



Les Rgaybat (1610-1934) Tome 1 Des chameliers à la conquête d'un territoire

Sophie Caratini

► To cite this version:

Sophie Caratini. Les Rgaybat (1610-1934) Tome 1 Des chameliers à la conquête d'un territoire. 1989.
hal-03609777

HAL Id: hal-03609777

<https://hal.science/hal-03609777v1>

Submitted on 22 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES RGAYBĀT
(1610-1934)

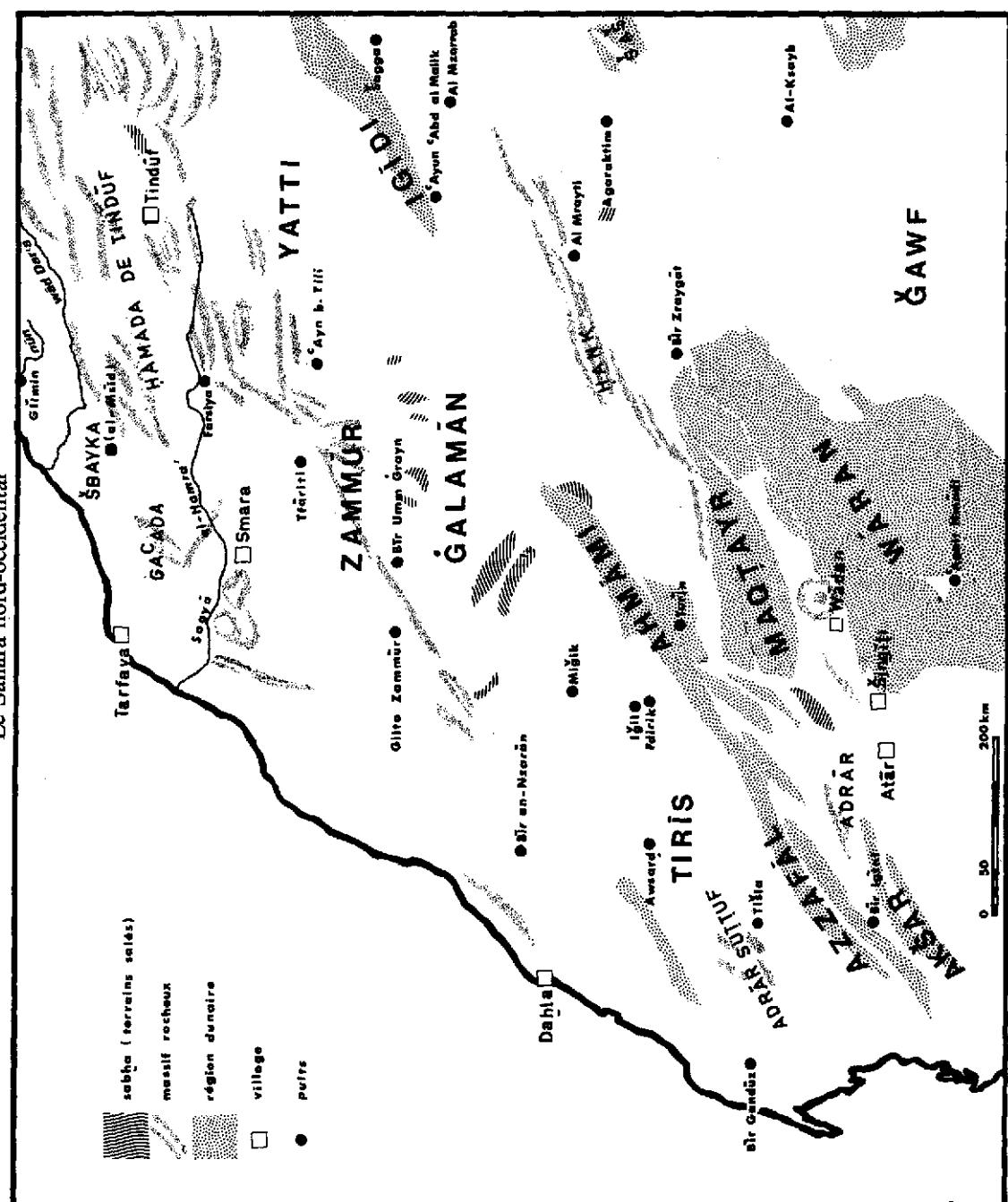
Sophie CARATINI

**LES
RGAYBĀT
(1610-1934)**

**TOME I
DES CHAMELIERS
A LA CONQUÊTE D'UN TERRITOIRE**

**Éditions L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris**

© *L'Harmattan, 1989*
ISBN : 2-7384-0014-0



PRÉFACE

Il est désormais largement admis que l'espace saharien, loin d'être d'un seul tenant, se compose en réalité de compartiments méridiens, de fuseaux ou panneaux nord-sud, les uns « positifs » à travers lesquels les communications Maghreb-Soudan restent relativement aisées, les autres « négatifs », plus inhospitaliers, de type Mağābat al-kūbrā, Tanazrūf, Ténéré ou désert libyque.

Nombre de faits ethnographiques, à commencer par la distribution des harnachements chameliers, viennent appuyer une hypothèse faisant du Sahara « occidental » un domaine remarquablement autonome et à bien des égards sui generis : la selle maure n'appartient qu'au Far West saharien, sans relation génétique imaginable avec les types centre-orientaux.

Ce Sahara occidental, de la côte atlantique au Tanazrūf et du wād Dar'a aux sahels sénégalo-nubiens, devait d'ailleurs demeurer longtemps le plus inconnu, le plus tardivement exploré, et aussi d'ailleurs, celui où la résistance armée à la conquête coloniale aura tenu le plus longtemps, pour ne s'achever qu'en 1934, après une guerre d'une trentaine d'années.

C'est que, pour désertique qu'il soit, cet immense pays, loin d'être un Empty Quarter hyperaride, reste relativement accessible à la vie humaine et constitue le fuseau méridien occidental à travers lequel s'écoulera, vers le sud, pour s'y superposer au vieux substrat berbère, le courant migratoire des Bédouins arabes Ma'qil, puis wuld Hasan.

Nombre de groupes vont de la sorte occuper peu à peu les vastes territoires de nomadisation disponibles, en fonction de leur vocation économique (moutonniers, chameliers, voire petits cultivateurs) : awlād Bū as-Sba', awlād Dlaym, Tagakānt, etc. Les Rgaybāt n'entreront en scène qu'assez tard (début du XVII^e siècle), et c'est à l'étonnante histoire de ce dernier groupe qu'est consacré l'ouvrage de Sophie Caratini.

Destin singulier, s'il en fut, que celui d'une modeste tribu maraboutique de moutonniers et même de cultivateurs au pays du Dar'a, dans la Sāgya al-Hamrā', puis au Zammūr pour se trouver un beau jour devenue, du Sud-

marocain aux émirats mauritaniens, l'élément dominant, le plus riche en chameaux comme en guerriers.

Ce livre, le premier consacré à l'ensemble des Rgāybāt Sāhil et al-Gwāsim, est à la fois une histoire et une description ethno-sociologique du groupe, avec une première partie intitulée « Des chameliers à la conquête d'un territoire », et la seconde « Territoire et société ».

Mais d'abord, l'histoire, avec ses débuts bien humbles : un petit marabout, Sīd Aḥmad ar-Rgāybī, s'installe, au début du XVII^e siècle peut-être, en pays Takna, entre Dar'a et Sāgya : c'est plus tard qu'on le gratifiera d'une origine chérifienne.

Le groupe est faible encore, mi-paysan mi-moutonnier, mais il va falloir, un jour, pour le troupeau qui a prospéré, chercher de nouveaux pâturages. Toujours « adossé » au pays Takna, la tribu va occuper vers le sud, un pays célèbre pour ses pâturages, le Zammūr. On va y passer du statut de zwāyā (tributaire), à celui de guerrier, du mouton au chameau, de dominé à dominateur...

Et l'on n'en restera pas là, car sortis de leur territoire d'origine, les Rgāybāt vont devoir se mesurer avec de nombreux adversaires. Le Sahara qu'ils commencent à envahir n'est pas vide et plusieurs groupes s'y trouvent déjà installés, dont les plus importants sont les Tagakānt, les awlād Bū as-Sba' et les awlād Dlaym. Il va donc falloir se mesurer avec ceux-ci, au cours d'une longue série de conflits, de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle : cinq guerres avec les Tagakānt, deux avec les awlād Dlaym, deux avec les awlād Bū as-Sba' : la bataille de Fuṣṭ (1907), dont j'ai visité le lieu, consacrera enfin, avec l'élimination politique de ces derniers, la suprématie, désormais établie, des Rgāybāt.

Les petits moutonniers sud-marocains sont dès lors devenus les plus grands chameliers du Sahara occidental, et leur zone de parcours s'étend jusqu'aux confins de l'Adrār, du Hawz et de l'Azawād, jusqu'à l'Igīdi et l'erg Šaš : les géologues appellent d'ailleurs « dorsale des Reguibat » l'énorme territoire cristallin s'étendant du Tiris aux Aglāb.

Les Rgāybāt sont donc les maîtres d'une large partie du Sahara occidental, et à partir de leur « sanctuaire », ils mènent en pays « insoumis » (à eux, bien sûr) des raids de pillage de plus en plus lointains, dont certains atteindront l'Adrār des Iforas : faire boire ses montures dans le Niger, quand on arrive du Sud-marocain est, à vrai dire, un assez joli tour de force.

Mais la razzia traditionnelle, à motifs économiques (vol de chameaux et d'esclaves) va peu à peu se doubler d'une résistance armée à la conquête française, et qui ne cessera que sous la contrainte d'un encerclement décisif et tripartite, par le nord (Maroc), l'est (Algérie) et le sud (Mauritanie).

L'histoire des Rgāybāt se trouve donc désormais largement connue, grâce au patient travail d'un chercheur de grand mérite, et qui aura su tirer le meilleur parti des sources disponibles, retrouvées dans la poussière des archives comme sous les tentes des nomades. Si l'enquête aura été longue et difficile, on ne peut que se féliciter du résultat, en soulignant la chance exceptionnelle de l'auteur d'avoir pu découvrir une chronique écrite

« *Des principales préoccupations des Rgaybāt* » par *Muhammad Sālim ibn al-Habīb ibn Hussayn ibn ‘Abd al-Hayy* et datant de 1931.

Est-ce à dire que nous savons déjà tout de cette étonnante histoire ? Non, sans doute, car combien de précisions souhaiterions-nous encore connaître ? Saurons-nous jamais le détail de l'aventure des Rgaybāt, de leurs batailles, de leurs navigations offensives au long cours, de leur toponymie des régions parcourues, etc. ? Ce n'est pas certain, puisque tant de vieillards sont déjà morts et que d'autres, derniers témoins de la « grande époque », vont disparaître avant d'avoir pu se voir interrogés. Il est vrai que la mémoire collective du groupe reste certainement très riche en courts poèmes consacrés à des célébrations de hauts faits guerriers, où à l'ironique satire de l'ennemi. Les chronologies locales du type « l'année de l'éclipse », « de la mort du cadi M... », « des hommes à tresses », « de l'arrivée des chrétiens à... », etc., fournissent, de leur côté, des éléments utiles.

L'auteur ne s'est pas limité à retracer l'histoire des Rgaybāt jusqu'à la paix de 1934 qui ne devait guère durer plus de 40 ans, puisque les rezzos ont repris depuis, aujourd'hui motorisés. Une deuxième partie, en effet, traite, avec autant de soin et de détails que la première, de la vie des Rgaybāt, aux divers niveaux fonctionnels (la tente, le campement, la fraction), et sous tous ses aspects (chameaux et grand nomadisme, modes de vie, organisation politique, parenté, économique, etc.) : en fait, une sorte d'encyclopédie commentée de la vie bédouine de type Rgaybī.

Mais on doit signaler que beaucoup d'informations ne seront pas toutes spécifiques du groupe décrit : les Rgaybāt sont des « Maures » car le fuseau ouest-saharien reste d'un bout à l'autre celui des Maures, même si des rivalités administratives ont parfois voulu, pour des raisons politiques, séparer arbitrairement des Takna (Maroc), des al-Gwāsim (Algérie), et des maures « coloniaux » (Mauritanie).

C'est donc non seulement au lecteur spécialement intéressé par les Rgaybāt mais, plus largement à celui qui veut s'informer sur la vie bédouine au Sahara occidental (à l'exclusion du monde des palmeraies et des lieux sédentaires) que s'adresse un remarquable ouvrage, destiné à devenir un des grands classiques de la littérature saharienne de qualité.

Théodore Monod

AVANT-PROPOS

Ce livre s'adresse aux Rgaybāt. Il n'a pu être écrit que grâce à l'appui et au concours des lettrés, des éleveurs et des citadins Rgaybāt de Mauritanie qui ont uni leurs efforts pour qu'il puisse voir le jour.

Sur le terrain, la situation est délicate : les Rgaybāt de Mauritanie, dont la plupart des parents ont rejoint le Front Polisario entre 1975 et 1979 ont été associés, dans l'esprit de beaucoup de leurs concitoyens, à ces Saharaouis qu'il a fallu combattre pendant quatre ans. J'ai eu la chance de pouvoir séjourner dans des familles Rgaybāt dès la fin de l'année 1974, à la veille du conflit du Sahara occidental. A l'époque, le discours nationaliste, tout au moins dans les campements, n'était pas franchement révolutionnaire. La société tribale n'y était critiquée qu'en tant qu'élément de division populaire. Chacun continuait donc de glorifier son passé propre. Ce « peuple » sahraoui dont il commençait d'être question était conceptualisé, localement, comme une confédération géante de tribus où tout le monde était « cousin », par opposition au reste du monde marocain ou mauritanien. Dans ce contexte, il n'était pas encore trop difficile de recueillir traditions orales et traditions écrites se rapportant à une tribu particulière. Par la suite, les choses se sont durcies. Les anciens terrains de parcours des nomades Rgaybāt sont devenus quasiment inaccessibles pour des raisons militaires. Par ailleurs, la contestation de la société tribale à l'intérieur même du mouvement sahraoui s'est traduite par une volonté de rompre le processus de reproduction idéologique du système, processus dans lequel les traditions historiques, racontées de générations en générations, avaient une grande place. Les Rgaybāt de Mauritanie ont été sensibilisés à cette campagne, et il m'a fallu être vraiment acceptée et intégrée dans les foyers maures pour que les langues se délient et que les vieux papiers soient sortis. Cette intégration n'a été possible que dans la mesure où je me suis personnellement investie dans l'écoute des uns et des autres, prenant pour objectif de réaliser ce qui leur tenait à cœur : écrire l'histoire de leur tribu avant que la mémoire collective ne se perde au fil des événements.

Afin de multiplier les sources, j'ai entrepris parallèlement le long dépouillement des Archives nationales de Nouakchott, dont l'accès m'a été accordé par le gouvernement mauritanien.

La documentation d'archives est difficile à exploiter en ce sens que, d'une part, les informations y apparaissent sans ordre, et, d'autre part, ces informations sont étroitement mêlées à des interprétations, des analyses, envers lesquelles il faut rester critique. En effet, les préoccupations des administrateurs et des militaires étaient directement liées à une pratique politique et économique, ainsi qu'à un mode de pensée, une idéologie, un esprit « colonialiste ».

Il ressort de cette situation que les auteurs des documents coloniaux ont sélectionné les informations pour ne laisser figurer, le plus souvent, que celles qui sont en rapport direct avec l'exercice du pouvoir, ses vicissitudes, ses difficultés ou ses succès. Or, à fréquenter trop systématiquement cette littérature, on risque de s'en laisser imprégner, même si l'on remet en question tous les jugements de valeur qui y apparaissent, par un vocabulaire, une forme de pensée, une compréhension des faits sociaux qui est à la fois restreinte et orientée. Après avoir, par exemple, rencontré des dizaines de fois la même explication d'un même phénomène, et en particulier s'il semble anodin, on s'aperçoit qu'on a acquis, par réflexe, pourrait-on dire, l'automatisme d'envisager d'abord l'explication coloniale, et qu'il faut, pour s'en dégager, faire un effort intellectuel qui ne peut être fourni que lorsqu'on est conscient du processus subi, ce qui n'est pas toujours le cas. Même lorsqu'on lit « à l'envers », en renversant, pense-t-on, certaines interprétations, en particulier celles qui s'expriment sous la forme de jugements de valeur, on n'est jamais à l'abri de l'insidieux travail du style qui s'effectue parfois à la limite de notre préconscient. Ces réserves ne signifient pas qu'il faille rejeter toutes les analyses des administrateurs et militaires de l'époque coloniale, bien au contraire. L'utilisation de cette littérature est riche d'enseignements, tant sur la société que sur le fonctionnement du pouvoir colonial ; mais elle doit être consultée avec une très grande vigilance.

A chaque fois que cela a été possible, les faits reconstitués à partir des archives coloniales, ou même de la littérature coloniale et post-coloniale, ont été confrontés avec les traditions maures et les traditions Rgaybāt, afin de centrer le regard sur leur vision des choses sans faire de concession pour autant à la science objective.

Je tiens à exprimer tout d'abord ma profonde gratitude à tous les Rgaybāt, petits et grands, qui m'ont accueillie, encouragée et aidée dans mon travail, et en particulier à Dih ould Daf et sa famille, Moulaye ould Boukhreiss et sa famille, Mohammed Mahmoud ould Ndi et sa famille, Hammou ould Haymedaha et sa famille, Fatma mint el Khalil et sa famille, Salek ould Bouzeid et sa famille, Feten ould Moulaye et sa famille, Abdel Hai ould Abdel Hai.

Je suis en outre extrêmement redevable à Sidi ould Bah ould Abdelhai qui a eu la courtoisie de me permettre de photocopier un manuscrit familial

très complet, écrit en 1931 par son père. Ce document m'a été très précieux ; il est traduit et reproduit en annexe.

Je remercie également tous les Mauritaniens qui ont favorisé ces recherches, en tout premier lieu : Mokhtar ould Hamidoun, Mohammed Mouloud ould Daddah, Abdelwahab ould Cheiguér, Mariem mint Touilem, Ahmed Baba Miské, Taleb Khiyyar ould Cheikh Ma el-Ainin, Khali Henné ould Cheikh el-Wali, Cheikhna ould Sidi Ali et sa famille, Cheikh Hamzett, Abdallah ould Mehdi et sa famille et Henoune Blal.

Résidant en Mauritanie, N'deye Fily Diallo m'a apporté, avec sa connaissance du milieu Rgaybāt, une amitié et un soutien moral indéfectible dont je lui sais infiniment gré.

Je suis aussi redevable à la Mauritanie et à l'Institut mauritanien de la recherche scientifique dirigé successivement par Abdallah ould Ba Baccar, Jiyid ould Abdi et Abdelwedoud ould Cheikh. Je remercie la R.C.P. 477 du C.N.R.S. dirigée par M. Dupire qui a financé deux de mes missions sur le terrain.

J'adresse mes remerciements à ceux qui ont accepté de me lire et de me critiquer : F. Beslay, D. Champault, J. Duvignaud, J. d'Arbaumont, F. de Chassey, C. Hamès, S. Robert, P. Pascon et L. Rocca.

Ma reconnaissance s'adresse également au général Sazeau qui fut officier méhariste entre 1945 et 1947 à la lisière sud du territoire des Rgaybāt et qui m'a autorisée à publier ici des photos qui sont autant des souvenirs de sa jeunesse que des documents historiques.

Je n'oublierai pas non plus d'adresser mes remerciements à celles qui m'ont assistée sur le plan technique, Marie-Claude et Myriam Cordani.

Enfin, je me dois de dire que, sans une souscription massive, réunie par l'assemblée des Rgaybāt de Nouakchott sur la suggestion de Feten ould Moulaye, la publication de ce livre aurait été compromise. Cette souscription, qui a été décidée à l'issue de l'examen du manuscrit par les intéressés, représente, à mes yeux, bien plus qu'une participation financière.

RÈGLES DE TRANSLITTÉRATION

Nous avons choisi de translittérer les termes arabes et vernaculaires qui apparaissent dans notre texte. Pour ce faire, nous avons appliqué les règles établies par l'Organisation Internationale de Normalisation (I.S.O./R.233, 1961, F). Nous avons cependant conservé l'orthographe française usuelle de certains mots et noms propres lorsqu'ils figurent dans le dictionnaire *Petit Larousse* (édité par la Librairie Larousse, Paris, 1988).

Le choix que nous avons fait — de translittérer plutôt que de transcrire une langue qui est considérée comme un dialecte — nous a d'ores et déjà valu de nombreuses critiques ; et en particulier de la part des linguistes. On

sait, en effet, que, dans les pays arabophones, seul l'arabe littéraire (ou classique) est autorisé à être écrit. Or les populations utilisent, dans la vie courante, des parlers issus de l'arabe classique, certes, mais qui en diffèrent à la fois sur le plan du vocabulaire et de la syntaxe. Ces parlers ne sont pas uniformément répandus et varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Le fait que, pour des raisons religieuses et parfois politiques, les lettrés arabisants manifestent un certain mépris pour leur langue maternelle et l'excluent de la littérature écrite, ne signifie pas que l'usage de l'écriture de ces parlers ne soit pas répandue. Dans la réalité, la masse populaire non lettrée est bien souvent au moins alphabétisée. Spontanément elle utilise les lettres de l'alphabet arabe pour transcrire, de façon à peu près phonétique, les langues dialectales. La transcription de certains phonèmes locaux a même été créée lorsqu'ils n'apparaissent pas en arabe. Le « g » de « garçon », par exemple, est écrit, en Mauritanie, avec la lettre arabe *ڭ* (k) à laquelle on ajoute trois points diacritiques ce qui donne : *gڭ*..

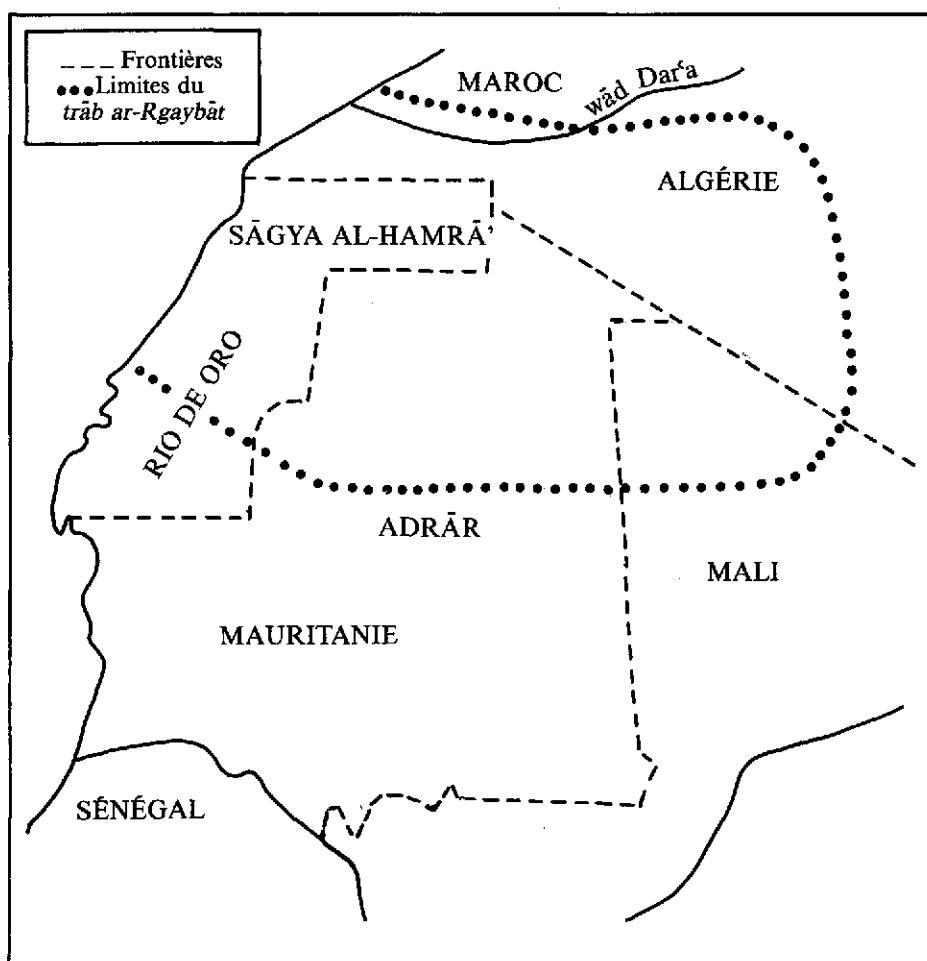
L'écriture des dialectes est utilisée dans la vie courante pour les messages personnels et, parfois, pour transcrire chants ou poèmes célèbres. Comme ses normes orthographiques ne sont pas fixées, on constate des variations dans l'écriture de certains mots. Ces variations proviennent le plus souvent du niveau de culture de l'individu. Selon qu'il est plus ou moins arabisé, l'auteur d'un texte écrit va avoir tendance à s'éloigner plus ou moins de la transcription stricte des phonèmes du dialecte pour appliquer les règles de la graphie arabe. Par exemple on rencontre souvent le terme *al-mā*, qui signifie « l'eau », écrit *al-mā'* conformément à l'orthographe arabe de ce mot. Mais ces particularités ne représentent pas un obstacle à la compréhension. Par ailleurs, l'habitude de l'usage de l'écriture a contribué à partiellement fixer (par répétition) la manière de transcrire le dialecte.

En décidant de translittérer et non transcrire les termes vernaculaires, nous avons donc choisi de prendre en considération la pratique de l'écriture du dialecte. Une difficulté a cependant surgi à propos des voyelles dont les linguistes ont mis en évidence la multiplicité. Nous avons résolu ce problème en utilisant exclusivement les trois voyelles a, u et i, compte tenu que, même en arabe classique elles ne sont pas prononcées strictement, ce qui n'a pas semblé créer un obstacle à la compréhension.

Tous les termes qui apparaissent dans notre texte ont été soit rencontrés dans des manuscrits, soit écrits (et vocalisés) à notre demande par les Rgaybāt qui les ont utilisés en notre présence. Le fait d'écrire un mot du dialecte n'a jamais posé le moindre problème à nos interlocuteurs puisqu'il s'agit chez eux d'une pratique courante. Comme l'orthographe de cette langue, nous l'avons dit, n'est pas normalisée, il se peut que la translittération utilisée ne soit pas la seule possible, tout au moins dans certains cas. Cependant, et c'est là ce qui nous semble l'essentiel, elle sera toujours comprise (nous avons pu en faire l'expérience en Mauritanie où, nous avons mis à l'épreuve notre système de translittération).

Carte I

**TRĀB AR-RGAYBĀT AU MOMENT DE LA PÉNÉTRATION COLONIALE
(1907-1934). LIMITES APPROXIMATIVES**



TRANSLITTÉRATION DES CARACTÈRES ARABES
(d'après la recommandation I.S.O./R.233, décembre 1961)

ء	ء	ط	ت (t emphatique)
ـ	ـ	ظ	ـ (z emphatique)
ـ	ـ	ع	ـ (contraction gutturale sonore)
ـ	ـ	غ	ـ (r français de Paris)
ـ	ـ (th anglais de thing)	ـ (ـ) ف	ـ (ـ) f
ـ	ـ (ـ) ج	ـ (ـ) ق	ـ (ـ) q (ـ guttural)
ـ	ـ	ـ (ـ) ك	ـ (ـ) k
ـ	ـ (ـ) هـ	ـ (ـ) لـ	ـ (ـ) l
ـ	ـ	ـ (ـ) مـ	ـ (ـ) m
ـ	ـ (ـ) ظـ	ـ (ـ) نـ	ـ (ـ) n
ـ	ـ (ـ) رـ	ـ (ـ) هـ	ـ (ـ) h
ـ	ـ (ـ) زـ	ـ (ـ) ئـ	ـ (ـ) ئـ (translitteré uniquement à l'état construit)
ـ	ـ (ـ) سـ	ـ (ـ) ئـ	ـ (ـ) ئـ (et w)
ـ	ـ (ـ) شـ	ـ (ـ) ئـ	ـ (ـ) aw
ـ	ـ (ـ) سـ	ـ (ـ) ئـ	ـ (ـ) ئـ (et y)
ـ	ـ (ـ) ضـ	ـ (ـ) ئـ	ـ (ـ) ay

INTRODUCTION

Les Baydān

Les Rgaybāt (descendants vrais ou supposés de Sīd Ahmad ar-Rgaybī) constituent un groupe social de pasteurs nomades, musulmans et arabo-phones, qui s'est formé à partir de la fin du XVII^e siècle entre le *wād* Dar'a et la Sāgya al-Hamrā'. Au début du XX^e siècle, ils sont les maîtres d'un espace géographique d'environ 400 000 km² et qui s'étend, du nord au sud, du *wād* Dar'a à l'Adrār et d'ouest en est, de l'océan Atlantique aux confins algéro-maliens. Cette portion d'espace est nommée *trāb ar-Rgaybāt*, expression qui signifie littéralement : la « terre des Rgaybāt ».

Les Rgaybāt se disent *Baydān* (blancs) par opposition aux *Sūdān* (noirs). Dans l'Ouest saharien, le terme *Baydān* fait référence à une aire culturelle définie, le *trāb al-Baydān* la « terre des Blancs », à l'intérieur de laquelle il se détermine par plusieurs oppositions de caractère social ou ethnique.

Les *Baydān* se distinguent tout d'abord des « Blancs » qui ne sont pas musulmans : les *Nṣārā*, les « nazaréens ». Il s'agit en premier lieu des Européens de l'Ouest qui furent les premiers chrétiens à pénétrer la région, mais aussi des Européens de l'Est (y compris les Soviétiques), les Américains blancs, etc.

Les *Baydān* s'opposent également aux populations blanches et musulmanes de la bordure septentrionale du désert qui sont assimilées globalement à des Chleuhs (*Sūlha*). La différence s'établit là, non plus au niveau religieux, mais sur le plan linguistique : les Chleuhs sont berbérophones, les *Baydān* sont arabophones.

Les *Baydān* se différencient des populations négro-africaines du Sud qui occupent le *trāb as-Sūdān*, la « terre des Noirs ». Ses habitants sont nommés *Kwār* (au sing. *Kawrī*), quelle que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou linguistique.

Ces trois séries d'oppositions, *Baydān/chrétiens*, *Baydān/Chleuhs* et *Baydān/Kwār* reposent donc essentiellement sur des critères culturels : religion et/ou langage. Sur le plan géographique, elles établissent les limites d'aires culturelles différentes : le monde berbérophone du Nord, le monde *Baydān* de l'Ouest saharien et le monde négro-africain du Sud. A l'est, le *trāb al-Baydān* s'arrête où commence le monde des Twareg linguistiquement berbérophones. Les *Baydān* ont peu de contact avec les populations arabophones des plaines marocaines ou algériennes. Ils s'en distinguent d'ailleurs linguistiquement et culturellement (coutumes, art de vivre, etc.). Le dialecte arabe des *Baydān* est appelé *ḥassānīya*(1) en référence aux Banū Hasan qui l'ont introduit dans le pays. Les *Baydān* seraient donc ceux qui parlent la langue des Banū Hasan. En fait cette définition est fausse. Les *Baydān*, en effet, s'opposent, à l'intérieur même du *trāb al-Baydān*, à deux catégories sociales : les *'abīd*, les « esclaves » et les *ḥrāṭīn*, les « affranchis ». Il s'agit, souvent, de Négro-Africains qu'il ne faut pas confondre avec les *Kwār*. En raison de l'ancienne traite, il y a eu des esclaves et des affranchis dans toute l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Ces individus sont aujourd'hui des citoyens que la loi déclare égaux aux autres.

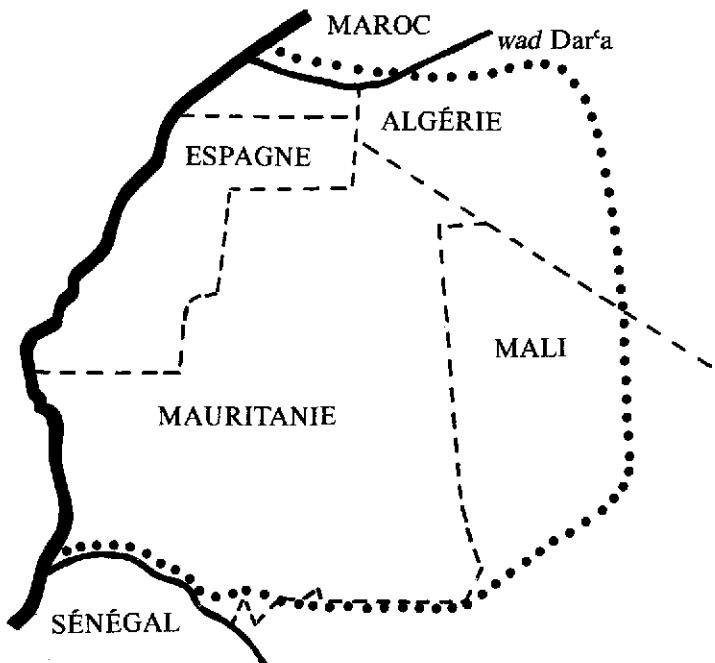
Le terme de *Baydān* assimile la connotation de « blancheur de la peau » à celle de liberté, voire de noblesse, que vient renforcer l'appartenance à l'aire arabe et musulmane. Toutefois, dire que les *Baydān* sont les « Blancs » *ḥassānophones* de l'Ouest saharien est encore inexact. L'observation montre que certains « Noirs » *ḥassānophones* se disent *Baydān* tandis que d'autres, « Blancs », sont considérés comme « Noirs » au sens de *'abd*, « esclave » ou de *ḥarṭānī*, « affranchi » : un homme (ou une femme) est admis comme « Blanc = *Baydānī* » si son père est « Blanc = *Baydānī* ». Il apparaît que « *Baydān* » représente avant toute chose une catégorie sociale dominante à l'intérieur d'un ensemble culturel homogène. La pigmentation de la peau des *Baydān* est, certes, en général peu prononcée, notamment dans les régions septentrionales, pour des raisons historico-génétiques : il s'agit des descendants de populations berbères et arabes qui ont, au cours des siècles, effectué des migrations du nord vers le sud, et ont repoussé jusqu'aux rives du Sénégal les ethnies négro-africaines qui occupaient avant le XI^e siècle tout le Sud-Ouest saharien. Ils étaient donc des conquérants, et les « Noirs » qui sont aujourd'hui parmi eux ont été asservis dans le passé et culturellement assimilés. Puisqu'ils représentent la couche dominante de la population, les *Baydān* contrôlent politiquement le *trāb al-Baydān* ce qui justifie à leurs yeux l'emploi de cette expression.

Depuis la période coloniale, le terme de « Maures » est utilisé, en français, pour désigner les habitants *ḥassānophones* de l'Ouest saharien. Le mot peut être employé selon deux acceptations différentes, ce qui prête à confusion. Selon le contexte, il connote soit l'ensemble des populations, toutes catégories sociales confondues, soit la seule couche libre de la population, et traduit rigoureusement le mot *Baydān*. Aujourd'hui la confusion est accentuée par le contexte politico-idéologique : si celui qui parle admet la stricte

égalité des citoyens, quelle que soit leur origine, il emploie le terme *Baydān* pour désigner toutes les catégories sociales hassānophones de l'Ouest saharien ; s'il nie l'égalité des « Blancs » et des « Noirs », des anciens hommes libres et des anciens esclaves (c'est le cas le plus répandu), il conserve au mot *Baydān* son sens historique.

Nous employons ici le terme de « Maures » pour désigner l'ensemble des individus du *trāb al-Baydān* qui parlent le *hassānīya*. Nous réservons le mot *Baydān* pour désigner spécifiquement la couche sociale dominante de cette population.

Carte II
LE TRĀB AR-RGAYBĀT



••• Limites du trāb al-Baydān en 1934.

D'après Michel Guignard, Paris, 1975, p. 10.

Vivant sur une terre désertique en majeure partie impropre à l'agriculture, les Maures forment, au début du XX^e siècle, une communauté de pasteurs nomades. Chameliers et/ou moutonniers pour la plupart, éleveurs de bœufs pour les plus méridionaux, ils vivent tous sous la tente, à l'exception de quelques sédentaires occupant les villes-marchés qui jalonnent les pistes du commerce transsaharien. Dans les palmeraies, également, vivent en permanence des affranchis ou des familles *Baydān* dépendantes qui s'occupent de la culture sous palmiers et de l'entretien des dattiers. Les nomades affluent dans ces centres agricoles (Adrār essentiellement) au moment de la récolte des dattes (*gatna*). Très grossièrement, nous pouvons partager le pays maure de l'époque en quatre zones géographico-économiques :

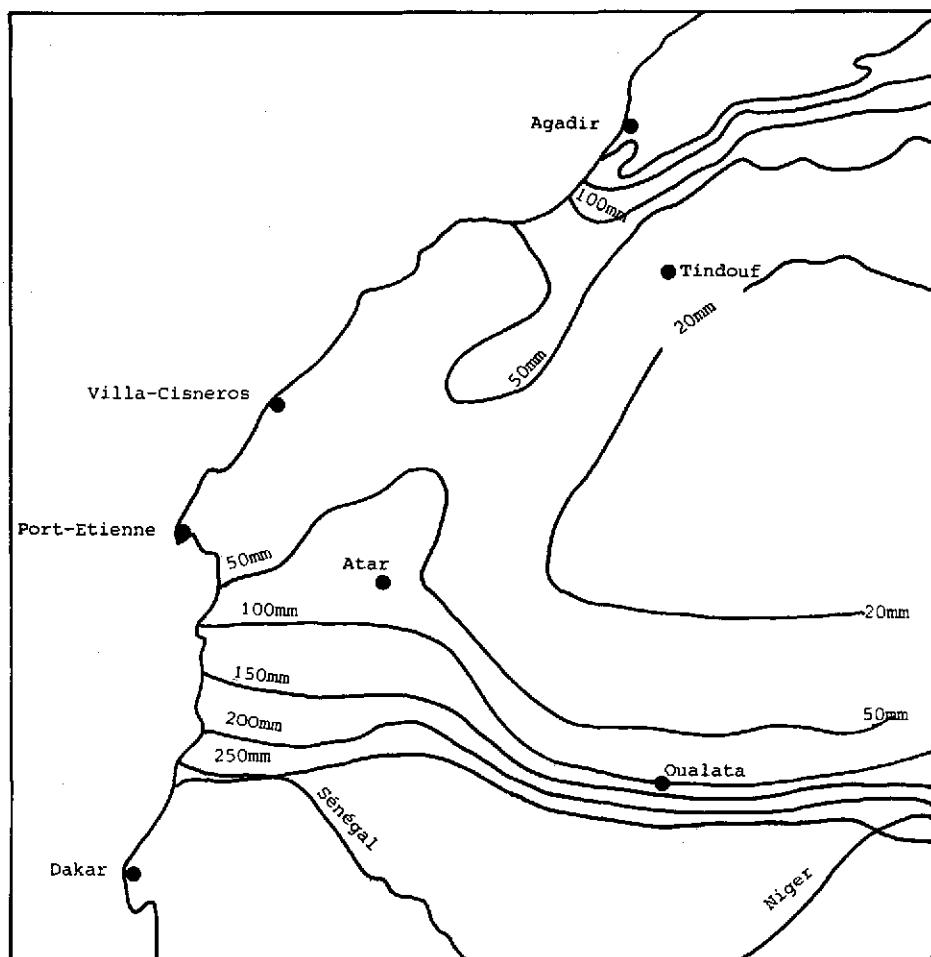
— Le Sud du *trāb al-Baydān* reçoit entre 200 mm et 150 mm d'eau par an. On y élève le bœuf et le mouton ; le processus de nomadisation des éleveurs est régulier et leurs déplacements ont peu d'amplitude : les pasteurs se dirigent vers le sud pour aller à la rencontre de la pluie au début de l'hivernage, et rejoignent ensuite leurs terrains de parcours septentrionaux en suivant les tornades (de juillet à septembre). Dès que les mares s'assèchent en octobre, novembre, ils retournent à leurs emplacements d'été. Cette partie du pays maure est divisée en cinq régions, d'ouest en est : le Trārza, le Brakna, le Tagānt, l'Asāba et le Hawz méridional. C'est le sahel mauritanien qui est en cours de désertification.

— Au nord de cet ensemble, les environs de Nouadhibou, l'Adrār, le nord du Tagānt et le Hawz septentrional reçoivent en moyenne 100 mm de pluie par an. Les troupeaux de moutons et de chameaux sont moins importants que dans le Sud, et l'amplitude des déplacements est légèrement plus grande. Les transhumances se font périodiquement dans le même sens et aux mêmes saisons : les pasteurs vont vers le sud, à la rencontre des tornades, et remontent ensuite vers le nord en suivant la pluie.

— La troisième région du pays maure concerne directement notre sujet. Elle comprend la zone qui reçoit moins de 50 mm d'eau par an : c'est le désert proprement dit ; « là où il n'y a plus personne », comme disent les Maures du Sud. C'est le domaine des chameliers : le Tiris, les reggs du Galamān et du Yatti, la bordure des grands massifs dunaires (Maqtayr, Saš, Igidi), la falaise du Hank et l'extrême de la hamada du Dar'a aux environs de Tindūf. C'est le pays des « grands » nomades, c'est-à-dire des chameliers dont les transhumances annuelles peuvent atteindre un millier de kilomètres. Les cycles pastoraux sont apériodiques et totalement imprévisibles d'une année sur l'autre, c'est pourquoi les Rgaybāt se nomment eux-mêmes : « Fils des nuages » (*awlād an-naw*).

— La quatrième zone géographique du *trāb al-Baydān* s'étend, vers le nord, jusqu'au *wād* Dar'a qui marque la bordure septentrionale du désert. Il s'agit du Zammūr et de la vallée de la Sāgya al-Hamrā' qui reçoivent environ 100 mm d'eau par an. Le régime des pluies y est un peu différent comme nous le verrons plus loin.

Carte III
CARTE DES PRÉCIPITATIONS



Source : R. Furon, Paris, Payot, 1964.

La troisième et la quatrième régions constituent, au début du XX^e siècle, le *trāb ar-Rgaybāt* qui fait ici l'objet de notre étude. Nous retiendrons, de cette présentation succincte du *trāb al-Baydān*, que la terre des Rgaybāt est incluse dans la terre des Maures, et nous noterons la grande interdépendance et complémentarité de ces quatre différentes régions. Complémentarité selon un axe nord/sud qui se vérifie jusqu'aux confins marocains, puisqu'au nord des zones chamelières on passe progressivement aux marches présahariennes

de l'Anti-Atlas où le chameau laisse de nouveau la place au seul mouton et même au bœuf, tandis que les tornades estivales sont remplacées par les pluies d'hiver du climat méditerranéen.

Les Maures se partagent en différents groupements, *qabā'il*, au singulier, *qabila*, terme arabe communément traduit par « tribu » car il représente un ensemble de familles apparentées, issues d'un ancêtre commun, généralement éponyme, et qui entretiennent entre elles des relations de défense et de coresponsabilité. Elles occupent de surcroît, collectivement, un territoire déterminé. La parenté agnatique déclarée des différentes familles, qu'il s'agisse de familles nucléaires ou de familles élargies, est d'abord un système idéologique. Les pratiques d'adoption ou d'intégration au groupe des agnats sont très répandues. L'alliance matrimoniale, qui sert souvent à entériner ces processus, fait que, s'ils sont parents au sens de la parenté biologique ou cognitive, les *Rgaybāt*, par exemple, ne descendent pas tous en ligne masculine de l'ancêtre éponyme, en l'occurrence, *Sid Ahmad ar-Rgaybī*. Les beaux-frères et les oncles maternels (réels et classificatoires) sont plus nombreux que les frères et les oncles paternels (réels et classificatoires) (2).

Disons, en première analyse, qu'une *qabila* est un ensemble de familles unies par des intérêts économiques, juridiques et politiques autour d'un noyau de parents agnatiques issus d'un ancêtre éponyme. C'est un des buts de ce travail que d'essayer de comprendre, à travers l'étude exemplaire d'une *qabila*, celle des *Rgaybāt*, comment se constitue et se reproduit, en s'élargissant, un tel ensemble, et quels types de relations il entretient avec les autres groupes.

Les *qabā'il* maures constituent une population qui a acquis au cours des siècles son homogénéité : à une communauté de langue est liée une communauté de mode de vie et de pensée, un système de valeurs auquel toutes les catégories sociales se réfèrent. Entre tous les Maures, au-delà des oppositions et des conflits, règne un consensus social et la conscience d'une identité culturelle.

La place des *Rgaybāt* dans la société maure

Interrogez n'importe quel vieux *Rgaybi* : il vous dira immédiatement que les gens ne sont pas semblables. « Semblable » connote ici à la fois l'égalité sociale et l'identité des comportements. Les *qabā'il* maures, en effet, n'étaient pas des groupes égaux mais hiérarchisés. Les valeurs sociales attribuées aux uns et déniées aux autres ne dépendaient pas seulement de la force des armes ou de la richesse. L'élément de prestige était déterminant. Le prestige d'un groupe reposait d'abord sur son origine généalogique ; puis sur le rapport de force qu'il entretenait avec les autres groupes : s'agissait-il d'une *qabila* dominante ou dominée ? Enfin la rumeur publique s'attachait à distinguer,

parmi les groupes dominants, les guerriers des lettrés. Ces derniers compensaient l'absence de pouvoir militaire par le prestige de la science religieuse et de la piété.

Parmi les guerriers, on distinguait les « nobles » qui avaient le sens de l'honneur et l'esprit chevaleresque. Les Rgaybāt les appellent : *'a'rab*. Les autres étaient considérés comme pillards sans loi et sans honneur. Les Rgaybāt les nomment : *hassān*. Dans le Sud du pays maure, le terme *hassān* n'a pas cette connotation méprisante. Les groupes guerriers qui y avaient constitué des émirats se disaient descendants des Bānū Hasan. C'est pourquoi le mot « *hassān* » y était devenu synonyme de guerrier, quelle que soit l'origine ethnique ou sociale de l'individu ou du groupe ainsi dénommé. Les guerriers vivaient essentiellement des redevances que leur servaient les groupes qu'ils dominaient tout en les protégeant des autres guerriers.

A la période précoloniale, les guerriers possédaient théoriquement la terre. En réalité, comme ils produisaient peu, c'est l'aristocratie lettrée et religieuse, les *zwāya*, qui était propriétaire des puits et des terrains de culture. Les *zwāya*, qu'on nomme en français « marabouts », étaient éleveurs et, bien souvent, commerçants : ils s'occupaient de la récolte de la gomme (dans le Sud), du transit des marchandises et de l'organisation des caravanes. En outre, ils avaient un rôle social important : détenteurs du savoir, ce sont eux qui le dispensaient. Les marabouts étaient peu dominés par les guerriers qui craignaient leur pouvoir religieux. Face au campement des émirs où les princes des guerriers tenaient leur cour se dressaient les universités nomades des *zwāya* qui rassemblaient les lettrés et les savants les plus prestigieux.

Deux catégories sociales faisaient principalement les frais de cette double instance du pouvoir : les tributaires et les esclaves. Les guerriers, qui ne s'occupaient guère d'organiser la vie économique du pays (ils en étaient en fait les parasites en un certain sens) se contentaient de prélever un surplus de bétail aux groupes de pasteurs qui n'étaient ni guerriers ni lettrés : les *znāga*. Le mot *znāga* (au sing. *znāgī*) est un dérivé du nom *Şanhāga*. Mais, comme le terme *hassān*, il a pris avec l'histoire un sens plus social qu'ethnique. On le traduit généralement par « tributaire » car le *znāgī* verse un tribut aux guerriers. Notons cependant que certains groupes maraboutiques payaient également la protection des guerriers. On les appelle les « marabouts de l'ombre » par opposition aux « marabouts du soleil » qui ne devaient rien à personne. Cependant les marabouts de l'ombre étaient encore très privilégiés par rapport aux *znāga*. Les tributaires étaient des *Baydān* organisés en *qabā'il* autonomes. Il est possible que cette couche de la population était déjà soumise à l'aristocratie lettrée et religieuse avant que les *hassān* ne dominent le pays. Le paiement de l'impôt religieux, la *zakāt*, par exemple, et, vraisemblablement, toutes sortes de services rendus aux *zwāya* devaient matérialiser cette soumission.

Parmi les *znāga*, les chefs de confrérie et les chefs d'école (plus rarement) recrutaient leurs disciples. Certains d'entre eux parvenaient, par ce biais, à se soustraire à la domination des guerriers. Grâce à cet attrait, les *zwāya*, qui se défendaient pourtant, au nom de l'*islām*, d'exercer des pressions

économiques sur quiconque (... les esclaves mis à part) se créaient une clientèle. Un proverbe maure dit : « Le *znāgī* doit être sous l'étrier ou sous le livre ».

L'esclave constituait, jusqu'à la période coloniale, la principale main-d'œuvre des *Baydān*. Il était considéré comme un élément important de la richesse : « *Les zwâya conseillent donc à leurs enfants de ne vendre ni leurs serviteurs, ni leurs livres, ni leurs terrains de culture* (3). »

Les esclaves étaient surtout utilisés par les marabouts qui dirigeaient directement leurs travaux. L'esclave, homme indispensable à l'éleveur, était en même temps puisatier, cueilleur de gomme et berger. La « servante » gardait le petit bétail, s'acquittait des corvées d'eau et de bois, et participait aux travaux domestiques. Le captif était soit acheté aux caravaniers, soit enlevé aux abords des villages qui bordent le Sénégal ou le Niger.

Lorsque les esclaves étaient affranchis, ils devenaient *hratīn* (sing. : *ħartānī*). Ces derniers formaient une population constituée en petites communautés soit agricoles, dans les oasis, soit pastorales. L'affranchi avait à peu près le statut de métayer. Socialement, il se situait entre l'esclave et le tributaire : s'il jouissait à peu près des mêmes droits que le *znāgī*, il était toujours considéré comme un 'abd. En ce sens, il lui était impossible d'épouser une fille de *Baydān*.

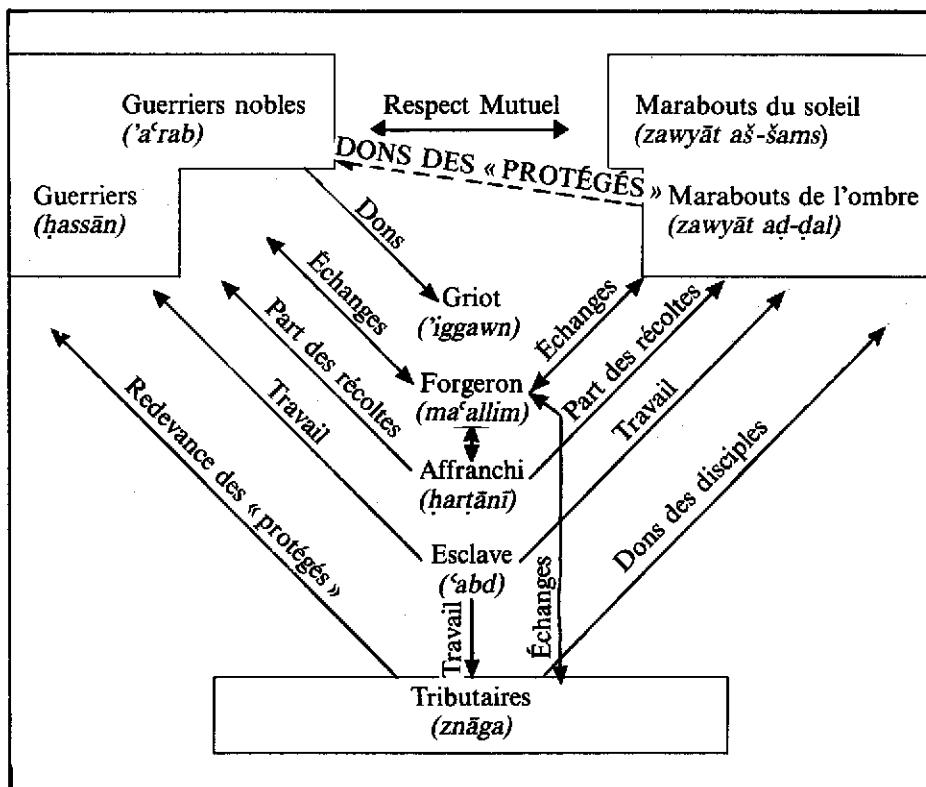
L'abolition de l'esclavage en Mauritanie n'a pas fait admettre à la grande majorité des *Baydān* l'égalité des citoyens ; dans le meilleur des cas ils acceptent de considérer tous les anciens esclaves comme des *ħrātīn*. Par ailleurs, il n'est de l'intérêt de personne de les dénombrer, de les particulariser et de risquer de leur faire prendre conscience de la force sociale qu'ils seraient susceptibles de constituer. Il n'est donc pas possible de savoir dans quelle proportion les affranchis et les anciens esclaves sont présents au sein de la population maure. Actuellement encore, même lorsque certains d'entre eux parviennent à se situer hiérarchiquement à des postes élevés dans l'administration ou le secteur privé, leur autorité personnelle continue à être contestée, quel que soit le niveau de leurs compétences.

Dans le nord du pays maure, l'évolution sociale a été accélérée par le processus révolutionnaire mis en place par les combattants sahraouis depuis 1973. Mais, là aussi, les informations quantitatives sont difficiles à obtenir, et l'observation directe est rendue impossible par l'état de guerre.

Deux autres catégories sociales appartiennent à la société maure : les forgerons et les griots. Ces derniers ne se rencontraient que très rarement au nord de l'Adrār.

Les forgerons étaient largement dépendants des *Baydān*. Artisan du bois et du fer le forgeron est aussi menuisier, savetier, bijoutier, ciseleur et graveur. Son épouse coud et orne les cuirs dont elle fait des coussins et des sacs de toutes les dimensions possibles destinés à tous les usages. Les artisans fabriquent ainsi l'essentiel du matériel bédouin. Jusqu'à la période coloniale, ils nomadisaient avec les pasteurs. Chaque campement d'importance comportait la tente du *ma'allim*. Aujourd'hui, la plupart sont en ville. Toutefois, beaucoup de ceux qui étaient attachés aux nomades du Nord sont actuellement dans les camps sahraouis de la région de Tindūf.

CONCEPTUALISATION DE LA SOCIÉTÉ MAURE PAR LES RGAYBĀT



Les RGAYBĀT ont acquis une place un peu particulière dans le pays maure parce qu'ils sont devenus des guerriers redoutés à partir du milieu du XIX^e siècle. Depuis lors ils se considèrent comme *'a'rab* (au sens de guerriers chevaleresques) et comme *chorfa* (4). Mais leur mutation, comme leur ascension sociale, a été trop rapide pour que les autres groupes maures oublient qu'ils ont été, auparavant, *zwāya*. Là aussi, les controverses vont bon train. L'aristocratie lettrée et savante, nomadisant traditionnellement dans le sud du pays, est sceptique : au nord, chez les chameliers, il n'y a jamais vraiment eu de centres culturels réputés ; les RGAYBĀT étaient peut-être des lettrés, mais sans grand prestige. C'est pourquoi certains vont même jusqu'à dire qu'ils n'étaient que les *znāga* des *Takna* (5) puisqu'ils étaient sous la protection de ces derniers. Toutefois, on trouve encore aujourd'hui, parmi les RGAYBĀT, certaines familles qui sont réputées pour leur érudition passée.

De cette double, si ce n'est triple appartenance sociale, les RGAYBĀT ont gardé les marques. Ce sont des guerriers, certes, mais ils n'ont pas de

tributaires. De leur passé maraboutique, ils ont conservé le sens de la production pastorale : ils ont toujours cherché à accroître leur bétail, et l'élevage est pour eux une activité essentielle. Lorsqu'ils ont commencé à assumer seuls leur protection et la défense de leurs terrains de parcours, ils ont adopté une organisation qui satisfaisait à la fois leurs besoins économiques et politiques. Par ailleurs, les plus septentrionaux d'entre eux n'ont pas abandonné totalement la culture des céréales, puisqu'ils pratiquent une agriculture de décrue à chaque fois que les pluies, les terrains, et les hasards de la nomadisation, le leur permettent. Les Rgaybāt ne comptaient à peu près pas d'affranchis et, possédant peu d'esclaves, étaient toujours en quête de main-d'œuvre servile. Enfin ce sont des marabouts qui, contrairement à l'aristocratie méridionale, n'ont jamais (tout au moins jusqu'à la période coloniale) participé aux activités commerciales.

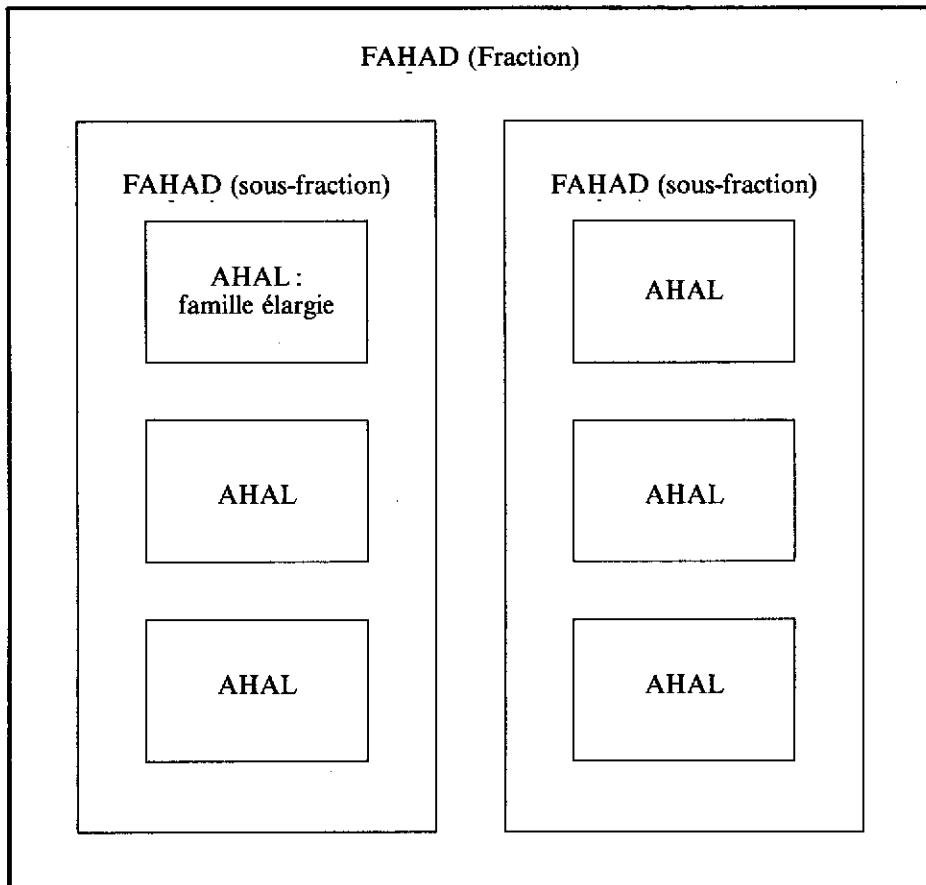
Schéma structural

Les Rgaybāt entrent dans la catégorie des sociétés lignagères segmentaires. En effet, la *qabīla* est scindée en deux grands groupes de filiation patrilinéaires qui sont aussi deux sous-ensembles territoriaux : les Rgaybāt al-Gwāsim ou Rgaybāt du *šarg* (de l'Est) et les Rgaybāt Sāhil (de l'Ouest). Les premiers sont divisés en trois segments (fractions) autonomes ; les seconds sont divisés en neuf segments autonomes. Ces segments sont à la fois des unités économiques, politiques et juridiques. On peut les rapporter à des unités territoriales dont les limites sont floues : Les Rgaybāt sont des nomades charmeliers qui sont soumis aux caprices des pluies. En ce sens, on ne peut réellement parler de « territoires » à propos des différents segments mais plutôt de « zones territoriales préférentielles ». La complémentarité des terrains de parcours de l'ensemble du *trāb ar-Rgaybāt*, compte tenu de l'irrégularité des cycles climatiques, constitue la base économique des relations entre les segments dont l'autonomie territoriale est en fait limitée dans le temps. Les segments constituent néanmoins des unités socio-politiques : il n'existe pas d'autorité supérieure ; chaque segment n'a théoriquement pas de comptes à rendre aux autres. En réalité, le besoin conjoncturel ou potentiel que chacun a des pâturages des autres implique le maintien de liens étroits entre les groupes, et interdit tout conflit grave. La solidarité politique de l'ensemble des segments est donc tout d'abord l'expression d'une solidarité économique obligatoire, d'autant qu'il s'agit d'un milieu écologiquement saturé.

Chaque segment se présente sous la forme d'une unité de nomadisation, ensemble de campements nomades regroupant des familles apparentées qui se réunissent autour d'un groupe agnatique descendant en ligne directe (filiation patrilinéaire) d'un fils ou petit-fils de l'ancêtre éponyme commun, Sid Ahmad ar-Rgaybi. Cet ancêtre de référence de second rang est généralement lui aussi éponyme en regard du segment (*fahad*) considéré. On dit qu'un *fahad* réunit les fils de x : les *awlād* x, x étant lui-même un fils ou petit-fils de l'ancêtre, un *wuld* Sid Ahmad. Les *awlād* x sont partagés en

familles étendues qui se réfèrent elles aussi à un ancêtre éponyme commun. La famille étendue est le plus souvent nommée *ahal* y, y étant un fils ou petit-fils de x (6).

SCHÉMA STRUCTURAL
QABILA



Dans la réalité les segments ne sont pas égaux sur le plan démographique contrairement à ce que la symétrie du dessin suggère.

Les familles étendues sont composées de familles restreintes qui constituent les unités domestiques au sein desquelles s'organise la répartition des tâches (production, consommation). Notons que c'est à ce niveau de l'organisation sociale que s'insèrent les esclaves : ils font partie des unités

domestiques. De la famille restreinte à la *qabila* les groupes sociaux se présentent comme une série d'emboîtements successifs de plus en plus larges dont chaque niveau est déterminé par l'appartenance lignagère et la profondeur généalogique. Remarquons que les processus de segmentation n'interviennent pas à chaque génération, mais, en moyenne, toutes les quatre ou cinq générations ; tout dépend de la rapidité de croissance des groupes de filiation (importance des facteurs d'assimilation) ainsi que de la capacité économique des unités territoriales de nomadisation. Lorsqu'il y a saturation des zones de parcours, l'unité de nomadisation doit être allégée, donc scindée. La tendance à la scission est également un phénomène politique résultant des compétitions lignagères internes. Ainsi, au niveau du segment, l'économique (saturation du milieu géographique), et le politique (compétition lignagère) concourent à favoriser les mécanismes de scission des groupes, tandis qu'au niveau de la *qabila*, l'économique (complémentarité des zones pastorales) et le politique (nécessité de constituer une force capable de réaliser le contrôle territorial qui conditionne l'accès aux ressources pastorales) favorisent au contraire la fusion des segments à tous les niveaux effectifs ou potentiels de rupture. Il s'agit donc d'une société « acéphale » dont la structure paraît reposer sur un équilibre de forces contradictoires, équilibre qui peut être réalisé par l'identité de fonctionnement et l'autonomie des éléments qui s'affrontent.

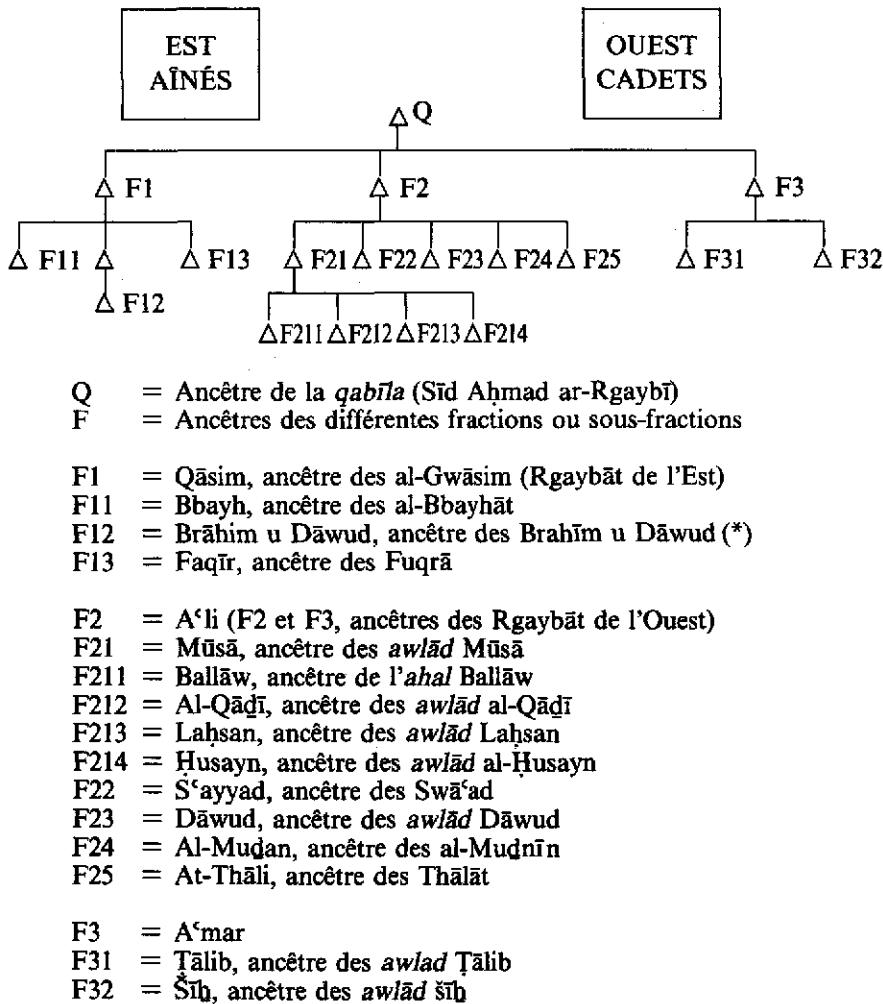
L'identité des segments et l'équilibre des forces, réalisé sans l'intervention d'un pouvoir central, n'impliquent cependant pas le caractère égalitaire de la société. Un tel système peut être, hiérarchisé sans qu'apparaisse pour autant le développement de la fonction de chef, et sans qu'intervienne obligatoirement une force extérieure (pouvoir colonial, États voisins) (7).

Territoire et histoire

La notion de territoire établit un lien privilégié entre la société, son espace et son temps. Elle détermine un réseau complexe d'interrelations entre la vie économique, la vie sociale et la vie politique d'un groupe humain à un moment donné de son histoire. Il n'est pas indifférent, en effet, que le *trāb ar-Rgaybāt* soit situé dans l'Ouest saharien, ni qu'il se constitue entre la fin du XVII^e siècle et le début du XX^e siècle. Sa situation géographique, d'une part, et géopolitique, d'autre part, prédéterminent en partie les choix économiques, sociaux et même politiques des populations qui l'occupent. Il participe à des ensembles spatiaux plus vastes où, d'ores et déjà, l'histoire de l'humanité a mis en place des modes de vie et de pensée, des types d'organisation sociale, des arts et des techniques, qui conditionnent la formation et le développement des groupes sociaux. En ce sens, les *Rgaybāt* n'ont pas de choix fondamentaux à faire. Ils participent à un mouvement de reproduction sociale qui les englobe. De ce fait, approfondir les relations que ce groupe restreint entretient avec son territoire, soit la portion d'espace qu'il contrôle, permet, à travers l'étude d'une réalité concrète, de faire avancer la connaissance générale d'un ensemble culturel beaucoup plus vaste. Les

particularités, furent-elles nombreuses, de l'histoire des Rgaybāt et de leur situation territoriale, doivent être ici envisagées comme les cas de figure conjoncturels d'un système cohérent. Car peut-on construire, en anthropologie sociale, de modèle théorique, sans partir de cas de figure ? Et ne doit-on pas sans cesse revenir des constructions théoriques aux réalités concrètes afin de les remettre sans relâche à l'épreuve des faits ?

SYSTÈME DE FILIATION DES PRINCIPAUX ANCÉTRES DE RÉFÉRENCE DES RGAYBĀT



* *u* est le singulier du terme berbère *ayt* et signifie « fils de ».

La problématique retenue implique une appréhension ordonnée des faits qui met en lumière toute une série des relations. Recherchant la structure sociale à travers l'étude de l'organisation territoriale, il nous a fallu poser un ensemble de questions générales et les confronter avec les faits sociaux qui y répondent.

Tout d'abord on doit s'interroger sur la genèse de ce territoire situé sur une aire géographique qui échappe au contrôle de tout État central. Les conditions d'existence d'un espace territorial impliquent l'organisation d'un pouvoir, d'une force sociale suffisante pour assurer le contrôle effectif de cette portion d'espace. Sans contrôle de l'espace, on ne peut parler de territoire. Le seul fait qu'un groupe humain habite une région et l'exploite n'est pas en soit déterminant. Or, dans le cas du Sahara occidental, qui est, a-t-on dit, un milieu pastoral saturé, l'accès aux ressources ne saurait être libre et indifférencié entre les pasteurs. Les rapports de forces jouent en permanence. Le contrôle de l'espace est donc une des premières conditions de la vie sociale. Car qui dit contrôle dit sécurité, partant, possibilité pour la production de se développer et pour les groupes sociaux de satisfaire leurs besoins élémentaires, donc d'exister. Ceux qui n'ont pas les moyens politiques et militaires de contrôler leur espace pastoral sont dominés par d'autres et sont contraints soit de se soumettre (remettre une partie de leur production aux groupes dominants, renoncer à la priorité d'accès aux ressources pastorales, ce qui peut mettre la survie des familles en danger les mauvaises années) soit de s'exiler. Cette situation oblige donc les individus à former des groupes politiques dont le premier objectif est la constitution et le maintien d'un territoire pastoral. Mais ces groupes sont forcément limités car, au-delà d'un certain nombre d'individus, et compte tenu de l'absence d'organisation étatique, les liens politiques cessent d'être opérationnels si le réseau est trop vaste. Les groupes tendent donc toujours à s'élargir, pour se renforcer et, en même temps, ils se défont d'eux-mêmes, en tant que réseaux politiques, dès qu'ils dépassent un certain seuil. On ne saurait définir avec précision le seuil au-delà duquel le groupe n'est plus viable en tant qu'unité politique. Il varie selon les lieux et les époques. Le nombre des Rgaybāt, selon les sources coloniales, atteint 25 000 à 30 000 âmes à la veille de la colonisation française. Ils sont considérés comme la *qabīla* la plus importante de l'Ouest saharien à cette époque.

Ainsi, comprendre comment les Rgaybāt ont acquis le *trāb ar-Rgaybāt* consiste à retracer la genèse de la *qabīla*, et l'histoire de ses relations avec les *qabā'il* qui occupaient son territoire avant elle. Au-delà de la chronique événementielle, il importe de montrer comment une *qabīla* se forme, précisément, à travers la lutte pour le contrôle territorial. En effet, la politique d'expansion adoptée par les Rgaybāt se traduit au niveau du groupe lui-même (croissance démographique accélérée par les processus d'intégration), et sur le plan spatial. La *qabīla* se constitue au fur et à mesure que son territoire s'élargit. Plusieurs facteurs ont permis cette occupation territoriale : le contexte politique de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et l'organisation

de la *qabīla* en groupe défensif, tout d'abord, puis, offensif. Lorsque la « paix française » bloque le processus d'expansion territoriale tout en ouvrant de nouveaux terrains de parcours aux nomades, on assiste à une déstructuration du groupe.

L'histoire des *Rgaybāt* se confond avec l'histoire du *trab ar-Rgaybāt*.

1. Le terme *hassāniya* est féminin. Nous l'employons en français avec un article masculin, par commodité.
2. Les membres de la *qabīla*, d'origine étrangère, qui ont été intégrés sont nommés ici : « parents assimilés classificatoires ».
3. MOKHTAR ouid HAMIDOUN, *Saint-Louis*, 1952, p. 48.
4. Descendants du prophète Muhammad.
5. Puissante confédération tribale en partie hassānophone du Sud-marocain.
6. Dans certains cas l'on parle plus simplement « des » X et « des » Y en ajoutant parfois à X et Y un suffixe collectif en *āt* : les « fils de *Rgaybi* » sont nommés « *Rgaybāt* », les « fils de *at-Thāfi* », les *Thālāt*, etc. (il existe quelques autres formes collectives comme le montre le nom des « fils de *Faqrī* » : les *Fuqrā*, mais ils sont plus rares).
7. Voir tome 2.

PREMIÈRE PARTIE

**DU « TEMPS DE LA PAIX »
AU « TEMPS DE LA PEUR »**

Le *trāb ar-Rgaybāt* est conceptualisé comme un ensemble spatial qui appartient (« c'est à nous ») collectivement aux Rgaybāt. Ses limites varient au cours de l'histoire. Lorsqu'on interroge des Maures étrangers à la *qabīla*, il est aisément de se rendre compte que les opinions concernant les limites du *trāb ar-Rgaybāt* diffèrent quelque peu en ce qui concerne les plus méridionales, comme le Tiris et certains ergs voisins du massif de l'Adrār. Ces divergences sont à l'image des rivalités intertribales dont témoignent les guerres du passé. Rgaybāt, *awlād Bū as-Sba'* et *awlād Dlaym*, par exemple, déclarent être les maîtres du Tiris. Chacun conteste les prérogatives prétenues par les autres.

Tout au long de l'histoire, les Rgaybāt semblent, par un processus classique, avoir étendu leurs zones de pâturages au fur et à mesure qu'ils devenaient plus nombreux. Cette partie de l'Ouest saharien, qui est la plus désertique, est plus une zone de transition qu'un lieu de résidence. Des groupes y ont effectué, au cours de l'histoire, des migrations du nord vers le sud, dominant temporairement la région qui constituait, alors, et pour une durée limitée, leur territoire. Repoussés généralement des régions plus fertiles des plaines du Sūs et du *wād* Nūn vers le désert, les populations qui s'y installent ou s'y réfugient doivent s'adapter aux rudesses du climat et se spécialiser dans l'élevage camelin. On peut supposer que cette spécialisation est accompagnée, avec le changement radical du mode de vie qu'elle implique, de bouleversements sociaux et idéologiques. Le sens de la progression ne peut alors se faire que vers les riches pâturages d'hivernage du Sud. Vers le nord, la montagne, d'une part, et la densité de la population, d'autre part, constituent un obstacle bien plus difficile à franchir car il obligeraient à une reconversion brutale. Le grand nomade, qui est un conquérant pour les gens du Sud, un brigand ou un protecteur pour les caravaniers, est mal à l'aise dans les régions du *wād* Nūn où il vient troquer son bétail. Lorsqu'il n'est pas un habitué des lieux, il y est bien souvent considéré comme un ignare facile à flouer. Les Rgaybāt disent (1) :

« *Sābil, bayt al-māl*
aw al-ġibla, tawf-u
aw ṣarg bayt an-nār
aw till, lā tṣūf-hu » (1).

L'Ouest est un trésor
Le Sud, va y faire un tour
l'Est est l'enfer (le domaine du feu)
Le Nord ne mérite pas le détour (2).

La première et la troisième de ces affirmations sont à mettre en relation avec le climat : les pâturages de l'Ouest qui apparaissent après les pluies, et plus particulièrement ceux de la Sāgya al-Hamrā' et du Tīris ont la réputation dans tout le pays maure, d'être excellents pour le cheptel camelin. Les habitants du Tīris avaient coutume de dire (3) :

« Possède quatre chamelles et un étalon, change de pâturage tous les quatre jours ; nul besoin de recueillir leur urine sur ton bras : au bout de quatre ans tu auras un beau troupeau (4). »

Plus on s'éloigne de l'océan, plus les températures sont élevées et l'évaporation intense : il n'est donc pas étonnant que les régions orientales soient comparées au domaine du feu. *Al-gibla* désigne les pays soudanais. Pauvres en cheptel camelin, ils intéressaient peu les Rgaybāt. La seule richesse qui s'y trouvait était l'homme noir qui pouvait y être capturé : les bœufs et les moutons ne sont d'aucun profit pour les grands nomades qui ne peuvent les ramener chez eux. Quant au Nord, c'est-à-dire le *wād* Nūn, il représente une zone dangereuse pour les gens du désert :

« Les gens y sont nombreux, assassins et voleurs ; de plus on ne comprend pas leur langue, ce sont des Šluha (Chleuhs) (5). »

Les Rgaybāt ne sont pas les seuls à s'être rendus maîtres de l'Ouest saharien. Le processus qui leur a permis de se multiplier en s'organisant et de se renforcer, a été celui d'autres groupes avant eux :

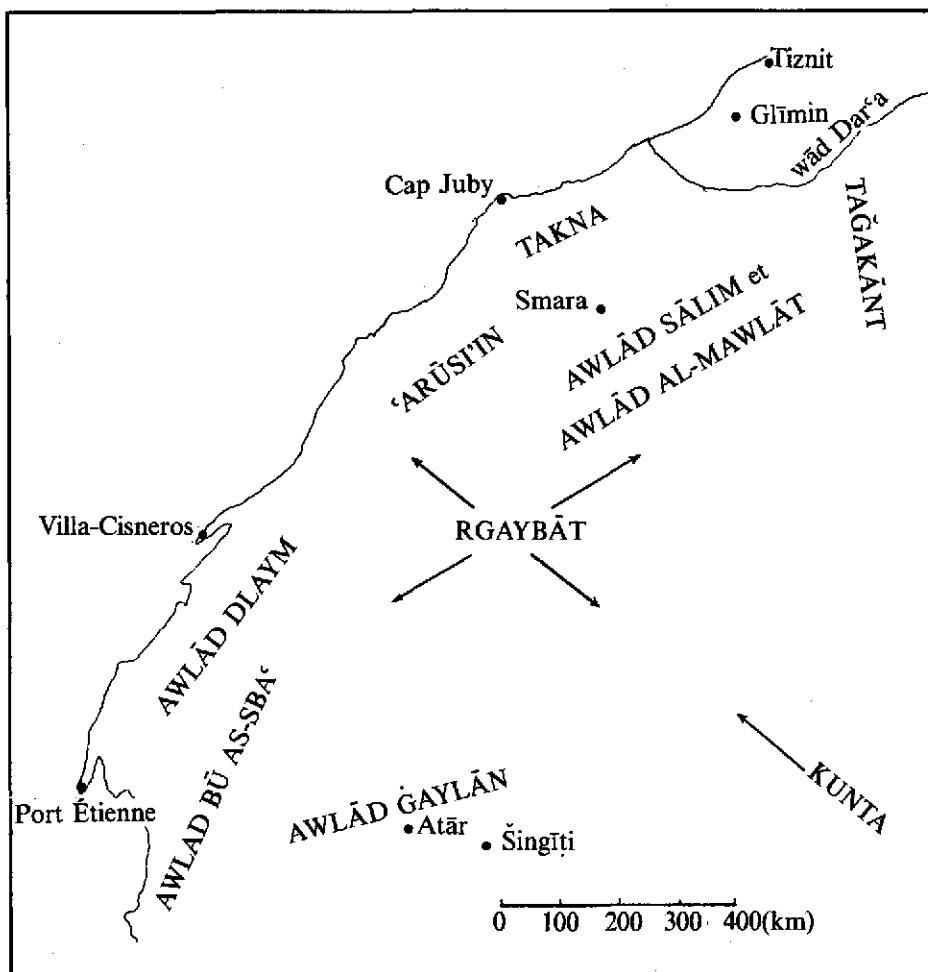
« En somme presque toujours au cours de l'histoire nous verrons les tribus chamelières les plus puissantes groupées en une seule confédération dominant toute la région proprement désertique et s'y cantonnant, les plus faibles et les tribus cavalières tenant la périphérie (bords de l'océan, oasis du nord, steppes du sud) et tournant alors leurs regards vers les pays de sédentaires. Mais aucune confédération ne jouira bien longtemps de la suprématie au désert et celle-ci passera de main en main. La mémoire des maures lettrés conserve ainsi le souvenir de seize groupements qui, tour à tour, ont été les maîtres du Sahara occidental en quelque trois cents ans ; les Chengra aujourd'hui dispersés dans le Sous et le Haouz, les oulad Gendouz réfugiés chez les Tekna de l'oued Noun ; les Abda, installés près de Safi ; les oulad Delim refoulés le long de la côte espagnole, etc. (6). »

Il semble pourtant que, parmi tous ces groupes, les Rgaybāt soient, non seulement les derniers, mais également ceux qui ont conservé le plus longtemps leur hégémonie sur cette région. Les pasteurs qui y nomadisaient avant eux ont toujours, à plus ou moins long terme été rejetés de cette terre ingrate ; soit vers le sud, s'ils étaient riches en troupeaux et assez forts pour s'imposer sur les pâturages sahéliens, soit, exceptionnellement, vers le nord, en réfugiés ou même en conquérants, comme les Almoravides et, nous le verrons, un autre mouvement politico-religieux, au début du XX^e siècle.

Analyser les facteurs internes et/ou externes qui ont permis aux Rgaybāt de constituer ainsi une force économique et militaire et de se maintenir sur cette base territoriale, tel est l'objet de cette première partie.

Carte IV

SITUATION DES TRIBUS AMIES ET/OU ENNEMIES



Principaux groupes avec lesquels les Rgaybāt ont été, au cours de l'histoire, en relations — épisodiques ou continues — amicales ou hostiles.

1. Recueilli par A. CAUNEILLE, Paris, 1946, p. 90.
2. Les Rgaybāt n'utilisent pas les points cardinaux à proprement parler mais se réfèrent à des lieux géographiques plus ou moins étendus. La traduction des directions nommées est donc approximative.
3. D'après Sīd Ahmad *wuld* Alāmīn, lettré maure installé au Caire à la fin du XIX^e siècle et auteur d'une anthologie littéraire, écrite de mémoire, et traduite par A.B. MISKE, Paris, 1970.
4. A.B. MISKE, Paris, 1970, p. 118. Le recueil de l'urine du chameau permet de déceler le *tabūrīt* (trypanosomiase) ; cf. également V. MONTEIL, 1952, p. 44.
5. Tels sont les propos que nous a tenus Fāṭma *mint* al-Ḥalīl, résumant ainsi tout ce que nous avions entendu.
6. F.C. de LA CHAPELLE, Paris, 1930, p. 48.

CHAPITRE I

A L'ORIGINE DE LA *QABILA* (TRIBU)

Le terme de « confédération », utilisé dans les documents des archives coloniales, n'a pas d'équivalent en *ḥassāniya*. Les maures disent : *qabila'* ar-*Rgaybāt*, « la tribu des *Rgaybāt* ». Dans certains poèmes panégyriques chantés par les griots apparaît l'expression : *qabā'il Sid Ahmad*, « les tribus de Sid Ahmad ». Il s'agit ici de l'ancêtre éponyme du groupe, *sayyidī* Ahmad ar-*Rgaybī*, communément appelé *Sid*(1) Ahmad ar-*Rgaybī*. L'utilisation du pluriel exprime, en guise d'apologie, l'importance numérique des différentes fractions qui constituent la *qabila*. De surcroît, cette formulation reflète un aspect de la réalité : si les *Rgaybāt* se présentent, vis-à-vis de l'extérieur, comme une unité politique, il se se conçoivent volontiers, de l'intérieur, comme une pluralité de parents et/ou alliés. Cette volonté d'être « un » face aux autres et « plusieurs » entre soi est conceptualisée et exprimée à plusieurs niveaux (économique, social, politique), la pluralité étant le plus souvent présentée à titre quasi confidentiel (1).

Pas plus le terme de confédération que celui de tribu ne traduit le mot *qabila* de manière satisfaisante. Nous l'utiliserons donc sans le traduire. Notons que la racine arabe dont il est issu, *qbl*, engendre un ensemble de dérivés dont les signifiants sont intéressants à rapprocher. Y sont mêlées les idées de réunion, accueil, responsabilité de l'autre, réciprocité et mariage, ainsi que les notions de vis-à-vis, confrontation, avec une référence au passé, à la continuité et à la noblesse.

I. UN ANCÈTRE FONDATEUR : *SID AHMAD AR-RGAYBĪ*

Il est pratiquement impossible d'affirmer à quelles dates les ancêtres des *Rgaybāt* sont apparus dans l'histoire. Ils prennent de l'importance au XIX^e siècle : en 1853, ils sont reniés à Médine par la délégation de *Singīti* (2). Sur la période qui a précédé les combats victorieux menés par les *Rgaybāt* au XX^e siècle, la mémoire collective est muette. Il faut remonter à l'ancêtre éponyme, *Sid Ahmad ar-Rgaybī* pour qu'à nouveau, récits et légendes affluent.

C'est sans doute en raison de cette absence d'informations que la plupart des auteurs, après s'être penchés sur les traditions relatives à l'ancêtre ont,

également, « sauté » les siècles pour conclure à la simple constatation du passage au grand nomadisme chamelier et guerrier. Certains situent même ce passage à la fin du XVII^e siècle, d'autres au XIX^e siècle, d'autres, au XX^e siècle. Quant à Sîd Ahmad ar-Rgâyibî lui-même, il aurait vécu, selon les auteurs, entre le XIII^e siècle et le... XVII^e siècle.

A. Problème de datation

N'ayant trouvé aucune source extérieure à la tradition rapportée par les Rgâybat eux-mêmes qui mentionne ne serait-ce que le nom de Sîd Ahmad ar-Rgâyibî, nous sommes en droit de nous demander si cet ancêtre fondateur est un mythe ou s'il a eu une existence historique. Aucune indication fondée ne permet de répondre à cette question. Le seul signe tangible en est la tombe qui lui est attribuée et le culte qui s'y déroule. Nous avons rencontré des lettrés qui possèdent par écrit l'arbre généalogique de Sîd Ahmad ar-Rgâyibî, montrant ses origines chérifaines ; mais l'on sait combien l'authenticité de ce genre de documents est sujette à caution. Néanmoins, le plus ancien dont nous ayons eu écho a été recueilli (3) sur une copie retrouvée au début du XVIII^e siècle dans la *zâwiya* de l'*ahâl Sîdi Salah* dans le Dar 'a. Les récits que la mémoire collective conserve sont de l'ordre de la légende puisqu'ils s'attachent essentiellement à relater les miracles réalisés par le saint homme, à démontrer qu'il était un élu de Dieu et qu'il possédait la *baraka* (4).

La plupart des commentateurs se sont contentés de mettre en relation les éléments de ces récits avec des faits historiques bien établis, et notamment à utiliser la mention qui y est faite du sultan « noir », ou « doré » avec lequel Sîd Ahmad ar-Rgâyibî aurait eu affaire. Examinons les différentes affirmations émises afin de les confronter avec les compléments d'information que nos enquêtes nous ont permis de réunir. M. Dupas situe les dates de son existence au XIV^e siècle (5). Il semblerait qu'il ait abouti à cette conclusion en admettant que le sultan cité était Abû l-Hasan 'Alî, souverain mérénide qui régna de 1331 à 1351 et fut, effectivement, nommé le sultan « noir ».

Plus nombreux sont ceux qui optent pour le XV^e siècle et associent l'ancêtre des Rgâybat au mouvement religieux, suscité par le mystique *sûfi* al-Ğazûlî (6), de lutte contre les Portugais dans le Sûs : M. Lesourd (7), V. Monteil et A. Cauneille (8) sont de cet avis. Ce dernier va même jusqu'à donner une date précise pour la naissance de Sîd Ahmad ar-Rgâyibî : 1465 ; date, dit-il, de la naissance d'al-Ğazûlî (9). D'ores et déjà cette affirmation contient une erreur puisqu'al-Ğazûlî est mort en 1465/6. Néanmoins, nous retrouvons l'expression d'une parenté avec le mouvement *sûfîste* dans l'arbre généalogique de Sîd Ahmad ar-Rgâyibî. D'après nos documents, il descendrait de 'Abd as-Salâm ibn Mašîš, qui vécut au début du XIII^e siècle. Or, 'Abd as-Salâm ibn Mašîš fut un mystique (*sûfi*), disciple d'Abû Madyân et maître spirituel d'Abû l-Hasan 'Alî as-Şâdili, fondateur de la confrérie *Şâdiliyya*. Les adeptes de cet ordre le font sortir de l'oubli au XV^e siècle à tel point qu'en 1578, à la bataille des trois rois, la victoire des musulmans sur les chrétiens est attribuée à sa *baraka*. Nous pouvons considérer qu'en donnant à Sîd Ahmad ar-Rgâyibî 'Abd as-Salâm ibn Mašîš comme ancêtre, les généalogistes ont ainsi exprimé la volonté des Rgâybat de se rattacher au mouvement maraboutique de l'époque. Par là même, ils

rejoignent les traditions qui font de la Sāgya al-Hamrā' un centre religieux de résistance (10).

Une troisième hypothèse situe Sīd Ahmad ar-Rgaybī au début du XVI^e siècle. Elle en veut pour preuve l'association des Rgaybāt au mouvement chérifien qui apparut à cette époque. Nous savons, en effet, comment la lutte fut menée par les Sa'diens à l'aide des nombreux disciples d'al-Ğazūlī, et comment, à la fin du XVI^e siècle, tandis que Mawlāy Ahmād al-Maṇṣūr chassait les Portugais de la côte atlantique, se développait, dans le Sud-marocain, le chérifisme qui a constitué, depuis, l'emblème du pouvoir au Maroc. Par rapport au pays maure, ce phénomène reste septentrional puisque les Arabes Ma'qil et leurs descendants ne revendiqueront pas cette origine, à l'encontre de tous les « santons » du nord : 'Arūsī'īn, Kunta, Taġakānt, Rgaybāt, awlād Bū as-Sba' en sont aujourd'hui les témoins en proclamant une origine chérifienne contestable.

J. Asensio (11) affirme ainsi que Sīd Ahmad ar-Rgaybī a vécu au XVI^e siècle et qu'il a eu affaire à Mawlāy Ahmad al-Maṇṣūr, le « Doré » : ad-Dahabī. Lloyd Cabot Brigg (12) va jusqu'à préciser sa date d'arrivée dans le pays : 1503. La position de J. Larribaudo (13) est intermédiaire car c'est le père de Sīd Ahmad ar-Rgaybī dont il situe l'existence au milieu du XV^e siècle. D'après certaines traditions, il y aurait eu, en effet, trois Sīd Ahmad ar-Rgaybī, le deuxième et le troisième étant respectivement fils posthumes du premier et du second. P. Marty (14) a interrogé à ce propos Muhammad *wuld* al-Halīl (représentant des Rgaybāt auprès de la France jusqu'en 1925). Selon ce dernier, c'est le grand-père de l'ancêtre éponyme qui aurait été le grand Sīd Ahmad ar-Rgaybī faiseur de miracles et détenteur premier de la *baraka*. P. Marty affirme que le père des Rgaybāt aurait vécu au XVI^e siècle.

Muhtār *wuld* Ḥamidūn et les lettrés que nous avons rencontrés situent l'ancêtre éponyme au XI^e siècle de l'Hégire soit entre 1588 et 1688. Cette dernière hypothèse corrobore les datations du manuscrit de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy.

Prenons comme hypothèse que Sīd Ahmad ar-Rgaybī a existé et qu'il est l'ancêtre d'au moins une partie des Rgaybāt d'aujourd'hui. Admettons comme vraisemblables les datations du manuscrit de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy :

- *Sīd Ahmad ar-Rgaybī* (le troisième) est né vers 1590 ;
- en 1610 (« à l'âge de vingt ans ») il se retire à Ḥnīga où il a acheté une terre ;
- en 1620, après dix années de retraite solitaire dans une grotte restée célèbre, il se marie et réunit autour de lui de nombreux disciples ;
- il meurt en 1665.

Il est ainsi possible de réintégrer, en les faisant concorder, bien des éléments qui, jusqu'ici, restaient obscurs.

Les Rgaybāt et ṣarr Bubba (15)

D'après les sources et les traditions orales, les Rgaybāt, pourtant d'origine maraboutique, ne participent pas aux luttes des berbérophones contre les arabophones lors de ṣarr Bubba. Aucun texte n'y fait allusion et les *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise* (16) les ignorent totalement. En revanche, elles mentionnent les 'Arūsī'īn, principal groupe zwāyi du nord du

trāb al-Baydān, déjà noté, au XVI^e siècle, par Léon l'Africain (17). Les rapports entre ces *zwāya*, qui se disent chorfa, et les *Ma'qil*, à l'époque, ne semblent pas mauvais. Ils exercent de concert des pressions sur les troupeaux des groupes maraboutiques du futur Trārza (18). Les rivalités ne semblent pas du tout aller dans le même sens ni avoir les mêmes significations dans le nord et dans le sud du pays. Or, les traditions, rapportées par les *Rgaybāt* comme par les 'Arusi' in, affirment que ces deux groupes ont toujours été ensemble dans la guerre comme dans la paix, et cela depuis leurs ancêtres éponymes respectifs qui auraient été amis. Puisque nous prenons en compte les traditions orales comme les traditions écrites, il convient de nous arrêter quelque peu sur cette affirmation avant de l'accepter ou de la rejeter. Si nous l'acceptons, il nous faut, en effet, rechercher une éventuelle participation des *Rgaybāt* à *šarr Bubba* ; si nous la rejetons, nous pouvons expliquer le silence des sources à ce propos.

Rgaybāt et 'Arusi' in

Les 'Arusi' in racontent volontiers que leur ancêtre éponyme, *Sīd Ahmad al-'Arūsī*, serait venu de Tunisie en compagnie de *Sīd Ahmad Bū Qumbur*, l'ancêtre des *awlād Tidrārīn* (19), dans les circonstances suivantes :

« Sīd Ahmad al-'Arūsī avait quitté la Tunisie avec Sīd Ahmad Bū Qumbur. En chemin, ils furent arrêtés par le sultan et emprisonnés. Mais Dieu leur porta secours : un charognard vint les enlever de leur cellule et s'envola en les tenant par la courroie de leurs ceintures. Pendant huit jours, il plana au-dessus de la ville puis, s'en éloigna. Lorsqu'il fut arrivé au-dessus de la Sāgya al-Ḥamrā', c'est-à-dire dans un endroit hors d'atteinte, les ceintures se rompirent et les deux hommes se retrouvèrent par terre. C'est ainsi qu'ils s'établirent dans ce lieu que Dieu leur avait désigné. Ils y rencontrèrent Sīd Ahmad ar-Rgaybī avec lequel ils se lièrent d'amitié (20). »

Les traditions orales, chez les *Rgaybāt* comme chez les 'Arusi' in, et même chez les *awlād Bū as-Sba'* font souvent référence à cette amitié entre les différents ancêtres des uns et des autres, mais il est probable que nous devions l'attribuer aux relations d'alliance *actuelles* qui existent entre *Rgaybāt* et 'Arusi' in. *Stricto sensu*, ces rencontres sont historiquement peu probables si l'on s'en tient aux dates que nous avons retenues (21).

Dans une autre légende recueillie dans la région de Marrakech par E. Doutté (22), *Sīd Ahmad al-'Arūsī* est présenté comme étant le contemporain du sultan « noir » :

Le sultan qui régnait à cette époque était « le sultan noir » ; il avait pour mchāoūri, c'est-à-dire pour introducteur, un certain Sidi Ah'med el 'Aroūci, qu'il chargea d'aller arrêter Sidi Rah'h'al. Le mchāoūri partit donc pour le jbel Lakhdar ; mais en approchant de la montagne, il eut une vision au cours de laquelle il aperçut le paradis même dans lequel se trouvait Sidi Rah'h'al et les sept jeunes filles. Alors, au lieu de l'arrêter, il se fit ermite aussi et partagea la solitude du saint. Le sultan noir, ne voyant pas revenir son mchāoūri donna l'ordre à son premier vizir d'aller le chercher avec mille cavaliers et de le

ramener de force. Lorsque Sidi Rah'h'al et Sidi Ah'med el Arouci, du haut du jbel Lakhdar, virent arriver les cavaliers, le premier dit au second : « Voici des cavaliers qui viennent pour t'arrêter ; ne leur résiste pas, retourne avec eux à Marrakech. Tu seras présenté au sultan noir qui te condamnera à mort ; on te mènera à Jâma' el Fenâ pour exécuter la sentence du sultan, mais lorsqu'au moment de te mettre à mort on te commandera de dire la profession de foi musulmane, tu refuseras de la dire et tu demanderas seulement à prononcer une phrase. On te l'accordera et tu répéteras trois fois : 'And el ouâd, ih'ad 'rou rejouâl », c'est-à-dire : « près de l'oued sont les nobles », les « saints ». A ce moment-là je te sauverai. Les choses se passèrent ainsi ; Sidi Ah'med cria deux fois la même phrase convenue et au moment où elle sortait pour la troisième fois de sa poitrine, on vit Sidi Rha'h'al arriver dans les airs ; il s'abaisse jusqu'à raser le sol, puis empoignant El 'Arouci par sa tekka, c'est-à-dire par le « lacet de la ceinture de son pantalon », il l'enleva rapidement avec lui. A ce moment son genou toucha le sommet de la Koutoubia et le démolit ; aussi est-elle aujourd'hui moins haute d'un tiers qu'elle n'était autrefois. Ils restèrent à planer tous les deux au-dessus de Marrakech pendant trois jours au point qu'une femme qui les voyait dans les airs dit à son mari : « si tu peux me dire quels sont ces deux hommes qui sont en l'air, je te ferai l'abandon de ma dot ! ». Enfin, ils s'envolèrent dans la direction du sud : arrivés à la Seguïet el Hamra, la tekka se cassa et El Arouci tomba. Sidi Rah'h'al lui dit : « Si ta tekka avait été plus solide, je t'aurais porté jusque dans un pays où tu n'aurais eu à craindre ni caïd, ni sultan ». Sidi Ah'med ne se fit d'ailleurs pas de mal et resta parmi les Beni 'Arouïs du Sahara desquels il a pris son nom. »

Une note recueillie aux archives de Nouakchott (23) se fait l'écho d'une version saharienne de cette légende qui a conservé le souvenir de l'intervention de Sidi Rah'hâl :

« Sidi Ahmed O/Ouroussi O/Moulay Omar, originaire du Sahara tunisien, vint à Meknès il y a quelques générations. Il fréquenta les Médersas du Sous, alors très renommées dans le monde musulman occidental. D'une intelligence supérieure il devint un maître réputé dont l'enseignement était très recherché par les Tolba. Convaincu d'avoir donné asile, dans sa zaouïa de Marrakech à une jeune fille qui voulait se soustraire à la convoitise du sultan il fut condamné à mort par la justice de ce dernier. Sur le chemin du supplice, il demanda et obtint, la faveur de s'arrêter pour faire ses ablutions. Après avoir invoqué Allah, il s'éleva dans les airs à la stupeur de tout le cortège, emporté par Sidi Rahal el Boudali, connu sous le nom de Abderrahman el M (24), saint personnage auprès de qui il avait étudié à Meknès. Sid Ahmed el Ouroussi fut déposé par son libérateur dans la Seguia au lieu-dit Ryade. Une mosquée élevée à cet endroit par ses soins devint, de son vivant même, un lieu de pèlerinage très fréquenté. »

Rappelons que Mawlây Ahmad al-Manṣûr a régné de 1578 à 1603. Si nous admettons que Sid Ahmed al-'Arûsî est le fondateur de la zâwiya et l'ancêtre des 'Arûsîn, il est fort peu probable qu'il soit arrivé dans la Sâgâya al-Hamrâ à cette époque, car la présence de cette zâwiya y est attestée, par Léon l'Africain, nous l'avons dit, dès le début du XVI^e siècle ; ce qui signifie qu'elle dut se constituer entre 1460 (date de la mort du fondateur

du mouvement, en Tunisie), ou peut-être quelques années auparavant, et 1500. Si l'on admet, par ailleurs, que l'ancêtre des Rgaybāt est né, après la mort de son père, en 1590, il aurait fallu que ce dernier vécut très longtemps, et de surcroît que Sīd Ahmad al-‘Arūsī fût venu très jeune dans la région pour qu'ils eussent quelque chance de s'y rencontrer... En revanche, s'il y a eu non pas deux mais trois Sīd Ahmad ar-Rgaybī dont les deux derniers sont des fils posthumes, cette affirmation rend vraisemblable la rencontre des deux personnages.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS CONFRONTÉES

P ₁	Les documents, les traditions, les hypothèses nous présentent, au total, trois Sīd Ahmad ar-Rgaybī (S.A.R.) : <ul style="list-style-type: none"> — S.A.R. ₀ : à cheval sur le XV^e siècle. — S.A.R. ₁ : fils posthume du précédent, a vécu au XVI^e siècle ; mort vers 1590. — S.A.R. ₂ : fils posthume du précédent qui aurait vécu de 1590 à 1665. Il est à l'origine des fractions Rgaybāt.
	(Nuance : l'ancêtre éponyme est alors S.A.R. ₀ , S.A.R. ₁ ou S.A.R. ₂).
P ₂	Sīd Ahmad al-‘Arūsī (S.A.A.) est l'ancêtre des ‘Arūsī’ īn et le fondateur de la zāwiya, filiale de la ‘Arūsiyya.
P ₃	al-‘Arūs, fondateur de l'ordre des derviches ‘Arūsiyya est mort à Tunis en 1460.
P ₄	S.A.A., disciple ou descendant de al-‘Arūs venait de Tunisie.
P ₅	śarr Bubba a eu lieu de 1644 à 1674.
P ₆	Les ‘Arūsī’ īn formaient un groupe important à l'époque de śarr Bubba.
P ₇	La zāwiya de S.A.A. est attestée par Léon l'Africain au début du XVI ^e siècle.
P ₈	S.A.R. ₀ est un contemporain de S.A.A..
P ₉	S.A.R. ₁ est un contemporain de S.A.A..
P ₁₀	S.A.R. ₂ est un contemporain de S.A.A..

QUESTION N° 1 : Les Rgaybat ont-ils pu participer à śarr Bubba ?

RÉPONSE : En vertu de P₅ et des dates de S.A.R.₂, cette participation était impossible : il n'y avait pas encore suffisamment de Rgaybāt entre 1644 et 1674 pour que ceux-ci puissent jouer un rôle quelconque dans la guerre.

QUESTION N° 2 : Est-ce que S.A.A. a pu rencontrer S.A.R. et lequel ?

RÉPONSE : En vertu de P₁₀, incompatible avec P₇, S.A.A. peut avoir été contemporain de S.A.R. ₀ ou - mais les limites chronologiques sont étroites - de S.A.R. ₁.

D'autres traditions orales rapportent que Sid Ahmad al-‘Arūsī, Sid Ahmad ar-Rgaybī et sept frères, ancêtres des *awlād Bū as-Sba'*, qui sont enterrés dans la Sāgya al-Hamrā', auraient participé à la lutte contre les Portugais. Nous sommes mal renseignés sur l'occupation portugaise dont l'impact dans la région dut être grand. L'ampleur du mouvement religieux de résistance qu'elle provoqua eut certainement des incidences directes et/ou indirectes sur les populations du Sahara nord-occidental puisqu'elle réussit à chasser des mémoires l'épopée glorieuse des Almoravides : les groupes actuels se considèrent, en quelque sorte, issus de ce mouvement religieux.

C'est finalement ce que nous retiendrons de la pauvreté de notre corpus d'informations historiques : le discours flou, parfois mythique, reflète à la fois des faits passés et des situations inscrites dans l'espace contemporain, et qui cherchent à se justifier en se raccrochant, par la ligne du temps, à l'origine des groupes.

B. Ce que Sid Ahmad ar-Rgaybī a donné aux Rgaybāt : nom, noblesse, territoire

Le nom

Le nom de la *qabīla*, « Rgaybāt » vient évidemment du nom d'Ahmad ar-Rgaybī. Les explications les plus diverses nous ont été fournies sur l'origine de ce nom. Les traditions orales font état d'une légende qui présente le premier Sid Ahmad ar-Rgaybī portant au cou une corde au moyen de laquelle, disait-il, le prophète devait le conduire au paradis. Un autre récit associe ce mot à la peau du cou d'un chameau dans laquelle aurait été taillé le sac qui devait lui servir à recueillir du sable pour le transformer en or. En effet, le terme *raqaba*, en arabe classique, signifie « cou » et « esclave ». D'autres disent simplement que le Rgaybī était le fils de Sid Ahmad le chérif enterré à Ragba.

A ce propos une interprétation fantaisiste a été donnée à P. Marty :

« Quant à leur ancêtre éponyme, il tenait lui-même son nom de son pays d'origine. La tradition rapporte, en effet, qu'il venait du pays Reguiba situé au sud du Tagant, entre le Gorgol espagnol et l'Aoukar du Hodh. La tribu Rgueibat vit complètement en dehors de ce vaste territoire, qui porte aujourd'hui encore le nom de Regueiba et qui est parcouru par plusieurs fractions maraboutiques et guerrières du Tagant et du Gorgol(25). »

Les Rgaybāt ne viennent certainement pas de cette région méridionale du Tagant : toutes les légendes concordent sur le fait que Sid Ahmad ar-Rgaybī venait du nord. De surcroît, les nombreux liens de parenté que nous avons remarqués avec le chérifisme, le Gazūlisme, et tout ce qui rattache les ancêtres des Rgaybāt au Maghreb corroborent largement cette opinion. On retrouve d'ailleurs ce nom de *ragba* dans la toponymie maghrébine et maure : c'est en fait un terme géographique courant qui désigne soit une gorge, soit, plus souvent, un col. C'est, en plus, un nom répandu (Bourguiba par exemple).

Quelle que soit l'origine du nom de *Sid Ahmad ar-Rgaybī*, nous retiendrons l'utilisation du terme générique « *Rgaybāt* ». Ce nom crée un dénominateur commun qui permet non seulement de reconnaître ses descendants, mais tous ceux qui s'y sont associés. Pour qu'un étranger puisse se dire *Rgaybī*, qu'il soit membre de la *qabīla* des *Rgaybāt*, il lui faut se soumettre à un processus d'intégration qui donne lieu à un écrit. Cet écrit consigne un acte entre personnes et situe la place des (ou du) nouveaux venus au sein de la coresponsabilité des membres de la communauté. Disons, pour simplifier cette première approche de la *qabīla*, qu'elle est une association d'individus, que « *Rgaybāt* » est le nom de cette association, et que les lettres ou signes dont les éleveurs marquent leur bétail en sont le sceau.

La noblesse

Au XVI^e siècle, le nord-ouest du futur *trāb ar-Rgaybāt* est troublé à la fois par l'occupation portugaise et, sur la frange saharienne, par ceux des Arabes Ma 'qil qui n'ont pas encore franchi la zone désertique pour s'implanter dans les futurs émirats maures. Il n'est pas étonnant, donc, de voir les populations se regrouper autour de personnages religieux. C'est un processus classique de défense. Il n'est pas étonnant non plus de voir fleurir les *zāwiya* : elles sont liées au développement des nouvelles confréries, à la guerre sainte, et à ce même souci de défense vis-à-vis des Arabes bédouins. Que tous ces chefs de *zāwiya* soient chorfa ou cherchent à se faire passer pour tels n'est pas fait pour nous surprendre : c'est précisément ce phénomène qui permit le ralliement des forces éparses. L'origine chérifienne des *Rgaybāt* est d'ailleurs contestée en pays maure, et surtout par leurs anciens ennemis, les *awlād Gaylān* de l'*Adrār*. Ces derniers disent volontiers que S.A.R.² n'est pas le fils posthume de S.A.R.₁ : ses disciples auraient contraint une femme enceinte à le déclarer comme géniteur. Ce subterfuge aurait permis au petit noyau de familles constitué autour de S.A.R.₁ de récupérer l'étiquette chérifienne et la *baraka* qu'elle contient naturellement. Remarquons que ces critiques ne mettent en doute ni l'existence de S.A.R.₁ ni même la noblesse de ses origines. Pourtant, l'exactitude de sa généalogie est peu probante. De plus, on le dit descendant de 'Abd as-Salām ibn Mašīš, or :

« *On ne connaît guère (de ce dernier) que sa généalogie qui, à travers quelques ancêtres aux noms typiquement berbères, le rattache à la famille du Prophète* (26). »

Une confrontation des généalogies des chorfa idrissides avec l'arbre généalogique de S.A.R.₁ met en évidence la fragilité de la thèse soutenue par les *Rgaybāt* au sujet de leur origine chérifienne, voire de leur origine arabe. Mais notre propos n'est pas là. Ce qui nous importe, au-delà des réalités biologiques, sont les réalités sociales : tout descendant de *Sid Ahmad ar-Rgaybī* (c'est-à-dire une partie seulement des *Rgaybāt*), se pense chérif. A l'extérieur de la *qabīla*, dans les milieux où le détail des généalogies familiales de chacun est mal connu, ceux qui acceptent de considérer S.A.R.² comme chérif perçoivent à peu près tous les *Rgaybāt* comme des descendants

du Prophète. Le fait que la manipulation des généalogies soit un phénomène courant, voire général, n'implique pas pour autant la mauvaise foi : la mémoire collective est profonde dans certains cas et curieusement courte dans d'autres. Il est évident que les lettrés Rgaybāt les plus cultivés ne mettent pas en doute l'authenticité de leurs documents et de leurs traditions, *a fortiori* la grande masse quasi illettrée des éleveurs. Les mécanismes idéologiques fonctionnent donc aussi bien que s'il s'agissait d'une vérité absolue. La noblesse des Rgaybāt, noblesse suprême, en l'occurrence, est un fait social reconnu et évident pour chacun d'entre eux. Les critiques les plus fondées émises à ce propos sont évacuées en tant que médisances, jalousie, ignorance, etc. de ceux qui les émettent, sans laisser place au moindre doute dans les esprits. Or c'est cette conviction profonde qui nous paraît essentielle. C'est elle qui engendre une attitude positive en ce sens qu'elle donne au groupe les meilleurs atouts psychologiques de réussite : en terre d'islām, celui qui descend du Prophète, même s'il a une vie matérielle difficile, se sent supérieur aux autres car il a quelque chose de plus qu'eux, une chance supplémentaire de réussir sa vie et d'accéder à l'éternité. Il part, en quelque sorte, gagnant. Et les autres, même s'ils ne l'expriment pas, le reconnaissent. Cela est insuffisant pour faire la fortune matérielle, politique et spirituelle des chorfa, mais peut les aider à la réaliser. Et, de toute façon, un chérif, même vaincu (sauf si c'est par un autre chérif) restera intérieurement persuadé de sa supériorité vis-à-vis de son vainqueur. Cette conviction est une arme idéologique puissante, ce qui explique pourquoi les ennemis des Rgaybāt ont cherché à les atteindre en critiquant leurs revendications chérifiennes. N'oublions pas qu'en pays maure, comme dans toute communauté peu peuplée où tout le monde se connaît, du moins de réputation, les nouvelles circulent aisément, et l'opinion publique, si elle ne s'exprime pas par des bulletins de vote, a au moins, sinon plus, d'influence que dans les États modernes. Les Rgaybāt se prétendent, et donc agissent, en tant que chorfa. Leurs prétentions reposant sur des documents contestables sont, par certains, contestées, et l'opinion publique, malgré toutes les informations qui circulent, est, en dernier ressort, influencée par les faits : celui qui n'est pas certain de l'origine noble des Rgaybāt n'aura plus de doutes après une victoire de ceux-ci, et remettra à nouveau ses certitudes en question s'ils subissent un revers militaire grave ou une calamité naturelle.

De la même façon, Sīd Ahmad ar-Rgaybī a en partie prouvé à l'opinion publique son origine glorieuse en démontrant, dans sa vie même, qu'il possédait la *baraka*. Il n'était pas maître de confrérie : il aurait été affilié à un ordre religieux (*Gazūliyya* ?) sans pour autant avoir le pouvoir d'y affilier son entourage. Il était simplement un saint homme, un *wāli*, pieux, sage, quelque peu devin, guérisseur et faiseur de miracles. Sa réputation de sainteté transmise par le récit des prodiges qu'il a accomplis, jointe à son arbre généalogique pieusement conservé de générations en générations, constituent l'héritage idéologique sur lequel est fondé la noblesse de ses descendants. M.S. *wulđ 'Abd al-Hayy* rapporte ainsi les dernières volontés de Sīd Ahmad ar-Rgaybī :

« Lorsqu'à l'âge de 75 ans, il sentit la mort approcher il recommanda à ses enfants de ne marier ses filles qu'à des savants, des religieux ou des šurfā' et de n'épouser eux-mêmes que des šarifā'. Il les menaça de sa malédiction s'ils n'exécutaient pas ses dernières volontés et perdaient leur qualité de šurfā' (27). »

Le territoire

Les Rgaybāt se déclarent, encore aujourd'hui, propriétaires (collectivement) d'une portion de l'espace géographique qu'ils parcourent. Ils affirment volontiers que le *trāb ar-Rgaybāt*, la terre qu'ils possèdent, s'étend du *wād Dar'a*, au nord, au cap Blanc (Nouadhibou), au sud, et de la septième vague de la mer, à l'ouest, au puits d'al-Gsayb, à l'est. Cet ensemble incluerait donc tout le bassin de la *Sāgya al-Hamrā'*, le *Zammūr*, le *Tīris*, la région de *Tindūf*, le sud de l'erg *Igīdi*, le *Hank*, le sud de l'erg *Šaš* et s'étendrait jusqu'aux confins de l'*Azawād*. Pour appuyer ces prétentions, ils invoquent ce qui est, pour eux, un fait historique : l'achat du *trāb ar-Rgaybāt* au sultan noir par *Sīd Ahmad ar-Rgaybāī* lui-même.

Les traditions rapportent le fait à travers des légendes qui varient dans le détail. Il y est toujours question d'un achat de terre, mais les limites de cette terre changent d'une version à l'autre, ainsi que le déroulement des événements qui ont abouti à cette transaction. La personnalité du sultan est mythique. Certains récits disent qu'il est venu dans le *wād Dar'a* en personne, d'autres qu'il y a envoyé des émissaires. Toutes les traditions s'accordent sur le fait que *Sīd Ahmad ar-Rgaybāī* a accompli un miracle en métamorphosant du sable, ou des pierres, en or, afin de payer le sultan. Parfois il s'agit de charges de chameau, d'autres fois de sacs confectionnés dans la peau du cou (*ragba*) du chameau, etc. Ce qui nous intéresse plus ici sont les divergences qui apparaissent à propos des limites de cette terre. Celles que nous avons citées ci-dessus correspondent à peu près à l'extension des zones de nomadisation dans lesquelles les Rgaybāt avaient établi, par la force, leur prééminence, à la veille de la pénétration coloniale en Mauritanie. Elles déterminent le *trāb ar-Rgaybāt* à cette époque, et nous verrons plus loin qu'on ne saurait parler de « propriété » à ce propos. Elles traduisent un discours idéologique qui tend à affirmer la domination politique des Rgaybāt sur leur territoire, en revendiquant (avec quelque mauvaise foi) un droit qu'ils ne sauraient avoir puisqu'il n'existe pas dans la législation musulmane. Selon, donc, que les récits modifient plus ou moins la tradition originelle, ils élargissent plus ou moins les limites du territoire acquis par l'ancêtre. Nous retiendrons la version de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* qui paraît la plus plausible, dans l'hypothèse où nous admettons qu'une transaction de terre a réellement eu lieu :

*« Il arriva, à l'époque des migrations, chez les bani *Hafyān* qui sont les habitants du pays. Il reconnut en eux des gens valeureux et secourables que beaucoup viennent voir de très loin et qui ont un vif respect pour les personnages religieux.*

*Ils l'accueillirent avec considération et vénération, lui firent des dons et l'entourèrent d'un grand respect. Il quitta le wādi *Dar'a* pour s'installer chez*

eux à l'âge de vingt ans et descendit dans des gorges nommées Harawi⁶. Il leur acheta, avec 60 quintaux d'or la terre qui s'étend de là jusqu'à as-Sbayka, un wādī à côté du mont Zayni, sur la côte jusqu'à la 7^e vague de la mer. Sur certains actes, on trouve marqué 7 « rejets ».

Il leur ordonna d'aller chercher une balance pour peser l'or, prit des pierres et les mit sur le plateau. D'après ce qu'on dit les pierres se seraient transformées en or. Cela eut lieu en 1020 de l'Hégire (28). »

Remarquons immédiatement qu'il ne s'agit pas ici de sultan mais des habitants de la région. Nous n'avons trouvé aucune trace de ces mystérieux *banī Hafyān* dans la littérature. Le pays était à l'époque contrôlé par les Takna. Notons ensuite que les limites des terres achetées sont modestes, relativement aux affirmations des traditions orales qui circulent actuellement. Enfin, la transaction est plausible, puisqu'il s'agit de terres cultivables en ce sens qu'elles sont régulièrement arrosées, et que jusqu'à présent des populations y pratiquent une agriculture de décrue aussi souvent que les pluies le permettent. Par ailleurs, beaucoup d'anciens racontent que leurs ancêtres pratiquaient l'agriculture (29).

D'après *Sīdī wuld M.S. wuld 'Abd al-Hayy*, l'acte de vente aurait été conservé jusqu'à nos jours dans la *Sāgya al-Hamrā*. Les circonstances politiques actuelles ne nous ont pas permis d'y avoir accès.

En 1610, l'ancêtre des *Rgaybāt* achète donc une terre cultivable dans la *Sāgya al-Hamrā*. A sa mort, en 1665, ses enfants héritent de son domaine. Puis, de générations en générations, au fur et à mesure que *de facto* ce territoire s'agrandit au gré des conquêtes, les descendants de *Sīd Ahmad ar-Rgaybī* entérinent par leur discours cette extension de leur « propriété ». Chacun peut ainsi se forger, dès son jeune âge, une tranquille conscience de son bon droit sur un espace qu'on lui a dit avoir été acheté, et même payé en or, par son ancêtre, car telle fut la volonté de Dieu.

Le nom permet à des éléments disparates de la population de constituer un groupe connu qui se distingue des autres : il y a les *Rgaybāt* et les non-*Rgaybāt*. La noblesse permet à l'individu de se situer au sein de la société maure, et même de la communauté musulmane tout entière. La terre dont ils héritent permet aux *Rgaybāt* de concevoir un discours idéologique qui tend à reproduire, à chaque génération, le sentiment d'un droit sur une portion de l'espace géographique aux limites fluctuantes. L'individu ne peut donc remettre en question son appartenance à la *qabīla*, son statut social, ni son lien à l'espace géographique, sans porter immédiatement atteinte à sa propre identité. En conséquence, pour chacun, la *qabīla* est une et indivisible et le *trāb ar-Rgaybāt* est, et doit rester, inaliénable. C'est ce que nous assuraient, en 1975, dans le *Zammūr*, de vieux *Rgaybāt* qui exprimaient ainsi leur refus d'admettre les réalités du passé proche et/ou leurs espoirs, voire leurs certitudes, dans une perspective d'avenir. Aujourd'hui, à cette conception « tribale » de la société comme de l'espace, s'est substituée une autre qui lui ressemble étrangement : le groupe s'est élargi pour devenir ce

peuple sahraoui dont l'opinion internationale a du mal à cerner les contours, et la terre, le territoire de ce peuple, s'inscrit, pour des raisons historiques, à l'intérieur des frontières coloniales espagnoles. Dans les consciences individuelles, et malgré le discours révolutionnaire, il n'y a pas véritablement de rupture au niveau, du moins, de la relation idéologique qu'entretient le groupe avec son espace géographique.

II. DES PROTECTEURS : LES TAKNA

Les premiers Rgaybāt sont, au début du XVII^e siècle, les enfants de Sīd Aḥmad ar-Rgaybī autour desquels gravitent les premiers disciples, ou fidèles — puisqu'il ne s'agit pas d'une confrérie — du saint homme. Ce noyau initial est installé aux environs du *wād* Sbayka, dans la Sāgya al-Hamrā', c'est-à-dire, à l'époque, dans le pays Takna :

« Le pays "TEKNA" désigne, contrairement à ce que pense la littérature coloniale, l'ensemble du territoire occupé dans l'histoire de l'existence confédérale par les TEKNA : les Aīt JMEL à l'ouest, les Aīt EATMAN à l'est. Les nomades occupaient le Nord-Ouest du Sahara occidental (la Seguia el hamra) et les sédentaires du nord habitaient le Oued Noun et le Bani occidental. La seconde moitié du XIX^e siècle voit se vider la partie nomade de ses occupants ; la presque totale disparition du commerce caravanier, conséquence du développement du commerce maritime a provoqué la désarticulation profonde de la dynamique interne, d'où le rétrécissement de l'espace TEKNA puisque les nomades ont émigré vers le nord (30). »

Rappelons que cette population est issue d'une fusion à partir du XIII^e siècle entre des Berbères sédentaires et/ou semi-nomades avec quelques éléments arabes Ma'qil cavaliers et guerriers. Les *ayt* Lahsan, groupe Takna important, constituent les premiers « supporters » de Sīd Ahmad ar-Rgaybī.

Une légende rapporte que Lahsan, l'ancêtre des *ayt* Lahsan, aurait été esclave du sultan (« noir » ou « doré » selon les récits). Sīd Ahmad ar-Rgaybī l'aurait racheté au sultan et libéré. Comme dans le cas de Sīd Ahmad al-'Arūsī, cette version des faits ignore la concordance des temps : Lahsan, s'il a existé, n'a jamais pu rencontrer Sīd Ahmad ar-Rgaybī, qu'il s'agisse de S.A.R.₂, S.A.R.₁ ou même S.A.R.₀. D'après V. Monteil (31) Lahsan était le fils de l'ancêtre général des Takna, « Eutmān *ibn* Manda » qui vécut... au XI^e siècle. Cette légende traduit plutôt les liens religieux qui attachent les *ayt* Lahsan aux Rgaybāt à l'aube de leur histoire, et justifie idéologiquement certaines circulations de biens (dons aux chorfa) qui ont matérialisé ces relations. Certains s'appuient sur ces traditions et ces échanges pour affirmer que les Rgaybāt étaient les « marabouts » des Takna. Chez ces derniers on entend volontiers dire, au contraire que les Rgaybāt étaient leurs « tributaires ». Cela provient du fait que les Rgaybāt, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ont dû payer, à certains groupes Takna, un tribut de protection, ce que la plupart d'entre eux refusent aujourd'hui de reconnaître. Dans la mesure où, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le sort des Rgaybāt est lié à celui des Takna,

le *trāb ar-Rgaybāt* de cette époque ne constitue pas un territoire souverain au sens politique du terme. Il est intégré dans un ensemble organisé dont il est nécessaire de comprendre les principaux rouages. Enfin, il est possible de montrer comment l'émergence politique des Rgaybāt correspond à la décadence économique du pays Takna, décadence qui a permis au *trāb ar-Rgaybāt* de devenir un territoire vaste et autonome.

A. Dualité de la population Takna

Les Takna sont considérés, en pays maure, comme des *Baydān*, et sont classés *hassān* ; ce sont donc, d'après les traditions, des Arabes guerriers. Ils se distinguent cependant des autres *hassān* en ce qu'ils sont spécialisés dans le commerce, et qu'une partie d'entre eux sont sédentarisés dans des villages. Nous retrouvons ici la dominance de l'idéologie pro-arabe en pays maure : l'élément berbère qui constitue ces populations est occulté. Pourtant cet élément berbère, qui a donc été en partie assimilé (et non vassalisé), est resté présent, puisqu'il a quasiment imposé à l'ensemble ses institutions et qu'il a conservé l'usage de sa langue (beaucoup de Takna sont bilingues). Déjà, à l'époque d'Ibn Haldūn, les groupes arabes s'étaient intégrés dans les réseaux d'alliance et/ou de rivalité des nomades berbères de ce qu'on nommera plus tard le pays Takna. En effet, le terme de Takna serait d'origine berbère (« co-épouse »).

A la fin du XVI^e siècle, il est probable que la confédération Takna, en tant que telle, existait déjà sous la forme qu'elle a conservée : une douzaine de *qaba'il* partagées en deux ligues ou réseaux d'alliances (*laff*) opposés et distincts : les *ayt aġ-Għal* et les *ayt 'Aṭmān*. *Laff* est un terme arabe qui désigne le rassemblement de gens d'origine diverse. Il provient du verbe *laffa* qui signifie « joindre », « réunir », « mêler ». Il s'oppose au terme *našr*, « dispersion », « dissémination ».

Dans cette forme d'organisation politico-sociale que nous retrouvons dans l'ensemble du monde chleuh, certains ont voulu voir l'écho des deux éléments constitutifs, arabe et berbère, de cette population :

Les deux leff Tekna seraient, d'après La Ruelle, les héritiers de deux groupements ethniques, l'un berbère (Aït Ēatman) l'autre arabe ma'qil (Aït aġ-jmel). En tout cas, les "chameliers" sont bien plus arabisés que les Aït Ēatman. Ils correspondraient en somme, aux deux éléments constitutifs des Tekna : berbères guezzoula et conquérants Ma'qil Dwi-Hassān (invasion vers 1253). C'est aussi ce qui explique que la filiation des Tekna soit souvent (Aït Lahsen et Aït Usa en particulier) arabe au premier degré et berbère au second du type x uld y u z. La confédération elle-même devrait, selon La Ruelle, son nom à cette double origine (Tekna, en tašelhit signifie co-épouse (32). »

Bien que nous n'ayons pas effectué nous-mêmes d'enquêtes en pays Takna nous pensons pouvoir avancer, à l'encontre de ces affirmations, deux critiques

principales. La première concerne la distinction entre les éléments arabe et berbère. Nous avons parlé, à ce propos de *fusion*. Il est peut-être possible, par l'étude des groupes purement berbères (s'il en reste...) et d'autres purement arabes (en Arabie) de chercher à distinguer quelques éléments culturels arabes et berbères. Nous pouvons tenter de reconnaître, dans les pratiques des populations issues de la fusion de ces deux civilisations, des éléments berbères et des éléments arabes.

Pourtant, il nous semble important de souligner qu'à partir du moment où le temps historique a entraîné l'arabisation des berbères et la « berbérisation » des Arabes, c'est commettre une grave erreur que de vouloir à tout prix nier le résultat de cette fusion et chercher à en extirper les deux aspects originels pour les séparer. Cette attitude nous paraît négative, voire dangereuse, et être généralement le fruit d'un jugement de valeur peu scientifique ; qu'il soit le fait de l'idéologie colonialiste ou néo-colonialiste, qui a voulu voir le Bien dans tout ce qui était authentiquement berbère et le Mal dans ce qui était d'origine arabe, ou même des idéologies locales qui procèdent de façon inverse, en associant la Noblesse à la culture arabe. Décrire ces populations en partant implicitement de ces postulats ne peut aboutir qu'à l'incompréhension et à l'erreur. Dès le XIV^e siècle, les groupes arabes se sont divisés et opposés en s'associant aux *laff* rivaux déjà existants, des Berbères *Gazūla*. Il paraît donc vain de vouloir absolument, six siècles plus tard, comprendre les alliances politiques en fonction d'une dichotomie qui n'existe pas à l'origine. De surcroît, à vouloir associer systématiquement les deux partis aux deux entités fictives arabes et berbères, on risque d'aboutir à une représentation rigide du *laff*.

B. Dynamique du système des *laff*

Chacun des deux réseaux d'alliances comporte un noyau stable : les *Azwāfid* sont à la base des *ayt 'Atmān* et les *ayt Lahsan* dominent les *ayt ag-Gmal*. Autour d'eux, gravitent le reste des populations en fonction de leur assise territoriale et de leurs éventuels déplacements. Des événements contingents peuvent provoquer le passage d'un groupe, voire même d'une famille, d'un *laff* à l'autre (33).

C'est précisément cette souplesse de l'organisation qui permet le maintien d'un certain équilibre de la structure politique, et empêche l'émergence d'un pouvoir central unique : chaque *laff* est constitué schématiquement de deux types d'opposition complémentaires, groupes protecteurs/groupes protégés et groupes sédentaires/groupes nomades. Nous avons choisi d'utiliser le terme quantitativement non défini de « groupe » parce qu'il permet de faire référence, aussi bien à une famille (groupe d'individus), qu'à la fraction (groupe de groupes d'individus) ou au clan, ou même à la confédération tout entière (groupe de groupes de, etc.). Effectivement, les protégés peuvent être une ou plusieurs familles, une *qabila* entière. La relation protecteurs/protégés ne recoupe pas la relation sédentaires/nomades : parmi les sédentaires comme parmi les nomades il y a des protecteurs et des protégés. De même, les protégés d'un groupe sédentaire peuvent être indifféremment sédentaires ou nomades comme ceux du protecteur nomade. Il est même

possible d'avoir deux protecteurs, chez les nomades et chez les sédentaires, dans un *laff* et dans l'autre. Les deux principes fondamentaux du fonctionnement de cette relation protecteur/protégé sont, nous semble-t-il, les suivants :

- la liberté du protégé de choisir son ou ses protecteurs et surtout d'en changer ;
- l'absence de statut du protecteur comme du protégé : un protecteur perdant ses biens peut demander la protection d'un autre et le protégé (chef de famille ou représentant d'un groupe plus vaste) ayant acquis de la puissance (financière, religieuse ou militaire) peut devenir protecteur.

Le mouvement qui incite sans cesse les protégés à changer de protecteurs dynamise ainsi la compétition des principaux groupes protecteurs et constitue un frein à l'émergence d'une hiérarchisation sociale rigide, empêche la stabilité héréditaire des status.

La relation entre nomades et sédentaires est également complexe, parce qu'à la fois contradictoire et complémentaire : d'une part, la supériorité militaire des nomades, à l'époque pré-coloniale, est limitée parce que ce sont les habitants des *qsûr* qui, seuls, peuvent leur procurer des armes à feu ; d'autre part, l'irrégularité du climat saharien les oblige à se réfugier chez les sédentaires en période de sécheresse. Ils pourraient s'y imposer par la force comme leurs congénères l'ont fait partout et de tous temps. Mais il est un facteur essentiel qui lie, chez les Takna, les intérêts du sédentaire à celui du nomade : c'est le commerce. Nous n'insisterons pas sur les échanges locaux des biens de l'agriculture contre les biens de l'élevage : presque tous les Takna étaient en même temps agriculteurs et éleveurs dans des proportions qui variaient selon la latitude de leurs zones résidentielles respectives. Par ailleurs, presque tous étaient également petits commerçants : ceux du nord approvisionnaient les populations de l'Anti-Atlas tandis que ceux du désert exerçaient une activité de marchands ambulants passant de campements en campements dans tout le nord-ouest du *trâb al-Baydân*. Nous évoquons ici le commerce transsaharien qui a fait pendant plusieurs siècles la prospérité du pays Takna : le sédentaire organise les marchés, monopolise le trafic de certains produits, écoule la marchandise ; le nomade fournit les chameaux, les caravaniers les guide et, surtout, veille à la sécurité des hommes, des bêtes et des marchandises. Pour ce fait, il doit contrôler les pistes, par leurs points-clef et entretenir sa supériorité militaire sur les autres groupes nomades non Takna de la région, afin d'en être l'allié/protecteur privilégié. Cette complémentarité, si elle permet aux entreprises commerciales de bien fonctionner, engendre également des rivalités nouvelles entre nomades et sédentaires. Rivalités économiques d'abord : comment partager les profits ? Rivalités politiques ensuite : qui va dominer ? Le nomade dispose de la supériorité militaire qui lui permet de contrôler un territoire étendu. Le sédentaire jouit du privilège de sa sédentarité qui implique un contrôle plus aisément de son espace territorial et la possibilité de concentrer ses forces en ces points stratégiques que sont les villes-marchés.

Cette multiplicité de forces antinomiques engendre une multitude de forces vives, une activité permanente de tout le monde, à tous les niveaux, une quantité d'énergie dépensée tant dans les opérations économiques que dans le jeu politique. Cette énergie, qui pourrait se perdre en une accumulation d'entreprises dispersées, est en fait admirablement drainée par l'organisation dichotomique de la société en *laff*. Il s'agit de réunir les gens et d'éviter la dispersion des forces économiques et politiques qu'ils constituent par leur action permanente. Ce jeu des forces multiples, contradictoires et complémentaires, serait en effet vite réduit si le noyau central d'un seul des réseaux d'alliance, le groupe qui en est la force politique dominante et stable, parvenait à exercer une autorité de plus en plus incontrôlée. C'est d'ailleurs un peu ce qui se passera lorsque l'administration du pays Takna, par le pouvoir central colonial et marocain, y introduira l'institution de ses *qā'id*.

L'existence de deux *laff*, donc, au niveau suprême comme à la base, de deux forces principales, permet le rassemblement et la convergence des rivalités comme des complémentarités. La fluidité des alliances permet à toutes les forces qui sont perpétuellement en mouvement de se reconstituer.

Un dernier point est essentiel pour comprendre comment ces deux forces principales sont liées : le contrôle du territoire. Il est en effet indispensable aux Takna, s'ils veulent exercer, sur le commerce transsaharien du Sud-marocain, leur monopole, de dominer à la fois l'ensemble du *wād* Nūn et les pistes transsahariennes, afin de pouvoir y établir paix et prospérité (34). Les rivalités principales des deux *laff* sont donc en relation avec une assise territoriale nécessairement orientée selon l'axe est/ouest, puisque les alliances des sédentaires et des nomades impliquent une complémentarité nord/sud d'assistance.

Les deux *laff* de l'organisation politique Takna sont ainsi particulièrement féconds : ils permettent de maintenir les équilibres sociaux sans pour autant les figer, ils concentrent les forces vives du pays et assurent la reproduction du système.

On a montré combien il était difficile de comprendre et d'analyser le fonctionnement de cette société sans y introduire le facteur diachronique : ici, peut-être encore plus qu'ailleurs, il ne peut y avoir de structure sociale saisissable hors du processus historique, car c'est principalement le mouvement des gens et des alliances dans le temps qui fait et défait les équilibres sociaux. En cela notre évocation du monde Takna ne peut se concevoir que replacée dans son contexte historique.

A l'origine, les *Rgaybāt*, groupe religieux, sont les protégés des Takna *Azwāfiq* des *ayt* 'Aṭmān. Ils ont également noué des relations privilégiées avec les *ayt* Lahsan des *ayt* aġ-Ġmal. Cette dualité d'alliance avec les deux *laff* est un exemple de cette possibilité de jeu politique et d'équilibre que permet cette organisation. Forts de ces protections, les *Rgaybāt* ont pu, paisiblement, mener leur existence de petit groupe faible d'agro-pasteurs et croître en nombre. Nous avons vu comment ils étaient issus d'un regroupement de familles autour de leur ancêtre éponyme, et comment la *baraka*

du chérif se transmit à ses enfants (s'il en eut effectivement), et n'a pas cessé de se transmettre jusqu'à nos jours ; la religion et la sainteté a toujours exercé, en terre d'islām, sur les gens démunis ou particulièrement pieux, un attrait important. Ces phénomènes, auxquels s'est ajoutée la politique d'alliance matrimoniale menée par les Rgaybāt depuis Sīd Ahmad ar-Rgaybī, ont permis une intégration de populations extérieures à la confédération. L'alliance avec les Takna, dominants dans le Nord du *trāb al-Baydān*, constituait, pour tous ceux qui s'assimilaient aux Rgaybāt, une garantie supplémentaire de protection contre les pressions des *ḥassān* (*awlād* Dlaym pour la plupart, peut-être aussi certains groupes plus particulièrement nomades des Takna des *ayt* aġ-Ǧmal ou des *ayt* 'Aṭmān et, accessoirement, les groupes plus lointains de l'Adrār, de l'Azawād ou de la Sawra), qui se manifestaient en expéditions isolées plus qu'en guerre ouverte. Dans ces régions septentrielles du *trāb al-Baydān* où les groupes *zwāya* n'avaient pas été désarmés par les guerriers, des groupes maraboutiques comme les Taġakānt, les *awlād* Bū as-Sba¹, les 'Arūsi² ou même les Kunta représentaient également des forces susceptibles de se livrer à des exactions violentes.

1. C'est ainsi que, par exemple, le *qādī* de Fdirik, en Mauritanie, nous a expressément demandé de ne pas divulguer les renseignements qui allaient dans ce sens dans le manuscrit qu'il nous a confié.

2. Information fournie par S. ROBERT, d'après les manuscrits de lettres de pèlerins trouvées aux Archives de Walata, Mauritanie.

3. Si l'on en croit M.S. *wuld* 'ABD AL-HAVY.

4. D'après G.S. COLIN, E.I., tome 1, Paris, 1975, p. 1063 ; *baraka* : « force bénéfique, d'origine divine qui provoque la surabondance dans le domaine physique, la prospérité et la félicité dans l'ordre psychique ».

5. M. DUPAS, *Tiznit*, 1937, p. 1.
6. Al-Ğazūlī a vécu dans le Sūs et notamment à Safi où il fit du prosélytisme pour l'ordre des Šādiliyya. Ses disciples constituèrent le fer de lance de la révolte (guerre sainte) contre l'occupant chrétien (cf. E.I., tome 2, Paris, 1975, p. 539-540).
7. M. LESOURD, Paris, 1963, p. 1.
8. V. MONTEIL, Paris, 1946, p. 4.
9. A. CAUNEILLE, Paris, 1946, p. 2.
10. D'après F.C. de LA CHAPELLE, Paris, 1930, p. 75.
« La Segiet el Hamra dont la légende fait, depuis la plus haute antiquité la "terre des saints" apparaît en outre comme le point central du Sahara de l'Ouest : région de culture et de pâturages, au moins les années pluvieuses, elle est en outre au point de contact de la zone du cheval et celle du chameau et elle est la porte du Maroc ; deux pistes caravanières transsahariennes la franchissent allant du Noun au Sénégal, à l'Adrar et au Hodh et son voisinage de Tindouf lui permet également des relations avec Tombouctou. On comprend dès lors que son nom ait servi d'étiquette à toute une partie du désert et qu'elle ait pu constituer le point de départ d'une active propagande religieuse à l'abri des susceptibilités des Mérénides, d'autant que les expéditions espagnoles avaient dû y créer aux XV^e et XVI^e siècles une atmosphère de haine contre les chrétiens. »
11. V. ASENSIO, Paris, 1930, p. 29.
12. LLOYD CABOT BRIGG, Cambridge, 1967, p. 35-36.
13. J. LARRIBAUD, Alger, 1952, p. 254.
14. P. MARTY, Paris, 1915, p. 35-46.
15. Cet affrontement qui eut lieu entre 1644 et 1674 est à l'origine, dit-on, de la stratification sociale des tribus Maures, *sārt* est un mot berbère signifiant « combat », « guerre ».
16. Ismael HAMET, Paris, 1911.
17. Louis MASSIGNON, Alger, 1906.
18. I. HAMET, *ibid.*, p. 233.
19. Tribu de l'ouest du pays maure, classée parmi les *znāga*.
20. Propos recueillis à Nouakchott, en 1979, chez un 'Arūsi'.
Selon l'*Encyclopédie de l'Islam*, le mouvement des 'Arūsiyya est un « ordre de derviches qui, d'après Rinn (*Marabouts et Khouan*, 268, 1884) serait une branche des Shādhiliyya ; il tire son nom d'Abu l-'Abbas Ahmad b. Muh. 'Abd as-Salām b. Abī Bakr b. al-'Arūs mort vers 864/1460 à Tunis ». La parenté avec la Tunisie apparaît dans ce récit mais la *zāwiya* de la Sāgya al-Hamrā, semble être antérieure au XVI^e siècle (cf. L. Ch. FERAUD, Paris, 1877 et, surtout, Léon l'Africain).
21. E. DOUTTÉ, Paris, 1914, pp. 173 et sq.
22. Anonyme classé dans le dossier A.P. E/2/77.
23. Illisible.
24. Paul MARTY, *ibid.*, p. 33.
25. R. LE TOURNEAU, *E.I.*, Paris, 1975, tome 1, p. 94.
26. M.S. *wuld 'Abd al-HAYY*, *Manuscrit*, 1931, voir Annexe, p. 205.
27. M.S. *wuld 'Abd al-HAYY*, *ibid.*, p. 204.
28. A. CAUNEILLE, Paris, 1946, p. 85-86 écrit à propos des *Rgaybāt al-Gwāsim* : « Sur les silos, avec la nomadisation saharienne, on dépose les charrues qui deviendraient encombrantes. On n'emporte avec soi que le soc qui risquerait d'être volé. Seuls quelques conservateurs tenaces font suivre la charrue dans leurs bagages. »
29. Moustapha NAIMI, Paris, 1981, p. 337.
30. V. MONTEIL, Paris, 1948, p. 10.
31. V. MONTEIL, *ibid.*, p. 14.
32. V. MONTEIL, *ibid.*, p. 14.
33. V. MONTEIL, *ibid.* V. Monteil nous cite deux exemples qui vont dans ce sens : « Les Aït Usa étaient Aït Ej-jmel à la fin du XIX^e siècle. A la suite d'un conflit avec les Aït Lahsen, ils sont maintenant Aït Eatman ; les Iggut, vassalisés par les Aït Lahsen (mais non considérés, il est vrai, comme Aït Ej-jmel) se sont soumis aux Aït Usa vers 1914 après le meurtre par l'un d'eux du Caïd des Aït Lahsen. Ils sont aujourd'hui, en principe, des Aït Eatman. »
34. Cf. Moustapha NAIMI, Paris, 1980.

CHAPITRE II

LA CONSTITUTION DU TERRITOIRE PREMIÈRE ÉTAPE : L'EXPANSION PACIFIQUE

I. L'ILIWIŠ DE SĪD AHMAD AR-RGAYBĪ

Au cours du XVII^e siècle les Rgaybāt constituent un petit groupe maraboutique et paisible de familles agglomérées autour du noyau chérifien que forment les enfants et petits-enfants de Sīd Ahmad ar-Rgaybī. Protégés par les Takna ils ne s'éloignent guère du wād Šbayka où a vécu leur ancêtre. Conformément aux traditions qui citent trois Sīd Ahmad ar-Rgaybī, trois tombeaux leur sont respectivement attribués : S.A.R.₀ est enterré à Harawī près de la source du wād Dar'a ; S.A.R.₁ repose à al-Mhāmid (dernière oasis vers le sud, du coude du Dar'a) ; S.A.R.₂ a son tombeau dans la Sāgya al-Hamrā', à Habši. Les Rgaybāt sont à l'époque de petits moutonniers transhumants qui pratiquent une agriculture de décrue les années favorables. Notons cependant qu'une palmeraie aujourd'hui désaffectée leur est attribuée : al-Msīd ou al-Msāyyad (qui signifie, chez les nomades : « la petite école ») et qui est située entre le Dar'a et le wād Šbayka.

Lorsqu'éclate, de l'Adrār aux rives du Sénégal, la guerre des *zwāya* contre les *hassān*, ils ne sont pas concernés : c'est alors à peine l'époque de la troisième génération. La crise qui éclate sur les rives du fleuve ne les atteint pas : ils dépendent des confins septentrionaux du *trāb al-Baydān*, ils ne s'intéressent ni au commerce transsaharien, ni à la récolte de la gomme. De surcroît, mis à part les *Taġakānt* de l'Est, il n'y a plus, à proprement parler de groupes berbères autonomes au nord du pays : une partie de la population s'est intégrée aux Arabes tandis que les groupes les plus importants ont été d'abord légèrement, puis plus nettement, repoussés vers le sud par les *hassān*. Quant à ceux qui ne furent ni intégrés, ni repoussés, nous les retrouvons disciples ou clients des chorfa comme Sīd Ahmad al-'Arūsī puis Sīd Ahmad ar-Rgaybī, lorsqu'ils n'ont pas été réduits à l'état de tributaires par les groupes *Ma 'qil* (*awlād Dlaym*). Dans un tel contexte, il était, en effet, impossible, à un groupe faible, de subsister politiquement sans être vassalisé d'une manière ou d'une autre aux groupes dominants. A l'époque de *šarr Bubba*, dans la Sāgya al-Hamrā', le chef des 'Arūsī'īn, qui n'étaient pourtant pas des « Arabes conquérants », exerce une pression religieuse et militaire sur tous les groupes *zwāya* même éloignés de ses bases territoriales :

« On rapporte, d'après les mêmes autorités que Sid Ibrahim ben Sid Ahmed El Aroussy était fertile en stratagèmes et habile dans l'art de séduire les gens et de capter leur confiance.

A la tête d'une armée, il parcourait les campements des zaouia du sud envers qui il en usait selon son bon plaisir sans que personne ne puisse lui opposer de résistance (1). »

A cette époque les 'Arūsīn réussissent à se poser en protecteurs des *awlād* Tidrārīn, descendants du saint Sīd Aḥmad Bū Qumbūr (cf. la légende de Sīd Aḥmad al-'Arūsī ci-dessus) et des *awlād* 'Abd al-Wāḥad. Des Rgaybāt, il n'est pas question dans les chroniques : plus tard, en cherchant sans doute à se vieillir, ils colporteront des histoires capables de répondre aux traditions maures sur *šarr* Bubba. Selon certains récits recueillis par les militaires français chez les al-Gwāsim, les Rgaybāt auraient défendu leurs frères Sanhāga contre les Arabes. Remarquons dans ces affirmations l'aveu d'une parenté avec les groupes *zwāya*.

A partir de quelle période le *wād* Šbayka sera-t-il trop étroit pour les Rgaybāt ? Aucune indication ne nous permet de répondre à cette question avec précision. Il est également difficile de faire des évaluations qui se référeraient, par exemple, à un rythme de croissance démographique moyen, car le développement de la *qabīla* se fait aussi par intégration et assimilation. Toujours est-il qu'ils gagnent petit à petit la *Ga'ada* qui devient bientôt également insuffisante. Les traditions ont conservé le souvenir de ce moment : on dit que la *Ga'ada* fut alors considérée comme l'*iliwīš* du Rgaybī. L'*iliwīš* est une peau de mouton entière qu'on place sur la selle du chameau, la *rahla*. C'est un terme d'origine berbère (*tašalhit*) dérivé de *iliuš* qui est une peau de mouton avec sa laine (2). Les Rgaybāt donnent de cette comparaison l'interprétation suivante : d'une part la *Ga'ada* est devenue trop étroite pour les troupeaux des Rgaybāt ; d'autre part, les paisibles moutonniers se sont mis en selle sur des chameaux pour partir à la recherche/conquête de nouveaux pâturages. C'est une attitude nouvelle qui inaugure la deuxième phase de leur histoire.

Peut-être pouvons-nous nous permettre une comparaison entre ces Rgaybāt d'hier et les Filāla de la veille de la pénétration coloniale. Les Filāla (3) sont un groupe, une *qabīla* de pasteurs *zwāya*, dont la situation semble tout à fait similaire à celle des Rgaybāt de la fin du XVII^e siècle. Dans un document non daté et anonyme des Archives Politiques de Nouakchott, probablement écrit à la fin des années 30, nous avons noté les renseignements suivants :

« Les Filala nomadisent entre l'oued Chébika et la Gaada dans le sillage des Aït Jmel. Leur caractère religieux les fait respecter de tous et ils ne sont les protégés de personne. Ils ne descendent jamais jusqu'à la Seguia et restent dans leur pays natal. Ce sont presque des sédentaires. Ils ne portent plus les armes. La tribu est riche en chameaux et en moutons à laine (4). »

En 1964, au colloque du C.H.E.A.M. (5), la population des Filāla était évaluée à 200 tentes. Si l'on considère, comme le rapport du colloque le préconise, qu'il faut compter à peu près cinq personnes par tente (ce qui nous paraît peu), nous

parvenons à un nombre approximatif de 1 000 individus. Cela ne nous dit pas à partir de quelle densité la population est trop nombreuse pour les ressources de la Ga'ada mais nous pouvons en conclure qu'un groupe de mille personnes n'y était pas à l'étroit au début du XVIII^e siècle. Cela signifie qu'après environ quatre ou cinq générations issues de Sîd Ahmad ar-Rgaybî, la *qabila* des Rgaybât comptait déjà au moins un millier de membres.

II. LA SĀGYA AL-HAMRĀ'

Comme leurs protecteurs Takna, les Rgaybât vont se scinder en deux unités territoriales. Une légende rapporte que Sîd Ahmad ar-Rgaybî lui-même avait effectué la séparation, de son vivant (ce qui est peu probable). Il va donc y avoir des Rgaybât du *Sâhil*, à l'ouest et au sud, et des Rgaybât du *Sârg*, au nord et à l'est. Cette scission, si elle a suivi la forme extérieure des *laff* Takna, ne peut en rien leur être comparée : il ne s'agit pas d'un système d'alliances politiques complémentaires et rivales. C'est en fait le premier niveau de segmentation de la *qabila* qui, comme toutes les sociétés segmentaires, continuera à se fractionner chaque fois que les segments *fahâd*, fraction) deviendront numériquement trop importants pour être viables, ou que les circonstances économico-politiques le permettront.

Territorialement, que va-t-il se passer ? Les Rgaybât Sârg appellés aussi Rgaybât al-Qâf parce qu'ils marquent leurs chameaux de la lettre *qâf*, ou encore Rgaybât al-Gwâsim car ils sont les descendants (vrais et/ou assimilés) de Qâsim *wuld* Ahmad ar-Rgaybî, représentent la branche aînée. Or, bien souvent, en terre d'islâm, les branches aînées sont privilégiées. L'aîné bénéficie du respect de ses cadets, et c'est généralement par lui que se transmet le prestige du lignage ; ce qui ne manque pas d'attiser la jalousie de ses frères et neveux. Cette supériorité de l'aîné, les descendants de Qâsim en sont convaincus, et des traditions rapportent qu'il était bien évidemment un homme fort avisé qui savait faire fructifier son bien et s'occuper de ses gens. Ses frères cadets, d'après les mêmes traditions, étaient des brigands et des bons à rien. C'est pourquoi Sîd Ahmad ar-Rgaybî avait dû sévir contre eux et les éloigner, en leur ordonnant de toujours établir leurs campements à l'écart et à l'ouest de ceux de leur frère, même lorsqu'ils nomadisaient sur un même pâturage. Cette attitude se vérifiait encore dans la pratique en 1975. Les descendants d'A'li et d'A'mar, les jeunes frères de Qâsim, sont nommés Rgaybât al-Kâf, à cause de la lettre *kâf* dont ils marquent leurs chameaux, mais aussi, nous l'avons dit, Rgaybât Sâhil en raison de la position plus méridionale et occidentale qu'ils durent observer. Ils établissent toujours leurs campements au « *sâhil* » des Rgaybât al-Gwâsim. De ce fait, les Rgaybât Sâhil sont les premiers à aller de l'avant, et cela se poursuit tout au long de leur histoire : ce sont eux qui partent à la recherche de lointains pâturages et qui servent, par la suite, de bouclier aux Rgaybât al-Gwâsim tant que ceux-ci ne prennent pas les armes.

On peut se représenter les Rgaybât comme étant, en quelque sorte, adossés au pays Takna qui représente à la fois la sécurité politique, grâce

à la protection des guerriers, et économique, puisqu'en cas de sécheresse les troupeaux remontent sans problème jusqu'au *wād* Nūn. En même temps, le pays Takna constitue une barrière à leurs ambitions que les Rgaybāt ne peuvent en aucun cas espérer franchir. La densité de la population n'y permet pas non plus l'appropriation de vastes zones de parcours. C'est donc vers le sud qu'il faut tourner les regards et, en tout premier lieu, vers la Sāgya al-Hamrā' et le Zammūr.

Dans la Sāgya al-Hamrā', nous l'avons vu, les 'Arūsi'īn avaient, à la fin du XVII^e siècle, une position dominante, et leurs guerriers sillonnaient le pays. Est-ce la constitution des émirats maures, plus au sud, qui les aura privés d'une source de revenu importante ? Suivaient-ils, comme les Rgaybāt, une politique d'assimilation ou, comme les *ḥassān*, de vassalisation ? Nous avons peu de renseignements à ce sujet. Nous pouvons seulement constater qu'ils entrent, au XVIII^e siècle, dans une phase de décadence, et que leurs disciples deviennent tributaires des *awlād* Dlaym. Peut-être une période de sécheresse, venue s'ajouter à d'autres difficultés, explique-t-elle cette régression. Le peu d'informations dont nous disposons ne nous permet pas de résoudre ce problème. Toutefois nous déduisons que l'expansion des Rgaybāt au-delà de la Ga'ada a dû se produire au XVIII^e siècle. Ils n'ont, probablement, pas eu besoin de combattre pour nomadiser dans la Sāgya al-Hamrā' car, d'une part, les groupes Takna y nomadisaient (plus particulièrement l'hiver) et, d'autre part, leurs relations d'alliance avec les 'Arūsi'īn ne se sont pas dégradées, peut-être même datent-elles de cette période. Un seul obstacle se dressait donc, dans le lointain, pour les Rgaybāt en expansion : les *awlād* Dlaym.

III. LE ZAMMŪR ET LES *AWLĀD* DLAYM DE L'EST

Pour les chameliers du Sahara occidental l'occupation et le contrôle du Zammūr ouvre la porte du pouvoir politique. Ultime point de rencontre, l'hiver, vers le sud, entre les moutons à laine et les chameaux, il est déserté par les moutonniers dès l'arrivée des chaleurs. Il ne peut donc pas être occupé par les habitants de la Sāgya al-Hamrā', et encore moins dominé par ceux du *wād* Nūn. Son relief accidenté est propice aux embuscades : c'est une immense forteresse qui constitue, pour ceux qui la contrôlent, à la fois un refuge et une base de regroupement. Qui possède le Zammūr est à l'abri et, en même temps, peut, de là, lancer des *gazzyān* (opérations guerrières) sur les pâturages du *trāb* al-Baydān méridional (6).

C'est en se rendant maîtres du Zammūr que les Rgaybāt mettent en place l'assise territoriale nécessaire à leur ascension sociale autant qu'à leur expansion spatiale. C'est en occupant le Zammūr qu'ils tendent à changer de statut : à passer de *zwāya* à guerriers, de moutonniers à chameliers, de dominés à dominants.

Comment cette prise de possession du Zammūr a-t-elle été possible ? Nous avons émis l'hypothèse d'une sorte de vide politique conjoncturel de la région dont les Rgaybāt auraient bénéficié. Mais pour vérifier cette

hypothèse, il nous a fallu identifier les précédents occupants du Zammūr, déterminer leur origine, leur place dans l'ensemble social, leurs relations avec les Rgaybāt, etc. L'enquête a été difficile car la mémoire collective a oublié ces populations qui, par la suite, ont émigré ou se sont intégrées aux Rgaybāt. C'est donc parce que le souvenir s'estompe qu'il a semblé important de nous arrêter quelque peu sur ces *awlād* Dlaym de l'Est, aujourd'hui disparus, parce qu'ils ont été chassés du pays comme ils ont été évacués des mémoires.

A. L'origine des *awlād* Dlaym de l'Est

Muhammad Mawlūd *wuld* Daddāh (7) a attiré notre attention sur le fait suivant : ceux qu'on nommait autrefois « *awlād* Dlaym » étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. On distinguait les *awlād* Dlaym de l'Ouest et les *awlād* Dlaym de l'Est. Est/ouest, *ṣārg/sāhil*, nous retrouvons ici la même dichotomie que chez les Takna et les Rgaybāt. Cependant, un problème se pose : seuls, depuis au moins l'époque de la colonisation, sont nommés *awlād* Dlaym, les Ramitīya qui représentent la branche la plus occidentale. Leurs cousins germains, les *awlād* Syūh (descendants de *Šayh* *wuld* Dlaym), se sont séparés d'eux, à la fois de fait et de nom, et sont allés s'installer aux abords du Trārza en des circonstances que nous n'avons pas eu le loisir d'étudier. Il n'en reste pas moins que ces descendants des *awlād* Syūh peuvent sans doute être assimilés aux *awlād* Dlaym de l'Ouest ; le Trārza est d'ailleurs politiquement plus proche des *ayt ag-Ğmal* que des *ayt Ātmān*.

Quisont donc ces *awlād* Dlaym de l'Est, s'il en fut ? Parmi les *Dwī Hasan*, il semble que, dès l'origine les *awlād* Dlaym aient été mis à l'écart. Dlaym, d'après les traditions, aurait été un fils (descendant ?) de Hasan. Il paraît même qu'il serait issu de l'union de *Ūday* *wuld* Hasan et d'une servante (esclave). Il est néanmoins étonnant de constater que, parmi toutes les *qabā'il* qui ont séjourné dans cette partie désertique de l'ouest du *trāb al-Baydān* (qui sera nommée « Rio de Oro par les Espagnols), les *awlād* Dlaym soient les seuls à s'être maintenus, pratiquement depuis leur arrivée dans le pays, indépendants, voire même isolés et... ils y sont encore. Léon l'Africain, au début du XVI^e siècle, les décrit :

« *Les Duleim habitent le désert de Libye avec les znaga, peuple africain. Ces Arabes n'ont aucun commandement et ne perçoivent aucune redevance. Aussi sont-ce des miséreux et de très grands volcurs. Ils viennent souvent dans la province du Dara pour y faire l'échange de leur bétail contre des dattes. Ils sont mal vêtus. Ils comptent environ dix mille hommes dont quatre cents à cheval et le reste à pied* (8). »

Parmi les *Dwī Hasan*, Léon l'Africain distingue les cinq descendants de Hasan : « *Hamr* », « *Racmen* », « *Burbus* », « *Vodei* » et « *Duleim* ». A part les *awlād* Dlaym, tous les groupes qui sont issus (réellement et/ou fictivement) de ces cinq branches ont émigré : les deux premières sont aujourd'hui au Maroc, mêlées aux populations berbères ; la troisième a donné naissance à la *qabīla* des Brābiš qui a éssaimé vers la boucle du Niger ; la quatrième est à l'origine des groupes *hassān* qui ont constitué les émirats maures ; la

cinquième, les *awlād* Dlaym est restée sur place. D'après La Chapelle ils ont dominé temporairement la région désertique (cf. citation ci-dessus, p. 38). C'est à cette période faste de leur histoire qu'il faut, sans doute, rattacher l'hypothèse d'une *qabīla* bi-polaire. Puisqu'aujourd'hui il apparaît que ceux qui répondent au nom d'*awlād* Dlaym ne sont que les descendants de la branche occidentale du groupe originel, nous avons cherché, parmi les populations qui occupaient le Zammūr avant les Rgaybāt, des traces de la branche orientale des *awlād* Dlaym.

B. Les *awlād* Dlaym de l'Est et le Zammūr

Nous avons découvert, aux Archives nationales de Nouakchott, une description du Zammūr par Muhammād al-Muhtār *wuld* an-Ndī. Ce lettré est issu d'une famille maraboutique de l'Adrār (al-Hāg Muhtār) dont certains membres ont fourni aux Rgaybāt, des *qādī* réputés. Muhammād al-Muhtār, *qādī* des Rgaybāt, fut enrôlé par l'armée française et contraint, par ses supérieurs, d'écrire, en 1935, une notice descriptive du Zammūr :

« Je me suis occupé de faire ce travail modeste constraint parce que la chose m'a été ordonnée par un chef qui a fait naître la paix et prospérer les biens (9). »

La description du Zammūr est traitée en cinq points :

- généralités (sur la nature du terrain) ;
- les points d'eau ;
- les montagnes ;
- les habitants ;
- le climat et la végétation.

Dans le paragraphe consacré aux habitants l'auteur nous enseigne ce qui suit :

« Les premiers habitants du Zemmour étaient les Arabes qu'on appelait les Jafrat qui habitaient le Maghreb ; ils se dispersèrent dans les divers pays ; parmi eux les Brakna, Trarza, oulad Yahya ben Othman et oulad Delim. Ces Arabes se contredisent au sujet de leur origine. Les uns disent qu'ils sont fils de Jafar, les Koreichites, d'autres, Jafar des Himyarites. Lorsqu'ils se dispersèrent, ceux d'entre eux qui restèrent dans le pays furent les oulad Salem et les oulad Moulat qui restèrent jusqu'à l'arrivée de Sidi Ahmad ar-Rguibi lequel était un homme vertueux venu du Tafilalet [...]. Lorsque les Rguibat devinrent nombreux, ils s'avancèrent et s'installèrent au Zemmour où ils vécurent en très bons termes avec ses habitants et se marièrent avec les femmes de ces derniers. Plus tard, ils devinrent si nombreux que le pays fut trop étroit ; ils se battirent avec les oulad Salem et Moulat. La lutte fut longue ; les derniers survivants des Arabes quittèrent le pays sauf quelques-uns qui furent les protégés des Rguibat. Le Zemmour resta occupé seulement par les Rguibat et ceux qui étaient leurs vassaux (10). »

Remarquons, en tout premier lieu que, comme dans la plupart des traditions maures, l'histoire commence avec l'arrivée des Arabes dans le pays. Parmi ces Arabes nous retrouvons les descendants de Úday *wuld* Hasan

et les *awlād* Dlaym. Les premiers, lors de la « dispersion » sont allés, nous le savons, s'installer plus au sud. C'est donc peut-être aux *awlād* Dlaym (de l'Est ?) qu'il faut rattacher les *awlād* Sālim et les *awlād* al-Mawlāt. Notons que dans cette hypothèse, les Rgaybāt ont, effectivement, « vaincu les Arabes », comme ils se plaisent à le dire, mais à une période bien plus tardive que *ṣarr* Bubba, et dans un contexte différent.

Si nous admettons que les 'Arūsi'īn ont perdu leurs disciples (*awlād* Tidrārīn et *awlād* 'Abd al-Wāhad) au XVIII^e siècle, ceux-ci ayant été vassalisés par les *awlād* Dlaym, nous pouvons émettre les hypothèses suivantes : au XVIII^e siècle, les Rgaybāt s'installent progressivement et pacifiquement dans la Sāgya al-Hamrā' tandis que les *awlād* Dlaym occupent le Zammūr et toute la zone désertique qui sépare la Sāgya al-Hamrā' des abords de l'Adrār. Deux informations complémentaires corroborent ces hypothèses : c'est tout d'abord, cette affirmation de Sid Ahmād *wuld* Alāmīn :

« *La région de la Sāgia appartenait aux Rgaybāt, tribu d'origine zwāya mais se comportant en tribu guerrière* (11). »

Ce lettré ayant quitté son pays vers 1895, il est peu probable qu'il eut émis cette opinion si l'occupation de la Sāgya al-Hamrā' par les Rgaybāt avait été récente. En second lieu, Muḥammad Mawlūd *wuld* Daddāh nous a enseigné que les *awlād* Sālim et les *awlād* al-Mawlāt exerçaient des pillages jusqu'au Tafīlāt et en Azawād. Ils connurent des luttes intestines à la fin du XVIII^e siècle, puis subirent, au début du XIX^e siècle, l'opposition de Sayh Sīdī al-Muhtār, chef des Kunta de l'Azawād. Toutes ces difficultés les affaiblirent.

C. *Awlād* Sālim et *awlād* al-Mawlāt

Les Sallām, d'après Muḥammad Mawlūd *wuld* Daddāh, seraient issus de ces *awlād* Dlaym de l'Est. Ce sont les premiers alliés des Rgaybāt en ce sens que Sid Ahmād ar-Rgaybī a épousé une femme de cette *qabīla*. Ils sont donc les oncles maternels des Rgaybāt. Aujourd'hui encore une fraction des Rgaybāt al-Gwāsim se nomme Sallām et ne nie pas ses origines. Le reste de la *qabīla* est dispersé du Hawz de Marrakech jusqu'au Mali, en passant par le Trārza, le Brākna et le Hawz.

M.A. Bā (12) affirme que les Sallām sont les descendants des Rahamma, c'est-à-dire celui que Léon l'Africain nomme « Racmen *wuld* Hasan. Muhtār *wuld* Hamidūn, interrogé, considère les *awlād* al-Mawlāt comme une fraction guerrière des *awlād* Dlaym de l'Est dispersés par la guerre contre les Rgaybāt. La plupart de leurs descendants sont, d'après ce savant, réfugiés au Mali chez les Brābīs. Mais il n'accorde pas aux *awlād* Sālim l'origine *awlād* Dlaym de l'Est. Il nous a affirmé, au contraire, qu'ils étaient une fraction des *awlād* Dlaym de l'Ouest. Un autre lettré, Muḥammad al-Qaytī *wuld* 'Abd al-Hayy nous a assuré que Sālim était le frère de Lab. Or, Lab, dont sont issus les actuels *awlād* al-Lab, est un *wuld* Syūh, c'est-à-dire un de ces *awlād* Dlaym qui ont quitté

la *qabila* pour se rapprocher du Trārza. Ils se sont fait, depuis peut-être la dislocation de la grande *qabila* Est/Ouest des *awlād* Dlaym, défenseurs d'un groupe maraboutique de l'Insiri : l'*ahal Bārik Allah*. On peut aussi supposer qu'une scission entre les descendants de Sālim et de Lab, a entraîné le passage à l'est des *awlād* Sālim si toutes ces informations sont exactes.

Il est possible qu'il y ait eu une confusion entre les neveux de Lab et les descendants de Sālim *wuld* Muhammad *wuld* Ma'qil qui formèrent une partie des « al-Raqqithat » d'Ibn Haldūn :

« La région occupée par les Othman touche à la limite occidentale de celle qu'habitent les Doui Mansour. A côté d'eux se trouvent les Aulad Salem. Le Derā est situé en dehors de leur territoire mais ils possèdent le désert qui l'avoisine. Après eux, vers le Sud-Ouest, on rencontre les Aulad Djelal. Ceux-ci occupent l'extrême de la partie cultivée du Derā et à l'Occident ils ont pour voisins les Chebanat dont les possessions s'étendent jusqu'à la mer. Ils se composent des Aulad Ali et des Aulad Bouthabet. Les Aulad Hassan se tiennent derrière eux, du côté du Sud-Ouest et occupent même une portion de territoire qu'ils ont enlevé aux Chebanat par la force des armes (13). »

(Les « Chebanat » sont les descendants de « Chebana », le frère de Hasan ; après avoir quelque temps marché de concert avec les « Rocraithat », ils émigreront vers le nord.)

Si nous nous sommes permis ce rapprochement quelque peu acrobatique c'est que, d'une part, sur la carte des tribus établie par L. Massignon, d'après Léon l'Africain, nous pouvons remarquer la mention d'un groupe nomade important (numériquement le double des *awlād* Dlaym) nommé « Selim ». L. Massignon affirme qu'il s'agit des Sallām mais nous sommes en droit de remettre cette hypothèse en question. Voici la description que donne Léon l'Africain de ces populations :

« Peuple Mahchil :

Les Selim habitent près du fleuve Dara ; ils nomadisent à travers le désert. Ils sont riches et vont une fois par an avec leurs marchandises à Tombutto. Ils ont beaucoup de propriétés dans le Dara, de nombreux terrains de culture et un grand nombre de chameaux. Ils font environ quatre mille cavaliers (14). »

(Nous remarquons néanmoins que la description qu'il fait à la même époque, des Duleim est trop différente pour qu'on puisse imaginer que ces deux groupes aient pu être alliés au début du XVI^e siècle. Ce sont tout de même les deux branches septentrionales des Arabes Ma'qil vivant alors sur le futur *trāb ar-Rgaybāt*.)

D'autre part, R. Basset a pensé reconnaître, dans les « Zmeīrat », les descendants des Ruqaytat d'Ibn Haldūn : ces Ruqaytat se seraient donc maintenus au Sahara après le XVIII^e siècle (et pourquoi pas au sein d'une éventuelle confédération avec les *awlād* Dlaym ?) :

« Pendant un certain temps, les zaouïa (ou marabouts) eurent à souffrir des avanies que leur infligeaient diverses tribus comme des Khebabcha, les Azizâ, les Berâbich et les Znaga. Après leur départ, les zaouïa respirèrent mais bientôt ils furent opprimés par les oulad Rizg. Ces derniers reconnaissant pour ancêtre Rizg ben Abdi ben Hassân ben Hassân ben Moussa ben Hamid ben Saïd ben Hassân ben Mokhtar ben Mohammed ben Ma'qil. On trouverait encore des membres de cette famille près de Miknasah : c'est d'eux que sont issus les Zmeîrat dans le Sahara (15). »

Notons à ce propos l'étonnante similitude entre les noms « Ruqaytāt et « Ruqaybāt (Rgaybāt).

A. Cauneille, enfin, a noté l'existence d'un groupe qui ne s'est pas totalement dissois dans les *qabā'il* voisines, les *Skārna* :

« *Skarnāt* : ils se disent descendants des oulad Salem et Moulate, tribus arabes, mais sont considérés en Mauritanie comme de bons berbères Maarrēf (comme les *Sellam*). Ce sont des guerriers repentis (*T'iab*) et venus au maraboutisme après le baroud d'*El Regād*. Ils vivent au Rio de Oro et en Mauritanie (*Souaad-Oulad Moussa*) (16). »

Sans vouloir trancher sur l'origine arabe ou berbère de ce groupe nous constatons simplement que le qualificatif de *tiyāb* est en contradiction avec l'origine maraboutique initiale et que, dans l'ensemble, nous n'avons pas trouvé de partisans de cette origine berbère que A. Cauneille leur attribue ainsi qu'aux *Sallām*.

Pour Muhammad Mawlūd, les *Skārna* constituaient un groupe guerrier des *awlād Dlaym* de l'Est qui ne se sont pas, jusqu'à présent confondus avec d'autres groupements.

Retenons que les *awlād Dlaym*, guerriers indépendants d'origine arabe, qui nomadisaient dans la partie désertique du *trāb al-Baydān*, ont formé, au XVIII^e siècle, une *qabīla* qui regroupait la plupart des Arabes Ma'qil restés au nord de l'*Adrār* après *s'arr Bubba*. La partie occidentale de cette *qabīla* était constituée par les « *Duleim* » (d'Ibn *Haldūn*) et leurs alliés tandis que la partie orientale était centrée sur les *awlād al-Mawlāt* (d'origine *awlād Dlaym*) et les *awlād Sālim* (soit d'origine *awlād Dlaym* par *Sālim*, frère de *Lab*, soit issus d'une branche collatérale des *Dwī Hassān*). A ces *awlād Dlaym* de l'Est s'étaient probablement alliés d'autres populations comme les *Sallām* (qui sont peut-être leurs cousins germains s'ils descendent de *Rahamma*, le frère de *Dlaym*). Il est fort possible également que d'autres populations, plus anciennes, se soient intégrées à ces différents groupes mais les traditions maures n'en ont pas gardé le souvenir (toujours, sans doute, pour évacuer l'aspect berbère des origines).

De la vie de ces *awlād Dlaym*, nous connaissons peu de chose. Les quelques témoignages recueillis s'accordent pour les présenter comme des guerriers miséreux. Les problèmes qu'ils connurent avec les éleveurs *Kunta* de l'*Azawād* à la fin du XVIII^e siècle le confirment. En véritables *hassān*, les *awlād Dlaym* préféraient s'adonner au métier des armes qu'à celui de l'élevage. C'est peut-être cette orientation permanente vers les activités guerrières, dans un contexte où tous les groupes maraboutiques et tributaires avaient été dominés (et donc accaparés) par les descendants de *Úday*, qui causa leur perte, ainsi que des luttes intestines au sein même de la *qabīla*. Aujourd'hui encore les Maures disent volontiers des *awlād Dlaym* qu'ils s'adonnaient peu à l'élevage et à l'agriculture, préférant laisser ces tâches (ainsi que la pêche) à leurs dépendants. Vivant dans un pays désolé où les profits étaient rares, les *awlād Dlaym* n'hésitaient pas à se lancer dans des expéditions lointaines. Cela montre qu'ils étaient obligés, pour des raisons de stratégie économique et politique, d'avoir,

avec les *hassān* et les *zwāya* du Trārza et de l'Adrār, des relations d'alliance.

Au début du XX^e siècle, les *awlād* Dlaym de l'Ouest sont divisés entre les *awlād* Dlaym proprement dit et les *awlād* Šyūh du Trārza, sans compter nombre de familles qui se sont jointes à d'autres groupes dominants comme, par exemple, l'*ahal* Dāf chez les Rgaybāt Sāhil. Des *awlād* Dlaym de l'Est, il ne reste que quelques noyaux éparpillés et agglomérés à d'autres entités politiques. Les Skārna sont les seuls à s'être maintenus en tant que groupe constitué bien qu'ils aient perdu leur indépendance véritable puisqu'ils nomadisent dans le sillage économique et politique des Rgaybāt.

Un dernier point reste obscur : quelles étaient les relations, au XVIII^e siècle, entre les *awlād* Dlaym et les Takna, d'une part, et les émirs, d'autre part ? Nous avons dit que nous supposons qu'ils entretenaient des relations d'alliance avec les émirats : en fait, il y eut une tentative d'annexion du Trārza par les *awlād* Dlaym. Le Trārza était, à l'époque, le point de mire des puissances étrangères : Français, Anglais et Hollandais se sont battus, tout au long du XVIII^e siècle pour s'approprier le monopole du commerce de la gomme (17).

Cette importance du trafic de la gomme permet à l'émir du Trārza de l'époque de renforcer considérablement les assises de son pouvoir. Il doit pourtant demander au sultan marocain Mawlāy Ismā'īl des renforts militaires pour repousser, en 1720, les *awlād* Dlaym qui ont envahi son pays (d'après les traditions). Dans cette circonstance restée célèbre en pays maure, les Takna Zargiyīn accordèrent à l'émir leur appui en échange du paiement d'un *gāfir* hérititaire de sept chameaux par an. Le *gāfir* est un droit de protection qui n'implique pas théoriquement de dépendance ni de soumission. Ce *gāfir* était encore payé au début du XX^e siècle, par la famille émirale lorsqu'un notable Zargiyīn se rendait au Trārza (18).

Si les *awlād* Dlaym pouvaient silloner à leur guise l'immensité désertique, ils étaient, au nord comme au sud, limités dans leur action par deux forces complémentaires : les chefs Takna et les émirs des régions sahéliennes. L'attachement des *awlād* Dlaym du XIX^e siècle au *laff* des *ayt* aġ-Gmal des Takna laisse à penser que les anciens *awlād* Dlaym de l'Est étaient peut-être alliés au *laff* opposé des *ayt* Ātmān. En ce sens, les Rgaybāt seraient un peu les héritiers des *awlād* Sālim et des *awlād* al-Mawlāt, ainsi que tous ceux qui gravitaient autour d'eux.

La première étape de l'expansion territoriale des Rgaybāt est donc pacifique ; elle a lieu, approximativement de 1610 à 1750. Elle se réalise grâce à la protection des Takna guerriers et commerçants dont le foyer est le *wād* Nūn. Au cours de cette première phase, les Rgaybāt acquièrent la jouissance des droits de pâturage sur des nouvelles régions : ils agrandissent donc leur espace pastoral, mais le territoire reste contrôlé, politiquement et militairement, par les Takna dont ils sont les protégés.

Lorsque les Rgaybāt s'engagent sur les pâturages du Zammūr, ils pénètrent sur un territoire que les Takna ne contrôlent pas. Les puissants,

ici, sont les *awlād* Salim et les *awlād* al-Mawlāt. Au début de leur expansion sur le territoire de ces *hassān*, les Rgaybāt doivent se soumettre à un rapport de protégés à protecteurs ou, du moins à un rapport d'alliance inégal. Là encore, ils élargissent leur espace pastoral sans pour autant le contrôler politiquement ni militairement.

1. Ismael HAMET, Paris, 1911, p. 233.
2. E. DESTAING, Paris, 1938, p. 215.
3. Originaires du Tafilât comme leur nom l'indique.
4. Archives nationales, Nouakchott, *Dossier Politique*, A.P.E/2/77.
5. Colloque Afrique-Asie, Paris, 1964.
6. *gazzyān* est le pluriel de *gazzī*, communément traduit, en français, par « razzia » ou « rezzou ».
7. Historien mauritanien.
8. LÉON L'AFRICAIN, Paris, 1897, p. 30.
9. Muhammad al-Muhtār *wuld* an-Ndī, Archives nationales, Nouakchott, *Dossier Politique*, A.P.E/2/7, Texte arabe et traduction.
10. *Ibid.*
11. A.B. MISKE, Paris, 1970, p. 117.
12. M.A. Ba, Paris, 1927.
13. IBN KHALDOUN, Paris, trad. Slane, 1968, tome 1, p. 130.
14. LÉON L'AFRICAIN, Paris, 1897, p. 30.
15. R. BASSET, Paris, 1913, p. 451.
16. A. CAUNILLE, Paris, 1946, p. 22.
17. D'après B. BARRY, Paris, 1972, p. 174 : « La gomme, suc végétal, était en effet, à cette époque une matière première indispensable dans presque toutes les teintures et toutes les fabriques de toile peinte entrant dans l'apprêt des soieries, des rubans, des gizes, des batistes et des chapeaux, dont on se sert aussi dans la préparation de la médecine et dans celles des confiseurs, dont la peinture fait usage ainsi que la dorure qui sert aussi dans beaucoup d'autres occasions et qui à tant d'utilité joint aussi le précieux avantage d'être une nourriture saine et très substantielle. »
18. D'après Muhtār *wuld* Hamidūn.

CHAPITRE III

LA CONSTITUTION DU TERRITOIRE DEUXIÈME ÉTAPE : L'APPRENTISSAGE DE LA VIOLENCE

Tant qu'ils sont restés entre Šbayka et la Ga'ada, les Rgaybāt n'ont pas dû, probablement, subir de violences particulières puisqu'ils restent étroitement mêlés à leurs protecteurs Takna. En s'aventurant vers le Zammūr, ils prennent des risques nouveaux. La relation de protecteur à protégé qu'ils ont établie avec les Takna, et l'alliance avec les *awlād* Sālim et les *awlād* al-Mawlāt, les mettent à l'abri d'un conflit avec ces groupes, du moins au début. Mais l'élargissement de leur espace pastoral s'est accompagné d'un enrichissement en bétail, et notamment en bétail camelin. Ils vont alors devenir, pour les groupes armés plus excentrés — par rapport à la Sāgya al-Hamrā' — une cible appréciable : Taġakānt, *awlād* Bū as-Sba' puis *awlād* Īlāym (de l'Ouest) sont, tour à tour, tentés de leur enlever des chameaux. L'éloignement, par rapport au *wād* Nūn les oblige à organiser leur défense eux-mêmes : ils font ainsi l'apprentissage des armes vers le milieu du XVIII^e siècle.

I. LA PHASE DÉFENSIVE

A. Les Taġakānt

Les Rgaybāt étendent tout d'abord leur nomadisation vers le sud-est et se heurtent aux Taġakānt. Les Taġakānt constituent une importante et ancienne *qabīla*, probablement d'origine berbère, dont les membres sont dispersés du *wād* Nūn au Soudan tout au long de la piste commerciale de Taoudenni. En majorité commerçants, les Taġakānt s'étaient rendus maîtres de cette piste qui contourne par l'est le *trāb* al-Baydān, et contrôlaient les mines de sel.

La zone de nomadisation des pasteurs Taġakānt de mouvance septentrionale s'étendait du plateau (1) de Tindūf jusqu'aux abords de la haute Sāgya al-Hamrā', ce qui leur permettait d'occuper un carrefour important des pistes transsahariennes. Après la période faste, pour les courants commerciaux, de la fin du XVI^e siècle, la chute de l'empire Songhāï et la concurrence des comptoirs européens avaient créé une situation telle que les grandes pistes de l'Ouest saharien étaient désormais désertées au profit des routes de la Tripolitaine et du Moyen-Orient. Tindūf n'était plus qu'un bourg

peu fréquenté, occupé par quelques familles... Au milieu du XVIII^e siècle, et malgré les difficultés du commerce transsaharien, les échanges intérieurs sont toujours prospères. Néanmoins, toutes les *qabā'il* de marchands et de transporteurs du désert doivent se reconvertis en même temps et de la même façon : la concurrence se fait plus vive entre Tağakānt, Kunta et des nouveaux venus, les *awlād Bū as-Sba'*. Parallèlement, la crise du commerce pousse peut-être certains à remplacer les profits du marchand par ceux du guerrier. Les Rgaybāt, enrichis et paisibles, qui font paître leurs troupeaux dans des endroits peu contrôlés, sont des victimes toutes désignées. Les relations privilégiées que les Tagakānt et les *awlād Bū as-Sba'* entretiennent avec le *wād Nūn* facilitent peut-être les choses : toujours est-il que les Takna, qui connaissent par ailleurs des difficultés internes comparables, n'interviennent pas tant qu'il s'agit de ponctions de bétail.

Tindūf, centre des Tagakānt de la région, est située à la bordure orientale d'une vaste zone propice à l'élevage et riche en gibier. C'est, supposons-nous, sur ces terrains de parcours que les Rgaybāt viennent faire paître leurs troupeaux et se mettre ainsi à la merci de certains désagréments. Il est remarquable de constater que les causes profondes des rivalités entre groupes ne sont jamais évoquées par les intéressés : on ne parle que des causes immédiates des conflits, que de l'étincelle qui a allumé l'incendie. Il est parfois difficile de savoir, avec précision, à quel niveau se situent les motifs réels de mécontentement. On raconte, donc, que les Rgaybāt ont fini par réagir contre les dommages qu'ils subissaient du fait des Tagakānt : l'assassinat de l'un des leurs fournit le *casus belli* occasionnel :

« *Un Rgaybī, nommé ar-Rgīg (le mince) wuld as-Sgīr (le petit) avait été employé par les Tagakānt pour enseigner le Coran aux enfants. Lorsqu'il réclama au Ğakanī (qui l'employait) le chameau qu'il avait convenu de lui donner en compensation, une bagarre éclata dans la mosquée, le Ğakanī poignarda le Rgaybī qui tomba, mortellement blessé. Son sang se répandit sur son feu. Une femme fit jaillir de son sein, du lait qu'elle versa sur le sang et le feu et il dit, en invoquant Dieu : "que cette offense soit transmise des parents aux enfants et que le sentiment de l'humiliation soit encore présent lorsque les tempes de nos fils blanchiront"* (2). »

Le lait, surtout le lait de femme, symbolise, ici, comme chez la plupart des peuples méditerranéens depuis la plus haute antiquité, et particulièrement chez les pasteurs, l'immortalité. C'est grâce au lait, alimentation de base des nomades, que l'humanité peut se reproduire indéfiniment. Le sang s'est répandu sur le feu. Le feu est le symbole de la vie, et aussi, dans ce cas, de l'école coranique et de celui qui y enseigne : dans les campements, tout près du maître et de ses élèves, il y a toujours un petit feu, surtout, bien sûr, le soir, car c'est à la lueur de ce feu que les enfants étudient. Le sang versé, offense suprême, a donc éteint la vie, tari la science et la religion. Le geste de la femme consiste à immortaliser l'offense de façon à ce qu'elle se reproduise éternellement de génération en génération. C'est d'ailleurs ce que souhaite — et prédit — la victime lorsqu'elle émet ses dernières volontés : « Que cette offense soit transmise des parents aux enfants et que le sentiment

de l'humiliation soit présent lorsque les tempes de nos fils blanchiront. » « Fils » est à comprendre soit dans un sens restreint soit dans un sens plus large (tous les descendants). Il s'agit donc bien d'instituer une situation nouvelle, celle du conflit, fondée sur un sentiment exacerbé : « Le sentiment de l'humiliation » qui fait appel à un code nouveau, opposé à celui des mystiques *ṣūfī* : celui de l'honneur guerrier. Désormais, les Rgaybāt ne se laisseront plus faire sans réagir.

D'autres traditions, très voisines, ont été recueillies chez les al-Gwāsim par M. Dupas :

« Un nommé Réguigue, d'origine Souad, (Réguibat Sahel) d'après les uns, d'origine ahal Brahim ou Daoud (Réguibat Lgouacem) d'après les autres, employé comme berger chez les Tajakant, réclama à celui-ci le paiement de son salaire : un chameçon.

Les Tajakant refusèrent et giflèrent le berger. Cet incident aurait été l'origine du conflit. La fraction d'où était originaire le berger demanda appui aux Réguibat du Sahel et aux Réguibat Lgouacem ; bientôt les deux confédérations, surtout la première, razzierent à chaque occasion les Tajakant. Ceux-ci firent appel aux Berabers qui pillèrent un campement Belqacem ou Brahim (Réguibat Lgouacem) à Kheneg Sekoum, affluent de droite de la Seguïet el Hamra (3). »

Cette version un peu surprenante veut-elle insister (bien longtemps après) sur une quelconque rigueur des Rgaybāt par rapport à l'honneur de la *qabīla* qui n'admettrait pas la moindre offense fait à l'un de ses membres, fut-il le plus humble, sans qu'une guerre générale s'ensuivit ? Par ailleurs, elle concentre en un seul épisode des aspects de la lutte qui s'étalèrent sur plusieurs dizaines d'années.

J. Larribaudo, qui a enquêté à Tindūf, parle de meurtre (4). Muhtar *wuld* Hamidūn, que nous avons interrogé a répondu que le Rgaybī enseignait bien le Coran à Tindūf, et avait tellement insisté en réclamant son chameçon à de nombreuses reprises que les Tagakānt le tuèrent. Ce chercheur nous a confirmé que Tindūf était, à l'époque, peu important, mais que le commerce y était prospère.

Lorsque le conflit devint flagrant entre Rgaybāt et Tagakānt, tout le monde voulut intervenir pour y mettre fin :

Takna, awlād Bū as-Sba', 'Arūsi'īn et awlād Dlaym se mirent entre eux : awlād Bū as-Sba', 'Arūsi'īn et awlād Dlaym appuyaient les Tagakānt tandis que l'ensemble des Takna soutenait les Rgaybāt (5). »

Il est intéressant de noter dans quel sens les alliances traditionnelles ont — ou n'ont pas — fonctionné. Nous remarquons tout d'abord que l'ensemble des Takna, *ayt aġ-Ġmal* et *ayt 'Atmān* font bloc pour protéger les Rgaybāt. Cela vient corroborer ce que nous avons dit plus haut de la double alliance contractée par la *qabīla* avec les deux *laff* Takna. On peut voir ici les résultats de cette double alliance : les groupes des *ayt aġ-Ġmal* abandonnent leurs amis habituels pour soutenir les descendants de Sid Ahmad ar-

Rgaybāt. Les ‘Arūsi’īn, qui se vantent aujourd’hui d’avoir suivi les Rgaybāt dans tous leurs combats, se proposent pourtant là d’intervenir contre eux. M.S. *wuld* ‘Abd al-Hayy nous assure que les Rgaybāt refusent toute aide pour affronter seuls les Taḡakānt. Les Rgaybāt al-Gwāsim participent à ce premier conflit. C’est d’ailleurs probablement eux qui briguaient les pâtrages des Taḡakānt : nous avons vu qu’au début du XX^e siècle leurs terrains de parcours s’étendent vers le nord/nord-est du *trāb ar-Rgaybāt*.

Pourtant, lorsqu’en 1888 C. Dousl traverse ces régions il note la présence des *awlād* Mūsā — fraction dominante des Rgaybāt Sāhil — à l’ouest des Taḡakānt :

« Les Tajakant, tribu divisée en trois importantes familles, bornés au nord par les Takna, à l’ouest par les oulad Moussa, au sud par les oulad Houssa, à l’est par les oulad Asar, sur la limite du grand désert. C’est sur leur territoire que s’élève la ville de Tindouf. La route de Timbouctou traverse leur territoire en passant par Tindouf et rayonne dans l’Afrique septentrionale (6). »

S’agit-il d’une erreur ou pouvons-nous conclure que les Rgaybāt al-Gwāsim étaient protégés à l’est par les campements *awlād* Mūsā ? Nous serions tentés de penser que C. Dousl a observé une situation exceptionnelle qui aurait perturbé les nomadisations.

Ce sont néanmoins les Rgaybāt Sāhil qui mènent la lutte contre les Taḡakānt : dans l’assemblée extraordinaire qui est réunie, les représentants des fractions de l’Ouest sont majoritaires (*ahal* Ballāw, *awlād* al-Qādī, *awlād* Lahsan, *awlād* al-Husayn, *Swā’ad*, *awlād* Šīh, Thālāt) à côté de ceux des al-Gwāsim (*ahal* Brahmū u Dāwud, al-Bbayhāt, Fuqrā), et les trois hommes qui apparaissent comme les plus importants sont également des Rgaybāt Sāhil :

- ‘Ali *wuld* Ballāw
- as-Sgāyyar *wuld* Bābā al-Mūsāwī
- al-Mmay

Les Rgaybāt aujourd’hui considèrent qu’ils n’ont fait que se « défendre » contre les Taḡakānt. C’est en partie vraisemblable, mais c’est également ce qu’ils diront à propos de tous les combats qu’ils mèneront par la suite. Ils oublient en cela l’expansion territoriale qui succède à ces différentes guerres de « défense ». En fait nous avons parfois l’impression que les pasteurs ont été s’installer d’office sur des territoires qui ne leur appartenaient pas, et qu’ils ont considéré comme des « attaques » les réactions des premiers occupants.

Dès les premiers combats les Rgaybāt utilisent des fusils, même s’ils en ont peu : qu’on ne les imagine pas batailler à coups de lances comme leurs ancêtres Ṣanhāga. Ils se procurent dans le *wād* Nūn des armes à feu, fusils à pierre qui sont précieux pour la chasse. D’après le manuscrit de M.S. *wuld* ‘Abd al-Hayy cette première escarmouche avec les Taḡakānt a eu lieu en 1796 et s’est soldée par la victoire des Rgaybāt. Selon d’autres traditions, recueillies par J. Larribaude à Tindūf (7) ce heurt initial aurait eu lieu plus tôt, vers 1760 et se serait terminé par... l’écrasement des Rgaybāt. Ce type de contradictions dans les traditions orales et/ou écrites est un phénomène fréquent : chacun

veut être fier de son histoire et tend à l'embellir. Nous ne saurions trancher entre ces deux opinions. Notons tout de même que les hostilités entre Rgaybāt et Taġakānt se sont étalées sur près d'un siècle : la victoire des Rgaybāt, si victoire il y eut, ne dut pas être si éclatante puisqu'il faudra une quarantaine d'années avant que le rapport de forces soit définitivement en leur faveur. D'après 'Abd al-Hayy *wuld'Abd al-Hayy*, les premières batailles ont toujours été remportées par les Taġakānt qui étaient plus aguerris, mieux équipés et entraînés.

Lors du traité de paix, le chameçon dû à la victime est réclamé par les Rgaybāt aux Taġakānt en plus du prix du sang. Par la suite, ce chameçon sera réclamé régulièrement à l'issue de chaque nouveau conflit. On peut penser qu'en voulant recevoir ce don symbolique, les Rgaybāt cherchaient à instituer la reconnaissance d'un droit bien acquis, une sorte d'allégeance de la part de leurs ennemis.

A l'occasion de cette première lutte armée, qui dura, si l'on s'en réfère au manuscrit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy*, trois mois et dix jours, nous voyons se dessiner trois points de transformation :

- Les assemblées extraordinaires (*ayt arba 'īn*)⁽⁸⁾ deviennent de véritables conseils de guerre.
- Les Rgaybāt al-Gwāsim, faisant appel à leurs cadets pour assumer leur défense, organisent en cela l'ébauche d'une nouvelle division des rôles.
- Une tactique militaire est adoptée en fonction du découpage en fractions de la *qabīla* et de l'orientation S.O./N.E.. Elle correspond aux deux axes principaux de disposition dans l'espace qu'utilisent les groupes au cours de leur nomadisation : « *Ils s'étaient organisés en se partageant l'espace : les Gwāsim à l'est, les awlād Mūsā et les awlād A'mar, à l'ouest* »⁽⁹⁾.

Notons enfin que la plupart des accrochages se produisent, toujours d'après notre manuscrit, dans la Sāgya al-Hamrā' ce qui tend à confirmer la thèse de l'agression des Rgaybāt par les Taġakānt lors de ces incidents.

B. Les *awlād Bū as-Sba'* : premier conflit

Selon le manuscrit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy*, les Rgaybāt auraient ensuite combattu les *awlād Bū as-Sba'* entre 1799 et 1814. Nous n'avons pas trouvé trace de ces événements dans la littérature. De plus, Muhtār *wuld Hamidūn* nous a affirmé que les *awlād Bū as-Sba'* ne sillonnaient pas le Sahara occidental à cette époque : ils seraient arrivés dans la région en 1280 de l'Hégire, soit en 1863 de notre ère. Cette date nous paraît tardive. Elle correspond peut-être à l'installation d'*awlād Bū as-Sba'* dans les régions méridionales du Tiris, proches du Trārza dont est originaire ce chercheur⁽¹⁰⁾.

'Abd al-Hayy *wuld 'Abd al-Hayy* nous a affirmé que les *awlād Bū as-Sba'* utilisaient les mêmes terrains de parcours que les Rgaybāt, notamment dans la Sāgya al-Hamrā', et qu'ils étaient déjà plus puissants qu'eux avant

même la guerre contre les Tagakāt : ils auraient procédé à des tentatives d'intimidation envers les Rgaybāt.

H. Martin (11) nous enseigne que les *awlād Bū as-Sba'* auraient émigré d'Arabie vers le Maroc. L'origine chérifiennne qu'ils revendiquent est très contestée au Sahara occidental, et le *šayh Ma' al-‘Aynīn* lui-même (mort en 1910) se serait élevé contre ces prétentions. Il leur accorde en revanche une origine Himyārite en s'appuyant... sur le fait que leur nom apparaît dans la poésie islamique ! Il affirme enfin que les *awlād Bū as-Sba'* se seraient installés dans la région de Fez à l'époque des Almoravides.

Les traditions des *awlād Bū as-Sba'* eux-mêmes ne remontent pas si loin : ils ont retenu la date de 1197 de l'Hégire (1782) à laquelle ils furent expulsés, pour la première fois, de Marrakech par le sultan Mawlāy Muhammad *ibn 'Abdallah*. Cet événement apparaît également dans le *Kitāb al-Istiqa* :

« *Tandis qu'avait lieu, au Maghreb, la révolte que nous avons rapportée et que le sultan était trop occupé à faire vivre les malheureux pour tenir fermement les districts éloignés et en punir les perturbateurs, les facteurs de trouble semèrent la sédition dans certaines tribus qui revinrent à leurs égarements anciens. Parmi ces tribus étaient celles des Aoulad Bou Sba dans la région de Marrakech (...) on leur livra combat et quand on en eut tué un certain nombre et qu'on eut pillé leurs biens, on les repoussa en désordre vers le Sous. (...) Le Sultan (...) prescrivit aux tribus de chasser les derniers survivants de cette tribu jusque dans les contrées du Sud, leur terre natale, d'où était sortie leur puissance, avec leur malfaissance* (12). »

Ce texte soulève une interrogation : Est-ce une référence au désert, tout simplement, qu'il soit Sahara ou Arabie ? S'agit-il, au contraire, plus précisément de la Sāgya al-Hamrā' ? Nous opterions plus volontiers pour cette seconde éventualité parce que sept *awlād Bū as-Sba'*, qu'on dit frères, sont enterrés dans la Sāgya al-Hamrā' auprès de Sīd Ahmad al-‘Arūsī. De surcroît nous avons recueilli, en Mauritanie, auprès d'*awlād Bū as-Sba'*, des traditions qui les rattachent à l'épopée contre les Portugais et au mouvement ęazūliste : d'après 'Abd al-Wahhāb *wuld* Saygar, notable lettré de cette *qabīla*, les sept saints enterrés là se sont battus contre les chrétiens en compagnie de Sīd Ahmad ar-Rgaybī et de Sīd Ahmad al-‘Arūsī. Nous pouvons difficilement utiliser ici cet aspect de la légende pour justifier idéologiquement les relations entre Rgaybāt et *awlād Bū as-Sba'* qui, précisément, ne furent pas toujours si bons amis. Cependant les uns et les autres affirment aujourd'hui que leurs luttes passées n'ont jamais correspondu à une inimitié très profonde, et qu'en définitive ils n'ont pas entretenu, les uns envers les autres, des sentiments de haine. Effectivement les Rgaybāt désireux de se lancer dans les opérations commerciales au début de la période coloniale se retourneront spontanément vers les *awlād Bū as-Sba'* et trouveront là, sans difficulté, cordialité et entraide. D'ailleurs ces deux *qabīla* ont très tôt pratiqué une politique d'alliance matrimoniale : elle apparaît dès l'issue de ce premier incident :

« *Depuis ce combat, les awlād Bū as-Sba'* sont séparés en deux groupements : l'un s'est installé dans une région occidentale [...] ; l'autre est parti [...] vivre chez les Rgaybāt et plus particulièrement chez les Swā 'ad dont ils sont devenus parents par alliance (13). »

Une autre caractéristique commune lie Rgaybāt et *awlād Bū as-Sba'* : ils se prétendent chorfa et *zwāya* tout en rejetant l'appartenance à un quelconque mouvement confrérique, contraire à l'islām. Tous deux sont de plus dans l'orbite des Takna et le resteront tant que ces derniers pourront maintenir leur pouvoir sur la Sāgya al-Hamrā'. Un dernier fait est troublant : les *awlād Bū as-Sba'* du Hawz de Marrakech ont la réputation d'avoir gardé leurs coutumes de Bédouins sahariens. Nous nous retrouvons devant deux affirmations contradictoires que l'état de nos connaissances ne nous permet pas de résoudre ; les *awlād Bū as-Sba'* de l'ouest saharien se disent originaires du Maroc et ceux du Maroc se prétendent d'origine saharienne, et plus précisément de la Sāgya al-Hamrā'.

L'évocation du Sahara présenté comme leur « pays d'origine » par le *Kitāb al-Istiqa* suggère l'hypothèse suivante : les *awlād Bū as-Sba'* auraient connu un double courant migratoire : le premier vers le nord (à l'époque Sa 'adienne ?) puis un second vers le sud à la fin du XVIII^e siècle. Seul ce dernier exode est resté dans la mémoire collective, seul, également, il intéresse directement notre propos puisque c'est à cette occasion qu'ils sont confrontés aux Rgaybāt. D'après H. Martin, c'est au début du XIX^e siècle que le flux de leur migration aurait été le plus important. C'est donc au tout début de leur installation (ou réinstallation ?) dans le pays qu'il faut situer ces premiers rapports conflictuels entre Rgaybāt et *awlād Bū as-Sba'*.

Selon notre manuscrit, des heurts auraient eu lieu au nord du *wād* Dar'a ce qui permet de supposer que les *awlād Bū as-Sba'* n'utilisaient pas encore les pâturages sahariens, bien que nous ne puissions l'affirmer. Il semblerait pourtant que les faits rapportés par M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* correspondent justement à leur installation dans le Sahara occidental puisqu'à l'issue du combat une partie d'entre eux s'assimile aux *Swā'ad* (Rgaybāt *Sāhil*), et l'autre va s'installer à Mgūn :

« *Après 1230 de l'Hégire (1814), les deux partis ont oublié leurs différends, le groupe installé à Mgūn s'est assimilé et est devenu partie intégrante des gens du Nord en toute tranquillité* (14). »

Le texte de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* nous donne trois informations qu'il faut retenir en conclusion de cet affrontement des Rgaybāt et des *awlād Bū as-Sba'* :

- Les *ayt Lahsan*, leaders des *ayt aġ-Ğmal* des Takna, hésitent à soutenir les Rgaybāt. C'est, semble-t-il la première fois que leur ambiguïté apparaît. Il arrivera, nous le verrons, qu'ils adoptent une position nettement hostile envers la *qabīla* ; cela tend à montrer que la compétition entre les deux *laff* Takna est une réalité omniprésente.
- Le texte nous montre de façon très explicite comment l'assimilation d'un groupe ou de familles à la *qabīla* peut découler d'une victoire militaire.
- Si l'ensemble des fractions Rgaybāt sont représentées dans les combats, la disposition tactique des guerriers a changé : contre les Tagakānt, les trois principales fractions avaient marché de front, les uns à l'est, les

autres à l'ouest ; cette fois la supériorité militaire des Rgaybāt Sāhil est acquise : ce sont eux qui marchent au combat les premiers :

« *Les Rgaybāt se préparèrent à combattre et marchèrent sur eux de la façon suivante : devant, les awlād Mūsā et les Swā'ad, à gauche les awlād A'mar et à droite les Gwāsim* (15). »

C. Les Tağakānt, deuxième conflit

M.S. *wuld* 'Abd al-Ḥayy nous enseigne ensuite que, de nouveau, les Rgaybāt auraient combattu les Tağakānt. La cause de ce conflit aurait été l'assassinat, par un Ğakanī, du propre fils de Rgayyag *wuld* as-Sğır : 'Abdallah *wuld* ar-Rgayyag. Sans vouloir mettre en doute la bonne foi de l'auteur ni la qualité de ses recherches, nous sommes néanmoins frappés par la coïncidence, et par le fait que les Rgaybāt sont encore présentés comme des victimes. L'origine de chaque heurt est presque toujours liée à un meurtre commis par autrui sur un membre de la *qabila*, il s'agit toujours de se défendre et de venger l'honneur bafoué. Cette opinion illustre bien ce que nous avons entendu dire chez les vieux Rgaybāt au cours de nos enquêtes : hommes et femmes nous ont affirmé unanimement que les Rgaybāt n'avaient jamais attaqué les premiers. Nous retiendrons pour l'instant l'importance de telles justifications dans l'idéologie de l'honneur du guerrier : il ne revendique rien pour lui, il ne fait que défendre ses droits et ceux de son groupe (16).

Malgré ce que suggère le manuscrit de M.S. *wuld* 'Abd al-Ḥayy nous pouvons penser que les Tağakānt ont été vainqueurs en 1820 et dans les années qui suivirent : il faudra d'ailleurs aux Rgaybāt encore des années de luttes intermittentes pour venir à bout des Tağakānt.

D. Les awlād Dlaym : premier conflit

Forts de leur petite expérience des combats, les Rgaybāt osent ensuite résister à ces guerriers intrépides qu'étaient les awlād Dlaym à l'époque :

« *Les awlād Dlaym commirent sur les Rgaybāt de tels excès, attaquant surtout les awlād Dāwud, déshonorant leurs femmes, que cela devint insupportable* (17). »

Les awlād Dāwud sont les descendants de l'avant-dernier fils d'A'lı *wuld* Sīd Ahmad ar-Rgaybī. Ils sont aujourd'hui considérés comme la fraction des Rgaybāt Sāhil qui fut à la fois la plus nomade et la plus religieuse, celle qui emmenait ses troupeaux dans les pâturages d'erg les plus éloignés, été comme hiver, celle qui parcourait annuellement les plus grandes distances. Si elle fut la première à subir les attaques des awlād Dlaym, nous pouvons supposer qu'elle fut aussi l'une des premières à s'aventurer vers le sud et à abandonner la charrue pour s'orienter vers l'élevage camelin.

Les awlād Dlaym devaient occuper, à l'époque, des territoires plus septentrionaux qu'au début du XX^e siècle, et nomadiser jusque dans la Sāgya al-Hamrā'. On dit habituellement qu'ils considéraient que la marque

de leurs chameaux était la fente que cet animal possède naturellement au milieu de sa lèvre supérieure : tout chameau rencontré portait donc leur marque et leur appartenait. Nous pouvons voir, dans cette anecdote, que ces *hassān* ne cherchaient pas à justifier leurs actes de violence par la vengeance de l'honneur bafoué. Ils présentent au contraire leur supériorité militaire comme un motif en soi de fierté.

Ce premier conflit entre *Rgaybāt* et *awlād Dlaym* dure près de douze ans (1824-1836). Telle est du moins l'opinion de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* ; nous n'avons, d'ailleurs, pas d'autres informations qui nous permettraient de confirmer ou d'infirmer ces données. Les faits qu'il nous décrit semblent montrer que la lutte fut difficile et les pertes nombreuses. Nous remarquons l'alliance que les *awlād Dlaym* contractent avec leurs cousins *awlād al-Lab* et *awlād Sālim*. Cela est conforme à nos hypothèses précédentes sur leurs liens de parenté (réels et/ou fictifs). Notons également que les heurts furent stoppés grâce à l'intervention de « certaines tribus » : il n'y a donc eu ni vainqueurs ni vaincus.

Avoir pu, ainsi, résister aux *awlād Dlaym* plaçait désormais les *Rgaybāt* au rang de guerriers. C'est à partir de cet épisode de leur histoire que :

« *Les awlād Dlaym utilisèrent, pour désigner les Rgaybāt des termes de respect et de considération* » (18).

Il s'agit cette fois des seuls *Rgaybāt Sāhil*, les *Rgaybāt al-Gwāsim* étant restés tout à fait en dehors de ces combats qui correspondent à une première poussée vers le sud-ouest des fractions cadettes de la *qabīla*.

La deuxième phase de l'expansion territoriale des *Rgaybāt* est donc guerrière ; elle commence au milieu du XVIII^e siècle, et se poursuit jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Les *Rgaybāt* se défendent contre des ennemis de l'extérieur, principalement les *Tagākānt* et les *awlād Dlaym*. Ces guerres défensives permettent à la *qabīla* d'amorcer un processus politique qui a pour enjeu le contrôle des terrains de parcours qu'elle utilise avec ses tentes et ses troupeaux. C'est la première fois, dans l'histoire de la région, qu'un groupe maraboutique de pasteurs, et non de commerçants, prend les armes pour assurer sa propre protection. Les *Rgaybāt* tendent à devenir les maîtres de leur espace pastoral.

II. LA PHASE OFFENSIVE : LES PREMIÈRES TENTATIVES

Les *Rgaybāt*, en tenant tête aux *awlād Dlaym* sans avoir recours à l'aide protectrice des *Takna*, prouvent, en quelque sorte, leur existence en tant que force potentielle. Ils se trouvent alors mêlés aux rivalités locales des principaux groupes en présence. A l'aube du XIX^e siècle l'ensemble de la région vit une période de crise. Pour tenter d'en saisir les causes profondes il nous faut retourner quelques années en arrière dans les pays de l'extrême Sud-marocain.

A. La restructuration politico-économique dans le *wād Nūn*

La puissance économique des Takna du *wād Nūn* s'était développée en relation avec le Tazarwalt. Cet État, créé, au moment de la décadence des Sa 'adiens, autour du port maritime de Massa, est, par intermittence, indépendant du pouvoir chérifien. Cependant, en 1765, le sultan Mawlay Muḥammad fonde le port de Mogador. Il contrôle, en cela, une partie des revenus des seigneurs du Tazarwalt en interdisant aux navires de commerce étrangers d'accoster aux ports d'Agadir et de Massa. Par cette opération le sultan cherche, d'une part, à s'approprier les bénéfices du commerce extérieur et, d'autre part, à faire cesser le ravitaillement en armes à feu des populations méridionales. Le port de Mogador, qui n'a en fait qu'un demi-succès, met tout de même en difficulté le Tazarwalt et le *wād Nūn* des Takna. En plus de ces perturbations économiques, l'ensemble des régions pré-sahariennes subit à la fin du XVIII^e siècle les effets meurtriers de l'épidémie de peste qui ravage alors toute l'Afrique du Nord (19).

Nous n'avons pas pu trouver d'informations concernant l'impact saharien éventuel de cette épidémie. Elle ne semble pourtant pas s'être étendue aux zones proprement désertiques : la dispersion de la population y a toujours constitué un obstacle aux propagations des grandes épidémies. De plus, aucune mention n'y est faite dans les chroniques locales. Cependant les pays de l'extrême sud marocain durent être touchés. C'est dans ce contexte troublé qu'apparaît une nouvelle force politique dans le *wād Nūn* : celle d'une famille de notables Takna des *ayt aġ-Gmal*, *ayt Mūsā u 'Alī* : les *awlād Bayrūk* :

« ... le chef d'une fraction des *Aīt Moussa* ou *Ali* du *Ksar d'Aougueulmin*, *Mohamed Beyrouk*, réussit, à la fin du XVII^e siècle, au moment même où se créait, au Tazeroualt, l'État de *Sidi Hachem*, à établir son autorité sur tout l'oued *Noun*. Il construisit une nouvelle casbah à *Aougueulmin*, y réunit quelques troupes d'esclaves organisés militairement et devint, en quelque sorte, le sultan d'un petit royaume » (20).

Bayrūk s'allie habilement le maître du Tazarwalt, *Šayh Husayn ibn Hašam* par une politique de mariage, alors que cette région reprend son rôle de relais et de centre de redistribution, vers le nord, des produits du commerce transsaharien. Les deux chefs jugulent leurs efforts dans le sens de l'accroissement des échanges, de l'organisation des marchés, et du contrôle de la sécurité. Bayrūk tente de refaire du *wād Nūn* un pôle d'attraction puissant par la création de grandes foires indépendantes. Aux pertes partielles et inévitables qu'avait provoqué la première phase de décadence du commerce transsaharien, les chefs Takna et, en tout premier lieu, Bayrūk (qui meurt en 1845), tentent de substituer les bénéfices d'un commerce plus régional, mais centralisé et bien organisé. Désormais *Glīmin* a remplacé *al-Ksābi* (ancienne *Tagwast*) des *ayt Lahsan* et, pour la première fois, en pays Takna, des conditions sont créées qui permettent l'éclosion d'une organisation politique plus centralisée, dominant les *laff* (21).

Une période de crise grave, économique par ses difficultés commerciales,

politique par ses rapports avec le pouvoir central, engendre ainsi l'ébauche d'une transformation fondamentale dans la vie politique Takna : Bayrūk wuld Mhammad wuld Fal 'Abīd Allah sait en tirer profit :

« Les Européens ne l'appelaient alors que "souverain indépendant de l'oued Noun". Le nom de Betrouk devient l'appellation désormais classique de cette maison princière. On saisit sur le vif l'éclosion de ces minuscules principautés berbères qui fleurirent dans toute l'Afrique mineure, même aux plus beaux jours des grandes dynasties almoravide et almohade, saadienne ou filaliennes (22). »

Cette situation est renforcée : l'ensemble de l'Ouest saharien entre dans une dernière et brève période faste due en grande partie à un renouveau d'activité le long des pistes du commerce transsaharien. Au nord, les militaires français occupent l'Algérie. La plupart des caravanes qui, jusque-là remontaient vers le nord-est, convergent alors vers le sud du Maroc et l'infrastructure mise en place à Glīmin et à Iliq. Les pistes de l'Ouest sont de nouveau à l'honneur. En même temps, au sud du Sahara, les rivalités anglo-françaises, la résistance des populations riveraines du fleuve Sénégal et, surtout, l'interdiction de la traite des esclaves, favorisent les échanges entre les pays du Soudan et le wād Nūn. On voit alors, au Sahara, se raffermir la puissance des grandes *qabila* nomades marchandes : Tagakānt, Kunta et *awlād Bū as-Sba'*. Mais l'importance de ce renouveau du flux commercial n'est pas si grande et, en même temps, apparaissent, entre les principaux intéressés, une exacerbation des rivalités, une fébrile activité le long des pistes, et bientôt de véritables luttes armées. Trois cités caravanières surgissent ou tentent de surgir, pour un temps, des sables, aux principaux carrefours des pistes, Tindūf, Bir Umm Grayn (Bir Moghrein) et Smara.

B. Les Tagakānt : troisième conflit

Au moment de la reconstruction de Tindūf par les Tagakānt, la lutte entre Rgaybāt et cette *qabila* reprend :

« Lorsque les gens apprirent que les Tagakānt entreprenaient de reconstruire Tindūf, les Rgaybāt leur envoyèrent une délégation avec Mahgūb wuld Mahlūl (23). »

D'après certaines traditions que nous avons recueillies auprès d'un ancien caravanier des *awlād Bū as-Sba'*, des représentants des Rgaybāt auraient, en fait, cherché à s'installer, eux aussi, à Tindūf et à participer au renouveau commercial de la ville. Cette interprétation est un peu surprenante, car les Rgaybāt n'ont jamais été commerçants, du moins jusqu'à la période coloniale. Les premiers d'entre eux qui furent contraints, par la misère et la dislocation de la *qabila*, à acheter des produits sur un marché pour aller les revendre sur un autre, furent l'objet de la réprobation générale. L'activité commerciale était considérée comme dévalorisante.

Selon une autre version que nous a rapportée Muhammad Mahmūd *wuld* an-Ndī, la délégation serait venue revendiquer un droit sur le territoire de Tindūf, et le différend aurait été arbitré, et réglé, par des disciples de Ṣayḥ Mā' al-‘Aynīn qui fréquentaient la *madrasa* (école) du savant ḡakanī: Muhammad al-Muḥṭār bal-‘Amaš (24). Deux hypothèses se présentent alors :

- Cette affirmation correspond à une certaine réalité historique et nous voyons apparaître clairement exprimées les velléités d'expansion territoriale des Rgaybāt.
- Cette affirmation est issue d'un discours né bien après la défaite totale des Taḡakānt, lorsque, de fait, le territoire de Tindūf est occupé par les Rgaybāt.

Il paraît peu probable qu'au milieu du XIX^e siècle les Rgaybāt puissent revendiquer sérieusement des droits sur un espace si éloigné de leur territoire de départ. De plus, le rapport de force entre Rgaybāt et Taḡakānt n'est pas encore, à l'époque, tellement en faveur des Rgaybāt. Le doute subsiste néanmoins dans l'état actuel de nos connaissances.

Quels qu'aient été, d'ailleurs, les motifs qui poussent cette année-là, les Rgaybāt, à envoyer une délégation aux Taḡakānt, leurs prérogatives sont repoussées par la violence délibérée : d'après M.S. *wuld* ‘Abd al-Hayy, un homme de leur délégation est assassiné. Il est probable qu'il s'agisse d'un Rgaybī du Sāhil, car les al-Gwāsim n'auraient pas pu rester neutres s'il avait été l'un des leurs ; or, non seulement ils se démarquent officiellement mais on dit même que les Rgaybāt Sāhil, pour les entraîner dans la guerre, organisent une rafle de chameaux qu'ils attribuent aux Taḡakānt. Cette position des Rgaybāt al-Gwāsim a sans doute des motifs puissants. Nous ne saurions dire, comme tout le monde l'affirme, qu'ils étaient, en quelque sorte par « nature » plus pacifique que leurs cadets. Mais il faudrait arriver à comprendre pourquoi les uns étaient plus pacifiques et les autres plus violents. Nous avons esquissé une tentative d'explication en montrant comment les al-Gwāsim étaient restés dans les zones centrales les plus sûres en envoyant leurs cadets aux marges périphériques de leur territoire, au contact d'autres groupes nomades, et loin de la protection des Takna. Bénéficiant à la fois de la sécurité et des pâturages les plus arrosés les al-Gwāsim étaient sans doute plus riches en troupeaux que les Rgaybāt Sāhil, et notamment en troupeaux de moutons. Les relations pacifiques obligées avec les centres d'échanges et les groupes marchands étaient sans doute, pour eux, primordiales. Une certaine prospérité entraîne les gens à rechercher plus volontiers la paix, à tenter de régler les conflits par la négociation et le dialogue, tandis qu'un contexte de trouble, ou de difficultés économiques, permet plus facilement, à ceux qui sont démunis, de saisir l'occasion de faire fortune.

C. Les Kunta de Sīd Ahmad al-Kunfī

Les Rgaybāt Sāhil, après avoir assez vite réglé leur différend avec les

Taġakānt (sans doute durent-ils renoncer à leurs prétentions ?) sont ensuite mêlés à un conflit plus vaste qui oppose, d'une façon assez générale, les gens du Sāhil aux gens de l'Adrār. L'enjeu de ces luttes semble être le monopole de la voie commerciale rejoignant l'Adrār à Tindūf. En effet, avant la construction de Smara et la paix qu'y apportera, par sa présence, le Sayh Ma' al-‘Aynīn, beaucoup de caravaniers venant de l'Adrār passent par Tindūf avant de rejoindre le wād Nūn et/ou le Tazerwalt. Ils évitent, en faisant ce détour, la traversée d'une zone accidentée particulièrement dangereuse : le Zammūr. C'est donc à l'emplacement précis où la piste venant du sud se sépare en deux chemins, l'un partant sur Tindūf et l'autre directement vers la Sāgya al-Hamrā', qu'un personnage religieux, appuyé par ses disciples et par des membres de la famille émirale, Sīd Ahmad al-Kuntī vient s'installer. Comme Muḥammad al-Muḥṭār bal-‘Amaś à Tindūf, et comme, plus tard, Ma' al-‘Aynīn à Smara, il fait creuser des puits et entreprend des plantations :

« *Sīd Ahmad al-Kuntī s'établit à Bir umm Grayn dont il creusa le puits ainsi que quelques points d'eau. Il planta des palmiers, ensemença le grain et resta là, paisiblement pendant une année (25).* »

Comme tout bon religieux, qui cherche de surcroît à tirer parti de sa position stratégique au carrefour des voies commerciales, il prêche avant tout la paix :

« *Sīd Ahmad al-Kuntī se mit un jour en tête de régner sur l'ensemble des tribus afin de rétablir la sécurité dans le pays (26).* »

L'entreprise de Sīd Ahmad al-Kuntī et de ses disciples vient immédiatement concurrencer les intérêts des *awlād Bū as-Sba'*, et le conflit, inévitable, éclate.

Sīd Ahmad al-Kuntī s'impose d'abord aux *awlād Dlaym* et aux *awlād al-Lab*. Lorsqu'il arrive au nord du Tīris, les *awlād Bū as-Sba'* sont repoussés par les armes, et obligés de se replier dans le Zammūr chez les Rgaybāt auxquels ils demandent assistance. Les deux groupes s'allient, et tentent de rejeter les Kunta et leurs amis hors du Tīris. Les deux partis s'affrontent lors d'une bataille rangée, restée célèbre dans les annales sahariennes : le combat de Gūr Gnayfid (au nord d'Awsard). Sīd Ahmad est tué, et ses disciples mis en déroute. Cet événement, qui a lieu en 1862, n'entraîne cependant pas le retrait immédiat des guerriers de l'Adrār du Tīris septentrional. Pendant six ans les combats continuent. Il semble qu'il ne s'agisse plus là uniquement de savoir qui contrôlera la piste, mais que les enjeux recouvrent aussi les pâturages du Tīris. Nous n'avons pas, sur cette période, suffisamment de renseignements pour en analyser les événements qui s'y déroulent. La tentative de Sīd Ahmad al-Kuntī était claire : il s'agissait de contrôler la piste qui mène du wād Nūn et/ou de Tindūf à l'Adrār et/ou au Trārza. Quant à la position des disciples de Sīd Ahmad, et notamment de ses disciples guerriers, elle est plutôt à mettre en relation avec la politique intérieure de l'Adrār, car tout rentre dans l'ordre lorsque celui qu'on appelle, en pays maure, l'émir « de la paix », arrive au pouvoir :

« Après cela, Ahmad wuld Muḥammad wuld ‘Atmān devint émir de l’Adrār et envoya des émissaires à travers tout le pays en faveur de la paix. Le calme se rétablit dans toute la région, le pouvoir de l’État (émiral) se renforça et les gens virent leur bétail se multiplier (27). »

D. Les Taḡakānt : quatrième conflit

Les rapports de force sont équilibrés. Chacun a été remis à sa place : le Sahara nord-occidental bénéficie d'une période faste de paix et de prospérité. Pouvoir religieux et pouvoir guerrier alternent, du nord au sud, pour contrôler l'espace et le trafic qui s'y déroule. Les communications sont plus faciles, les ennemis d'hier font, ensemble, des affaires :

« C'est dans ce contexte que les Rgaybāt et les Taḡakānt ayant fait la paix, établirent entre eux des liens de communication de plus en plus fréquents, faisant des affaires ensemble et se rendant mutuellement visite (28). »

Quelques frictions se produisent cependant, mais sans donner lieu à des troubles importants. Puis, à nouveau, des heurts graves surgissent entre Rgaybāt et Taḡakānt à l'occasion de l'assassinat d'un Rgaybī à Tindūf. Il semble, si l'on en croit M.S. wuld ‘Abd al-Hayy, que les offensives aient été entreprises par les Taḡakānt, dont le chef aurait même prêché la guerre sainte contre les Rgaybāt :

« A l'époque le chef des Taḡakānt était Muḥammad al-Muhtār wuld La ‘maš. Il incita les Taḡakānt à la guerre contre les Rgaybāt en disant : “nos morts sont au Paradis alors que leurs morts sont en Enfer”. Il est nécessaire de partir contre eux en guerre sainte (29). »

Il est assez difficile d'analyser avec quelque certitude les causes profondes de ce conflit latent, qui a opposé les deux groupes pendant plus d'un siècle, mais l'opposition a été trop permanente et sa résolution trop radicale (émigration des Taḡakānt après destruction de Tindūf) pour qu'on puisse se satisfaire d'une explication conjoncturelle.

Sans informations précises sur les activités pastorales des Taḡakānt de Tindūf nous en sommes donc réduite à formuler des hypothèses qui procèdent d'un raisonnement par élimination :

— Il paraît impensable de retenir l'éventualité d'une rivalité d'ordre commerciale entre les Taḡakānt et les Rgaybāt, ces derniers ne s'occupant quasiment pas de commerce à cette époque.

— Il paraît également impensable de retenir l'éventualité d'une rivalité d'ordre religieux, les Rgaybāt n'étant pas affiliés à un ordre quelconque, et aucun d'entre eux n'ayant, à cette époque, cherché à se constituer une clientèle de disciples au nom d'un ordre *sūfī*.

— Il ne s'agit pas non plus d'une concurrence entre deux pôles d'attraction, puisque aucun Rgaybāt n'a jamais cherché à fonder un village, une palmeraie, un centre sédentaire (sauf, peut-être tout à fait à l'origine). Sayḥ Mā' al-‘Aynīn lui-même ne parviendra pas à les fixer à Smara de façon permanente.

Finalement, il apparaît qu'une seule chose pouvait intéresser à la fois les Rgaybāt et les Taġakānt : les chameaux, et, plus particulièrement les animaux de transport. Poursuivant notre raisonnement de la même façon, deux réponses possibles se présentent, qui ne sont pas, d'ailleurs, exclusives :

— Les Taġakānt produisent eux-mêmes la quasi-totalité de leurs animaux de transport. Ils ont donc besoin de pâturages complémentaires, et leurs troupeaux se heurtent à ceux de leurs voisins. La concurrence s'exacerbe alors pour l'appropriation des terrains de parcours.

— Les Taġakānt de Tindūf délaissent un peu la production pastorale au profit de leurs activités commerciales, et la tentation est grande, pour un groupe organisé et armé, d'aller effectuer quelques expéditions fructueuses sur les troupeaux des Rgaybāt qui viennent pâtruer quasi-maintenant jusqu'à leur porte. Dans ce cas, il ne s'agit plus de contrôler les pâturages, mais de s'approprier directement les produits de l'élevage.

De surcroît, les Taġakānt n'ont que peu de moyens de pression sur les Rgaybāt, qui sont les protégés des Takna du *wād* Nūn avec lesquels les gens du Tindūf sont, depuis les années 1850, en relations commerciales quasi permanentes. De plus, les Rgaybāt ne dépendent pas du marché de Tindūf, puisque ceux du *wād* Nūn leur sont ouverts.

Il est impossible aux Taġakānt, du moins au début du conflit, de vassaliser d'une manière ou d'une autre les Rgaybāt. Cet appel à la guerre sainte, de leur chef, peut donc correspondre à la justification idéologique d'une appropriation d'une partie du cheptel, par la violence. Il se peut, qu'en plus, les Taġakānt aient pris conscience du danger que représentent ces pasteurs, de plus en plus nombreux, qui ont déjà prouvé leur valeur guerrière et qui, libérés du souci de contrôler les pistes, poussent leurs troupeaux vers des pâturages toujours plus éloignés de leur berceau originel. N'oublions pas, enfin, une constante essentielle de la vie économique dans ces régions : la misère endémique.

L'appel à la guerre sainte de Muḥammad al-Muhtār n'est pas bien convainquant : la plupart de ses disciples et cotribules préfèrent s'occuper de faire fructifier leurs biens plutôt que de prendre les armes. Seules s'engagent des joutes juridico-littéraires :

« Muḥammad wuld Yūsuf wuld ‘Abd al-Hayy s'y opposa en lui envoyant une réponse pertinente. Les deux pamphlets furent envoyés au prince, le fils de Mawlāy ‘Abd ar-Rahmān qui réunit les savants de Marrakech et de Fèz pour les départager. Ces savants donnèrent raison à l'écrit de Muḥammad wuld Yūsuf en 1295 (1878) et le Prince des croyants y imposa son sceau (30). »

L'auteur, qui veut faire ici l'apologie de son ancêtre direct, n'en avoue pas moins l'absence totale d'effets de l'avis du sultan et de son sceau sur une zone indépendante de ses États :

« Néanmoins les Taġakānt attaquèrent les Rgaybāt et ‘Abd al-Hayy sur le rag Mġūn dans les pays de l'Ouest et s'emparèrent de leurs chameaux (31). »

Nous voyons ici les Taġakānt organiser des expéditions guerrières à une

distance notable de leur base, ce qui suggère les questions suivantes : jusqu'où s'étendaient, à l'ouest de Tindūf, les terrains de parcours des éleveurs Tağakānt ? Ces derniers allaient-ils mêler leurs troupeaux à ceux des populations de la Sāgya al-Hamrā' occidentale ? Au contraire s'agissait-il d'une opération en territoire nettement étranger dans lequel aucun acte de riposte n'était à craindre ? Cette dernière éventualité semble plausible puisque les Rgaybāt doivent se rendre jusqu'à Bū Garfa, point d'eau situé immédiatement au sud de Tindūf, pour atteindre un campement important de Tağakānt.

Les uns et les autres se livrent ainsi à des opérations d'agression mutuelles une fois à l'ouest, chez les Rgaybāt, une fois à l'est chez les Tağakānt. Certaines attaques donnent lieu à des poursuites immédiates, engendrant des batailles lorsque les fuyards sont rattrapés. Le rapport de forces semble à peu près équilibré puisque, à l'issue du conflit, jugeant l'aventure plus douteuse que profitable au regard des activités commerciales, les Tağakānt demandent l'intervention de l'émir de l'Adrār pour obtenir la paix :

« Ahmad se dirigea vers eux avec son armée. Avertis de son arrivée les Rgaybāt réunirent un maximum d'hommes, désignèrent un conseil des quarante (ayt Arba'īn) sous la présidence de Dhīl wuld Muhammad wuld Mbārd. L'émir demanda la paix pour les Tağakānt. Dhīl exigea le prix du sang pour wuld Nāṣir et réclama le chameçon de ar-Rgīg. Ils se mirent d'accord sur la paix et se la garantirent mutuellement. Il n'y eut plus de guerre entre les Rgaybāt et les Tağakānt durant la vie de Ahmad wuld Muhammad. Cet accord fut passé en 1303 (1885) (32). »

Ce passage du manuscrit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* appelle quelques questions :

- Les Rgaybāt ont-ils conclu cet accord de paix parce qu'ils préféraient vivre paisiblement ?
- L'ont-ils conclu parce qu'ils pensaient y avoir intérêt, le rapport de force n'étant pas franchement en leur faveur ?
- Considéraient-ils que l'alliance avec les Tağakānt leur était plus profitable et en quoi ?
- L'auteur ne suggère-t-il pas que les Rgaybāt n'ont pas eu le choix, et que cet accord de paix leur a été imposé par l'émir ? Celui-ci est venu les trouver, au Tīris avec une forte escorte. Cette « armée » qui l'accompagna était-elle habituelle, ou s'agissait-il d'une démonstration destinée à faire entendre raison aux Rgaybāt ? D'après *'Abd al-Hayy wuld 'Abd al-Hayy*, que nous avons interrogé à ce propos, les Rgaybāt n'auraient pas exigé le paiement du chameçon s'ils avaient été contraints à faire la paix.

Il est probable que les intérêts de l'émir allaient dans le sens de la paix, toute sa politique le montre. S'il a pu effectivement l'imposer aux Rgaybāt, nous pouvons en déduire que son influence débordait, à cette époque, largement les limites de l'Adrār *tmar*, à moins — et dans le doute nous ne saurions rien affirmer — que les conditions climatiques aient été, cette

année-là, particulièrement mauvaises dans la Sāgya al-Ḥamrā', obligeant hommes et troupeaux à se rapprocher des zones d'influence du pouvoir émiral, partant à en subir partiellement la dépendance.

Qu'ils aient été poussés par leurs intérêts, par les irrégularités du climat, par leur faiblesse ou par la force de l'émir, les Rgaybāt acceptent, non seulement de signer l'accord de paix, mais de donner des garanties. Notons cependant l'anecdote du chameau : il s'agit de montrer aux Taġakānt l'inextinguibilité de leur dette depuis la faute originelle et, par le paiement symbolique, d'établir, du fait même de sa répétition, un lien subtil qui marque une volonté d'assujettissement à plus ou moins long terme.

Retenons enfin, de l'ensemble du récit, un élément de comparaison qui nous permet de réaffirmer l'appartenance des Rgaybāt au monde maure : là où le sceau et les juristes du sultan du Maroc n'ont pu jouer rigoureusement aucun rôle, l'intervention de l'émir de l'Adrār a pu avoir une influence certaine. D'après 'Abd al-Hayy *wuld'Abd al-Hayy* que nous avons interrogé à ce sujet, cette influence n'est que bons offices. Il en veut pour preuve l'anecdote qui a suivi ces événements : l'émir est venu dans les campements Rgaybāt demander aux éleveurs une chamelle suitée. Chaque famille lui en a donné une. (Cela confirme partiellement nos hypothèses, du moins en ce qui concerne les intentions de l'émir.) Puis, les Rgaybāt, constatant qu'il s'agissait là d'une tactique pour imposer son autorité (sur les Rgaybāt et/ou sur le Tīris ?) lui reprirent le bétail qu'ils lui avaient remis. Ensuite un pamphlet courut les campements des Rgaybāt, affirmant leur indépendance par rapport à tous les guerriers maures :

« Nous n'avons jamais donné une chamelle à un guerrier qui en avait besoin et nous ne l'avons jamais vu partir (avec) alors que, de l'œil, nous le suivions (33). »

En d'autres termes : si nous avons parfois été dominés par les guerriers, nous n'avons jamais accepté de leur accorder un droit, un tribut.

E. Les *awlād* Dlaym : deuxième conflit ou l'élimination des *awlād* Dlaym de l'Est

Lorsque les loups se dévorent entre eux, il n'est de l'intérêt de personne d'intervenir. L'expansion territoriale des Rgaybāt se poursuit, dans le Zammūr et l'Igīdi, au détriment des *awlād* Dlaym de l'Est, déjà très affaiblis, sans que les gens du *wād* Nūn ni ceux de l'Adrār n'y prêtent attention.

Avant d'aborder cette nouvelle phase de la guerre de conquête nous suivrons la chronologie adoptée par M.S. *wuld'Abd al-Hayy* dans son récit en évoquant brièvement une tentative d'agression de la part des *awlād* al-Lab à l'encontre des Rgaybāt.

L'élimination des *awlād* al-Lab

Les *awlād* al-Lab, bien qu'ils soient des cousins des *awlād* Dlaym, s'en sont séparés, nous l'avons vu, à la fin des années 1880 pour se mettre dans

l'orbite des émirs du Trārza. Forts de cette alliance qui leur procure une nouvelle base territoriale, certains d'entre eux organisent une fructueuse expédition sur des campements Rgaybāt, en 1887. La violence de la riposte est telle que les *awlād* al-Lab se cantonnent désormais dans une attitude de sage réserve.

Les *awlād* Sālim

Les *awlād* Sālim sont déjà sous la dépendance/protection de l'une des plus fameuses fractions guerrières des Rgaybāt Sāhil, l'*ahal* 'Afrayīt, lorsqu'un conflit éclate dont ils sont finalement les victimes. Le récit des événements que nous rapporte M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy est un peu confus, en ce sens qu'il semble masquer (volontairement?) un problème qui se rapporte aux contradictions internes de la *qabila*. Il apparaît, en effet, comme tout à fait contraire à la logique de leur histoire, que les Rgaybāt aient été amenés à quasiment anéantir les *awlād* Sālim, alors qu'ils avaient d'ores et déjà entamé un processus d'intégration de cette population. Nous avons dit que la *qabila* des Rgaybāt avait, au cours de son histoire, largement usé de processus d'alliance et d'assimilation de groupes épars, familles ou individus, dans une optique consciente d'élargir, au maximum, les capacités de ses effectifs. Or, en ce qui concerne les *awlād* Sālim, M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy nous précise de prime abord ceci :

« L'ahal 'Afrayīt et les awlād Sālim étaient parents par alliance et voisins. Ils ne formaient qu'un seul bloc jusqu'à ce que... (34). »

Nous avons utilisé les termes de « dépendance » et de « protection » car nous savons par ailleurs que l'*ahal* 'Afrayīt représente, à l'époque, le lignage dominant de l'*ahal* Ballāw (il l'est resté jusqu'à la période coloniale), et que les chefs de cette fraction sont considérés, jusqu'au début du XX^e siècle, comme les plus importants des guerriers. La position privilégiée de cette famille n'a pas été sans engendrer des rivalités entre les principaux notables des Rgaybāt Sāhil. La première chose qui nous frappe, dans le texte de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy est l'intransigeance dont fait preuve, à l'égard des *awlād* Sālim, un des chefs (ou le chef ?) d'une fraction cousine (et rivale) de l'*ahal* Ballāw : Muhammad *wuld* 'Abdallah *wuld* Daha des *awlād* Lahsan :

« [...] les awlād Sālim égorgent une chèvre appartenant à l'ahal Ahmad. L'ahal Ahmad était sous la protection de Muhammad wuld 'Abdallah wuld Daha de la fraction des awlād Lahsan qui dit alors : "Il n'y a qu'une seule façon de venger nos protégés : la mort d'un homme" (35). »

La vie d'un homme contre la vie d'une chèvre : plusieurs remarques s'imposent. Muhammad *wuld* 'Abdallah cherche à créer une situation d'instabilité difficilement remédiable. Quel est son but sinon celui de porter atteinte à l'alliance *ahal* Afrayīt/*awlād* Sālim ? Nous n'avons pas pu, malheureusement, identifier l'*ahal* Ahmad qui est sous sa protection mais il paraît évident qu'il ne saurait s'agir d'un groupe aussi important que les

awlād Sālim (le terme *awlād* désigne généralement un groupe plus vaste que celui d'*ahal*).

Nous savons par ailleurs que les *awlād* Sālim ont constitué un groupe guerrier indépendant. Nous n'avons pas d'information complémentaire qui nous permettrait de connaître son importance. Il est cependant évident que l'alliance des *awlād* Sālim apporte à l'*ahal* 'Afrayīt une force d'appoint appréciable, tant sur le plan économique que sur le plan politico-militaire. La réaction même de Muhammad *wuld* 'Abdallah, qui cherche à déstabiliser cette union, nous paraît une preuve en elle-même de l'hypothèse que nous avançons. Cela nous paraît remarquable, d'autant que tout le droit coutumier en usage chez les Rgaybāt met l'accent sur l'importance de la cohésion du groupe. La tendance générale en est le règlement des conflits sans recours à la violence.

Nous sommes donc là en présence d'un cas où la violence a été délibérément recherchée. Le but de Muhammad *wuld* 'Abdallah est sans doute lié à ses ambitions personnelles, puisque l'ensemble de sa fraction tente, au contraire, d'éviter l'affrontement direct :

« Chez les awlād Sālim la colère gronda lorsqu'ils apprirent la nouvelle. Les awlād Lahsan leur conseillèrent de revendiquer le prix du sang (36). »

Nous saisissons sur le vif les limites de l'autorité d'un chef de lignage puisque l'ensemble de ses parents a la possibilité d'émettre un avis contraire au sien, qui va ici dans le sens de l'intérêt général par opposition aux intérêts particuliers d'un des leurs, fut-il le plus important. Il n'est pas précisé dans le récit quelle est exactement la place de Muhammad *wuld* 'Abdallah, mais nous pouvons supposer que c'est un notable suffisamment influent pour avoir été choisi comme protecteur par l'*ahal* Ahmad : les familles démunies ou sans défense choisissent généralement leurs protecteurs parmi les chefs de lignage. L'ambition politique de ce personnage va également dans ce sens.

Choisir de s'attaquer directement, et même personnellement, aux *awlād* Sālim, puisqu'il a lui-même tué l'un d'entre eux, est habile : l'importance et la force des *awlād* Sālim leur permettent de riposter eux-mêmes. L'eût-elle souhaité, la famille 'Afrayīt n'aurait pu régler le différend sans dommages. Elle doit se séparer de ses alliés qui livrent bataille, si l'on en croit le manuscrit, non seulement aux *awlād* Lahsan, mais à l'ensemble des *awlād* Yagūtī (*awlād* al-Qādī, *awlād* Lahsan, *awlād* al-Husayn). Les autres Rgaybāt Sāhil n'interviennent pas et, semble-t-il, les *awlād* Sālim s'appuient quelque peu sur les *awlād* al-Lab. Mais le combat est inégal, les *awlād* Sālim vaincus et décimés doivent s'exiler :

« Les awlād Sālim rejoignirent alors les awlād al-Mawlāt. Cela s'est passé en l'an 1307 (1889) (37). »

Les intrigues de Muhammad *wuld* 'Abdallah ont donc réussi. L'histoire ne dit pas s'il en tira profit.

Les awlād al-Mawlāt

Les awlād al-Mawlāt furent sans doute les plus orientaux des awlād Dlaym. A la fin du XIX^e siècle, ils occupent les pâturages de l'Igidi. Cette information de M.S. *wuld' Abd al-Hayy* ne nous paraîtrait pas significative en soi si l'il n'ajoutait qu'ils étaient en guerre avec les « gens » du Hoggar. Nous ne savons pas si leur cycle de nomadisation pastoral les ramenait, plus ou moins régulièrement, sur les pâturages du Tiris, du Zammūr et de la Sāgya al-Hamrā'. Cela est probable puisque c'est la complémentarité même de ces zones pastorales qui rend la survie possible (38). Le conflit qui oppose les awlād al-Mawlāt aux « gens » du Hoggar donne une indication sur l'orientation vers l'est de leurs intérêts. Nous sommes peut-être, ici, au point de rupture entre un cycle de transhumance orienté vers les terrains de parcours de l'Ouest saharien et les pâturages du Sahara central. Les awlād al-Mawlāt, vers 1890, occupent une position très excentrée par rapport à l'ensemble des awlād Dlaym, c'est-à-dire qu'ils ne contrôlent plus le Zammūr. Rappelons quelques passages du texte de Muhammad al-Muhtār *wuld an-Ndī* :

« Les premiers habitants du Zemmour étaient les Arabes. [...] Lorsqu'ils se dispersèrent, ceux d'entre eux qui restèrent dans le pays furent les oulad Salim et les oulad al-Moulat [...] Lorsque les Rguibat devinrent nombreux ils s'avancèrent et s'installèrent au Zemmour où ils vécurent en très bons termes avec les habitants [...] Plus tard ils devinrent si nombreux que le pays fut trop étroit, ils se battirent avec les oulad Salim et Moulat... (39). »

Ils ont été également affaiblis par leurs combats avec les Kunta de l'Azawād. C'est donc bien vers les pâturages du Sahel soudanais qu'ils tournent leurs regards. Nous avons dit à ce propos que les groupes de pasteurs nomades qui avaient occupé le Sahara nord occidental avaient tendance à s'orienter vers le sud (cf. le terme utilisé par les Rgaybāt : *qabala* qui signifie « aller de l'avant » = « aller vers le sud »). Il est tout de même surprenant de constater que les awlād Dlaym n'ont pas pu suivre cette évolution, que ce soit à l'est ou à l'ouest, et qu'ils ont toujours été maintenus dans les zones proprement désertiques par les populations qui leur étaient méridionales. La seule exception que nous connaissons est celle des awlād al-Lab qui ont réussi à s'intégrer au Trārza. L'histoire des awlād Dlaym de l'Ouest, comme celle des awlād Dlaym de l'Est, mériterait d'être approfondie.

Nous remarquons avec intérêt cette information de notre manuscrit :

« C'est alors que Baday wuld al-Bārdi attaqua les Brābiš à Tawdanni et leur prit de nombreux chameaux. Aussitôt les Brābiš s'élancèrent sur leurs traces et s'emparèrent des chameaux des awlād al-Mawlāt (40). »

Notons la présence, vers 1890, d'un membre d'une famille guerrière des Rgaybāt Sāhil, l'*ahal Bārdi*, de la fraction des awlād Lahsan, ... à Taoudenni, s'attaquant, de surcroît, à des Brābiš. Deux générations de guerriers Rgaybāt se sont écoulées entre 1830 et 1890. La première a réussi, tant bien que mal, à résister aux awlād Dlaym de l'Ouest, dans les années 1830 ; nous avons affaire ici à la deuxième génération. C'est dire le chemin

parcouru en quelques décennies, même s'il ne s'agit que d'un personnage plus aventureux que la plupart de ses frères et cousins. Pour qu'un Rgaybī, accompagné de quelques autres, puisse aller aussi loin de sa base territoriale s'attaquer à une *qabila* guerrière, réussir à s'emparer de « nombreux » chameaux et... revenir, cela implique, outre l'habileté, une audace qu'autorise une situation politique solide, une bonne connaissance du terrain et, surtout, la possibilité de le parcourir impunément. Sur les marges périphériques de l'Ouest saharien, et notamment aux confins orientaux du *trāb al-Baydān*, les Rgaybāt ont déjà, à cette époque, une influence, par leurs alliés les *awlād* al-Mawlāt. La nature de cette alliance est différente de celle contractée à l'origine avec les Takna, puisque les Rgaybāt, ici, dominent : un *wuld* Lahsan aurait-il pu se permettre d'agir, chez les Takna, comme Baday *wuld* Bārdi le fait chez les *awlād* al-Mawlāt après, de plus, que ceux-ci aient subi les conséquences de ses actes de violence chez les Brābiš ? Cela paraît peu probable :

« Aussitôt les Brābiš s'élancèrent sur leurs traces et s'emparèrent des chameaux des *awlād* al-Mawlāt. Baday et ses gens arrivèrent chez ces derniers, y demeurèrent quelque temps, puis les trahirent et leur volèrent des chameaux qu'ils ramenèrent chez eux. Les *awlād* al-Mawlāt envoyèrent une délégation réclamer le bétail volé mais les *awlād* Mūsā refusèrent de le leur rendre (41). »

Le refus de conciliation des *awlād* Mūsā, qui dominent les Rgaybāt Sāhil, implique une certaine assurance, peut-être même une certaine satisfaction, dans la perspective d'un conflit qui peut leur apporter bien des choses positives dont, en tout premier lieu, l'éventualité de grossir leur cheptel et d'élargir leurs terrains de parcours.

Après une première phase de leur histoire pendant laquelle les Rgaybāt ont cherché surtout à vivre en paix avec les *awlād* Sālim et les *awlād* al-Mawlāt, ils entament donc un processus très net de conquête à partir de 1892. Les *awlād* Dlaym de l'Est tentent tout d'abord de résister en faisant bloc :

« Un violent conflit éclata alors entre les Rgaybāt et les *awlād* al-Mawlāt que les *awlād* Sālim rejoignirent en 1310 (1892) (42). »

Néanmoins, la partie n'est pas facile à gagner. Sans pouvoir préjuger de son aboutissement possible si les *awlād* al-Mawlāt n'avaient pas accepté de signer un accord de paix séparé avec les al-Gwāsim, il est permis de se demander si les *awlād* Dlaym de l'Est ne commettent pas, cette fois-ci, une erreur politique fatale :

« [...] les al-Gwāsim demandent à Muhammad *wuld* Yūsuf *wuld* ‘Abd al-Hayy d'intervenir pour établir la paix entre eux et les *awlād* al-Mawlāt. Sayyad *wuld* ‘Abd al-Hayy, Mbārak *wuld* Ahmad al-Bārdi, ‘Aliyat *wuld* Husayn al-Fuqrawī et Mbarkat *wuld* A‘li se rendirent alors chez les *awlād* al-Mawlāt dans l’Igīdi. Les al-Gwāsim acceptèrent de payer aux *awlād* al-Mawlāt un tribut de protection de 40 chameaux. Il en fut ainsi jusqu'à ce que les *awlād* al-Mawlāt soient anéantis (43). »

Quel intérêt peuvent en effet avoir, les *awlād* al-Mawlāt à accepter un accord qui les prive d'une riposte éventuelle sur les campements des Rgaybāt, les moins guerriers, donc les plus faciles à attaquer ? Ne leur serait-il pas possible d'exercer une pression suffisamment forte sur l'ensemble des Rgaybāt, qui les protège de la poussée des Sāhil ? Il paraît clair, si les al-Gwāsim acceptent de payer quarante chameaux par an à titre de protection, que le rapport de force est en faveur des *awlād* al-Mawlāt, dans le Nord-Est tout au moins.

Doit-on relier la signification de cet accord à la présence d'un *Fuqrāwi* lors des débats ? (Les *Fuqrā* constituent la fraction la plus orientale des Rgaybāt al-Gwāsim). Il est peut-être possible d'expliquer l'accord des *awlād* al-Mawlāt par le danger supplémentaire que peut représenter, pour eux, la proximité immédiate de leurs voisins *Fuqrā*. Nous hésitons à conclure qu'à cette époque les *Fuqrā* ont déjà entamé un processus de mutation vers les activités guerrières, mais le fait n'est pas impossible. Dans le doute et l'absence d'informations complémentaires, nous retiendrons cette hypothèse car, si nous la rejetons, l'attitude des *awlād* al-Mawlāt dans cette affaire paraît incompréhensible.

Remarquons enfin, dans le texte de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy, une indication que nous aurons l'occasion de mettre en relation, avec d'autres qui vont dans le même sens :

« *Wuld Ġdīd offrit alors le bénéfice de ce tribut aux Brābar. Les al-Gwāsim continuèrent à le payer à ces derniers jusqu'à ce que la domination des Rgaybāt Sāhil fut devenue incontestée* (44). »

Wuld Ġdīd est le chef des *awlād* al-Mawlāt. En offrant ainsi le bénéfice du tribut à d'autres guerriers, il entérine à la fois son effacement de la scène politique, l'exil de son groupe, et son allégeance aux Brābar. Remarquons que les al-Gwāsim ne semblent pas pouvoir exprimer leur opinion en cette occasion, et qu'ils doivent accepter la soumission à ces nouveaux « alliés », qui deviennent aussi leurs voisins, du moins tant que la *qabīla* n'a pas acquis une réputation de force suffisante pour que tous ses membres se libèrent de leurs éventuels protecteurs.

Au début des années 1890, les Rgaybāt sont donc définitivement maîtres du Zammūr. Ils ont non seulement repoussé les *awlād* al-Mawlāt et les *awlād* Salīm à la périphérie, mais ils les ont dispersés et pratiquement anéantis, du moins en tant que groupe constitué contrôlant un territoire. Cela leur permet d'élargir encore leur zone de nomadisation. Dans le même temps, ils assimilent et intègrent quelques familles, parmi les vaincus, dans un nouveau rapport de forces qui ne risque plus d'être déstabilisé ni de servir les dissensions internes, puisque les nouveaux venus sont peu nombreux, épars, et que leur force est définitivement annihilée.

Les Rgaybāt ont conquis les pâturages du Zammūr, place forte du Sahara nord-occidental. Leur expansion se serait peut-être arrêtée là si le contexte historique de l'Afrique du Nord-Ouest n'avait pas été profondément perturbé, dès la fin du XIX^e siècle par les prémisses de la colonisation

territoriale des pays sahéliens et du Maghreb. Les Takna et les Taḡakānt, dont la puissance économique va s'affaiblir au rythme de la décadence du commerce transsaharien, vont progressivement abandonner le contrôle des pistes sahariennes, et partout relâcher leur pression sur les régions limitrophes du *trāb ar-Rgaybāt*. L'organisation des *laff* va être déséquilibrée, et ce déséquilibre va se répercuter au sein du rapport de forces qu'elle avait entretenu entre les tribus guerrières qui jalonnaient la piste de l'Ouest : *awlād* Dlaym, Rgaybāt. Ce déséquilibre va jouer en faveur des Rgaybāt qui vont se rapprocher des pâturages du nord de l'Adrār et du Tiris, intensifiant leur processus d'expansion.

1. En ḥassāniya : *ḥammāda*. Le mot est passé en français sous la forme « hamada » et désigne les plateaux rocheux des zones désertiques.

2. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 213.

3. M. DUPAS, *Tiznit*, 1937, p. 4.
4. J. LARRIBAUD, *Alger*, 1952, p. 253.
5. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, Annexe, p. 213.
6. C. DOULS, *Paris*, 1888, p. 476.
7. J. LARRIBAUD, *op. cit.*, p. 256.
8. Cf. tome 2.
9. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 214.
10. Nous avons en effet des témoignages plus anciens. Selon C. DOULS, *Paris*, 1888, p. 477 :
« Les oulad Bou Sba sont au sud des oulad Delim et du Tiris. Émigrés il y a un demi-siècle de l'Atlas marocain, de mœurs sociables, ils sont aujourd'hui sous la domination du chef de l'Adrar, Sidi Lalsdal. »
11. H. MARTIN, *Dakar*, 1939, p. 587.
12. NACIRI ES-SLAOUI (AHMED IBN KHALED EN), *Archives Marocaines*, tome IX, p. 334.
13. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 214.
14. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 214.
15. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*
16. Certains auteurs font des confusions de dates et d'épisodes. M. Dupas, par exemple, situe en 1820 le début des hostilités entre Rgaybat et Tagakānt alors qu'il s'agit là, déjà, du second affrontement.
17. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 215.
18. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 215.
19. D'après BROUSSONNET, cité par H.P.J. RENAUD, *Rabat*, 1921, p. 170 : « Les campagnes (...) sont désertes, les blés n'ont pas été récoltés, les bestiaux, les chevaux se vendent pour rien, les Maures n'achètent plus que la toile pour se faire ensevelir. Les plus dévots ont fait creuser leur fosse qui est remplie de blé ou d'orge qu'on distribuera aux pauvres le jour qu'ils iront prendre la place du grain. »
20. LE CHATELIER, *Paris*, 1891, p. 79.
21. Cette évolution ne s'est pas faite en une génération puisque le grand-père de Bayrūk avait déjà réagi vers 1750 : « *Fal Abid Allah ou Salem est le premier membre de la famille qui sut étendre son autorité sur les gens de l'oued Noun (1750 environ). Cette suprématie se maintint avec son fils M'hammed. Il fortifia le kçar de Glimin et, à l'instar du sultan, s'y créa une garde militaire avec laquelle il domina la région.* » P. MARTY, *Paris*, 1915, p. 65.
22. J.-L. MIEGE, *Paris*, 1960, tome III, p. 358.
23. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 216.
24. Dans l-, ce personnage apparaît sous le nom de Muhammad Muhtār *wuld La'maš*.
25. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 216.
26. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 216.
27. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 217.
28. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 217.
29. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 217.
30. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 217.
31. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 217.
32. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 218.
33. Recueilli auprès d' 'ABD AL-HAYY *wuld 'ABD AL-HAYY*, *Mauritanie*, 1982.
34. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 218.
35. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 218.
36. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 218.
37. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 218.
38. Cf. tome 2.
39. M. AL MUHTĀR *wuld 'AN NDI*, A.N., *Nouakchott*, 1935, A.P.E./2/7.
40. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 219.
41. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 219.
42. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 219.
43. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 219.
44. M.S. *wuld 'ABD AL-HAYY*, *ibid.*, voir Annexe, p. 219.

CHAPITRE IV

LA CONSTITUTION DU TERRITOIRE TROISIÈME ÉTAPE : LES GRANDES GUERRES DE CONQUÊTE

I. LA CRISE DANS LE WĀD NŪN

La fin du XIX^e siècle voit la décadence du commerce transsaharien et de la prospérité de ceux qui en tenaient les fils. Nous n'entrerons pas dans le détail de l'analyse de cette décadence car nous serions entraînés trop loin de notre sujet. Remarquons seulement, à ce propos, l'importance de la pression européenne sur le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, dont une conséquence essentielle est la mainmise du marché international sur l'ensemble de la production de ces régions. Un indice spectaculaire en est le rôle des monnaies occidentales au sein des échanges locaux et notamment à Ilīg, centre du Tazarwalt :

« La monnaie française : c'est la pièce de 5 francs qui va s'imposer peu à peu irrésistiblement comme monnaie étalon et comme espèce réelle dans les transactions. »

« Les années 1857-1858 semblent marquer un épisode radical dans la déroute de la monnaie marocaine. Après 1858 le dirham n'entre plus en compte que pour spécifier 16 % des opérations financières. Après 1868 la monnaie marocaine n'est plus citée que comme unité de compte et non comme espèce circulante (1). »

Paul Pascon, qui a retrouvé et étudié le registre comptable de Husayn *ibn Hašam* (Tazarwalt 1850-1875), a pu suivre, dans le détail, les opérations commerciales de la maison d'Ilīg. En s'appuyant sur des données précises, il cherche à analyser la nature du pouvoir d'un chef de *zāwiya* par l'étude de son impact économique. Il éclaire d'un jour nouveau les recherches qui allaient dans ce sens, grâce à la possession d'un document exceptionnel qui permet de vérifier et/ou de fonder des hypothèses dans ce domaine. Il tire également de ces informations de précieux renseignements sur l'évolution et les modalités de l'organisation du commerce transsaharien de l'époque.

« Tout d'abord remarquons qu'au milieu du XIX^e siècle l'essentiel des flux des marchandises qui transitent par Ilīg est détourné du marché intérieur marocain au sens strict, au contraire de ce qui se passait à la fin du XVIII^e siècle. »

En d'autres termes, une part prépondérante des marchandises est importée et exportée : l'espace économique marocain est simplement traversé : il sert de support matériel et politique à un transfert de produits conservés tels quels sans transformation, entre des espaces économiques étrangers qui n'ont pas fini d'établir entre eux des relations directes. Cette situation entraînera dans les décennies qui vont suivre une extrême faiblesse et encouragera les actions des puissances étrangères vers le sud et vers la côte pour supprimer l'intermédiaire marocain et confisquer ses avantages géopolitiques vers le Sud-Ouest saharien (2). »

Plusieurs facteurs vont provoquer des diminutions importantes du trafic de certains produits à partir des années 1870. Nous citerons, pour exemple, l'exportation des plumes d'autruche vers l'Europe dont le Sud-marocain avait pratiquement le monopole en Afrique. La demande, au début du XIX^e siècle en était telle qu'elle avait donné lieu à un effort d'organisation de la chasse :

« Beyrouk [...] s'efforçait d'organiser méthodiquement la chasse l'autruche en vue du trafic des plumes (3). »

A la fin des années 1860 le commerce de la plume est encore florissant :

« Durant les années 1863 à 1867 le commerce de plumes d'autruche est la grande affaire du chérif d'Iligh au moins pour la part qui transparaît dans les actes financiers du registre (4). »

Dans les années 1870 la concurrence des élevages d'autruche d'Afrique du Sud brise le monopole :

« Effet de la concurrence de l'élevage en Afrique du Sud où le troupeau passe de 21 750 têtes en 1875 à plus de 150 000 têtes en 1891 et de la chute des prix qu'elle entraîne (5). »

« Si jusque vers 1869 l'exportation du cap participe à peu près à la moitié de la fourniture de plumes en Europe, à partir de cette date le fermage des autruches en Afrique du Sud va concurrencer puis ruiner l'exportation maghrébine et spécialement marocaine car l'Algérie colonisée verra s'implanter des autrucheries de production. En 1878 l'exportation marocaine de plumes ne représente plus que 2 % en valeur de la consommation européenne (6). »

De plus les modes changent et les plumes d'autruche sont de moins en moins consommées par les Européens.

De puissantes difficultés vont aussi naître des efforts de la politique coloniale française au Sénégal pour acheminer directement vers Saint-Louis les produits du Soudan. Après avoir organisé la conquête territoriale du Sénégal, le gouverneur Faidherbe préconise en effet :

« Ne faites rien qui puisse contrecarrer nos projets d'approvisionner le Soudan occidental par la ligne du Sénégal et par l'intermédiaire des Noirs en supplantant les Sahariens et les Marocains qui sont presque en possession du marché (7). »

Parmi les produits que les caravaniers apportent du Nord au Sahel soudanais, le sel joue un rôle prépondérant dans les échanges. C'est, avec le tabac, les cuirs, les dattes et quelques tissus marocains, la principale marchandise produite par le pays. Or, du sel d'importation européenne est introduit sur le marché par Dakar.

Le renouveau du commerce transsaharien est donc aussi bref que fragile. Il est désormais soumis aux fluctuations du marché international :

« Cette rupture de 1867-1868 annonce après une courte remontée des prix en Europe leur lente dégradation dans les années postérieures à 1873, dégradation de si grande conséquence pour le Maroc puisqu'elle affectera tous ses produits exportés. La crise de 1867-1869 fournit ainsi, avec une brutalité de catastrophe le schéma de ce que sera l'évolution des années 1873-1895 dont la lenteur nous masque en partie les effets (8). »

Il semble que le commerce transsaharien ait commencé à diminuer de façon importante à partir des années 1880 :

« Le développement du commerce transsaharien du Maroc entre 1856 et 1876 n'avait été que passagère euphorie (...) jusqu'en 1878 ils dépassaient chaque année sensiblement la valeur d'un million de francs. En 1878, ils n'atteignent pas 920 000 francs. Après 1880, ils diminuent rapidement [...] En 1888, le total des marchandises importées n'atteint pas 540 000 francs (9). »

Cet affaiblissement du volume des transactions concerne non seulement les plumes d'autruche mais aussi l'or et l'ivoire. Le commerce des esclaves est difficile à évaluer car, comme il ne fait plus l'objet d'exportation vers l'Europe, nous ne disposons pas d'informations chiffrées à son propos. Il semble tout de même que la colonisation territoriale de l'Afrique occidentale en ait entravé le fonctionnement :

« L'extension du contrôle européen dans les régions pourvoyeuses gênait, chaque année davantage, la traite des Noirs [...]. A Fès, en 1888, la demande excède l'offre et le marché d'esclaves est vide [...]. La crise sera du moins indubitable pour les années postérieures à 1890 et nombreux ses effets tant économiques que sociaux (10). »

Tant que le coût du frêt maritime sera plus élevé ou égal à celui du frêt caravanier, les marchandises circuleront encore par les pistes terrestres. Mais l'industrialisation rapide des pays d'Europe leur permet bientôt d'utiliser des bateaux à vapeur plus compétitifs, sur le plan commercial, parce que plus rapides et moins incertains que les goélettes de la marine à voile. Nous nous trouvons donc en présence d'un jeu complexe de compétitions :

- compétition entre le chameau et le bateau à vapeur : le premier est lent et soumis à des rythmes saisonniers ; le second est rapide et mieux armé pour résister aux intempéries ;
- compétition, à l'intérieur du monde capitaliste, entre les compagnies de commerce ;
- compétition entre les États pour la domination des marchés africains.

Nous sommes à la veille du partage territorial de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb entre les puissances européennes. Anglais et Espagnols vont tenter de résister aux progrès de l'avance française en cherchant à prendre pied sur la côte d'Afrique entre Mogador et Saint-Louis. Pour ce faire ils entrent en contact direct avec les tribus maures de la côte avec lesquelles ils tentent de négocier la création de ports. La famille Bayrūk, qui domine la région à cette époque, leur fournit des interlocuteurs de choix.

Ces tentatives surviennent dans un contexte de crise économique au Maroc, et poussent le sultan Mawlāy al-Hasan à entreprendre la conquête du Sūs et du *wād* Nūn. Arrivé au pouvoir en 1873, ce monarque avait développé les contacts avec les puissances européennes et établit les premiers jalons d'une évolution d'influences qui devait mener le pays à la soumission et à la dépendance. En 1886, l'armée du sultan parvient à soumettre les Takna du *wād* Nūn et installe, à Glīmin, une garnison importante. Dahmān *wuld* Ḥabīb *wuld* Bayrūk devient *qā'id* du sultan, ainsi que les principaux chefs sédentaires du Sud-marocain.

Parallèlement, le sultan tente de neutraliser les chefs du *wād* Nūn en s'appuyant sur une personnalité religieuse de plus en plus influente dans la Sāgya al-Hamrā' et qui rivalise d'autorité avec les chefs Takna : le *šayh* Mā' al-‘Aynīn. Sur le plan politique, la manœuvre est habile : il tend à s'attacher un personnage dont la zone d'influence est encore plus méridionale que le *wād* Nūn, et en même temps plus périphérique, par rapport au pouvoir central marocain. Cet appui du sultan, va, pour l'essentiel se matérialiser par une aide financière régulière, et des subventions de toutes sortes pour la construction, à partir de 1888, d'une ville-marché qui veut devenir le pôle d'attraction principal pour les caravanes à destination du Maroc et de l'Europe : Smara.

- Il s'agit d'attirer les caravaniers sur un itinéraire plus court que les autres et où les pâturages sont plus riches.
- Il s'agit également de contrôler le trafic, c'est-à-dire de convaincre les caravaniers de ne pas aller décharger à Tarfaya, dans la factorie de l'Anglais Mackenzie (cf. p. 142) ou sur la côte du Rio de Oro par une propagande islamique et xénophobe.

L'influence religieuse du *šayh* Mā' al-Aynīn chez les nomades, et sa générosité (alimentée autant par l'or du sultan du Maroc que par les dons des fidèles) assurent au monarque l'émergence d'un contre-pouvoir destiné à affaiblir la puissance de la famille Bayrūk dans l'Ouest saharien au profit des intérêts de la politique marocaine.

A la fin des années 1880 le *wād* Nūn est en pleine crise :

- crise économique, tout d'abord, avec la décadence du commerce transsaharien ; disettes et épidémies se succèdent en des cycles liés à la flambée des prix désormais dépendants du marché international ;
- crise politique, ensuite, avec l'apparition de nombreux conflits locaux,

les rivalités intestines des fils et petits-fils de Bayrūk et l'occupation marocaine du pays.

Le *wād* Nūn entre dans une phase d'appauvrissement dont il ne se relèvera pas, et le processus d'émigration des populations rurales est désormais entamé.

II. LA GUERRE GÉNÉRALISÉE : RGAYBĀT, TAKNA ET AWLĀD DLAYM

Pendant ces années de difficultés au nord, les Rgaybāt ont profité de la carence du contrôle/protection Takna pour élargir leur domaine. Ils se sont attaqués, en toute liberté, à des groupes guerriers que, de toute façon, les caravaniers n'avaient sûrement pas intérêt à protéger. En menaçant, ensuite, les *awlād* Dlaym de l'Ouest, alliés des *ayt aġ-Ğmal*, l'expansion territoriale des Rgaybāt allait déclencher un violent conflit général, dans lequel toutes les rivalités, exacerbées par la crise, allaient exploser.

Dans ce nouveau conflit les Rgaybāt apparaissent comme agresseurs délibérés. La raison qui est invoquée pour justifier la première escarmouche est double :

« Alors que les Rgaybāt étaient dispersés dans le Zammūr un fuqrāwī parti vendre du goudron de bois fut tué par des awlād Dlaym. Au même moment les Rgaybāt apprirent que dix awlād Dlaym étaient passés chez les awlād Tidrārīn et leur avaient fait payer un tribut. Un groupe de Rgaybāt partit donc à leur recherche et les tua (11). »

Observons, tout d'abord, la dispersion des Rgaybāt dans le Zammūr : ils y sont désormais chez eux. Notons, ensuite, que les guerriers, partis venger l'un des leurs, ne cherchent pas à s'en prendre aux assassins, mais à des *awlād* Dlaym qui venaient de recevoir un tribut. Nous avons vu, en introduction, que les *hassān* avaient soumis au cours de l'histoire, d'autres groupes appelés *znāga*, au rang de tributaires. Les *awlād* Tidrārīn, d'après les traditions orales, ont une origine *zwāya*, et ont été vassalisés par la *qabīla* des *awlād* Dlaym à la fin du XVIII^e siècle, à l'exception d'une lignée religieuse particulièrement prestigieuse : l'*ahal Tālib* 'Alī.

Le texte de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy suggère que les Rgaybāt ont, en quelque sorte, en cette occasion, fait un signe aux *awlād* Tidrārīn, leur proposant implicitement de les soutenir. Quel était le but de cette politique ?

- S'agissait-il de bouter les *awlād* Dlaym hors de la *Sāgya al-Hamrā'* ? L'assassinat d'un des leurs aurait dû constituer un prétexte suffisant ; pourquoi mêler les *awlād* Tidrārīn à cette affaire ; les Rgaybāt, ne se sentant pas très sûrs de leur force cherchaient-ils des alliés ?
- S'agissait-il uniquement de repousser les *awlād* Dlaym vers le sud ou bien y avait-il un autre enjeu dans la bataille : celui de ravir leurs dépendants aux *hassān* ?

Ces deux hypothèses ne sont pas contradictoires. M.S. *wuld'Abd al-Hayy* nous précise que le tenant de cette politique fut le chef de l'*ahal 'Afrayīt*. Cette famille, on l'a vu, a été dépoignée de sa clientèle d'*awlād* Sālim lors des combats contre les *awlād* Dlaym de l'Est. Nous trouvons, en opposition à cette politique, non plus un *wuld* Lahsan mais Muhammad *wuld* al-Halil, le chef des *awlād* al-Qādī et, peut-être, le principal chef guerrier des *awlād* Mūsā. Nous remarquons, à l'époque coloniale, cette rivalité entre les notables des *awlād* al-Qādī et de l'*ahal* Ballāw. L'administration française ne perdra d'ailleurs pas une occasion de l'utiliser à son profit. Nous la voyons apparaître ici pour la première fois.

Malgré l'abstention des *awlād* Mūsā, les guerriers *Rgaybāt Sāhil* réussissent à acculer les *awlād* Dlaym à chercher refuge auprès des Takna des *ayt* aġ-Ġmal. D'après notre manuscrit, la protection aurait été demandée à l'ensemble par l'intermédiaire des Takna Zargiyīn. Selon C. Baruja (1955), les Zargiyīn auraient refusé cette protection, obligeant ainsi les *awlād* Dlaym à remonter plus au nord chez les Takna *ayt* Lahsan qui, eux, auraient accepté. Nous avons retrouvé l'écho de cette version chez les Thālāt (*Rgaybāt Sāhil*), en Mauritanie, à propos du même conflit (dates et lieux concordent), mais qui serait survenu à la suite d'une demande de protection des *awlād* 'Abd-al-Wāhad à l'*ahal* Ballāw et aux Thālāt. Les *awlād* 'Abd-al-Wāhad étaient d'autres tributaires des *awlād* Dlaym. Ils auraient fait partie, au XVII^e siècle, de la clientèle des 'Arūsi'īn (ils ont gardé leur marque de bétail). Alors que tous pâturent au Tīris (*awlād* Dlaym, *Rgaybāt Sāhil*, *awlād* 'Abd-al-Wāhad), les *awlād* 'Abd-al-Wāhad seraient venus se mettre sous la protection de l'*ahal* Ballāw et des Thālāt. Cette circonstance aurait déclenché le conflit que nous évoquons. Remarquons le parallèle entre les deux versions : *awlād* Tidrārīn et *awlād* 'Abd-al-Wāhad sont deux groupes vassalisés par les *awlād* Dlaym qui se tournent vers cette nouvelle force militaire et politique que constituent désormais les *Rgaybāt*.

D'après les Thālāt que nous avons interrogés, les *awlād* Dlaym se seraient effectivement mis sous la protection des *ayt* Lahsan, car les Zargiyīn la leur auraient refusée.

M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy sous-entend l'alliance des *ayt* Lahsan avec les *awlād* Dlaym, puisqu'il dit que tous les *ayt* aġ-Ġmal les soutiennent. Pourtant, il semble éluder un aspect du problème : les *Rgaybāt* ont, de tout temps, entretenu, avec les *ayt* aġ-Ġmal des relations privilégiées. Or, pour la première fois, les *ayt* Lahsan prennent parti contre les *Rgaybāt*. Comment expliquer ce retournement d'alliance ? Les Thālāt, auxquels nous avons posé la question, nous ont répondu que, les *awlād* Dlaym ayant établi leurs campements à proximité des *ayt* Lahsan et ayant accompli officiellement le rituel de demande de protection (en égorgéant un animal devant la tente du chef), les *ayt* Lahsan, l'eussent-ils voulu, ne pouvaient refuser. Nous ne saurions nous prononcer sur la valeur de cette explication, car toute l'histoire fourmille d'exemples montrant comment il est facile et courant de fabriquer, presque artificiellement, une conjoncture propice aux intérêts politiques du moment. Nous pensons néanmoins pouvoir retenir l'hypothèse de la résis-

tance des *ayt aġ-Għmal* à la montée, d'une part, des *Rgaybāt* et, d'autre part de leurs alliés de prédilection : les *ayt Ātmān* (le *laff* opposé).

Cette menace politique, accrue du fait de la perte d'influence des fils de Bayrūk sur les populations de la région et de la fuite des *awlād Dlaym* devant les *Rgaybāt*, représenta peut-être un motif suffisant pour que, dans une ultime tentative, les fils de Bayrūk, suivis de tous les *ayt aġ-Għmal*, tentent de réaffirmer leur suprématie chancelante sur le Sahara occidental.

La date qui marque le début des combats varie, selon les sources, entre 1889 et 1893. *Dahmān wuld Bayrūk* est *qā'id* du Maroc et utilise, d'après notre manuscrit, des canons et l'*« armée du sultan »* contre ses adversaires. Il s'agit probablement de la garnison de *Għlīmin* dont C. Dousl avait signalé la présence en 1888 :

« Les habitants de l'oued Noun servent d'intermédiaires entre les nomades et les berbères du Sous. Ils ont le costume des Maures du Sahara et parlent leur dialecte. Cet État est administré depuis fort longtemps par la famille des ould Beyrouk. Ils ont pendant de longues années résisté aux tentatives belliqueuses des empereurs du Maroc mais en 1886 lors de la conquête du Sous ils ont fait soumission au sultan Moulay el-Hassan et Għlīmin est aujourd'hui occupé par une forte garnison marocaine (12). »

Mawlāy al-Hasan I^{er} est connu pour avoir remanié l'organisation de son armée et l'avoir dotée, grâce à ses relations étroites avec les États européens, d'un armement moderne. Mais que peut un canon contre des nomades ?

Les hostilités entre les deux *laff* *Takna* apparaissent clairement dans la deuxième partie du récit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* : après une brève période de répit due sans doute à l'équivalence des forces, la bataille reprend entre les deux partis rivaux. Il semble, alors, que la rivalité territoriale des *Raybāt* et des *awlād Dlaym* ne soit plus le moteur essentiel du processus, mais qu'il s'agisse surtout d'un conflit généralisé entre les deux *laff* *Takna*, au sein duquel l'opposition *awlād Dlaym/Rgaybāt* vient en second plan :

« Les Rgaybāt étant repartis dans le Zammūr les awlād Dlaym et les gens des ayt aġ-Għmal attaquérent des villages ayt Billa, s'emparèrent du bétail et commirent des pillages dans tout le voisinage. Les ayt Billa appelerent aussitôt à la rescoufse et les Rgaybāt remplis de haine, regagnèrent immédiatement le wād Nün (13 et 14). »

Une autre information paraît aller dans le sens de notre interprétation : l'intervention du *qā'id* de Tamanart. Cette intervention s'est effectuée, très vraisemblablement, en pays sédentaire : il ne pouvait s'agir de réconcilier quelques guerriers du désert qui se faisaient la guerre, mais de rendre la paix au pays avoisinant le *wād Nün*, afin que chacun puisse reprendre la vie agricole, pastorale et commerciale qui avait été interrompue, ou du moins perturbée, par ces flambées de violence.

Nous ne savons pas dans quelle mesure cette période de troubles agrava la situation du pays *Takna* dont on a l'impression d'assister ici à l'un des derniers sursauts. Les *Takna* n'apparaîtront plus dans le récit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* : il semble qu'à la fin du XIX^e siècle leur prépondérance

politique sur le Nord-Ouest du Sahara soit définitivement ruinée, ou du moins considérablement diminuée, ainsi peut-être, que l'équilibre et la cohérence interne de leur organisation sociale. Mais cet aspect de l'histoire des Takna déborde notre sujet.

- III. LA DÉFAITE DES TAGAKĀNT DE TINDŪF

A la crise dans le *wād* Nūn va succéder la crise à Tindūf. Non que les armées du sultan n'aient jamais pu atteindre le village ; mais, au sud du désert, l'armée coloniale française domine toutes les escales fluviales, et prend finalement Tombouctou, en 1894. Désormais, le commerce des Tağakānt est contrôlé par l'administration française, et, surtout est concurrencé, sur les mêmes marchés, par les produits débarqués directement à Saint-Louis et Dakar, acheminés jusqu'au Niger, et vendus à des prix moins élevés. C'est la fin du grand commerce transsaharien : le projet de Faidherbe a bel et bien abouti. En cela les pistes caravanières subiront le sort de la plupart des voies commerciales de l'Afrique de l'Ouest :

« Les maisons de commerce coloniales doivent accaparer tous les flux, orienter tous ceux-ci vers la côte ; et pour cette raison la colonisation détruira le commerce intérieur africain puis réduira les commerçants africains au rôle de collecteurs primaires subalternes quand elle ne les aura pas liquidés purement et simplement (15). »

La diminution, puis la disparition, de cet important flux commercial n'allait pas tarir brusquement ni totalement les échanges de l'Ouest saharien, mais allait considérablement appauvrir les Tağakānt : en quelques années les caravanes diminuent d'importance.

C'est en 1894, l'année même de la prise de Tombouctou, que les hostilités reprennent entre les Rgaybāt et les Tağakānt. En ces circonstances, les Tağakānt, appuyés par les Brābar, commettent l'erreur de s'attaquer à une famille des al-Gwāsim réputée pour la pureté de ses origines, et détentrice de la bénédiction divine de Sīd Ahmad ar-Rgaybī :

« A la fin de l'année, les Tağakānt et les Brābar attaquèrent des campements al-Gwāsim dans la Sāgya al-Hamrā à l'embouchure du wād Hṛiq assakkum, dans l'ahal Bā A'ī de l'ahal bal-Qāsim u Brahīm, des gens très honorés des al-Gwāsim dont le campement s'appelle mahṣar al-'anāya, « dépositaire de la baraka ». Les Tağakānt massacrèrent la plupart des hommes de ce campement et pillèrent leurs biens, ne laissant que des morts derrière eux. Bouleversés, les Rgaybāt se mirent immédiatement sur leurs traces, les rattrapèrent sur la hamada à 'Arīda, les assaillirent mais furent défaites à l'issue d'un violent combat où périrent beaucoup de braves de l'ahal bād et les Tağakānt partirent, emportant leur butin (16). »

Il s'agit ici, semble-t-il, exclusivement des Rgaybāt al-Gwāsim. L'ahal Bwād (ou Bād) appartient à l'ahal Sīdī 'Allal, lignage aîné de la branche cadette Brahīm u Dāwud. A. Cauneille a relevé, à propos de l'ahal Bwād

le dicton suivant : « Si tu es contre eux, le bonheur te quitte ». C'était donc sans nul doute commettre un double sacrilège que de porter atteinte aux représentants de ces nobles lignées : la riposte de l'ensemble des Rgaybāt est immédiate et se manifeste par l'arrivée rapide des *awlād* Mūsā, leaders des Rgaybāt sāhil :

« *Muhammad wuld al-Haṣṣil*, averti, fit le serment de ne plus s'arrêter avant d'avoir rejoint les *al-Gwāsim*, et les Rgaybāt Sāhil se mirent en route. Réunis à Ahṣās les Rgaybāt lancèrent une expédition de 1 200 hommes contre les Taḡakānt. Après une bataille qui dura 7 jours ils s'emparèrent de Tindūf qu'ils détruisirent. Il ne resta que les maisons de l'ahal al-‘Abd et de ahāl al-Mrābuṭ [...]. Tindūf fut ainsi détruite en 1314 (1896) (17). »

La violence de la réaction des Rgaybāt nous suggère les réflexions suivantes :

- Le mobile de la riposte était-il un prétexte pour en finir une fois pour toutes avec les agressions des Taḡakānt ?
- Était-ce le nombre des victimes ou la qualité de descendants aînés directs qui rendaient aux yeux des Rgaybāt les crimes particulièrement odieux ?
- Ne voit-on pas apparaître un des rôles de la parenté, et plus particulièrement de la généalogie chérifienne comme principe moteur de tout un processus qui est lui-même mis en danger si la lignée est touchée ?

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différents problèmes, mais nous pouvons d'ores et déjà constater, dans les faits, l'importance vitale, pour la *qabīla*, de la sauvegarde et de la reproduction des individus issus du lignage originel dont la survie, semble-t-il, est indispensable à l'existence même du groupe.

Doit-on, à l'instar de tous les rapporteurs ou chroniqueurs européens qui ont évoqué ce conflit, conclure que l'émigration des Taḡakānt a été causée par cette bataille ? Cet argument ne nous paraît pas convaincant. Tout d'abord, Muḥṭar *wuld* Hamidūn nous a fait très justement remarquer que les Rgaybāt, étant nomades, n'étaient pas intéressés par Tindūf. Ils n'ont ni rasé la ville ni même détruit la bibliothèque. Ils sont partis aussitôt après leur victoire sans chercher à occuper le village, de quelque manière que ce fut. D'ailleurs M.S. *wuld* ‘Abd al-Hayy nous précise qu'après avoir vaincu les Brābar, alliés des Taḡakānt, les Rgaybāt signèrent un accord de paix avec leurs ennemis, accord qui ne remettait pas du tout en question leur présence à Tindūf :

« *Les relations entre les al-Gwāsim et les Brābar s'apaisèrent et, lorsque l'année suivante, une délégation de Brābar et de Taḡakānt vint demander la paix à tous les Rgaybāt, ils l'obtinrent. Les Taḡakānt remirent aux Rgaybāt 800 pièces de tissu et la paix ne fut plus jamais rompue* (18). »

Nous serions tentés d'affirmer qu'après la bataille de Tindūf le différend fut réglé, et que les Rgaybāt ne cherchèrent pas à accabler plus particulièrement les Taḡakānt. Sans doute ont-ils définitivement acquis la prééminence sur les pâturages des alentours. Tout au plus, par la violence de leur réaction,

ont-ils cherché à détourner les Tagakānt de leurs désirs d'agression, et à venger leurs prestigieux morts. Il n'a jamais été question de les chasser de Tindūf ni même de nuire à leur commerce. Nous ne voulons pas minimiser, par là, l'importance des pertes que subirent les habitants de Tindūf en 1896, mais simplement critiquer l'interprétation généralement donnée à ces faits. Le marché de Tindūf, lorsqu'il était florissant, était une aubaine pour toute la région, et il eut été absurde de vouloir le ruiner. Sans doute, la défaite des Tagakānt fut sévère, mais ce qui le fut plus encore fut la perte des bénéfices du grand commerce transsaharien déclinant, dont ils étaient les principaux intermédiaires sur cette piste occidentale. L'occupation de Tombouctou par les Français infligea sûrement aux Tagakānt un coup plus rude, dans ses conséquences lointaines, que l'éphémère prise de Tindūf par les Rgaybāt. Qu'on n'imagine donc pas les malheureux Tagakānt quitter la région avec tous leurs bagages devant l'avance Rgaybāt : c'est plusieurs années plus tard, vers 1900 qu'ils seront contraints d'émigrer, chassés... par la misère et l'insécurité qui, bien souvent, l'accompagne :

« Lorsque les Français entrèrent le 31 mars 1934 dans cette ancienne capitale de la tribu des Tajakant, ils n'y trouvèrent que deux familles restées attachées à leurs palmeraies toujours vivantes, aux souvenirs heureux, peut-être aussi à l'obscur espoir d'une renaissance prédicta, 84 ans plus tôt par un saint marabout. Le minaret des Moussani et la blanche Qoubba du saint fondateur du Tindouf, Sidi Laâmeuch, ne gardaient plus que des demeures abandonnées et des ruelles silencieuses envahies par le sable (19). »

L'émigration des Tagakānt les conduisit à s'installer de part et d'autre de la piste qu'ils contrôlaient : les uns allèrent s'établir dans les villages du Bāni ; les autres rejoignirent Tombouctou. Ils continueront à s'occuper de commerce transsaharien, mais en s'adaptant aux nouvelles réalités de la conjoncture coloniale.

Tindūf, en tant que marché, a disparu, non pas parce qu'un certain jour, les Rgaybāt la conquirent, mais parce que son rôle de plaque tournante du commerce transsaharien n'avait désormais plus de raison d'être.

IV. ŠAYH MĀ' AL-‘AYNĪN A SMARA

Avant de poursuivre le récit des guerres des Rgaybāt, il faut nous interrompre pour évoquer, en ces dernières années du XIX^e siècle, la présence, dans la Sāgya al-Hamrā', de Sayh Mā' al-‘Aynīn. Nous nous intéresserons ici à l'impact politico-économique de son influence dans la région et non à l'aspect religieux du personnage.

Mā' al-‘Aynīn naquit vers 1838 dans le Hawz. Il était le fils de Šayh Muhammad Fādil, chef spirituel de l'*ahal Tālib al-Muhtār* et fondateur de l'ordre des Fādiliyya. Cette nouvelle voie, affiliée à la confrérie *sūfī* qādiriyya, mais rivale des Kunta, allait connaître un déploiement considérable dans tout l'Ouest africain (20) :

« De l'Atlantique au méridien de Tombouctou, du Sud marocain aux rivières de Guinée, les peuples musulmans vénèrent le nom de Mohamed Fadel. Si tous ne suivent pas directement sa "voie", tous, Maures et Noirs, honorent sa mémoire (21). »

Šayh Muhammad Fādil eut quarante-huit fils. Tous ne pouvaient faire fortune dans le Hawz, auprès de leur père. D'ailleurs, il leur incombait le devoir religieux d'aller répandre la bonne parole dans les pays voisins :

« Ayant ainsi établi sa "voie" sur quelques principes judicieux et utilitaires Mohammed Fadel la pourvut de multiples ouvriers en la personne de ses quarante-huit fils et de ses cinquante filles. Au moment même où il disparaissait plusieurs de ses fils émigraient du Hodh vers le Soudan, le Sénégal et l'Adrar maure, invoquant déjà la baraka de Mohammed Fadel (22). »

Ceux des fils de Muhammad Fādil qui surent développer une influence personnelle en pays maure sont, principalement :

- *dans le Hawz* : Muhammad Taqi Allāh, 6^e fils de M.F. et Ḥadrami, 7^e fils de M.F.
- *dans la Sāgya al-Hamrā'* : Mā' al-‘Aynīn, 12^e fils de M.F.
- *sur la voie commerciale Adrar-Ndār (Saint-Louis)* : Sā'ad Bū, 3^e fils de M.F.

Il faut souligner combien peu nombreux furent les fils de M.F. (4 sur 48) qui connurent quelques succès. C'est dire, en fait, que la part de la personnalité de l'individu reste un facteur de réussite sociale essentiel en pays maure. Ce qui est vrai pour les personnages religieux l'est aussi pour les guerriers : dans la société pré-coloniale, l'appartenance à une lignée prestigieuse ne suffit pas ; il faut savoir y faire honneur pour jouir de la considération d'autrui. La valeur personnelle d'un homme de science et de religion, ou d'un homme de guerre, lorsqu'elle est socialement reconnue, est susceptible de créer un pôle d'attraction et d'engendrer une certaine forme de pouvoir effectif, même s'il reste conjoncturel.

Le šayh Ma' al-‘Aynīn ayant été, en quelque sorte, à la fin de sa vie, le porte-drapeau de la résistance anti-coloniale, il n'est pas étonnant que la plupart de nos sources — françaises — mettent l'accent sur l'aspect politique de sa carrière, et qu'il soit bien souvent décrit par ses adversaires, même les plus intègres, comme un homme surtout préoccupé de son prestige personnel. Au contraire, son rival Sayh Sidiya, représentant de la confrérie qādiriyya au Trārza, premier allié de la France, est, la plupart du temps, présenté comme un homme essentiellement lettré, religieux, et vénéré à juste titre.

Nous ne disposons pas de renseignements suffisants sur la personne de Mā' al-‘Aynīn qui nous permettent d'avoir un avis sur la question. Remarquons simplement que, dans la littérature coloniale, il apparaît sous l'image d'un odieux arriviste et que, dans les traditions locales, il est présenté comme un héros désintéressé de la résistance maure. Ces deux points de vue nous semblent par trop excessifs, et rien de concret ne vient les appuyer. S'il nous paraît raisonnable d'admettre que Mā' al-‘Aynīn, comme tout chef

religieux, quel qu'il soit et où qu'il soit, ait eu des ambitions personnelles, nous ne saurions émettre aucun jugement sur l'importance de sa culture ou la profondeur de sa foi. Et cela tant que nous n'aurons pas eu accès à ses œuvres.

Là où Sīd Ahmad al-Kuntī avait échoué en voulant quasiment imposer sa présence à Bīr Umm Ḥrayn, Mā' al-‘Aynīn, plus prudent, allait réussir. Avant tout, il circule et s'instruit de toutes choses, rencontre des personnalités politiques importantes. D'après La Chapelle (23) il aurait fait un premier pèlerinage à La Mecque à l'âge de dix-neuf ans. P. Marty, lui, affirme qu'il n'aurait quitté le Ḥawz qu'à l'âge de trente-deux ans, à la mort de son père (24).

N'ayant pas eu le loisir d'enquêter directement sur la vie de Mā al-‘Aynīn, nous ne saurions apporter des précisions à ce propos. Les sources s'accordent néanmoins sur un point qui nous a été confirmé par un des petits-fils du ḥayh, Ṭālib Ḥayyār : Mā' al-‘Aynīn a séjourné quelque temps dans la zāwiya de Muhammad al-Muhtār bal-‘Amaš, à Tindūf, à la fin des années 1850. Or, que se passe-t-il à Tindūf à la fin des années 1850 ? Nous l'avons vu précédemment : c'est précisément à cette époque que le renouveau temporaire du commerce transsaharien fait de ce village un pôle actif et fréquenté où les profits sont, relativement au pays, considérables. Mā' al-‘Aynīn a donc là l'occasion d'observer l'émergence, à la croisée des pistes, d'un centre religieux et commercial dont la prospérité est en plein essor.

Le parallélisme entre la situation de Smara, sur la piste du Zammūr, et celle de Tindūf, sur la route de Tombouctou est trop évident : il est impossible qu'il n'ait su retenir la leçon de ce qu'il avait vu naître à Tindūf. Mais le moment n'était pas venu : au début des années 1860 les combats se multiplient dans le Nord-Ouest du pays maure et Sīd Ahmad al-Kuntī, qui eut sans doute la même idée, ne pouvait se maintenir et trouvait la mort dans la bataille. Nous ne pouvons évidemment pas savoir si, dès cette époque, Mā' al-‘Aynīn avait eu le projet de concurrencer Tindūf ; il est même probable qu'il n'y pensait pas : où et comment aurait-il pu s'installer ? Mais l'idée fit son chemin et bien des années plus tard il la réalisera :

« *Il ne séjourna dans l'Adrar que fort peu de temps et, dès 1873, prenait pied dans la Séguia. Le premier établissement ne fut pas heureux. L'ignorance du pays, une série d'années mauvaises, les pillages des Tekna et autres tribus le contraignirent à abandonner la Séguia pour revenir vers le sud où il nomadisa une dizaine d'années, entre Adrar et le Tiris. C'est à ce moment que sa fortune s'établit définitivement. Très en faveur auprès de l'émir de l'Adrar, il étend son influence jusqu'au pays Tekna et, le terrain bien préparé, il vient définitivement dans la Seguiat El Hamra vers 1884 (...). Il se fixa définitivement à Smara en 1899 (...). En 1904 il se fait construire, à Smara une casba, sur le modèle ordinaire des casbas marocaines. Les matériaux qui ne purent être trouvés sur place furent achetés aux commerçants canariens qui viennent croiser à Tarfaïa, ou lui furent envoyés par le Sultan Abd al-Aziz (25). »*

Nous reviendrons sur le rôle politique de Mā' al-‘Aynīn lors de la lutte anti-coloniale. Notons seulement qu'il s'installe donc, au cœur du

trāb ar-Rgaybāt à la fin du XIX^e siècle. La présence de ce personnage religieux, son influence personnelle, apportaient dans la Sāgya al-Hamrā' une certaine sécurité qui fut favorable au développement des transactions. En effet, Sīd Ahmad *wuld* Alāmīn, qui avait quitté son pays à la fin du siècle, écrivait, en 1911, au Caire :

« La Sāgya était inhabitée, par suite de l'insécurité et de la sécheresse qui la caractérisaient jusqu'à l'époque où ash-shayh Ma' l-ainīn s'y installa, y construisit des maisons et y planta des palmeraies. Depuis, les communications devinrent plus faciles entre Shingīt et les provinces marraines dépendant du mahzan (26). »

Observons enfin l'étrange coïncidence du développement de Smara au moment où les Rgaybāt assiègent Tindūf. Si le commerce transsaharien n'avait été destiné à disparaître à court terme — ce qu'à l'époque les gens du désert ne pouvaient pas prévoir — Tindūf et Smara auraient été, de toute évidence, rivales. Bien que nous sachions, par ailleurs, que l'influence de Mā' al-'Aynīn n'a pas été très forte chez les Rgaybāt, nous ne pouvons écarter l'hypothèse d'une conjonction consciente des intérêts : affaiblir Tindūf c'était — aussi — donner à la future Smara et à la piste du Zammūr, une chance supplémentaire de succès. N'oublions pas, de surcroît, qu'aux salines de Taoudenni, à l'est, correspondent, à l'ouest, les salines d'Iğil. Néanmoins nous nous garderons de conclusions hâtives fondées sur des éventualités qui n'ont pas eu l'occasion de se réaliser pour nous donner tort ou raison.

V. LA GUERRE CONTRE LES AWLĀD ĠAYLĀN

En 1900 l'espace pastoral parcouru par les Rgaybāt s'est considérablement élargi : à l'est, les Tagakānt ont été neutralisés et, petit à petit, émigrent. A l'ouest et au sud, les *awlād* Dlaym reculent tandis que les *qabā'il* de leurs cousins de l'Est ont éclaté. La voie est libre pour les troupeaux et les campements jusqu'aux abords de l'Adrār.

Les plus chameliers des pasteurs de l'Adrār sont les *awlād* Ġaylān. Ils se trouvent au contact des chameliers Rgaybāt aux abords septentrionaux de l'Adrār *tmar* et au Tiris. Le premier heurt, d'après M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy, a lieu avec les Thālāt (Rgaybāt Sāhil), au Tiris oriental, à quelques kilomètres au nord d'Iğil. Nous n'avons pas d'informations sur l'état des pâturages en 1900. Ce fut peut-être une année de sécheresse au nord car, nous dit M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy : « Les Rgaybāt nomadisaient au milieu des *awlād* Yahyā *wuld* 'Utmān dans l'Adrār ». (Il s'agit du groupe d'appartenance de la famille émirale.)

Nous renvoyons le lecteur aux travaux de Pierre Bonte sur l'histoire de l'émirat de l'Adrār à propos du rôle politique qu'y jouèrent les *awlād* Ġaylān dans la société pré-coloniale. Retenons simplement qu'à la fin du XIX^e siècle, ils paraissent en pleine expansion, sans pour autant avoir réussi à s'assurer une place prépondérante au sein des forces politiques en présence.

P. Bonte expose ainsi les principaux faits du conflit qui les oppose aux Rgøybat en ce début de siècle :

« A titre d'exemple nous présenterons de manière assez détaillée le conflit qui opposa les Regueïbat et les Ulad Ghailane à la fin du XIX^e siècle. Il est assez caractéristique des conflits inter-tribaux.

Vers 1900, les deux tribus sont en plein essor. Les Regueïbat sont enrichis considérablement et leur puissance militaire croît. Les Ulad Ghailane sont en pleine expansion et ne peuvent manifester toutes leurs ambitions dans le cadre de l'Adrar.

Les Regueïbat, surtout les Tahalat s'étaient rapprochés de l'Adrar pour pâture ; ils excitent les convoitises des Ulad Ghailane désireux de s'accaparer leurs troupeaux et qui prétextent que les Régueïbat s'installant dans le cadre de l'Adrar ont besoin de leur protection.

Des petits groupes des Ulad Ghailane en 1317 Hégire (1899-1900) se mettent à piller les troupeaux Regueïbat.

— Un premier amejbour de 20 hommes ayant pour demin un chef des « ...Naghmucha pille des campements des Tahalat (Regueïbat Sahel) et s'empare de deux juments des Ulad Mussa (groupe noble des Regueïbat) ».

— Peu après un second amejbur de 30 hommes dirigés par Sidi Ahmed uld Teguedi attaque des campements des Smacid et des Tahalat à Geleïbat el Barka. Ils sont repoussés.

— Toujours cette même année un nouvel amejbur regroupant les mêmes chefs plus des Ulad Selmun pille un campement Smacid dans le Bir Tedebuset. Ils doivent fuir.

— Enfin un quatrième amejbur réunissant les mêmes, pille avec succès cette fois des campements de Smacid et Ulad Mussa. Ils emportent tout le bétail. La poursuite est écrasée.

Au point de départ, il s'agit de petits engagements limités, beaucoup des deux côtés ne sont pas partisans de continuer le combat, des sorba et des délégations de paix sont envoyés.

Cependant, un grand ghezzi de représailles des Regueïbat est décidé, regroupant 500 Rguibi, surtout des Ulad Mussa, des Izarguien et des Ulad Delim. Il se met en marche en 1318 Hégire (1900-1901) mais est troublé par des dissensions internes et se heurte à une forte concentration Ulad Selmun sur le Dhar et est dispersé. C'est le ghezzi nefcha (ghezzi échoué). De nombreux Regueïbi, réfugiés à Chinguetti sont massacrés, ce qui exacerbe la haine mutuelle.

A un ghezzi des Ulad Mussa et des Yagut qui pille avec succès des Naghmucha près de Wadane succèdent de nombreux amejbur des Ulad Ghailane qui pillent de leur côté les Tahalat (alors avec les Tekna, les grands commerçants du Nord).

En 1319 Hégire (1901-1902) un ghezzi de tous les Regueïbat Sahel est rassemblé. Ses chefs parlementent un temps avec les Ahel Cheikh Mohamed Fadel à Jraif mais le ghezzi tombe sur l'Adrar massacre des Ulad Ghailane, Lekdadra et Kunta dans le Tiris. Il surprend les campements Teïzegua qui sont totalement dépouillés mais ils épargnent la Hella qui se trouvait à proximité (bons rapports anciens entre les Ahel Ethman et les Regueïbat). C'est l'année dite du ghezzi Teïzegua.

Un contre-ghezzi Ulad Ghailane perd 30 tués mais fait quelques prises (ghezzi mal-lag). Les Ulad Ghailane perdent leur marabout attitré, Cheikh

Mohamed Fadel (mort en juillet 1903). Pressés par les Regueibat et manquant de pâtures ils descendant au Tagant.

Un très gros ghezzi Regueibat se rassemble en 1321 Hégire (1903-1904) et aborde l'Adrar par le Sud, parcourt tout le pays, enlevant de nombreuses prises à toutes les tribus de l'Adrar. C'est le ghezzi massih (balayeur). Un des principaux chefs des Ulad Ghailane est tué dans la poursuite.

Ceux-ci, furieux, montent un gros ghezzi de 400 personnes pour se venger. Ils attaquent les Ulad Mussa au Nord dans l'oued Chebeïka, enlèvent 2 000 chameaux et se retirent avec leur bétail en combattant (presque tout le bétail mourra pendant la poursuite). Au retour ils font halte à Smara où ils se placent sous l'autorité religieuse de Cheikh Ma el 'Ainin. Celui-ci s'interpose entre les deux partis épuisés et incapables d'obtenir un succès décisif.

En 1322 Hégire (1904-1905), la paix est faite entre les deux partis qui restent sur les positions acquises.

Cette succession de combats est assez typique des conflits soutenus par les Ulad Ghailane et de la nature des guerres (27). »

P. Bonte ayant recueilli ces renseignements principalement auprès de représentants des *awlād Gaylān*, nous avons là l'occasion de comparer deux récits, issus de traditions orales voisines et relatant le même événement. Cela va nous permettre d'élaborer une critique de la valeur des traditions orales ou écrites en tant que discours historique. La première chose qui nous apparaît comme à la fois essentielle et positive est l'adéquation — dans ses grandes lignes — de la relation des faits, nous retrouvons, dans les deux récits, le même déroulement — dates et lieux — des événements les plus importants :

- la première attaque, en 1900, des Thālāt par un groupe d'*awlād Gaylān* ;
- l'expédition d'an-Nafṣ ;
- le *gazzi Msayh* (opération de nettoyage ou balayage) ;
- les combats de Sbayka ;
- la paix intervenue grâce à un intercesseur ;
- la chronologie des escarmouches n'est pas tout à fait la même, et chacune des deux versions en passe quelques-unes sous silence ;
- la manière dont la paix est conclue diffère : pour les *awlād Gaylān* le *šayh Mā' al-'Aynīn* a servi d'intermédiaire tandis que d'après M.S. *wuld' Abd al-Hayy*, porte-parole ici des *Rgaybāt*, c'est l'intervention de l'émir de l'Adrār qui permet de régler le conflit.

Les traditions orales et parfois écrites comportent donc deux sortes d'erreur : d'une part, des omissions et des confusions qui peuvent être considérées comme des imprécisions involontaires ou dues à la conception du temps historique dans ces sociétés ; d'autre part, des omissions et des confusions intentionnelles, dont la signification, si l'on a le moyen de les confondre, est riche d'enseignement. Prenons ici, pour exemple, la contradiction *Mā' al-'Aynīn*/émir *Ahmad wuld Sid Ahmad* à propos du règlement du conflit. Cette contradiction est à mettre en relation, en ce qui concerne les *awlād Gaylān*, avec les affaires intérieures de l'Adrār, et en particulier avec la rivalité que cette *qabīla* entretient avec l'émir. Chez les *Rgaybāt*, nous

devons la mettre en relation avec, non pas, une éventuelle rivalité entre la *qabila* et Mā' al-'Aynīn, car elle n'existe pas, mais avec l'opposition *ahal* 'Abd al-Hayy/Mā' al-'Aynīn. N'oublions pas, en effet, que c'est un *wuld* 'Abd al-Hayy qui parle. Or, c'est sa famille qui détenait le prestige des lettres et de la justice chez les Rgaybāt Sāhil avant l'arrivée du *sayh* dans le pays. Le pôle d'attraction que constitue Mā' al-'Aynīn pour les Rgaybāt va fatallement à l'encontre des intérêts de ces savants. La version de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy, qui favorise l'intervention de l'émir, est dans la logique de sa position personnelle, de même que celle des *awlād* Gaylān, qui la nient, est conforme à leur position par rapport à l'émir.

Si nous faisons la synthèse des traditions rapportées par M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy, P. Bonte et des chroniques locales relevées par A. Cauneille et J. Dubief d'une part, et C. Baruja d'autre part, nous obtenons un ensemble d'informations peu contradictoires, qui permet d'établir une chronologie des principaux faits à peu près complète :

- 1317 H (1900) : *ām šarr awlād Gaylān* : « l'année de la guerre contre les *awlād* Gaylān ». Les *awlād* Gaylān se livrent à plusieurs attaques sur des campements des Rgaybāt Sāhil (Thālāt, Swā'ad et *awlād* Mūsā) ;
- 1318 H (1901) : *ām an-Nafša* : « l'année de la tentative échouée ». C'est la première réaction organisée des Rgaybāt. Nous avons vu ci-dessus comment les traditions des *awlād* Gaylān ont relaté l'affaire. Voici la version, quelque peu différente, de M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy :

*« Les Rgaybāt, avertis, se réunirent afin de méditer sur ce qui arrivait et de réfléchir au moyen de réagir. Ils envoyèrent un groupe de quatre cents guerriers assaillir les awlād Gaylān. Ces derniers, méfiants, avaient abandonné l'Adrār. Lorsque les Rgaybāt arrivèrent, ils firent baraquer leurs chameaux chez al-Muhtār *wuld* 'Abd al-Ayddā, parlementèrent avec lui et s'en retournèrent sans attaquer personne car ils n'étaient hostiles qu'aux awlād Gaylān. Ils nomment cet événement l'expédition an-nafš (28). »*

Nous retrouvons pourtant l'écho de combats, et notamment à Šingītī, dans les chroniques de A. Cauneille et J. Dubief qui notent, pour l'année 1900 :

« Combat d'Amoggar et Chinquetti et de Bir Taleb contre les oulad Gheilane (confédération importante du Sud mauritanien) (29). »

S'agit-il ici des « massacres » auxquels les traditions relevées par P. Bonte font allusion ? M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy a-t-il voulu passer sous silence une défaite qui fut par trop cuisante ? Le problème reste entier.

- 1319 H : *ām al-Twizigza* : c'est l'année de la réaction massive des Rgaybāt dont tous nos documents se font l'écho :

« Les awlād Gaylān et les Tursān, informés, se réunirent à Twizigza, une source qui se trouve au Tiris près d'Awsard, afin de se concerter (...). Quand les Rgaybāt apprirent cela, ils les attaquèrent à cet abreuvoir. Ce fut une importante bataille. Quarante awlād Gaylān périrent ainsi que bon nombre de Tursān et al-Kdādra. Les Rgaybāt s'emparèrent de nombreux chameaux,

moutons et pièces de tissu. Les survivants s'enfuirent et se réfugièrent dans l'Adrār (30). »

- 1320 H ām al-Malag (lieu-dit) : il semble qu'il y ait une confusion, dans nos documents, à propos du combat d'al-Malag. P. Bonte et C. Baroja le placent à peu près à la même période, avant le *gazzi Msayh*, alors que M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* le situe après et en fait même, avec le combat de Raśid qui l'a immédiatement suivi, la dernière grande opération. Les traditions recueillies, chez les Rgaybāt, par M. Dupas concordent avec celles de notre manuscrit :

« ... offensive des Rguibat en 1902 qui aboutit à la grande opération : le ghazzi massih (balayeur) qui nettoie tout du nord au sud. La rencontre décisive a lieu à El Mallague près de l'oued Chebika (M. 11°30', L. 28°10'). Les oulad Gheilane sont pillés et mis en fuite (31). »

Si M. Dupas a bien situé le lieu du combat, nous avons effectivement ici une référence à la bataille finale du *wād Šbayka* évoquée par P. Bonte. Pourtant, notre manuscrit nous spécifie que le combat d'al-Malag a donné lieu à une poursuite qui a abouti à Raśid. Or, cet endroit est au Tagānt (ce qui correspond à la version du « *ghezzi aml-lag* » de P. Bonte). Les chroniques de A. Cauneille et J. Dubief ne nous éclairent pas davantage en nous apprenant :

« 1904 ghezzi messih (celui qui balaye tout) livre le combat de Rachid au Tagant sur les Aibousat. (...) Un fort ghezzi oulad Gheilane pille les camps Lgouacem dans l'oued Chebika (32). »

Notons que P. Bonte rapporte qu'il s'agit de *awlād Mūsā* dans le *wād Šbayka*.

Nous sommes embarrassée pour privilégier la version de notre manuscrit, par l'appellation « 'ām Malag », relevée par C. Baruja chez les al-Gwāsim pour l'année 1320 H, alors que toutes nos sources s'accordent pour situer les derniers combats en 1322 H. Pourtant nous ne saurions la rejeter totalement si al-Malag est effectivement un lieu-dit proche du *wād Šbayka*.

- 1321 H ām Tislatīn : toutes nos sources situent cette année-là le fameux *gazzi msayh* en Adrār. Les chroniques de C. Baroja nomment cette année ainsi en référence aux premières attaques des *awlād Bū as-Sba* 'sur les 'Arūsi'īn.
- 1322 H : la paix est conclue. C'est effectivement, d'après le calendrier historique de l'Adrār, l'année du retour de Sīd Ahmad *wuld Ahmad wuld Sid Ahmad wuld Aydda*, le nouvel émir de l'Adrār.

Notons à ce propos que l'émir revenait de... Smara où il avait étudié auprès du *šayh Mā' al-'Aynīn* et que, s'il a, comme nous le dit M.S. *wuld 'Abd al-Hayy*, agit dans le sens de la paix, c'était en accord avec *Mā' al-'Aynīn*, pour ne pas dire en collaboration avec lui.

L'expansion des *awlād Gaylān* vers les pâturages du Tīris et du Zammūr ne concernait pas uniquement les Rgaybāt Sāhil mais l'ensemble des pasteurs

de cette zone. Ces nomades, qui utilisaient ces terrains de parcours, sont donc menacés. Les plus importants d'entre eux réagissent. Des alliances s'établissent spontanément : d'autres groupes guerriers s'opposent, à côté des Rgaybāt, à la poussée des *awlād* Gaylān. M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy n'y fait pratiquement pas allusion dans son récit, mais les traditions recueillies par P. Bonte, et les chroniques locales dont nous disposons, s'en font l'écho. Nous pouvons résumer les grandes lignes de ces systèmes d'alliance de la façon suivante :

- aux côtés des Rgaybāt nous voyons rapidement intervenir :
 - Les groupes Takna les plus méridionaux : Zargiyīn, *ayt* Lahsan, Yaggūt, qui tous, appartiennent aux *ayat* aḡ-Ġmal ;
 - Les *awlād* Dlaym, solidaires des *ayt* aḡ-Ġmal ;

Remarquons parallèlement l'alliance qui intervient entre les Rgaybāt et le groupe émiral. Celui-ci n'intervient pas dans les combats, mais constitue un pôle économico-politique favorable. Les Smāsid côtoient les Thālāt et subissent quelques assauts de la part des *awlād* Gaylān (33).

- Aux côtés des *awlād* Gaylān nous avons remarqué :
 - Les al-Kdādra
 - Les Kunta de l'Adrār qui sont restés hostiles aux gens du Sāhil surtout depuis l'entreprise malheureuse de Sid Aḥmad al-Kuntī.
 - Les 'Arūsin'īn, jusqu'en 1903.

Il semble en effet que les *awlād* Gaylān aient réussi à se faire des alliés parmi les gens du Nord : les 'Arūsin'īn. Nous n'avons trouvé qu'un seul écho de cette alliance, dans les chroniques que C. Baroja a recueillies en 1952 chez les 'Arūsi'īn :

« 1313: Ano de la batalla de los Ergeibat y Ulad Gailan con los Arusien (34). »

Cette alliance que M.S. *wuld* 'Abd al-Hayy n'évoque à aucun moment est surprenante car, nous l'avons dit, les 'Arūsi'īn habitent la Sāgya al-Hamrā' depuis fort longtemps, et sont amis des Rgaybāt. Il est possible qu'il s'agisse d'une erreur d'interprétation. Si cette information est fondée, nous pouvons tenter de la comprendre de la façon suivante :

- L'avance des chameliers *awlād* Gaylān vers les pâturages du Tiris gênait peu les 'Arūsi'īn, qui ont une nomadisation plus septentrionale.
- Le vide politique, créé dans la région depuis le déclin de la famille Bayrūk, permettait à certains groupes de tenter d'élargir leur influence politique (en 1317 H les chroniques de C. Baroja font référence à un combat qui opposa les Arūsi'īn aux *awlād* Dlaym (cf. p. 454 n. 15).

Si tel fut le but des 'Arūsi'īn, ou de certains d'entre eux, il ne fut pas mené à terme : subissant, les premiers, les coups des *awlād* Bū as-Sba', dont l'expansion brutale sera évoquée au paragraphe suivant, ils durent très vite abandonner — s'ils les ont eu — leurs velléités d'indépendance, et se rapprocher des Rgaybāt et des Takna : en 1321 (de l'Hégire), quarante d'entre eux périssent à Tislatīn au cours d'un combat contre les *awlād* Bū as-Sba'. Dès 1322 (de l'Hégire), ils rallient *awlād* Dlaym, *ayt* Lahsan et Rgaybāt dans leur guerre contre les *awlād* Gaylān. Un autre facteur a peut-être

précipité ce ralliement : 1322 (de l'Hégire), est « l'année de la misère » : la Sāgya al-Hamrā' est vidée de ses habitants.

En 1904 la *qabīla* des Rgaybāt a atteint son extension territoriale maximale. Ses limites définissent approximativement ce qu'ils nomment aujourd'hui le *trāb ar-Rgaybāt*, du *wād* Dar'a aux abords de l'Adrār *tmar* et de l'océan à l'erg Šāš.

VI. LES AWLĀD BŪ AS-SBA^c, DERNIER CONFLIT

Le conflit qui va opposer les Rgaybāt aux *awlād* Bū as-Sba^c correspond, pourrait-on dire, à l'élimination d'une force politique concurrente à l'intérieur de l'espace parcouru. En ce sens, il s'agit de l'ultime phase de l'acquisition du territoire en tant qu'entité politique : celle qui permet aux Rgaybāt d'établir un rapport de forces en leur faveur, et d'obtenir ainsi le pouvoir de contrôler leur espace, pouvoir sans lequel on ne pourrait parler de « territoire ».

Depuis plus d'un siècle les *awlād* Bū as-Sba^c s'étaient mêlés aux gens du Sāhil, et nomadisaient entre la Sāgya al-Hamrā' et le Zammūr. La plupart d'entre eux s'adonnaient au commerce et, plus particulièrement, sillonnaient la piste occidentale joignant le Sud-marocain au Sénégal par Saint-Louis. Certains d'entre eux parcourraient également la piste intérieure (par le Tazarwalt et Tindūf) :

« Le grand commerce avec le Sud est le fait surtout du Cheikh b. Brahim al Khalil des oulad Abu Siba'a, grande tribu du Sahara occidental qui s'est spécialisée dans le transport caravanié et la chasse des autruches. Ben Brahim conclut une vingtaine d'opérations commerciales avec Husayn durant 12 années. Les transactions portent dans le sens sud-nord sur la vente de plumes d'autruches et d'ivoire, parfois de quelques fillettes esclaves ; dans l'autre sens il s'agit de produits importés (tissus surtout) que le Sba'i va vendre en Mauritanie et dans tout le Sahara (35). »

Au début du XX^e siècle, ils parviennent à se procurer sur les marchés du Sénégal, des fusils à tir rapide qu'ils font passer, en contrebande, en Mauritanie :

« Dès que les awlād Bū as-Sba^c eurent des fusils à tir rapide ils en importèrent. Le premier qui leur en vendit fut Muhammad Sālim wuld 'Abd ar-Rahmān wuld Bū Garn en l'an 1320 H (1902) (36). »

A l'époque, les guerriers maures disposaient de quelques fusils à pierre importés du Maroc ou fabriqués sur place par les forgerons. Leur diffusion était limitée. Les *awlād* Bū as-Sba^c, qui se réservent l'exclusivité de l'utilisation des fusils à tir rapide, puisqu'ils ne les échangent pas à l'extérieur de leur *qabīla*, se trouvent bientôt suffisamment armés pour pouvoir réaliser leurs ambitions : dominer les groupes nomades qui sillonnent le Tiris tout en amorçant une poussée, le long de la piste, vers le sud. Ils se heurtent donc aux groupes guerriers de l'Adrār qui viennent au Tiris lorsque l'année

est pluvieuse, et aux guerriers du Trārza qui dominent la région méridionale comprise entre le Tiris et le fleuve Sénégal.

N'ayant pas pu étudier dans le détail l'histoire de la *qabīla* des *awlād Bū as-Sba'*, nous sommes obligée, à ce stade de nos enquêtes, de les envisager dans leur ensemble. Pourtant, divers indices nous laissent à penser que l'homogénéité des fractions *awlād Bū as-Sba'* était toute relative. Les différences, sur le plan spatial, sont liées au fait que ces groupes s'échelonnent du Sud-marocain à l'Afrique noire. Il doit être possible de montrer l'existence d'un centre de ralliement passager exerçant un rôle de pôle d'attraction au Tiris, à cette époque : tout le monde s'accorde à leur attribuer la possession de la presqu'île de Tidra, ainsi que certains villages de pêcheurs (Imrāgin) des alentours. Il paraît clair que les *awlād Bū as-Sba'* de mouvance nord, par rapport à ce centre, sont plus proches par leur mode de vie et leurs intérêts politiques et économiques, des gens de la Sāgya al-Hamrā' et du Zammūr, alors que les *awlād Bū as-Sba'* de mouvance sud sont plus impliqués dans les affaires du Trārza. Au cours de l'histoire de la résistance à la colonisation, ces deux tendances vont se scinder en deux groupes opposés : les uns alliés très tôt à la France, les autres participant aux combats contre l'armée d'occupation. Aujourd'hui encore, il est frappant de constater que, parmi les descendants des *awlād Bū as-Sba'*, ceux qui sont issus des groupements septentrionaux ont des comportements sociaux légèrement différents de leurs cousins issus des groupes du Sud : les premiers ont l'allure libre et décontractée des descendants de guerriers, tandis que les seconds ont le maintien plus compassé et plus réservé des gens issus de groupes maraboutiques.

Toujours est-il que nous ignorons, dans l'état actuel de nos connaissances, dans quelle mesure cette partition nord/sud était engagée dans les années 1900. Nous ne pouvons même pas affirmer que seuls les *awlād Bū as-Sba'* de mouvance nord ont été impliqués dans le conflit avec les Rgaybāt, du moins à ses débuts. Et cela d'autant que ces derniers s'avançaient, à cette époque, de plus en plus vers les pâturages du Tiris. Les deux groupes se côtoient tout d'abord sans problème jusqu'à ce que les *awlād Bū as-Sba'*, ayant affirmé leur supériorité militaire face aux guerriers de l'Adrār et du Trārza, se laissent aller à quelques indélicatesses sur les troupeaux des Rgaybāt : nous employons volontairement l'expression « se laisser aller » car ils reconnaissent volontiers aujourd'hui avoir eu les premiers torts dans une situation de traditions amicales. Cet aspect de l'analyse est important car il permettra aux belligérants de rétablir assez facilement, après la bataille, des rapports d'alliance servant autant les intérêts des uns que des autres. Il semble qu'au moment où le conflit a éclaté, il ait été assez peu justifié : les *awlād Bū as-Sba'* n'avaient probablement pas de visées bien sérieuses sur le territoire pastoral désertique et éloigné des pistes qu'occupaient les Rgaybāt qui n'étaient nullement gênés par la présence des campements des *awlād Bū as-Sba'* du Tiris, du moins tant qu'ils ne cherchaient pas à dominer les autres pasteurs. En outre, ces derniers commençaient à prendre le relais des Takna sur le plan commercial et, de plus en plus, leurs marchands ambulants passaient chez les Rgaybāt de campements en campements. Il est

possible, cependant, que les *awlād Bū as-Sba'* aient été quelque peu poussés par le désir de contrôler l'ensemble de la piste qu'ils sillonnaient principalement. C'est du moins ce que suggère une autre version des faits qui nous a été rapportée oralement :

« Peu de temps avant les premiers heurts, les Rgaybāt avaient souffert d'une longue période de sécheresse. Ne pouvant pas sortir de leur territoire pour des raisons de sécurité, ils s'appauprîrent considérablement. Les awlād Bū as-Sba', en revanche, disséminés du Maroc au Sénégal, purent mener paître leurs troupeaux dans des régions moins défavorisées. Enrichis et bien armés, ils concurent le projet de s'emparer du territoire des Rgaybāt à la fois pour ses riches pâturages et pour les points stratégiques, sur le plan commercial, qui s'y trouvent. Pourtant, les Rgaybāt n'ont jamais demandé de tributs aux caravaniers (37). »

Remarquons que la notion de rivalité pour le contrôle de l'espace est nettement affirmée dans ces propos. Pourtant, s'il est possible que les *awlād Bū as-Sba'* aient briqué le contrôle de certaines zones pastorales et de quelques points de passage stratégiques, il est peu probable que l'ensemble de l'espace pastoral des Rgaybāt les aient intéressés.

Nous n'aborderons pas l'étude des différents conflits que menèrent les *awlād Bū as-Sba'* contre les gens de l'*Adrār* et du *Trārza*, ni même celui qui les opposa aux 'Arūsi'īn, car nous serions entraînés trop loin de notre sujet. Notons simplement que grâce à leur supériorité militaire, en partie acquise par leur armement, les *awlād Bū as-Sba'* avaient entraîné, dans l'ensemble de la région, un déséquilibre politique aussi rapide que brutal. En ce sens, la défaite qu'ils subirent devant les Rgaybāt eut un impact considérable dans le pays et auréola les vainqueurs d'un prestige certain. On trouvera le détail des combats dans le manuscrit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* (traduit en annexe p. 222-224). Ce récit correspond aux traditions orales recueillies sur place. Remarquons toutefois l'intervention de Mā' al-'Aynīn : ce chef religieux n'a guère les moyens d'être réellement autoritaire ; son pouvoir sur les Rgaybāt est donc assez limité :

« La riposte des Rgaybāt Sāhil fut immédiate. Ils s'affrontèrent en un violent combat au cours duquel périrent douze Rgaybāt et cent awlād Bū as-Sba'. Les Rgaybāt reprirent leurs chameaux et les awlād Bū as-Sba', vaincus, furent repoussés jusqu'à Smara où ils entrèrent chez Sayh Mā' al-'Aynīn. Ce choc des combattants eut lieu en 1323 (1905). Sayh Mā' al-'Aynīn intervint, demandant aux Rgaybāt de laisser les survivants. Ils acceptèrent en échange de dix fusils. Se considérant comme victimes, ils imposèrent cette condition en échange de l'abandon de leur poursuite. Sayh Mā' al-'Aynīn leur donna ce qu'ils voulaient (38). »

Notons également la tentative d'alliance contre les Rgaybāt, conclue un instant par les *awlād Bū as-Sba'* avec les *awlād Dlaym* et les *Zargi'īn* :

« Lorsque les Rgaybāt apprirent que les awlād Bū as-Sba' étaient chez les awlād Dlaym et chez les Zargi'īn, ils partirent, avec quatre cents hommes, attaquer les awlād Dlaym et les Zargi'īn. Ils leur prirent beaucoup de biens. Des membres de l'ahal Sī'a, des awlād Dlaym, et des membres de l'ahal Sīdī

Yūsuf des Zargi'in allèrent trouver les Rgaybāt et, leur affirmant que leur honneur était en jeu, les supplièrent de leur accorder la paix. Les Rgaybāt acceptèrent et une alliance fut conclue. Le bétail pillé fut rendu à l'exception des animaux awlād Bū as-Sba' (39). »

La supériorité des Rgaybāt sur l'ensemble des *ḥassān* du Sahara nord-occidental, y compris les Zargiyīn, c'est-à-dire, des Takna, est donc chose acquise. La tentative de résistance de forces coalisées a été de courte durée : au premier échec, awlād Dlaym et Zargiyīn cherchent à se sortir d'affaire, prétextant n'avoir accueilli les awlād Bū as-Sba' que pour des raisons d'honneur. C'est la seconde fois que nous rencontrons une situation de ce type : un groupe accorde sa protection à un autre tout en prétendant qu'il le fait contre sa volonté, mais pour des raisons morales. Il nous est très difficile de pouvoir juger, aujourd'hui, la part de crédibilité de l'argument. La réaction des Rgaybāt, qui consiste ici à le prendre en considération, n'est pas non plus absolument convaincante, un arrangement à l'amiable était sans doute plus bénéfique pour eux.

Nous ne souhaitons pas, par ces quelques remarques critiques, laisser à penser que nous considérons le code de l'honneur dans la société précoloniale, comme un discours idéologique essentiellement mystifiant et peu fondé. Nous nous interrogeons simplement sur les limites de son efficacité et sur les utilisations parallèles qui peuvent en être faites, quand des intérêts politiques de cette importance sont en jeu.

Enfin, nous retrouvons la dualité nord-sud des awlād Bū as-Sba' lors des accords de paix :

« Les Dmwiṣāt et les awlād Sīdī 'Abdallahi, des awlād Bū as-Sba' vinrent demander la paix et l'obtinrent. Les Rgaybāt déléguèrent auprès des Dmwiṣāt un protecteur, des Swā'ad, nommé Muḥammad wuld Sīdī wuld Mawlāy 'Alī qui partit avec eux, et auprès de l'ahal Sīdī 'Abdallahi, un protecteur des ahal Balqāsim u Braḥīm' (40). »

Un premier accord de paix séparée est conclu avec les Dmwiṣāt et les awlād Sīdī 'Abdallahi qui vont aller, avec l'ensemble des groupements méridionaux, s'installer dans la région de Nouakchott où, déjà, l'armée française cherche à établir un poste militaire. Dans le Nord, les relations entre Rgaybāt et awlād Bū as-Sba' restent confuses. Elles sont finalement submergées par une situation plus grave, qui met en danger l'ensemble des populations du Sāhil à partir de 1909 : l'occupation française de l'Adrār. Malgré tout, Rgaybāt et awlād Bū as-Sba' du Nord, bien qu'ils aient été côte à côte dans leurs combats contre l'occupant, continueront sporadiquement à s'affronter.

Le texte de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* nous fournit enfin une information très éclairante sur les limites de l'influence de l'*ahal Mā' al-'Aynīn* dans la Sāgya al-Hamrā' au lendemain de la mort du *šayh* :

« Une seconde fois, ils (les awlād Bū as-Sba') organisèrent une opération avec 170 hommes, passèrent chez Sayh Mā' al-'Aynīn à Smara, lui prirent

90 hongres qu'ils montèrent pour attaquer les *Rgaybāt* à *Lamdanna*, un endroit proche de *Brayna*. Les *Rgaybāt* les anéantirent ne laissant la vie qu'aux derniers combattants (41). »

Nous entrons, à partir de ce moment, dans une partie de l'histoire où les groupes du Sāhil sont désormais confrontés, ensemble, aux tentatives de colonisation de la France puis de l'Espagne. Les contradictions internes de cette société seront, certes, exploitées par les puissances coloniales, et il faudra attendre la guerre de 1975 pour voir les populations tenter de réagir énergiquement, par la prise de conscience et la politisation, contre ces contradictions qui ont constitué, historiquement, un obstacle important à l'efficacité de leur capacité de résistance.

Les *Rgaybāt* rattachent donc à leur origine la possession du territoire qu'ils ont contrôlé ultérieurement : certains d'entre eux affirment encore aujourd'hui que la totalité du *trāb ar-Rgaybāt* a été achetée par *Sid Ahmad ar-Rgaybī*. Descendant d'un chérif, les *Rgaybāt* ont pu allier le prestige des armes à celui de la noblesse. La première étape de l'expansion territoriale a été pacifique ; elle a eu lieu de 1610 à 1750. Elle s'est réalisée grâce à la protection des *Takna*, confédération arabo-berbère guerrière et commerçante, dont le foyer est le *wād Nūn*, au nord de la *Sāgya al-Hamrā*. Au cours de cette première phase, les *Rgaybāt* ont acquis la jouissance des droits de pâturage sur de nouvelles régions : ils ont agrandi leur *espace pastoral*, mais le territoire reste contrôlé, politiquement et militairement, par les *Takna* dont ils sont les protégés/clients/dépendants.

Lorsque les *Rgaybāt* s'engagent sur les pâturages du *Zammūr*, ils pénètrent sur un territoire appartenant aux *awlād Dlaym* de l'Est, *qabīla* guerrière classée *hassān* dans la société maure. Au début de leur expansion dans le *Zammūr*, les *Rgaybāt* se trouvent sous la protection/dépendance de ce groupe. Jusque-là, ils tentent de mettre en relief leur origine chérifienne et la sainteté de leur ancêtre éponyme pour obtenir gratuitement l'accès aux ressources pastorales, c'est-à-dire la protection des maîtres des lieux, qu'il s'agisse des *Takna* ou des *awlād Dlaym*. A ce moment de leur histoire, les *Rgaybāt* sont classés *zwāya*. C'est dire que la société maure renvoie à cette *qabīla* l'image paisible et religieuse que celle-ci cherche à donner.

La deuxième étape de l'expansion territoriale est guerrière. Elle commence au milieu du XVIII^e siècle et se poursuit jusqu'à l'ère coloniale. Sans avoir été immédiat le changement n'en n'a pas moins été rapide (deux à trois générations à peine). Lors d'une première phase (1750-1850) les *Rgaybāt* semblent uniquement préoccupés de prendre leur défense en charge. Ils repoussent des ennemis qui viennent de l'extérieur attirés par leurs troupeaux. En effet, à partir de l'occupation du *Zammūr*, les éleveurs ont de plus en plus de chameaux. Leur cheptel tend à se transformer ainsi que leur mode de vie. La supériorité militaire acquise, au bout du compte, sur les *Taġakānt* et les *awlād Dlaym* permet aux *Rgaybāt* de contrôler les régions dans lesquelles ils ont pris l'habitude de nomadiser. C'est la première fois, dans l'histoire du pays maure, qu'un groupe maraboutique composé exclu-

sivement de pasteurs (et non de commerçants) prend les armes pour assurer sa propre protection. Les Rgaybāt deviennent les maîtres de leur espace pastoral ; le *trāb ar-Rgaybāt* de l'époque devient réellement leur territoire.

Au cours d'une deuxième phase (fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle) le processus d'autonomisation des Rgaybāt s'intensifie. Les Takna connaissent une crise économique grave qui marque le début de leur décadence politique au Sahara occidental (déclin du commerce transsaharien). Les Rgaybāt, profitant de ce vide politique vont — après un demi-siècle de guerres — devenir le groupe dominant de la région. Seule la confrérie qādiriyya représentée par le *šayh* Mā' al-'Aynīn, parvient à s'installer et à se maintenir au cœur du territoire des Rgaybāt, à Smara, et à y exercer une influence politique (limitée).

A l'issue de ces guerres, les Rgaybāt sont les maîtres d'un immense territoire qui comprend, nous l'avons dit en introduction, la Sāgya al-Hamrā, le Zammūr, le Tiris, le sud-ouest de la hamada de Tindūf, le sud de l'Igīdi et de l'erg Saš et qui s'étend jusqu'aux confins septentrionaux de l'Adrār (erg de la Maqṭayr).

1. P. PASCON, Paris, 1980, p. 711.
2. P. PASCON, *ibid.*, p. 727.
3. F. de LA CHAPELLE, Rabat, 1930, p. 47.
4. P. PASCON, *ibid.*, p. 717.
5. J.-L. MIEGE, Paris, 1960, tome III, p. 361.
6. P. PASCON, *ibid.*, p. 717.
7. L. FAIDHERBE, *Le moniteur universel* 7/10/1863 (cité par J.-L. MIEGE).
8. J.-L. MIEGE, *ibid.*, p. 360.
9. J.-L. MIEGE, *ibid.*, p. 366.

10. J.-L. MIEGE, *ibid.*, p. 368.
11. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 219.
12. C. DOULS, Paris, 1888, pp. 465-466.
13. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 220.
14. *ayt* Billa : autre façon de dénommer les *ayt* 'Atmān.
15. S. AMIN, préface à Boubacar Barry, Paris, 1972, p. 30.
16. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 220.
17. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 220.
18. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 220.
19. O. du PUIGAudeau, Paris, 1945, p. 54.
20. Les Kunta ont introduit au Sahara et en Afrique noire la voie qādiriyya.
21. P. MARTY, Paris, 1915, p. 3.
22. P. MARTY, Paris, 1916, p. 120.
23. F. de LA CHAPELLE, Rabat, 1930, p. 12.
24. P. MARTY, *ibid.*, p. 133.
25. P. MARTY, *ibid.*, pp. 134-135.
26. A.B. MISKE, Paris, 1970, p. 118.
27. P. BONTE, Paris, 1972, pp. 30 et 31.
28. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 221.
29. A. CAUNIEILLE et J. DUBIEF, Paris, 1955, p. 532.
30. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 221.
31. M. DUPAS, Tiznit, 1937, p. 5.
32. A. CAUNIEILLE et J. DUBIEF, Paris, 1955, p. 533.
33. Ces relations amicales qu'entretiennent les Thālāt avec les Smāṣid sont peut-être à mettre en relation avec l'identité de leurs statuts : les Smāṣid ont une place quelque peu particulière au sein des groupes *zwāya* de l'Adrār en ce sens qu'ils revendiquent, comme les Thālāt, une origine chérifiennne.
34. C. BAROJA, Madrid, 1955, p. 452.
35. P. PASCON, *ibid.*, p. 721.
36. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 222.
37. Propos recueillis auprès de Dih *wuld* Dāf, Zouérate, 1975.
38. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 223.
39. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 224.
40. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 224.
41. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 224.

DEUXIÈME PARTIE

L'OCCUPATION COLONIALE DU TERRITOIRE

CHAPITRE V

L'ENCERCLEMENT DU *TRĀB AR-RGAYBĀT*

A la veille de la colonisation, les Rgaybāt sont les maîtres d'un territoire immense.

Leur espace pastoral déborde ce territoire puisqu'on rencontre des campements Rgaybāt, selon les saisons, dans les grands ensembles dunaires des abords du Trārza et de l'Adrār, et jusqu'aux contreforts du Bāni. Cependant, il ne faut à aucun moment perdre de vue ce fait que le *trāb ar-Rgaybāt* est une réalité politique qui n'exclut pas la présence d'autres groupes nomades sur le même espace géographique. C'est même l'ensemble de ces populations qui constituera ultérieurement ce qu'on nomme depuis quelques années le « peuple sahraoui ».

La conquête coloniale de l'Afrique au sens fort, c'est-à- dire l'occupation de vastes territoires continentaux, commence au XIX^e siècle. Elle a pour effet, en ce qui concerne notre sujet, l'encerclement, la division puis la conquête effective du *trāb ar-Rgaybāt* par l'Espagne et par la France. Il faut souligner que le territoire des Rgaybāt sera le dernier foyer de résistance à la pénétration coloniale, résistance qui s'exercera avec acharnement pendant plus de vingt ans, avant de succomber, en 1934.

I. AU SUD : LA MAURITANIE

A. L'occupation des émirats 1903-1909

L'avance coloniale française s'effectue d'abord par le sud avec l'occupation des émirats maures. Dès 1903, le Trārza est soumis ; en 1904, le Brakna tombe à son tour sous domination française ; en avril 1905, un poste militaire est créé, au cœur du Tagānt, à Tīgikgā. Nous n'entrerons pas dans le détail de cet épisode de l'histoire mauritanienne qui ne concerne qu'indirectement notre sujet. Retenons cependant que la pénétration coloniale en pays maure a été organisée par X. Coppolani. Sa politique fut simple et efficace : utiliser

les rivalités internes, intriguer pour les exacerber et recourir à la force le moment venu :

« Toutes les fois qu'un grand chef militaire était à la tête d'un groupe important et nous opposait de la résistance, M. Coppolani travaillait ce groupe, en cherchait les fissures, que son admirable connaissance des choses musulmanes ne tardait pas à lui dévoiler, et aussitôt il entreprenait suivant sa propre expression son travail de désagrégation. Il partait de ce principe que dans tout peuplement établi par la violence et la force, il y a des mécontents (1). »

Sur le terrain, l'avance française se matérialise par une ligne de postes militaires à peu près parallèle au fleuve Sénégal ; chacun de ces postes est situé à un point de passage des caravanes venant du nord. A partir de 1905, les guerriers maures commencent à se regrouper dans l'Adrār d'où ils tentent de s'opposer à la pénétration. Le signal de la contre-offensive organisée est donné le 12 mai 1905, avec l'assassinat de X. Coppolani à Tiġikġa. Un chef religieux, le *šayh Mā' al-'Aynīn*, et un chef guerrier, le jeune émir de l'Adrār *Sīd Ahmad wuld Ahmad wuld Ayyda* conjuguent leurs efforts pour organiser la lutte. Le premier utilise son influence politique pour rallier à lui le plus de combattants possible. L'organisation de cette résistance a été très décriée. Toute la littérature coloniale se fait l'écho de ses faiblesses : manque de cohésion interne, manque de cohérence et de coordination, incapacité à se donner un chef militaire unique, etc. La critique nous paraît facile, surtout si l'on songe qu'il s'agissait, en fait, de la résistance d'une population qui ne disposait pas d'armée constituée, utilisant un armement précaire, et qui n'a pu être neutralisée, après cinq ans d'efforts, que par l'offensive massive d'une colonne militaire d'un millier d'hommes (tirailleurs, méharistes, goumiers, spahis, partisans, section d'artillerie de montagne, etc.). Cette vaste opération, dirigée contre l'Adrār par le colonel Gouraud devait ébranler une résistance qui, si elle était « mal organisée » n'en était pas moins efficace :

« De mars à fin novembre (1908) nous avons eu à faire face à environ 135 attaques, et le total de nos pertes s'élève à 3 officiers, 5 sous-officiers, 134 tirailleurs tués, 7 Européens et 40 Indigènes blessés. De nombreux convois de ravitaillement ont été pillés, les lignes télégraphiques furent coupées plus de 20 fois et un nombre incalculable de bétail a été razié.

Devant la multiplicité et la soudaineté de ces attaques, nos postes, avec leurs garnisons à pied, sont complètement inopérants. D'autre part, nos jeunes unités méharistes, encore insuffisamment confirmées et d'ailleurs beaucoup trop peu nombreuses sont débordées. Leurs cadres en sont encore à la période d'apprentissage et elles sont souvent immobilisées par une énorme mortalité des troupeaux.

Nous sommes donc obligés de nous reconnaître impuissants contre les offensives des pillards et incapables de protéger les tribus qui reconnaissent notre autorité. La seule façon de mettre à coup sûr un terme à cette situation est, tout le monde s'en rend compte, d'occuper le repaire des pillards d'où ils combinent leurs expéditions, et où ils vont se réfugier après chaque coup (2). »

Les Rgaybāt n'ont pas massivement participé à la défense de l'Adrār. Ils étaient, à l'époque, préoccupés d'acquérir la maîtrise de leur propre espace pastoral. Lorsqu'en 1906 le sultan du Maroc, Mawlāy 'Abd al-'Azīz, envoie à Mā' al-'Aynīn son cousin Mawlāy Idrīs chargé de concentrer les forces maures et de diriger la lutte anti-française, les Rgaybāt refusent de le suivre, préférant se réserver pour affronter leurs ennemis d'alors, les *awlād Bū as-Sba'*. Devant la menace coloniale, Mā' al-'Aynīn et l'émir Sīd Ahmad avaient cherché à s'appuyer sur le souverain marocain qui connaissait lui-même des difficultés du même genre. En fait, l'aide du sultan à la résistance maure est minime : l'envoi de Mawlāy Idrīs, qui se révélera peu efficace, quelques armes et surtout beaucoup de déclarations d'amitié. Par ailleurs, ce refus des Rgaybāt de s'engager aux côtés des résistants ne signifie pas qu'aucun d'entre eux n'ait combattu près de l'émir, puisque l'ensemble des disciples du *šayh* Mā' al-'Aynīn ont été mobilisés dans la lutte, et, parmi eux, certains Rgaybāt (notamment des Thālāt).

Il faut se garder des conclusions hâtives dans le domaine de l'histoire maure dont une des caractéristiques est précisément la mobilité des individus, la souplesse des structures politiques et la liberté de choix de chacun. On a souvent l'occasion de remarquer la présence de membres d'une même *qabīla* d'un côté ou de l'autre dans les affrontements. Cette apparente absence d'homogénéité des prises de positions est à rapporter pour chaque cas particulier, à des facteurs à la fois structuraux et conjoncturels de l'organisation sociale.

La conquête de l'Adrār menace directement l'indépendance de la *qabīla* des Rgaybāt car l'Adrār représente, pour ces grands nomades, un point important de leur espace économique : c'est là que certains s'approvisionnent par l'échange, mais c'est surtout là qu'ils trouvent un complément indispensable au cycle de leur alimentation : les céréales et les dattes. La période de la *gatna*, ou récolte des dattes, est d'une importance capitale pour les pasteurs, car elle intervient en plein été, à un moment critique du cycle pastoral.

Il semble qu'au début des opérations ils ne se soient pas rendu compte du fait que leur territoire pouvait être directement menacé, et que seul le souci de pouvoir continuer à circuler en Adrār les ait préoccupé. Il faut dire que le premier allié maure de la France, le *šayh* Sidiya, en fin politique, avait su agir très vite pour utiliser, au profit de ses intérêts stratégiques, le fait que les Rgaybāt n'avaient pas voulu suivre Mawlāy Idrīs :

« Nos premiers contacts avec les Rguibat datent de l'année 1907. Le 9 avril, sur le conseil de Cheikh Sidia, le lieutenant-colonel Montané Cap de Bosc, chargé par le gouvernement de l'A.O.F. du gouvernement de la Mauritanie écrit à la jémaa des Rguibat que lorsque les Français iront en Adrar, ce qui ne tardera pas, ils se souviendront de l'amitié dont vous venez de donner une preuve éclatante et ils vous traiteront, vous et tous les autres en amis et non en ennemis (3). »

La manœuvre était habile, les Rgaybāt, se sentant peu menacés du fait que leurs principaux terrains de parcours restaient — pensaient-ils — hors

de portée, n'avaient pas grand chose à perdre en acceptant cette main tendue. En outre, il semble que l'influence politique du *šayh Mā' al-‘Aynīn* n'ait pas suffi à les convaincre de partir pour la guerre sainte, et ce d'autant que le danger colonial servait, dans une certaine mesure, leurs intérêts en immobilisant les guerriers de l'Adrār. C'est sans doute pour ces raisons que cinq représentants de l'assemblée des Rgaybāt se rendent à Saint-Louis et signent, avec le lieutenant-colonel Gouraud, le 30 novembre 1907, une première convention :

« Le gouvernement français, toujours ami des musulmans et par égard pour Cheikh Sidiya, ami des Français et des Rguibat accorde l'aman aux Rguibat. Nous les assurons que nous respecterons leurs tribus et qu'ils pourront circuler librement sur notre territoire. Toutefois, ils devront se présenter aux postes pour prendre un laissez-passer et acquitter le droit d'oussourou(4). Ils nous promettent en échange de ne pas porter les armes contre nous ou contre les tribus soumises et de ne pas accueillir nos ennemis(5). »

Ceux que les documents des Archives nomment « représentants » ou « délégués » des Rgaybāt étaient :

- Ahmad Bābā (*ahal ‘Abd al-Hayy*)
- Muhammad Sālim Mahlūl (*Thālāt*)
- Muhammad ‘Ali wuld Sīd Ahmad (*awlād Mūsā*)
- Zayn wuld Ahmad Yahyā (*awlād Mūsā*)
- Ahmad wuld Adda (*Swā‘ad*)

A l'énoncé de ces noms, nous voyons que seuls des Rgaybāt Sāhil sont présents, ainsi qu'un membre de la famille ‘Abd al-Hayy à titre, probablement, de *qādī*. Ces Rgaybāt ne semblent pas être des notables très importants : la méfiance reste de rigueur.

Les Rgaybāt restent absents des combats jusqu'en 1908 où certains d'entre eux aident les gens de l'émir à s'opposer à la grande offensive dirigée par Gouraud :

*« A Ksar Torchane, le 27 juillet, une bande d'*el Ouelli*(6) composée de telamides et de Rguibat est battue. A Ouadane, le commandant Claudel prend 80 tentes d'*oulad Selmoun* et de Rguibat. Enfin ces derniers perdent 600 chameaux à *el Mahla* et 2 000 à *Tourine*(7). »*

L'armée française, non seulement prend position en Adrār, mais effectue, à titre d'intimidation, une importante reconnaissance vers le nord qui la conduit jusqu'à Igil. Ce faisant, elle repousse les combattants vers le Zammūr et la Sāgya al-Hamra', et neutralise, pour un temps, la résistance. A la fin de l'année 1909, la majorité de la population de l'Adrār a fait soumission, et avec elle, des Rgaybāt et *awlād Dlaym* :

« Le 14 octobre 1909, Mohamed ould Khalil ould Hamda, chef des ould Moussa vient demander l'aman pour cette tribu et les ould Delim. Le commandant Claudel, commandant le cercle de l'Adrar est satisfait de sa conduite ainsi qu'il l'écrit dans son rapport du premier trimestre 1910 :

Jamais la police des confins de l'Adrar n'a été plus active que depuis que

les oulad Moussa et les oulad Cheikh s'en trouvent nécessairement chargés. Ils sont des auxiliaires infatigablement intéressés et autrement armés pour ce genre de sport que nos formations montées (8). »

Dans une note sur les grands nomades du Nord rédigée à Atar en 1910, le chef de bataillon Claudel nous renseigne sur la composition exacte des familles Rgaybāt qui se firent représenter par Muhammed *wuld al-Halil* :

« 1^o : Oulad Moussa : soumis en totalité sauf 7 tentes restées dans le nord, soit plus de 100 tentes et 300 fusils à tir rapide (modèle 74). Avec les oulad Moussa, les marabouts suivants :

- *Ideiboussat*
- *Tendgha*
- *Ahel Mohammed Salem*
- *El Haj*
- *Eleb*
- *Skarna*

et les oulad Lab suivants :

- *Lefdil ould el Lab ould Athman*
- *Ahmed ould Boale*
- *Mohamed ould Eli ould Bakou*
- *Mohamed ould Lemougga ould Eli ould Ahmed*

2^o : les oulad cheikh : 50 % soumis, 50 % dissidents, soit cinquante et quelques tentes de part et d'autre. Au total, 200 fusils à tir rapide.

3^o : les Souaad : à peu près comme les oulad Moussa, soit un peu plus de 100 tentes et 300 fusils à tir rapide. 10 tentes seulement ont fait soumission et marchent avec les oulad Khalil.

4^o : les Tahalat : c'est la plus petite des fractions Rguibat, une cinquantaine de tentes dont 10 soumises ; au total une centaine de fusils à tir rapide.

5^o : les Lgouacem : la plus nombreuse des fractions Rguibat qui ne compterait guère moins de tentes et de fusils que toutes les autres réunies soit 500 tentes et 1 000 fusils à tir rapide. C'est d'ailleurs celle réputée la plus pacifique (9). »

Muhammed *wuld al-Halil* est un chef guerrier qui s'était déjà distingué, si l'on s'en réfère au manuscrit de M.S. *wuld 'Abd al-Hayy*, lors du dernier grand combat qui opposa les Rgaybāt aux Tağakānt en 1896 à Tindūf. Son influence politique personnelle était sans doute importante puisque, nous le voyons, il vient parler au nom de groupes maraboutiques avec lesquels il semble avoir des liens personnels... Nous savons, d'après Claudel, qu'il entretenait de bonnes relations avec l'émir de l'Adrār :

« Mohammed ould el Khalil ould Hamda n'est pas de la véritable famille des chefs oulad Moussa. Toutefois, notable influent, il a depuis longtemps acquis la réputation d'un homme intelligent et avisé. A notre arrivée dans l'Adrar, il est aux côtés de l'émir Sid Ahmed ould Aïda dont il partage la fortune ; les Rguibat finissent par constituer à peu près complètement, en dehors du Helle (campement émiral) proprement dit l'entourage immédiat de l'émir dans la région d'el Beyed el-Mahla. Dès ce moment, le bruit court qu'ould el Khalil songe à faire des ouvertures à l'autorité française. Ce n'est toutefois qu'après les événements d'août et septembre qu'il prend son parti

avec beaucoup de décision et d'à-propos. Alors que la grande majorité des Rguibat est indécise sur la conduite à tenir ou songe, après s'être mise momentanément hors de notre portée, à remonter dans le Nord, ould el Khalil arrive à se constituer un groupe important de tentes et à se décider à demander l'amitié (10). »

L'émir de l'Adrār rejoint avec ses partisans les dissidents maures réunis sur les pâturages du Hawz oriental d'où, pendant trois ans, ils continuent le combat en perturbant le trafic caravanier, et en effectuant des opérations guerrière sur les zones soumises de l'Azawād et du sud mauritanien. Le Hawz est investi par l'armée française en 1912 et Sīd Ahmad, prisonnier, est envoyé en résidence surveillée à Saint-Louis.

B. L'affaire Mouret

En 1913 se mettent en place les derniers éléments d'une situation qui va pratiquement rester inchangée durant les quatre années de la Première Guerre mondiale. L'année 1912 s'était terminée par le départ massif en dissidence de la plupart des campements Rgaybāt (*awlād* Mūsā, *awlād* Šīh, Swā'ad, Skārna), Takna (Yaggūt) et *awlād* Dlaym qui avaient fait soumission entre 1907 et 1911. Plusieurs explications ont été fournies à ce départ : le succès d'al-Hayba *wuld* Mā' al-'Aynīn proclamé sultan à Marrakech, l'annonce de la paix rétablie dans les pays du *wād* Nūn, les motifs de mécontentements (impôts à payer, relations difficiles avec certains groupes guerriers de l'Adrār, etc.), et surtout, la nouvelle que de bonnes pluies avaient fait reverdir les pâturages du Nord. Ce dernier argument paraît fondamental, du moins en ce qui concerne les motivations de la grande masse des éleveurs. Nous avons constaté, que, d'une manière générale les prises de position politique des uns et des autres ne vont jamais (ou du moins très exceptionnellement) à l'encontre des impératifs du nomadisme pastoral. Par exemple, nous ne constatons guère de départ en dissidence lorsque les pâturages du Nord sont secs, ni de soumission lorsque les troupeaux peuvent s'engraisser loin des abords de l'Adrār. Les cycles pastoraux n'expliquent évidemment pas tous les mouvements, mais la nécessité vitale du pâturage reste dans bien des cas, la première condition à laquelle les campements doivent se soumettre. Il est donc des saisons, voire des années, pendant lesquelles les possibilités de choix politique sont singulièrement restreintes.

Mais ce n'est pas le cas en 1913 puisque, dans le *wād* Nūn et la Sāgya al-Hamrā, il a plu. Al-Hayba a finalement été chassé du Maroc et a rejoint la zone saharienne. La pression de la résistance musulmane s'intensifie en Mauritanie. En janvier 1913, une troupe de guerriers Rgaybāt, *awlād* Dlaym et Takna, menée par le chef dissident des *awlād* Akšār de l'Adrār, al-Gra' *wuld* Mayūf, et bénie par Hassana *wuld* Mā' al-'Aynīn, attaquent trois sections méharistes près de al-Bwarāt au nord-ouest d'Atar. Bénéficiant de l'effet de surprise, les assaillants réussissent à anéantir le détachement, et à emporter, vers le nord, 500 chameaux et un important stock d'armes et de munitions (105 fusils, 20 000 cartouches, d'après les documents d'Archives).

La gravité de cette affaire amène les autorités militaires, en la personne du lieutenant-colonel Mouret, à remettre en question leur organisation défensive. Mouret, qui arrive à Atar dans les jours qui suivent écrit :

« C'est un des échecs les plus graves que nous avons eu à enregistrer dans notre histoire coloniale. Les unités de Mauritanie, méharistes ou non, méritaient mieux que ce coup où sont restés tant de nos morts. Il leur reste à les venger et rétablir notre prestige militaire dans cette partie de la colonie, tâche à laquelle elles ne failliront pas (11). »

Par ailleurs, il critique sévèrement la « mentalité maure » qu'il considère comme « beaucoup trop développée chez certains de nos officiers et sous-officiers ». Ce qu'il entend par « mentalité maure » peut être ainsi résumée :

- le règlement n'est pas appliqué ;
- les troupes campent n'importe comment, sans abri protecteur ;
- femmes et bagages alourdissent les unités ;
- chacun s'installe pour la nuit comme bon lui semble « *alors qu'on doit coucher en carré, chaque face étant constituée par une ligne d'hommes en armes* » ;
- la surveillance n'est pas effectuée : « *aucune ronde n'est jamais faite, il n'y a jamais de quart la nuit* » ;
- le bétail est négligé : « *les gardes ne veulent pas aller seconder les bergers sur les pâturages ou y vont mollement et pas régulièrement. Le dressage des chamelles et des chameaux est fait avec le manque de zèle et l'indifférence maure* » ;
- les marchands ambulants et les Maures du voisinage peuvent circuler à leur aise dans le campement et s'y informer tranquillement sans que personne ne s'en préoccupe.

Mouret, partisan d'une discipline stricte, préconise la neutralisation de ce qu'il nomme la « mentalité maure », par le « *dressage* » (*sic*) des gardes maures à l'influence si néfaste. A ce propos, il analyse la situation qu'il déplore en comparant les qualités de soldat du tirailleur sénégalais à celles du garde maure. Nous rapportons textuellement ce passage de son rapport, car il est une excellente illustration de la façon dont un militaire français, quelque peu politicien, se représentait, à l'époque, la population colonisée :

« Sans aller jusqu'à croire que l'on peut donner à des Maures une instruction militaire et une discipline du rang comparable à celles que nous donnons à nos tirailleurs (ce serait une erreur), on pourrait être moins simplistes dans nos procédés de dressage et exiger davantage de nos Maures incorporés à nos sections. Sinon nous resterons exposés à voir, au premier coup de fusil, nos gardes maures s'égammer comme une volée de moineaux, soit en avant, soit en arrière, selon leur moral individuel, incapables de comprendre et d'exécuter un ordre donné à ce moment-là par leur chef français qui, en un rien de temps, se retrouve seul. C'est le combat "à la maure" dans toute sa beauté et je connais quelques officiers français qui se sont trouvés dans cette situation trop heureux quand ils avaient à leur portée quelques-uns de nos tirailleurs. Ceux-ci du moins, au premier coup de feu, se serrent

instinctivement près du chef, l'œil fixé sur lui et attendant son signal et ses ordres.

Mais l'un est dressé, l'autre ne l'est pas et tout en faisant la part des qualités de races, je crois que, pour le moment et jusqu'à preuve du contraire, la méthode française est supérieure à la méthode maure que certains sont trop portés à apprécier comme excellente (12). »

Mouret décide de mettre aussitôt ses principes en application et, alors qu'il n'a reçu aucune instruction dans ce sens, prend la tête d'une troupe armée comprenant à peu près 400 méharistes accompagnés d'une section de mitrailleuse. Partis sur les traces des assaillants de al-Bwarāt, les Français atteignent Smara et pénètrent dans le *qṣar* jusqu'ici inviolé. Mouret ne reste que 26 heures aux pieds de la ville inhabitée. Il ne semble pas qu'il ait détruit Smara ni brûlé la bibliothèque de Mā' al-'Aynīn comme on l'entend parfois dire en pays maure :

« Le deuxième groupe, commandé par Ghérard lui-même, se dirigeait sur Smara par la gilta Zammūr pour remonter vers Tfarii. Arrivé à Smara il a été surpris de n'y trouver personne. Furieux, il tira un obus sur la coupole où Sayḥ Mā' al-'Aynīn dispensait son enseignement à ses disciples. Le coup a endommagé la coupole (13). »

Si l'on considère l'étonnement que Mouret manifeste dans son rapport, à propos de Smara, nous pouvons en conclure que l'armée française, installée en Adrār, était fort mal informée de ce qui se passait plus au nord, soit parce que les gens de l'Adrār eux-mêmes connaissaient mal les régions septentriionales du *ṭrāb al-Baydān*, soit parce que seule une information délibérément tronquée parvenait aux autorités coloniales :

« J'eus la surprise de voir, au lieu de la maison citée si souvent, un véritable ksar fortifié avec un développement considérable du mur d'enceinte qui en certains points passait à travers des ruines de maisons et comprenait cinq portes fermées. »

Les adversaires s'affrontent sur le *wād* Tagliyat en une bataille rangée célèbre, le 10 mars 1913. Les résistants, après avoir dominé le combat pendant plus de quatre heures, doivent finalement se retirer. Mouret, dans son rapport, fait état de la différence de tactique guerrière qui apparaît entre les gens du Nord et ses auxiliaires originaires du Trārza :

« Non disciplinés quoique sans mauvais esprit, forcément mal encadrés par de soi-disant chefs qui, en réalité, ne peuvent pas commander à ces grands enfants primesautiers, nerveux et impressionnables à l'excès, nos guerriers du Trarza avaient en outre cette impression bien arrêtée que le Rguibat, et l'homme du Nord en général, étaient des couards inaptes à la lutte. Lui, guerrier du Trarza paru, et tous ces faux guerriers détaleraient comme des lièvres. C'était là l'opinion unanime de tous mes auxiliaires qui, voyant brusquement devant eux un ennemi animé d'une rare valeur morale, tenace et supérieurement armé, ayant d'autre part à combattre cet ennemi en position sur un terrain rocheux et totalement différent du Trarza où l'on chercherait

vainement un caillou de la grosseur d'un œuf, ces auxiliaires subirent instantanément, peut-on dire, les effets de la réaction et, impressionnables comme ils le sont, ils eurent vite fait de passer d'un extrême à l'autre : tous se tapirent dans les anfractuosités du rocher et je dus même menacer à un moment donné de faire ouvrir le feu sur eux par les tirailleurs pour obtenir que quelques-uns descendentirent de leur trou de très mauvaise grâce. Du reste, à peine avais-je disparu qu'ils retournèrent à leur trou où régnait l'affollement (14). »

Il est vrai qu'un vainqueur a toujours plus de mérite lorsque la victoire a été difficile à emporter :

« L'ennemi que nous avons eu à combattre était un adversaire de choix et nous étions bien loin, les uns et les autres, à nous attendre à le rencontrer tel qu'il s'est montré. Il avait pour lui le nombre, entre 600 et 700, voire 900, lors du combat dont environ 300 Tekna classés parmi les bons guerriers du Nord, comme on sait... (15). »

Il est possible également que nous ayons là l'écho de ce qui fit précisément la différence entre les méthodes de combat de la résistance anticoloniale et les guerres locales de la période précédente. Il faut tenir compte aussi du fait que les insoumis disposaient d'un bon approvisionnement en munitions :

« On a estimé à 40 000 le nombre des cartouches brûlées par les dissidents au combat de l'oued Tagliat (16). »

Les dissidents considèrent cette bataille comme une victoire :

« La troupe de Ghérard a poursuivi les disciples de Šayh Mā' al-'Aynīn qu'il a rencontrés à glayb Ahṣāṣ en une bataille qui dura trois jours.

La troupe de Ghérard fut mise en déroute à glayb Ahṣāṣ. Ghérard et beaucoup des siens furent tués, les autres s'ensuivirent et les Rgaybāt récupérèrent beaucoup d'armes et de munitions (17). »

Ce que fut exactement l'impact du raid de la colonne Mouret sur la résistance des nomades, dans cette région du Sahara, il est difficile de l'apprécier. La tentative d'intimidation intimida-t-elle ? Sans doute la menace de dépossession territoriale apparut-elle clairement et, symboliquement, le fait que les infidèles aient pénétré dans la cité de celui qui avait fait l'apologie de la guerre sainte pendant si longtemps dut frapper les esprits. Gillier nous donne l'opinion française à ce propos :

« Cette opération avait eu deux résultats importants ; l'un moral : les dissidents du Nord savaient dorénavant qu'ils n'étaient plus à l'abri de nos incursions et que le cas échéant nous n'hésiterions pas à les poursuivre jusque dans leur repaire ; l'autre matériel : le formidable razzi préparé contre nos protégés était en partie disloqué, il venait en outre de dépenser contre nous la majorité des munitions dont il disposait (18). »

Cette analyse ne nous paraît pas convaincante, car il apparaît, d'après le rapport de Mouret lui-même, que ce sont les résistants qui ont décidé

d'accepter le combat : ils auraient fort bien pu rester toujours hors de portée de la colonne. De plus, le fait que les assaillants se soient dispersés ne signifie pas forcément qu'ils aient été vaincus, et ce d'autant qu'ils ont appris au même moment l'attaque de leurs campements par les *awlād* Gaylān.

En 1913, les départs en dissidence se multiplient dans l'Adrār et au Trārza. Muḥammad wuld al-Halīl lui-même quitte l'Adrār en mai. Il est vrai qu'il prévient les autorités de son départ en déclarant y avoir été contraint :

« A la suite de l'affaire Liboirat une grande partie des oulad Cheikh part en dissidence. Le 20 mars, tous les Rguibat restants, sauf les oulad el-Qadi, montent vers le nord, Mhaimed ould Khalil leur ayant apporté la nouvelle que le razzi du colonel s'était fait battre le 10 mars. Il ne reste plus qu'une centaine de tentes autour d'ould Khalil, campement qui sert d'antichambre aux mejbour et d'agence de renseignement et dont le départ aurait au moins l'avantage de laisser une situation nette, écrit le commandant de cercle qui se propose en outre d'inviter et au besoin de forcer ould Khalil à se porter au sud de l'Adrar, vers Bougana où il se trouvait l'an dernier. Cette situation ne durera pas longtemps car, cédant aux événements, il prenait bien à contrecœur le chemin du nord, précisant qu'il n'était pas dissident et était plus que jamais décidé à tenir ses engagements, c'est ce que contient sa lettre reçue à Atar le 3 mai 1913. Effectivement, furieux d'avoir été enlevé comme un colis, ould Khalil travaille à semer la discorde et à rassembler autour de lui ses partisans de la paix avec les Français (19). »

Nous reviendrons sur la personnalité de Muḥammad wuld al-Halīl dans le tome 2 en étudiant les structures politiques de la *qabīla* et leurs modifications au cours de la période historique que nous avons privilégiée. Les positions des principaux chefs de lignage seront analysées en détail. Nous verrons comment la plupart d'entre eux ont été tiraillés entre leurs ambitions personnelles, les intérêts de leurs familles proches et les nécessités de la solidarité générale. En l'occurrence, nous ne saurions affirmer ni infirmer la position des documents coloniaux qui ne met pas en doute la sincérité de Muḥammad. Certes, les autorités françaises ont longtemps cru avoir affaire à un chef important et il leur faudra plusieurs années pour se rendre compte des limites réelles de son influence politique au sein de la *qabīla*. Si Muḥammad wuld al-Halīl a été « forcé » de remonter vers le nord avec ses tentes et ses troupeaux, personne, semble-t-il, n'a pu le contraindre à y rester plus d'une saison car, dès l'automne, il parle de retourner en Adrār :

« Au mois d'octobre, ould Khalil demande à se soumettre, idée qui peut s'expliquer par le désir de profiter de nos pâturages plus fournis que ceux du nord. En effet, il n'a pas plu dans la région de la Séguiat où il n'y a que des pâturages secs. La certitude qu'il a de continuer d'être à nos yeux le chef unique des Rguibat, enfin, la possibilité de reprendre les convois sur Saint-Louis (20). »

Muḥammad wuld al-Halīl est en Adrār en avril 1914 et descend, en mai à Saint-Louis, pour signer, au nom des *awlād* Mūsā, un second accord de paix avec les autorités françaises.

Ainsi donc, à la veille de la Première Guerre mondiale, le territoire de Rgaybāt se trouve borné, au sud, par l'action colonialiste française, marquée notamment par la conquête de l'Adrār en 1908, par Gouraud (qui pousse jusqu'à Iğil), après le soulèvement des populations sahariennes (1905-1908). L'initiative de Mouret, en 1913, a même montré que les troupes françaises pouvaient aller plus au nord, et poursuivre les résistants au cœur même de leur territoire.

II. AU NORD : L'ALGÉRIE ET LE MAROC

L'avance française venant du nord (contrôle du Sahara algérien, mainmise sur le Maroc en 1912), s'est effectuée à peu près dans le même temps que la pénétration en Mauritanie.

Quinze ans après la prise d'Alger, le gouvernement français se préoccupait de faire reconnaître au sultan du Maroc sa souveraineté sur le « territoire algérien » qu'il lui paraissait nécessaire de délimiter avec précision.

Retenons ici qu'en ce qui concerne les zones sahariennes, il apparaît avec évidence que la France a cherché à englober dans ses possessions algériennes la ligne des oasis qui forment la bordure septentrionale du désert et constituent les principaux pôles d'attraction des populations nomades des environs. Sur le plan du droit international, la stratégie adoptée est simple. Dans un premier temps, il s'agit de faire reconnaître au sultan Mawlāy Hasan son impuissance à contrôler les régions sahariennes et l'absence de frontière entre l'Algérie et le Maroc au sud de Figuig. C'est ainsi que la convention de Lalla Marnia, signée le 18 mars 1845 entre la France et le Maroc comprend les articles suivants :

« Article 4 — Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert seulement de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains exercent de la manière qu'ils l'entendent toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara, et toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre État, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Empire du Maroc sont : les M'beïa, les Beni Gui, les Hamian-Djemba, les Eûmours-Sahra et les ouled Sidi Cheikh el Gharaba ; ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont les ouled Sidi el-Cheikh el Cheraga et tous les Hamian, excepté les Hamian-Djemba susnommés.

Article 5 — Cet article est relatif à la désignation des ksours (villages du désert) des deux Empires. Les deux souverains suivront à ce sujet l'ancienne coutume établie par le temps et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égards et bienveillance aux habitants des ksours.

Les ksours qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuig.

Les ksours qui appartiennent à l'Algérie sont Aïn Sefra, S'fissifa, Assla, Tiout, El-Abiod et Bou Semghoune.

Article 6 — Quant au pays qui est au sud des ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la dénomination en serait superflue. »

Ce dernier article est conforme au droit coranique et ne peut en aucun cas signifier, pour les musulmans, ce que les Français ont bien voulu y voir : l'autorisation d'investir le pays :

« L'article 6 nous laissait les mains libres au désert (21). »

Il s'agissait simplement de la reconnaissance d'une évidence : le Sahara est un pays inhabitable, il appartient aux nomades qui y vivent, aucun pouvoir ne peut s'y établir de façon stable.

Mais lorsque le souverain marocain se rend compte des menées expansionnistes de la France vers le désert, il craint d'être pris de vitesse, et regarde à nouveau vers le sud :

« Mais devant les expéditions françaises qui peu à peu s'enfonçaient vers le sud et occupaient de nouveaux villages, le sultan Moulay Hassan, à partir de 1891, tenta d'acquérir une certaine influence dans ces régions. A cette époque, il renforça la garnison de Figuig et fit partir deux colonnes, l'une vers le Gourrara, l'autre vers le Tidikelt. Une conférence avait été organisée dont le but était de manifester l'allégeance des Sahariens au Commandeur des croyants mais la plupart des hauts personnages convoqués manquaient à l'appel ; seuls étaient présents les habitants du Tidikelt. L'expédition reprit alors le chemin du Maroc en laissant quelques hommes à Timimoun (22). »

Mawlāy al-Hasan meurt en 1894 en revenant d'une expédition qui l'avait mené jusqu'au Tafilelt... Son fils Mawlāy 'Abd al-'Azīz lui succède, mais, jusqu'en 1900, c'est le chambellan Bā Ahmad qui gouverne le pays en continuant la politique de Mawlāy al-Hasan : il organise une troisième expédition vers le Sūs et le wād Nūn en 1897, et continue d'entretenir avec Mā' al-'Aynīn des relations d'amitié et de soutien. Mais à la mort de Bā Ahmad, le 13 mai 1900, le sultan, de plus en plus sous l'influence européenne dont la pression politique et économique s'accentue, abandonne toute ambition territoriale sur le Sahara et, par le protocole du 20 juillet 1901, reconnaît à la France, déjà installée depuis un an à In Salāh, le droit de s'emparer de la Sawrā :

« Article 4 — Le gouvernement marocain pourra établir autant de postes de garde et de douane qu'il voudra du côté de l'Empire marocain, au-delà de la ligne qui est considérée approximativement comme la limite de parcours des Douū Ménia et des ouled Djéir et qui va de l'extrémité du territoire de Figuig à Sidi Eddaha, traverse l'oued Eljeroua et atteint, par le lieu connu sous le nom d'El morra, le confluent de l'oued Telzaza et de l'oued Guir. Il pourra également établir des postes de garde et de douane sur la rive occidentale de l'oued Guir, du confluent des deux rivières susdites jusqu'à 15 km au-dessus du ksar d'Igli. »

De même, le gouvernement français pourra établir des postes de garde et de douane sur la ligne voisine de Djenan-el-Dar, passant sur le versant oriental du Djebel Bechar et suivant cette direction jusqu'à l'oued Guir. »

L'année suivante, le 28 avril 1902, un nouvel accord intervient entre les deux partis afin de renforcer le protocole de 1901 : le Maroc et la France y prennent des dispositions tendant à rendre efficace leur politique d'expansion, décident de s'entraider pour contrôler les populations et les marchés, et pour organiser la perception des impôts et des taxes. Dans le premier article de ce nouvel accord, le gouvernement marocain renonce à toute ambition saharienne :

« Article 1 — Le gouvernement chérifien consolidera par tous les moyens possibles, dans l'étendue de son territoire, depuis l'embouchure de l'oued Kiss et le Teniet-el-Sassi jusqu'à Figuig, son autorité maghzenienne telle quelle est établie sur les tribus marocaines depuis le traité de 1845. »

Le gouvernement français, en raison de son voisinage, lui prêtera son appui en cas de besoin.

Le gouvernement français établira son autorité et la paix dans les régions du Sahara et le gouvernement marocain, son voisin, l'y aidera de tout son pouvoir. »

La France, qui ne pouvait pas, à l'époque, pour des raisons internationales, réaliser ses visées colonialistes sur le Maroc lui-même, gagnait dès lors du temps et de l'espace puisqu'elle reculait ainsi au maximum ses frontières algériennes.

Si ces accords franco-marocains allaient déterminer une partie de l'histoire future du Maghreb, ils ne reposaient en fait sur aucune réalité : chacun des deux gouvernements disposait ainsi, fictivement et virtuellement, de zones géographiques et de populations sur lesquelles ni l'un ni l'autre n'avaient, en fait, le moindre pouvoir. L'occupation militaire du Sahara algérien déborde notre sujet. Rappelons simplement qu'elle fut organisée par le général Laperrine qui créa, en 1902, les premières compagnies sahariennes. En même temps, Lyautey, affecté à Ayn Safra, en 1903, consolidait l'occupation de la Sawrā. La progression de l'armée au Sahara sera longue et difficile puisque Tabelbala ne pourra être occupée qu'en 1910 et Tindūf en... 1935.

Pourtant les Rgaybāt et les gens de la Sāgya al-Ḥamrā' se sentent directement menacés dès 1904 : cent méharistes de la Compagnie saharienne du Touat réussissent, lors d'une expédition de reconnaissance à 2 300 km, à pénétrer dans l'erg Igīdi et à atteindre le wād Šanāšan au sud de Tindūf :

« Grand émoi dans tout le Sahara marocain. Les Merabtines Naceria du Dra comme le Chérif d'Aïn Semara vont porter jusqu'à Fès leurs inquiétudes au sujet des Français envahisseurs. Ma el Aïnn se rend en personne auprès du sultan et séjourne longtemps dans sa zaouïa de Fès tenue par son fils Moulaï Ahmed ech-Chems. Il n'en repart qu'en juillet 1906 et, comme à l'aller, tout au long du retour, ses "hommes bleus" se signalent par leurs manifestations haineuses contre les Européens et contre les Français en particulier(23). »

En 1906, Laperrine lui-même explore l'erg Šaš avec 75 méharistes. D'après A.G.P. Martin, c'est précisément pour parer au danger, que repré-

sente l'avance française au Sahara algérien, que Mā' al-'Aynīn a l'idée de fortifier Smara : il repart de Fez avec un convoi d'armes à feu destiné à la lutte contre les Français de Mauritanie et d'Algérie ainsi que :

« 85 000 rials azizis avec lesquels il projette de faire bâtir un fort à Aïn Semara et de se défendre contre une arrivée éventuelle des troupes sahariennes de la France (24). »

Il faut, en effet, bien comprendre qu'à cette époque où la notion de « nationalité » n'existe pas, le sentiment d'appartenance à la communauté musulmane permettait, seul, aux musulmans, de s'unir face à un danger qui les menaçait tous. La notion de guerre sainte devenait alors assez puissante pour induire la mobilisation générale. Au-delà des rivalités des pouvoirs locaux s'imposait la nécessité vitale de l'alliance autour des chefs religieux les plus influents. Les Sahariens demandent donc aide et assistance au Commandeur des croyants. Sédentaires du Nord et nomades du désert se sentent encerclés de toutes parts : les informations circulent souvent mieux entre les musulmans qu'entre les autorités coloniales d'Alger et de Dakar. Les populations menacées ont une claire conscience de mener la lutte contre un ennemi qui est partout le même : le but est d'arrêter l'avance française, qu'elle se manifeste au sud, au nord ou à l'est. Il s'agit d'un seul et même combat.

Lorsque Gouraud occupe l'Adrār, en 1908, la résistance saharienne se replie dans la seule direction qui lui soit encore ouverte : le Nord-Ouest du Sahara et le Sud-marocain. Le *šayh* Mā' al-'Aynīn se trouve alors en position difficile, car il n'a plus, autour de lui, autant de disciples et de guerriers prêts à continuer la guerre sainte : les principaux chefs de l'Adrār sont soumis, l'émir et les derniers dissidents sont dans le Hawz. Il ne reste d'insoumis que les Takna et les groupes qui les côtoient, les fractions *awlād* Bū as-Sba' du Nord et les Rgaybāt et *awlād* Dlaym qui n'ont pas suivi Muḥammad *wuld* al-Halīl. Mā' al-'Aynīn se tourne alors vers le nord, et laisse à ses fils le soin de continuer la lutte en pays maure. En 1909, il quitte Smara pour aller s'installer à Tiznit, tout en recommandant à son fils al-Hayba d'écrire à Muḥammad *wuld* al-Halīl pour tenter de le rallier. Nous avons retrouvé, aux Archives Nationales de Nouakchott, une copie certifiée conforme à la lettre d'al-Hayba, que Muḥammad avait lui-même transmise aux autorités françaises, par l'intermédiaire du *šayh* Sīdiya, en gage, sans doute, de sa bonne foi :

« *Louange à Dieu l'unique*
Que le salut soit sur celui après lequel il n'y a eu d'autres envoyés.
A l'illustre généreux magnanisme qui réjouit Cadi, Mohamed Ben el Khalil
(que Dieu le préserve).

Salutations générales et douces sur toi ainsi que la bénédiction de Dieu.
La lettre a pour but de te dire que je reste fidèle à l'amitié qui nous unit tous les deux depuis longtemps. Maintenant nous venons de chez le sultan (que Dieu l'assiste) très honoré par lui et tenu en haute estime. Nous l'avons laissé, sultan incontesté puisqu'il a pris le Rogui et qu'il l'a tué ; il n'a plus de difficultés (Dieu merci) et a mis l'ordre partout. Le pays est calme et

prospère depuis el Gaada jusqu'à Fèz ; partout la paix règne et tous les musulmans s'entendent.

Le sultan nous ayant demandé de quitter notre maison (Saguet el Hamra) pour nous rapprocher de lui ; du reste il y a longtemps qu'il nous a demandé cela mais partout où nous serons vous trouverez toujours en nous de bons amis.

Le sultan a ordonné de laisser la poudre aux Français (cesser de faire la guerre) pour le moment et jusqu'à ce qu'il puisse voir notre cheikh lui-même.

Il n'y a rien de mal à présent chez les Tekna qu'il sait dans son honorable connaissance que nous ne serons que là où nous pourrons rendre service à nos amis et faire du mal à nos ennemis partout où ils seront.

Affectueux pour toujours, 29 Bzil Kanda 1327

Amed el Heiba, fils de Cheikh Ma el Aînin

Que Dieu soit avec eux et avec les amis (25). »

Cette lettre évoque les relations de Mā' al-'Aynīn avec les Takna pour préciser qu'elles sont bonnes. Il est vrai qu'elles ne le furent pas toujours, puisque l'influence du *šayh* dans la Sāgya al-Hamrā', et surtout auprès des nomades Takna, déplut vivement à la famille dirigeante des *ayt aġ-Għml* : l'*ħal* Bayrūk de Glīmin. L'un d'entre eux alla même jusqu'à chercher à obtenir des Français qu'ils détruisent Smara. Il faut également garder en mémoire les intérêts contradictoires, sur le plan commercial, des deux forces politiques en présence :

« La famille Beyrouck qui, en 1907, m'avait proposé son concours contre les Ma el Aînin a fait preuve par la suite des dispositions les plus amicales envers le marabout de Smara. On se demande si elle n'avait pas simplement cherché à se faire payer des offres de concours qui dans sa pensée devaient rester sans effet. Le caïd Dahman, son chef en ce temps-là, qui parlait d'attaquer et de démolir Smara, n'a pas hésité à suivre Ma el Aînin lorsque, quelques mois plus tard, celui-ci prit le chemin du nord pour faire visite au sultan. Il l'accompagna à Marrakech et obtint grâce à sa protection l'annexion à son caïdat d'un certain nombre de tribus voisines (26). »

L'heure n'est plus aux dissensions internes. Les deux *laff* Takna, qui s'étaient encore combattus en 1908, sont en paix. La conquête de l'Adrār a donné aux gens des confins algéro-marocains, qu'ils soient nomades ou sédentaires, la conscience aiguë de l'imminence du danger.

En s'installant à Tiznit, et en regroupant autour de lui les montagnards chleuhs et les Berbères de la plaine du Sūs, Mā' al-'Aynīn est entré dans l'histoire marocaine.

Au Maroc, Mawlāy Ḥafīz est reconnu sultan à Marrakech en 1907, à Fez en janvier 1908, et par la communauté internationale en 1909. A partir de ce moment, il adopte une politique de compromission vis-à-vis des puissances étrangères, et tente de réprimer la contrebande d'armes organisée dans le Sūs et le *wād* Nūn (en partie par l'Allemagne) pour armer les résistants. Ces mesures provoquent, chez les combattants, un soulèvement général :

« En réponse aux injonctions du *Makhzen* qui, sur les protestations énergiques du gouvernement français, ordonne à ses *caïd* du sud et à son *Khalifat d'Agadir* de réprimer rigoureusement la contrebande en mettant en prison les contrebandiers (février 1910) *Ma el Aïnîn* jette définitivement le masque et annonce officiellement qu'il est sultan élu de Dieu (mai 1910). Et sans plus attendre, il rassemble ses *telamides* et ses *hommes bleus*, *pillards* des tributs *Regueïbat*, *oulad Delim*, *oulad Bou Sba*, *Tekna* et *Chleuh*, ramasse en passant tous les aventuriers et fanatiques de l'*Anti-Atlas* et du *Sous* et marche sur *Fèz* pour faire valoir ses droits au trône chérifien, recommençant l'épopée almoravide du *XI^e* siècle, ou filalienne du *XVI^e* siècle (27). »

Nous avons choisi cette citation de Paul Marty car, tout en nous donnant des informations sur les faits, elle exprime, dans sa manière de les présenter, la position française par rapport à cet épisode de l'histoire. Marty dit en effet, tout d'abord, que *Mā' al-'Aynīn* a toujours œuvré dans le seul but de détrôner le sultan. Il affirme ensuite que les gens qui l'ont suivi étaient tous des « *pillards* », des « *aventuriers* » ou des « *fanatiques* », ce qui laisse entendre qu'aucun d'entre eux n'ait pu avoir la moindre conscience de la portée politique de ses actes, soit parce qu'ils étaient trop abrutis (fanatiques) soit parce que seul l'appât du gain les a mobilisés. Il compare enfin cette expédition à celle des Almoravides et des Filaliens : voudrait-il dire par là qu'il s'agissait également de bandes de brigands fanatisés ?

Marty écrit en 1916 ; les événements qu'il relate sont donc proches dans le temps. Son discours n'est, en fait, que la poursuite, sur le plan idéologique, d'un combat qui est mené sur le terrain. C'est un phénomène permanent dans toute la littérature coloniale : tous les mouvements de résistance à la colonisation sont systématiquement interprétés comme des opérations de *pillards* irresponsables politiquement. Cette arme idéologique de dévalorisation, utilisée contre toute forme de lutte contre le pouvoir central, continue d'opérer de nos jours avec la même mauvaise foi. Elle est redoutable car, outre le fait qu'elle aveugle l'opinion publique, elle crée, à l'intérieur même des mouvements concernés, des problèmes de conscience susceptibles de constituer des facteurs de déséquilibre interne.

Notre critique ne cherche pas à faire l'apologie aveugle et simpliste des mouvements de lutte anticoloniale, ni même à affirmer que tous ceux qui ont suivi *Mā' al-'Aynīn* étaient uniquement poussés par le sens du devoir ou l'amour de la liberté. En l'absence de témoignages directs sur cette expédition, nous nous gardons de porter le moindre jugement sur les motivations profondes de chacun des combattants. Mais nous refusons la politique du dénigrement systématique, qui nous paraît d'autant plus dangereuse qu'elle est plus puissante, car elle agit sur les esprits dans la durée.

On a dit que *Mā' al-'Aynīn* voulait prendre le pouvoir au Maroc. Ceux de ses descendants que nous avons rencontré le nient. La version que donne, de ces événements, A.G.P. Martin va également dans ce sens :

« Mais pendant l'hiver 1909-1910, le cheikh *Ma el Aïnîne* [...] avait jugé bon de se joindre lui-même, avec les siens, au mouvement d'émigration des Sahariens et de se réfugier avec ceux-ci au nord du *Dra*.

Ainsi avait-il installé tout ce monde en plusieurs campements disséminés dans l'oued Noun et le Sous, en se fixant lui-même en un point à peu près central, à Tiznit, auprès d'une petite garnison chérifienne [...].

Mais, dans cette situation, au milieu des tribus du pays, jalouses des ressources locales qui leur appartenaient privativement, le Cheikh, comme tous les Sahariens, s'étaient trouvés dans un profond dénuement, et de là leur vint l'idée d'aller demander au Prince des Croyants d'intervenir pour leur attribuer quelques territoires de labour et de parcours en terre musulmane.

C'est ainsi que le Cheikh et la foule famélique des députations des tribus sahariennes s'étaient mis en route vers Marrakech qu'ils avaient du reste longé sans y entrer, et avaient continué vers Fès le voyage dont le bruit était parvenu aux Français de Casablanca.

Quand ceux-ci les eurent bousculé à Kasbet Tadla puis à Tadla-Zidinia, les Sahariens et leur Cheikh regagnèrent tristement le Sous, et c'est ainsi que le vieux Ma el Aïnin trépasse, pauvre mais heureux en terre d'islam en novembre 1910 en ses campements de Tiznit (28). »

La nouvelle parvint en Adrâr, paraît-il, lors d'une nuit d'éclipse de lune. Nous avons retrouvé, dans les Archives de Nouakchott, le télégramme officiel adressé par les autorités de Saint-Louis à celles de Dakar, annonçant la mort du *šayh* et la réaction des populations de l'Adrâr à cette nouvelle :

« T.O. 13 décembre 1910

Mort de Ma el Aïnin : émotion dans l'Adrar où il avait une réelle autorité morale malgré ses échecs. Nouvelle qu'il aurait transmis sa baraka à el Hiba : surprise car ce dernier est peu connu en Mauritanie, n'ayant pris aucune part active aux luttes qui ont précédé et accompagné notre occupation de l'Adrar (29). »

Ce message confirme le fait que Mā' al-'Aynīn est rentré dans l'histoire marocaine en s'installant à Tiznit. L'Adrâr est aux mains des Français, c'est l'échec du front sud. La lutte continue donc mais c'est vers le nord que le danger à nouveau menace car le sultan a pactisé avec l'ennemi et abandonne la guerre sainte. On se bat désormais contre le pouvoir qui ouvre les pays musulmans aux infidèles. Il n'y a pas, d'ailleurs, que le Sud-marocain qui se révolte contre le souverain : l'agitation règne dans tout le Maroc. C'est sans doute pourquoi Mā' al-'Aynīn a désigné, pour lui succéder celui de ses fils dont l'expérience personnelle est essentiellement berbère et marocaine : le *šayh* Ahmad al-Hayba, que beaucoup de Marocains considèrent aujourd'hui comme un « nationaliste marocain », au même titre qu'Abd al-Krim dans le Rif quelques années plus tard.

Sans entrer dans le détail de la résistance sud-marocaine dirigée par al-Hayba, notons cependant les chiffres donnés par le général Boisboissel sur la composition de son armée qui marcha sur Fez lorsque fut institué, en 1912, le Protectorat :

« A la faveur de l'abdication de Moulay Hafid, de l'entrée en vigueur du traité de Fez qui instituait le protectorat, un double mouvement de fanatisme religieux et de xénophobie, qui trouva dans les massacres de Fez sa forme la plus sanglante, Mohammed el Hiba avait tenté de renverser la dynastie

alaouite. A vrai dire, ce n'était pas là une nouveauté dans l'histoire du Maghreb puisque l'empire Chérifien en a, depuis sa fondation compté dix, dont six berbères. A cette fin, il avait groupé autour de lui une horde de Chleuhs et de Mauritaniens pillards qui voyait ses effectifs se gonfler à mesure de sa progression vers Marrakech, capitale chérifienne du sud. Au départ, ils étaient une poignée d'hommes, à Tiznit, déjà 500, à Taroudant plusieurs milliers, à Marrakech 10 à 15 000. S'il parvenait à atteindre l'oum er Rebia, il en réunissait 25 000 fonçait sur Casablanca et pouvait balayer la dynastie (30). »

Nous n'insisterons pas sur la signification idéologique des termes comme « fanatisme religieux », « xénophobie », « horde de pillards » qui relève du même mécanisme que nous avons critiqué précédemment. Il apparaît clairement que, si al-Hayba est originaire du *ṭrāb al-Bayḍān*, les gens du désert sont numériquement très peu représentés au sein de cette armée qui est un phénomène essentiellement marocain :

« Une fois de plus, dans l'histoire du Maroc, la montagne berbère se ruait sur la plaine arabe (31). »

Néanmoins tous ces événements sont liés, et toutes les populations des confins se sentent concernés par l'armée d'al-Hayba. Nous n'avons pas d'informations sur la participation éventuelle des Rgaybāt à cette épopée. Al-Hayba tente, en tout cas, de les rallier à sa cause comme le montre la lettre qu'il adresse en juillet 1912 à Muhammad *wuld al-Halil* :

« A notre fils préféré, à notre ami bien choisi, le Seigneur Mohammed ben el Khalil, que Dieu te garde en sécurité et veille sur toi.

Salutations complètes et générales sur toi.

Le but (de la lettre) est de t'informer qu'aujourd'hui les musulmans se sont entendus pour défendre la cause de la religion de Dieu et de détruire les ennemis partout où ils se trouvent en faisant évacuer les pays musulmans.

Ta place est donc préparée chez nous et l'amitié qui nous unit ne fait que se renouveler et se consolider. La porte pour l'émigration étant ouverte, enflamme l'ardeur des gens et fais-les connaître la force de l'islam et la faiblesse de ses ennemis dans tout le Maroc pour qu'ils se déclinent.

Réunis ta tribu et soutiens-la pour son bonheur complet et éternel.

Avec affections salut
22 chaâban 1330 (1911) (32). »

Les Rgaybāt ralliés à la France ne partent pas en dissidence, mais il est plus que probable que certains, parmi les insoumis, suivent al-Hayba, ne fussent que ses disciples. Ahmad Bābā Miské nous enseigne qu'il y avait également, avec les Marocains, des guerriers maures de la famille émirale du Trārza (33).

Le soulèvement est général dans le sud du Maroc. Al-Hayba est tout d'abord proclamé sultan à Tiznit, puis à Taroudant, à Agadir, dans le Dadès et dans le Dar'a. Il trouve un précieux allié en la personne d'un puissant chef de l'Atlas, Glāwi Madanī, ancien grand vizir de Mawlāy Hafiz qui était repassé dans l'opposition après avoir été disgracié le 26 mai 1911. Le 18 août,

al-Hayba entre avec son armée dans Marrakech. L'intervention française est alors aussi rapide que brutale :

« Un petit corps expéditionnaire français, commandé par le colonel Mangin fut donc mandé en toute hâte à Marrakech. L'armée de Cheikh Ahmed el Haiba fut mise en pièce ; les Saharaouis et les Marocains qui s'étaient joints à eux, tout comme les Mauraniens et les Algériens, etc. n'avaient que leur courage et leur foi à opposer à ce que la technique avait inventé de plus perfectionné en fait d'artillerie, de logistique, d'organisation (34). »

D'après le général de Boisboissel, 2 000 musulmans auraient trouvé la mort dans ce combat du 6 septembre 1912 (1954, p. 96). N'ayant pas les moyens d'occuper la montagne berbère ni la plaine du Sūs, et encore moins le wād Nūn, Lyautey, premier Résident Général au Maroc, reprend à son compte la stratégie des sultans : il s'allie les chefs des confédérations berbères qui contrôlent les cols de l'Atlas, principaux points de passage vers le sud. Il ne fait, en cela, qu'intensifier ce qu'on a appelé « la politique des grands caïds » :

« Utiliser les grands caïds en maintenant entre eux la juste mesure sans s'inféoder à l'un d'eux, en particulier sans se laisser entraîner dans leurs rivalités personnelles tout en retenant de celles-ci la part nécessaire pour les neutraliser l'un l'autre et tout en mettant constamment un frein à leurs appétits, pour sauvegarder les populations (35). »

Cette politique se révèle efficace : Glāwi Madanī cesse de soutenir les résistants, et nous pouvons dire que, dès la fin de l'année 1912, la barrière géographique de l'Atlas est devenue un seuil politique et militaire au service de la colonisation. En janvier 1913, l'armée d'al-Hayba est repoussée au sud de la montagne par les chefs berbères qui l'avaient pourtant laissée passer l'année précédente :

« La Harka d'el Heiba a été mise en déroute sous les murs de Taroudant par les grands Caïds de l'Atlas, nos alliés.

Abandonné au dernier moment par ses meilleurs partisans, il a quitté Taroudant se dirigeant avec les débris de sa mehalla vers le sud. On prétend qu'il renoncerait à poursuivre la lutte. L'agitation de naguère dans le Sous pourrait se calmer (36). »

III. A L'OUEST : L'ESPAGNE

A l'ouest du *trāb ar-Rgaybāt*, c'est l'océan. Barrière naturelle plus efficace que l'Adrār ou la montagne marocaine, l'océan est en même temps une ouverture sur le monde.

La côte est très inhospitalière : les mouillages sont rares et dangereux, une barre, difficilement franchissable, s'étend sur presque toute la longueur du rivage et, enfin, la région littorale, calcaire, est pratiquement privée d'eau douce. Il faudra attendre la construction de ports modernes pour que

puissent être débarquées des troupes en nombre suffisant pour menacer l'intégrité du pays.

Le navigateur Jean de Béthencourt découvre l'archipel canarien en 1402. En 1405, déporté par une tempête, il accoste près du cap Bojador d'où il effectue une petite reconnaissance. Tout au long du XV^e siècle, les Canariens organisent, sur la côte saharienne, des raids (*entradas*) destinés à les approvisionner en esclaves. En 1476, Diego de Herrera construit le premier établissement espagnol sur la côte d'Afrique, à Santa Cruz de Mar Pequeña, situé probablement à Puerto Cansado, au nord de cap Juby et non à Ifni comme les Espagnols voudront le faire admettre à Mawlāy al-Hasan au traité de Tétouan, en 1860.

Trois ans plus tard, en 1479, les îles Canaries deviennent espagnoles, et l'importance stratégique de Santa Cruz redouble. Pendant près de cinquante ans, les Espagnols tentent d'établir un courant d'échanges stable, qui alimente principalement le commerce d'esclaves destinés, en particulier, aux futures plantations sucrières de l'archipel canarien. Attirés par les oasis du *wād* Nūn (et sa population de *ḥrātīn* ?) ils utilisent Santa Cruz comme base de départ pour organiser des expéditions vers l'intérieur. Leur succès est de courte durée puisque Santa Cruz de Mar Pequeña est détruite par les Maures en 1524.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que, de nouveau, des Européens font leur apparition sur la côte. Nous avons vu que la crise du commerce transsaharien et la politique fiscale du sultan ont poussé les chefs de Glīmin à entrer en contact avec les compagnies commerciales étrangères. Nous n'entrerons pas dans le détail du ballet diplomatique qui s'établit entre les Européens et le *wād* Nūn, ni de toutes les tentatives échouées. Elles sont plus, en fait, révélatrices des rivalités européennes que des buts, inchangés, de la politique de la famille Bayrūk. Retenons cependant que la première tentative — vaine — d'installation fut espagnole ; elle eut lieu en 1845 avec D. José de Urraca. Les Espagnols semblent abandonner leurs projets en 1874 à la suite des mésaventures de Puyana et Silva, gardés prisonniers à Glīmin, pendant près de deux ans, malgré la signature d'un accord commercial. La seule entreprise réussie est celle de l'Anglais Douglas Mackenzie qui fonde, au cap Juby, le comptoir de Port Victoria en 1875.

Soutenu par son gouvernement, Mackenzie s'allie les Takna de la côte : les Zargiyīn. Malgré l'opposition du sultan et de Mā' al-'Aynīn, le trafic de marchandises se développe à Tarfaya, en particulier entre 1883 et 1888. On a vu en effet, que la crise politique et économique atteint, dans le *wād* Nūn, un point culminant au début des années 1880. Les expéditions du sultan Mawlāy al-Hasan vers le Sūs, Tiznit et Glīmin favorisent Port Victoria qui reste au-delà des limites du pouvoir marocain (et de sa douane). Bien que la factorie soit attaquée à plusieurs reprises (1879, 1883, 1888, 1889) par les disciples de Mā' al-'Aynīn elle est un pôle d'attraction puissant pour les caravaniers jusqu'en 1888, date de la mort de Mackenzie. En 1894, les Français prennent Tombouctou et ruinent définitivement le commerce transsaharien au profit du trafic saint-louisien. Les Anglais vendent alors, dès 1895, la factorie au gouvernement marocain contre 50 000 livres (accord du 13 mars 1895), afin de l'obliger à contrôler la région de Tarfaya, ou tout

au moins à en interdire l'accès aux autres puissances étrangères. En fait, le Maroc n'arrive pas à contrôler la région, ni même à l'atteindre, et en 1910, le fortin de la North West African Company est investi par des Zargiyin.

Au moment où, à la conférence de Berlin, l'Europe se partage l'Afrique, la « Sociedad española de géografia comercial » tente, sur le terrain, de faire reconnaître le « protectorat » du roi d'Espagne aux populations maures du Tiris et de l'Adrār. Émilio Bonelli, représentant de la société, fonde Villa-Cisneros en 1884, prend possession, au nom de l'Espagne, des régions comprises entre le cap Blanc et le cap Bojador et organise, en 1885, deux expéditions commerciales au Tiris et dans l'Adrār Suṭṭuf. En 1886, une seconde mission est organisée, vers la *sabha* d'Iğil par la société. Un militaire, le commandant D.J. Cercera, un politicien, le consul F. Rizzo et un universitaire, le professeur F. Quiroga y rencontrent l'émir de l'Adrār, Ahmad *wuld* Mhammad et des notables *Rgaybāt* et *awlād* Dlaym. Deux traités sont signés. Le premier annexe à l'Espagne la zone comprise entre l'Atlantique et l'Adrār *tmar*, l'autre établit le protectorat du roi d'Espagne sur l'émirat de l'Adrār. A peu près au même moment, le consul Don Alvarez Perez reconnaît la zone côtière comprise entre le cap Bojador et le *wād* Dar'a. Il entre en contact avec des Takna *ayt* Mūsā u 'Alī et surtout, des Zargiyin. Aucun écrit n'est signé, mais la société de géographie espagnole prétend avoir obtenu de ces entrevues l'autorisation de s'installer dans le pays et d'y établir le protectorat. Au regard du droit international, cet accord n'a évidemment aucune valeur. Au regard du droit coutumier local, il n'est pas valable non plus car, en l'absence de chef régional, il aurait fallu une concertation générale réunissant des représentants de tous les groupes nomades et semi-nomades de la région pour qu'une telle décision puisse être admise par tous.

D'après A.B. Miské les chefs maures ne pouvaient pas comprendre l'importance ni même la signification politique de tous ces accords :

« *C'est que la conférence de Berlin se préparait et que l'Espagne, en pleine décadence, s'empressait de prendre une option sur le pays, à défaut d'avoir les moyens d'en prendre possession. Nos ancêtres, qui signèrent à la Kedia d'Idjil (aujourd'hui Zouérat) ce qu'ils croyaient être un traité d'amitié ignoraient la nature de l'enjeu* (37). »

De toute façon la France refuse de reconnaître ces traités qui n'ont pas été notifiés aux États européens et, nous l'avons vu, en 1909, installe son protectorat sur l'Adrār.

Trois conventions franco-espagnoles seront nécessaires pour délimiter la colonie :

- 27 juin 1900 :

Les frontières du Rio de Oro sont délimitées, au sud, par la frontière mauritanienne actuelle et, à l'ouest, par le méridien 14° 20'. L'Espagne renonce aux traités de 1886 et laisse les salines d'Iğil à la France. Au nord, c'est l'indécision et la prudence diplomatique : il ne s'agit pas de heurter la cour chérifienne dont nous avons vu la politique saharienne.

- 3 octobre 1904 : Quelques précisions sont apportées : le tracé de la frontière suit le méridien 14° 12' jusqu'au parallèle 26 qu'il longe vers l'est jusqu'au 11° de longitude avant de remonter vers le nord. La colonie espagnole acquiert ainsi la région de la Sāgya al-Hamrā'. La frontière avec le Maroc reste indéterminée.
- 27 novembre 1912 : Tandis que la France instaure son protectorat au Maroc, la frontière du Sahara espagnol est fixée au *wād* Dar^a. La région comprise entre cet oued et le 27° 40' de latitude nord (cap Juby) est considérée, non pas comme un territoire colonial mais comme une zone de protectorat au même titre que la zone d'Ifni également attribuée à l'Espagne.

Sur le terrain, une factorie de la Compagnie transatlantique espagnole et une petite garnison d'une soixantaine d'hommes ont été installées à Villa-Cisnéros. Des relations commerciales sont entretenues avec les campements voisins, et les populations considèrent les habitants de Villa-Cisnéros comme des « locataires ». Les Espagnols ne bougent pas de leur garnison tant que la guerre sainte ravage le pays. Ce n'est qu'en 1910, deux mois après la mort de Mā' al-'Aynīn, que Francisco Benz, gouverneur du Rio de Oro depuis 1903, ose sortir de ses murs pour se rendre à Atar avec un commerçant espagnol et une escorte de trente *awlād* Dlaym. L'accueil des autorités françaises est courtois mais la méfiance reste de mise :

« Malgré la cordialité apparente de cet officier, qui, accompagné d'un commerçant poussa jusqu'à Atar, malgré les attentions courtoises dont il fut l'objet de la part des autorités françaises, des bruits coururent, dans les tribus, disant que le représentant de la nation voisine avait peut-être, dans ses conversations avec les représentants des tribus encore flottantes et indécises à demander l'Aman à la France, fait un tableau un peu sombre des inconvénients de la soumission à la France et un peu flatteur des avantages d'un ralliement en terres espagnoles. Il attirait notamment l'attention des tribus riches en chameaux sur la bienveillance de l'Espagne qui ne perçoit pas l'impôt, des chameaux, et pour cause (38). »

Cette première manifestation des Espagnols marque le début de leur activité politique au sein des populations nomades qui fréquentent les pâturages de « leur » zone et que cherche à attirer l'administration française :

« Une seule fois, en 1910, le résident de Villa-Cisnéros inquiet des résultats de notre politique qui avait amené les Ouled Delim du Nord, dont les terrains de parcours chevauchent sur les deux territoires limitrophes, à venir offrir leur soumission en Adrar, se rendit avec une escorte à Atar sous un prétexte futile en réalité pour montrer aux indigènes que les Espagnols étant amis des Français, ceux-ci n'oseraient rien entreprendre contre les tribus nomadisant dans le Rio de Oro.

En même temps, le résident de Villa-Cisnérós cherchait à détourner les Ouled Delim de venir faire leur soumission en Adrar, leur faisant remarquer que les Espagnols ne leur demandaient aucun impôt et que ceux qui viendraient se soumettre aux Français seraient exclus des rapports commerciaux avec la factorie de Dakhla. Les chefs y perdraient la remise qu'ils avaient coutume de toucher sur les affaires (39). »

Le commandant Gillier, qui décrit en 1926 ces événements, se fait ainsi l'écho, dix-sept ans plus tard, des premiers « échanges » de la guerre d'influence à laquelle vont se livrer les deux nations pendant près de cinquante ans. Les autorités espagnoles, ne disposant pas des moyens militaires que les Français avaient mis en place en Mauritanie, vont, jusqu'en 1934, se limiter, pour l'essentiel, à une politique d'intrigues cherchant à la fois à attirer les populations nomades et à contrecarrer les objectifs français. Elles vont, dans ce but, appuyer la résistance saharienne en refusant le droit de poursuite, sur son territoire, aux représentants de l'armée française. C'est ainsi que, paradoxalement le territoire de la colonie espagnole sera le dernier refuge de la lutte anticoloniale au Sahara occidental.

A la veille de la Première Guerre mondiale, le *ṭrāb ar-Rgaybāt* et le *wād Nūn* sont encerclés par les forces coloniales : en Mauritanie, les Français, installés en Adrār en 1909, montrent, en 1913, qu'ils sont capables d'atteindre Smara, le cœur du Sahara occidental et de la résistance. Dans le Sud-algérien, ils se rapprochent également en occupant, en 1910, l'oasis de Tabelbala et en organisant des tournées méharistes dans le Nord de l'erg Igīdi. Au Maroc, en 1913, ils sont à Agadir et les grands Caïds de l'Atlas contrôlent, pour eux, la plaine du Sūs. A l'Est, c'est le grand désert, le « domaine du feu », où les conditions climatiques sont hostiles au nomadisme pastoral. A l'Ouest, les Espagnols, pour un temps, sont des alliés parce qu'ils n'ont pas les moyens d'être des ennemis, et qu'ils se plaisent à contrecarrer les intérêts français. Ces derniers, pendant vingt ans vont chercher à resserrer leur étau par une stratégie simple que résume le commandant Gillier :

« L'encerclement progressif des dissidents est donc le but vers lequel doivent tendre tous nos efforts. Toutefois, cet encerclement nécessitant une action combinée du Maroc, de l'Algérie et de la Mauritanie, ne pourra entrer dans sa phase réellement efficace qu'après une période préparatoire, au cours de laquelle le Maroc sera venu occuper son front saharien. »

A ce moment-là seulement une politique saharienne d'ensemble basée sur la force, la seule qui, en définitive, puisse amener les dissidents à offrir leur soumission, permettra d'obtenir des résultats rapides et durables (40). »

1. MONTANÉ in GILLIER, Paris, 1926, p. 135.
2. GILLIER, Paris, 1926, p. 175.
3. BRISSAUD, A.N., Nouakchott, 1938, A.P.E/2/83.
4. Droits de pacage.
5. BRISSAUD, *ibid.*, 1983, A.P.E./2/83.
6. Représentant religieux du *šayh* en Adrār. La même année, un fils de Mā' al-‘Aynīn, le *šayh* Hasana, qui s'occupe activement de la lutte en Adrār, tente en vain de réconcilier *awlād* Bū as-Sba', Rgaybāt et *awlād* Gaylān.
7. BRISSAUD, A.N., *ibid.*
8. BRISSAUD, A.N., *ibid.*
9. CLAUDEL, A.N., Nouakchott, 1910, A.P.E./2/17.
10. CLAUDEL, A.N., *ibid.*
11. MOURET, A.N., Nouakchott, 1913, A.M. n° 90.
12. MOURET, *ibid.*
13. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, Manuscrit 1933, voir Annexe, p. 234.
14. MOURET, A.N., Nouakchott, 1913, A.M. n° 68.
15. MOURET, *op. cit.*, A.M. n° 90.
16. GILLIER, Paris, 1926, p. 236.
17. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 234.
18. GILLIER, *ibid.*, p. 236 (note).
19. BRISSAUD, *ibid.*
20. BRISSAUD, *ibid.*
21. M.R. THOMAS, Paris, 1960, p. 19.
22. M.R. THOMAS, *ibid.*, p. 20.
23. A.G.P. MARTIN, Paris, 1923, p. 428.
24. *Ibid.*, p. 429.
25. AHMAD AL-HAYBA *wuld* MĀ' AL-‘AYNĪN, A.N., Nouakchott, 1909, A.P.E/2/119.
26. Consul de France à Fez, Nouakchott A.N., 1909, A.P.E/2/119.
27. P. MARTY, Paris, 1916, p. 142.
28. A.G.P. MARTIN, Paris, 1923, p. 539.
29. A.N., Nouakchott, A.P.E/2/119.
30. BOISBOISSEL, Paris, 1954, p. 94.
31. BOISBOISSEL, *ibid.*
32. AHMAD AL-HAYBA, *ibid.*
33. A.B. MISKE, Paris, 1978, p. 94, note 1.
34. *Ibid.*, p. 93.
35. BOISBOISSEL, *ibid.*, p. 96.
36. Dakar à Saint-Louis, A.N., Nouakchott, janvier 1913, A.P.E./2.
37. A.B. MISKE, *ibid.*, p. 83.
38. BRUGNOT, A.N., Nouakchott, *Note sur les Rguibat*, 1912, A.P.E./2/77.
39. GILLIER, *ibid.*, p. 295.
40. GILLIER, *ibid.*, p. 305-306.

CHAPITRE VI

VINGT ANS DE RÉSISTANCE SAHARIENNE

Depuis la démonstration de force du colonel Mouret, en 1913, et jusqu'à la reddition des *Rgaybāt Sāhil*, le 8 mars 1933, la région du Sahara occidental qui comprend le nord du Trārza, l'Adrār, le Hawz septentrional et l'Azawād soudanais est le théâtre d'une résistance à l'occupation française animée, de l'extérieur, en partie par les successeurs de *Šayh Mā' al-‘Aynīn*, mais aussi par les groupes locaux insoumis, principalement par les fractions *Rgaybāt*. Cette résistance a été rendue possible par le fait que les forces coloniales françaises ne contrôlaient pas le *trāb ar-Rgaybāt*, et qu'elles ne pouvaient franchir les frontières du Rio de Oro, possession espagnole.

I. L'*AHAL MĀ' AL-‘AYNĪN*

A. La succession du *šayh*

L'ampleur du mouvement dirigé par *Mā' al-‘Aynīn* avait été considérable. Ses succès politiques s'étaient traduits, sur le plan matériel, par un afflux de dons à la nouvelle confrérie. Des filiales de la *zāwiya* mère s'étaient ouvertes dans le *wād Nūn*, la plaine du *Sūs*, le *Hawz* de Marrakech et jusqu'à Fez. *Mā' al-‘Aynīn* laissait également, à sa mort, la promesse d'une abondante postérité grâce à ses 32 fils. Comme son père Muhammed Fādil, il avait contracté plusieurs mariages politiques et s'était en même temps doté d'une progéniture nombreuse qui devait former le premier noyau de l'*ahal Mā' al-‘Aynīn*. D'après le document sur les fils de *Mā' al-‘Aynīn* dont nous disposons (1) nous pouvons reconstituer la liste des groupes auxquels le *šayh* s'est allié en y prenant femme :

- *Brābiš*
- *‘Arūsi’īn*
- *awlād al-Lab*
- *ahal ‘Abd al-Hayy*
- *ahal Muhammed Sālim*
- *Tandḡa*
- *awlād Bū as-Sba‘*

Du point de vue géopolitique il apparaît clairement que ce réseau d'alliance réunit des groupes, religieux pour la plupart, échelonnés tout au long de la piste qui relie le Maroc à Tombouctou en passant par la Sāgya al-Hamrā', l'Adrār et le Tagānt :

- 1 — dans l'Azawād et la région de Tombouctou : les Brābiš ;
- 2 — au Tagānt : les Tandgā ;
- 3 — dans l'Adrār : l'*ahal* Muhammad Sālim ;
- 4 — au Tiris : les *awlād* al-Lab et les *awlād* Bū as-Sba^c
- 5 — au Zammūr : l'*ahal* 'Abd al-Hayy (Rgaybāt)
- 6 — dans la Sāgya al-Hamrā' : les 'Arūsi'īn

Seuls les *awlād* al-Lab et les *awlād* Bū as-Sba^c ne sont pas des groupes classés *zwāya* : les premiers sont les protecteurs des Bārik Allah (*zwāya* du Trārza septentrional). C'est chez ces derniers que Mā' al-'Aynīn avait trouvé ses premiers disciples de l'Ouest avant de s'installer dans le Nord du pays. Il tenta toujours de les éloigner de l'influence religieuse de Sayh Sīdiya Bābā, son rival religieux et politique qui ouvrit Butilimīt aux Français au début de la « pacification ». Les *awlād* bū as-Sba^c sont les ennemis jurés de Sayh Sīdiya : ils ont, en 1905, écrasé ses parents, les *awlād* Bīrī qui, armés par X. Coppolani, avaient tenté de les attaquer entre l'Adrār Sūttūf et le Taziast. Les *awlād* Bū as-Sba^c sont maîtres de la piste de Saint-Louis. Par les *awlād* al-Lab et les *awlād* Bū as-Sba^c, Mā' al-'Aynīn se trace un chemin à travers le Trārza, fief de Sayh Sīdiya.

Par le biais des mariages successifs, Mā' al-'Aynīn put avoir de très nombreux enfants. Nous n'avons pas de renseignements précis sur ses filles, mais nous pouvons penser qu'elles ont été mariées dans la perspective de renforcer les alliances avec les principaux disciples de la confrérie et de grossir rapidement l'*ahal* Mā' al-'Aynīn.

La succession politique du *šayh* ne donna lieu à aucune contestation puisque lui-même désigna son successeur avant de mourir, au vu et au su de tous ses disciples : le onzième de ses fils, al-Hayba, enfant de sa première femme, Maymuna *bint* Ahmad al-'Aliyīn, des Brābiš, accède au rang de *halifa* et est élu sultan dans le Sud-marocain, en 1912. Nous avons vu comment, défait par la colonne Mangin le 6 mai 1912, il a ensuite été rejeté par les grands caïds de l'Atlas hors de la plaine du Sūs. Comme son père, il se retire dans le *wād* Nūn, en face de Tiznit, à Kardūs et continue d'organiser la résistance et la guerre sainte. Dans la Sāgya al-Hamrā', son frère german, Muhammad al-Aqḍaf dirige le combat d'al-Bwarāt, et affronte avec ses partisans sahariens la colonne Mouret au combat du *wād* Tagliyat. Il est assisté de son jeune frère, Marabbi Rabbu, douzième fils de Mā' al-'Aynīn.

Au moment de l'affaire Mouret, la plupart des Rgaybāt Sāhil qui avaient rallié la France en 1907 sont en dissidence, et participent, aux côtés de l'*ahal* Mā' al-'Aynīn, des Takna, et des *awlād* Dlaym, aux raids organisés contre les forces françaises de Mauritanie. L'année 1913 est d'autant plus faste pour les résistants que les pâturages sont plus verts dans le Zammūr où il a plu : Mouret décrit ce massif, où l'armée française pénètre pour la première fois, et le compare à un champ de fleurs.

A la fin de l'année 1913, le Résident Général du Maroc envisage de donner à al-Hayba un commandement dans le Sud et à en faire un « grand caïd » de plus. Connaissant mal le pays, il propose aux autorités françaises de Mauritanie, dans le cadre de sa stratégie politique coutumière, de lui attribuer la région de la Sâgya al-Hamrâ', pensant que celle-ci était d'obéissance française :

« Le traité entre l'Espagne et la France du 27 novembre 1912 reconnaît à l'influence espagnole la zone comprise entre le Dra et le parallèle 27° 40' : c'est seulement au sud de ce parallèle que nous devons chercher un commandement à attribuer éventuellement à El Hiba. Il semble que le bassin de la Seguiat el Hamra pourrait sans inconvénient lui être abandonné sous certaines conditions de dépendance vis-à-vis du Maghzen à déterminer. »

Nous avons intérêt à faire à El Hiba une situation telle qu'il ne soit plus tenté de chercher à rétablir, par les armes, sa fortune (2). »

Mouret répond à Lyautey qu'il ne saurait être question d'attribuer à al-Hayba la Sâgya al-Hamrâ' qui, de toute façon est en territoire espagnol ; la solution, si l'on veut donner à al-Hayba un commandement, est forcément « marocaine » et non « mauritanienne » puisqu'à la suite de son père, il est en fait, politiquement Marocain et non plus Saharien :

« Il est impossible qu'el Hiba puisse se contenter de la seule région de la Seguiat el-Hamra, c'est-à-dire un commandement situé en zone semi-désertique et renonce à tout désir de pénétration ou d'influence sur la région du nord de l'oued Dra. [...] Depuis plusieurs années Ma el Aïnin avait abandonné à peu près entièrement Smara et la Saguiat pour se fixer au nord de l'oued Dra. Il était venu à Tiznit où il avait réussi à se créer dans toute la région de sérieux intérêts matériels et une grosse influence personnelle. C'est à Tiznit qu'il est mort et que s'élève son tombeau. [...] Son départ à Tiznit était lié au fait que la région de la Saguiat n'offrait pas de très grandes ressources et ne parut pas pouvoir nourrir beaucoup de populations. [...] La plus grande partie des aliments ou objets nécessaires à la vie des habitants doit venir du dehors. Cette zone ne pourra jamais constituer un commandement pour un personnage tant soit peu ambitieux ou intéressé et un commandement de « rapport » ne peut se concevoir qu'au nord de l'oued Dra. [...] Nous occuperons forcément un jour l'oued Noun : pourquoi ne pourrions-nous pas lui reconnaître tout de suite un droit d'accès ou de résidence dans cette région puisque de toute façon il y aurait effraction continue si l'on voulait le cantonner au sud du 27° 40' parallèle. [...] Le commandement éventuel à attribuer à el Hiba ne doit pas être sur le territoire maure (3). »

L'année 1914 est mauvaise dans le Nord : c'est la sécheresse et la famine qui l'accompagne. Les dissidents et Muhammad al-Aïdraf, craignant que l'exploit de Mouret ne se renouvelle, sont aux aguets, d'autant que l'armée française renforce son dispositif de protection en Mauritanie :

« Les dissidents, malgré leur jactance, ne redoutaient rien tant qu'une nouvelle incursion sur leur territoire. [...] Tout en répétant qu'ils envahiraient à nouveau la Mauritanie, ils ne cessaient de s'enquérir sur les mouvements du colonel et de s'informer s'il n'était pas en route pour l'Adrar. Ils avaient,

en permanence, des choufs à la Guelta Zemmour et à Bir Moghrein chargés de les prévenir rapidement de l'approche d'un détachement français. [...] L'arrivée du colonel en Adrar avec des renforts et la constitution des deux groupes ci-dessus (deux groupes de renforts armés sont installés au Trârza et en Adrâr) a eu un effet immédiat : Laghdaf avec le parti des irréductibles s'éloigna aussitôt jusqu'à l'oued Dra, augmentant ainsi sérieusement la distance qui les séparait de nous. Le parti des soumissionnaires, grossi d'un certain nombre d'hésitants, se sépare d'eux et maintint à côté de Bir d'où il envoyait aussitôt une sorba qui arrive à Atar en janvier (1914) pour fixer les conditions de soumission (4). »

Dans le même temps, les fils de Mā' al-'Aynīn, Muhammad al-Āgdaf et Marabbi Rabbu parcourrent les campements des dissidents et cherchent à les convaincre de repartir pour la guerre sainte. Il semble qu'ils connaissent quelques déboires :

« Laghdaf et Merebbi Rebbo : difficultés dans leur effort pour lever de nouveaux contingents dans les tribus de l'oued Noun (5). »

Ces difficultés peuvent s'expliquer assez aisément : les populations sont conscientes d'être encerclées par les forces armées françaises, même si le cercle est vaste. Par ailleurs, les dernières tentatives d'al-Hayba ont échoué, et quant au raid, certes, victorieux, de Muhammad al-Āgdaf sur al-Bwarzāt [...] il a amené les Français jusqu'au cœur du pays. Quel que soit le degré de haine qu'on voue à l'occupant, il faut bien reconnaître sa supériorité militaire. La prudence reste donc de mise. Une partie des Rgaybāt Sāhil a pris le chemin de la soumission : Muhammad *wuld* al-Hāfil a demandé la paix, en avril 1914 et il est suivi, en 1915, par une délégation de Swā'ad, qui se soumettent à condition de ne pas dépendre de lui. Il semble qu'al-Hayba lui-même ait également songé un instant à se rendre avant d'avoir perdu toute influence sur ses disciples et partisans : sollicité par Lyautey, Mouret a engagé, avec celui qu'on appelle le prétendant (au trône marocain), des pourparlers en utilisant son oncle, Sayh Sā'ad Bü. Ce dernier, frère et disciple de Mā' al-'Aynīn s'était installé dans l'Adrār Sūṭuf et avait rallié la France en 1909. Le gouverneur Gaden nous apprend :

« El Hiba profita de la venue à Saint-Louis, en mai 1914, des chefs Reguibat et de l'émir de l'Adrar pour faire des offres de soumission ou tout au moins une trêve de quatre ans devant être suivie de soumission en échange de la restitution des biens qui avaient été possédés par leur père en Adrar (6). »

En fait al-Hayba va continuer à lutter. Il y est poussé par la propagande germano-turque, appuyée et encouragée par la politique espagnole de F. Benz. Nous sommes en effet à l'orée de la Première Guerre mondiale dont on connaît les enjeux colonialistes. Il est difficile d'évaluer l'impact de cette propagande germanique. Cependant, à partir de cette période, les principaux leaders politiques de la confrérie, de même que les fils de Bayrūk, se trouvent enfermés dans le cercle infernal des compromissions. En même temps, la résistance saharienne perd son unité qui était, peut-être, sa seule chance du succès :

« Mais la guerre allait nous empêcher de soumettre *el Hiba* en lui donnant l'appui de la propagande germano-turque et en consolidant ainsi sa situation chancelante. Les Espagnols purent alors profiter de ce que notre attention se détournait du désert pour tenter d'y développer leur influence. C'est en 1914, en effet, que parut l'« *Essai* » d'Enrique d'Almonté(7) [...] Almonté ne s'y montre pas favorable à la France, qu'il accuse de malhonnêteté diplomatique. On ne doit donc pas s'étonner que, s'orientant, selon la tradition vers l'oued Noun, il ait indiqué aux autorités du Rio de Oro des objectifs tout à fait éloignés d'une collaboration avec nous : faire alliance avec *el Hiba* et les ouled Beyroukh et, en en faisant des « *grands caïds* », dominer par eux tout le pays entre l'Anti-Atlas et la frontière de notre Mauritanie(8). »

Malgré tout, l'hiver 1914 est remarquablement calme en *Adrār* puisque Modat peut écrire :

« Jamais la Mauritanie n'avait enregistré un calme aussi absolu que cet hiver là : pas un seul dissident n'a pénétré sur son territoire où il n'a pas été volé un seul mouton ni tiré un seul coup de fusil, fait sans précédent que tous les Maures ont remarqué(9). »

Il est vrai que les moyens militaires français ont été augmentés et que le Cercle de Port-étienne (Nouadhibou) a été créé :

« Nous avons maintenant l'outil méhariste qui convient. Notre organisation militaire et administrative sur la frontière nord est améliorée par la création du Cercle de Port-étienne sur le territoire duquel nomadisera dorénavant le peloton méhariste affecté au *Trarza*(10). »

Mauvaise année sur les pâturages du Nord, contrecoup des violences subies au nord comme au sud, la résistance saharienne s'essoufle. *Al-Hayba* a failli se rendre, comme on l'a vu. Mais dès l'année suivante, avec les premières pluies et, peut-être l'annonce de la guerre en France, l'espoir renaît. Le rapport mensuel du Protectorat marocain, en 1915, se fait l'écho du renouveau de l'action d'*al-Hayba* dans le Sud-marocain :

« *El Hiba* est en rapport avec les gens de l'action allemande [...] *Sidi Ali*, l'oncle d'*el Hiba*, continue sa propagande et distribue des lettres venant de *Kerdous* annonçant pompeusement que les éléments *Maghzen* vont être chassés du *Sous*. [...] Le chérif *Si Mohammed el Haoussine* est toujours à *Tiznit*, incapable d'imposer son autorité à son fils qui reste le véritable maître de *Tazeroualt* liant sa cause à celle des partisans d'*el Hiba*. [...] *Les Aït Ba Amran* continuent à être l'objet de sollicitations du parti d'*el Hiba*. [...] *Villa-Cisnéros* est le siège d'une active propagande allemande contre nous. [...] *Merebbi Rebbo* a été remplacé comme *Khalifa* par *el Ouali*. Néanmoins sa qualité de frère aîné lui conférerait encore certaines prérogatives(11). »

La prépondérance de *Marabbi Rabbu*, que souligne ce rapport, n'est pas due à son âge, mais au fait qu'il est le frère germain d'*al-Hayba*. Il est important, en effet, de noter que les fils de *Maymuna bint Ahmad al-'Aliyin* épouse, préférée, dit-on, de *Mā' al-'Aynīn* ont hérité du pouvoir politique

de la confrérie. Il apparaît même clairement que le vieux *šayh* avait cherché à partager, entre ces cinq fils, l'espace géopolitique d'influence de sa confrérie en les envoyant, de son vivant, comme agents, dans les zones qu'il leur avait choisies, peut-être en fonction de leurs personnalités respectives. N'oublions pas que Mā' al-‘Aynīn était fin politique ; il est inconcevable qu'il ait laissé au hasard le soin d'accorder à chacun de ses enfants leur sphère d'influence.

Ce partage apparaît très nettement entre les cinq fils de Maymuna :

- Le premier, Šbihanna, deuxième fils de Mā' al-‘Aynīn, fut l'agent d'al-Hayba chez les *ayt Atṭa*, dans les oasis du *Bāni* et chez les *Brābar*.
- Le deuxième, Tālib Ḥiyyār, huitième fils de Mā' al-‘Aynīn, chassé du *Sūs* avec al-Hayba qui lui avait laissé le commandement de la région de Taroudant, regarde à nouveau vers l'*Adrār*, qui est en fait la région d'influence que son père lui avait destinée en l'y envoyant bien souvent comme agent principal.
- Le troisième, Muhammad al-Āgdaf, successeur désigné (*halifa*) d'al-Hayba, est resté dans le *wād Dar'a* et la *Sāgya al-Hamrā'*;
- Le quatrième Tālib Ḥiyyār, dit Marabbi *Rabbu*, était sans doute encore trop jeune à la mort de son père pour avoir été chargé de représenter la confrérie dans une région particulière. Après avoir secondé quelque temps Muhammad al-Āgdaf au Sahara, il s'imposera comme successeur à Kardūs à la mort d'al-Hayba. C'est là sans doute une initiative que Mā' al-‘Aynīn n'avait ni prévue ni souhaitée.

Le vieux *šayh* avait donc laissé à ses fils préférés le pouvoir politique de la confrérie, sous la direction de celui qui lui en paraissait le plus digne, al-Hayba, dans une orientation exclusivement marocaine où il voyait l'avenir de ses enfants et disciples. Par ailleurs, il avait légué, en pays maure, sa *baraka* et son pouvoir religieux à son quatorzième fils, Na' ma :

« *Naama : fils d'une femme des marabouts ahel Mohamed Salem de l'Adrar. Il joue auprès de son père le rôle d'intendant et de chambellan. Sa grande réputation de science lui valut le respect et l'attachement des telamids de son père et il peut ainsi prendre la tête d'un parti hostile aux fils de Maymouna (12).* »

« *Néma : chargé par son père de l'entretien de ses femmes et de ses enfants mineurs. C'est en quelque sorte l'oukil (Celui qui nourrit) de la famille. Il a une grande réputation de savoir et les telamids des ahel Ma-el Ainin professent pour lui un respect et un attachement particuliers (13).* »

Un autre fils de Mā' al-‘Aynīn, al-Wālī, jouera un rôle politique important par la suite. Il apparaît pour l'instant comme un « outsider ». Il est bien aimé des *Rgaybāt* puisqu'il leur est apparenté par l'*ahal ‘Abd al-Hayy*, son groupe d'appartenance maternel. Il a combattu les Français depuis qu'ils ont cherché à s'installer en *Adrār*, et s'est peu compromis auprès des postes espagnols. Si l'on excepte Tālib Ḥiyyār, qui a une influence certaine chez les *Rgaybāt Sāhil*, et notamment dans les familles des fractions ralliées à la France et

nomadisant à proximité de l'Adrār, al-Wālī est le seul des fils de Mā' al-'Aynīn à bénéficier d'une écoute chez les Rgāybāt dissidents, et particulièrement chez les al-Gwāsim. Nous voyons apparaître, ainsi, entre les fils du *šayh*, les germes d'une compétition qui éclatera effectivement quelques années plus tard.

B. La politique française et ses erreurs

Mais nous sommes en 1916. Le gouverneur espagnol, F. Benz, avec l'appui d'al-Hayba, installe une garnison à Tarfaya, au cap Juby. Les Français de Mauritanie s'inquiètent, comme le montrent ces *Instructions aux pelotons méharistes sur l'orientation politique vis-à-vis des grands nomades du nord* :

« L'occupation de Tarfaya par les Espagnols peut amener un changement complet dans l'organisation des groupements insoumis du nord et leur donner des moyens d'actions nouveaux. [...] C'est une porte ouverte aux Allemands pour pousser avec plus d'activité la lutte contre nous en donnant à ces groupements armes et munitions et en favorisant le rapprochement des fractions sous l'autorité des Ahel Ma el-Aīnin. [...] Notre marine en exerçant un contrôle sévère sur les navires qui touchent à Tarfaya limitera l'importation des armes mais il nous appartient de manœuvrer pour empêcher les Ahel Ma el-Aīnin de rassembler sous l'autorité d'el Hiba toutes les fractions du nord en vue d'une action concentrée soit sur le sud marocain, soit sur la Mauritanie. [...] Il faut tenter d'attirer à nous une partie au moins de ces fractions. [...] (14). »

La France a donc décidé de réagir fermement. Au sud comme au nord, cette fermeté va s'exercer.

Au sud, c'est-à-dire en Mauritanie, le commandant de Cercle de l'Adrār décide de considérer comme dissidente l'ensemble de la population qui nomadise en dehors du Cercle ; même s'il s'agit de groupes ayant eu l'occasion de faire soumission comme c'était le cas pour la plupart des Rgāybāt Sāhil :

« Ne pas faire de distinctions entre dissidents proprement dit (ceux qui ont fui la Mauritanie devant notre occupation) et ceux qui résident normalement en dehors de notre zone d'action effective (15). »

Des erreurs de jugement vont être commises. L'administration française considérait Muhammad *wuld* al-Hālīl comme le chef de tous les Rgāybāt, alors qu'il n'en était que le représentant officiel. Lorsque l'assemblée des Swā'ad (Rgāybāt Sāhil) émet comme condition *sine qua non* à sa soumission de ne pas dépendre de lui, c'est la stupeur dans le camp français. A l'excès de confiance succède l'excès de méfiance : Muhammad *wuld* al-Hālīl, privé de son titre, est écarté, et les Rgāybāt soumis sont placés sous l'autorité de l'émir de l'Adrār :

« Il importe de maintenir cette dépendance traditionnelle des Rguibat à l'émir de l'Adrar et de faciliter à nos unités méharistes la surveillance des

Rguibat soumis, d'intéresser directement à notre action politique l'émir Sidi Ahmed et de constituer autour de ce dernier un goum de guerriers de l'Adrar qui s'entendent assez pour cette besogne de surveillance qui vise les Rguibat (16).

C'était commettre une triple erreur politique :

- Écarter Muhammad *wuld* al-Halil était méconnaître les limites et les possibilités réelles de son influence. Nomadisant aux marches de l'Adrār, il va créer bien des difficultés à l'administration ; il sera finalement expulsé, ce qui ne fera qu'entériner la précédente erreur :

« Mécontent d'avoir été écarté ould Khalil boude et veut qu'on s'aperçoive de cela. Il transmet des lettres contenant de fausses nouvelles ; il encouragerait le désordre chez les Ideichelli. Dans tous ces agissements le Capitaine Modat voit les prodromes d'un prochain départ en dissidence. Ainsi, sur l'instigation du chef-lieu, fait-il venir ould Khalil à Atar où, publiquement, il lui reproche sa conduite [...] Le gouvernement est de plus en plus mécontent d'ould Khalil aussi le gouverneur général approuve-t-il la demande d'expulsion faite par le commissaire de gouvernement. Le 5 octobre 1915, le vieux chef Rguibat quitte Atar sous escorte pour Chreirik d'où le premier peloton méhariste le fait conduire jusqu'à Tourine (17). »

Constraint de rejoindre les dissidents, il est bien évident que Muhammad *wuld* al-Halil va user de toute son influence pour que les *awlād* Mūsā soumis, au moins, le rejoignent.

- La deuxième erreur fut de placer les Rgaybāt sous l'autorité de l'émir de l'Adrār. Il était pourtant clair que les *Swā'ad*, ayant refusé l'autorité d'un Rgaybī, n'allaient pas accepter aisément celle d'un étranger à la *qabila*, fut-il l'émir lui-même. Les *awlād* Mūsā ne pouvaient non plus applaudir à l'éviction du plus valeureux d'entre eux au profit de l'émir. Modat fait une erreur en admettant pour acquise la « dépendance traditionnelle » des Rgaybāt à l'émir, même si des relations d'amitié ont effectivement, dans le passé, rapproché de *Sid Ahmad* les plus adrarois des Rgaybāt.

- La troisième erreur est peut-être la plus grave : l'administration autorise, de fait, les guerriers de l'Adrār à pénétrer les campements des Rgaybāt pour y faire leur police... C'était méconnaître l'histoire récente des relations entre les Rgaybāt et les guerriers de l'Adrār, et en particulier les *awlād* Gaylān. Ces derniers ne se privent évidemment pas de commettre ce que les documents militaires reconnaissent comme des « méfaits ».

Dans son rapport annuel de 1915, le colonel Obissier considère l'échec de sa politique, en cherche les causes et propose des solutions :

« La soumission pure et simple de mai 1914 ne pouvait aboutir qu'à une équivoque, c'est pourquoi il y a lieu de se préoccuper de chercher une autre solution de la question pour l'établissement d'un modus vivendi s'appliquant à l'ensemble des nomades du Nord et comportant la liberté de nomadisation sous certaines réserves à déterminer telles que préavis, droits de pacage etc. [...] (18). »

A la fin de l'année 1916, l'ensemble des Rgaybāt soumis quittaient l'Adrār et rejoignaient Muḥammad wuld al-Haīl. Ils faisaient parvenir, au début de l'année suivante, des propositions de « paix éloignée » aux autorités militaires françaises d'Atar :

« D'ailleurs, dans une lettre du 24 février 1917 au Commandant de l'Adrar, la Jemaa des Rguibat écrit : "les nombreux rezrou que nous faisons et les biens que nous enlevons d'une façon plus ou moins légitime ne sont motivés que par le fait que vous nous empêchez d'avoir ce que nos ancêtres nous ont laissé c'est-à-dire notre commerce et nos terrains de culture"; O/Khalil déclare qu'il est impossible d'empêcher le razzi du Hodh et de l'Azaouad, il nous offre une paix éloignée avec paiement d'un chameau par fraction (19). »

Il est clair que les Rgaybāt Sāhil ne souhaitent pas la guerre avec les Français ; ils savent qu'ils ne seraient pas en mesure de la gagner. Il apparaît également que les méthodes d'administration qui leur ont été appliquées ne les satisfont pas. Elles heurtent leurs habitudes d'indépendance, nécessaires à la production pastorale chameilière. Elles sont contraires à leur code de l'honneur : il leur est impossible d'accepter, aux yeux de tous, d'être ainsi soumis aux guerriers de l'Adrār qui ne doivent plus être autorisés à agir en maîtres dans leurs campements.

Au nord du Sahara, la réaction de fermeté de la France s'est faite, là, sans équivoque, par l'envoi d'une colonne militaire partie de Marrakech vers Tiznit sous le commandement du général Lamothe. C'est al-Hayba lui-même qu'il s'agit de neutraliser avant que l'appui germano-espagnol ne lui permette de réunir une armée. Au désert, c'est l'affolement : l'eau se resserre. Le Nord-Ouest ne semble plus être un refuge très sûr puisque la barrière de l'Anti-Atlas est désormais sous le contrôle de l'armée française. La première réaction des Rgaybāt est la fuite vers l'est. La deuxième sera... la soumission. Muḥammad wuld al-Haīl prend la tête des négociations, et commence par exiger l'indépendance des Rgaybāt par rapport à l'émir, c'est-à-dire, également, par rapport aux méharistes maures de l'Adrār :

« [...] « Si c'est O/Aida qui commande dans le pays et qui en dirige les affaires, c'est fini, nous l'avons quitté. » Ainsi s'exprime O/Khalil dans sa lettre du 30 avril 1917 ajoutant qu'il a autour de lui, de nombreuses tentes Lgouacem, O/Cheikh, O/Moussa, qu'ils attendent nos conditions. Avec lui se trouve aussi Taleb Khiar qui demande une « paix digne de lui ». [...] »

Les premières négociations s'engagent à Atar mais elles sont rendues difficiles par les exigences d'O/Khalil surtout au sujet de la restitution des chameaux pris à Togba, à Touama, par Ahmed Fall O/Kaddour, etc.

L'attitude du vieux chef Rguibat est arrogante et dédaigneuse. Il fait demander que nous lui accordions un traitement ainsi que le recensement avec lui des ahel Aioudj, des Mohammed Salem et des Ideibouçat (20). »

Ce troisième mouvement de soumission des Rgaybāt a plus d'ampleur que les précédents de 1907 et 1914. Il est la conséquence directe de la pression qu'exerce l'armée française aux marges du *trāb ar-Rgaybāt* et, particulièrement aux limites de l'Adrār et du Trārza. Les conditions de repli des

chameliers, vers le nord-ouest, sont compromises par la menace exercée sur la région du *wād* Nūn et celle, toute proche, du *wād* Dar'a par la prise de Tiznit. Les « exigences d'ould Khalil » à propos de la restitution de chameaux Rgaybāt montrent que le bétail pâtrant en bordure de l'Aksar est à la merci des méharistes maures (en l'occurrence, le nouvel émir, à Tugba et des gardes *awlād* al-Lab à Twāma), méharistes qui sont armés par le Cercle de l'Adrār. Le danger est ressenti, plus au nord, par les Rgaybāt al-Gwāsim eux-mêmes qui engagent, en cette occasion, leur première tentative de contact et d'alliance avec les autorités françaises. La pression des troupes d'Algérie doit également se faire sentir avec plus d'acuité. Notons le ralliement de Ṭālib Hiyyār *wuld* Mā' al-‘Aynīn qui, n'espérant plus se créer une zone d'influence dans le Nord, rejoint l'Adrār pour y renouer les attaches qu'il y avait créées du temps de son père. C'est le premier fils du *šayh*, qui accepte la défaite, devenue évidente, du mouvement. En manifestant des désirs de paix et de collaboration, il fait preuve d'une certaine clairvoyance quant à ses intérêts personnels.

Le fait que Muhammad *wuld* al-Halil revendique un traitement de la part du gouvernement français est conforme à la logique que ce même gouvernement a créé dans le pays : recevoir un traitement signifie la reconnaissance de son rang de chef. Il s'agit là bien plus d'une question de prestige et d'honneur que de vénalité. Remarquons enfin sa demande de recensement conjoint des trois groupes religieux : Muhammad veut officier par là, des relations de protection.

A la fin de l'année 1917, les négociations aboutissent, à Saint-Louis, à un accord de paix. Cet accord est signé par la plupart des Rgaybāt Sāhil :

- *awlād* Mūsā (à l'exception des *awlād* Lahsan et des *awlād* Mmayya) ;
- les *awlād* Sīh ;
- les Swā'ad

L'administration française leur fait de larges concessions. La leçon de la précédente politique a été tirée et le territoire des Rgaybāt reste pratiquement incontrôlé et incontrôlable. Par ailleurs, la menace de l'*ahal* Mā' al-‘Aynīn et de la guerre sainte n'a pas disparu malgré la prise de Tiznit :

« Le 5 décembre, le commissaire du Gouvernement écrit au gouverneur général que "la meilleure politique vis-à-vis des Rguibat est, même si ses effets ne devaient être qu'à longue échéance, de leur susciter, dans le Nord, des difficultés et de répondre dans le Sud, aux avances de leurs fractions afin de dissocier le bloc qu'el Hiba cherche à former" (21). »

Au nord, en effet, les Français cherchent à rallumer la guerre entre *awlād* Bū as-Sba', Takna et Rgaybāt :

« Le gouverneur général De Volenhoven câblait, le 13 septembre au résident général du Maroc "que nous aurions le plus grand intérêt à ce que la puissance et la liberté d'allure des Rguibat soit amoindrie et gênée dans les régions situées au nord de la zone d'action de l'A.O.F..." Opposer les oulad Bou Sba et les Tekna aux Rguibat doit être le but de la politique indigène dans le sud marocain. Le résident général répond que la question est à l'étude et qu'un

razzi O. Bou Sba commandé par O/Terniche qui est en rapport avec le Maroc a pillé un groupement Rguibat (22). »

En Mauritanie s'exerce, pendant une dizaine d'années, la politique dite « d'appriovisement ». Cette politique est en fait le pendant de celle, tant décriée, que suivent les Espagnols au Rio de Oro. Elle a les mêmes objectifs et les mêmes motifs : ni les Français ni les Espagnols ne peuvent contrôler militairement le *trāb ar-Rgaybāt*. Cette impuissance est due à plusieurs facteurs :

- géographiquement : le *trāb ar-Rgaybāt* est un désert ; les mouvements des populations y sont amples et imprévisibles ;
- démographiquement : le *trāb ar-Rgaybāt* est aussi peu peuplé qu'il est vaste : la dispersion de la population y est extrême ;
- matériellement : Français et Espagnols manquent de moyens ;
- techniquement : le mode de déplacement des chameliers les rend, du moins dans certaines régions, inaccessibles. Ce problème sera résolu, en partie, lorsque les soldats de l'armée française auront su se transformer... en chameliers.

L'épopée des Mā' al-‘Aynīn semble définitivement terminée. Qu'en reste-t-il à la fin de la Première Guerre mondiale ?

- al-Hayba, malgré le soutien des Espagnols et les armes allemandes meurt, le 23 juin 1919, sans avoir réussi à regrouper une véritable armée ;
- Muḥammad al-Āqḍaf est le jouet des Espagnols de Cap Juby qui lui versent une mensualité (supprimée en 1918 lors de la victoire française, elle reprendra en 1919) ;
- Marabbi Rabbu, bien qu'il ne fut pas le successeur désigné, s'empare du pouvoir à la mort d'al-Hayba et circule entre Kardūs et les postes espagnols ;
- Ṭālib Ḥiyyār s'est soumis en Adrār en 1919 ; il épousera, en 1921, la fille de... Sayḥ Sīdiya Bābā, l'ennemi juré de la confrérie ;
- al-Wālī reste parmi les dissidents loin des compromissions.

II. LA POLITIQUE D'« APPRIVOISEMENT »

L'expulsion de Muḥammad *wuld* al-Ḥalīl, de l'Adrār, en 1916, fut sans doute l'ultime mesure qui mit en évidence l'impuissance des autorités d'Atar à contrôler les Rgaybāt. Le colonel Obissier, constatant l'échec de sa politique comme de celle ses prédécesseurs, cherche à en analyser les causes afin d'y remédier. Pour mieux cerner la réalité des faits et comprendre les réactions, il décide d'en discuter avec les intéressés eux-mêmes :

« Le colonel Obissier fit venir à Saint-Louis des chefs Rguibat soumis dans le but d'étudier la possibilité d'adopter non seulement vis-à-vis d'eux mais vis-à-vis de la tribu dont ils sont détachés une politique nouvelle (23). »

Jusqu'à ce jour, il est probable qu'on s'était contenté d'écouter les avis de notables comme Sayh Sidiya Bâbâ ou l'émir de l'Adrâr, et de se fier à des apparences parfois trompeuses. C'est la première fois qu'un administrateur français s'interroge sur la manière dont les Rgaybât eux-mêmes analysent leur situation et leur devenir possible. On va donc parler politique, bien sûr, mais on va surtout parler « chameaux ». Il est très surprenant de constater qu'Obissier doive, en quelque sorte, prendre conscience du fait que les Rgaybât sont avant tout des chameliers. Ce n'était pourtant pas, en 1915, une chose bien nouvelle. Néanmoins, dans ses instructions à l'encontre de la « politique Rguibat » qu'il adresse à Atar, à la suite de ses entretiens, c'est le point fondamental sur lequel il met immédiatement l'accent :

« Avant tout éleveurs de chameaux astreints à nomadiser sur de très vastes espaces les Rguibat s'étendaient avant notre intervention en Mauritanie de l'oued Dra jusqu'aux confins du Trarza et du Brakna (24). »

De cette constatation, somme toute assez banale, il tire une conclusion qui paraît aujourd'hui élémentaire, mais qui, à l'époque, ouvrait des perspectives nouvelles :

« Leurs besoins n'ont pas changé. La politique précédente qui faisait dépendre la soumission de la présence effective sur notre territoire et la dissidence d'un retour au Nord où sont cependant toutes leurs attaches n'a abouti qu'à des mécomptes. [...] La faculté d'utiliser librement la totalité de leurs terrains de parcours est donc la seule base possible d'un arrangement durable avec eux (25). »

Il paraît tout à fait extraordinaire que personne n'y ait songé avant. Cette grossière erreur, pourtant, se reproduira souvent : à chaque fois que les campements seront attirés vers les pâturages du Nord, l'administration de l'Adrâr criera à la dissidence. Il est vrai, cependant, que la dissidence, en période de sécheresse dans le Nord, est... extrêmement rare. Les Rgaybât devront toujours composer avec les pluies, nécessité économique, comme avec les circonstances, nécessité politique. La part de l'une et de l'autre sera souvent difficile à évaluer de l'extérieur : une même circonstance politique pourra donner lieu à des réactions diverses, voire contradictoires, selon la localisation des pâturages, l'état des troupeaux, la saison, etc.

De ses entretiens avec les Rgaybât, le colonel Obissier retient également :

« Aucune des grandes tribus nomades n'a jamais reconnu l'autorité d'un chef unique et nous n'avons pas à faire le jeu d'un ambitieux au détriment de nos propres intérêts (26). »

Il ne précise pas, c'est sans doute évident, qu'il faudra, au contraire, partout et toujours faire le jeu de tous les ambitieux possibles lorsque cela servira les intérêts français.

Obissier a donc découvert que les Rgaybât sont des éleveurs chameliers dont les attaches sont au nord, dans une zone non contrôlée, et qu'ils ne sauraient admettre un chef unique. Il tire les conclusions de ces deux

informations « nouvelles » et met au point une politique baptisée d'« apprivoisement ». Il s'agit, en fait, d'attirer le plus de Rgaybāt possible en territoire mauritanien :

« Nous avons à offrir aux Rguibat la faculté d'utiliser nos pâtures et de commencer avec nos ksours de l'Adrar, avec Saint-Louis et les escales du fleuve (27). »

Quelles sont donc les raisons qui poussent l'administration française à vouloir absolument « apprivoiser » et, donc, à attirer sur leur territoire, des nomades dont la présence, de l'aveu même d'Obissier, n'est pas tellement souhaitable ? Il semble qu'il s'agisse d'une raison d'État :

« Je reconnaiss que la présence de ces nomades sur notre territoire n'est pas autrement désirable actuellement. [...] Il est tout à fait opportun d'engager une politique qui divise les nomades [...] Il est de première importance qu'un accord durable soit conclu avec ce groupe qui empêche la formation dans le Nord de la coalition contre nous, à laquelle nos ennemis travaillent avec d'autant plus d'activité qu'ils ont maintenant à Tarfaya la base qui leur avait fait défaut jusqu'ici (28). »

La crainte d'une coalition des guerriers nomades en territoire espagnol et la bipolarité du nomadisme des Rgaybāt entre les deux territoires, telles sont les causes principales de cette nouvelle politique. Même lorsque l'armée d'occupation aura réussi à contrôler le nord de l'Adrār et les confins algéro-marocains, l'administration française aura la hantise d'un regroupement hostile en territoire espagnol, et ménagera les Rgaybāt autant que faire se peut. Ce danger n'était d'ailleurs pas une vue de l'esprit, car il y aura, effectivement, des circonstances favorables au regroupement des Rgaybāt et des autres populations de la colonie espagnole. Ils marqueront les heures les plus sanglantes de l'histoire du Sahara occidental (1933, 1958, 1975). Le « peuple sahraoui », en lutte aujourd'hui, constitue l'ultime regroupement des descendants de ces *qabā'il* que la France a, sans se lasser, cherché à séparer. S'ils sont actuellement... en Algérie, c'est parce que la conjoncture politique a changé, mais les frontières jouent toujours le même rôle bien que les mouvements semblent s'être renversés.

Il est remarquable que cette crainte du regroupement des populations ait été plus forte, dès 1915, que celle des « rezzou ». La résistance saharienne s'est, en effet, en grande partie, opérée par des attaques éclair, peu éloignées des méthodes de la guérilla moderne. Notons donc qu'Obissier prend des mesures d'« apprivoisement » malgré les facilités qui en découleront, il en est conscient, pour les résistants :

« Les difficultés d'adaptation ne sont rien à côté des inconvénients qui en résulteront au point de vue de la sécurité du pays. Les razzieurs trouveront dans les campements Rguibat toutes facilités pour venir chez nous, montures, vivres, renseignements, et ils s'y cacheront une fois le coup fait, échappant à toute poursuite. Hors de doute dans ces conditions, que toute poursuite par nos méharistes ne pourra aboutir qu'à des échauffourées avec ces gens-là. C'est

la suppression de la répression contre les razzieurs. Autant livrer tout le pays aux gens du Nord (29). »

Quelles sont ces mesures qui risquent de « livrer tout le pays aux gens du Nord » mais qui sont imposées par la raison d'État ?

- une totale liberté de nomadisation est laissée aux Rgaybāt en territoire mauritanien ;
- considérés comme étrangers à l'Adrār, ils ne seront plus réquisitionnés, seront indépendants de l'émir, et relèveront exclusivement du commandant d'Atar ;
- aucun chef général, même Rgaybī, ne leur sera imposé ;
- ils ne seront pratiquement pas contrôlés (« contrôle très large tant en ce qui concerne les relations qu'ils auront forcément avec les fractions insoumises »)

En contrepartie, les Rgaybāt seront astreints à payer des droits de pacage lorsqu'ils nomadiseront en territoire français et, en signe d'alliance et de fidélité, chaque fraction signataire devra envoyer quelques chameaux par an au commandant de Cercle. Les Rgaybāt vont donc ainsi jouir d'un régime de faveur propre à faire naître la rancœur dans l'esprit des populations maures ; mais c'est un aspect du problème auquel n'avait pas vraiment pensé Obissier, ou qu'il considérait comme négligeable. Il avait pourtant remarqué :

« Les plus grandes difficultés viendront des gens de l'Adrar et de nos gardes méharistes étant donné l'état d'esprit actuel dû aux nombreux méfaits commis dans ce pays par les Rguibat. [...] Les nomades du Nord ne doivent pas, sous peine de nous échapper, être traités de la même façon que nos tribus de l'intérieur (30). »

L'accord signé à Saint-Louis, à la fin de l'année 1917, par le colonel Gaden et les fractions Rgaybāt venues se soumettre après la prise de Tiznit, s'inscrit dans l'esprit de cette politique d'« apprivoisement » dont il est la première application :

« 1) Liberté de pâturage et de commerce ; vous ne relèverez que des chefs directement.

2) Vous renoncerez à tous pillages chez les tribus qui nous sont soumises, tant celles du Hodh, de l'Azaouad que celles de Mauritanie. Vous ne devrez pas non plus donner asile à nos ennemis.

3) Quand vous viendrez pâturez sur nos territoires vous nous paierez un droit de pacage de 1/100 sur les chameaux et vos caravanes nous paieront la patente. Nous vous considérerons comme des étrangers amis.

4) Afin de prouver cette amitié aux yeux de tous vous nous paierez 50 beaux chameaux la première année et 25 les années suivantes. Chaque fraction aura auprès de nous un représentant qui restera dans l'Adrar avec ses tentes, même quand sa fraction sera dans le Nord.

6) Quant aux affaires que vous avez avec les gens de l'Adrar il a été convenu avec vos représentants que celles déjà réglées par nous ou faites avec notre assentiment sont considérées comme terminées. Quant au règlement des chameaux de Togba l'émir devra s'y plier ou se démettre (31). »

Au mois de décembre de l'année 1917, l'assemblée des Rgaybāt al-Gwāsim, du Nord, envoie deux représentants signer, avec les autorités françaises de Mauritanie, un accord de paix sensiblement identique à celui qu'avait signé, quelques mois auparavant, la majorité de leurs cousins du Sāhil. Seul, le gage d'amitié est moins élevé puisqu'il ne leur est demandé que dix belles montures par an. En revanche :

« Ils s'engagent à tenir au courant Atar de ce qui se trame dans le Nord contre elle. Tout en restant libres de conclure des accords avec d'autres fractions ou de leur faire la guerre ils s'engagent à en prévenir la France. [...] Dans le cas où des troupes françaises passeraient sur les terrains de parcours Lgouacem, aide et protection, vivres et animaux, leur seraient fournis contre paiement (32). »

Dès le début de l'année 1918, des instructions sont envoyées au général Laperinne, en Algérie, pour que des « impairs » ne soient pas commis. Gaden, parlant au nom de la Mauritanie, y explique que les seules fractions Rgaybāt qu'il faut considérer comme des ennemis sont quelques Rgaybāt Sāhil qui, depuis la prise de Tiznit, se sont transportés du wād Nūn dans l'Est. Il en conclut :

« Traiter les Rguibat Lgouacem en amis et faire tout le mal possible aux Rguibat Sahel qui se trouveront à portée des troupes du général Laperinne à quelques fractions qu'ils appartiennent même s'ils se réclament de Mohamed O/Khalil. Adopter une autre ligne de conduite serait devenir leur dupe (33). »

Il considère, en effet, à tort, la suite de l'histoire le montrera, que :

« Les Lgouacem, moins nomades que leurs parents sont aussi beaucoup moins pillards et nous n'avons jamais eu d'actes d'hostilité à leur reprocher. Leurs campements n'ont jamais été dans notre rayon d'action et n'y viendront probablement pas dans l'avenir (34). »

En 1918, les Français classent les Rgaybāt en « soumis » et « insoumis » selon qu'ils ont ou non signé l'accord de paix de 1917. D'après un document d'archives daté du 26 octobre 1918 (anonyme, A.P.E/2/77) qui établit une classification des Rgaybāt, nous pouvons conclure que, pratiquement l'ensemble de la *qabila* a signé l'accord si l'on excepte :

- les *awīād* Lahsan (*awīād* Mūsā)
- une partie des *Swā'ad*
- les *Thālāt*

Tous sont Rgaybāt Sāhil et nomadisent soit dans la zone espagnole, soit sur la partie du *trāb ar-Rgaybāt* attribuée à la France mais qui reste incontrôlée.

Au Nord, ces « Lgouacem », que les autorités connaissent mal, sont loin d'être aussi homogènes et aussi pacifiques que Gaden l'avait cru :

« Laperinne signale que [...] les Rguibat Lgouacem ont fourni un contingent au chérif du Tafilalet (35) [...] Nécessité de tirer au clair l'attitude des différentes fractions Rguibat Lgouacem car nous ne pouvons accorder l'aman à ceux

retenant encore des tirailleurs ou faisant acte d'hostilité contre les autres colonies (36). »

Néanmoins, pendant quelques années, cette « politique d'apprivoisement » porte ses fruits, car Français et Rgaybāt vivent à peu près en paix, en Mauritanie. Un incident, en 1920 seul, agite l'Adrār quelque temps : des Swā'ad dissidents viennent attaquer quelques campements. Le problème est aisément réglé par la conciliation, et les chameaux de prise sont rendus.

Les forces françaises mettent à profit ces cinq années de tranquillité (les troubles reprendront en 1925) pour préparer l'occupation future du *trāb ar-Rgaybāt*, du moins la partie qui leur a été attribuée par les différentes conventions franco-espagnoles. Ils effectuent une série de reconnaissance vers le nord et accumulent ainsi toutes sortes de renseignements géographiques sur les terrains de parcours des nomades, les pistes des éleveurs et des guerriers, les principaux puits et points de passage, etc.

A la fin de l'année 1919, ils reconnaissent ainsi la région de dunes de la Maqtayr jusqu'à son point ultime : Bir Zraygāt :

A la fin de l'année 1920 (c'est toujours en fin d'année qu'on préfère se déplacer car c'est la meilleure saison) la liaison Lauzanne-Augiéras réunit les pelotons méharistes de la Mauritanie à la Compagnie du Touat d'Algérie au puits d'al-Mzarrab situé à l'extrême-est du Hank, à quelques kilomètres de la frontière. A l'issue de cette reconnaissance, les officiers français sont en mesure de dresser une carte de toute la partie orientale du *trāb ar-Rgaybāt*.

Ces exploits n'ont, en fait, pu être réalisés qu'avec le concours des Rgaybāt eux-mêmes. Nous arrivons là à un paradoxe : les Rgaybāt ne jouissent du privilège d'« étrangers amis » que dans la mesure où les Français sont incapables de contrôler leur territoire et, pourtant, c'est eux-mêmes qui leur donnent les moyens d'effectuer ce contrôle :

« Les liens d'intérêts qui attachent les Rguibat Sahel ralliés à la Mauritanie se consolident chaque jour. La reconnaissance de leurs terrains de parcours de l'est jusqu'à Aïoun Abdel Malek, qui n'était possible qu'avec leur concours, a été, pour l'exemple, comme pour les dissidents, le plus sérieux avertissement (37). »

Dans le cas de la liaison Lauzanne-Augiéras ce sont même les Rgaybāt ralliés depuis peu qui, conseillés par Muḥammad *wuld* al-Halīl, se mettent au service de la reconnaissance :

« Le Commandant Lauzanne aurait d'ailleurs été imprudent de se confier à des dissidents Lgouacem. Il a pris des guides dans les fractions suivantes :

- 1 chez les Tahalat
- 1 chez les oulad Cheikh
- 1 chez les Skarna
- 2 chez les oulad Moussa

Aucun d'eux n'est des Lgouacem. Ce sont des dissidents des fractions soumises des Rguibat Sahel. Leur premier acte de soumission est de guider notre reconnaissance, ils nous servent fidèlement. Compromis auprès des

Lgouacem, ils entrent dans leurs fractions soumises. Cela vaut bien une récompense et c'est Mohammed ould Khalil qui la paie. Les choses se sont passées exactement comme pour la reconnaissance sur Bir Zreigat en décembre 1919. Je ne peux qu'approuver le commandant Lauzanne d'avoir accepté ces guides et d'être reconnaissant à ould Khalil d'avoir eu l'habileté de nous les attacher (38). »

Nous voyons apparaître ici les germes d'une contradiction évidente d'intérêt entre les Rgaybāt ralliés et ceux restés insoumis. Cette contradiction ira en s'accentuant et alimentera les rivalités internes au sein de la *qabila*.

III. LES *GAZZYĀN*

Un *gazzi* (au pluriel *gazzyān*, terme arabe qui a donné le mot français « *rezzou* » et ses dérivés « *razzia* » et « *razzieur* »), est une opération guerrière, réunissant quelques partisans ou un nombre élevé de guerriers, lancée sur un ou plusieurs objectifs situés généralement à une grande distance de la base de départ. La « *grandeur* » de la distance devrait plutôt s'exprimer en temps car, en mesure de longueur, elle varie considérablement selon que le guerrier est à cheval, à dos de chameau ou en voiture. C'est la technique traditionnelle du Bédouin qu'il soit Arabe ou non. Notons que la lutte contre l'armée d'occupation s'est effectuée en grande partie sous la forme des *gazzyān* bien qu'elle ait donné lieu, parfois, à de véritables batailles rangées, comme celle qui opposa Mouret aux résistants dans le *wād* Tagliyat, en 1913.

Si la politique d'apprivoisement avait mis, pour quelque temps, l'Adrār et le Trārza à peu près à l'abri des incursions des dissidents, il n'en était pas de même des régions orientales : le Hawz et l'Azawād. L'*azalāy*, la grande caravane de sel, qui se rendait annuellement à Tawdanni, était également bien souvent attaquée par les dissidents maures. Tout commerce étant pratiquement rompu entre l'Adrār et le Sud-marocain, les réseaux d'alliance traditionnels étaient perturbés : la population du *trāb al-Bayḍān* était partagée, pourrait-on dire, en trois blocs :

- Les populations des régions occupées de la Mauritanie et du Soudan français. Elles sont appelées « esclaves des Chrétiens » par les résistants.
- Les « étrangers amis », *awlād* Dlaym et Rgaybāt pour l'essentiel, dont les terrains de parcours sont en contact avec les Cercles du Trārza et de l'Adrār. Parfois, eux aussi nommés, « esclaves des Chrétiens » par les dissidents, selon qu'ils semblent plus ou moins coopérer avec l'administration.
- Les « dissidents » du *trāb ar-Rgaybāt* et du *wād* Nūn : ils regroupent tous les nomades dont les terrains de parcours ne sont pas en contact avec les forces d'occupation (Rgaybāt, *awlād* Dlaym, 'Arūsī'īn, *awlād* Bū as-Sba', *awlād* Tidrārīn, Takna, etc) ainsi que les individus ou familles, originaires des territoires occupés qui sont venus rejoindre la zone libre. Il peut s'agir de personnes déterminées à lutter contre les infidèles, ou de simples réfugiés. Ces dissidents sont considérés comme des « étrangers ennemis » par l'administration. Ils organisent les *gazzyān* contre les postes français, les caravanes

de ravitaillement, les troupeaux des Groupes Nomades et des populations soumises.

Ainsi les « étrangers amis » forment un écran protecteur entre leurs cousins du Nord et les régions occupées. En fait, ils n'empêcheront jamais les *gazzyān* de passer à l'est, vers les régions soudanaises riches en chameaux.

Les quelques années de paix que connaît la Mauritanie occupée d'après-guerre ne sont pas uniquement dues à l'écran protecteur que forment les *Rgaybāt* et les *awlād Dlaym*. Elles sont également la conséquence de la mort d'al-Hayba et de la fin des espoirs de victoire sur les infidèles. Marabbi Rabbu qui a pris le pouvoir à Kardūs, n'a pas l'influence de son frère. Par ailleurs les Espagnols ne semblent plus tellement souhaiter la renaissance de la guerre sainte, et utilisent Muhammad al-Ağdaf comme conciliateur et comme intermédiaire auprès de Marabbi Rabbu :

« Mohammed Laghdaf exerce sur ses frères et particulièrement sur Merebbi Rebbo et pour le compte des Espagnols une influence modératrice dont nous bénéficiions. Il vit à Smara, dans la Seguiet el Hamra. Il touche des Espagnols de Tarfaya une mensualité importante pour maintenir la liberté de leurs transactions commerciales avec l'intérieur. Il sert également d'intermédiaire aux communications allemandes et turques que reçoit encore Merebbi Rebbo (39). »

Du côté français, c'est l'influence de Tālib Ḥiyyār qui est utilisée dans le sens de la modération :

« Taleb Khiar, rallié à nous depuis 1919 multiplie les tentatives auprès de Merebbi Rebbo pour l'attirer à nous sans beaucoup de succès jusqu'à présent. Il semble devoir être plus heureux vis-à-vis de son autre frère Chébih installé chez les Berabers et qui tente de se créer une clientèle chez les oulad Delim et dans les tribus de l'Adrar (40). »

Les fils de Maymuna sont donc plus ou moins tous compromis. Une scission s'opère alors au sein des fils de Mā' al-'Aynīn et trois nouveaux personnages prennent la tête de la résistance en pays maure :

- al-Wālī *wuld* Mā' al-'Aynīn
- Wağaha *wuld* 'Alī Ṣayḥ *wuld* Muhammad Taqi Allah *wuld* Ṣayḥ Muhammad Fāḍil, petit-neveu de Mā' al-'Aynīn
- Muḥamdir Mamūn, frère de Wağaha.

A. Al Wālī *wuld* Mā' al-'Aynīn

Al-Wālī reprend le flambeau de la résistance saharienne trois ans après la mort d'al-Hayba. Deux faits permettent peut-être d'expliquer l'émergence soudaine d'un homme qui, jusque-là, n'avait eu, semble-t-il, qu'un rôle secondaire bien qu'il ait toujours combattu la France.

1. Al-Wālī est apparenté, par sa mère, aux *Rgaybāt* (*ahal 'Abd al-Hayy*). C'est le seul fils de Mā' al-'Aynīn qui leur soit si proche. C'est donc le seul qui aura, notamment auprès des *Swā'ad*, des *Thālāt* et des *al-Gwāsim*, une

influence certaine. Or, dans le contexte de l'après-guerre, ce sont les terrains de parcours du *trāb ar-Rgaybāt* qui sont menacés : le reste du *trāb al-Baydān* est d'ores et déjà occupé et contrôlé.

2. Al-Wālī s'est rapproché de Na 'ma, l'héritier spirituel du *šayh* et le dépositaire de sa *baraka*. D'après un fils de al-Wālī que nous avons rencontré à Fdirik, Ḥālī Hanna, Mā' al-'Aynīn aurait lui-même considéré al-Wālī comme son héritier spirituel, et c'est à lui qu'il aurait livré les véritables recommandations. Il disait que al-Wālī était son frère germain, ce qui est une allusion à l'au-delà, car les hommes de lettres et de religion sont, dans l'au-delà, des frères germains. Avant de mourir, Mā' al-'Aynīn aurait écrit une lettre dans laquelle il aurait légué son pouvoir religieux à al-Wālī. Celui-ci l'aurait refusé au profit de Na 'ma car, du vivant du *šayh*, Na 'ma était son principal « adjoint », et l'administrateur de la famille. Na 'ma, ayant secondé son père, est le seul à avoir recueilli la science écrite de Mā' al-'Aynīn dans sa totalité. Ḥālī Hanna n'a pas pu nous fournir la fameuse lettre de son grand-père, et l'ensemble de son discours reflétait un parti pris évident en faveur d'al-Wālī. Nous retenons donc ses propos à titre de témoignage avec toutes les réserves d'usage, et ce d'autant que notre témoin n'a pas voulu reconnaître la légitimité du pouvoir des fils de Maymuna, y compris d'al-Hayba. Il se fait ainsi l'écho d'une rivalité qui est apparue à la mort d'al-Hayba : face aux détenteurs du pouvoir politique, les fils de Maymuna, se sont dressés, en une sourde rivalité, les héritiers du pouvoir religieux, réunis, originellement, autour de Na 'ma. Nous retrouvons là une double opposition classique en pays maure :

- l'opposition guerrier/religieux
- l'opposition segmentaire cadets/aînés qui prend plutôt ici la forme d'une rivalité frères germains/frères non germains.

Les fils de Maymuna voient leur prestige diminuer d'autant plus vite qu'ils se compromettent davantage avec les infidèles, même si Marabbi Rabbu tente de ne jamais se déplacer et d'envoyer son frère comme intermédiaire. Le parti de Na 'ma, pendant ce temps, conserve son prestige religieux intact, sa réputation de science et d'intégrité. Par ailleurs, le fait que Na 'ma compte de nombreux disciples parmi les *ayt* Laḥsan, Takna de l'*ayt* aḡ-Ğmal, doit inquiéter Marabbi Rabbu. Les tensions, latentes entre ces deux factions rivales, éclatent en août 1921, dans les circonstances ci-après.

Marabbi Rabbu a réuni, dans sa forteresse de Kardūs, les deux partis, afin de prendre une décision importante qui intéresse tous les membres de la confrérie : Muhammad al-Aḡdāf est revenu de Tarfaya. Il a transmis au maître de l'Ordre, de la part des autorités espagnoles, un marché dont les enjeux sont lourds de conséquences :

« *Les Espagnols demandaient aux ahal Ma el-Aīnīn de leur faciliter l'occupation d'Ifni et de leur livrer huit Allemands qui se disaient prisonniers de guerre évadés d'Agadir et qui avaient été capturés par les Chleuhs du Sahel. Les huit individus sont en réalité des légionnaires déserteurs. En échange, ils proposaient des subsides en argent, armes et munitions (41).* »

Les fils de Maymuna sont favorables à l'installation des Espagnols à Ifni. Ils sont appuyés par les jeunes membres de la confrérie. Le parti de Na'ma s'y oppose... Na'ma meurt empoisonné dans la nuit. D'après Hālī Hanna, al-Wālī serait sans doute mort empoisonné lui aussi s'il n'avait juré de ne pas toucher à la nourriture ce soir-là, inspiré sans doute, par quelque avertissement céleste. Bien qu'aucune preuve n'ait été fournie, tout le monde considéra que Marabbi Rabbu avait fait assassiner son frère. Peut-on en déduire que cet assassinat était nécessaire c'est-à-dire que Marabbi Rabbu n'aurait pas pu passer outre la décision de Na'ma ? Quoi qu'il en fut, la scission entre les deux groupes est inévitable. Al-Wālī hérite de la *baraka* de Na'ma et lui succède à la tête du parti religieux. Tandis que Marabbi Rabbu livre les huit Allemands à l'Espagne et entre dans ses vues à propos d'Ifni, les disciples et partisans de Na'ma passent à l'action :

« La zekkat payée par les partisans de Néma allait pour 1/3 au sultan Merebbi Rebbo, pour 1/3 à Néma, leur Cheikh, et pour 1/3 aux pauvres. Aujourd'hui ils prétendent ne plus rien payer au « sultan » et un fait tendrait à prouver que les hostilités entre les deux clans vont s'ouvrir : des Aït Lahsen, telamides de Nema, ont attaqué au mois de novembre dernier un convoi de Mohammed Laghdaf (42). »*

* impôt religieux

Al-Wālī se réfugie dans le Zammūr, auprès des Rgaybāt chez qui il a été élevé, car les partisans de Marabbi Rabbu et de Muḥammad al-Āgdaf sont plus nombreux (d'un tiers, à peu près, d'après le document cité). Al-Wālī pense alors se réfugier dans la partie de la Mauritanie que contrôlent les Français, et il fait des ouvertures au gouverneur Gaden :

« El Ouali, installé dans le Zemmour, attend le résultat des ouvertures qu'il vient de faire à la Mauritanie par l'intermédiaire de son envoyé Cheikh Moujtaba. Il demande :

- 1) *l'assurance de la paix et d'un bon accueil pour lui ou ceux des siens qui s'y présenteraient ;*
- 2) *que Monsieur le Gouverneur Gaden lui serve à l'occasion d'intermédiaire entre lui et le Maroc ;*
- 3) *que les relations entre lui et les autorités de la Mauritanie se fassent sans intermédiaire (43) (44). »*

Peut-être peut-on rapprocher ces événements de la reprise des hostilités entre les deux *laff* Takna qui semble menacer parallèlement l'unité de la résistance :

« Mokhtar ould Najem chef des Aït Jmel demande à ould Khalil des secours contre les Aït Oussa qui l'ont pillé et le vieux chef Rguibat voudrait que nous l'autorisions à envoyer un fort razzi dans le Nord. Comme le fait remarquer le Lieutenant gouverneur nous devons observer une stricte neutralité dans les querelles entre tribus d'autant plus qu'une intervention de nos ressortissants risquerait, d'attirer des représailles sur la Mauritanie. D'ailleurs nous apprenons par Tiznit qu'une trêve a été signée entre les groupes ennemis (45). »

Dans cette hypothèse nous serions amenés à penser que Na‘ma (et al-Wālī) auraient plus de partisans parmi les groupes des *ayt aġ-Għal*, et que Marabbi Rabbu serait plutôt appuyé par les *ayt ‘Aṭmān*. Muħtār *wuld* Nāġim est, effectivement, le personnage principal des *ayt* Lahsan qui ont attaqué le détachement de Muhammad al-Aġdaf. Sa demande d'aide aux Rgħaybāt Sāħil montre qu'il est, comme al-Wālī, inquiet. Gardons-nous toutefois de conclusions hâtives.

De toute façon, les deux *laff* Takna ne poussent pas les hostilités très loin, et al-Wālī n'est pas contraint de quitter la zone libre. Marabbi Rabbu s'intéresse peu aux régions sahariennes. Muhammad al-Aġdaf monopolise le trafic d'armes au sein des partisans sahariens, et nul ne saurait s'y opposer longtemps. L'alliance s'impose. Un facteur extérieur encourage les deux partis à faire la paix : au nord du Maroc, dans les montagnes du Rif, les musulmans groupés autour de ‘Abd al-Karīm (Abdel-Krim), réussissent à tenir tête aux forces coloniales et à les chasser du pays. Cette victoire redonne espoir et vigueur à tous les mouvements de résistance. La priorité de la guerre sainte, de nouveau, efface les querelles intestines tandis que la contrebande d'armes, du nord au sud, du Maroc vers le désert, s'intensifie :

« Déjà au mois de juillet dernier (lettre 1690 du 2 juillet 1921) avait été signalée à la résidence générale du Maroc l'importante contrebande d'armes qui se pratiquait dans le sud marocain : une certaine quantité de carabines sciées à bon crosse pour être plus facilement dissimulées dans des balles d'étoffe avaient été achetées par les Aït Oussa et les Lgouacem à la Koedia. En réponse Lyautey affirmait :

1) que le trafic clandestin entre le nord et le sud du Maroc avait surtout pour objet de satisfaire aux besoins des tribus dissidentes ralliées autour de Merebbi Rebbo ;

2) qu'il n'était d'ailleurs pas suffisant pour alimenter les marchés du Sous et de l'oued Dra qui étaient probablement surtout ravitaillés en armes provenant des Canaries et introduites par les enclaves espagnoles et principalement par l'établissement de Tarfaya (46). »

Al-Wālī peut établir son campement dans la Sāgya al-Hamrā' sans pour autant s'inféoder à Muhammad al-Aġdaf. Il est assisté par son gendre et neveu, Muhammad Lamīn *wuld* Sidati, dit Mamina, petit-fils de Mā' al-‘Aynīn, apparenté par sa grand-mère aux *awlād* al-Lab. Tous deux vont stimuler la résistance et organiser des opérations militaires contre les territoires de la Mauritanie. Ils recrutent des guerriers, plus particulièrement chez les Takna des *ayt aġ-Għal*, de nomadisation saharienne, et des Rgħaybāt Sāħil et al-Gwāsim.

B. Waġaha

Waġaha est resté célèbre en pays maure. Il dirige, à partir de 1923, les plus importantes opérations militaires de la résistance :

« Oujadha, que nous allons retrouver pendant deux années à la tête des principaux rezżou opérant en Mauritanie où il sera preuve d'une audace peu

commune, est un ancien commerçant de l'Adrar parti en dissidence à la suite de règlements de comptes difficiles avec ses créanciers (47). »

Remarquons, à propos de cette citation, que la littérature coloniale présente généralement les leaders de la dissidence comme des individus douteux. C'est la dénégation systématique de tous les comportements de résistance, qui ne sauraient en aucun cas être comparés aux idéaux « civilisateurs » de l'armée coloniale. Lorsqu'ils ne sont pas des irresponsables fanatisés par quelque marabout ambitieux, les résistants ne peuvent être qu'assassins ou voleurs désireux d'échapper à la justice, à moins que, par un atavisme « congénital » ils ne soient pillards invétérés.

En 1923, deux importants *gazzyān* réunissent chacun une centaine d'hommes armés. Le premier est dirigé par Wağaha, et anéantit un détachement du deuxième peloton méhariste de l'Adrar au combat de Šrayrik, resté célèbre dans les annales coloniales. Le second, dirigé par un partisan des Swā'ad (Rgaybāt Sāhil) lui aussi resté célèbre, Ahmad *wuld* Hammādi, se livre à une série d'attaques victorieuses au Tagānt, dans l'Adrar et au Trārza.

Ce renouveau de la guerre est pourtant limité, car les Rgaybāt ralliés restent en paix avec l'administration française. La raison de cette « fidélité » à la France est peut-être à chercher au-delà du domaine politique : les années 1923, 1924, 1925 sont particulièrement sèches dans le nord du pays, et les chameliers sont contraints de laisser leurs troupeaux aux abords de l'Adrar. Ces années 20, pauvres en pâturages dans les zones libres, sont suivies, au début des années 30, par la situation inverse, tant dans le domaine des nomadisations que dans le domaine politique : tous partiront en dissidence. Cette neutralité des Rgaybāt ralliés, à l'époque de la guerre du Rīf, sert les intérêts de l'administration coloniale :

« Malgré ce succès, les Rguibat Sahel refusent de le (Wağaha) laisser recruter chez eux et le gouverneur Gaden écrit, le 15 avril 1924 : "Nous ne pouvons pas leur en demander davantage ; ils pourront l'éconduire ou le renvoyer de leurs campements mais ils ne pourront pas prendre les armes contre lui. Car dans les campements Rguibat il y a un grand nombre de gens qui ont compris l'avantage de la paix ; aussi devons-nous éviter de laisser décourager ces éléments pacifiques par les brimades et vexations auxquelles nos gens ne sont que trop disposés" (48). »

Les résistants poursuivent leurs attaques : Wağaha, le 26 mars 1924, tente de chasser les Français de Port-Étienne. Ses compagnons d'armes ont été recrutés parmi les Swā'ad, *awlād* Šīh, 'Arūsi'īn et *awlād* Dlaym :

« Il sait, par des renseignements vraisemblablement fournis par des Maures ayant été à notre service, ouled Delim congédiés des pêcheries, qu'il trouvera des armes et des munitions, non seulement dans le poste lui-même, mais également dans les dépendances du poste appartenant au service local (49). »

L'opération ne réussit pas, mais l'alerte qui s'ensuit montre que l'inquiétude règne : des gardes maures sont autorisés par leurs supérieurs français

à franchir la frontière du Rio de Oro. Ils se livrent alors au pillage, en territoire espagnol, dans des campements d'*awlād* Tidrārīn. Quelques jours plus tard, Wağaha reprend le combat avec ses partisans et attaque, à Bū Garn, un détachement français chargé de la garde du troupeau de chameaux du premier peloton méhariste de l'Adrār. Poursuivi par le capitaine Thoine, les assaillants sont rattrapés alors qu'ils remontent vers le nord. Wağaha est tué d'une balle dans la tête.

Dès l'automne ses amis reprennent le combat : Ahmad *wuld* Hammādi, auquel se sont joints Ismā'īl *wuld* Bārdi (principal notable des *awlād* Lahsan, Rgaybāt Sāhil, *awlād* Mūsā), 'Abdallāhi *wuld* 'Abd al-Wahhāb et Muḥammad Taqī Allāh, son frère (Chorfa dissidents de Tiṣīt) attaquent, le 23 octobre 1924, un détachement du deuxième peloton méhariste de l'Adrār. C'est le combat de Lakdaym (Lekdim), près de Wadān resté lui aussi célèbre dans les annales françaises. Les résistants, victorieux, repartent avec 200 chameaux. Les hauts faits des combattants, et en particulier d'Ismā'īl *wuld* Bārdi sont encore racontés sous les tentes des Rgaybāt.

Nous pouvons remarquer que, si l'on excepte l'attaque de Port-étienne, les opérations menées contre les détachements français ont lieu, généralement, sur les pâturages que les pelotons méharistes se sont réservés pour faire paître leur bétail. Le chameau reste, en effet, le principal moyen de transport des civils comme des militaires, et priver un peloton méhariste de ses montures est la façon la plus simple de l'immobiliser. Par ailleurs, pour les mêmes raisons, les prises en cheptel ne sont pas à négliger. Là encore, cependant, la situation est paradoxale : des Rgaybāt viennent confisquer à l'armée française des montures dont une grande partie lui a été fournie par [...] d'autres Rgaybāt. Les chameliers « étrangers amis » sont en fait les principaux fournisseurs de chameaux des pelotons méharistes. Les Rgaybāt ralliés participent donc ainsi à la future occupation de leur territoire, ce qui augmente la scission entre les fractions du Nord et celles du Sud. La politique d'« apprivoisement », qui avait pour but de séparer les deux blocs, semble porter ici ses fruits.

A la fin de l'année 1924, Ismā'īl *wuld* Bārdi dirige deux attaques, l'une victorieuse, à Wadān, l'autre, qui échoue, à Singītī. Après cet échec, les assaillants échappent à leurs poursuivants et s'en prennent à [...] un campement de Rgaybāt ralliés (Dwiddi, notable des *awlād* Lahsan cadet et rival d'Ismā'īl *wuld* Bārdi).

En avril 1925, Ismā'īl repart au combat. Il est suivi des anciens compagnons de Wağaha ('Abdallah *wuld* 'Abd al-Wahhab, Ahmad *wuld* Hammādi, al-Bū et Muḥṭār *wuld* 'Abayd Allāh, pour ne citer que les plus célèbres) ainsi qu'A'li *wuld* Miyyāra et ses partisans Thālāt. Un groupe de 300 guerriers est formé et attaque le premier peloton méhariste de l'Adrār au combat de Trayfiyāt :

« Ce combat est le plus long et le plus acharné que nous ayons eu à enregistrer en Mauritanie et, peut-être même sur l'ensemble de nos territoires sahariens. Il ne dura pas moins de trois jours et trois nuits pendant lesquels un de nos pelotons méharistes fut encerclé par un razzi trois fois supérieur en nombre et ne dut son salut, après de lourdes pertes et après avoir

cruellement souffert de la soif, ayant dû utiliser l'eau de la panse des chameaux tués, qu'à l'épuisement des munitions des assaillants (50). »

C. Muḥamdit Mamūn *wuld A'lin Šayḥ*

Muhamdit Mamūn, petit-neveu de Mā' al-'Aynīn, est donc le frère de Waḡahā. Le reporter J. Perrigault qui fait, en 1932, un séjour en Adrār, a recueilli quelques renseignements sur ses antécédents. Les informations que ce journaliste a réunies dans son livre *On se bat dans le désert* correspondant, la plupart du temps, à ce que nous avons pu lire dans les rapports politiques de ces années-là, nous semblent, malgré le style démodé de l'ouvrage, dignes d'intérêt. Il nous apprend donc que Muḥamdit Mamūn se serait battu, au Maroc, dans la résistance musulmane aux côtés de Rāysūlī. Rentré au Sahara à l'époque où 'Abd al-Karīm était encore victorieux dans le Rif, il rejoint al-Wālī qui l'introduit auprès des Rgāybāt :

« Le saint lui donne sa baraka et, avec cette bénédiction une lettre qu'il montrera dans les grandes circonstances. Elle s'adresse à la « Djemmaa des Rgueibat, luttant pour la voie de Dieu. »

« J'ai éprouvé de toutes les manières, y est-il dit, notre fils l'honorables, le savant Cheikh Mohandel Maamoun, qui combat pour la cause de Dieu. Je l'ai trouvé très résolu, très circonspect, très intelligent, très distingué et très généreux.

Qu'Allah, au nom de tous les musulmans, le récompense de tant de vertus, en ce bas monde et dans la vie future.

Accordez-lui l'assistance qu'il vous demande pour le succès de son entreprise (51). »

L'armée française, petit à petit recrute le personnel de ses unités méharistes parmi les guerriers maures. Dans leurs récits, les Rgāybāt, en évoquant les combats de la résistance, parlent presque toujours des *awlād* Ġaylān : de tel guerrier célèbre qui a été finalement tué par un héros dissident, de tel autre qui est responsable de la mort d'un des leurs, etc. Les tirailleurs sénégalais, nombreux à l'époque de la colonne Mouret, sont moins représentés dans les rangs des troupes françaises. Le commandement leur est même souvent confié, c'est le cas, par exemple, de *wuld* Karkūb, des *awlād* Ammuni qui, jusqu'à la défaite finale, dirige la plupart des confre-offensives. Déjà à Ġassaramt, c'est son unité qui inflige aux assaillants les plus lourdes pertes. (Serions-nous revenus à l'époque des guerres inter-tribales ?)

Les *ġazzyān* continuent donc d'harceler les forces françaises de la Mauritanie et du Soudan. Toutefois, après la défaite de Ġassaramt, ils sont généralement composés d'effectifs plus restreints. La plupart d'entre eux sont dirigés par Muḥamdit Mamūn, Ahmād *wuld* Hammādī, A'li *wuld* Miyyāra et Ismā'il *wuld* Bārdī. Parmi leurs compagnons les plus célèbres notons : Hmaymīdi *wuld* Dāf (Rgāybāt al-Gwāsim, 'Ayayša), Muḥammad Sālim *wuld* Sīdī Muḥammad *wuld* Rašīd (Rgāybāt Sāhil, Thālāt), l-'Arūsī *wuld* Bābā Hammū (Rgāybāt Sāhil, *awlād* Mūsā), Saynī *wuld* Darwīš, Gāh *wuld* Darwīš (Rgāybāt Sāhil *awlād* Mūsā).

IV. LA POLITIQUE DE « LA MAIN TENDUE ET L'ARME AU PIED »

La France, qui avait espéré être venue à bout de la résistance saharienne en « apprivoisant » une partie des *Rgaybāt Sāhil* et des *awlād Dlaym*, remet en question les méthodes de sa politique, vers 1925, devant la ténacité de ses ennemis. Jusque-là les *gazzyān*, qui s'exerçaient en majorité sur les régions soudanaises, étaient considérés comme des opérations de « pillage » sans envergure politique. Les assauts répétés auxquels les forces françaises de Mauritanie sont soumises à partir de 1923 sont interprétés différemment :

« Ce ne sont plus là de simples pillards réduits à vivre d'une industrie fâcheuse que la pauvreté du pays leur impose sans doute mais de véritables belligérants qu'il faut traiter comme tels en leur appliquant dans toute leur rigueur les lois de la guerre (52). »

L'année 1925 marque un tournant dans la politique coloniale. Elle débute, le 16 janvier, par la conférence de Marrakech qui réunit pour la première fois les dirigeants militaires de la région de Marrakech (général de division Daugan), de la Mauritanie (Gaden, lieutenant gouverneur) et du Sud-algérien (général Dinaux, commandant militaire de la région d'Aïn Sefra) dans le but d'élaborer un programme commun. Il s'agit de mettre un terme à la résistance musulmane dont les derniers foyers sont dans l'Anti-Atlas, le Tafilâlt et le Sahara occidental. L'essentiel de ce programme consiste à développer les services de renseignements et, surtout, la liaison entre Agadir, Colomb-Béchar et Atar. Au mois d'avril, la Compagnie saharienne du Touat, à la demande de la Mauritanie, effectue un raid de reconnaissance et de représailles dans la région de Tinduf. C'est la première fois qu'un détachement français atteint cette cité :

« Trois heures après, le détachement faisait son entrée dans la petite cité inviolée, cachée dans la vallée d'un oued assez large. Trois ksour, qui furent importants, encadrent un bouquet de 2 000 à 3 000 palmiers, une foggara irrigue des jardins, un joli minaret émergeant d'un ksar donne son cachet à cette petite ville perdue dans le désert. Tindouf apparaissait à première vue comme un centre important mais le délabrement intérieur des ksour indique l'abandon (53). »

Le détachement attaque des campements de *Rgaybāt al-Gwāsim* (Fuqrā) au sud de la ville et s'empare de 400 chameaux. Gillier qui analyse la situation en 1926 n'a pas d'illusions sur la portée d'une telle action :

« Cette reconnaissance et la razzia des campements rencontrés ont certainement produit une profonde impression sur les campements dissidents, mais il est à craindre qu'elle ne soit que de courte durée, une semblable démonstration à peu près de 800 km de ses bases ne peut être renouvelée fréquemment, les nomades s'en rendent bien compte. Seuls les propriétaires de chameaux ayant perdu une partie de leurs biens en conserveront peut-être un souvenir assez vif (54). »

En Mauritanie, le lieutenant gouverneur Gaden, partisan de la conciliation, défend sa politique auprès du gouverneur général de l'A.O.F., Carde, qui préconise la fermeté :

« Une politique de fermeté, et au besoin de coercition qui ramènera le calme dans une région troublée depuis deux ans », voilà ce que conseille Monsieur Carde (55).

Le gouverneur Gaden négocie, à Saint-Louis, la plupart des accords avec les Rgaybāt. Il fournit aux « ralliés » armes et munitions, et s'applique à poursuivre la politique d'« apprivoisement » élaborée par son prédécesseur Obissier. Il obtient, en 1925, la signature d'une nouvelle convention signée par les notables des *awlād al-Qādī* (la fraction de Muhammad *wuld al-Halīl*, *awlād Mūsā*) de l'*ahal Ballāw* (fraction aînée des *awlād Mūsā*), et des Thālāt. Cette convention stipule une participation active des fractions ralliées à la police des abords de l'Adrār.

« La Jemaa des Rguibat a décidé de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité aux Rguibat et aux sujets français, tuer ou expulser les dissidents de l'Adrar et faire la guerre à ceux qui la veulent. Elle a décidé en outre que l'autorité française doit saisir les biens de ceux qui leur préteraient leur concours sans que cela puisse indisposer les autres Rguibat (56). »

La politique de Gaden est critiquée par le commandant de Cercle de l'Adrār :

« La politique de mansuétude à l'égard des Rguibat provoque une désaffection de nos gens à notre égard. Nos Maures ne se sentent pas protégés et certains font une propagande active pour amener les autres à pactiser avec les Rguibat [...] “effet déplorable produit sur nos gens de l'Adrar si mal armés par la contribution généreuse que nous fournissons à l'armement des Rguibat” (57). »

C'est en effet à Saint-Louis, chez le gouverneur Gaden, que se rendent les délégations Rgaybāt et c'est là qu'elles sont armées :

« C'est maintenant un proverbe en Adrar que l'on va à Saint-Louis pour avoir des fusils (58). »

Mais Gaden défend ses positions et, finalement, impose ses vues à Tranchant :

« Vous cherchez depuis plusieurs mois à me faire rompre avec les Rguibat ralliés sous prétexte qu'ils seraient solidaires de nos ennemis et n'attendraient que l'occasion favorable pour se joindre à eux et qu'il nous serait très facile d'en venir à bout. C'est là l'opinion des guerriers de l'Adrar, mais nous ne sommes pas dans ce pays pour faire leur jeu. [...] Un changement de politique serait absurde car ce n'est pas avec nos seuls moyens que nous pouvons réduire par la force les tribus entre la Mauritanie et le Maroc. Le résultat en serait la ruine finale de nos tribus, l'augmentation des effectifs et des dépenses qui sont à éviter absolument dans la crise que traverse actuellement la métropole (59). »

La mort de Muhammad *wuld* al-Ḥalīl qui survient au même moment (septembre 1925) favorise indirectement la participation des Rgaybāt à la défense de l'Adrār. Nous pouvons mesurer là les succès de la politique « d'apprioyerissement » : Mhaymad, son fils, et Mahmūd, son neveu, soutenu par son frère al-Ḥalīl, cherchent à prendre sa place et à représenter, auprès de l'administration française, l'ensemble des Rgaybāt ralliés. Une de leurs premières actions semble être une opération montée contre le *šayh* al-Wālī lui-même :

« En effet, continuant la voie tracée par le vieux chef mais avec plus de franchise, ses fils et neveux ont rivalisé d'activité, soit en tournées politiques soit en poursuite de pillards pendant l'année 1926 (60). »

Cette année-là, Ahmad *wuld* Hammādi, Ismā'īl *wuld* Bārdi, Muhamdil Mamūn et leurs partisans Rgaybāt se heurtent, aux confins de l'Adrār à... des Rgaybāt. A partir de cette année 1925, les rivalités internes des différents lignages s'exacerbent et aboutissent souvent à des scissions graves, prenant généralement la forme de la dissidence ou du ralliement à la France.

L'année 1925 est également l'année du départ de Lyautey du Maroc. C'est véritablement un tournant dans l'histoire de la région, on se prépare, au nord comme au sud, à l'offensive conjointe des forces françaises. Elle ne sera pas possible immédiatement mais, déjà, les premières mesures de renforcement militaire et de raffermissement politique annoncent l'effort final.

En Mauritanie, les Groupes Nomades ne sont pas encore équipés de postes de T.S.F. (61), mais deux avions sont détachés de Dakar à Atar. On est, réellement, « la main tendue et l'arme au pied » comme le souhaitait le gouverneur Carde. Mahmadū Ahmadū Bā, principal interprète en Adrār, est envoyé dans les campements des Rgaybāt al-Gwāsim afin de signer avec Lhabīb *wuld* Billāl, représentant des Sallām et d'une partie des Sīdī 'Allāl, un nouvel accord de paix. C'est le premier contact direct avec un notable des al-Gwāsim. Il a été permis par l'opération du capitaine Ressot qui a inquiété les éleveurs. Dans le même temps, les unités méharistes sont perfectionnées :

« Des officiers méharistes éprouvés sont affectés et chargés d'entreprendre des actions de police à la tête d'éléments uniquement maures. C'est ainsi que le capitaine Gravil réussit, le 25 juillet, à reprendre 350 chameaux à Ismael ould Bardi qui échappe de justesse. Ces opérations sont « du meilleur effet et ont l'approbation de tous les partisans de la paix. Confierées à des gardes ou à des guerriers de l'Adrar elles se traduisent toujours par le pillage du premier rencontré, de préférence le plus inoffensif et enlève toute confiance » écrit le gouverneur Carde dans le rapport annuel de 1926 (62). »

En 1927, les Fuqrā, accompagnés de quelques Thālāt et dissidents de l'Adrār attaquent des Rgaybāt ralliés (*ahal* Ballāw) et leurs protégés, les marabouts Idayqūb ainsi que des membres de l'*ahal* Mā' al-'Aynīn ralliés, campant aux abords de la Maqṭayr. Il s'agit de personnalités importantes : le lignage aîné de l'*ahal* Ballāw (*ahal* 'Afrayīt) et *Sayh* Sā'ad Bū, propre

frère de Mā' al'Aynīn. Bū Zayd *wuld* Muḥammad Brahim *wuld* 'Afrayīt est blessé, 150 chameaux sont enlevés. La réaction est immédiate :

« *Les ahel Afreyet comptent remonter vers Tindouf avec 70 à 80 fusils pour attaquer les Foqra en venant du nord-est, se donnant l'avantage de la surprise. Des Ahel Mohammed ben el-Qadi, des Skarna et des jeunes gens des ahel Qadi ont dû se joindre aux ahel Bellao* (63). »

Au mois de mai, Muḥammad Sālim *wuld* 'Afrayīt organise une expédition vers Tindūf et pille les Fuqrā qui, aussitôt, envoient une délégation de paix à Atar.

A l'occasion de ces incidents, des rivalités internes éclatent chez les Rgaybāt ralliés à la France : Muḥammad Sālim *wuld* 'Afrayīt, aîné de l'*ahal* Ballāw, s'oppose au fils de Muḥammad *wuld* al-Haīl, Mhaymad. Le premier est partisan de la réaction violente, tandis que le second refuse le principe des représailles à l'encontre de Rgaybāt dissidents. Muḥammad Sālim se rend à Saint-Louis pour défendre ses positions auprès du gouverneur Gaden et obtenir des armes :

« *Le 12 janvier 1928 le commandant Tranchant écrit pour annoncer le départ pour Saint-Louis de Mohammed Salem ould Afreyet qui est l'un de nos plus actifs partisans. Il est l'adversaire des sorba et des guets pour répondre aux attaques des dissidents. Seule une vigoureuse riposte a de l'efficacité, à son avis. Mhaimed cherche à se rapprocher de lui mais ils ne peuvent pas s'entendre car Mhaimed est l'adversaire des représailles. Mohammed Salem descend à Saint-Louis pour demander des armes et des munitions. Le commandant Tranchant pense qu'il serait de bonne politique qu'il rapporte des "armes, critérium habituel chez les Rguibat de l'estime dans laquelle nous tenons leurs notables". A l'inverse de Mhaimed, il n'hésitera pas à se servir de ses armes contre nos adversaires* (64). »

Nous retrouvons ici une ancienne rivalité entre l'*ahal* Ballāw et les *awlād* al-Qādī pour la suprématie au sein des *awlād* Mūsā, voire de l'ensemble de Rgaybāt Sāhil.

En 1928, la politique de la « main tendue et de l'arme au pied » se précise. C'est tout d'abord la politique de « l'arme au pied » qui domine, préconisée et appliquée par le nouveau commandant de l'Adrār, Dufour, qui prend ses fonctions le premier avril 1928 :

« *Le 18 mai dans sa lettre n° 189/C il condamne la politique suivie jusque-là "politique de faiblesse et d'effacement" sous prétexte que les Rguibat nous échappaient sur de vastes espaces nous ne leur avons pas rendu les coups qu'ils nous donnaient et nous avons été au contraire généreux et tolérants, espérant ainsi les attirer à nous [...] Quant à la question Rguibat, il conclut dans sa lettre en disant "c'est nous qui avons permis à ces anciens tributaires d'élever la voix et qui leur avons facilité, à nos dépens une des plus belles opérations de bluff qui ait existé. Leur prétendue force n'est faite que de notre faiblesse et de nos hésitations"* (65). »

Dufour impose aux caravanes des Rgaybāt l'utilisation de laissez-passer, et constraint les représentants des différentes fractions à se présenter à Atar

pour informer les autorités des étapes de leur nomadisation. En juin, il projette une opération de répression dans le Rio de Oro. Il reçoit, de Saint-Louis, un télégramme (radio) le lui interdisant, et Gaden lui fait à nouveau parvenir des instructions sévères sur les modalités de la politique de la « main tendue » qu'il doit appliquer. Il y distingue, parmi les Rgaybāt ralliés, deux nouvelles catégories :

« Étrangers amis :

Ceux qui participeront à la lutte contre les rezrou par les armes et en fournissant des renseignements sur les projets ennemis.

Étrangers neutres :

Les convaincre de l'avantage d'être admis sur notre territoire. Ils ont des obligations et doivent interdire l'accès et le séjour dans leurs campements des gens ennemis.

La Mauritanie sera fermée aux fractions nettement hostiles. Ceux de leurs ressortissants qui entreprendront des rezrou en territoire français seront traités non comme des ennemis mais comme des malfaiteurs et déférés aux autorités juridiques compétentes (66). »

En juillet, Dufour laisse (ou envoie ?) des awlād Gaylān attaquer des campements awlād Dāwud et awlād Sīh en territoire espagnol. Le colonel Mussat, envoyé en Adrār pour faire face à la situation, envoie des troupes de partisans au Rio, en couverture. Ces troupes se heurtent, en août, à des Rgaybāt dont elles prennent les chameaux, puis s'attaquent à des campements d'awlād Tidrārīn, pourtant ralliés à la France comme clients de l'ahāl 'Afrayīt. Le gouverneur de la Mauritanie, à Saint-Louis, Choteau, critique vivement ces initiatives :

« Aussi le gouverneur Choteau rappelle-t-il dans sa lettre du 17 septembre 1928 que le territoire espagnol est interdit non seulement à nos troupes régulières mais encore aux groupements contrôlés et armés par nous. Il précise d'autre part que la politique de la Mauritanie appartient au gouverneur seul puisque seul il a la responsabilité de ses conséquences (67). »

Il apparaît donc que la politique française oscille entre « la main tendue » et « l'arme au pied » au rythme des instructions de Saint-Louis, « la main tendue », qui tempèrent les initiatives d'Atar où l'exaspération incite à « l'arme au pied ». Nous avons trouvé, à ce propos, une lettre du commandant Dufour, adressée à Saint-Louis où figurent, en marge, des appréciations, très probablement écrites par Choteau. Nous en présentons de larges extraits car ce document est particulièrement explicite :

« Nous n'avons pas de prestige vis-à-vis des Rguibat après les échecs que nous avons subis. Ils jouissent d'une indépendance complète à laquelle ils sont violemment attachés et surtout ils n'ont actuellement rien à gagner et ont tout à perdre de l'établissement de notre paix et de notre justice dans le pays. Je dis maintenant car ils sont persuadés que nous ne les bloquerons pas dans leur désert.

Il faut donc contraindre, comme pour les Maures des rives du Sénégal puis ceux du Tagant enfin ceux de l'Adrar. Cette contrainte extrêmement facile

à exercer, appuyée sur une politique avisée, nous permettrait de régler rapidement cette question ;

Commentaire en marge : *ET EN AVANT POUR LA GUERRE !*

Les Rguibat, comme tous les nomades et encore plus que les autres à cause de leurs innombrables troupeaux ne sont dangereux qu'en dehors de chez eux, loin de leurs campements. Chez eux ils sont une proie offerte à qui veut la saisir. La raison en est simple il ne peuvent vivre rassemblés car les pâturages sont extrêmement dispersés et leurs troupeaux ne subsistent qu'en s'éparpillant sur d'immenses espaces. La défensive serait pour eux un arrêt de mort. Ils le savent parfaitement comme ils savent qu'ils ne peuvent se réfugier dans l'oued Noun sans perdre la totalité de leurs chameaux. Il suffirait donc que nos Groupes Nomades circulent et nomadisent dans le Zemmour, les Ouassat, le Rhallamane, le Solb et le Yeti et le Hank, que les méharistes sahariens de la région du Touat fréquentent habituellement la partie est de l'Igoudi et de l'erg Chech pour que les pillards dont les terrains de parcours seraient contrôlés et les campements sous notre surveillance viennent définitivement à la récipiscence.

Commentaire en marge : *C'EST SI SIMPLE !*

Il y aurait peut-être une réaction au début.

Commentaire en marge : *EH OUI !*

Ce serait vite réglé. Nous serions d'ailleurs très probablement aidés par un certain nombre de chefs Rguibat qui n'hésiteront plus à s'appuyer sur nous le jour où ils ne nous considéreront plus comme une planche pourrie.

Commentaire en marge : *MERCI POUR TOUS, C'EST DE L'INSULTE GRATUITE*

Pour que cette action de nos G.N. et méharistes de l'Algérie soit possible, il faut :

- 1 — *l'établissement de bases suffisamment rapprochées et reliées à l'arrière par un service automobile régulier ;*
- 2 — *pendant cet établissement des bases, des reconnaissances permettant d'orienter l'action militaire et politique ;*
- 3 — *une liaison facile et constante entre l'Adrar et le Sud algérien. Je n'appelle pas une liaison facile et constante une liaison qui passe par Alger et Dakar. Atar doit être reliée par T.S.F. avec Tabelbala et Adrar du Touat.*

Notre couverture saharienne de l'A.O.F. est archaïque, coûteuse et inefficace. On est effrayé quand on additionne les millions que nous dépensons chaque année à équiper et entretenir de l'océan Atlantique au Zinder des formations méharistes qui s'usent et se détruisent dans une inaction déprimante.

Commentaire en marge : *EN AVANT DONC !*

Quant aux Espagnols, l'effort que nous envisageons ici pour la pacification du Sahara occidental resterait inutile si nous ne suivions pas l'exemple de la guerre du Rif, c'est-à-dire étroite collaboration avec l'Espagne et si nous ne faisions pas tout ce qui est nécessaire pour que cette collaboration soit effective. Dans ces régions sans valeur où nous n'avons qu'un seul intérêt, celui d'y établir la paix le plus économiquement possible, il apparaîtrait inopportun d'entrer en rivalité avec l'Espagne.

Commentaire en marge : *ALORS JE M'EXPLIQUE MAL COMMENT APRÈS CES ÉTONNANTES DÉCLARATIONS LE COMMANDANT DUFOUR A PU TROUVER NORMAL D'ENVOYER PILLER LES OULAD DELIM PAR LES OULAD GHEILANE.*

Depuis dix ans nous avons essayé d'attirer à nous ces farouches nomades par une politique généreuse.

Commentaire en marge : *PAS DU TEMPS DU COMMANDANT DUFOUR EN TOUT CAS !*

Malheureusement nous n'avons pas réussi à faire cesser les pillages. Pourtant, au Maroc, la pénétration pacifique donne de bons résultats. C'est que nous nous y appuyons sur le prestige incontesté de nos armes depuis la conquête du Rif et aussi que nous avons affaire à des populations sédentaires ou demi-sédentaires de cultivateurs qui apprécient les avantages de la paix et qui espèrent sous notre autorité une administration plus honnête et une justice moins coûteuse (68). »

Dans ses instructions du 2 janvier 1929, le gouverneur Choteau rappelle les directives de la politique d'apprivoisement et critique les mesures prises par Dufour (autorisation donnée aux partisans de franchir la frontière du Rio de Oro, obligation de laissez-passer aux caravanes Rgaybāt qui gênent leurs mouvements vers les marchés du Sud) :

« J'estime essentiel de ne pas entraver la formation de liens commerciaux et d'intérêts : ce sont les plus solides entre les nomades du Nord et nous. L'important est que les nomades apprécient les ressources et les commodités de nos marchés et peuvent apprécier notre force plus les avantages de la paix française (69). »

Le gouverneur Choteau fait également état d'une note de l'ambassade espagnole à Paris :

« Souhaitant voir n'engager des pourparlers avec les ressortissants du Rio que par l'intermédiaire des autorités de cette colonie (70). »

La situation diplomatique est donc délicate. La coopération franco-espagnole n'est décidément pas à l'ordre du jour. Le droit de suite est toujours refusé à la France et, compte tenu de la mobilité des populations, il est difficile à l'administration française de déterminer, bien souvent, si elle a affaire à un « étranger ami », « ennemi » ou « neutre » ou même à une autre catégorie d'étranger : à un Espagnol :

« Mais il est bien évident que tant que la frontière du Rio de Oro n'aura pas été fixée définitivement et tant que la répartition des tribus des confins entre l'Espagne et nous n'aura pas été faite il y aura des inconvénients sérieux à soumettre les ressortissants de ces tribus à des charges aussi lourdes que celles qui pèsent sur les groupements de l'Adrar soit que nous fassions d'eux nos administrés soit que nous leur imposions, lorsqu'ils viennent utiliser nos pâturages, des droits de pacage en rapport avec les obligations auxquelles nos administrés sont assujettis (71). »

A la fin de l'année 1928, une mission a été envoyée à Villa-Cisnéros, à l'occasion de l'accident des aviateurs Reine et Serre (de l'aéropostale), qui sont prisonniers des *awlād Sīh* (Rgaybāt Sāhil). Beyries, chef de la mission française, prend, en cette occasion, contact avec les dissidents :

L'avion de Latécoère piloté par Reine et Serre tombe dans le Rio de Oro. Les aviateurs sont recueillis par les oulad Cheikh qui demandent la libération de tous les prisonniers au nombre de 21 contre celle des deux

aviateurs. M. Beyries se rend à Villa-Cisnérès pour négocier avec les Rguibat et en même temps il rentre en pourparlers avec les dissidents en particulier avec Mohammed Abderrahman ould Ali ould Dhill des Tahalat, Brahim ould Abdallah ould Ely Mbillal des Gharraba, Souaad, Mohammed ould Sidi ould Moulaye et Sidi ould Abdalhaï des Souaad qui ne se considèrent pas comme dissidents (72). »

Pendant les années 1929-1930, la sécheresse règne au nord nord-est du *trāb ar-Rgaybāt* ainsi que dans le Tiris. Les campements descendant vers l'Adrār où ils sont à la merci des pelotons méharistes. Le calme règne. L'administration en profite pour effectuer de nouvelles reconnaissances. Les contacts politiques se multiplient. Les caravanes de sel circulent à nouveau entre Atar et Iğil, sous la protection d'un détachement de l'Adrār. L'administration songe à installer un poste militaire près des mines de sel. Au mois de janvier 1929, une reconnaissance automobile est envisagée vers Iğil. Les raisons qui retardent la réalisation de ce projet nous éclairent sur la limite relative des moyens dont dispose, à cette époque, le commandant de Cercle de l'Adrār :

« J'avais l'intention, l'autorisation m'en ayant été donnée par le commandant militaire, de profiter de la montée à la Koediat du détachement de Jayet pour reconnaître la piste auto Atar-Koediat mais à son dernier voyage le camion à six roues, par suite d'une avarie a usé toute l'huile de moteur existant à Atar et ni huile lourde, ni huile de moteur de la T.S.F. ne conviennent. J'ai donc dû renoncer à cette reconnaissance (73). »

En ce même mois de janvier, une double reconnaissance est réalisée : le capitaine Lapeyre se rend à 'Ayūn 'Abd al-Malik dans le sud de l'erg Igidi avec un détachement de l'Adrār. Il doit y rencontrer un groupe mobile de la Compagnie du Touat dirigée par le lieutenant Flye Sainte Marie. Lapeyre est accompagné par des méharistes maures de l'Adrār (gardes, guides et partisans) et des tirailleurs. Le gros des troupes algériennes est formé par des méharistes Chaamba. Le principal guide de Lapeyre est... un Rgaybī, Sid Ahmad wuld Sisfat appartenant peut-être à la fraction ralliée des *awlād* Lahsan (*awlād* Mūsā). Flye Sainte Marie est guidé par... des Rgaybāt al-Gwāsim. Les buts de la mission mauritanienne sont :

« Rechercher une route accessible aux autos entre Aioun Abdel Malek et Atar ou entre le "Hank et Atar" et "entrer en relation avec les Rguibat du Nord et en particulier les Lgouacem" (74). »

Pour les « Algériens », il s'agit aussi de reconnaître des itinéraires possibles non pas pour la création d'une piste routière mais en prévision de l'éventualité de la construction d'une voie ferrée :

« Les deux buts que mon prédécesseur avait assignés à la reconnaissance, protection éloignée des missions d'étude du transsaharien et jonction avec la Mauritanie ont été atteints (75). »

Ayant reçu des ordres stricts leur interdisant toute manifestation hostile, les deux groupes de reconnaissance établissent des rapports amicaux avec

les Rgaybāt al-Gwāsim (Brahīm u Dāwud, Fuqrā). En particulier les représentants de l'Adrār espéraient rencontrer Lhabib wuld Billāl, le seul notable des al-Gwāsim qui ait signé les conventions de 1917 et 1926. Il avait, jusque-là refusé, pour des raisons religieuses, de rencontrer des Européens. Ce notable envoie une lettre à 'Ayūn 'Abd al-Malik dans laquelle il renouvelle ses engagements, mais affirme qu'il ne peut se déplacer pour des raisons de santé.

Si l'on considère les documents que Dufour remet au chef du détachement, on peut mesurer à quel point le *trāb ar-Rgaybāt* était encore, vingt ans après la conquête de l'Adrār, un espace inconnu : Lapeyre ne possède que les rapports du commandant Lauzanne et du capitaine Augiéras, l'étude de Mahmadou Bā sur les Rgaybāt (Nouakchott, A.N. 1926) et le rapport du capitaine Jayed sur une reconnaissance effectuée à Agaraktim. Le capitaine Jayed ayant été nommé chef du détachement qui accompagne la caravane de sel en 1929, nous pouvons supposer que la reconnaissance d'Agaraktim, dont nous n'avons retrouvé aucune trace dans les Archives, date de la même période. Agaraktim est un puits situé à la frontière est de la Mauritanie et immédiatement au nord de la zone inhabitée qu'est le Ĝawf (76). Ce puits est un point de passage important des *gazzyān* qui s'orientent vers les régions soudanaises.

Cette liaison pacifique, en même temps, montre aux Rgaybāt al-Gwāsim la force de l'occupant (et ses limites), tout en les incitant « diplomatiquement » à des relations amicales. Lorsque la sécheresse s'amplifie, les campements n'hésitent plus à se rapprocher des forces françaises, au nord comme au sud. Malgré la présence de tous ces étrangers « amis » ou « neutres », Dufour dans son rapport politique du mois de février 1929, signale que les attaques des dissidents continuent à harceler l'Adrār :

« On peut donc s'étonner que malgré ce rideau continu de campements Rguibat amis et armés, de petites bandes de pillards puissent s'introduire en Adrar, piller à proximité même de ces campements et repartir sans être inquiétés (77). »

Parmi les assaillants, Dufour note la présence de Swā'ad, Thālāt et dissidents de l'Adrār. Les attaques sont menées contre une caravane d'*awlād* Ĝaylān revenant d'Iğil, des troupeaux appartenant à des Smasīd clients des *awlād* Mūsā et un courrier du détachement d'Iğil. A propos de ces attaques, Dufour réitère ses critiques de la politique de la « main tendue » et préconise, à nouveau, l'offensive. Le bilan des années 20, qu'il dresse pour étayer ses revendications, nous montre la permanence de la résistance pendant toutes ces années :

« J'ajouterai que depuis six ans nos G.N. n'ont subi que des échecs ou ont été obligés de se défendre sur place. Jamais il ne leur a été permis de se venger de ces échecs ni d'entreprendre une action offensive contre nos ennemis (78). »

Sur le plan militaire, il fait une comparaison imagée qui nous paraît instructive :

« *On ne garde pas défensivement avec deux G.N. ayant chacun l'effectif d'une compagnie une frontière de 550 km. C'est comme si on voulait protéger avec deux escadrons la frontière française de Strasbourg à Nice contre les incursions de comitatjis. Encore serait-ce plus facile car il y a sur cette frontière, dans certaines régions comme les Alpes, des points de passage forcés* (79). »

Malgré ces suggestions, le ton de sa lettre est modéré. Son objectif est d'expliquer au représentant du gouvernement, qui ne vient pratiquement jamais en Adrâr, les difficultés de la situation locale :

« *J'ai insisté sur cette question pour montrer que nos moyens militaires ne sont pas utilisés logiquement en Adrar. Il n'y a dans cette circonstance aucune critique des directives politiques actuelles qui sont certainement imposées par des considérations auprès desquelles la situation en Adrar importe peu mais il faut bien admettre qu'un outil employé à faux ne rend que de médiocres services et se détériore. Je voulais aussi qu'il soit compris que l'Adrar est une marche militaire en bordure d'une frontière constamment troublée et que les instructions politiques souvent complexes que nous recevons doivent ici être traduites en ordres militaires réels et précis, ce n'est pas toujours facile et c'est même quelquefois impossible* (80). »

Il est difficile de juger dans quelle mesure les Rgaybât auraient pu être, facilement ou non, contraints à la reddition si des raisons diplomatiques n'avaient pas tempéré ainsi les forces de l'Adrâr. Mais nous pouvons affirmer sans grand risque d'erreur, que la résistance saharienne aurait été anéantie plus vite et plus systématiquement si l'Espagne ne s'était pas appropriée, du moins dans les textes internationaux, cette portion du Sahara occidental.

Dufour est finalement remplacé par le capitaine Reviers du Mauny qui prend ses fonctions de commandant du Cercle de l'Adrâr en 1929. Il poursuit la politique de reconnaissance et de négociations en envoyant le lieutenant Brosset, alors commandant du G.N. de Singîti, reconnaître l'itinéraire Bir Zraygat- 'Agilt Nmâdi, ainsi qu'une zone de pâturages signalée au Sud de Bir Zraygât, visiter les campements stationnés à Galawiya, et rencontrer, enfin, le fameux Lhabîb *wuld* Billâl. Brosset avait déjà pris contact avec un autre représentant de l'*ahal* Brahim u Dâwud, le rival et aîné de Lhabîb : Hamdi *wuld* Haysan qui, lui, n'avait pas hésité à se rendre en Adrâr.

Un extrait du journal de marche de Brosset relate, d'une façon imagée, cette première entrevue avec le principal représentant des Rgaybât al-Gwasîm en Mauritanie :

« *Lhabîb qui montra dès son arrivée le visage résigné d'un homme qui se soumet par une nécessité regrettable à une inévitable corvée, fut très long à détenir. Le début de l'entrevue se passa en paroles officielles chargées de vide et dites avec une lenteur et une onction qui trahissait chez les deux partis le souci d'afficher un égal savoir-vivre. Cette préface sembla déjà agir sur l'esprit du chef Lgouacem persuadé au bout d'une heure que les Français ne sont pas forcément les sauvages pour lesquels on les donne volontiers chez les Lgouacem. Une collation de dattes, beurre et viande ayant été servie avec un thé dans une*

forme protocolaire sous une tente confortable avait d'ailleurs dès l'abord agi dans le même sens. Lhabib, qui jeûnait n'y toucha pas mais ses gens n'en laissèrent pas une miette. Ces gens qui n'étaient que des clients dénoncèrent par leur attitude que dans le campement même de Lhabib, l'abondance est loin de régner. Après deux heures de conversations officielles le lieutenant pria l'assemblée de se retirer et, resté seul avec Lhabib et son taleb, lui exposa sans ambages que le commandant de Cercle de l'Adrar l'avait pu supposer blessé par quelque malentendu, ne croyant pas qu'il put, sans raison, s'abstenir d'aller en Adrar alors que la plupart des tentes de sa tribu s'y trouvait. La réponse de Lhabib fut que rien d'extraordinaire ou même d'inattendu n'était à voir dans la descente des chameaux Lgouacem puisque la nécessité seule les poussait en Adrar dont les pâturages lui étaient ouverts comme nous sont ouverts ceux de l'Igoudi. Lhabib ould Bellal employa plusieurs fois zeribti (81) pour désigner l'Igoudi et le Zemmour. Il était évident que Lhabib ould Bellal voulait maintenir systématiquement le principe d'une égalité des partis dont l'avantage matériel est moindre encore que l'avantage moral et dans la forme du traité de Zoug et notre attitude générale. Il cita l'attribution qui lui fut faite d'un sceau lui en montrant la possibilité. Lhabib ould Bellal joue sur l'honnêteté de notre parole avec un sens psychologique très fin. Il se réserve vis-à-vis des gens du Nord l'avantage de bonnes relations avec nous qu'aucune compromission n'aura entachée.

Pour le jour où nous dénoncerions notre accord il se réserve d'être contre nous, le juste. La fermeté avec laquelle Lhabib s'attache à son attitude ne l'empêcha pas de se détendre. Alors que malgré l'heure tardive il n'avait d'abord pas voulu passer la nuit au camp il s'y décida vers le soir. Lhabib ould Bellal avait apporté la nouvelle d'un razzi de soixante-dix fusils qui, conduit par El-Arabi, aurait été vu le 16 janvier au sud des oglat de Tigesmat se dirigeant vers le sud. Cela avait obligé le commandant de la reconnaissance à prendre des dispositions d'ordre militaire qui l'éloignerait de Bir Amran et lui imposerait d'obtenir rapidement de Lhabib ould Bellal l'affirmation d'une attitude quelconque. C'est la raison qui fit demander au chef Lgouacem la lettre transmise au Cercle par courrier, partie le 22 janvier de Bir Amran.

Lhabib ould Bellal s'excusa de ne pouvoir venir en Adrar sur l'impossibilité de laisser son campement à une époque de crise en dehors de quoi il affectait de considérer ce voyage comme une chose tout à fait normale. Il rappelle être déjà venu à Atar depuis l'arrivée des Français et s'en remit pour une visite prochaine, puis la décision de Dieu qui prendrait la forme de pluies lui enlevant tout soucis du côté de ses biens. Cette thèse sans sincérité devait s'éclairer d'un autre jour à une entrevue ultérieure.

Lhabib s'était installé près du camp. Le lieutenant commandant la reconnaissance alla passer la veillée avec lui en prenant le thé et causant de choses et d'autres. Le 23, le détachement repartait pour Bir Zreigat allant croiser dans le Denader pour être en situation de poursuivre le rezzou signalé si celui-ci descendait entre Ghallaouiya et Bir Zreigat. Les délais pendant lesquels le passage du rezzou restait à craindre une fois écoulés, le détachement d'eau devait faire à Bir Zreigat l'abreuvoir et le plein d'eau qui nécessiterait plusieurs jours. Le lieutenant commandant la reconnaissance se rendit chez Lhabib ould Bellal parti des environs de Bir Zreigat le 28 après-midi il rechercha le 29 dans la région de Bir Amran, oglat cheh Bellao, le campement du chef Lgouacem qui avait fait mouvement, s'arrêtait à midi chez Aleya ould Chabane, oglat cheh Bellao,

et n'arriva que le soir au coucher du soleil chez Lhabib ould Bellal à une quinzaine de kilomètres au nord de Bir Zreigat.

Lhabib sembla surpris de cette arrivée et montra au début un visage assez fermé. Il avait paraît-il laissé entendre qu'il ne tenait pas à voir les Français dans son campement même ce qui avait été pour une part dans la décision du lieutenant de s'y rendre. Il est même possible que le renseignement d'un rezrou descendant n'ait été qu'une manœuvre pour éloigner le détachement de la région de Bir Amran.

L'existence de ce rezrou doit être contrôlée car s'il n'a pas existé, étant donné les précisions apportées par Lhabib qui ne permettent pas de conclure à une simple fausse alerte, sa fiction constitue un fait sur lequel il est possible et intéressant de juger l'esprit de Lhabib ould Bellal.

Le lieutenant commandant la reconnaissance fut fort bien reçu de Lhabib ould Bellal qui affecta de manquer de rien mais ne put cacher que la viande, base de sa diffa, venait d'une chamelle abattue avant l'arrivée du lieutenant commandant la reconnaissance pour la substance du campement, que le couscous de blé qui fut servi, le fut par quantité parcimonieuse et qu'il ne fut pas possible d'apporter du lait qu'au matin parce que l'on ne trait plus le soir dans les campements du Hank.

Les conversations à lesquelles se passa une partie de la nuit montrèrent Lhabib ould Bellal sous un jour un peu plus complet. Il s'était vite détendu, pouvant peut-être, voyant n'avoir pas affaire à une escorte qu'il redoutait de divers points de vue.

Lhabib reparla du pillage de Chedmiya qui le scandalise toujours et demanda si l'Algérie pourrait encore lui rendre ses troupeaux mais ne sut répondre à la proposition ironique de rendre des deux côtés toutes les prises faites depuis dix ans. Pressé à nouveau de venir en Adrar Lhabib ould Bellal avoua enfin en être retenu par l'humiliation d'y venir contraint et forcé par la nécessité et par le souci de n'y pas faire piétre figure. Il craint peut-être aussi de s'y diminuer en paraissant venir réagir contre ses cousins. Le lieutenant commandant la reconnaissance l'encouragea alors à lui confier un homme de confiance qui puisse le renseigner à son retour sur les pâturages de l'Adrar qui serait son naïb accrédité auprès du Commandant de Cercle, voire son fourrier si Dieu lui permettait un prochain voyage. Le caractère de l'homme désigné pouvait dans la pensée du lieutenant servir au Commandant de Cercle comme élément d'appréciation sur l'attitude de Lhabib.

Celui-ci accepta le principe et désigna Barek ould Abdallah ould Mohammed, cousin pauvre vivant dans sa tente. Cet homme, qui pourrait être muni d'un pouvoir de Lhabib, n'en prend pas pour cela un caractère important et doit, du moins habilement cuisiné, donner l'esprit de ce qui se dit dans l'intimité du chef Lgouacem. Lhabib ould Bellal prévoit qu'il sera obligé de passer l'été en Adrar, il fait des vœux pour l'éviter.

Lhabib ould Bellal est un homme grand, fort, distingué au sens maure du mot et n'a pas la répartie vive ni l'argument facile mais semble doué d'une rare opiniâtreté. Il est moins brillant que ses cousins mais moins inquiet, ayant fait de son assurance même son argument et sa force. Il est digne, fier, un peu vain ce qui étant donné les coutumes maures ne lui permet pas de donner sans recevoir le double : il aurait trouvé naturel que le lieutenant prélève dans son détachement quelques fusils à lui donner. Il semble moins retors qu'un Mohammed ould Najem et paraît jouer assez franc jeu, mais petit jeu. Il serait le Guizot des Lgouacem (82). »

L'année 1930 est encore plus dure, pour les Rgaybāt, que ne l'avait été 1929 : les troupeaux sont décimés par la sécheresse et les éleveurs cherchent à les mener sur les pâturages les plus méridionaux. Certains al-Gwāsim vont même jusqu'à tenter de faire accepter leur soumission à Tiġikġa (Tagānt) afin d'être autorisés à pâturent au Tagānt. Les mouvements des éleveurs sont contrôlés mais, dans l'ensemble, l'administration a reçu pour consigne de les laisser passer, de tenter, en cette occasion inespérée, de les mieux connaître, d'établir des contacts, de leur démontrer les bienfaits de la présence française et de leur créer si cela est possible, des intérêts économiques et/ou politiques loin de la frontière espagnole. Le gouverneur Chazal interdit à Réviers du Mauny de prendre des sanctions contre les dissidents qui voudraient se dérober aux pourparlers, et lui recommande au contraire d'accentuer la détente :

« Nous devons en profiter pour préparer l'avenir et non pour nous compromettre (83). »

Au Trārza, en mai 1930, des *awlād* al-Qādī (*awlād* Mūsā) demandent à être recensés avec les *awlād* Bīri. En cette occasion, le commandant de Cercle du Trārza écrit :

« [...] « L'Aïch (gâteau de mil avec du lait) et l'hachih (la paille) amèneront et retiendront à nous les Rguibat » car, pour lui, lorsqu'un nomade a connu les avantages du Sud il quitte le pays avec regrets (84). »

Le commandant de Cercle du Trārza fait allusion, précise Brissaux « au grand mouvement vers le sud constaté dans l'histoire du pays ». Là encore, une confusion est faite entre un événement conjoncturel et cyclique avec l'évolution générale des populations. Cette évolution a d'ailleurs été bouleversée par l'occupation coloniale du continent ouest-africain, comme nous l'avons montré.

Dans la baie du Lévrier, des Rgaybāt se trouvent au contact des *awlād* Dlaym, eux aussi poussés vers le sud par la sécheresse. L'administration française cherche alors à isoler les *awlād* Dlaym considérés comme ressortissants espagnols :

« En opposant les oulad Delim aux Rguibat nous rejeterons vers nous la plus grande majorité des grands nomades qui pourraient être tentés par la politique étrangère (85). »

En Adrār, les autorités interviennent dans la résolution d'un conflit interne chez les Rgaybāt : l'assemblée des *awlād* Mūsā avait pris une décision à propos d'un meurtre, imposant au groupe du meurtrier (Thālāt) le paiement du prix du sang. Le commandant de Cercle oblige finalement les Thālāt à payer la dette malgré l'opposition de l'*ahal al-Halil*. Le commandant de l'Adrār écrit, en conclusion de son rapport :

« Ces événements affirmèrent notre autorité et inaugurerent un commandement direct des Rguibat en disciplinant les anciens chefs généraux qui

venaient d'assister à la séparation nette de leurs conflits personnels et des conflits d'intérêt général (86). »

Alors que l'administration espère pouvoir tirer profit de la situation pour resserrer son contrôle sur les Rgaybāt, la sécheresse, cette fois, s'abat sur l'Adrār. Les campements des grands nomades rejoignent le Nord, accompagnés par quelques groupes maraboutiques de l'Adrār et du Trārza : il a plu dans le Hank, sur le Zammūr et dans la Sāgya al-Hamrā' pendant l'hiver 1930-1931. La situation économique est cette fois à l'avantage de la *qabīla* et permet un nouveau sursaut de la lutte anticoloniale.

V. LES ÉVÉNEMENTS DE 1932-1933

La dispersion des campements Rgaybāt dans le Hank, le Zammūr et la Sāgya al-Hamrā' encourage l'*ahal Mā' al-'Aynīn* à reprendre sa propagande de résistance, tant chez les grands nomades qu'au sein même des Cercles de l'Adrār et du Trārza. Des lettres rédigées par Muhamdil Mamūn et Sayh al-Wālī circulent et incitent les populations à repartir en guerre sainte. En même temps, les attaques reprennent en territoires occupés : en septembre 1931, un détachement du G.N. d'Atar est battu à Tuğunīn (Chaïman, dans les documents coloniaux) par un *gazzi* composé de 120 guerriers, Rgaybāt pour la plupart, conduits par Muhamdil Mamūn et Ahmād *wuld* Hammādi. D'après les Rgaybāt que nous avons interrogés, ce fut le premier *gazzi* d'A'li *wuld* Miyyāra qui avait moins de vingt ans. Les assaillants avaient très peu de munitions et A'li *wuld* Miyyāra, se faisant passer pour un berger, serait parvenu à pénétrer dans le camp français, et à ramener une lourde caisse contenant près de 2 000 cartouches, à ses compagnons. Les Rgaybāt nous ont dit avoir perdu 25 des leurs à Tuğunīn, mais ils ont totalement ravagé le G.N.

Dans le même temps, l'administration songe à imposer les Rgaybāt ralliés et, surtout, à créer un poste militaire à Fdirik (près d'Iğil), poste qui serait ravitaillé par camion. La motorisation de la Mauritanie occupée est en effet en progrès. Déjà une piste automobile relie Atar à Saint-Louis ; les véhicules circulent. Les distances s'amenuisent, du moins pour l'armée française, et décuplent ainsi ses possibilités. Indirectement, l'aviation peut se développer :

« C'est grâce au service automobile que je puis approvisionner le Nord (aviation, T.S.F.) en essence contenue dans de grands récipients de 200 litres au lieu de bidons en caisses qui perdaient 2/3 de leur contenu (87). »

Cette motorisation, qui représente à l'époque un progrès considérable, paraît aujourd'hui bien précaire : le commandant d'Atar dispose, en tout et pour tout, de deux camionnettes, et la liaison automobile Rosso-Atar s'effectue deux fois par mois. Par ailleurs, les pannes sont nombreuses : le matériel se détériore très vite en pays saharien. L'avion permet les reconnaissances et la poursuite des *gazzyān* (bombardements). La T.S.F. fonctionne entre les Groupes Nomades en opération et permet l'acheminement

rapide de renforts en cas de problèmes ou de pannes mécaniques. Par la T.S.F., les informations circulent sans retard, et relient les différentes instances des autorités coloniales civiles et militaires.

A la fin de l'année 1931, les *awlād* Mūsā entrent en dissidence sauf un ; Muhammad Sālim *wuld* 'Afrayīt. L'année 1932, l'ensemble des Rgaybāt ralliés les suivent (les documents coloniaux les nomment alors « ex-ralliés »). L'explication donnée dans les rapports politiques de l'année est simple :

- les pâturages de l'Adrār étant secs, les Rgaybāt n'ont plus de raison de rester à proximité des postes français ;
- la propagande des Mā' al-'Aynīn a repris vigoureusement ;
- les autorités espagnoles refusent de coopérer avec la Mauritanie, autorisent le trafic d'armes et de munitions, favorisent la propagande « xénophobe » anti-française, cherchent à attirer les dissidents, et entretiennent des relations amicales avec les principaux leaders de la résistance : Muhamdīl Mamūn, Mamina *wuld* Sīdatī, Ahmad *wuld* Hammādi, Šayh *wuld* al-Agrāb, Ismā'īl *wuld* Bārdi, etc.

Ces facteurs ont joué, sans doute ; mais ce qui nous paraît plus important est l'impasse dans laquelle s'est enfermée la politique coloniale française. La « main tendue » a été reconnue comme un signe de faiblesse, ce qu'elle était effectivement : la France y a été contrainte par des considérations internationales. L'« arme au pied » est la tactique défensive de celui qui n'a pas les moyens de contre-attaquer. C'est aussi une marque de faiblesse. En 1929-1930, pourtant, les Rgaybāt, comme d'ailleurs les *awlād* Dlaym, sont à la merci des Groupes Nomades qui décrètent la trêve à tous ceux qui se présentent en Adrār et au Trārza, y compris les résistants les plus célèbres. Les craintes qu'inspira l'armée française étaient-elles donc injustifiées ? L'espoir renaît : la victoire semble désormais possible, à nouveau. En Adrār et au Trārza, les militaires sont conscients de la situation mais ils ont des ordres formels. Les guerriers maures sont contraints à ne pas poursuivre les *gazzyān* qui se réfugient au Rio de Oro. En Adrār, l'émir Sid Ahmad *wuld* Ahmad *wuld* Aydda, compromis, est arrêté en mars 1932 par le lieutenant Mūsā. Il réussit à s'échapper, mais alors qu'il tente de rejoindre la résistance, il est rattrapé par le capitaine Lecoq et meurt au combat. A.B. Miské nous raconte les circonstances de cet événement qui eut un grand retentissement dans le pays :

« Les résistants accueillirent donc la nouvelle avec joie et firent savoir à l'émir que les tribus libres du Sāhil allaient se rassembler pour l'accueillir et préparer ensemble une nouvelle offensive contre les infidèles.

Il s'agissait en effet pour eux d'un allié de choix dont la prise de position pouvait peut-être desserrer l'étau inexorable de l'encerclement en provoquant un soulèvement ou tout au moins des rébellions dans l'Adrar.

Le commandant du G.N. qui surveillait, sans vouloir le paraître, la *hilla* — campement émiral — eut vent de certains préparatifs suspects. Il dépêcha un détachement dirigé par un officier français avec mission de « tâter le terrain » et, au besoin, de s'assurer de la personne de l'émir. Sid Ahmed comprit qu'il fallait agir vite, ou renoncer définitivement. Il liquida donc le détachement mèhariste, et s'enfonça avec toute sa « *hilla* » vers le grand nord. Le G.N. se

lança dans une audacieuse poursuite et réussit à rejoindre la hilla avant qu'elle ne fasse sa jonction avec les Sahraouis. Sid Ahmed n'avait avec lui qu'un petit groupe de guerriers ayant été obligé de partir plus tôt que prévu avant d'avoir rassemblé d'autres fidèles. Il compris — ou décida — que l'heure était venue. Il pouvait se faire couvrir par une arrière-garde, et se porter avec les montures les plus rapides à la rencontre des Sahraouis. Il pouvait se rendre en négociant une nouvelle fois ses conditions. Il choisit de faire front, presque seul en ordonnant à ses compagnons d'amener la hilla pour la mettre hors de danger.

Presque seul, il protégea leur fuite et tint tête à tout le Groupe Nomade. Lorsqu'il cessa de tirer et que les méharistes osèrent, au bout d'un moment, s'approcher, ils le trouvèrent mort et à moitié enseveli sous une montagne de douilles (88). »

Il nous a été assuré, en pays maure, que les Français ont tranché la tête de l'émir et l'ont montré à qui voulait la voir, sillonnant les campements avant de rentrer en Adrâr. Ensuite, ils la portèrent à la mère et à la femme de l'émir. Cette dernière étant enceinte, le but des Chrétiens était, paraît-il, de lui provoquer une émotion suffisamment violente pour qu'elle accouche prématurément.

Dans le même temps, un chef de goun, Gaylâni, Brahim *wuld* Mugiya, incite ses contribuables à une semi-complicité à l'égard des résistants et, plus particulièrement, à l'égard des Rgaybât :

« Il est nécessaire d'envisager d'ici peu de nouvelles attaques d'autant plus audacieuses et violentes que les pillards auront acquis la certitude que nous ne ferons rien contre eux. En effet, le bruit court parmi les campements Rguibat ex-ralliés ou dissidents, que les oulad Gheilane auraient refusé de prendre part à un contre-razzi que nous aurions décidé de lancer.

Il faut voir à l'origine de ce bruit l'opposition déjà signalée en août 1931 faite par Brahim ould Mogueya aux mesures prises par nous pour le rassemblement des guerriers en vue de coopérer à la protection du Cercle lorsque des menaces de razzi en août et septembre 1931 et de mars et avril 1932. Nul n'ignore qu'après l'accrochage de Bollé où 16 guerriers d'origine diverses se sont fait héroïquement décimer, Brahim ould Mogueya a nettement critiqué l'attitude de ces guerriers "qui s'étaient idiotement fait tuer pour les Français". Les agissements de Brahim ould Mogueya étaient certainement connus dans le Nord car au cours des événements de mars et avril les chefs et pillards du razzi de Ahmed Hammadi ont nettement ménagé les guerriers oulad Gheilane et ceux qui avaient été libérés après que les pillards leur aient indiqué qu'ils les relâchaient parce que oulad Gheilane. Il n'existe donc, à l'heure actuelle, aucune animosité entre oulad Gheilane et dissidents (89). »

Le principal *gazzi* organisé par les Rgaybât ex-ralliés et composé, pour l'essentiel, d'*awlād* Mūsā, est un échec. Il est conduit par un membre du lignage ainé, l'*ahal* Ballâw : l'*Arūsī wuld Bâbâ Hammu* est accompagné par un marabout : Muhammad *wuld* 'Abd al-Hayy. C'est le tristement fameux *gazzi* du Soudan de mars 1932. Les Maures le nomment plus volontiers *gazzi* Tigīgil qui est le nom du puits situé immédiatement au nord du camp français attaqué. Cent quarante guerriers sont réunis à 'Ayūn 'Abd al-Malik et se dirigent vers le sud-est. Ils attaquent, le 6 avril, le Groupe Nomade du

Hawz. Mais l'effet de surprise escompté n'est pas là : les Français ont été prévenus par un notable des *awlād Sīh* : al-Bār *wuld Lahbīb*, et par un second notable, Muhammad *wuld Nāgim*, appartenant, comme le chef du *gazzi*, à l'*ahal Ballāw* :

« *Il faut tenir compte à ces notables El Bar et Mohammed Najem que ce sont eux qui ont envoyé des messages nous prévenir des préparatifs et du départ du razzi du Soudan et qui de ce fait ont permis de prendre les mesures qui ont amené la destruction de ce dernier. Ce sont les mêmes qui nous ont averti de l'arrivée du razzi d'Ahmed ould Hammadi et ould Meyara dans leurs campements et de ses intentions* (90). »

Nous pouvons également citer la traduction d'une lettre envoyée aux autorités d'Atar par Muhammad *wuld Nāgim*, quelque temps plus tard :

« *Mohammed ould Najem à Monsieur le Commandant de l'Adrar [...] P.S. les Rguibat m'ont reproché d'être la cause de la mort de leurs enfants (allusion à la lettre qu'il a adressée pour nous prévenir de la formation du razzi du Soudan). Je suis en butte à leur hostilité pour cela [...] Salut, 28-6-1932* (91). »

Cette opération est en effet un véritable désastre. Un cousin de l'-Arūsī *wuld Bābā Hammu* (qui n'a pas participé à l'aventure) nous a rapporté le déroulement du combat :

« *Le camp militaire est dressé sur une dune entourée de fil barbelé. Le bétail est entravé au pied de la dune, à l'extérieur de la clôture. Les Français disposent d'un projecteur qu'ils braquent sur le gazzi pour le repérer. Les Rgaybāt ne peuvent pénétrer aisément dans le camp à cause des barbelés. En outre, les Français possèdent un fusil mitrailleur. L'-Arūsī parvient cependant à l'intérieur du camp et tente d'atteindre le fusil mitrailleur. Il est finalement tué par un coup de pistolet dans la poitrine.* »

Tous les Rgaybāt savent que les Français avaient effectivement été informés de la route et de l'effectif du *gazzi* non seulement par Muhammad *wuld Nāgim*, mais aussi par 'Ammī 'Umar *wuld Muhammad wuld al-Halīl*, al-Bār *wuld Lahbīb* et beaucoup d'autres. Il s'agit en général de notables dont les ambitions politiques devaient s'appuyer sur l'administration française.

Le résultat est que ce *gazzi* est un échec. Les combattants, après la mort de leur chef, se retirent en emportant le plus de chameaux possible, et se scindent en deux groupes. Le premier rentre par le sud, le second, par l'est. Le premier groupe est bloqué à Timbadra par des partisans Mašzūf et peut tout juste s'échapper. Le second est contraint de passer par le puits d'al-Ksayb, limite entre le *trāb ar-Rgaybāt* et l'Azawād. Mais pour atteindre ce point il faut éviter les troupes françaises qui, nombreuses, sont à sa poursuite. Il faut aussi affronter la faim et la soif : un vent sec et chaud (*irīfī*) a grillé tous les pâturages de la région. Lorsque les survivants, à bout de forces, parviennent au puits, ils y trouvent installés un Groupe Nomade du Soudan et un Groupe Nomade du Mali qui les y attendent. Les uns meurent d'épuisement tandis que les autres sont faits prisonniers. Les Rgaybāt qui

nous ont relaté les faits nous ont précisé que l'officier commandant le G.N. malien voulait tuer tous les prisonniers, alors que l'officier commandant le G.N. mauritanien s'y opposait. Ils résolurent le problème en se partageant les prisonniers, l'officier du G.N. malien fit exécuter les siens tandis que l'officier du G.N. mauritanien les ramena à Atar (92).

L'opération dans son ensemble fut très meurtrière puisqu'elle coûta la vie à plus de 70 *awlād* Mūsā dont 40 *awlād* al-Qādī. Malgré les renforts organisés par les al-Gwāsim pour secourir les derniers rescapés, mourant de soif sur le chemin du retour, une quinzaine seulement rejoignirent les campements. On raconte qu'en 1953, une patrouille française arriva, de nuit, au puits d'al-Ksayb. Un goumier heurta ce qu'il croyait être un morceau de bois. Lorsqu'il éclaira l'obstacle il vit qu'il s'agissait des corps, intacts, des martyrs du *gazzi* du Soudan...

A la fin du mois d'avril 1932, Ahmad *wuld* Hammādi et A^cli *wuld* Miyyāra réunissent plusieurs centaines de guerriers (quatre cents *awlād* Dlaym et 'Arūsi'īn, quatre cents Rgaybāt al-Gwāsim, cent quatre-vingts Rgaybāt Sāhil et quarante guerriers d'origine diverse). Mais l'entente est difficile : il ne reste plus que deux cents combattants lorsque le *gazzi* atteint la région de Šingīti. Hésitant à attaquer le G.N., les dissidents s'emparent d'un millier de chameaux à Bollé dans la région de Sīh Bwīsāt. Les forces françaises ne sont pas inquiétées. Il faut dire qu'elles disposent maintenant d'une arme nouvelle qui sème la panique : l'avion :

« Ghazzi d'Ahmed ould Hammadi et Ali ould Meyara : remarquable activité de nos aviateurs pendant la période d'alerte des opérations. Il est regrettable que le faible rayon d'action des appareils employés et que les mesures prises à l'instigation de Chikh al Koury (93) pour y échapper n'aient pas permis de résultats positifs. Le bombardement et l'attaque à la mitrailleuse d'un mejbour, le 29 avril vers Bollé n'aura certainement pas manqué d'impressionner les pillards (94). »

Dès le mois de juin, les notables Rgaybāt « ex-ralliés » font parvenir, par al-Bār *wuld* Lahbīb, au commandant de Cercle de l'Adrār, des messages dans lesquels ils protestent de leur bonne foi et émettent le souhait de pouvoir revenir en Adrār, dans la paix, lors des prochaines pluies :

« Mohammed Nadjim à Monsieur le commandant de Cercle de l'Adrar. Je suis resté fidèle à la parole donnée et ne désire que la paix. [...]

A Monsieur le colonel Tranchant (95). Ne me rendez pas responsable des agissements des dévoyés ayant repoussé mon autorité. [...]

La djemaa des abel Salem (oulad Daoud) à Monsieur le commandant de Cercle à Atar. Gens de la paix nous la donnons à tous et nous la désirons. Nous nous abstenons de faire du tort à autrui, notre éloignement et des occupations diverses sont seulement cause du retard apporté à la livraison du tribut, lequel est prêt, salut. [...]

Les oulad Abdel Fettah au Cercle. Nous sommes amis de la paix et notre nomadisation est subordonnée aux nuages. Nous nous considérons comme ralliés. Nous demandons que nous soit envoyé un sauf-conduit pour nous permettre de rentrer en Adrar. [...]

Brahim ould Elembilal(96) à Monsieur le commandant de Cercle de l'Adrar. Je reste attaché à la convention qui nous lie et suis avec les ahel Bellao lesquels sont des gens de paix. Je ne vous porterai aucun tort et ne serai pas solidaire avec les gens qui vous en font. [...]

Jemaa des ahel Bellao/Mohammed ould Nadjim et Mohammed Lamine ould Mohammed ould Brahim au commandant de Cercle. Nous avons dû quitter l'Adrar pour des raisons de pâturages comme c'est arrivé aux ahel Hadj, aux ahel Barik Allah, aux ahel Etchaga el Khattat et aux Chorfa qui sont actuellement avec nous(97). [...] Ahmed ould Hammadi et Ely ould Meyara à l'aller comme au retour du razzi sont passés chez nous. Ils ont cherché à nous entraîner à leur suite. Il n'était pas en notre pouvoir de les empêcher d'aller razzier(98). »

La crainte d'une coalition entre les Rgaybāt « ex-ralliés », modérés pour la plupart d'entre eux, et les Rgaybāt « hostiles », immobilise encore les autorités d'Atar qui choisissent d'attendre le retour des campements. Une attitude de clémence est donc affichée. Dans les documents des Archives, au contraire, il est exprimé clairement que, l'heure venue, les grands nomades seront désarmés et contraints :

« Des conditions trop rigoureuses risqueraient de détourner les campements de l'Adrar, les rejettentraient soit du côté des Souaad soit vers l'est où ils pourraient trouver à subsister et prendraient part à l'agitation de Mohandel Mamoun. Quand ces campements se seront installés près de nous, nous choisirons notre heure pour exiger d'eux la livraison des armes et le paiement de telle contribution qu'il appartiendra au chef de la colonie de fixer(99). »

Malgré ces intentions, au mois de juin, des partisans al-Kdādra effectuent une fructueuse opération sur les troupeaux de Sayh Mbark (*ahal Ballāw*) et ceux de l'*ahal Dāf* (*awlād Mūsā*) dans la région de 'Ayūn 'Abd al-Malik : ils s'emparent de près d'un millier de chameaux. Tandis qu'au mois d'août, al-Bār reprend le chemin du Nord pour transmettre aux Rgaybāt les conditions du commandant de Cercle, les dissidents du Rio de Oro (*awlād Dlaym* en majorité, 'Arūsi' īn, Rgaybāt) attaquent avec succès un détachement du G.N. du Trārza à Umm Tūnsī (37 morts, un seul Européen survivant) :

« En fait, Um Tūnsī n'était qu'une étape d'un extraordinaire ghazzi d'une témérité incroyable. Parti du Tīris (Rio de Oro) il traversa, déchira la Mauritanie de part en part ; d'ouest en est, à un moment où elle était déjà entièrement occupée, quadrillée : postes fortifiés, goums réguliers mobiles, supplétifs, etc. et où une grande partie du Sāhil l'était également. Ghazzi Charwāt sema la panique parmi les occupants et les collaborateurs, en Adrar, au Tagant, au Trārza avant de revenir au Sāhil.

Ce fut une randonnée fantastique, apparemment suicidaire : une manière de lancer un dernier défi altier à l'inexorable invasion et d'offrir une dernière fête à la liberté de la part de ces hommes libres. En effet, aucun ghazzi, si charwāt fut-il, ne pouvait plus modifier le destin déjà scellé(100). »

J. Perrigault, effectuant un reportage en Mauritanie à la suite de l'affaire « Moutounsi » où le fils du Maréchal Mac-Mahon avait trouvé la mort, nous

rapporte les propos de trois personnalités maures, pro-françaises, du Trārza et de l'Adrār. Ces interviews nous éclairent sur la façon dont la situation était vécue par certains Maures de la région. Tout d'abord, au Trārza, le journaliste est reçu par l'émir :

« Tu ne trouveras pas dans tout le Trarza, fait-il, une seule tente où l'on ne pleure un guerrier, tué sur le territoire français de la Mauritanie et au service de la France par les hommes des tribus qui s'abritent dans le Rio de Oro. Et nous n'avons pu venger aucun de nos guerriers... »

Ould Deïd se tait un instant et reprend avec gravité :

— Si les Français ne peuvent pas ou ne veulent pas aller châtier chez eux les brigands du Nord, qu'ils se retirent de l'affaire (sic) ; nous irons au combat à leur place et nous leur rapporterons les oreilles de nos ennemis !

Alors c'est toute la question du voisinage avec le Rio de Oro et celle de la pacification définitive de la Mauritanie que cet homme simple, mais fort et sage veut m'exposer maintenant d'une voix où perce la colère :

— Vous n'avez même pas vengé vos morts de Nouakchott (101), parce que vous êtes partisans de la paix coûte que coûte et que vous persistez à vouloir apprivoiser vos assassins au lieu de les dompter une fois pour toutes.

Ah ! je te le répète, que la France nous laisse faire ! (102). »

Puis le Français rencontre le fils de Šayh Sidiya Bābā (mort en 1924) :

« Mon père, dit Abdallahi Cheikh Sidia, te parlerait comme je vais te parler. Méfie-toi des hommes à qui tu feras des cadeaux, des Regueïbat en particulier. Ils sont comme les chats, fidèles aussi longtemps qu'on leur donne quelque chose, et trahissent ou fuient dès que cesse le profit.

Naie pas peur de ceux qui prétendront te jeter le tazabbout, le mauvais œil...

— C'est, Sidia, un peu contre cela que je voudrais ta baraka.

— Je te la donnerai pour que tu n'aies rien à redouter du tazabbout de Mohamdel Maamoun, le marabout aux mains sanglantes de Smara, qui, au nom d'Allah, monte les rezrou contre les régions où tu te rends. Et je te dis que cet homme est un traître à notre religion quand il prétend avoir reçu d'Allah la mission de combattre les Français parce que je sais que les Français sont les protecteurs de l'islam (103). »

En Adrār, J. Perrigault recueille les propos de wuld Karkūb :

« Écoutons d'abord Ould Kerkoub, magnifique guerrier bleu et fidèle brigadier-chef, bien que beau-frère par alliance de feu Ould Aïda, l'émir félon de l'Adrar. [...]

Pourquoi, fait-il alors, t'entretiendrais-je de choses que les Français ne comprendront jamais ? Vois : ils ont mis à prix mille francs la tête de Mohamdel Maamoun ; or, sais-tu combien Mohamdel a offert de la mienne qui n'appartient qu'à un pauvre guerrier ? Vingt chameilles ou dix mille francs ! Vous avez tort de ne pas craindre vos ennemis !

Écoute encore. Crois-tu qu'il n'est pas indigne d'un Français et d'un Maure d'attendre l'attaque des razzieurs au lieu de courir à leur rencontre ?

“Or, c'est ce que nous faisons ici !”

Autour de lui, les officiers du groupe nomade demeuraient silencieux et je songeais que les paroles d'Ould Kerkoub me rappelaient singulièrement

celles d'Ould Deïd, l'émir du Trarza, lorsque, six semaines plus tôt, il me reçut à son mahsar (104).

- *Veux-tu, continua Ould Kerkoub, rendre un grand service à la France ?
Porte au gouverneur de la Mauritanie la lettre que je te remettrai.*
- *Que contient-elle ?...*
- *La vérité sur la situation (105). »*

La reddition des Rgaybāt « ex-ralliés » va s'échelonner de 1933 à 1934. Elle est provoquée par l'action des contre-ġazzyān maures finalement autorisée, et même encouragée, par l'Adrār et par la pression conjuguée de la France et de l'Espagne au Nord comme au Sud. En Mauritanie, l'effectif des G.N. est augmenté de vingt unités, des camions et automitrailleuses sont acheminés en Adrār, tandis que sont alloués les crédits nécessaires à la construction du poste de Fdirik, près d'Iğil.

En zone espagnole, et à la stupéfaction générale des populations, les autorités parlent de créer des postes à l'intérieur du pays, réorganisent les milices et y incorporent des éléments étrangers (Berbères du Maroc) venus de l'enclave d'Ifni et du Rif. Un corps de cavalerie berbère est constitué. A Cap Juby, la vente d'armes est désormais interdite : les commerçants sont fouillés et surveillés. Une police des marchés est organisée : prison, amendes et expulsions sont à l'ordre du jour. Des agents de renseignement surveillent les principales personnalités, contrôlent les correspondances et, dans les campements, on parle avec inquiétude de collaboration franco-espagnole comme le montrent ces renseignements rapportés en Adrār par un agent politique Ahmad Sālik *wuld* Bayrūk (notons au passage dans quels groupes l'administration française recrutait ses agents de renseignements...) :

« Les Espagnols ont l'intention d'envoyer un officier en reconnaissance au sud de Smara et faire la jonction avec nos officiers méharistes. Ils prépareraient des sorties dans l'intérieur du Rio, c'est dans ce but qu'a été composé la MIA d'étrangers (106). »*

* milice « espagnole »

Au Maroc, l'armée française a fait mouvement vers Aqqa et envisage d'occuper très prochainement le wād Nūn :

« Cette inquiétude s'est emparée également des Rguibat qui conçoivent l'occupation de l'Oued Noun comme une atteinte à leur indépendance laquelle leur est garantie actuellement par des voisins qui seront peut-être demain soumis (107). »

En Algérie, enfin, les gardes et partisans de la compagnie saharienne du Touat empêchent tout repli vers le nord-est. Ils sont même allés piller des troupeaux appartenant à des Fuqrā en janvier 1933 pour hâter leur reddition.

Les Français ont autorisé leurs partisans maures à organiser des opérations de contre-offensive : une série de ġazzyān vont atteindre les campements Rgaybāt stationnés dans la partie mauritanienne du *trāb ar-Rgaybāt*. Notons que les officiers français ne participent pratiquement pas à ces

expéditions : ici encore, ce sont des Maures qui vont étouffer la résistance... maure :

- mai 1932 : des partisans Turšān attaquent des campements Swā‘ad dans le Zammūr : 50 chameaux de prise ;
- juin 1932 : des partisans al-Kdādra attaquent des campements de l’ahal Ballāw et de l’ahal Dāf au sud de l’Igīdi : près d’un millier de chameaux de prise ;
- septembre 1932 : en réaction contre le *gazzi* d’Umm Tūnsī, cent gardes et partisans de l’Adrār enlèvent 300 chameaux à des *awlād* Bū as-Sba‘ et al-Gwāsim ;
- octobre 1932 : 400 chameaux sont enlevés par 150 partisans maures aux *awlād* Mūsā ;
- novembre 1932 : gardes et partisans de Šingīti enlèvent 200 chameaux aux *awlād* al-Qādī ;
- décembre 1932 : des al-Kdādra enlèvent 60 chameaux à Muḥammad *wuld* Sayḥ Mbarik (ahal Ballāw) tandis que des Mašzūf s’emparent, à Anaḡīm de 100 chameaux appartenant à des campements Swā‘ad et *awlād* Dlaym ;
- janvier 1933 : al-Kdādra et *awlād* Ġaylān attaquent, à Igīl, le campement d’Ahmad *wuld* Hammādi, se heurtent ensuite aux Swā‘ad et repartent vainqueurs.

A la fin du mois de janvier 1933, un détachement est mené par un officier français, Gufflet. Il conduit trois cents guerriers maures (108) vers les pâturages d’Umm Dfayrāt où il attaque les campements d’Ahmad *wuld* Hammādi, A’li *wuld* Miyyāra et Ismā‘il *wuld* Bārdi : sept cents chameaux y sont enlevés à des Swā‘ad, *awlād* Lahsan et *awlād* Sīḥ. Au cours des combats, A’li *wuld* Miyyāra est tué... par un partisan maure. C'est la fin de la guerre sainte.

Dans les premiers jours du mois de février 1933, les campements Rgaybāt se rapprochent de l’Adrār. De bonnes pluies ont arrosé les pâturages de la Maqṭayr. Au Nord, c'est la défaite et la misère. C'est à nouveau la scission entre les fractions, et seules les « ex-ralliés » envoient une délégation de paix à Atar et s'avouent vaincus. Un mois plus tard, le 8 mars 1933, est signée une ultime convention qui annule les précédentes et entérine la victoire française. On trouvera en annexe le texte de cette convention. Elle est signée par la majorité des *awlād* Mūsā et des *awlād* Dāwud. Notons, à propos des *awlād* Mūsā, que certains d'entre eux ont conclu, le 17 octobre 1932, un accord de collaboration avec les autorités espagnoles. Le texte complet de ce traité figure dans l'annexe. Remarquons dès à présent que les Espagnols y reconnaissent la suprématie des *awlād* Mūsā sur la partie du *trāb ar-Rgaybāt* qu'ils colonisent :

« 7 — *Les oulad Moussa se rendront responsables de tous ceux qui circulent dans ce pays qui est le leur [...].*

... 9 — *Les oulad Moussa devront assurer la sécurité des pistes et des marchés et faire respecter les coutumes propres à chaque tribu.*

10 — *Les oulad Moussa ne devront pas s'opposer à la sortie de la M.I.A. à chameau sur leur territoire (109).* »

Au cours des mois qui suivent la signature de la convention du 8 mars 1933, la pression militaire française s'accentue au nord, et les al-Gwāsim, à leur tour, font leur soumission et signent la convention, en juin 1933. Il ne s'agit pas là de la totalité des fractions mais seulement de celles qui nomadisent vers l'est : les *Brahīm u Dāwud* et les *Fuqrā*. Les *awlād Sīh* (*Rgaybāt Sāhil*) sont parmi les derniers à se soumettre à la France (janvier 1934). En 1934, les forces françaises du Nord (Algérie-Maroc) et les forces françaises du Sud ont enfin réussi à se rejoindre. Le pays *Takna* et le *trāb ar-Rgaybāt* sont occupés militairement et désormais contrôlés par l'armée coloniale. Une conférence réunit alors à *Bir Umm Grayn* (*Bir Moghrein*) le colonel *Trinquet*, représentant du gouverneur général et du résident général de l'Algérie, et *Chazelas*, représentant du gouverneur général de l'Afrique occidentale française. Il s'agit de prendre les dispositions indispensables à une bonne coordination de la politique française. Une convention est signée le 21 décembre 1934. Les signataires ont en particulier décidé du mode d'administration des *Rgaybāt* qui nomadisent de part et d'autre des frontières : les *Rgaybāt al-Gwāsim* seront contrôlés et administrés par les forces algériennes tandis que les *Rgaybāt Sāhil* dépendront de l'*Adrār* mauritanien. Entre-temps, et pour mieux contrôler les territoires du Sud-marocain et du Sud-algérien, ont été créés les « *Confins algéro-marocains* ». On décide d'y rattacher l'extrême Nord de la Mauritanie pour des raisons pratiques. Néanmoins, il n'est pas question de considérer les plus occidentaux des *Rgaybāt al-Gwāsim* comme des Marocains, du moins ceux d'entre eux qui se sont soumis aux autorités françaises, car le Maroc est un protectorat et non une colonie. Les *Rgaybāt* sont donc partagés entre « *sujets français* » et « *sujets espagnols* » ; parmi les « *sujets français* » il y a donc les « *Mauritaniens* » et les « *Algériens* ». Sur le plan territorial cela signifie que le *trāb ar-Rgaybāt* est dorénavant divisé en trois parties, chacune étant intégrée au sein d'un espace politique distinct : l'*Espagne*, l'Afrique occidentale française et les *Confins algéro-marocains*. Notons en quels termes M.S. *wuld 'Abd al-Hayy* nous rapporte cet épisode de l'histoire :

« *Les Rgaybāt se sont retirés au Zammūr jusqu'en 1352 (H.). Lorsque l'armée française a pris le wād Nūn au nord, alors les Espagnols ont pris Tarfaya et la Sāgya al-Hamrā'. On appelle cette année-là : 'l'année de la jonction des pouvoirs entre le Nord et la Mauritanie.' Les Rgaybāt se sont divisés en trois groupes :* »

- *Le premier s'est soumis et a signé la paix avec les Espagnols : la plupart sont des Swā'ād, awlād Sīh, al-Bbayhāt, Thālāt, awlād Tālib et le reste des gens du Sāhil.*
- *Le deuxième a signé la paix avec les Français de Tindūf ; la plupart étaient des Rgaybāt al-Gwāsim.*
- *Le troisième a signé la paix avec les Français en Adrār ; la plupart sont des awlād Mūsā et leurs suivants : awlād Burhīm, awlād 'Abd al-Wāḥad, Skārna et awlād Dāwud.*

Chacun est resté tranquille là où il avait engagé le processus de paix, cependant, dans chacun des trois endroits où ont eu lieu ces traités, ces traités ont stipulé qu'ils auraient une administration à part (110). »

L'auteur considère que les *awlād Šīh* se sont ralliés à l'Espagne. Cette différence d'opinion avec la thèse française provient du fait que ceux des *awlād Šīh* qui ont effectivement opté pour l'Espagne étaient les chefs légitimes de cette fraction et leurs familles proches (111). En fait, les *awlād Šīh* ralliés à la France sont nettement plus nombreux, semble-t-il, que ceux qui sont restés au Rio de Oro.

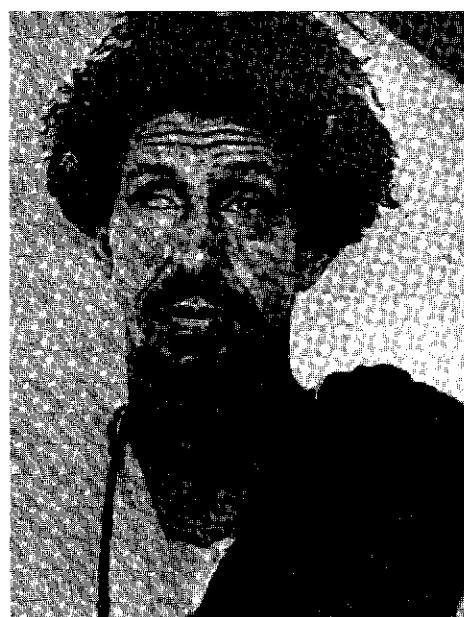
1. Anonyme, A.N., Nouakchott, non daté, A.P.E/2/119.
2. LYAUTHEY, A.N., Nouakchott, A.P.E/2/119.
3. MOURET, A.N., Nouakchott, 29 nov. 1913, A.P.E/2/119.
4. MODAT, A.N., Nouakchott, 1913, A.P.E/2/77.
5. PONTY, A.N., Nouakchott, nov. 1913, A.P.E/2/119.
6. GADEN, A.N., Nouakchott, A.P.E/2/119.
7. D'ALMONTE, *Insayo de una breve descripcion del Sahara Espagnol*, Madrid, 1914.
8. Anonyme, A.N., Nouakchott, 1930, non classé.
9. MODAT, A.N., Nouakchott, 1914, A.P.E/2/77.
10. Anonyme, A.N., Nouakchott, 1915, A.P.E/2/119.



Muhammad wuld al-Halil (photo A.N., Nouakchott [non daté])



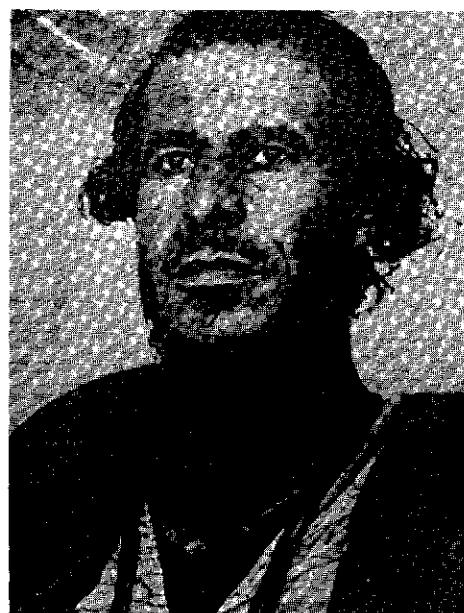
Ismā‘īl wuld al-Bārdi (*photo A.N., Nouakchott [non daté]*)



Ayyda wuld Muhammad wuld al-Haïl
(photo A.N., Nouakchott [non daté])



Fatma mint al-Haïl
(photo S.C., Nouakchott, 1979)



al-Bâr wuld al-Habîb
(photo A.N., Nouakchott [non daté])



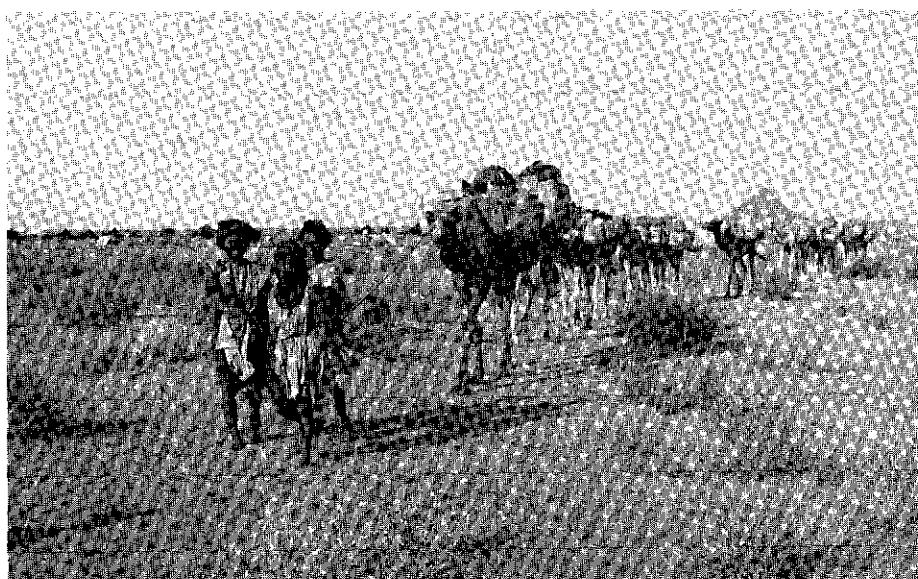
Muhammad wuld Nâgîm
(photo A.N., Nouakchott [non daté])



Au milieu : *wuld Karküb* (photo Gl. Sauzeau [1945-47])



Sayni wuld Darwîs (photo Gl. Sauzeau [1945-47])



Caravane de ravitaillement (*photo Gl. Sauzeau [1945-47]*)



Peloton de reconnaissance. Au centre, le brigadier Rgaybī : al-Gayd wuld Daya (*photo Gl. Sauzeau [1945-47]*)



Abreuvoir des chameaux du G.N.
(photo Gl. Sauzeau [1945-47])



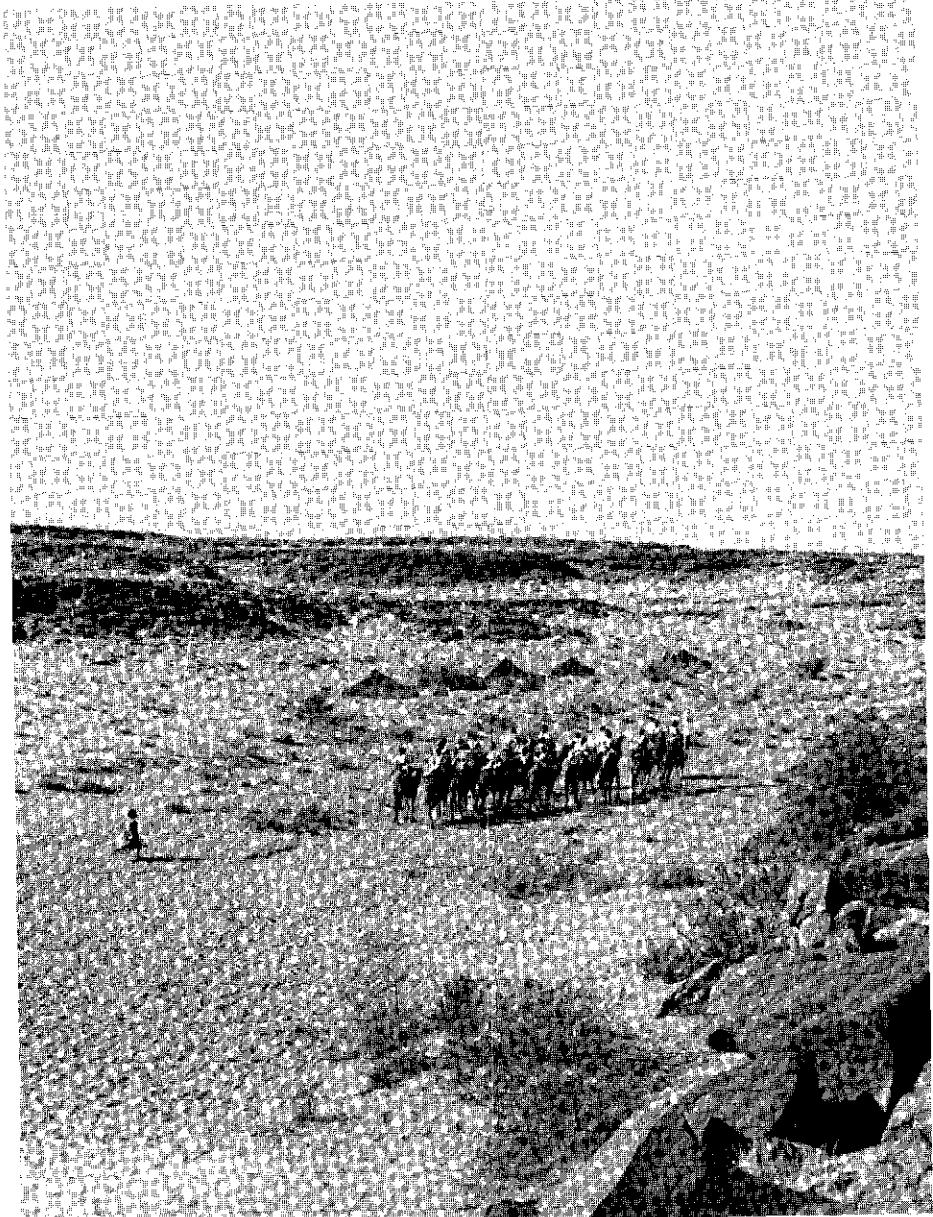
Festivité au retour du G.N.
(photo Gl. Sauzeau [1945-47])



Instruction des tirailleurs
(photo Gl. Sauzeau [1945-47])



Vie quotidienne du G.N.
(photo Gl. Sauzeau [1945-47])



G.N. de Šingiti de retour dans ses campements
(photo Gl. Sauzeau [1945-47])



Jeux de guerriers (*photo Gl. Sauzeau [1945-47]*)

11. Anonyme, *Rapport annuel du Protectorat RABAT 1915*, A.N., Nouakchott, 1915, A.P.E/2/119.
12. Anonyme, A.N., Nouakchott, non daté, A.P.E/2/119.
13. Anonyme, A.N., Nouakchott, non daté, A.P.E/2/119.
14. BOCK, A.N., Nouakchott, oct. 1916, note confidentielle n° 231, A.P.E/2/77.
15. OBISSIER, A.N., Nouakchott, janv. 1915, A.P.E/2/77.
16. MODAT, A.N., Nouakchott, juin 1915, A.P.E/2/77.
17. BRISSAUD, A.N., Nouakchott, 1938, A.P.E/2/83.
18. OBISSIER, cité par Brissaud, *ibid.*
19. OBISSIER, cité par Brissaud, *ibid.*
20. BRISSAUD, *ibid.*
21. BRISSAUD, *ibid.*
22. BRISSAUD, *ibid.*
23. BRISSAUD, *ibid.*
24. OBISSIER, *ibid.*
25. OBISSIER, *ibid.*
26. OBISSIER, A.N., Nouakchott, 23/8/1916 ; A.P.E/2/83.
27. OBISSIER, *ibid.*
28. OBISSIER, *ibid.*
29. OBISSIER, A.N., Nouakchott, 23/8/1916, A.P.E/2/83.
30. OBISSIER, A.N., Nouakchott, 23/8/1916, A.P.E/2/83.
31. BRISSAUD, *ibid.*
32. Accords, A.N., Nouakchott, 27/12/1917, A.P.E/2/77.
33. GADEN, A.N., Nouakchott, 20/2/1918, A.P.E/2/77.
34. GADEN, *ibid.*
35. 'Ābidīn, chef du mouvement confrérique qādirī des Kunta, au Tafilālt, a, comme al-Hayba dans l'Anti-Atlas, dirigé la guerre sainte dans le Tafilālt.
36. Gouverneur de la Mauritanie, A.N., Nouakchott, 17/3/1919, A.P.E/2/77.
37. Anonyme, A.N., Nouakchott, 1920, A.P.E/2/77.
38. Anonyme, A.N., Nouakchott, fin 1921 ?, A.P.E/2/77.
39. Anonyme, A.N., Nouakchott, 1922, A.P.E/2/119.
40. Anonyme, A.N., Nouakchott, 1922, A.P.E/2/119.
41. Anonyme, Nouakchott, fin 1921, A.P.E/2/119.
42. Anonyme, A.N., Nouakchott, fin 1921, A.P.E/2/119.
43. Allusion à Tālib Ḥiyār qui est le fils de Mā' al-'Aynīn (et de Maymuna) le plus proche des autorités françaises.
44. ANONYME, A.N., Nouakchott, 1922, A.P.E/2/119.
45. BRISSAUD, *ibid.*
46. ANONYME, A.N., Nouakchott, 1922, A.P.E/2/119.
47. GILLIER, Paris, 1926, p. 252.
48. BRISSAUD, *ibid.*
49. GILLIER, *ibid.*, p. 255.
50. GILLIER, *ibid.*, p. 263.
51. J. PERRIGAULT, Paris, 1933, pp. 119-120.
52. CARDE, A.N., Nouakchott, 16/5/1925, citée par Brissaud, 1938, A.P.E/2/83.
53. RESSOT, cité par GILLIER, *ibid.*, p. 269.
54. GILLIER, *ibid.*, p. 270.
55. BRISSAUD, *ibid.*
56. BRISSAUD, *ibid.*
57. TRANCHANT, cité par BRISSAUD, *ibid.*
58. *Ibid.*
59. GADEN, A.N., Nouakchott, 15/9/1925, A.P.E/2/77.
60. BRISSAUD, A.N., Nouakchott, 1938, A.P.E/2/83.
61. Il faudra attendre 1928.
62. BRISSAUD, *ibid.*
63. FOURNIER, A.N., Nouakchott, 13/3/1927, A.P.E/2/77.
64. BRISSAUD, *ibid.*

65. *Ibid.*
66. Anonyme, A.N., Nouakchott, 25/6/1928, A.P.E/2/83.
67. BRISSAUD, *ibid.*
68. DUFOUR, A.N., Nouakchott, 1928, A.P.E/2/77, lettre n° 438/C, *Projet de liaison Mauritanie-Algérie* adressée au gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis.
69. CHOTEAU, A.N., Nouakchott, 2/1/1929, A.P.E/2/83.
70. *Ibid.*
71. CHOTEAU, A.N., Nouakchott, 30/4/1929.
72. BRISSAUD, *ibid.*
73. DUFOUR, A.N., Nouakchott, janvier 1929, A.P.E/77.
74. LAPEYRE, A.N., Nouakchott, 1929, A.P.E/2/77.
75. GATROUX, A.N., Nouakchott, 15/5/1929, A.P.E/2/77.
76. Ou Djouf, dans la littérature.
77. DUFOUR, A.N., Nouakchott, février 1929, A.P.E/2/77.
78. *Ibid.*
79. DUFOUR, *ibid.*
80. *Ibid.*
81. Littéralement : « mon enclos ».
82. BROSSET, A.N., Nouakchott, 20/2/1930, A.P.E/2/77.
83. REVIRS DU MAUNY, cité par BRISSAUD, A.N., Nouakchott, 1938, A.P.E/2/83.
84. BRISSAUD, *ibid.*
85. ANONYME, A.N., Nouakchott, 1930, A.P.E/2/83.
86. Cité par BRISSAUD, *ibid.*
87. CHAZAL, A.N., Nouakchott, 1930-1931, A.P.E/2/83.
88. A.B. MISKÉ, Paris, 1978, p. 105.
89. Cercle de l'Adrar, *Rapport Politique*, A.N., Nouakchott, août 1932.
90. Cercle de l'Adrar, *Rapport Politique*, A.N., Nouakchott, juin 1932.
91. MOHAMMED OULD NAJEM, A.N., Nouakchott, 1932, A.P.E/2/83.
92. Sayni *wuld* Darwīs qui faisait partie de ceux qui devaient aller dans le camp malien et y être exécuté dut la vie à un partisan Brābīs du G.N. malien dont il avait jadis sauvé le père.
93. Au service de l'armée française pendant 14 ans ce « brigadier chef » était parti en dissidence aux côtés de l'émir de l'Adrar et avait pu rejoindre la résistance avec le campement émiral.
94. DESCÉMET A.N., Nouakchott, 30/7/1932, A.P.E/2/83.
95. Envoyé en Adrar en 1932-1933.
96. Swā'ad, Garaba.
97. Chameliers de l'Adrar et du Trārza partis avec un troupeau de 2 000 chameaux. Les autorités craindront qu'ils ne soient gardés en otage (ou dépouillés de leur bétail) par les dissidents en cas de durcissement du conflit.
98. A.N., Nouakchott, 28 juin 1932, A.P.E/2/83.
99. BOUTEIL, A.N., Nouakchott, 29/6/1932, A.P.E/2/83.
100. A.B. MISKÉ, Paris, 1978, p. 105.
101. Allusion au *gazzi* de Umm Tūnsī.
102. J. PERRIGAULT, Paris, 1933, p. 35-36 et 45-46.
103. J. PERRIGAULT, *ibid.*
104. Grand campement.
105. J. PERRIGAULT, *ibid.*
106. Cercle de l'Adrar, *Rapport Politique*, A.N., Nouakchott, juin 1913.
107. *Ibid.*
108. Avec cinq lieutenants et des tirailleurs sénégalais.
109. Cf. Annexe p. 238.
110. M.S. *wuld* 'ABD AL-HAYY, *ibid.*, voir Annexe, p. 235.
111. Les conditions de cette rupture sont analysées dans le tome 2.

CONCLUSION

De cette chronique, reconstituée, de l'histoire des Rgaybāt, que pouvons-nous conclure ? Il apparaît immédiatement que l'enjeu principal de toutes les luttes qui se sont succédé au cours des siècles est territorial : durant près de trois cents ans les Rgaybāt cherchent à la fois à étendre leur espace pastoral et à se constituer un territoire, à contrôler cet espace. Certes, les conditions de leur expansion ont été largement dépendantes du contexte politique de l'ensemble de l'Afrique : la colonisation de l'A.O.F. et du Maghreb leur a été indirectement favorable puisqu'elle a d'abord neutralisé les grandes confédérations nomades marchandes du Nord (crise économique puis politique) et, ensuite, qu'elle a paralysé les guerriers maures du Sud. Enfin, elle a gelé, pourrait-on dire, une situation territoriale, en modifiant totalement les rapports de forces qui maintenaient les groupes en équilibre. Un équilibre, sans doute, toujours remis en question ; équilibre dont la réalisation engendrait sans cesse une évolution particulière de chaque groupe, selon une logique propre à ce système.

A partir de 1934, on assiste à des modifications structurelles importantes, tant à l'intérieur des groupes eux-mêmes, qu'entre eux. Là encore, la situation des Rgaybāt est différente : écartelés entre plusieurs États, ils vont chercher à résister à l'emprise de l'administration coloniale en passant de l'un à l'autre, ou en menaçant de le faire ; leur activité de pasteur leur permet cette souplesse des mouvements. Cette tactique sera adoptée, non seulement par les individus, mais aussi par les groupes d'individus, et par les nouveaux chefs de fractions qui tireront leur pouvoir (accru) de leur situation d'intermédiaire entre le groupe et l'administration :

«(les chefs) avaient abandonné toute activité militaire au profit d'une intense activité politique. Répartis entre les gouvernements français de Mauritanie et d'Algérie et le gouvernement espagnol, ils ont pendant des années joué sur ces trois tableaux, se ménageant des appuis de tous les côtés et arrivant par leurs intrigues à mettre sournoisement en opposition ces différentes autorités. Ils ont été très aidés, il est vrai, par les maladresses desdites autorités "cramponnées" chacune à une politique d'attraction illusoire et sans issue » (1).

Nous ne traitons pas ici de la période coloniale. La résistance des Rgaybāt y a pris une autre forme, mais n'a jamais cessé totalement. Le problème

saharaoui actuel est l'ultime développement de cette histoire puisque ce sont, au départ, des *Rgaybāt*, qui ont regroupé, autour d'eux, les populations du Rio de Oro, et qui ont ensuite rallié leurs cousins « mauritaniens » et « algériens », ainsi que la partie « mauritanienne » des *awlād Dlaym*. Si aujourd'hui le silence est délibérément fait sur ces luttes du passé, il n'en reste pas moins que l'organisation de ce nouveau type de résistance ne saurait être entièrement comprise sans une connaissance suffisante de l'histoire. Si l'identité politique du « peuple Saharaoui » peut être rattachée au seul épisode du conflit actuel, son identité culturelle doit être cherchée bien plus profondément dans le passé, à une époque où le prestige du guerrier allait de pair avec la solidarité, la force de l'islām avec la lutte pour le contrôle territorial, la production pastorale avec l'esclavage, le sens de l'honneur avec la soumission des femmes.

(1) HOURCADE, Paris, 1965, p. 6.

ANNEXES

ANNEXE I

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES RGAYBĀT

DOCUMENT MANUSCRIT RÉDIGÉ, EN 1931, PAR MUHAMMAD SĀLIM *WULD* 'ABD AL-HAYY, *QĀDĪ* CHEZ LES RGAYBĀT SAHIL, D'APRÈS DES DOCUMENTS D'ARCHIVES PRIVÉES CONSERVÉS PAR CETTE FAMILLE. CE MANUSCRIT NOUS A ÉTÉ REMIS PAR SIDĪ *WULD* MUHAMMAD SĀLIM, *QĀDĪ* DE FDIRIK, EN 1979. NOUS AVONS PU LE PHOTOGRAPIER, AVEC L'AUTORISATION DE CE LETTRÉ.

TRADUCTION établie par Mustapha Naïmi et S. Caratini (1).

SOMMAIRE

CHAPITRE I : Sur la généalogie de Sīd Ahmād ar-Rgāybī, ses activités et les raisons de son départ du <i>wād</i> Dar'a	201
I.1 — Généalogie	201
I.2 — Les activités de Sīd Ahmād ar-Rgāybī	202
I.3 — Les raisons de son départ du <i>wād</i> Dar'a	202
I.4 — Sur sa résidence	202

(1) Il nous a été demandé de ne pas traduire les passages dans lesquels les parents assimilés classificatoires (*dhīla*) sont nommés.

CHAPITRE II : Sur les mariages des fils de Sīd Ahmad ar-Rgaybī	203
II.1 — Les descendants de Qāsim	203
CHAPITRE III : Sur ceux qui sont descendus chez les Rgaybāt al-Gwāsim ..	204
CHAPITRE IV : Sur les Rgaybāt Sāhil	204
CHAPITRE V : Les activités des Rgaybāt et leur organisation	205
V.1 — Les activités des Rgaybāt	205
V.2 — L'organisation des Rgaybāt	205
CHAPITRE VI : L'alliance	206
CHAPITRE VII : Les coutumes relatives aux compensations	208
VII.1 — Les bergers	208
VII.2 — Le labour, la moisson et le battage	208
VII.3 — L'enseignement du Coran	209
VII.4 — Les coutumes relatives au prêt	209
CHAPITRE VIII : Coups et blessures	209
VIII.1 — Le meurtre	209
VIII.2 — La coutume dans les jugements	210
CHAPITRE IX : A propos des premiers combats	211
CHAPITRE X : Les guerres des Rgaybāt	212
X.1 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les <i>awlād</i> Bū as-Sba ^f	212
X.2 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les Tagakānt	213
X.3 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les <i>awlād</i> Dlaym	213
X.4 — Sur les Rgaybāt et les Tagakānt	214
X.5 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les <i>awlād</i> Bū as-Sba ^f contre Sīd Ahmād al-Kuntī	214
X.6 — Les Rgaybāt et les Tagakānt	215
X.7 — Sur les Rgaybāt et les <i>awlād</i> al-Lab	216
X.8 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les <i>awlād</i> Sālim	216
X.9 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les <i>awlād</i> al-Mawlāt	217
X.10 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les <i>awlād</i> Dlaym	217
X.11 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les Tagakānt	218
X.12 — Sur la guerre entre les <i>awlād</i> Gaylān et les Rgaybāt	219
X.13 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les <i>awlād</i> Bū as-Sba ^f	220

Au nom de Dieu, celui qui fait miséricorde, le miséricordieux, qui porte bonheur au commencement et à la fin. Louanges à Dieu qui a donné le livre sacré au plus noble des prophètes et des envoyés, et qui lui a raconté des histoires des anciens. Louanges à Dieu qui nous a pourvus du don de la connaissance des sociétés passées et qui nous pardonne nos erreurs.

Nous déclarons qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu seul et unique. Nous déclarons que notre maître *Muhammad* est son prophète et son esclave. Dieu l'a béni ainsi que ses ancêtres et ses compagnons.

Sachez qu'un de nos frères (que Dieu lui laisse entrevoir le monument de la connaissance et qu'il nous accorde à tous deux les paradis les plus vastes) m'a demandé de rassembler, en un ouvrage, tous les renseignements dont je pouvais disposer concernant *Sid Ahmad ar-Rgaybī* : sa généalogie, ses activités, les raisons de son départ du *wād Dar'a*, son lieu de résidence, des détails sur ses fils et les tribus qui sont venues s'installer avec eux, sur leurs activités et leur organisation leurs coutumes matrimoniales, la dot en usage chez eux ainsi que leurs pratiques en matière de compensation et de prêt, leur médecine, leur Droit, leurs premiers adversaires.

Je me suis exécuté, avec l'aide de Dieu et la profusion de son génie, en écrivant un ouvrage présenté sous forme de chapitres et de sous-chapitres. J'ai cherché à répondre à toutes ces questions ainsi qu'à présenter des données historiques, sans longueurs inutiles ni brièveté nuisible. J'ai choisi pour titre à mon travail : *Les principales préoccupations des Rgaybāt*.

Je demande à Dieu aide et réussite, qu'il me guide dans le droit chemin car il peut tout. Rien n'est possible sans la grâce de Dieu tout-puissant.

CHAPITRE I

SUR LA GÉNÉALOGIE DE SID AHMAD AR-RGAYBĪ, SES ACTIVITÉS ET LES RAISONS DE SON DÉPART DU WĀD DAR'A

I.1. — Généalogie

Sid Ahmad ar-Rgaybī est d'origine chérifienne et descend de *Mawlāy 'Abd as-Sālam ibn Mṣayṣ*. Nous en voulons pour preuve l'arbre généalogique des chorfa retracé d'après une copie qui a été trouvée dans la *zawyā* de l'*ahal Sid Ṣalāh* dans le *Dar'a* au début du XII^e siècle de l'hégire du prophète (que le salut de Dieu

soit sur lui). C'est ce qu'affirme celui qui l'a recopié, Sīd Bihi aš-Šarīf Sīd al-Muhtār qui réside dans le Dar'a.

Il est donc : Sīd Ahmad ibn Sīd Ahmad ibn Muḥammad ibn Yūsuf ibn 'Alī ibn 'Abd-Allāhī ibn Muḥammad ibn 'Abd al-Karīm ibn Ahmad ibn Mūsā ibn Gānim ibn Kāmil ibn Takmīl ibn Zayn al-Ābidīn ibn Haydara ibn Ya'qūb ibn 'Alī ibn Mazār ibn Ḥafārī ibn Isā ibn 'Abd-Allāhī ibn 'Abd al-Wāḥad ibn 'Abd al-Karīm ibn 'Abd as-Sālam ibn Mšayš ibn Abī Bakr ibn Muḥammad ibn Hurma ibn Isā ibn Sālim ibn Haydara ibn 'Alī ibn Muḥammad ibn Aḥmad ibn 'Abd-Allāhī ibn Idrīs ibn 'Abd-Allāhī ibn Ḥasan ibn 'Alī et Faṭīma (1).

I.2 — Les activités de Sīd Ahmad ar-Rgaybī

Sīd Ahmad ar-Rgaybī passa sa jeunesse dans le Dar'a, travaillant à la lecture du Coran. Lorsqu'il l'eut appris et récité des sept façons (2), il s'appliqua à adorer Dieu. A l'âge de la puberté, il partit errer sur la terre en se consacrant à Dieu. Lorsqu'après avoir ainsi voyagé, il revint dans le wād Dar'a, il regarda attentivement la vallée et décida de ne pas s'y installer à cause de ce qu'il y vit d'indécence dans les mœurs, et d'impiété. Les habitants du wād Dar'a sont des gens petits : Dieu les a fait lâches et sans dignité. C'est pourquoi il les quitta.

I.3 — Les raisons de son départ du wād Dar'a

Il arriva, à l'époque des migrations, chez les Banū Ḥafyān qui sont les habitants du pays. Il reconnut en eux des gens valeureux et secourables que beaucoup viennent voir de très loin et qui ont un vif respect pour les personnages religieux.

Ils l'accueillirent avec considération et vénération, lui firent des dons et l'entourèrent d'un grand respect. Il quitta le wād Dar'a pour s'installer chez eux à l'âge de vingt ans, et descendit dans des gorges nommées al-Harāwi'. Il leur acheta, avec soixante quintaux d'or, la terre qui s'étend de là jusqu'à aš-Sbayka, un wād à côté du mont Zayni, sur la côte, jusqu'à la septième vague de la mer. Sur certains actes on trouve écrit sept « rejets ».

Il leur ordonna d'aller chercher une balance pour peser l'avoine, prit des pierres et les mit sur le plateau. D'après ce qu'on dit, les pierres se seraient transformées en or. Cela eut lieu en l'an 1020 de l'hégire (1610).

I.4 — Sur sa résidence

Après avoir acheté sa terre, Sīd Ahmad ar-Rgaybī se retira dans une grotte, à côté du mont Zayni où, pendant dix ans, il se consacra à Dieu. On appelle aujourd'hui cet endroit : « l'isoloir de Sīd Ahmad ar-Rgaybī ». Lorsqu'il sortit de sa retraite, les gens de la région vinrent à lui avec beaucoup de déférence, d'offrandes religieuses et de cadeaux (3). Il devint riche et prit pour épouse une femme des Sallām, al-Āyza, de la fraction aš-Śwārb. Elle lui donna trois fils, Qāsim, l'aîné, puis A'li et A'mar et enfin une fille, Sultāna.

(1) La fille du prophète Muḥammad.

(2) Il y a sept manières différentes de réciter le Coran.

(3) *hadiya* : ici don aux chorfa.

Lorsqu'à l'âge de 75 ans il sentit la mort approcher, il recommanda à ses enfants de ne marier ses filles (4) qu'à des savants, des religieux ou des chorfa et de n'épouser eux-mêmes que des *šarifat* (5). Il les menaça de sa malédiction s'ils n'exécutaient pas ses dernières volontés et perdaient leur qualité de chorfa.

Il mourut à Aydār, laissant à ses héritiers sa terre et ses biens. Il fut enterré dans un *wād* nommé *Habsī* où son tombeau est devenu un lieu de pèlerinage très fréquenté. Ses descendants restèrent dans la région, entourés, par les gens, de respect, et jouissant d'un grand prestige.

CHAPITRE II
SUR LES MARIAGES DES FILS DE SĪD AHMAD AR-RGAYBĪ

Qāsim naquit en l'an 1035 de l'hégire, A'li en 1039 et A'mar en 1042.

II.1 — Les descendants de Qāsim

Qāsim épousa, en l'an 1062, Faṭīma des *ayt Ya'lā* et ils eurent trois enfants : Bbayh, Dāwud et al-Faqīr.

— Bbayh épousa, en 1099, une femme des *ayt Ya'lā* dont il eut cinq fils : 'Ali al-Kāhal, Yahyā, Hanni, Marzūg et Mūsā. Chacun des enfants de Bbayh est l'ancêtre de référence (6) de la fraction qui en est issue : al-Kāhal est l'ancêtre de l'*ahal ad-Dā'li*, Yahyā de l'*ahal Sīd Ahmad Yahyā*, Hanni l'ancêtre de l'*ahal Dādda*, Marzūg l'ancêtre des Mrazgī, Mūsā l'ancêtre de l'*ahal Bbayh* et de l'*ahal al-Qādi*.

— Al-Faqīr se maria, vers 1100, avec Ftayma de la fraction des *ayt Knīs* des Mraybat. Ils eurent six enfants : al-Hasan, as-Şaddīq, Brayk, Ramī, al-Amğad et Sayn. Chacun représente l'ancêtre de référence de ses descendants. On dit en effet, aujourd'hui : l'*ahal Ahmad Lahsan*, les as-Şdādqā, les Braykāt, les ar-Rmā, l'*ahal al-Amğad* et les as-Swaynāt.

— Dāwud épousa, en 1110, une femme des Sallām nommée Umm Hanni qui lui donna deux enfants : Hmād et Brahim. Brahim épousa 'Gida, de la fraction *awlād* Ahmad des Sallām. De cette union naquirent Balqāsim, Yahyā et Muhammad. Balqāsim épousa, en 1182, Ba' de la fraction des *awlād Bū Karzī*, des *awlād* al-Mawlāt, tandis qu'en 1175, Yahyā avait épousé une femme des Sallām de la fraction al-Hlāyf et que Muhammad, surnommé Abī al-Ginħa, épousait, en 1187, Ġmayla des *ayt Lahsan*. Dès lors, leurs descendants portèrent leurs noms. On dit, en effet, l'*ahal Balqāsim u Brahim* et l'*ahal Ġinħa*. Yahyā devint l'ancêtre de référence de l'*ahal Sīd 'Allāl*, de l'*ahal al-Hrīf*, de l'*ahal 'Abd as-Şamād*, des Slālka, de l'*ahal Sīdī 'Umar*, de l'*ahal Dāh* et des A'wīsāt. (...)(7).

(4) C'est-à-dire ses descendantes.

(5) Pluriel féminin de *šarīf*.

(6) Le terme employé 'alāma, signifie « emblème », « signe distinctif ».

(7) Partie du texte qu'il nous a été demandé de ne pas divulguer.

CHAPITRE III
SUR CEUX QUI SONT DESCENDUS CHEZ LES RGAYBĀT AL-GWĀSIM

... (Partie du texte qu'il nous a été demandé de ne pas divulguer.)

CHAPITRE IV
SUR LES RGAYBĀT SĀHIL

A'li ibn Ahmad épouse, en 1065, une femme des *ayt* Barrīm, Umm al-A'īd dont il a quatre enfants : Mūsā, S'ayyad, Dāwud et Lamdanna.

— Les descendants de A'īd :

Mūsā épousa deux femmes : l'une Gsaym, en 1092 et l'autre, originaire de Yaggūt. La Gsaymiya lui donne deux fils : Ballāw et Muḥammad. La Yaggūtiya lui donne trois fils : al-Qādī, al-Hasan et al-Husayn. Il épouse ensuite une femme paraît-il, des bani Umīya (8). Il semble qu'elle s'appelle Mmay. Elle a un fils, Muḥammad mais c'est son nom à elle qui est devenu le symbole de ses descendants : les *awlād* Mmayya. Chacun des fils de Mūsā est aujourd'hui l'ancêtre de référence d'une fraction : Ballāw est l'ancêtre de l'*ahal* Ballāw. Nous avons de même les *awlād* al-Qāsā, les *awlād* Lahsan et les *awlād* al-Husayn.

(...) (9).

— Les fils de Lamdanna : Lamdanna s'est marié, en 1168, avec une femme du village de Lahšāš qui lui a donné trois enfants : Ḥmād, Sīd Mawlūd et Muḥammad.

(...) (10).

— Les fils de Dāwud : Dāwud épouse, en 1197, une femme des *ayt* al-Hums qui lui donne deux fils : Sīd Muḥammad et A'mar. Sīd Muḥammad est resté l'ancêtre de référence d'une fraction de ses descendants : l'*ahal* bābā 'Ammī. C'est son fils, A'mar A'īd qui est l'ancêtre de référence de l'*ahal* Sālim et de l'*ahal* Tnāḥa.

— Les Swā'ad : S'ayyad s'est marié, en 1095, avec une femme des *ayt* Barrīm nommée Su'ad (11) dont la mère, paraît-il, était originaire du Sud. Ils eurent trois fils : Ḥmād, Mbārak et Sā'īd. Sā'īd fut ainsi nommé parce que son père mourut alors que sa mère était enceinte.

(...) (12).

— Les fils de A'mar : A'mar épouse, en 1168, une femme des Gazula nommée Miylida. Elle lui donne un enfant, at-Tālab. D'une union clandestine avec une esclave naît Šīh.

(...) (13).

(8) Fraction de la *qabīla* du Prophète ; cette origine semble mythique.

(9) Partie du texte qu'il nous a été demandé de ne pas divulguer.

(10) Partie du texte qu'il nous a été demandé de ne pas divulguer.

(11) S'ayyad et Sū'ad sont les « Roméo et Juliette » des légendes arabes.

(12) Partie du texte qu'il nous a été demandé de ne pas divulguer.

(13) *Idem*.

CHAPITRE V
LES ACTIVITÉS DES RGAYBĀT ET LEUR ORGANISATION

V.1 — Les activités des Rgaybāt

Les Rgaybāt s'occupaient à la lecture du Coran et s'adonnaient à l'étude de la science. Ils vivaient de commerce divers et de labours. Ainsi ils accumulèrent les biens et se multiplièrent en procréant. Ils n'opposaient, aux injustices qu'ils subissaient, et notamment de la part des *awlād* Dlaym, que la patience. Les gens étaient tellement pressurés qu'ils prirent une brebis, allumèrent un feu et l'y jetèrent en criant : « sois maudit, tu es devenu bouc » (14). Ils supportaient malgré tout avec résignation la perte de leurs biens.

V.2 — L'organisation des Rgaybāt

Quand les Rgaybāt se furent multipliés et que leurs biens se furent accrus, ils se dispersèrent en plusieurs groupes. Comme ils étaient sans cesse attaqués, ils se réunirent afin de se concerter sur un ensemble de problèmes les concernant et décidèrent de s'organiser de la façon suivante : dans l'éventualité où quelque chose de grave se produirait, comme un danger quelconque, ils devraient tous se réunir en un même lieu, choisir quelques hommes parmi leurs notables et mettre à leur tête un homme connu pour sa bravoure, son audace et sa perspicacité, qui désignerait, pour l'assister, des hommes de la *qabīla*. Ils appellent cette assemblée *ayt arba' īn* (« les quarante »). L'homme qui la dirige est le président (15). Les membres du Conseil des quarante ont le droit de contraindre celui qui fait quelque chose pouvant contribuer à l'échec de la *qabila* ainsi que celui qui va à l'encontre du Conseil.

Après s'être mis d'accord, les membres du conseil vont trouver un savant connaissant le Droit coranique et lui ordonnent d'écrire ce sur quoi ils se sont entendus. Le président prend l'écrit tandis que celui qui l'a rédigé en conserve un exemplaire en dépôt. A partir de ce moment, toute décision appartient au président et à son Conseil. Personne ne peut partir sans l'autorisation du président. Si quelqu'un fait quelque chose sans le consulter, le président le juge. Aucune critique sur autrui ne peut être émise sans son ordre, aucun racontar ne doit être fait sans son avis. Celui qui désobéit est jugé.

Si une nouvelle de l'ennemi lui parvient, le président se lève et crie à très haute voix : « O gens, justice ! ». Il répète cette phrase trois fois. A ce cri, chacun doit accourir à lui. Lorsque beaucoup de gens sont rassemblés, ils se consultent et envoient des messagers vers ceux d'entre eux qui nomadisent au loin pour les mettre au courant. Quelques espions sont chargés de rapporter des informations sur l'ennemi tandis que des sentinelles sont postées à une distance de deux ou trois jours dans la direction de l'ennemi. On les appelle *śūf* pl. : *āśwāf*.

Les membres du conseil se séparent au moment de la sieste puis quand il est

(14) Le bouc n'est pas un bien enviable : il ne donne pas de lait.

(15) Nous avons traduit par « président » le mot *mugaddam* qui signifie « chef », parce qu'il correspond mieux à la réalité ; le *mugaddam* de l'*ayt arba' īn* n'est pas un chef. De même nous avons choisi d'utiliser le terme de « conseil » afin de le distinguer de celui d'« assemblée » que nous avons réservé à la traduction du mog *ġamā'a*.

l'heure d'aller dormir. Le lendemain, le président crie à nouveau trois fois : « O gens, justice ! ». Celui qui tarde à venir doit payer une amende d'une coudée de tissu. Puis ils se séparent et partent à la recherche de pâturages pour leurs animaux. Celui qui veut s'absenter peut le faire mais ils maintiennent, entre leurs différents lieux de résidence, une communication permanente. Ils restent sur leurs gardes tant qu'il y a du danger.

CHAPITRE VI L'ALLIANCE

Sachez que lorsqu'un homme veut se marier, il charge quelques notables influents d'aller demander, pour lui, la main de la jeune fille à ses parents. Si sa requête est acceptée, il leur envoie une délégation accompagnée par un *qādī*, s'il y en a un dans les campements environnants, ou par quelqu'un connaissant le Coran qui devra assister à la conclusion de l'acte et le consigner par écrit. Cet acte de mariage concerne le montant de la dot, ses modalités de paiement et les conditions que la famille de la femme impose, chez eux, à l'époux : il lui sera interdit de prendre une seconde épouse ou d'avoir une liaison clandestine. S'il ne s'y plie pas, le divorce sera automatiquement prononcé. L'homme part afin de réunir la dot. Puis il revient avec des chameaux chargés de tissus et de sucre et un troupeau entravé. Des hommes et des femmes l'accompagnent qui tirent des coups de fusil jusqu'à ce qu'ils parviennent au campement de la famille de la femme. On tend alors la peau du tambour, les femmes crient ; youyous, applaudissements et chants retentissent. La famille de la femme prépare un couscous pour tous les gens qui sont venus accompagner le futur époux et, éventuellement, égorgent une chameau grasse ou des chèvres. A la fin de la journée les jeunes se rassemblent dans le voisinage. Le son du tambour retentit, de nombreux chants s'élèvent. Ils organisent des jeux et des concours de tir jusqu'au coucher du soleil. Les parents de la femme font dresser une tente qu'on appelle chez eux « tente du mariage » à l'intérieur de laquelle ils mettent la *banya* (16) et qu'ils tapissent de nattes et de tapis. Lorsque vient le moment de la prière du soir l'homme prie avec l'assemblée (17) et retourne auprès des siens. Il revêt de beaux vêtements parfumés et rejoint la tente du mariage avec ses compagnons. Quant à la mariée, d'autres femmes se réunissent chez elle et la vêtissent de beaux habits : deux voiles de qualité. Elles la parfument avec les meilleurs parfums et lorsqu'elles entendent les hommes se diriger vers la tente elles conduisent en procession la femme à son époux. Souvent, leurs chants répètent : « que cet événement soit une bonne affaire pour nous et nos hommes ! ». Ce sont les femmes les plus nobles de la *qabūla*. Quand elles arrivent à côté de la tente, l'époux se lève et prend la mariée dans ses bras pour lui faire franchir le seuil de la tente. S'il n'y parvient pas seul, un autre homme l'aide en maintenant la femme par les parties du corps que la décence autorise. Le seuil franchi, tout le monde applaudit. Les chants se succèdent pendant une heure ou deux puis les femmes retournent chez elles. Au matin, la famille de la femme fait parvenir à la tente du

(16) Doublure de tente en coton blanc qui est parfois utilisée pour séparer l'intérieur de la tente en deux espaces masculin et féminin.

(17) L'assemblée du campement qu'il ne faut pas confondre avec le Conseil des quarante dont il est fait mention plus haut.

mariage un solide plat rempli de bon couscous et de viande qu'on appelle « plat du matin ». Les jours suivants, chacune à son tour, les autres tentes envoient à la tente du mariage, un bon couscous. Et cela tant que restera le mari : sept jours si la femme était vierge, trois si elle ne l'était pas (18). Les dépenses effectuées pendant cette période sont à la charge de la famille de la femme. A la fin de son séjour, le mari fait sortir son épouse de la tente du mariage et la ramène à ses parents avec quelques pains de sucre et des vêtements destinés à subvenir à ses besoins : elle reste chez les siens quelque temps. L'homme vient souvent la voir, leur apportant, généralement, du sucre et du tissu et, dans ces occasions, les parents lui font dresser une *banya*.

Le moment venu, les parents de la mariée fournissent à leur fille, dans la plupart des cas, quatre chambelles laitières, quatre chambelles pleines, un bon chameau ou deux, une couverture, un tapis, un fourre-tout (19), un palanquin, quatre parures de cheveux, des bracelets, quelques chapelets, des sacs, petits et grands, des perles et des bracelets de cheville. Toutes les chambelles qu'elle emporte de chez ses parents lui sont prêtées (20). Elle dispose d'un seul chameau qui est déduit de sa dot (21) et qu'elle peut considérer comme lui appartenant tant que son propriétaire ne le revendique pas. Le tissu est également déduit de sa dot.

En fait, la plupart du temps, les prestations matrimoniales sont fondées sur la générosité réciproque. Les parents de la mariée l'équipent en fonction de la dot et ils ne sont pas obligés d'ajouter quoi que ce soit à moins qu'il ne s'agisse d'une famille aisée. Si les deux partis ne parviennent pas à se mettre d'accord (sur le montant de la dot), la famille de la femme accepte, dans un premier temps, la somme proposée par le mari mais il s'engage à la reverser entièrement avec son complément, en cas de divorce. Ils peuvent aussi accepter de se baser sur la dot « modèle » qui, chez eux, est fixe.

Si la femme rentre chez ses parents contre la volonté de son époux, elle est frappée, pas trop fort, et mise sous surveillance. Elle n'est ni entretenue, ni habillée. Si cette situation dure deux ou trois ans, le divorce est nécessairement requis. La séparation est obligatoire ainsi que le paiement d'une somme équivalente à la dot, supérieure ou inférieure selon les cas.

Pendant la période qui précède le mariage, la femme et sa famille ne comptabilisent pas leurs frais parce que tout ce qu'ils reçoivent dans le même temps les dédommage. Le mari ne doit rien à sa belle-famille pour l'entretien de sa femme, lorsqu'elle est chez eux, ni pour les frais de séjour de son fils, même s'il a atteint l'âge de la puberté car ce que les parents de la femme font pour le petit-fils fait partie des relations normales entre parents consanguins.

Le Droit coutumier régit toutes leurs pratiques. Il correspond, dans la majorité des cas, au Droit coranique.

(18) Dans le cas où elle a déjà été mariée.

(19) Grand sac de voyage des femmes.

(20) Elle ne bénéficie donc que d'un usufruit temporaire.

(21) Probablement sa monture. La nuance que l'auteur a voulu marquer ici, en opposant le prêt classique à ce don temporaire ne nous apparaît pas clairement.

CHAPITRE VII
LES COUTUMES RELATIVES AUX COMPENSATIONS

VII.1 — Les bergers

Chez les Rgaybāt, la coutume veut qu'un propriétaire de bétail dédommagine, pour son travail, le berger qui garde ses chameaux en fonction d'un accord préalable. Parfois il s'agit d'un chameçon d'un an et d'une coudée et demi de tissu par an, d'autres fois c'est un chameau adulte et une coudée et demi de tissu. Cela dépend du nombre de chameaux gardés. Le travail qui fait ainsi l'objet d'une compensation consiste à mener paître les chameaux toute la journée et à les ramener auprès de leur propriétaire au coucher du soleil. Il arrive que le berger parte avec ses chameaux à la recherche de pâturages plus éloignés, si le propriétaire en possède beaucoup. On appelle ces troupeaux *al-āṣar*. Le propriétaire va l'inspecter de temps en temps et, lorsque les chamelles deviennent laitières, il les emmène près des tentes et en ramène d'autres à son berger.

Il est de tradition, chez eux, de faire confiance au berger dont le travail est ainsi compensé : il n'est pas responsable des bêtes dont il a la garde, sauf dans le cas où il apparaît de façon flagrante qu'il a commis quelque négligence ou quelque erreur. Dans ce cas, il est responsable et doit rembourser le propriétaire. Il a le droit de prêter quelques-uns des chameaux qu'il garde, à qui il veut, parfois même sans autorisation. Il n'est pas responsable de ce qu'il a prêté. Si le bénéficiaire du prêt est un homme de sa catégorie sociale, ce qu'il obtient en échange de ce prêt lui appartient en propre et ne doit pas être déduit de son salaire (22).

La coutume relative à la garde des moutons préconise le paiement d'un chameçon par troupeau en compensation du travail fourni. Le berger a le même statut que son homologue chamelier en ce qui concerne la responsabilité et les prêts.

VII.2 — Le labour, la moisson et le battage

Le Droit coutumier des Rgaybāt précise, à propos des labours que :

- si celui qui possède le chameau de trait et les grains est aidé par un autre homme, ce dernier aura droit au quart de la récolte qu'il ait conduit le chameau ou tenu la charrue ;
- si l'un possède le chameau de trait et l'autre le grain, la récolte doit être partagée en deux parts égales. Au sujet des moissons, le Droit coutumier préconise de compenser la journée de travail du moissonneur par une ou deux mesures de grains (23), parfois même seulement trois quarts de mesure selon l'abondance de la récolte.

Pour le battage, la journée de travail du batteur est compensée de la même façon que celle du moissonneur.

L'aumône légale est déduite de la récolte à la fin de battage.

(22) Le terme de « salaire » est à prendre ici au sens de compensation, dédommagement.

(23) Une mesure est égale à peu près à quatre kilogrammes.

VII.3 — L'enseignement du Coran

Le travail du lettré qui enseigne aux enfants la lecture du Coran est compensé, d'après le Droit coutumier, par un chameçon par an pour chaque enfant. L'homme qui connaît le Coran est l'objet d'un grand respect et les campements ne se dispersent pas tant que dure l'apprentissage des enfants, de crainte de le négliger.

VII.4 — Les coutumes relatives au prêt

Chez les Rgaybāt, lorsque quelqu'un a été victime de déboires quelconques ou d'une catastrophe climatique et a perdu son bétail, la coutume veut qu'il puisse se tourner vers ses voisins. Il passe de tentes en tentes et chacune lui donne une chamelle laitière, une chamelle pleine, un chameçon ou un chameau de bât. Il rentre chez lui avec un grand nombre de chameaux. Lorsqu'il n'en n'a plus besoin, il peut, soit les rendre à leurs propriétaires, soit les garder et les transmettre, plus tard, à ses enfants. Il arrive que le propriétaire puisse les reprendre à tous moments s'il en a besoin. Dans d'autres cas, il ne peut le faire qu'avec l'autorisation de l'emprunteur. Celui qui conserve des bêtes prêtées alors qu'elles ne lui sont pas nécessaires est généralement mal vu. On l'appelle le « meneur de prêts ». En revanche, celui qui les garde par besoin n'est pas déconsidéré. L'emprunteur a le droit de mettre des charges sur les chameilles du troupeau et de les faire travailler si c'est indispensable. Il peut mettre son bétail où il le désire. Il a la possibilité de le prêter s'il le souhaite à un homme de sa catégorie sociale en qui il sait pouvoir avoir confiance, et sans que sa responsabilité soit engagée. Mais, s'il l'a prêté à quelqu'un qui n'est pas sûr et que ce dernier en perde, il se doit de le remplacer par des bêtes identiques. C'est le propriétaire qui doit se charger de l'aumône légale relative aux animaux prêtés.

Le propriétaire de bétail prêté à un guetteur ou à un éclaireur ne les réclamera jamais.

CHAPITRE VIII **COUPS ET BLESSURES**

VIII.1 — Le meurtre

Sachez que, chez les Rgaybāt, lorsqu'un crime prémedité a été commis et qu'il a été prouvé, l'assassin doit payer un prix du sang très élevé : tous ses biens lui sont enlevés et il doit fournir, en plus, un chameau de boucherie accompagné de un à quatre hongres pour dédommager la famille de la victime. Le crime avec prémeditation est considéré comme beaucoup plus grave et plus dangereux que le crime non prémedité. Ce qu'on donne en cas de prémeditation est en fait la rançon de l'assassin car le dédommagement est impossible. Ils ont donc institutionnalisé la punition du meurtre prémedité par le paiement de biens. Cinq bêtes vont constituer le prix du sang dans le cas du meurtre non-prémedité : une chamelle d'un an, deux chameçons d'un an, une chamelle adulte et une tout juste née. Le plus

souvent, le meurtre prémedité est payé par cent chameaux adultes qui sont choisis de façon à ce que ce soit équivalent.

Dans le cas des blessures, ils ne prennent pas en considération la prémeditation ou la non-prémeditation. Le prix à payer est fixé d'après la gravité de la blessure en fonction du prix du sang (24). Si le type de blessure commis n'a pas été prévu par la coutume, un animal de boucherie sera rituellement égorgé en guise de conciliation.

Lorsqu'à la suite d'une blessure, les capacités de travail d'un esclave se révèlent diminuées, le prix du sang d'un homme libre peut être revendiqué. Si l'esclave est diminué physiquement, le préjudice qu'il a subi sera estimé comme s'il s'agissait d'un homme libre, puis accordé en fonction de son prix.

Les blessures commises sur une femme ou sur un homme sont pénalisées de la même façon jusqu'à concurrence d'une valeur atteignant le tiers du prix du sang. Si la gravité du préjudice subi implique un dédommagement supérieur, l'inégalité des sexes est rétablie et l'on tient compte du prix du sang de chacun.

Si une femme enceinte fait une fausse couche à la suite d'une violence dont elle a été l'objet et que son enfant, né vivant, meurt, le responsable doit payer le prix du sang. En revanche, si dans les mêmes circonstances l'enfant est déjà mort au moment de la naissance, rien n'est dû.

VIII.2. — La coutume dans les jugements

Les Rgaybāt ont cherché à neutraliser ce qui pouvait aller à l'encontre de leur unité et à faire régner le bien. Tel est le sens de leurs pratiques coutumières depuis les temps anciens.

- Celui qui a volé quelque chose doit en rembourser quatre fois l'équivalent : quatre chamelles pour une chamele volée, quatre chèvres pour une chèvre.
- Celui qui a provoqué une bagarre interne doit donner un chameau au président et à ses gens ou à l'assemblée.
- Celui qui dégaine son poignard en guise de menace doit donner une pièce de tissu. S'il poignarde quelqu'un il sera puni en fonction des blessures qu'il aura infligées.
- Celui qui utilise son fusil en guise de menace doit donner un chameau de boucherie.
- Celui qui tire sur quelqu'un sans l'atteindre doit se réconcilier avec lui en lui donnant son fusil et une chamele à égorer.
- Celui qui commet un acte nuisible à l'intérêt de la communauté doit donner un chameau de quatre ans au Conseil des quarante ou à l'assemblée. Il sera éventuellement tenu à l'écart ou carrément exclu s'il ne revient pas.
- Celui qui pénètre sous une tente dans l'intention de rendre visite à une femme doit donner un chameau à son époux. Il devra lui donner autant de chameaux qu'il aura effectué de visites. Le mari sera peut-être amené à le tuer. Le plus souvent, dans ces sortes d'affaires, si le mari le prend sur le fait et le tue sur place, il a l'autorisation de répandre le sang impunément. Si l'époux frappe ensuite sa femme jusqu'à la laisser presque morte, il ne

(24) Dans la pratique, le prix du sang varie selon les individus en fonction de leur sexe, âge, catégorie sociale, etc.

lui doit rien à titre de conciliation car c'est un acte de vengeance admis. C'est elle qui est répréhensible aux yeux des hommes comme aux yeux des femmes.

- S'il a plu, que toutes les mares sont remplies et que les gens sont rassemblés autour, celui qui laisse ses chameaux pénétrer dans l'eau doit égorger un chameau de quatre ans au président et à ses gens.
- Celui qui refuse, lorsque quelqu'un le lui a demandé, d'appliquer la loi coranique, doit donner un chameau de quatre ans à l'assemblée ou au Conseil des quarante.
- Tous doivent appliquer la loi coranique ; celui qui s'oppose au *qādī* doit donner un chameau adulte au Conseil des quarante ou à l'assemblée et égorger rituellement un chameau pour le *qādī* et ses assistants.
- Celui qui frappe quelqu'un au visage doit donner, s'il est effectivement coupable, un chameau adulte au Conseil des quarante ou à l'assemblée.
- Si quelqu'un insulte quelqu'un ou le fait souffrir, il doit, à titre d'arrangement, lui égorger une chèvre.

L'assemblée tient lieu, chez eux, de gouvernement. Toutes ces pratiques ont été institutionnalisées et ils appellent cet ensemble de coutumes pénales, la justice.

CHAPITRE IX A PROPOS DES PREMIERS COMBATS

Les premiers avec lesquels les Rgaybāt se sont battus sont les Tağakānt. Le conflit éclata à propos de l'affaire suivante : un Rgaybī nommé ar-Rgīg (le mince) *wuld* as-Sgīr (le petit), avait été employé par les Tağakānt pour enseigner le Coran aux enfants. Lorsqu'il réclama au Gakānī (qui l'employait) le chameau qu'il avait convenu de lui donner en compensation, une bagarre éclata dans la mosquée. Le Gakānī poignarda le Rgaybī qui tomba, mortellement blessé. Son sang se répandit sur son feu. Une femme fit jaillir de son sein du lait qu'elle versa sur le sang et le feu et il dit, en invoquant Dieu : « que cette offense soit transmise des parents aux enfants et que le sentiment de l'humiliation soit encore présent lorsque les tempes de nos fils blanchiront ».

Apprenant la nouvelle, les Rgaybāt se réunirent et chargèrent certains de leurs notables de prendre en main la situation. Cela se passait en 1211 de l'hégire (1796). A l'époque, 'Alī *wuld* Ballāw était à leur tête. Les hommes désignés furent : des *awlād* al-Qādī, Muhammad Ṣayn et des *awlād* Lahsan, A'li ibn 'Abdallah, des *awlād* al-Husayn, Bādi, des Swā'ad, al-Fāqil *wuld* Brāhīm, des *awlād* Sīh Lamṣāwb, des *awlād* Tālib, Sīdī 'Alī, des Thālat, 'Umar *wuld* at-Thālī, des représentants de l'*ahāl* Brāhīm u Dāwud, Bhāh *wuld* Sīdī 'Allāl, des al-Bbāyhāt, Ahmad *wuld* Dā'li, et des Fuqrā, Ahmad *wuld* Lahsan. Ils organisèrent les *ayt arba'in* sous la présidence de as-Sgāyyar *wuld* Bābā al-Mūsāwī et al-Mimay.

Les Rgaybāt se regroupèrent sur une rive de la Sāgya al-Hamrā' à l'embouchure du *wād* an-Nabī et à Mdāfa' as-sadmāt et à Turaqāt tandis que les Tağakānt descendaient à Fum Tazzu et à Mdāfa' al-gmaz. Takna, *awlād* Bū as-Sba', 'Arūsi'īn et *awlād* Dlaym se mirent entre eux : *awlād* Bū as-Sba', 'Arūsi'īn et *awlād* Dlaym appuyaient les Tağakānt tandis que l'ensemble des Takna soutenait les Rgaybāt. Chacun des deux partis investit (dans le conflit) tout ce dont il disposait (comme montures) sur ses pâtures.

Les Rgaybāt dirent à tous : « sortez de chez nous, et si l'un d'entre nous est vaincu, vous serez libres de faire de ses biens votre butin ! ».

Huit jours plus tard, ils se battaient en utilisant des fusils. Ils s'étaient organisés en se partageant l'espace : les al-Gwāsim à l'est, les *awlād* Mūsā et les *awlād* A'mar à l'ouest. La guerre dura trois mois et dix jours. Elle fut localisée dans une région de la Sāgya al-Hamrā' nommée La'rayda, à Fum Tazzu. Les Tagakānt y furent vaincus, violemment expulsés et tués. Ils battirent en retraite vers *ayt* Ufilman et Igīdī d'où ils envoyèrent une délégation demandant la paix. Les Rgaybāt la leur accordèrent en échange du prix du sang du Rgaybī et de son chameau.

CHAPITRE X LES GUERRES DES RGAYBĀT

X.1 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les *awlād* Bū as-Sba^c

En 1214 de l'hégire (1799), un al-Muṭnīn nommé Graybīs arriva chez les *awlād* Bū as-Sba^c où il fut assassiné. Les Rgaybāt envoyèrent une délégation demandant le paiement du prix du sang de la victime. Les *awlād* Bū as-Sba^c tuèrent les membres de cette délégation le jour de l'*A'īd al-Kabīr* (26). Pas un seul ne survécut. Lorsque les Rgaybāt apprirent la nouvelle, ils réunirent le plus de gens possible et organisèrent les *ayt arba'* in sous la présidence de as-Sīr wuld Bāh. Le chef des *awlād* Bū as-Sba^c était, à cette époque, al-Makki wuld Mmays. Les Rgaybāt assaillirent les *awlād* Bū as-Sba^c à An Daggan mais furent battus. Les combats se multiplièrent alors et de nombreuses attaques furent menées sur le bétail, près des points d'eau et sur les campements. La guerre prit de l'ampleur, de nombreux prisonniers furent faits. A tel point que l'ensemble des *awlād* Bū as-Sba^c accepta de déposer les armes. Ils se rendirent dans le *wād* Nūn chez un homme des *ayt* Lahsan, nommé 'Umār u Dāwud qui alla trouver les Rgaybāt afin de négocier avec eux un éventuel arrangement. Les Rgaybāt le menacèrent de l'accuser de complicité. Il accepta alors de les chasser de chez lui à condition qu'ils l'attachent avec un licou et qu'ils l'emmènent au marché. Les Rgaybāt le promenèrent ainsi sur le marché en criant : « qui veut nous acheter un licou ? » Voyant cela, les *awlād* Bū as-Sba^c partirent et se réfugièrent à N'ayl, dans une région côtière, près de la mer et au voisinage des Sbūya. Les Rgaybāt se préparèrent à les combattre et marchèrent sur eux de la façon suivante : devant, les *awlād* Mūsā et les Swā'ad, à gauche, les *awlād* A'mar, à droite, les al-Gwāsim. Ce fut une grande bataille. Les *awlād* Bū as-Sba^c furent vaincus et les Rgaybāt leur confisquèrent leurs biens.

Depuis ce combat, les *awlād* Bū as-Sba^c sont séparés en deux groupements : l'un est allé s'installer dans une région occidentale appelée Mgūn ; l'autre est parti à az-Zīz az-Zrag vivre chez les Rgaybāt et plus particulièrement chez les Swā'ad dont ils sont devenus parents par alliance. Après 1230 de l'hégire (1814) les deux partis ont oublié leur différend. Le groupement installé à Mgūn s'est assimilé et est devenu partie intégrante des gens du Nord, en toute tranquillité.

(26) Commémoration du sacrifice d'Abraham.

X.2 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les Tağakānt

En 1235 de l'hégire (1819), 'Abdallah *wuld* Rgīg, voyageant dans le *wād* Dar'a, rencontra un Ğakānī. Ils évoquèrent les anciens combats et le Ğakānī, soudain rempli de haine, se leva d'un bon et tira sur le Rgaybī qui tomba, aussitôt mort.

Lorsque les Rgaybāt apprirent la nouvelle, il se réunirent. A cette époque, Muḥammad Bra 'Afrayiṭ dirigeait l'*ahal* Ballāw, al-Maglūl *wuld* Muḥammad Ṣayn dirigeait les *awlād* al-Qādī, A'li ibn 'Abdallah dirigeait les *awlād* Laḥsan, 'Alī *wuld* Bādī dirigeait les *awlād* al-Husayn, Mbārak *wuld* as-Sḡir dirigeait les *awlād* Mmāyya, Brāhīm *wuld* 'Abdallah dirigeait les Swā'ad, Sid Brayk dirigeait les *awlād* Ṣīh, Sid al-Kawrī *wuld* 'Umar dirigeait les Thālat, al-Fannīš dirigeait les *awlād* Ṭālib, al-Kāḥal dirigeait les al-Gwāsim, Ahmād *wuld* Laḥsan dirigeait les Fuqrā et Ahmād *wuld* Dā'li dirigeait les al-Bbayhāt tandis que le chef des Tağakānt était Yūsuf *wuld* Daymān. Les Rgaybāt attaquèrent un important campement de Tağakānt, tuèrent tous les hommes et pillèrent les biens. Ils revinrent avec un substantiel butin. Prévenus, les Tağakānt réunirent aussitôt le plus de gens possible, s'adjoignant des Ida *u* Blāl, des Mraybat et des A'rayb. Ils attaquèrent les Rgaybāt à al-Hmaydiyāt. Ce fut une grande bataille. Les Tağakānt et leurs compagnons furent vaincus et beaucoup de Rgaybāt furent tués. Il ne resta des attaquants qu'une vingtaine de prisonniers. Les autres, en effet, après être montés sur un chemin de al-Hmaydiyāt nommé at-Twaydarisāt s'étaient éparpillés, ne sachant plus où se réfugier. Certains, leurs chevaux ayant fait un faux pas, tombèrent au fond du ravin. On ne retrouva que des os épars, des chairs déchirées. Un cavalier parvint à s'enfuir en faisant sauter son cheval par-dessus le précipice en un endroit qui fut désormais nommé l-Ma'lag.

Après cette défaite, les Tağakānt envoyèrent aux Rgaybāt une délégation demandant la paix. Elle leur fut accordée mais ils durent payer, pour l'obtenir, le prix du sang d' 'Abdallah *wuld* ar-Rgīg et un chameau pour son père qui avait été à l'origine du conflit. La paix fut conclue entre les deux partis en 1240 de l'hégire (1824).

X.3 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les *awlād* Dlaym

Les *awlād* Dlaym commirent, sur les Rgaybāt de tels excès, attaquant surtout les *awlād* Dāwud, déshonorant leurs femmes, que cela devint insupportable. Une Rgaybiya nommée Mbārka *bint* Muḥammad *wuld* al-Qādī appela à la riposte. Elle incita tant et si bien les hommes au combat que mille deux cents Rgaybāt, qu'elle accompagna, partirent en expédition contre les *awlād* Dlaym installés à Agāgar, en 1240 (1824). Vaincus, les *awlād* Dlaym durent céder aux attaquants tout ce qu'ils avaient en chameaux et en tissus. Les Rgaybāt s'en retournèrent chez eux contents. Cette incursion fut nommée *gazzu* Mbārka. Les algarades et les combats se multiplièrent pendant sept ans. Quand les tueries entre les Rgaybāt et les *awlād* Dlaym se généralisèrent, et que le feu de la guerre ait été allumé, les *awlād* al-Lab et les *awlād* Sālim se rangèrent aux côtés des *awlād* Dlaym. Cette alliance causa aux Rgaybāt des ennuis et des malheurs toujours plus grands. Puis les alliés se séparèrent : les *awlād* al-Lab descendirent chez les Trārza tandis que les *awlād* Sālim se rendirent chez les *awlād* Yahyā ibn 'Atmān. Les *awlād* Dlaym rejoignirent les Zargi'īn et certaines tribus intervinrent pour que la guerre cessa. Les *awlād* Dlaym durent rendre leurs biens aux *awlād* Dāwud et payer les dots des femmes souillées. La paix s'instaura en 1252 (1836) et, désormais, les *awlād* Dlaym utilisèrent, pour désigner les Rgaybāt, des termes de respect et de considération.

X.4 — Sur les Rgaybāt et les Taġakānt

Lorsque les gens apprirent que les Taġakānt entreprenaient de reconstruire Tindūf, les Rgaybāt leurs envoyèrent une délégation avec Mahġūb *wuld* Maġlūl. Les Taġakānt trahirent la délégation quand elle fut parvenue à l'intérieur de la ville. Mahġūb fut tué tandis que ses compagnons s'envoyaient et rentraient chez eux. A cette époque, Muḥammad Sālim *wuld* ‘Afrayiṭ dirigeait l'*ahal* Ballaw, Halil *wuld* Hamdā dirigeait les *awlād* al-Qādī, al-Bārdi *wuld* ‘Abdallah dirigeait les *awlād* Laħsan, l-Habib *wuld* Dlaimi dirigeait les *awlād* Šīh et Brāhīm *wuld* Muḥammad *wuld* ‘Umar dirigeait les Thālat. Les al-Gwāsim refusèrent de faire la guerre et se démarquèrent officiellement.

Les Rgaybāt attaquèrent les Taġakānt au lieu dit aš-Šūq. Vaincus, ils perdirent cinquante hommes des Swā‘ad, al-Bādi *wuld* ‘Abdallah et ‘Atmān *wuld* al-Makki at-Thāli. (...) (27).

Cela se passait en 1260 (1844). Après cette date, les Taġakānt, ayant assailli les Rgaybāt à Wayntargat furent anéantis. Le chef des Taġakānt, Bakkar, fut fait prisonnier. Puis les Rgaybāt organisèrent une expédition contre des campements à ‘Awaynat l-Agra‘a, tuèrent les hommes et pillèrent leurs biens. Les Taġakānt ripostèrent en attaquant les Rbaybāt à Šabkat al-Bagra dans la Sāgya al-Hamrā’. Ce fut une violente tuerie au cours de laquelle les Taġakānt furent défait. Seul un petit nombre d'entre eux parvint à s'enfuir. Lorsque les fuyards rejoignirent les leurs, les Taġakānt envoyèrent aux Rgaybāt une délégation de cavaliers pour demander la paix. Ils durent tout d'abord payer le prix du sang de Mahġūb et la paix régna entre eux.

X.5 — Sur la guerre des Rgaybāt et des *awlād* Bū as-Sba‘ contre Sīd Ahmad al-Kuntī

Sīd Ahmad al-Kuntī se mit un jour en tête de régner sur l'ensemble des tribus afin de rétablir la sécurité dans le pays. Il fut suivi, dans cette entreprise, par les Kunta, les A‘wišāt et les fils de Yahyā *ibn* ‘Atmān. En premier lieu, ils dispersèrent, les armes à la main, les *awlād* Bū as-Sba‘ qui s'éloignèrent. Puis, Sīd Ahmad al-Kuntī s'établit à Bīr Umm Grayn dont il creusa le puits ainsi que quelques points d'eau. Il planta des palmiers, ensemença le grain et resta là, paisiblement, pendant une année. Après quoi il lutta contre les *awlād* Bū as-Ba‘ à Hnigāt ar-Rmal et à Gdar Talh. Il tua soixante-dix hommes parmi lesquels se trouvait *wuld* Mlah *wuld* as-Sgīr. En 1274 (1857) les *awlād* Bū as-Sba‘, vaincus, rejoignirent les Rgaybāt et les combats reprirent ainsi que les tueries.

Sīd Ahmad al-Kuntī partit un jour dans la région de Gūr Agnifid. Rgaybāt et *awlād* Bū as-Sba‘ l'y attaquèrent. La bataille fut très violente. Sīd Ahmad périt et ses gens furent vaincus. Les assaillants s'emparèrent de tous les biens du campement tandis que les gens de l'Adrār se réfugiaient en toute hâte en Adrār. Rgaybāt et *awlād* Bū as-Sba‘ s'emparèrent de leurs griots qui chantèrent aussitôt leur reconnaissance et leur loyauté envers les vainqueurs. Sīd Ahmad est mort en l'an 1279 (1862) ; les gens appellent cette époque : « l'année des hostilités continues ». Muḥammad *wuld* Yūsuf *wuld* ‘Abd al-Hayy, en datant l'événement, a symbolisé cette mort en la nommant : « l'année de ‘Atarša ».

(27) Extrait d'un poème populaire évoquant l'événement.

Rgaybāt et *awlād* Bū as-Sba^c luttèrent de plus en plus souvent contre les gens de l'Adrār jusqu'à ce que ces derniers se réunissent et s'établissent à al-Bargad, au voisinage de Tatwag. Au même moment, les Rgaybāt et les *awlād* Bū as-Sba^c se retrouvaient à Barkat Zammūr. A cette époque, le chef des *awlād* Bū as-Sba était Mlah *wuld* as-Sgīr. Il était secondé par Hariṭani *wuld* Miska et Ahmad Bābā *wuld* aš-Šīh al Muhtār. Mawlay 'Alī *wuld* 'Umār as-Sā'adī et Buhari *wuld* Muhammad *wuld* 'Umār étaient à la tête des Rgaybāt. Ils tombèrent de concert sur les gens de l'Adrār et les anéantirent. Seuls quelques-uns survécurent. Ayant pillé tous leurs biens, les Rgaybāt et les *awlād* Bū as-Sba^c s'en retournèrent contents avec un important butin. Cet épisode eut lieu en 1285 (1868). Après cela, Ahmad *wuld* Muhammad *wuld* 'Aṭmān devint émir de l'Adrār et envoya des émissaires à travers tout le pays, en faveur de la paix. Le calme se retrouva dans toute la région, le pouvoir de l'État (émiral) se renforça et les gens virent leur bétail se multiplier.

X.6 — Les Rgaybāt et les Taġakānt

C'est dans ce contexte que les Rgaybāt et les Taġakānt, ayant fait la paix, établirent entre eux, des liens de communication de plus en plus fréquents, faisant des affaires ensemble et se rendant mutuellement visite. Pourtant, Dieu voulut que *wuld* Nāṣir *wuld* Muhammad aš-Šayn, parti à la recherche de chameaux égarés souffrit terriblement de la soif tandis que sa monture s'épuisait. Il arriva chez les Taġakānt à Tindūf où il fut assassiné par un Ġakānī, à l'intérieur même de la ville. Ayant appris la nouvelle, les Rgaybāt assaillirent un détachement de Taġakānt mais furent anéantis jusqu'au dernier en un lieu nommé depuis, *gazzi* Tigi. Puis les Taġakānt attaquèrent les Rgaybāt à Nabga, à la source du *wād* Wayntargat. Les combattants s'entretuèrent violemment au bord de l'eau. Les Rgaybāt, vainqueurs, s'emparèrent de la jument de l'*ahal* Mmaylīd, Mbayraka, animal en pleine santé et très rapide. A l'époque, le chef des Taġakānt était Muhammad al-Muhtār *wuld* La'maš. Il incita les Taġakānt à la guerre contre les Rgaybāt en disant : nos morts sont au Paradis alors que leurs morts sont en Enfer, il est nécessaire de partir contre eux, en guerre sainte ». Puis, il rédigea un écrit pour justifier son combat. Muhammad *wuld* Yūsuf *wuld* 'Abd al-Hayy s'y opposa en lui envoyant une réponse pertinente. Les deux pamphlets furent envoyés au prince, le fils de Mawlay 'Abd ar-Rahmān qui réunit les savants de Marrakech et de Fèz pour les débattre. Ces savants donnèrent raison à l'écrit de Muhammad *wuld* Yūsuf, en 1295 (1878) et le Prince des croyants y imposa son sceau. Néanmoins, les Taġakānt attaquèrent les Rgaybāt et 'Abd al-Hayy sur le *rag* de Mğün, dans les pays de l'Ouest, et s'emparèrent de leurs chameaux. L'*ahal* 'Abd al-Hayy les poursuivit afin de reprendre ses biens. Leurs divergences furent soumises à Sidi Muhammad ibn Mawlay 'Abd ar-Rahman, Prince des croyants à cette époque. L'*ahal* 'Abd al-Hayy désigna, pour la représenter lors des débats, le juriste Hāġ al-Bašīr et les Taġakānt choisirent Muhammad Muhtār *wuld* La'maš. Le sultan déléguera soixante-dix juristes et un juge. Les 'Abd al-Hayy sortirent finalement vainqueurs de cette affaire qui fut trop longue pour que je puisse en rapporter tous les détails. Ensuite, les Rgaybāt assaillirent les Taġakānt près du point d'eau de Bū Garfa. Ils tuèrent trente hommes et emportèrent un important butin. Alors les Taġakānt envoyèrent aux Rgaybāt une femme, ar-Rāya, pour demander la paix. Les *awlād* Mūsā et les Swā'ad qui abreuvaient leurs troupeaux à Fraḥ, une source du mont Zayni, refusèrent de la leur accorder tandis que les Thālat, installés à Hmaydiyat, acceptèrent. Les Taġakānt s'attaquèrent à leurs troupeaux, près de point d'eau, et repartirent avec leurs biens. Les Thālat, avertis, les poursuivirent et les rattrapèrent à Gūr al-

Bahmiya. Au cours des combats, les Thālat tuèrent trente Tağakānt et perdirent sept hommes ; ils purent récupérer leurs animaux. Entre-temps, les *awlād* Mūsā et les swā'ad, informés, s'étaient précipités sur les traces des Thālat. Parvenus sur les lieux de la bataille, ils s'arrêtèrent pour passer la nuit. Dès le lever du jour, ils repartaient, rattrapaient les Tağakānt au *wād* Irni et les tuaient jusqu'au dernier. Puis les Tağakānt attaquaient les *awlād* Mūsā près d'un *wād* nommé Uday Sakum mais ils furent battus et leur chef, Yūsuf *wuld* Daymān, fut tué. Les Tağakānt décidèrent alors d'envoyer une délégation à Ahmad *wuld* Muhammad *wuld* 'Atmān afin qu'il intervienne auprès des Rgaybāt en faveur de la paix. A cette époque, les Rgaybāt étaient dispersés au Tīris. Ahmad se dirigea vers eux avec son armée. Avertis de son arrivée, les Rgaybāt réunirent un maximum d'hommes, désignèrent un Conseil des quarante sous la présidence de Dhīl *wuld* Muhammad *wuld* Mbārd. L'émir demanda la paix pour les Tağakānt. Dhīl exigea le prix du sang pour *wuld* Nāsir et réclama le chameau de ar-Rgīg. Ahmad lui proposa un chameau mais Dhīl ne voulut accepter qu'un chameau. Ils se mirent d'accord sur la paix et se la garantirent mutuellement. Il n'y eut plus de guerre entre les Rgaybāt et les Tağakānt durant la vie de Ahmad *wuld* Muhammad. Cet accord fut passé en 1303 (1885).

X.7 — Sur les Rgaybāt et les *awlād* al-Lab

Lorsque les *awlād* al-Lab se furent alliés aux Trārza, certains d'entre eux assaillirent l'*ahal* al-Bādi à Hraybisāt, tuèrent les hommes et pillèrent leurs biens. Cet événement eut lieu en 1305 (1887). Cette année-là fut désormais appelée par les Rgaybāt : l'année du massacre de l'*ahal* al-Bādi. Brāhīm *wuld* Muhammad *wuld* 'Afrayīt, arrivant sur ces entrefaites du *wād* Nūn, avec ses gens, fit le serment de ne pas s'en retourner chez lui tant qu'il n'aurait pas défait les *awlād* al-Lab. Et il tint parole : il les attaqua, avec trois cents hommes, la même année, dans un endroit nommé al-Frā. Il dévasta leurs campements ; très peu purent s'échapper.

X.8 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les *awlād* Sālim

L'*ahal* 'Afrayīt et les *awlād* Sālim étaient parents par alliance et voisins. Ils ne formaient qu'un seul bloc jusqu'à ce que les *awlād* Sālim égorgent une chèvre appartenant à l'*ahal* Ahmad. L'*ahal* Ahmad était sous la protection de Muhammad *wuld* 'Abdallah *wuld* Daha de la fraction des *awlād* Lahsan qui dit alors : « il n'y a qu'une seule façon de venger nos protégés : la mort d'un homme ». Ayant appris que deux *awlād* Sālim s'étaient éloignés de leurs campements, il partit sur leur trace et tua l'un d'entre eux. Chez les *awlād* Sālim, la colère gronda lorsqu'ils apprirent la nouvelle. Les *awlād* Lahsan leur conseillèrent de revendiquer le prix du sang. Ils refusèrent et se rendirent chez les *awlād* Mūsā. L'*ahal* Ballāw les accompagna jusqu'à Tīgsmāt. Ils envoyèrent une expédition contre les *awlād* Yaggūti qu'ils assaillirent à Hank as-Sakkum. Les *awlād* Yaggūti, rattrapant les *awlād* Sālim à Gūr Tinbnān, les massacrèrent avec l'un de leurs chefs, Muhammad Baynna as-Sālīm. Beaucoup d'alarades se succédèrent alors entre eux jusqu'à la bataille de Bīr Umm Ḥrayn. Al-Wālī *wuld* al-Bārdi, 'Umār *wuld* Nāsir et Muhammad *wuld* al-Ḥalīl *wuld* Ḥamdā étaient avec les *awlād* Mūsā tandis que Ḥammād *wuld* Baynna, Hannūn *wuld* al-Lab et *wuld* Ḥāq étaient avec les *awlād* Sālim. Les Rgaybāt les anéantirent jusqu'au dernier à l'issue d'un furieux combat. Les *awlād* Sālim rejoignirent alors les *awlād* al-Mawlāt. Cela s'est passé en l'an 1307 (1889).

X.9 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les *awlād* al-Mawlāt

Les *awlād* al-Mawlāt, campés dans l'Igīdi, étaient en guerre avec les gens du Hoggar. C'est alors que Baday *wuld* al-Bārdi attaqua les Brabīs à Tawdanni et leur prit de nombreux chameaux, aussitôt les Brabīs s'élançèrent sur leurs traces et s'emparèrent de chameaux appartenant aux *awlād* al-Mawlāt. Baday et ses gens arrivèrent chez ces derniers, y demeurèrent quelque temps, puis les trahirent et leur volèrent des chameaux qu'ils ramenèrent chez eux. Les *awlād* al-Mawlāt envoyèrent une délégation réclamer le bétail volé mais les *awlād* Mūsā refusèrent de le leur rendre. Le chef des *awlād* al-Mawlāt était, à l'époque, Ġdīd *wuld* Sīd Lamwayn, de la fraction des *awlād* Bū Karziya. Un violent conflit éclata alors entre les Rgaybāt et les *awlād* al-Mawlāt que les *awlād* Sālim rejoignirent en 1310 (1892). La situation resta instable jusqu'à ce que les al-Gwāsim demandent à Muḥammad *wuld* Yūsuf *wuld* 'Abd al-Hayy d'intervenir pour établir la paix entre eux et les *awlād* al-Mawlāt. Sayyad *wuld* 'Abd al-Hayy, Mbārak *wuld* Ahmād al-Bārdi, 'Aliyat *wuld* Husayn al-Fuqrāwī et Mbarkat *wuld* A'li se rendirent alors chez les *awlād* al-Mawlāt dans l'Igīdi. Les al-Gwāsim acceptèrent de payer aux *awlād* al-Mawlāt un tribut de protection de quarante chameaux. Il en fut ainsi jusqu'à ce que les *awlād* al-Mawlāt soient anéantis. *Wuld* Ġdīd offrit alors le bénéfice de ce tribut aux Brābar. Les al-Gwāsim continuèrent à le payer jusqu'à ce que la domination des Rgaybāt Sāhil fut devenue incontestée.

X.10 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les *awlād* Dlaym

Alors que les Rgaybāt étaient dispersés dans le Zammūr, un Fuqrāwī, parti vendre du goudron de bois, fut tué par des *awlād* Dlaym. Au même moment, les Rgaybāt apprirent que dix *awlād* Dlaym étaient passés chez les *awlād* Tidrārīn et leur avaient fait payer un tribut. Un groupe de Rgaybāt partit donc à leur recherche et les tua. Ils évoquent cette époque en disant : « l'année de la mort des dix ». Puis les Rgaybāt attaquèrent les *awlād* Dlaym à Gnaydlīf. Les Rgaybāt étaient menés au combat par Ahmād Sālim *wuld* 'Afrayīt tandis que le chef des *awlād* Dlaym était Ahmād *wuld* Šī'a.

Mais tout le monde n'était pas d'accord pour entrer en guerre. Muḥammad *wuld* al-Halīl et les *awlād* Mūsā qui étaient avec lui se démarquèrent du conflit. La tuerie s'accrut cependant et la guerre s'intensifia. Les *awlād* Dlaym se rendirent chez les Zargīn et, par l'égorgement rituel d'une chameau, se mirent sous la protection de 'Abidīn *wuld* Bayrūk et, par là même, de tous les *ayt* aġ-Ğmal. Les *ayt* Billa, protecteurs des Rgaybāt, vinrent s'établir, en 1311 (1893) à Azadir et la guerre se généralisa, apportant de plus en plus de problèmes et de malheurs. Les gens appellent cette époque : « l'année de la guerre d'Azadir ». Le *qā'id* Dahman *wuld* Bayrūk utilisa même des canons contre les Rgaybāt, mais en vain. Il les combattit alors avec l'armée du sultan.

Les gens du *wād* Nūn étaient partagés en deux clans opposés : les *ayt* Billa avec les Rgaybāt et les *ayt* aġ-Ğmal avec les *awlād* Dlaym. La guerre fut longue, tout le monde restait perplexe. Les tiraillements ne cessant pas, les chemins furent coupés. Les deux clans se heurtèrent en des combats de plus en plus violents ; on assista à des luttes rangées. Les esprits s'échauffant, Azadir ne fut plus qu'un nuage de poussière où, dans la brutalité de la mêlée, les étriers des chevaux les plus puissants s'entrechoquaient en une gerbe d'étincelles. La bataille fit rage pendant quelque temps, puis le calme revint dans les cœurs, l'entente se rétablit et l'on se promit

la paix, chacun reconnaissant qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus. On dit, en *ḥassāniya* : « on l'enterre et on n'en parle plus ». Les combattants se séparèrent et retournèrent faire paître leurs troupeaux où bon leur semblait. Mais lorsque les gens furent dispersés, les hostilités reprirent. Les Rgaybāt étant repartis dans le Zammūr, les *awlād* Dlaym et les gens des *ayt* ag-Ćimal attaquèrent des villages des *ayt* Billa, s'emparèrent du bétail et commirent des pillages dans tout le voisinage. Les *ayt* Billa appellèrent aussitôt à la rescouasse et les Rgaybāt, remplis de haine, regagnèrent immédiatement le *wād* Nūn, désignant les *ayt arba'* in qui organisèrent nuit et jour des tournées de surveillance. Dès qu'ils eurent rejoint les *ayt* Billa, la guerre reprit comme avant.

Informé, le *qā'id* de Tamanart partit avec une puissante armée, prit position entre les deux clans et menaça tous ceux qui refusaient la paix de les combattre avec l'autre parti. C'est ainsi que le calme fut rétabli entre les Rgaybāt, les *awlād* Dlaym et les Takna. Chacun dut jurer sur le Coran de ne pas trahir l'accord ; ils s'en allèrent en paix.

X.11 — Sur la guerre entre les Rgaybāt et les Taġakānt

Aḥmad Tigna *wuld* al-Mrābuṭ attaqua les Brābar et tua deux hommes des Thālat : 'Alī *wuld* al-Kāḥal et Muḥammad al-Kawrī. Les Rgaybāt apprirent la nouvelle à Tumar Halim, le jour de la fête de rupture du jeûne, en 1312 (1894). Ils assaillirent alors les Taġakānt à Grawāt, tuèrent trente hommes et pillèrent leurs chameaux. Ils s'en retournèrent avec beaucoup d'animaux : chaque combattant reçut douze hongres en partage. A la fin de l'année, les Taġakānt et les Brābar attaquèrent des campements al-Gwāsim dans la Sāgya al-Hamrā' à l'embouchure du *wād* Hrīg as-Sakkum dans l'*ahal* Bā A'li de l'*ahal* Balqāsim u Brāhīm, des gens très honorés des al-Gwāsim dont le campement est nommé *māhsar al-anaya* (dépositaire de la *baraka*). Les Taġakānt massacrèrent la plupart des hommes de ce campement et pillèrent leurs biens, ne laissant que des morts derrière eux. Bouleversés, les Rgaybāt se mirent immédiatement sur leurs traces, les rattrapèrent sur la hamada à 'Arīda, les assaillirent mais furent défaites à l'issue d'un violent combat où périrent beaucoup de braves de l'*ahal* al-Bād. Les Taġakānt partirent, emportant leur butin.

Muhammad *wuld* al-Halīl, averti, fit le serment de ne plus s'arrêter avant d'avoir rejoint les al-Gwāsim et les Rgaybāt Sāhīl se mirent en route. Réunis à Ahšāš, les Rgaybāt lancèrent une expédition de mille deux cents hommes contre les Taġakānt. Après une bataille qui dura sept jours, ils s'emparèrent de Tindūf qu'ils détruisirent. Il ne resta que les maisons de l'*ahal* al-'Abd et de l'*ahal* al-Mrābuṭ. Les Taġakānt, contraints de sortir, égorgèrent rituellement une charuelle en signe d'allégeance et demandèrent la paix. Ils firent monter l'un des leurs sur le faîte d'une maison ; il s'écria : « O, gens des Rgaybāt, que le vainqueur pardonne ! ». Les Rgaybāt s'en retournèrent. Tindūf fut ainsi détruite en 1314 (1896).

Puis les Rgaybāt assaillirent les Brābar, dilapidèrent les biens de 'Alī Kaġūt et rentrèrent chez eux, vainqueurs. 'Alī Kaġūt attaqua alors les *awlād* Mūsā à Abī al-Fardan, une source du Zammūr, et tua Hannūn *wuld* Muḥammad *wuld* Bābā et Muḥammad *wuld* Miftah. Les al-Gwāsim se mirent sur les traces des Brābar et les arrêtèrent à Irni. Après avoir entravé leurs chameaux, ils s'entretuèrent six jours durant. Ensuite, Hmād Lahsan al-Barbrī invoqua la loi coranique et prêcha la paix. Les relations entre les al-Gwāsim et les Brābar s'apaisèrent et lorsque, l'année suivante, une délégation de Brābar et de Taġakānt vint demander la paix à tous les Rgaybāt, ils l'obtinrent. Les Taġakānt remirent aux Rgaybāt huit cents pièces de tissu et la paix ne fut plus jamais rompue.

X.12 — Sur la guerre entre les *awlād* Ġaylān et les Rgaybāt

En 1318 (1900), un groupe d'*awlād* Ġaylān dont Sālak *wuld* Tabalnak, atteignant La'wāq, fit baraker ses chameaux et les laissa aller. Au point d'eau, deux Thālat abreuvaient leurs animaux. Les arrivants leur ordonnèrent d'abreuver leurs chameaux. Les deux hommes refusèrent et furent tués. Les Rgaybāt nomadisaient au milieu des *awlād* Yaḥyā *ibn* 'Aṭmān dans l'Adrār. Lorsqu'ils apprirent la nouvelle, ils partirent pour le Sāhil. Lancés sur leurs traces, les *awlād* Ġaylān attaquèrent un campement de Swā'ad à al-Ḥaṭ et tuèrent 'Abd al-Ḥayy *wuld* 'Abdallah *wuld* 'Umar et Nāqīm *wuld* Ahmād Bud. Ils s'emparèrent de la plupart des chameaux et des pièces de tissu, retournèrent chez les Thālat à Drag et les pillèrent de la même façon.

Les Rgaybāt, avertis, se réunirent afin de méditer sur ce qui arrivait et de réfléchir au moyen de réagir. Ils envoyèrent un groupe de quatre cents guerriers assaillir les *awlād* Ġaylān. Ces derniers, méfiants, avaient abandonné l'Adrār. Lorsque les Rgaybāt arrivèrent, ils firent baraker leurs chameaux chez al-Muhtār *wuld* Ahmād *wuld* Aydda, parlementèrent avec lui et s'en retournèrent sans attaquer personne car ils n'étaient hostiles qu'aux *awlād* Ġaylān. Ils nomment cet événement « l'expédition d'an-Nafṣ ».

Rien ne se produisit pendant un certain temps, les Rgaybāt restant au Nord et les *awlād* Ġaylān à l'est de l'Adrār. Puis, les *awlād* Ġaylān attaquèrent un campement de Rgaybāt à ar-Rmāt qui sont des sources près de la Sāqya al-Hamrā'. Les Rgaybāt partis sur leurs traces les rattrapèrent et récupérèrent leurs chameaux à l'issue d'un combat meutrier. Puis, ils apprirent que les *awlād* Ġaylān avaient quitté l'Adrār pour le Tīris avec des campements de l'Adrār et quelques al-Kdādra et at-Turšān. Les Rgaybāt les assaillirent à 'Aglāt et s'en retournèrent avec beaucoup de chameaux et de moutons. Arrivés chez eux à la Gilta Zammūr, ils repartirent immédiatement sur leurs traces. Les *awlād* Ġaylān et les Turšān, informés, se réunirent à Twizigza, une source qui se trouve au Tīris, près d'Awsard, afin de se concerter. Ils furent d'avis d'attaquer les Rgaybāt. Ces derniers étaient à al-Ḥaṣar et se dirigeaient vers al-Manhar pour rejoindre leur abreuvoir de Barkat Zammūr. Muhammad *wuld* al-Fidār dit qu'il fallait se diriger sur les Swā'ad (...) (28). Quand les Rgaybāt apprirent cela, ils les attaquèrent à cet abreuvoir. Ce fut une importante bataille. Quarante *awlād* Ġaylān périrent ainsi que bon nombre de Turšān et de al-Kdādra. Les Rgaybāt s'emparèrent de nombreux chameaux, moutons et pièces de tissu. Les survivants s'enfuirent se réfugier dans l'Adrār. Le feu de la guerre se propagea, ce ne fut que vols de bétail, malheurs et désolation résultant des algarades, des tueries et des pillages. Une fois, les *awlād* Ġaylān lancèrent, contre les Rgaybāt, une expédition dirigée par 'Alī Labbat *wuld* Takdu qui pilla quelques chameaux aux *awlād* Ših. Les Rgaybāt, partis sur leurs traces les rattrapèrent à Umm Aqwāb. Ils s'entretuèrent. 'Alī Labbat fut tué et les Rgaybāt récupérèrent leurs chameaux sauf un (petit) troupeau (dix à cinquante têtes de bétail) qu'*'Alī wuld* 'Umrā avait emmené en s'ensuyant. Les Rgaybāt quittèrent le Zammūr en direction des *awlād* Ġaylān. Informés, ces derniers partirent pour le Tagānt et s'y dispersèrent. Les Rgaybāt les ayant suivis les rattrapèrent et les attaquèrent en plusieurs endroits et notamment à Krākad. Ils se heurtèrent en de furieux combats. Al-Muhtār *u* Sīd Brāhīm al-Ġaylānī fut tué et les Rgaybāt emportèrent deux juments et beaucoup de chameaux. Les *awlād* Rgaybāt Ġaylān s'étaient fait battre avec leurs alliés. Les Rgaybāt se partagèrent le butin à l'endroit

(28) Passage illisible dans le manuscrit original.

même de l'alarade. Ils les attaquèrent ensuite à 'Ayn al-Barka, pillèrent leurs biens puis les assaillirent dans une région appelée ar-Rgayba dans un lieu nommé Tamug. Après les avoir battus, ils leur prirent quelques chameaux et des tissus. Ils les attaquèrent à Gmaku où ils s'emparèrent d'une jument, emmenèrent les moutons et prirent les tissus. Les *awlād* Gaylān ont donné à cette expédition le nom de « *gazzi msayḥ* » (opération de nettoyage).

Quelque temps plus tard, les *awlād* Gaylān et ceux qui étaient avec eux attaquèrent les Rgaybāt à Ma'llag. Ils s'entretuèrent avec rage pendant trois jours. Beaucoup de Rgaybāt périrent dont al-Kawrī *wuld* al-Bārdi. Il y eut des morts parmi les *awlād* Gaylān mais les survivants se sauvinerent avec de nombreux chameaux et des pièces de tissu. Alors des Rgaybāt, des *awlād* Mūsā pour la plupart, assaillirent les *awlād* Gaylān à un endroit nommé Rašīd. Ils se battirent avec violence jusqu'à ce qu'ils aient tué vingt *awlād* Gaylān. Seul un Rgaybāt périra. Les Rgaybāt emportèrent tous leurs chameaux et pillèrent leurs bagages.

Ensuite, Ahmad *wuld* Sīd Ahmād devint prince de l'Adrār et les *awlād* Gaylān se soumirent à son autorité. Il envoya dans toutes les directions des émissaires demandant la paix. Les Rgaybāt lui envoyèrent une délégation avec Būhari *wuld* Brāhīm et Lab *wuld* 'Abdallāhi *wuld* 'Umār. La paix régna entre les Rgaybāt et les *awlād* Gaylān jusqu'à ce que les chrétiens pénètrent dans l'Adrār.

X.13 — Sur la guerre des Rgaybāt contre les *awlād* Bū as-Sba'

Dès que les *awlād* Bū as-Sba' eurent des fusils à tir rapide, ils en importèrent. Le premier qui leur en vendit fut Muhammād Sālim *wuld* 'Abd ar-Rahmān *wuld* Bū Garn en l'an 1320 (1902). Supérieurs, militairement, à tous les habitants de la région, ils lancèrent des bandes armées sur l'ensemble de la population. Les gens prirent peur, même ceux qui avaient des fusils (à pierre). Les *awlād* Bū as-Sba' battirent tout le monde et dominèrent. Ils se rappelèrent leurs anciens différends avec les Rgaybāt. (...)(29).

Chacun des deux anciens belligérants se souvint des bagarres du passé et des démêlés avec Sīd Ahmād al-Kuntī ; chacun accusa l'autre de lâcheté. (...)(30).

Puis, les *awlād* Bū as-Sba', attirés invinciblement par les Rgaybāt, ne purent s'empêcher de leur enlever, ça et là, des chameaux ou autre chose. Les Rgaybāt prenaient leur mal en patience, préoccupés par le danger que représentaient les fusils à tir rapide. Alors, leur assemblée décida que chaque homme ayant les moyens d'acheter un tel fusil devait s'en procurer sous peine de voir ses biens confisqués et utilisés à l'acheter pour lui. Apprenant cela, les commerçants vinrent de tous côtés avec des fusils à tir rapide jusqu'à ce que la plupart en furent armés. Les *awlād* Bū as-Sba', ayant appris que les Rgaybāt s'étaient mis à acheter ces armes, accentuèrent leur pression sur eux : tantôt ils leur dérobaient un petit troupeau de chameaux, tantôt un plus grand. Le griot des *awlād* Bū as-Sba' s'en vanta en chansons (...) (31) et le chanteur des Rgaybāt lui répondit de même (...) (32). Puis les *awlād* Bū as-Sba' attaquèrent les Rgaybāt et leur enlevèrent de nombreux chameaux. S'étant mis sur leurs traces, les Rgaybāt les rattrapèrent en un lieu du *wād* Dar'a nommé 'Awinat Turkuz et tuèrent Ahmād Bābā *wuld* Ṣaygar. Ils reprirent tout leur bétail. Il y eut ensuite entre les deux groupes un trouble

(29) Poésie populaire ; cf. document suivant.

(30) *Ibidem*.

(31) *ibidem*.

(32) *ibidem*.

indescriptible. Tueries, pillages et nombreuses algarades suivirent jusqu'à ce que les *awlād Bū as-Sba'* se réunissent, attaquent les al-Gwāsim dont le Zammūr à Wādi Lagzah et leur prennent beaucoup de bétail. La riposte des Rgaybāt Sāhil fut immédiate. Ils s'affrontèrent en un violent combat au cours duquel périrent douze Rgaybāt et cent *awlād Bū as-Sba'*. Les Rgaybāt reprirent leurs chameaux et les *awlād Bū as-Sba'*, vaincus, furent repoussés jusqu'à Smara où ils entrèrent chez Šayh Mā' al-'Aynīn. Ce choc des combattants eut lieu en 1323 (1905). Šayh Mā' al-'Aynīn intervint, demandant aux Rgaybāt de laisser les survivants. Ils acceptèrent en échange de dix fusils. Se considérant comme victimes, ils imposèrent cette condition en échange de l'abandon de leur poursuite. Šayh Mā' al-'Aynīn leur donna ce qu'ils voulaient. (...) (33).

Après cette opération, trente *awlād Bū as-Sba'* du Tiris partirent à l'attaque en direction du Zammūr. Les Rgaybāt réunirent cent hommes et les deux fractions se rencontrèrent à la *galla*. Les *awlād Bū as-Sba'* furent anéantis. Les Rgaybāt emmenèrent avec eux un survivant afin qu'il les conduise à d'autres *awlād Bū as-Sba'*. Ils attaquèrent un campement d'*awlād Bū as-Sba'* à al-Hdād, tuèrent douze hommes et s'emparèrent de leurs biens. Les *awlād Bū as-Sba'* se soulevèrent et cinq cents d'entre eux attaquèrent un campement de Rgaybāt à Zribā qui est un endroit saint attribué à Šayh Muḥammad Fādil. Ils tuèrent quarante personnes dont une majorité de Swā'ad et quelques Thālat. Ils massacrèrent femmes et enfants et pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent comme objets de valeur et bétail. Leur porte-parole, après la bataille, leur cria de repartir. Ils s'en retournèrent chez les leur avec leur butin. Ils y rencontrèrent Ḥmīn *wuld* al-'Arūsī auquel ils dirent : « as-tu vu ce que nous avons réussi à faire aux Rgaybāt ? ». Les *awlād Bū as-Sba'* attaquèrent aussi un campement de Rgaybāt constitué, en majorité par des *awlād Dāwud* et tuèrent Muḥammad *wuld* Brāhīm ad-Dāwī. Un cri d'alerte parvint aux Rgaybāt les informant que les *awlād Bū as-Sba'* avaient assailli un campement et qu'ils avaient massacré ses occupants jusqu'au dernier. Les Rgaybāt se soulevèrent et attaquèrent un campement d'*awlād Bū as-Sba'* et de l'*ahal* Maylid *u* Masa 'ud avec qui était Ḥmād Bābā *wuld* 'Abd aq-Ğalīl. (...) (34).

Les Rgaybāt quittèrent Agayt en coutournant, avec leurs familles, les *awlād Bū as-Sba'*. Lorsqu'ils arrivèrent à Zamulat *wuld* dahan, l'*ahal* Tfirat les assaillit. Les Rgaybāt l'exterminèrent tout entier. Quand ils atteignirent Aṣabat al-Hassyān, mille trois cents Rgaybāt se regroupèrent et partirent en direction des *awlād Bū as-Sba'*. La nouvelle parvint à ces derniers alors qu'ils étaient à Kal, une montagne près de l'Adrār. Ils réunirent le maximum de gens et firent conseil. Alors qu'ils se concertaient sur cette affaire, un de leurs chefs, Ḥraytāni *wuld* Šīh al-Muhtār, leur dit : « je vous conseille d'éviter le combat avec les Rgaybāt et de vous sauver avec vos biens en laissant votre armée en arrière-garde. L'ennemi va chercher à vous rejoindre en suivant vos traces. Vous vous sauverez, si Dieu le veut ». Daśal se leva et leur dit : « descendez à Fūst, des gens résolus ont pu y résister aux *awlād Yahyā ibn 'Atmān* alors qu'ils n'étaient que vingt ». Les *awlād Bū as-Sba'* partirent et s'installèrent à Fūst à la fin du mois de Šuwāl, en 1326 (1908). Au matin les Rgaybāt ne trouvèrent que les traces des *awlād Bū as-Sba'* en fuite. Ils les suivirent et les rattrapèrent à Fūst. Fūst est un *wād* au milieu d'une montagne. Tous les chemins menant au col de l'Adrār y sont coupés sauf à l'embouchure du *wād*. Pendant sept jours ils se livrèrent un combat sans merci. Les *awlād Bū as-Sba'* s'enfuirent, de nuit, et les Rgaybāt leur prirent tout ce qu'ils avaient comme chameaux, esclaves,

(33) Poésie populaire ; cf. document suivant.

(34) Poésie populaire ; cf. document suivant.

chevaux et tissus. Ils s'en retournèrent chez eux heureux de leur important butin. Depuis ce jour, ils utilisent une expression rappelant cette victoire en disant : « qui veut être content va à Fūšt ». (...) (35).

Quant aux *awlād Bū as-Sba'*, ils firent leur butin des biens de groupes maraboutiques et retournèrent dans le *wād*, auprès des leurs. Puis tous partirent. Ils rejoignirent les contrées de l'Ouest, les *awlād Dlaym* et les *Zargī'īn*. (...) (36).

Lorsque les Rgaybāt apprirent que les *awlād Bū as-Sba'* étaient chez les *awlād Dlaym* et chez les *Zargī'īn*, ils partirent, avec quatre cents hommes, attaquer les *awlād Dlaym* et les *Zargī'īn*. Ils leur prirent beaucoup de biens. Des membres de l'*ahāl Sī'a*, des *awlād Dlaym* et des membres de l'*ahāl Sīdī Yūsuf*, des *Zargī'īn*, allèrent trouver les Rgaybāt et, leur affirmant que leur honneur était en jeu, les supplièrent de leur accorder la paix. Les Rgaybāt acceptèrent et une alliance fut conclue. Le bétail pillé fut rendu à l'exception des animaux des *awlād Bū as-Sba'*. Les Dmwisāt et les *awlād Sīdī 'Abdallah*, les *awlād Bū as-Sba'*, vinrent demander la paix et l'obtinrent. Les Rgaybāt déléguèrent auprès des Dmwisāt un protecteur, des *Swā'ad*, nommé Muhammad *wuld Sīdī wuld Mawlay 'Alī* qui partit avec eux et, auprès de l'*ahāl Sīdī 'Abdallah*, un protecteur de l'*ahāl Balqāsim u Brāhīm*. Les autres *awlād Bū as-Sba'*, étant restés en guerre contre les Rgaybāt, quittèrent les contrées de l'Ouest pour rejoindre 'Ayad aġ-Grārī des *ayt Garīr*. Billal *wuld Ahmad al-Kayhal* alla alors lui (37) offrir cent chameilles et il les expulsa. Les *awlād Bū as-Sba'* lancèrent une expédition contre un campement Rgaybāt à Dayira, dans le Zammūr. Ils pillèrent les biens des al-Gwāsim et se sauvèrent avec, en toute tranquillité. Une seconde fois, ils organisèrent une opération avec cent soixante-dix hommes, passèrent chez Sayh Mā' al-'Aynīn, à Smara, lui prirent quatre-vingt-dix hongres qu'ils montèrent pour attaquer les Rgaybāt à Lamdanna, un endroit proche de Braygna. Les Rgaybāt les anéantirent, ne laissant la vie qu'aux derniers combattants. C'était en 1329 (1911). Ils nommèrent cette période : « l'année de la destruction du *gazzi* de Lamdanna ».

Après cela, Sīdī Mbayrak as-Sba'ī arriva chez les Rgaybāt à la tête d'une délégation demandant la paix qui lui fut accordée. Ils sont restés en paix et en sécurité jusqu'à nos jours. C'était la dernière guerre entre les Rgaybāt et les tribus.

Ainsi finit, grâce à Dieu, ce travail. Salut et paix sur son prophète Muhammad qui lui est cher, celui dont on ne vantera jamais assez les mérites. Nous prions Dieu, le généreux et le miséricordieux, de nous rapprocher de lui, de bénir ses compagnons, ses femmes et sa famille, et d'apporter à nombre d'entre nous le salut et la miséricorde car Dieu est le dieu de tous les humains.

L'écriture de ce manifeste a été achevée dans l'après-midi de ce lundi de la fin du mois de *ȝumād al-Ulā*, en 1359 de l'hégire (1931). Son auteur, pauvre devant son Dieu mais riche parce qu'avec son Dieu, s'appelle Muhammad Sālim ibn al-Habīb ibn Ḥusayn ibn 'Abd al-Hayy. Que Dieu protège (ses ancêtres) dans les deux mondes. *Amīn, amīn, amīn*.

(35) Poésie populaire.

(36) Poésie populaire.

(37) 'Ayad aġ-Grārī, *qā'id* du sultan dans le Sud-marocain.

ANNEXE II

JOUTES POÉTIQUES: SUR LES GUERRES ENTRE LES RGAYBĀT ET LES TAGAKĀNT, AWLĀD ĠAYLĀN ET AWLĀD BŪ AS-SBA'

Les poésies populaires que nous présentons ici sont extraites d'un autre manuscrit de Muḥammad Sālim *wuld* 'Abd al-Ḥayy qu'il ne nous a pas été possible de photographier. Ils nous ont été directement traduits, à Zouérate en 1982, oralement, par 'Abd al-Ḥayy *wuld* 'Abd al-Ḥayy. Ils correspondent aux extraits de poèmes que nous n'avons pas fait figurer dans le manuscrit ci-dessus n° 1.

1. Sur la guerre entre les Rgaybāt et les Tagakānt

RGAYB *a dit* (il s'agit d'un poète appartenant aux Rgaybāt al-Gwāsim, *ahal* Sīd Ahmād *wuld* Mūsā) :

Gloire à Dieu propriétaire de tout
Combien y -a-t-il de Tagakānt
Bons ou mauvais,
Dont le cadavre se trouve gisant
Entre *wād* Sakkum et Bīr Maṭlāni

TAĞAKĀNT *a dit* :

La vanité de l'individu le fera finir
Comme ce qui est arrivé à *Mahṣar al-‘annaya*
Campement béni n'est plus un pôle d'attraction
A tous points de vue
Ce pôle est devenu un simple butin

RGAYB *a dit* :

Effectivement les traîtrises de Tagakānt
Ont été constatées rapidement

Comme toutes celles qui les ont précédées
Comme il a souvent fait, il a égorgé aussi
Un grand nombre de moutons en plein hivernage
Mais quoi qu'il en soit, tout cela a été payé
Avant le mois de mai. Et l'on s'étonne.
Et le campement béni est devenu ce que tu as dit
car il (38) a dévasté le lieu dont tu as parlé
Et il n'est plus rien resté qui n'ait été pris
Il n'est même pas resté un morceau de verre
Le lieu est resté complètement nu
Tout ce qu'il y a dedans s'est dispersé
Et même les hommes se sont retrouvés
Dans les palanquins, comme les femmes
Car ils fuyaient les gens qui les poursuivaient
Et ils étaient complètement à nu de tout
Et même de la vergogne là où, véritablement,
La vergogne n'est plus.

2. Sur la guerre entre les *Rgaybāt* et les *awlād* Gaylān

DHĪL WULD SĪDĪ BĀBĀ a dit :

Les dettes que je devais aux *awlād* Gaylān
Je me les suis fait payer le jour de l'ayn al-Kahala
Et le jour de Urān (vers Tanṭan)
Je me les suis fait payer au double
Au début de cette guerre Gaylān m'intimidait
Et me provoquait
Et je ne voulais pas répondre à ses actes
Parce que, paisible que je suis,
Je ne veux pas la guerre
Mais grâce à Dieu, Maître de l'univers
Après cette souplesse je ne suis pas mort.
Après que je l'eus neutralisé
A Galb al-Hadadet à Umm as-Sannan
Gaylān a abandonné l'Amsaga
Et il a abandonné le Bātan et le Msaylīn
Le fait d'abandonner mes dettes et, dès le début,
De m'être montré rigide
Ce n'est pas parce que je m'en déshabille
Mais c'est que j'attends le moment favorable
Pour me faire payer
Je ne me suis pas fait payer d'une façon individuelle
Ni anarchique
Je me suis payé au su et au vu de tout le monde
Après cela il y a eu dix-huit cornes (39)
Qui se sont fait payer les dettes que leur devait Gaylān.

(38) « Il » connote ici l'ensemble des guerriers Tagakānt.

(39) Jeunes gens : la corne est la touffe de cheveux qu'on laisse à l'adolescent jusqu'à son premier exploit. Ici, cette expression signifie que dix-huit jeunes gens ont enlevé leur corne à la suite de cet exploit.

ĜAYLĀN n'a pas répondu à cela.

DHĪL a dit alors :

A cause de la guerre qu'il m'a livrée
Gaylān a dépassé Gūr Amuğgar
Ainsi que le Bātan et Sanni
Et combien de protections s'est-il faites engager
Qui ne l'ont pas protégé malheureusement
Contre la mort et les combats
Il n'y en a même plus un qui passe la nuit en Adrār
Mais en se faisant protéger par les Ida-u-‘Iš
Et en se préservant réellement
Tout cela après vanité et exhibition de force
Quoi qu'il en soit, même s'il se rapproche
On n'entendra plus parler de ‘Ali Labbat
Parmi les gens qui vont en éclaireurs
Comme il avait l'habitude de le faire.

ĜAYLĀN n'a pas répondu.

3. Sur la guerre entre les Rgaybāt et les *awlād* Bū as-Sba^c

Échange de mots, de paroles, de verbes, avant les premiers accrochages. Après avoir constaté que les Rgaybāt étaient en train de s'armer, le poète des *awlād* Bū as-Sba^c

MUHAMMAD SĀLIM WULD SAYDA a dit :

Lui faire la guerre n'est pas bénéfique
Ce n'est pas non plus un amusement
Celui qui me provoque
Cela risque de lui porter préjudice
D'ailleurs, j'ai anéanti
Tous les braves de toutes les tribus guerrières
Et j'ai pris les biens de leurs tributaires
J'ai dompté ceux que j'ai voulu dompter
Même parmi ceux qui étaient mes amis
Cela, les *awlād* ‘Ammuni le savent
Et ils l'ont accepté, que me faire la guerre
N'est pas soutenable
Les *awlād* al-Lab le savent aussi
Comme le confirme le mouton
Qu'ils ont pris de force au Ksayb (40)
Le mouton qui a été pris au Ksayb
Dans le troupeau qui venait d'al-Krab
En direction de al-Hdayb
Pendant l'hivernage

(40) Habitude des *awlād* al-Lab de prendre un mouton à ceux qui passent. Ce jour-là, ils ont voulu prendre un mouton aux *awlād* Bū as-Sba et ont été finalement battus par eux.

Les *awlād* Dlaym aussi le savent
Ils les ont fait boire avec le mors (41)
Les Kunta aussi l'ont connu à al-Krab
Et ne se sont pas arrêtés avant Timuğayğat
Loin auprès du puits de Gab
Et en sont devenus les lingots du chacal (42)
Les Takna l'ont compris pendant la guerre
Ils sont devenus plus maigres que des chacals
Et le plus étonnant de tout ceci sont (les propos)
Et la nouvelle attitude d'un peuple
Qui s'appelle Rgaybāt
Ils m'ont visé parmi tous ces guerriers
Mais malheureusement le croyant est infaillible

MUHAMMAD WULD 'ALI WULD HWAYDI a répondu :

Awlād Bū as-Sba' ta vanité et tes tentatives d'intimidation
Sont bien fondés
Toutes ces requêtes vis-à-vis de tes ennemis
Sont très plaisantes
Effectivement tu ne dois rien à personne
Tu n'as pas causé de dettes envers tes ennemis
Et tous tes actes de bravoures sont très beaux
Mais malheureusement
Tu commences à perdre le contrôle de tes paroles
En ce qui concerne les Rgaybāt qui te provoquent
Le Rgaybī n'a pas voulu te toucher
Et n'a pas cherché à te contrarier
Le Rgaybīt ne t'a pas provoqué, c'est faux.
Par contre, toi, tu provoques.
Et tes provocations finiront par te mettre
Devant une situation qu'on peut te reprocher (43)
Et cela risque de démontrer toutes tes tares
Toi, tu étais un homme et ne faisais pas
Des actes déshonorants
Et quant à ce que tu dis que les Rgaybāt t'ont fait
Tu en a toujours été l'objet
Et quand tu parles d'un affront (44)
Que les Rgaybāt t'ont fait
Tu as toujours été l'objet d'un affront

AHMAD SĀLIM WULD SAYDA a répliqué :

Celui qui se glorifie est celui qui doit avancer
Des éléments concrets et anciens
Cela de père en fils et de père en fils

(41) Tenir quelqu'un par le mors et l'obliger à mettre le menton dans l'eau.

(42) Se dit de quelque chose qui ne sert à rien.

(43) Sur le plan de l'honneur.

(44) Fait grâce au concours de Dieu car il s'agit d'un affront que le plus faible fait au plus fort.

Jusqu'à Adnān (45)

Parmi eux, j'ai tout pris aux *awlād* Swayd

Aux Kunta et aux *awlād* Yahyā 'Atmān

J'ai aussi laissé mes traces à Rāsīd (46)

Je les ai aussi laissées à Agan (47)

Et partout jusqu'au *haṭ* d'al-Mwanan

Entre les Ida-u-Īš et les Mhaymid (48)

Et je ne crains que notre seigneur

J'ai aussi tout pris à Ntid

A l'Amuğgar et à Wadān

J'ai tout ravagé dans le Bāṭan et Igilid

J'ai dévasté aussi Ǧasramt et Daman

Jusqu'à la dune de al-'Abīd

Tout cela je l'ai ravagé avec mes *gazzyān*

Tu n'y trouves plus une mosquée ou un *hassān*

Qui ne soit sous ma dépendance

Et me demande la paix

Et vive dans la crainte de moi

Et celui qui veut se comparer à moi

Cela ne m'impressionne pas

Et il ne sera jamais accepté ni beau

Sa vanité, je ne l'ai pas vue

Au moment où on serrait les vis (49)

Au moment où l'ennemi engageait toute sa force

Car toute cette vanité est récente

Et tout ce qui émane de l'individu lui-même

Est de nature insuffisante.

Le poète DHIL WULD SIDI BĀBĀ a répondu :

Ta vanité est très ancienne

Et tu l'as dit ; avec cela tu as détruit Ǧasaramt

Et tu es allé prendre à Wadān et au Tagānt

Partout tu t'es promené

Avec les *gazzyān* tu as tout pulvérisé

Et de l'Hufra Wadān tu es allé vers le Sud

Jusqu'à Nbunān

Et tu as répété que tu as également

Anéanti les mosquées

Et cela, c'est beau ?

Dans le domaine de la vanité

Tu as dit que tu as exaspéré

Tous ceux qui sont là des *awlād* Hasan

Et tu as même dit que tu as quelque chose

Chez Dieu lui-même

(45) L'ancêtre éponyme des Arabes du Nord de l'Arabie

(46) *Wād* dans le Tagānt où ils ont défait les Kunta.

(47) Entre l'Adrār et le Tagānt.

(48) Fraction des Mašdūf.

(49) Au moment du coup de feu, lorsqu'on tire beaucoup, il faut revisser, de temps à autre, le fusil.

Et le feu nourri des armes que tu as vu passer
Un jour, par-dessus ta tête
Tu as vu également
Que pendant toute la nuit il est passé
Et après eux tu as vu également
Le feu nourri de la nuit
Et cela aurait été beaucoup plus beau
Si tu avais pu rester
Au milieu des 'Arab, dans le Tîris
Entre l'^cAgaybas et l'^cglat ad-Darraman
Lorsque cet endroit était habité
Par ceux qui t'ont obligé à fuir
Et tu as fui pour te mettre sous l'aisselle
La vanité, vraiment, a complètement été compromise
Si tu essaies de réaliser
Si tu ne réalises pas maintenant
Tu n'as rien apporté de nouveau
Tu n'as pas eu de bénéfice
Malgré tout ce que tu en as dit
Et ces gens dont tu parles que tu as vaincus
Tu te rappelles bien que je t'ai tiré de leurs mains
Alors qu'ils te tourmentaient
Le jour où véritablement tu as eu
L'étau qui s'est serré autour de toi
Dans une chaleur terrible
Si tu t'en rappelles, tant mieux
Mais si tu ne t'en rappelles pas
C'est parce que l'individu
Se situe dans le domaine de l'oubli.

Plus tard : D̄H̄IL WULD S̄ID̄ B̄B̄A a dit :

Si Sba' s'est bien rappelé qu'après Fūst
Le bien qu'on leur a enlevé du Nord
J'ai tout de suite envoyé le ḡazzi
Et encore, je me trouvais tout à fait
Au nord des puits
Et j'ai fait déménager le campement
Alors que j'avais déjà détruit le ḡazzi
Qui partait pour Wadān
Et je n'ai pas eu recours aux Rḡaybāt
Qui étaient en paix avec l'^cahal Yahyā wuld 'Ajmān
Et le ḡazzi qui s'est refugié devant moi
A Fūst
Et auquel j'ai enlevé tous ses biens
Alors qu'il s'était camouflé dans des trous
A l'entrée de ces trous où j'ai anéanti
Un nombre important d'hommes de valeur
J'ai pris également les chevaux
Et je n'ai pas commis d'excès (50)

(50) Allusion à des excès commis précédemment par les *awlād* Bū as-Sba' qui avaient éventré une femme.

Et je suis resté un jour et une nuit
Je ne me suis pas pressé pour récupérer mes dettes
Qu'il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour récupérer
Je me suis fait payer très lourdement
En le pesant, j'ai pris soin
De bien faire pencher la balance de mon côté
Je me suis fait payer en vengeant les personnes
Les chevaux, le bétail dans leur enclos
Et en noircissant tous les enclos (51).

SBA^c a répondu :

Que les Rgaybāt ne se fatiguent pas
Il n'y a aucun point qui m'intéresse (52)
Avant la bataille de Fūšt
Où la fumée des armes a constitué un nuage
Ils sont partis avec le bétail
Mais ils ont laissé des cadavres
Pour le payer, sur place.
Et qu'ils ne se fatiguent pas
Car ce n'est pas mon problème
S'ils veulent venir, ils n'ont qu'à venir
Et s'ils ne viennent pas
Nous irons les trouver là où ils sont

MUHAMMAD AL-HWADI a dit alors :

Les chorfa ont bien raison de dire
Que ce n'est pas leur problème
Ils ont raison de ne pas mentir
Car mentir est un péché
Et une attaque dont ils se glorifient
Et qu'ils n'ont pas faite
C'est peut-être parce qu'elle n'existe pas
Mais les gens qui vous ont attaqué
Ont bien su combien de montures
Ils ont utilisées pour repartir

SBA^c a dit :

La question de la guerre est vraiment dangereuse
Et sa boue nous a véritablement tenu tête
Il a fausse tous nos calculs
Et tout cela avant que nous prenions notre revanche
Quoi qu'il en soit
Le taureau qui sert à puiser l'eau
Ne partira pas avant que nous soyons servis.

DHIL lui a répondu :

Le danger de la guerre
Tu ne l'as pas encore vu

(51) Expression qui signifie tout enlever.

(52) Allusion au pion du jeu de dames.

Parmi tout ce que tu as déjà vu
Et la boue dont tu parles
N'est en réalité que futilités
Avant qu'on s'y enlise
Et le taureau que tu as attelé
S'il se trouve sur notre chemin
Il n'a rien causé à personne
Et il n'a pas oser inquiéter
Tant pis, ton taureau s'est enroulé dans son cordage
Il mourra au piquet
Et le seau qui nous concerne ne montera jamais à la surface

ANNEXE III

LA GUERRE CONTRE LES FRANÇAIS

DOCUMENT MANUSCRIT RÉALISÉ SUR LA DEMANDE DU LIEUTENANT BOURAS, EN 1933, PAR MUHAMMAD SĀLIM WULD 'ABD AL-HAYY ALORS QUE CE DERNIER ENSEIGNAIT À LA MÉDERSA D'ATAR. TRADUCTION ÉTABLIE ORALEMENT PAR SON FILS 'ABD AL-HAYY ZOUÉRATE, 1982.

Lorsque la France a occupé le Sud, le Hawz et l'Est de la Mauritanie, cela provoqua une vive riposte qui aboutit à la mort de Coppolani, au Tagānt, à Tīgikgā. Coppolani fut tué par un chérif nommé Mawlay Zayn en 1905. On dit : « en 1321 (Hégire) chez les Maures, est venu le chrétien Coppolani ».

Les troupes françaises occupent l'Adrār en 1323 (H). Lorsque cette occupation devient effective, les Français commencent à organiser les Groupes Nomades (*Sanga* en *ḥassāniya*, pluriel de *asnīg*) et les postent aux abords des villages.

Lorsque les Rgaybāt constatent que l'emprise est devenue évidente et que les *Sanga* (G.N.) sont constitués en grande partie de Maures qui exécutent les ordres des Français, ils se retirent vers le Zammūr et la Sāgya al-Hamrā' où ils rejoignent ceux des leurs qui s'y trouvaient déjà. Ils constituent l'*ayd arba'īn* (ou *ayt arba'īn*, sorte de conseil de sécurité exceptionnel) et envoient des émissaires partout où se trouvent les autres Rgaybāt. Ils leur demandent de se joindre à eux pour faire la guerre aux chrétiens. Il s'agit d'un *gīhad* (guerre sainte) obligatoire pour tous qui contient beaucoup de récompense divine. Ils ont envoyé également des éclaireurs partout et des agents de renseignement chargés d'espionner les activités de l'ennemi.

Le poète Dhil a dit :

Il faudrait dire à tous les guerriers des Tuğunīn, du Bāṭan et du Dār, aux Idawa'īs et aux Brākna, et avec eux tous les Trārza réunis, à tous ceux qui ont accepté la domination des chrétiens dans la honte et l'humiliation, et qui applaudissent, que ceci est laid et contraire à la coutume des

guerriers qui ont toujours porté le bonnet (les guerriers et les chasseurs avaient coutume de porter un bonnet de coton), contraire à leurs habitudes d'honnêteté, de justice et d'administration saine.

Il faudrait dire à tous les chorfa, à tous les guerriers réunis que le démon n'apporte rien et qu'il est temps de mettre fin à la négligence religieuse qui n'a que trop duré. Cette véritable futilité n'est pas l'essentiel. L'essentiel est le résultat (l'au-delà). Ce qui importe n'est pas ce que nous avons entre les mains mais c'est la fin. Il ne faut pas abandonner alors que Dieu nous offre l'occasion du pardon. Il faut faire vite avant que les portes du pardon ne se referment. »

A cela succède une période d'accalmie pendant laquelle les gens achètent des armes et se préparent à la guerre en s'entraînant au maniement des armes et en pratiquant l'équitation. En même temps, ils élèvent les animaux. En 1330 (H) ils se rassemblent et décident d'attaquer les chrétiens. La première attaque est celle de Gaṣṣar. Ils tuent beaucoup de gens et s'emparent de beaucoup d'armes. Ils acquièrent ce jour-là leur premier mousqueton à longue portée. Jusque-là ils n'avaient que des fusils à plomb.

La deuxième attaque eut lieu contre le G.N. de Wadān qui fut complètement décimé. Ils s'emparent de beaucoup d'armes et de munitions. Les attaques se succèdent à un rythme très rapide de part et d'autre et des pertes sont subies des deux côtés jusqu'en 1338 (H). La France a organisé une armée de plus de 400 hommes composée de tous les guerriers, des chrétiens et des Noirs bien équipés. Le chef de cette armée s'appelait le Colonel Ghérard. Il avait pour objectif de nettoyer et de s'emparer de la Sāgya al-Ḥamra'. Cette armée fut scindée en deux groupes. Le premier groupe était commandé par Sīd Ahmad *wuld* Taggadi (Gaylānī). Il avait pour mission d'opérer à l'est en passant par l'Igīdī, vers le point de jonction prévu à Tfariṭī. Le deuxième groupe, commandé par Ghérard lui-même se dirigeait sur Smara par la *giltā* Zammūr pour remonter vers Tfariṭī. Arrivé à Smara, il a été surpris de n'y trouver personne. Furieux, il tira un obus sur la coupole où Sayḥ Mā' al-‘Aynīn dispensait son enseignement à ses disciples. Le coup a endommagé la coupole. Quand il a été tiré, un disciple qui était là a pu s'enfuir sans être vu et s'en est allé informer les Rgaybāt qui se trouvaient à Ahṣāš. La troupe de Ghérard a poursuivi les disciples de Sayḥ Mā' al-‘Aynīn qu'il a rencontrés à *glayb* Ahṣāš en une bataille qui dura trois jours.

La troupe de Ghérard fut mise en déroute à *glayb* Ahṣāš. Ghérard et beaucoup des siens furent tués, les autres s'enfuirent et les Rgaybāt récupérèrent beaucoup d'armes et de munitions. Ensuite, ils apprirent que l'autre groupe dirigé par Sīd Ahmad *wuld* Taggadi avait attaqué les al-Gwāsim à Alūs près de ‘Ayn bin Tili : lorsqu'ils (les ennemis) sont arrivés à Alūs, ils ont trouvé beaucoup de chameaux qu'ils ont pu prendre sans livrer bataille. Le chef étonné, a demandé à une femme où était le propriétaire de ce cheptel. Elle lui a répondu : « tu le verras bientôt ». Lorsque les Rgaybāt qui avaient combattu Ghérard apprirent la nouvelle de cette prise de cheptel des al-Gwāsim, ils rattrapèrent le *gazzi* de Sīd Ahmad *wuld* Taggadi. Ils se rencontrèrent quelque part près de Tfariṭī et livrèrent bataille. Sīd Ahmad *wuld* Taggadi fut mis en déroute et une trentaine d'hommes furent fait prisonniers. La plupart d'entre eux étaient des *awlād* Gaylān. Ils furent amenés au chef des Rgaybāt, Muhammad *wuld* al-Ḥalī qui les garda pendant quelque temps avant de les libérer. Ils furent bien traités pendant leur période de captivité. On leur donna de beaux habits et des chameaux puis on les libéra en leur demandant de rester chez eux et de ne pas se mettre avec les troupes françaises.

Puis il y eut une deuxième phase de recrudescence des combats. Il y eut beaucoup

d'attaques de part et d'autre et une partie des Rgaybāt décida de faire la paix avec les Français. Certaines fractions continuèrent le combat :

- Les Swā'ad, commandés par Ahmād *wuld Hammādī*.
- Les *awlād* Laḥsan, commandés par Ismā'īl *wuld al-Bārdī*.
- L'*ahal* Ballāw commandée par l'*Arūsī* *wuld Bābā Hammū*.
- Les Thālat commandés par A'li *wuld Miyyāra*.
- Les 'Ayayša, commandés par Ḥmaymīdī *wuld Dāf*.

Les groupes dirigés par ces gens-là ont continué d'attaquer les forces françaises partout où elles se trouvaient notamment à Ahmayyam, à Hufrāt, à Umm Agwaba, à Trayfiyāt, à ad-Dwaya, à Tigiga, à al-Bwāṭān, à Aḥsay (diminutif de *ḥasī*), à al-Gsayb, à Šarwāt.

La guerre a continué de plus en plus jusqu'en 1351 (H). Un campement de Rgaybāt s'est installé à Miğk. Il y avait là Ahmād *wuld Hammādī* et A'li *wuld Miyyāra*. Ils furent attaqués par les Français et A'li *wuld Miyyāra* fut tué. Muḥammad *wuld Agna Allah* prit son cheval et son harnachement (c'est un Ġaylānī).

Les Rgaybāt se sont retirés au Zammūr jusqu'en 1352 (H). Lorsque l'armée française a pris le *wād* Nūn au nord, alors les Espagnols ont pris Tarfaya et la Sāgya al-Hamrā'. On appelle cette année-là « l'année de la jonction des pouvoirs entre le Nord et la Mauritanie ». Les Rgaybāt se sont divisés en trois groupes :

- Le premier s'est soumis et a signé la paix avec les Espagnols ; la plupart sont des Swā'ad, *awlād* Sīh, al-Bbayhāt, Thālat, *awlād* Ṭālib et le reste des gens du Sāḥil.
- Le deuxième a signé la paix avec les Français de Tindūf, la plupart étaient des Rgaybāt al-Gwāsim.
- Le troisième a signé la paix avec les Français en Adrār, la plupart sont des *awlād* Mūsā et leurs suivants : *awlād* Burhīm, *awlād* 'Abd al-Wāḥad, Skārna et *awlād* Dāwud.

Chacun est resté tranquille là où il avait engagé le processus de paix, cependant, dans chacun des trois endroits où ont eu lieu ces traités, ces traités ont stipulé qu'ils auraient une administration à part.

ANNEXE IV

2 Conventions (Rguibat Sahel)
a) Accords espagnols 1932-33
b) Convention du 8 mars 1933

A.P.E /2/83

Accords avec les Espagnols 32/3 Conventions Rguibat Sahel

Tentative d'accord conclu à Cap Juby 17 octobre 1932 entre les O/Moussa représentés par :

Cheik O/Jeyid

Fadel O/Hainedaha

Bouna O/Sidi Mohamed son frère Bati

Laroussi ben Ouali

Ballal O/M'Bark

Lebbat O/Mohamed O/Najem

Said O/Abd

Moulaye Zine O/Mohamed Sidim

Munis de procuration attestant leur qualité pour représenter les gens de leurs campements et le Makhzen en la présence du représentant du gouvernement président de l'assemblée et du commandant adjoint.

Conditions approuvées

- 1) L'effort de l'Espagne tend à établir paix chez les Musulmans qui sont avec elle.
- 2) Tous les O/Moussa ont agréé ces dispositions et garanti leur collaboration.
- 3) Les O/Moussa et le Makhzen reconnaissent comme leur intermédiaire le personnage le plus influent nommé X (illisible) au courant des affaires et qui sera représentant de tous les O/Moussa.

Il devra se présenter à Cheikh Mohamed Laghdaf, vizir de cette zone, pour recevoir un « Dahir » qu'il conservera.

- 4) Le grand fonctionnaire ne sera pas rétribué pour le moment, mais dans l'avenir, si les relations politiques s'améliorent et s'il se désintéresse de toute autre fonction, nous demanderons une solde au Makhzen.
- 5) Le Makhzen lui donnera son appui toutes les fois qu'il le désirera.
- 6) Le Makhzen aidera les O/Moussa à remplir les conditions concernant la paix et la tranquillité. Il leur facilitera de préférence aux autres tribus l'accès des bateaux, de l'infirmerie, des écoles du Goum et des services où nous en aurons besoin.
- 7) Les O/Moussa se rendront responsables de tous ceux qui circulent dans ce pays qui est le leur.
- 8) Quiconque aura arrêté un suspect et l'aura conduit au Makhzen sera récompensé.
- 9) Les O/Moussa devront assurer la sécurité des pistes et des marchés et faire respecter les coutumes propres à chaque tribu.
- 10) Les O/Moussa ne devront pas s'opposer à la sortie de la M.I.A. à chameaux sur leur territoire.
- 11) Le Makhzen pourra, lors des sorties de la M.I.A., employer s'il le juge nécessaire, tous les O/Moussa qui seront désignés par l'intermédiaire de leur chef et qui seront rétribués.
- 12) Lors des sorties de la M.I.A. à chameaux, des médicaments seront fournis aux malades.

Convention 8 mars 1933

Entre le gouvernement de la Mauritanie et la Djemaa des Rguibat représentant fractions, familles et individus énumérés en annexe.

Toutes les conventions antérieures intervenues entre le gouvernement de la Mauritanie et les Rguibat Sahel sont et demeurent annulés.

Les Rguibat du Sahel sont rattachés au cercle de l'Adrar.

Aux groupements, familles et individus des Rguibat du Sahel énumérés dans l'annexe ci-jointe et représentés par notables signataires de la présente convention. L'amitié est accordée aux conditions suivantes :

- 1) Versement en signe de soumission de 8 carabines en bon état (calibre 8 mm) et de 30 bonnes montures.
- 2) Non-restitution des prises de polices faites antérieurement au 8 mars 1933.
- 3) Chaque groupement élira une jemaa de notables qui devront être agréés par le Lieutenant gouverneur de la colonie. La jemaa désignera auprès du commandant du cercle de l'Adrar un représentant agréé par ce dernier.
- 4) Les soldes des salaires précédemment payés par l'administration aux notables Rguibat sont supprimés.
- 5) Chacun des groupements représentés par les signataires de la présente convention sera solidairement responsable des actes de ses ressortissants.
- 6) Les dix groupements seront responsables de la couverture et de la sécurité dans leurs zones de stationnement ; ils devront fournir au poste ou au Groupe Nomade le plus proche, tous renseignements leur parvenant sur les agissements de la dissidence et la formation des bandes hostiles ; ils devront s'opposer au passage de ces bandes dans leurs campements. S'ils ne sont pas en force pour empêcher ce passage, ils devront nous prévenir sans délai et par les moyens les plus rapides. C'est à cette seule condition que les armes de dotation en leur possession seront laissées entre les mains de ces nomades. Ceux-ci du reste ne pourront prétendre, pour assurer la couverture, à aucune dotation nouvelle d'armes et de munitions de guerre.
- 7) Les notables signataires de la présente convention s'engagent à faciliter par tous les moyens l'action de nos forces de police et l'administration se réserve le droit de visite et de police des campements Rguibat.
- 8) Ils s'engagent à ne recevoir dans leurs campements aucun individu de quelque tribu que ce soit qui ne serait en état d'Aman. L'asile donné à l'un de ces individus, à une bande hostile, à des déserteurs, ou à tout autre individu par la police, de même que toute compromission avec la dissidence ou tout acte

d'hostilité contre nous, mettra en cause le groupement tout entier. Ces fautes seront sanctionnées séance tenante et en particulier par le désarmement du groupement.

9) Les crimes et délits sur notre territoire par lesdits Rguibat sont justiciables de nos tribunaux.

10) Les ralliés sont autorisés à nomadiser sur tout le territoire de la Mauritanie, mais tout déplacement d'une certaine amplitude devra au préalable, et sous peine de sanctions, être signalé au commandant de cercle de l'Adrar. Ils ne pourront franchir la ligne de Bir Zreigat, Ghallaouia, Atar, Bir Iguini, sans autorisation spéciale du commandant de cercle de l'Adrar et sous réserve de l'approbation du Lieutenant gouverneur.

11) Les Rguibat sont astreints à partir de l'année 1933 à un droit de pacage annuel fixé au 1/100^e de la valeur de leurs troupeaux (animaux adultes de 2 ans et plus), d'après une mercuriale établie chaque année par le Lieutenant gouverneur de la colonie.

En raison de la rareté du numéraire dans le pays, ce droit pourra être exceptionnellement perçu en nature (chameaux de monture de 4 à 7 ans). Tout retard dans les paiements pourra être sanctionné par les peines prévues au Code de l'Indigénat, toute fraude entraînera en sus desdites peines le paiement d'un double droit.

12) Les Rguibat se livrant au commerce seront soumis aux mêmes taxes que les administrés : patentes, taxe additionnelle à la Zekkat, etc.

Art. 4 — Tout groupement famille ou individu désirant passer sous le régime de l'administration directe pour jouir des droits accordés à nos administrés devront en faire la demande au commandant de cercle de l'Adrar qui soumettra cette demande à l'approbation du Lieutenant gouverneur de la colonie.

Art. 5 — Le Lieutenant gouverneur se réserve le droit de modifier la présente convention et pour ce faire convoquera le cas échéant la jemaa qualifiée. Le refus de répondre à la convocation rendra caduque la présente convention et le gouverneur de la Mauritanie reprendra immédiatement sa liberté d'action.

Art. 6 — La présente convention passée en présence du lieutenant gouverneur, du commandant militaire de la colonie, du chef de bataillon commandant de cercle de l'Adrar a été traduite en arabe et lue aux notables rguibat sollicitant l'Aman et énumérés dans l'annexe ci-jointe. Ces notables ont déclaré en comprendre le sens, s'engager à en respecter et à en faire exécuter toutes les clauses et ont signé au nom de leurs mandants.

Atar 8 mars 1933

Représentants qui ont signé :

Mohamed O/Najem des Ahel Bellao
Eydda O/Mohamed des O/Ghadi
El Bar O/Mohamed des O/Cheikh

Les autres représentants ont déclaré qu'ils ne savaient pas signer.

Témoins qui ont signé pour représentants des Ahel Afreyat :

Sidia O/Sidi Baba (chef des Smacides d'Atar)
Mohamed Abderahman O/Sidi Ahmed (cadi d'Atar)
Sidi Ahmed O/Mohamed Salem (fils du cadi des Rguibat).

OUNAD CHEIKH : gens représentés par El Bar O/Mohamed

1) Ahel Deleim

Ahel Reguibi

- a) Ahel Taoutei
- b) Ahel Sidi Ahmed
- c) Ahel Boeida
- d) Ahel Boeibate

A l'exception des O/Sidi Ahmed et des O/Boijhari

- e) Ahel Najem
- f) Ahel Messaoud
- g) Mahjoub
- h) Ahel Boubeker

A l'exception des O/Baba, O/Heddi, O/Brahim.

2) Ahel Abeidi

- 1) Ahel ; 2) Ahel Fadel ; 3) Ahel Houceine ; 4) Ahel Brahim

3) Ahel Lahbib

- 1) Ahel Ahmed à l'exception des O/Ammar,
- 2) Ahel Ammeir
- 3) Ahel Ali à l'exception des O/Laroussi et de Sidi Ahmed O/Lahbib
- 4) Ahel Bachir sauf Boukhari O/Bachir
- 5) Ahel Kaoui.

4) Ahel Baba Ali

- 1) Ahel Ba ali sauf Abeidoumou O/Sidi Ahmed
- 2) Ahel Barka
- 3) Ahel Omar sauf Salek O/Ba Hoceini

5) Ahel Hadj

- 1) Ahel Sidi Allal
- 2) Ahel Ba Amar
- 3) Ahel Sidi Ahmed
- 4) Ahel Zeine à l'exception de Mohamed Lahbib O/Bouhara
- 5) Ahel Ahmed Alin
- 6) Ahel Ben Kaimate sauf Bou Kreis O/Abd et des O/Omar O/Mahimed.

6) Ahel Ba Mouis

- 1) Ahel Beidalla
- 2) Ahel Sidi Omar sauf des O/Sidi Omar
- 3) Ahel Lahbeichi sauf des O/Kouirin et des O/MdLamine
- 4) Ahel Cherif

- 7) Ahel Lahceinat
 - 1) Ahel ben Hamdi
 - 2) Ahel Larabi
 - 3) Ahel Abdallah
- 8) Ahel Touahar
 - 1) Abide O/Md des Ahel Bayed
 - 2) Najem des Ahel Amdeiza
- 9) Ahel Khali Ali sauf des Ahel Noucha
- 10) Ahel Demouine
- 11) Ahel Bou Hadda sauf Brahim et Laroussi

OULAD QADI représentés par Eydda O/Md O/Khalil

- 1) Ahel Mohamed sauf Mahimed
 - 2) Ahel Mamou sauf Abdel Fetah
 - 3) Ahel Abdel Fetah
 - 4) Ahel Lahbib sauf Baba
 - 5) Ahel Laroussi
 - 6) Ahel Brahim Md sauf O/Ben Nacer
 - 7) Ahel Md O/Hamda sauf Bou Khari
 - 8) Ahel Alla O/Hamadi
- Abdoum, O/Mantallah, O/Boedi et les O/Benhaia O/Mohamed
- 9) Jouima O/Hammadi
 - 10) Ahel Hamea Kheir
 - 11) Ahel Mohamed Bidane
 - 12) Ahel Laroussi O/Soudani
 - 13) Ahel Sidi Ahmed O/Mahjoub
 - 14) Souidi O/Mohamed Salem O/Mekhloul
 - 15) Mohamed Lamine O/Sidi et ses fils

AHEL BELLAO gens représentés par Mohamed O/Najem

- 1) Ahel Yahia
- Ahel Kehel, Ahel Najem, Ahel M'Bark, Ahel Tahia, Ahel Mohammed, Ahel Ahmed, Ahel Chorfa.
- 2) Ahel Brahim : Nefai O/Yazid, Beibou O/Sidi Brahim, Oulad Deia
- 3) Ahel Baba Hammou
- 4) Ahel Bouzeid et Bellao O/M'Bark
- 5) Ahel Soufi

Vivant avec eux et dont il se porte garant :

Bou Haya O/Daha

Si Ahmed O/Daha des Ahel Bou Aillé

Ahel Bouellah

Ahel Bouichir dont Mohamed O/Najem des O/Tidrarine

Ahel Mebrouk et Ahel Souidi Ahmed des Ahel Ouaded

Taini O/Bechra des O/Cheikh

Jtd O/Ali son fils Mohamed et son neveu Mohamed Fadel des Ahel Daddi

Kaori O/Omar O/Daoud des Ahel Lahsen

Abdel Fetah O/Cheiguer des O/Bou Sba

Mohamed O/Deddi
Sidi O/Deddi des Ahel Deddi

AHEL AFRIAT Gens représentés par Mohamed Salem O/Brahim

- 1) Ahel Brahim
- 2) Ahel Ahmed Salem
- 3) Ahel Hammadi
- 4) Ali Oyazid
- 5) Ahel Laboid Oulad Hamid, Bourate des Ahel Abdel Wahad
- 6) Ahel Mayid des Meradines

OULAD LAHSEN Gens représentés par Ahmed Baba O/Derouich

- 1) Ahel Derouich
- 2) Ouled Didi
- 3) Ahel Sidi Ouali
- 4) Ahel Sidi Bachir
- 5) Ahel Babahouna
- 6) Ahel Dami
- 7) Ahel Douel

OULED DAOUD Gens représentés par Ely Saloum O/Mohamed O/Brahim O/Saloum et gens dont ils sont responsables

Ahel Saloum ben Ahmed ben Daoud comprenant 6 fractions

- 1) Ahel Brahim O/Saloum
 - 2) Ahel Oumar O/Saloum
 - 3) Ahel Hamadi O/Saloum
 - 4) Ahel Ahmed O/Maouloud O/Saloum
 - 5) Ahel Boudaya O/Saloum
 - 6) Ahel Ely O/Saloum
- et l'ahel Tenaka O/Abeidalla ben Ahmed ben Saloum

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les sources bibliographiques sont présentées de la manière suivante :

- Les ouvrages cités, par liste alphabétique d'auteur, toutes catégories confondues.
- Les publications consultées, ouvrages et/ou articles, par liste alphabétique d'auteur.
- Les archives et documents inédits (53).

I. LISTE DES OUVRAGES CITÉS

Accords intervenus entre le chef de bataillon Bock, commandant de cercle de l'Adrar et Sahah ould el Bellal et Salek ould Chein parlant au nom de la jemaa des Lgouacem et se disant autorisé par elle, NKT, A.N., A.P.E/2/77 décembre 1917.

Ahel Bellao (les) à Monsieur le commandant de cercle de l'adrar, NKT, A.N., 28 février 1932.

AHMAD AL-HAYBA, *wuld Mā' al-'Aynīn*, lettre, NKT, A.N., A.P.E/2/119, 1909.

ALMONTE(E. d'), *Ensayo de una breve descripción del Sahara español*, Imp. Patronato huérfanos de intendencia, Madrid, 1914.

ASENSIO (J), Note présentée au Congrès par Monsieur le colonel J. Asensio au nom de la délégation espagnole, in *hespéris*, tome XI, fasc. I, II, Larose, Paris, 1930, pp. 17-33.

BA (M.A.), *Etude sommaire sur les Régueibat*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 1926.

BARRY (B.B.), *Le royaume du Waloo. Le Sénégal avant la conquête*, Maspero, Paris, 1972.

BASSET (R.), *Mission au Sénégal*, Leroux, Paris, 1913.

BOCK (Cdt), *Instructions aux pelotons méharistes sur l'orientation politique vis-à-vis des grands nomades du Nord. Note confidentielle*, n° 231, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 1916.

(53) Cf. la liste des abréviations, p. 267.

- BOISBOISSEL (G.Y. de), *Dans l'ombre de Lyautey*, éd. A. Bonne, Paris, 1954.
- BONTE (P.), *L'industrialisation et les populations nomades du Nord de la Mauritanie : l'Adrar (société maure et migrations)*, C.E.D.I.M.O.M., Paris, rapport ronéoté, 1972.
- Fascicules sur l'Adrar, *étude monographique d'une gabilia, les Awled Ghaylane, les migrations de travail*.
- BORRICAND (P.M.), *Note des chefs*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 1950.
- BOUTEIL (J.M.), *Rguibat. Note confidentielle du chef de bataillon Bouteil ; commandant de cercle de l'Adrar à Monsieur le gouverneur des colonies, lieutenant gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis*, NKT, A.N., A.P.E/2/83, 26 juin 1932.
- BRAHIM OULD ELIMBILAL, *A Monsieur le commandant de cercle de l'Adrar*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 28 juin 1932.
- BRISSAUD (M.), *Historique de la question Rgueibat*, NKT, A.N., A.P.E/2/82, 1938.
- BROSSET (Lieutenant), *Rapport du lieutenant Brosset, commandant le Groupe Nomade de Chinguetti à Monsieur le capitaine commandant de cercle de l'Adrar, Jreif, le 20 février 1930*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 1930.
- BRUGNOT ou BEUGNOT (L.P.P.), *Notes sur les Rguibat*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 1912.
- CABOT BRIGG (Lloyd), *Tribes of the Sahara*, Harvard University Press, Cambridge, 1967.
- CARO BAROJA (J.), *Estudios sahariannos, Instituto de estudios africanos, Madrid, 1955*.
- CAUNELLE (A.), *Réguibat-Legouacem*, C.H.E.A.M., Paris, n° 300.257, 1946.
- CAUNELLE (A.) et DUBIEF (J.), *Les Reguibat Legouacem, Chronologie et nomadisme*, in Bull. de l'I.F.A.N., série B, tome XVII, fasc. 3-4, Dakar, juillet-octobre 1955, pp. 528-550.
- Cercle de l'Adrar, *Rapport politique du mois de juin 1932*, NKT, A.N.
- Cercle de l'Adrar, *Rapport politique du mois d'août 1932*, NKT, A.N.
- CHAZAL, *Direction des affaires politiques. Action saharienne 1930-1931. Réponse à n° 1611, A.P.2 du 6 mai 1930. Le gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis au gouverneur de l'A.O.F. à Dakar*, NKT, A.N., A.P.E/2/83.
- CHOTEAU (A.), *Instruction sur la politique à suivre à l'égard des grands nomades étrangers. Le gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis au commandant du cercle de l'Adrar à Atar*, NKT, A.N., A.P.E/2/83, 2 janvier 1929.
- CLAUDEL (H.E.), NKT, A.N., A.P.E/2/17, 1964.
- CLAUDEL (H.E.), *Colloque Afrique*, C.H.E.A.M., Paris.
- Consul de France à Fèz, *Lettre à Monsieur le gouverneur de l'A.O.F. à Dakar*, NKT, A.N., A.P.E/2/119, 1909.
- DESCEMET (O.), *Le gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis au commandant de cercle de l'Adrar à Atar*, NKT, A.N., A.P.E/2/83, 1932.
- Djemaa (la) des ahel Salem (oulad Daoud) à Monsieur le commandant de cercle de l'Adrar*, NKT, A.N., 28 juin 1932.

- DESTAING (E.), *Étude sur la tachelhit du Sous. Vocabulaire français-berbère*, Leroux, Paris, 1938.
- DOUTTE (E.), *Missions au Maroc*, en tribu, Geuthner, Paris, 1914.
- DUFOUR (Lt Cl.), *Rapport politique de l'Adrar du mois de février 1929*, NKT, A.N., A.P.E/2/77.
- DUPAS (M.), *Notes sur la confédération des Réguibat Lgouacem*, C.H.E.A.M. n° 770, Paris, 1937.
- Encyclopédie de l'Islam*, Nouvelle édition, Maisonneuve, Paris, 1975.
- FAIDHERBE (L.), article paru dans *Le Moniteur universel*, Paris, 7 octobre 1863.
- FERAUD (L. Ch.), « Les Chorfas du Maroc », in *Revue Africaine*, Bull. XXI, Paris, 1877.
- FOURNIER, *Rapport du gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis au gouverneur de l'A.O.F. à Dakar*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 25 mai 1927.
- FURON (R.), *Le Sahara. Géologie. Ressources minérales*, Payot, Paris, 1964.
- GADEN (H.), *Le gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis au gouverneur de l'A.O.F. à Dakar*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 20 février 1918.
- GADEN (H.), *Politique vis-à-vis des ehel Ma el Aïnin*, NKT, A.N., A.P.E/2/119, 1920.
- GATROUX (Cl.), *Le colonel Gatroux, commandant militaire d'Aïn Sefra à Monsieur le général commandant le 19^e corps d'armée à Alger. Reconnaissance Flye Sainte-Marie*, Ain Sefra, le 15 mai, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 15 mai 1929.
- GILLIER (Cdt), *La pénétration en Mauritanie*, Geuthner, Paris, 1926.
- Gouverneur (Le) de la Mauritanie à Saint-Louis au commandant de l'Adrar à Atar*, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 13 mars 1919.
- HAMET (I.), *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise*. Naser eddin, Leroux, Paris, 1911.
- HOURCADE (L.), « Brève étude sur les Reguibat », in *Centre militaire d'information et de documentation sur l'Outre-Mer*, Paris, mai 1965.
- IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. Trad. de l'arabe par le Baron de Slane, Geuthner, Paris, 1968-1969.
- Jemaa (La) des ahel Bellao, Mohammed ould Nadjim et Mohammed Lamine ould Mohammed ould Brahim au commandant de cercle de l'Adrar*, NKT, A.N., 28 juin 1932.
- LA CHAPELLE (F. de), Esquisse d'une histoire au Sahara occidental, in *Hespéris*, tome XI, fasc. 1-2, Larose, Paris, 1930.
- LA CHAPELLE (F. de), *Le Sahara occidental*, C.H.E.A.M., n° 161, Paris, 1937.
- LAPEYRE (Cpt.), *Rapport du capitaine Lapeyre sur les opérations de liaisons avec les méharistes algériens en janvier 1929*, Cercle de l'Adrar, NKT, A.N., A.P.E/2/77, 3 mai 1929.
- LARRIBAUD (J.), Tindouf et le Sahara occidental, in *Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie*, tome XXX, n° 3, Alger, septembre 1952.
- LE CHATELIER (A.), *Tribus du Sud-Ouest marocain. Bassins côtiers entre Sous et Drâ*, Leroux, Paris, 1891.

- LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique, tierce partie du monde...*, Nouvelle édition par Ch. Scheffer, Leroux, Paris, 1897.
- LESOURD (M.), *Le nomadisme en voie de sédentarisation. Sahara atlantique, les Regueibat*, C.H.E.A.M. n° 3868, Paris, 1963.
- LYAUTEY (L.), *Le Résident Général de France au Maroc, à Rabat, au capitaine Mouret, à Dakar*, NKT, A.N., A.P.E/2/119, 1913.
- MARTIN (A.G.P.), *Quatre siècles d'histoire marocaine (au Sahara de 1504 à 1902. Au Maroc de 1894 à 1912)*, F. Alcan, Paris, 1923.
- MARTIN (H.), Les tribus du Sahel mauritanien et du Rio de Oro, in *Bull. de l'I.F.A.N.*, tome I, fasc. 1-2, Dakar, avril-juillet 1939, pp. 587-629.
- MARTY (P.), *Les tribus de la haute Mauritanie*, Leroux, Paris, 1915.
- MARTY (P.), *Études sur l'Islam maure*, Leroux, Paris, 1916.
- MIÈGE (J.L.), *Le Maroc et l'Europe*, P.U.F., Paris, 1960.
- MISKE (A.B.), *Al-Wasit. Tableau de la Mauritanie au début du XX^e siècle*, C. Klincksieck, Paris, 1970.
- MISKE (A.B.), *Front Polisario, l'âme d'un peuple*, éd. Rupture, Paris, 1978.
- MODAT, NKT, A.N., A.P.E/2/77, Atar, 22 juin 1915.
- MOHAMMED OULD NAJEM, *Lettre de Mohammed ould Najem à Monsieur le commandant de cercle de l'Adrar*, NKT, A.N., 28 juin 1932.
- MONTEIL (V.), *Note sur les Tekna*, Institut des Hautes Études Marocaines, Larose, Paris, 1948.
- MOURET (Cpt.), *Le capitaine Mouret au Résident Général de France au Maroc, à Rabat*, NKT, A.N., A.P.E/2/119, Dakar, 29 novembre 1913.
- MOURET (Cpt.), *Rapport*, NKT, A.N., Affaires Militaires n° 90, 1913.
- MUHAMMAD MUHTĀR WULD AN-NDĪ, *Description du Zemmour*, NKT, A.N., A.P.E/2/7, 1935. Texte arabe et traduction.
- MUHAMMAD SĀLIM WULD 'ABD AL-HAYY, texte traduit, recueilli par J. d'Arbaumont, Fort-Gouraud ; 1938, 1940. Archives privées de J. d'Arbaumont.
- MUHAMMAD SĀLIM WULD 'ABD AL-HAYY, manuscrit, 1931, recueilli en pays Rgaybât par S. Caratini, 1979 ; traduit par M. Naimi et S. Caratini, Paris, 1980. Reproduit en annexe, pp. 201-224.
- NACIRI ES-LAOUI (Ahmed ibn Khaled en-), *Kitab el-Istiqa li akhbāar doual el-Maghreb El-Aqṣa ou Recherche approfondie sur l'histoire des dynasties du Maroc, tome V : Les Saādiens*. Première partie 1505-1609, traduit et annoté par le fils de l'auteur Muhammed en-Nâṣiri, Champion, Paris, 1936 (Archives Marocaines, vol. XXXIV).
- NAIMI (M.), *L'importance des rapports nomades-sédentaires dans l'évolution historique de l'ensemble confédéral Tekna*, Mémoire de D.E.A., Paris X Nanterre, 1980.
- OBISSIER (L.J.A.), NKT, A.N., A.P.E/2/77, janvier 1915.
- OBISSIER (L.J.A.), *Instructions politiques Rguibat n° 985 adressées par le gouverneur de Saint-Louis au commandant de cercle de l'Adrar à Atar*, NKT, A.N., A.P.E/2/83, 23 août 1916.
- Oulad (Les) Abdel Fettah au commandant de cercle de l'Adrar*, NKT, A.N., 28 juin 1932.

- PASCON (P.), *Le commerce de la maison d'Illigh*, in *Annales*, Paris, 1980, pp. 700-729.
- PERRIGAULT (J.), *On se bat dans le désert*, L. Fournier, coll. de l'Ancre, Paris, 1933.
- PUIGAUDEAU (O. du), *La Route de l'Ouest (Tiznit-Chingueti)*, éd. Susse, Paris, 1945.
- RENAUD (Doc. H.P.J.), Recherches historiques sur les épidémies au Maroc. La peste de 1799, in *Hespéris*, tome I, 2^e trimestre, Larose, Paris, 1921, pp. 160-182.
- RINN, *Marabouts et khouan*, Jourdan, Alger, 1884.
- SOLEILLET (P.), Le Rabbin Mardochée et le commerce marocain dans le Soudan, in *Revue Politique et Littéraire*, tome VI, Paris, 1874, p. 1140.
- Télégramme officiel. *Le gouverneur de l'A.O.F. à Dakar au gouverneur de la Mauritanie à Saint-Louis*, NKT, A.N., A.P.E/2/119, 1913.
- THOMAS (M.R.), *Sahara et communauté*, P.U.F., Paris, 1960.

II. LISTE DES PUBLICATIONS CONSULTÉES

- « Afrique (L') Occidentale Française : la police de la Mauritanie ». *Bull. du Comité de l'Afrique Française*, n° 5, Paris, 1925, pp. 233-234..
- ALBERT (P.), « Cheikh Ma el Ainine de Seguinet el Hamra », in *Bull. de la Société de Géographie d'Alger*, 4^e trimestre, Alger, 1906, pp. 401-405.
- ALBERT (P.), « Les tribus du Sahel Atlantique : Sous, Tazeroualt, Drâ, oued Noun, Seguinet el Hamra », in *Bull. Trimestriel de la Société de Géographie d'Oran*, avril-juin, 1906, pp. 116-132.
- ALVAREZ (R.), « Tradiciones Folkloricas Marroquies El Negro chay el Sultan Mansor et Dehbi M, in *Mauritana*, Madrid, janvier 1942, pp. 24-25.
- ARBAUMONT (J.d), « La colonne Mouret à Smara », in *Mondes et Cultures*, tome XLIV-3, Paris, 1984.
- ARNAUD (R.), *Précis de politique musulmane. Les pays de la rive droite du Sénégal*, Jourdan, Alger, 1906.
- ARNAUD (R.), *L'Islam et la politique musulmane française en Afrique occidentale française. Suivi de la singulière légende des Soninké*, Comité de l'Afrique Française, Paris, 1912.
- AUGIERAS, *Le Sahara occidental*. Mémoire de la Société de Géographie, Masson et Cie, Paris, 1919.
- AUGIERAS (Cpt.), « Mission Transsaharienne Alger-Dakar 1920-1921 », in *La Géographie*, Paris, 1923.
- AUGIERAS (Cpt.), « La pénétration dans le Sahara occidental, Exploitations et faits de guerre », in *Renseignements coloniaux*, Paris, 1923, pp. 225-259.
- AUGIERAS (Cpt.), « Chroniques de l'ouest saharien 1900-1930 », in *Renseignements coloniaux* et documents publiés par le Comité de l'Afrique Française et le Comité du Maroc. Supplément à l'Afrique Française, n° 4, pp. 193-215, n° 5, pp. 273-295, n° 6, pp. 355-372, Paris, 1930.

- BA (M.A.), « Les Regueibat », in *Renseignements coloniaux*, Paris, avril 1927, pp. 137-141, pp. 337-359.
- BA (M.A.), « Les tribus secondaires du Sahel mauritanien », in *Renseignements coloniaux*, Paris, septembre 1928, pp. 571-579.
- BA (M.A.), « Une grande figure de l'Adrar l'Emir Ahmed ould M'Hamed 1871-1891 », in *Renseignements coloniaux*, Paris, 1929, pp. 543-553.
- BA (M.A.), « L'émirat de l'Adrar mauritanien de 1872 à 1908 » in *Bull. Trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, tome LIII, fasc. 19, mars 1932, pp. 83-119 et fasc. 191, juin 1932, pp. 262-298.
- BA (M.A.), « Contribution à l'histoire des Reguibat », in *Renseignements coloniaux*, n° 12, Paris, 1933, p. 273-281 et 1934, pp. 90-93.
- BA (M.A.), « A propos de Smara : el-Cheikh Ma el Aïnin et Smara (1898-1909) », in *L'Afrique Française*, Paris, février 1934, pp. 95-97.
- BACHMANN et MARTIN, « La paix française en Mauritanie, soumission d'el Ouali », in *L'Afrique Française*, Paris, juillet 1936, pp. 379-383.
- BAJOLLE, « La question saharienne », in *Bull. de la Société de Géographie d'Oran*, Paris, avril-juin 1891, pp. 145-177.
- BALANDIER (G.), « Le commerce du sel dans la région de Rosso », in *Notes Africaines*, 33, Paris, 1947, pp. 18-19.
- BARBIER (H.), *Le conflit du Sahara occidental*, L'Harmattan, Paris, 1982.
- BARBIER (H.) *Voyages et Explorations au Sahara occidental au XIX^e siècle*, L'Harmattan, Paris, 1985.
- BARROWS (L.L.), Général Faidherbe, *The Mauret and Prom Company and French Expansion in Senegal*, Ph. D., University of Californie, Los Angeles, 1974, 2 vol.
- BARRY (B.B.), *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Maspero, Paris, 1972.
- BASSET (R.), *Mission au Sénégal. Vol. I. Étude sur le dialecte Zenaga. Notes sur le Hassania. Recherches historiques sur les Maures*, Leroux, Paris, 1909-1913.
- BAUMANN (H.) et WESTERMAAN (D), *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*, Payot, Paris, 1948.
- BEAUMIER (A. de), *Le Choléra au Maroc, sa marche au Sahara jusqu'au Sénégal en 1868*, Delagrave, Paris, 1872.
- BEKRI (El.), *Description de l'Afrique septentrionale* (trad. Slane), Maisonneuve, Paris, 1965.
- BENOIT (J.), « La guerre au désert. Le senoussisme et l'attaque du Sahara et du Soudan (décembre 1914-octobre 1919) », in *Revue des Sciences Politiques*, tome XLIV, Paris, avril-juin 1926, pp. 224-245.
- BERQUE (A.), « Un mystique moderne », in *Deuxième congrès des Sociétés Savantes d'Afrique du Nord*, tome II, Tlemcen, 1936, p. 744.
- BERQUE (J.), « Maghreb », in *Histoire et société*, Alger, SNED.
- BERTHELOT (A.), *L'Afrique saharienne et soudanaise, ce qu'en ont connu les anciens*, Les Arts et le Livre, Paris, 1927.
- BINGER (G.), « Les routes commerciales du Soudan occidental », in *La Gazette géographique*, nouvelle série XXIII, Paris, 1886.

- BISSON (J.), « Les nomades des départements sahariens en 1959 », in *Travaux de l'I.R.S.*, tome XXI, Alger, 1962, pp. 199-206.
- BONAFOS (C.), « Une tribu marocaine en Mauritanie : les Oulad Bou Sba », in *Bull. Trimestriel de la Société de géographie et d'Archéologie d'Oran*, sept.-déc., 1929, pp. 249-267.
- BONNEL DE MEZIÈRE (D.), « Le commerce du sel à Tombouctou », in *La Dépêche coloniale illustrée*, Paris, 15 mai 1911, pp. 97-106.
- BONELLI (E.), *El Sahara. Description géographica, comercial y agricole des de Cabo Bojador a Cabo Blanco. Viges al interior, habitantes del desierto y consideraciones generales*, Pent, Madrid, 1887.
- BONTE (P.), « L'émirat de l'Adrar après la conquête coloniale et la dissidence de l'émir Sidi Ahmed (1909-1932) » in *Journal des Africanistes*, 54, 2, Paris, 1984, pp. 5-30.
- BOU EL MOGHAD, « Voyage par terre entre le Sénégal et le Maroc », in *Revue maritime et coloniale*, Paris, 1861, pp. 477-494.
- BOULÈGUE (J.), « Relation du port du fleuve Sénégal de Jaão Barbosa faite par Jaão Baptisa Lavanha vers 1600 », in *Bull. de l'I.F.A.N.*, tome XXIV, série B, n°s 3-4, Dakar, 1967, p. 499.
- BOVILL (E.W.), *Sahara explorers of the fifteenth century*, in *Journal of the african society*, tome XXVIII, London, 1928, pp. 18-27.
- BOVILL (E.W.), *Caravans of the old Sahara. An introduction to the history of the western Sudan*, Oxford University Press, 1933.
- BOVILL (E.W.), *The golden trade of the Moors*, Oxford University Press, 1958.
- BRAUDEL (F.), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, A. Colin, 3^e éd., Paris, 1976.
- BRAUDEL (F.), *La Méditerranée : l'espace et l'histoire*, sous la direction de F. Braudel, Les métiers graphiques, Paris, 1977.
- BRAUDEL (F.) et ROMANO (R.), *Navires et marchandises à l'entrée du port de Livourne (1547-1611)*, A. Colin, Paris, 1951.
- BRIHMAT (A.), « Voyage d'Abou Salim Abdallah bnou Mohammed bnou Ali Bekr et Adachi, première partie, du Drâ à Ouargla », in *Bull. de la Société de Géographie d'Oran*, n° 7, 1880, p. 330.
- BRISSON (de), *Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson, officier de l'administratioin des Colonies ; avec la description des déserts d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'au Maroc*, Brade Manget, Genève, 1789.
- BROSSET (D.), *Sahara*, éd. du Maghreb, Casablanca, 1935.
- BUNOST (Le p.), *Récits d'aventures au temps de Louis XIV. Voyages entrepris pour obtenir le rachat des Captifs. Règne de Moulay Ismäel, Sultan du Maroc. Supplices endurés par sa famille et ses sujets. Dramatiques évasions d'esclaves chrétiens*, coll. Voyage jadis et aujourd'hui, Paris, 1928.
- CA DA MOSTO (A.), *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique (1455-1457)*, Publié par Ch. Schéfer, Leroux, Paris, 1895.
- CAILLE, « Notice sur les peuples de la Mauritanie et de la Nigritie riverains du Sénégal », in *Revue coloniale*, Paris, septembre 1846, pp. 1-10.
- CAPOT-REY (R.), Le mouvement de la population dans les territoires du Sud, in *Revue Africaine*, n° 384-385, 1940, pp. 232-248.

- CAPOT-REY (R.), *Le Sahara français*, P.U.F., Paris, 1953.
- CARATINI (S.), « Ismäel Ould Bardi, héros de la résistance saharienne », in *Désert et montagne au Maghreb, Hommage à Jean Dresch*, ROMM, 41-42, Aix-en-Provence, 1986.
- CARCOPINO (J.), *Le Maroc antique*, Gallimard, Paris, 1948.
- CARSON (L.A.R.), « Deux textes sur le Sénégal, 1673-1677 », in *Bull. I.F.A.N.*, tome XXX, série B, n° 1, Dakar, 1968, p. 323.
- CASTRIES (H. de), « Notice sur la région de l'oued Drâ », in *Bull. de la Société de Géographie*, tome XX, fasc. 6, Paris 1880, pp. 496-519.
- CASTRIES (H. de), *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Publications de la section historique du Maroc, Leroux et Geuthner, Paris, 1905-1953.
- CENIVAL (P.), *Chroniques de Santa Cruz du Cap de Gué (Agadir)*, Texte portugais du XVI^e siècle, trad. et an. par P. Cenival, Leroux, Paris, 1934.
- CHARBONNEAU (J.), *Sur les traces du pacha de Tombouctou : la pacification du Sud-marocain et du Sahara Occidental*, Charles-La-Vazelle, Paris, 1936.
- CHASSEY (F. de), « Des ethnies et de l'impérialisme dans la genèse des nations, des classes et des États en Afrique : le cas du Sahara Occidental », in *L'homme et la Société*, n° 545-546, Paris, juill-déc. 1977, pp. 113-125.
- CHAUNU (P.), *Histoire, science sociale*, C.D.U.-Sedes, Paris, 1983.
- CHENIER (L. de), *Recherches historiques sur les Maures et l'histoire de l'empire du Maroc*, L'auteur, Bailey, Royes, Paris, 1787.
- CHENIER (de), « Cheikh Ma el Ainain et le Maroc ou l'échec d'un moderne almoravide », in *Revue d'histoire des Colonies*, Larose, Paris, 1958.
- CHENIER (de), *Rapports de la Mauritanie et du Maroc*, éd. par le service des Archives Nationales de la Mauritanie, Saint-Louis du Sénégal, 1960.
- CHEVALIER (Aug.), sur la production de la gomme arabique en Afrique Occidentale Française, in *Revue de botanique appliquée et l'agriculture coloniale*, Paris, 1924, pp. 256-263.
- CHEVANS (H.), *La mise en valeur de l'Afrique Occidentale Française*, F. Alcan, Paris, 1907.
- CHRISTIAN (P.), *L'Afrique française, l'empire du Maroc et les déserts de Sahara*, Paris, Barbier, 1903.
- CHUDEAU (R.), *Sahara soudanais*, Colin, Paris, 1909.
- CHUDEAU (R.), « Taodeni et Teghaza d'après les notes du capitaine Grosdemange », in *Bull. du Comité d'Afrique Française*, Paris, janvier 1910, pp. 13-16.
- CHUDEAU (R.), « Le grand commerce indigène de l'Afrique occidentale », in *Bull. de la société de géographie commerciale*, Paris, juin 1910, pp. 398-412.
- COHEN (D.), *Le dialecte Hassaniya de Mauritanie*, Klinsieck, Paris, 1963.
- COLA ALBERICH (J.), « El Nomadismo Sahariano i sus factores economicos y sociales », in *Africa*, Madrid, 1953, pp. 541-543.
- COLA ALBERICH (J.), « El Aain en el Sahara », in *Africa*, Madrid, fév. 1955, pp. 66-68.
- COLIN (G.S.), « Les mines marocaines et les Marocains », in *Bull. économique du Maroc*, tome III, Rabat, 1930, pp. 194-200.

- COLIN (G.S.), « Des juifs nomades retrouvés dans le Sahara marocain au XVI^e siècle », in *Mélanges...* D. Lopes et P. de Cenival, pp. 53-66.
- Confins (Les) sud de la région de Marrakech en août 1922. A propos de la visite à Tiznit des chefs mauritaniens, in *Bull. du Comité d'Afrique Française*, Paris, sept. 1922, pp. 396-403.
- COPPOLANI (X.), « L'action religieuse musulmane dans le Sud-Ouest africain. Les chorfa, les marabouts, les confréries », in *Revue franco-musulmane et saharienne*, 1-2, 1902, pp. 12-33.
- CORAN (Le), Trad. nouvelle de R. Blachère, Librairie orientaliste et américaine, G.P. Maisonneuve et Cie, Paris, 1949-1951.
- CORNÉT (Cpt.), *A la conquête du Maroc Sud avec la colonne Mangin, 1912-1913*, Larose, Paris, 1914.
- CORNEVIN (R. et M.), *Histoire de l'Afrique, des origines à la Seconde Guerre mondiale*, Payot, Paris, 1964.
- CORREARD (A.) et SAVIGNY (J.B.), *Naufrage de la frégate de la méduse faisant partie de l'expédition du Sénégal en 1816, relation contenant les événements qui ont eu lieu sur le Radeau, dans le désert de Sahara... suivi d'un examen sous les rapports agricoles de la partie occidentale de la côte d'Afrique, depuis le Cap Blanc jusqu'à l'embouchure de la Gambie*, Paris, 1818.
- CORTIER (M.), *D'une rive à l'autre du Sahara*, Larose, Paris, 1908.
- COUR (A.), *L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc*, Leroux, Paris, 1904.
- CULTRU (P.), *Les origines de l'Afrique occidentale, histoire du Sénégal du XV^e siècle à 1870*, Larose, Paris, 1913.
- CULTRU (P.), Premier voyage du Sieur La Courbe fait à la côte d'Afrique en 1685, champion et Larose, Paris, 1930.
- CULTRU (P.), « Légendes guerrières de Mauritanie », in *Quinzaine Coloniale*, Paris, 25 avril 1914.
- DAUMAS (E.) et CHANCEL (A. de), *Le grand désert ou itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des Nègres. Royaume de Haoussa*, nouvelle édition, Paris, 1856..
- DAVIDSON (J.), *Notes taken during travels in Africa*, London, Cox, 1839.
- DELAFOSSÉ (M.), *Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental*, Comité de l'Afrique française, Paris, 1913.
- DELAFOSSÉ (M.), « Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges », *Hespéris*, Larose, Paris, 1924, pp. 153-174.
- DELAFOSSÉ (M.), « Le Ghana et le Mali et l'emplacement de leurs capitales », in *Bulletin du Comité Ethnographique, Historique et Sociologique*, Paris, juillet-septembre 1924, pp. 479-542.
- DELAPORTE (A.), « Extrait d'une lettre de Tanger du 14 avril 1826 adressée à Monsieur Jomar », in *Bulletin de la Société de Géographie*, février 1827, pp. 82-83.
- DEL COURT (A.), *La France et les établissements français au Sénégal entre 1713 et 1763*, I.F.A.N., Dakar, 1952.
- DEMAY (Ch.), « Partage politique du Sahara (Ifni. Les Maures du Sahara occidental)... », in *Revue encyclopédique*, Paris, 1895, pp. 440-441.

- DEPONT (O.), « L'Islam dans nos possessions de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale », in *Revue universelle*, Paris, 1901, pp. 467-468, 491-493, 514-517.
- DEPONT (O.) et COPPOLANI (X.), *Les confréries musulmanes religieuses*, Jourdan, Alger, 1897.
- DERMENGHEN (E.), *Le culte des saints dans l'islam maghrébin*, N.R.F., Paris, 1954.
- DESCHAMPS (H.), *Histoire de la traite des Noirs de l'Antiquité à nos jours*, Fayard, Paris, 1972.
- DESIRE-VUILLEMIN (G.), « A propos de l'interprète Bou el Mogdad sur sa mission dans l'Adrar en 1900 », in *Revue Historique des colonies*, Paris, 1952, pp. 103-126.
- DESIRE-VUILLEMIN (G.), « Cheikh Ma el Ainin et le Maroc ou l'échec d'un moderne almoravide », in *Revue d'Histoire des colonies*, Paris, novembre 1958.
- DESIRE-VUILLEMIN (G.), *Histoire de la Mauritanie des origines au milieu du XVII^e siècle*, NKT, ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, R.I.M., 1964.
- DESIRE-VUILLEMIN (G.), *Contribution à l'histoire de la Mauritanie de 1900 à 1934*, Clairafrique, Dakar, 1962.
- DERVILLE (H.), « Un projet de communication transsaharienne », in *Revues des colonies*, 1923, pp. 58-73.
- DINAUX (Gl.), « Une solution à la question du Rio de Oro », in *l'Afrique française*, Paris, 1929, pp. 178-183.
- Documentation Française, Chroniques étrangères, Espagne 31 mai 1958, *Documentation Française*, Paris, 1958, n° 195.
- Documentation Française, Notes et études documentaires : le Sahara espagnol, *Documentation Française*, Paris, septembre 1959, n° 2570.
- Documentation Française, Notes et études documentaires : la république islamique de Mauritanie, *Documentation Française*, Paris, juillet 1960, n° 2687.
- Documentation Française, Notes et études : les territoires espagnols d'Afrique, *Documentation Française*, Paris, janvier 1963, n° 2951.
- Documents Diplomatiques, Affaires du Maroc, 1906-1907, Imprimeries Nationales, Paris, 1907, vol. III.
- Documents sur la mort du voyageur anglais Davidson*, Lettre de Monsieur le Consul de France à Mogador (p. 102) ; lettre de Monsieur le Capitaine Washington sociétaire de la Société Royale de Géographie de Londres (p. 103) ; lettre de Monsieur Willshire Vice-Consul anglais à Mogador (p. 104) ; traduction de deux lettres du Scheykh Beyrouk, datées de Oued Noun (pp. 107-109), in *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, 1837, tome VII.
- DOMENCH LAFUENTE (A.), *Ma el Ainin, senor de Smara*, éd. Marroquis, Tetuan, 1954.
- DONNET (G.), *Une mission au Sahara occidental, du Sénégal au Tiris*, Gallimard, Paris, 1896.
- DONNET (G.), *En Sahara à travers le pays des Maures nomades*, H. May, Paris, 1898.

- DONNET (G.), *Une mission au Sahara, du Sénégal au Tiris*, Challemel, Paris, 1894.
- DOULS (C.), *Cinq mois chez les Maures du Sahara occidental*, Le Tour du Monde, Paris, 1888.
- DOURY, « Du Guir à la Mauritanie », in *Renseignements coloniaux*, 1919, pp. 353-370. Suivi de la carte du Sahara occidental par le lieutenant Bernard, pp. 370-371.
- DOUTTE (E.), « Notes sur l'Islam maghrébin. Les marabouts », in *Revue de l'histoire des religions*, tome XL, 1899, pp. 343-369, XLI, 1900, pp. 22-66 et 283-336.
- DOUTTE (E.), *La société musulmane du Maghreb. Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Jourdan, Alger, 1909.
- DRAGUE (G.), *Esquisse d'histoire religieuse du Maroc. Confréries et zaouias*, Cahiers de l'Afrique et l'Asie, éd. Peyronnet, Paris, 1951.
- DUBIE (P.), Le commerce transsaharien entre le sud du Maroc et le Sahara occidental et la Mauritanie, in *France Méditerranée*, Paris, 1938, p. 76.
- DUBIEF (J.), Une mission au Sahara occidental (oct.-déc. 1942 in *Travaux de l'I.R.S.*, Alger, 1943, pp. 199-204.
- DUBOIS (F.), *Tombouctou la mystérieuse*, Flammarion, Paris, 1897.
- EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde Brill, 1866.
- E.G., « La police de la Mauritanie », in *Bull. de la Société de Géographie d'Oran*, déc. 1908, p. 404.
- ESCAYRAC DE LAUTURE (Le Comte d'), Paris, *Le désert et le Soudan*, Dumaine et Klincksieck, 1853.
- ÉTIENNE (E.), « L'interpellation du 17 février sur la politique saharienne », in *Renseignements coloniaux*, n° 3, Paris, 1910, pp. 67-71.
- FAIDHERBE (G.), *Le Sénégal. La France dans l'Afrique occidentale*, Hachette, Paris, 1889.
- FERAL (G.), *Le Tambour des sables*, France Empire, Paris, 1983.
- FERRE (J.), *Au désert interdit*, A. Bonne, Paris, 1954.
- FÈVRES (F.), *Les Seigneurs du désert*, Presses de la Renaissance, Paris, 1983.
- FIGUERAS (T.G.), *Santa Cruz de Mar Pequena*, Ifni, Sahara, Madrid, 1941.
- FLYE SAINTE-MARIE, « Dans l'ouest de la Saoura. Une reconnaissance vers Tindouf », in *Renseignements coloniaux*, oct., nov., déc., Paris, 1905, pp. 381-406, 470-484, 533-544.
- FOREST (A.J.), « L'habitat de l'autruche en Afrique », in *Bull. de la Société de Géographie*, 3^e trimestre, Paris, 1893, pp. 399-416.
- FOREST (Aimé J.), *Commerce et industrie : problème de plumes d'autruche de Barbarie, le sel gemme saharien*, André, Paris, 1895.
- GABUS (J.), Notes sur le Sahara espagnol, in *Journal de la société des africanistes*, tome XXII, Paris, 1952.
- GABUS (J.), *Le Sahara occidental espagnol*, La Documentation française n° 2570, Paris, 19 sept. 1959.
- GADEN (H.), « Concours sur l'aménagement du Sahara », in *Annales de l'Académie des sciences coloniales*, tome VI, Paris, 1929, pp. 219-226.
- GAILLARD (Lt), « Notes sur la Mauritanie », in *Revue des troupes coloniales*, Paris, 1924.

- GALLAIS (M.) et AYOUB (A.), *Le geste des Beni Hilal*, A. Colin, Paris, 1983.
- GARDET (L.), *L'Islam, religion et communauté*, Desclée Browner, Paris, 1982.
- GARNIER (Ch.), *Désert fertile, un nouvel État, la Mauritanie*, Hachette, Paris, 1960.
- GATELL (J.), « L'oued Noun et les Tekna à la côte occidentale du Maroc », in *Bull. de la société de géographie*, tome XVIII, Paris, 1869, p. 257-287.
- GATTEFOSSE (J.), « Juifs et chrétiens du Dra avant l'Islam », in *Bull. de la société de préhistoire au Maroc*, 3^e et 4^e trimestre, Paris, 1935-1936.
- GAUTIER (E.F.), « Au Sahara marocain », in *Revue de Paris*, 1910, pp. 35-52.
- GAUTIER (E.F.), *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb*, Payot, Paris, 1937.
- GERENTON (E.), « Les expéditions de Moulaye et Hassane dans le Sous », in *Renseignements coloniaux*, Paris, sept., 1924, pp. 265-286.
- GERHARDT (Cpt.), « Section de Mauritanie », notes, in *Revue du Monde Musulman*, tome XV, Paris, 1911, pp. 453-494.
- GIACOBETTI (R.P.), *Kitab en-Nasab. Généalogie des chorfas*, Jourdan, Alger, 1907.
- GIBB (H.A.R.), *La structure de la pensée religieuse de l'Islam*, Institut des Hautes Études Marocaines, Notes et documents, fasc. 7, Larose, Paris, 1950.
- GOSSELIN (E.), *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande et du commerce rouennais pendant les XVI^e et XVII^e siècles*. Augé, Rouen, 1876.
- GOURAUD (Gl.), *La pacification en Mauritanie. Journal des marches et opérations de la colonne de l'Adrar*, Larose, Paris, 1910.
- GOURAUD (Gl.), *Mauritanie-Adrar*, Souvenirs d'un Africain, Plon, Paris, 1945.
- GRANDPRÉ (L.M.J. Ollier de), *Voyage à la côte occidentale d'Afrique en 1786 et 1787*, Dentu, Paris, an IX.
- GROS (J.), *Les voyages et découvertes de Paul Soleillet dans le Sahara et dans le Soudan... racontés par lui-même et rédigés sur ses mémoires*, Dreyfous, Paris, 1881.
- GRUVEL (A.) et CHUDEAU (R.), *A travers la Mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port-Étienne)*, Larose, Paris, 1909.
- GUIGNARD (A.), « Le combat de Treyfia » (1-5 avril 1929), in *Revue des troupes coloniales*, Paris, 1925, pp. 309-318.
- GUYON (Dc.), *Histoire chronologique des épidémies du Nord de l'Afrique*, Jourdan, Alger, 1855.
- HAMES (C.), « L'évolution des émirats maures sous l'effet du capitalisme marchand européen », in *Production pastorale et société*, M.S.H. et Cambridge, University Press, Paris et Cambridge, 1979, pp. 375-398.
- HAMET (I.), « Ressources naturelles et commerce du Sahara occidental (nacer ed-din) », in *Revue du Monde Musulman*, vol. IX, Paris, 1909, p. 426.
- HAMET (I.), « Les Kounta. Traditions de la Tarikh Kounta », in *Revue du Monde Musulman*, vol. XV, Paris, 1911, pp. 302-318.

- HART (D.), *Dadda Atta and his forty grandsons: the socio-political organization of the Aït Atta of southern Morocco*, Menas Press, Paris, 1981.
- HEYMOWSKI (A.), « La généalogie au service de la bibliographie », in *OTIUM et NEGOTIUM STUDIES in onomatology and Libray Science presented to Dlaf von Feilitzen*, Stockholm, 1973.
- HEYMOWSKI (A.), *Histoire du Naufrage et de la captivité de Monsieur de Bussion...*, avec la description des déserts d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'au Maroc en 1875, Nouvelles éditions latines, Paris, 1984.
- HODGES (T.), *Historical dictionary of western Sahara*, scarecrow Press, Londres, 1982.
- HODGES (T.), *Western Sahara. The roots of a desert war*, Lawrence Hill and Company, Westport and Connecticut, 1983.
- HOUDAS (O.) et BENOIST (J.), *Documents arabes relatifs à l'histoire du Soudan*, Leroux, Paris, 1899-1901.
- HOUDAS (O.) et DELAFOSSE (M.), *Documents arabes relatifs à l'histoire du Soudan. Tarikh et Fettach*, Leroux, Paris, 1913.
- HUBERT (H.), « L'automobile en Mauritanie », in *Renseignements coloniaux*, Paris, 1919, pp. 140-148.
- HULOT (H.), « L'œuvre de pénétration en Mauritanie », in *Revue des deux mondes*, Paris, 15 mars 1908, pp. 419-444.
- IBN EL-ATHIR, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, Jourdan, Alger, 1898-1901.
- Introduction à la Mauritanie*, C.N.R.S., Paris, 1979.
- JACQUE MEUNIE (D.), « Le culte des saints et les fêtes rituelles dans le moyen Drâ et la région de Tazarine », in *Hespéris*, tome XXXVIII, 3-4, Larose, Paris, 1951, pp. 365-380.
- JACQUE MEUNIE (D.), « Cités caravanières de Mauritanie », in *Journal de la société des africanistes*, tome XXVIII, fasc. 1, Paris, 1955.
- JACQUE MEUNIE (D.), « Hiérarchie sociale au Maroc présaharien », in *Hespéris*, 3^e et 4^e trim., Larose, Paris, 1958, pp. 251-262.
- JACQUE MEUNIE (D.), *Cités anciennes de Mauritanie*, Klincksieck, Paris, 1961.
- JACQUE MEUNIE (D.), *Le Maroc saharien des origines au XVI^e siècle*, Klincksieck, Paris, 1982.
- JANNEQUIN (Cl., sieur de Rochefort), *Voyage de Libye au royaume de Sénégal le long du Niger*, Paris, 1643.
- JAYET (Cpt.), Dans le Nord-Est de la Mauritanie, une reconnaissance à Agaraktem, in *Renseignements coloniaux*, Paris, août 1928, pp. 498-506.
- JEANDEL (R.), « La chronologie des Reguibat Lgouacem de 1944 à 1971 (Sahara occidental) », in *Bull. de l'I.F.A.N.*, série B, tome 37, avril 1975, n° 2, pp. 463-464.
- JOLY (F.), *Les Aït Atta du Sahara et la pacification du haut Drâ*. Institut des hautes Études Marocaines, tome XXIX, Rabat, 1936.
- JOLY (F.), « Les Aït Khebbache de Taouz (Maroc sud oriental) », in *Travaux de l'I.R.S.*, tome VII, Alger, 1951.
- JULIEN (Ch. A.), *Le Maroc face aux impérialismes 1915-1916*, éd. Jeune Afrique, Paris, 1978.

- JULIEN (Ch. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, Payot, Paris, 1975.
- JUMELLE (D.), « La Mauritanie en 1928 », numéro spécial des *Annales coloniales*, Paris, déc. 1928.
- JUSTINARD (L.), « Notes sur l'histoire du Sous au XVI^e siècle », in *Hespérus*, tome V, 3^e trim., Larose, Paris, 1925.
- JUSTINARD (L.), « Notes sur l'histoire du Sous au XVI^e siècle », in *Archives Marocaines*, XXIX, 1933.
- KHALAF (R.), *the distribution of the trade effects of the Arab common market*, University Microfilms international, Arbor, Mich., 1984.
- LABARRIÈRE (LT de), « Tindouf et les Tajakant », in *L'Armée d'Afrique*, Paris, janvier 1926, pp. 28-32.
- LABAT (J.-B.), *Nouvelle relation de l'Afrique Occidentale Française*, Guillaume Cavelier, Paris, 1728, 5 vol.
- LA CHAPELLE (F. de), « Une cité de l'oued Dra' sous le protectorat des nomades : Nesrat », in *Hespérus*, tome IX, 1^{er} trim., Larose, Paris, 1929.
- LA CHAPELLE (F. de), « Le sultan Moulay Ismael et les Berbères Sanhadja du Maroc central », in *Archives Marocaines*, XXVIII, Paris, 1931.
- LA CHAPELLE (F. de), Les Tekna du Sud-marocain. Étude géographique, historique et sociologique, in *Publication du Comité de l'Afrique française*, Paris, 1934.
- LA COURBE, Premier voyage du sieur La Courbe, Édité par P. Cultru, Larose, Paris, 1913.
- LAHURE (Cl. Baron), *Lettres D'Afrique. Maroc et Sahara occidental*, O. Lamberty, Bruxelles, 1905.
- LAHURE (Cl.) et FOUCAULT (Ch. de), « Le pays Tekna (nord-ouest du Sahara) », in *Mouvement géographique*, Paris, 1889, pp. 73-74.
- LAMIRAL (M.), *L'Afrique et le peuple africain considérés sous tous leurs rapports avec notre commerce et nos colonies*, Paris, 1789.
- LANCEL (J.), « A la poursuite des rezzous marocains. Dans les ergs el Atimine et Iguidi », in *Renseignements Coloniaux*, Paris, 1911, pp. 167-178.
- LAOUST (H.), *Les shismes dans l'Islam*, Payot, Paris, 1977.
- LAROUI (A.), *L'Histoire du Maghreb*, Maspero, Paris, 1976, 2 vol.
- LEBRUN (A.), « La question du Rio de Oro », in *Afrique Française*, Paris, 1929, pp. 13-20.
- LE CHATELIER (A.), *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, Steinheil, Paris, 1899.
- LEHURAUX, « La conférence nord-africaine de Tunis et les questions sahariennes », in *Renseignements coloniaux*, Paris, juin 1926, pp. 288-293.
- LEMORER, *D'Alger à Tombouctou. Des rives de la Loire aux rives du Niger*, Leroux, Paris, 1913.
- LEMOYNE (R.), « Note pour servir à l'histoire maure (notes sur les forgerons, les Kunta et les maures du Hod) », in *Bull. de l'I.F.A.N.*, Dakar, 1953, pp. 737-750..
- LENZ (O.), « Voyage du Maroc au Sénégal », in *Bull. de la Société de Géographie*, Paris, mars 1881, pp. 199-226, 371 et sq.
- LENZ (O.), *Tombouctou. Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan*, Hachette, Paris, 1886-1887.

- LERICHE (A.), « Note sur les classes sociales et sur quelques tribus de Mauritanie », in *Bull. de l'I.F.A.N.*, Dakar, 1955, pp. 173-203.
- LERICHE (A.), Notes pour servir à l'histoire maure, in *Bull. I.F.A.N.*, 15, Dakar, 1953, pp. 735-750.
- LERICHE (A.) et Ould HAMIDOUN (M.), Notes sur le Trarza. Essai de géographie historique in *Bull. I.F.A.N.*, 10, Dakar, 1948, pp. 461-538.
- LEVI PROVENÇAL, « Ma el Aïnin », in *Encyclopédie de l'Islam*, tome III, livre 37, Paris, 1928, pp. 58-59.
- LEWIS (B.), *Les Arabes dans l'histoire : le présent éclairé à la lumière du passé, des origines à 1958*, La Baconnière, Neuchâtel, 1959.
- LEYDEN (J.), et MURRAY (H.), *Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique*, Bertand, Paris, 1924.
- LOYEWSKI (O.), *Rezzous sur l'Adrar*, Leroux, Paris, 1934.
- MACKENZIE (D.), *The flooding of the Sahara ; an account of the proposed plan for opening central Africa to commerce and civilisation from the north coast with a description of Sudan and Western Sahara*, Sampson Low Marston Searle and Rivington, London, 1877.
- MACKENZIE (D.), « The british Settlement at Cape juby, North West Africa », in *Blackwood Edinburgh Magazine*, Edinburgh, sept. 1889, pp. 412-421.
- MAGALHAES-GODINHO (V.), *L'économie de l'Empire portugais aux XV^e et XVI^e siècles*, S.E.V.P.E.N., Paris, 1969.
- MAGE (E.), *Voyage dans le Soudan occidental*, Paris, 1872.
- MANGEOT (A.), « Manuel à l'usage des troupes opérant au Soudan français et plus particulièrement en zone saharienne », in *Bull. du Comité d'ethnographie de l'A.O.F.*, oct.-déc. 1922, pp. 590-648.
- MANGEOT (A.), « La politique saharienne de l'A.O.F. », in *Revue des troupes coloniales*, 3^e trim., Paris, 1929, pp. 235-247.
- MARC-SCHRADER (L.), « Tombouctou et le trafic saharien », in *La Revue de Paris*, mars 1912, pp. 369-390.
- MARMOL, *L'Afrique traditionnelle de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt*, Bellaire, Paris, 1667.
- MARTIN (B.G.), « Muslim Brotherhood in XIX^e century », in *Africa*, Cambridge University Press, 1976, XIV (série African Studies).
- MARTIN (B.G.), « Ma' al'Aynayn al Qalami », in *Les Africains*, tome XII, 1978.
- MARTIN (H.), Les tribus du Sahel et du Rio de Oro, in *Bull. I.F.A.N.*, 1, Dakar, 1939, pp. 587-629.
- MARTY (P.), « Cheikh Sidia et sa "voie" », in *Revue du monde musulman*, tome XXXI, Paris, 1915-1916, pp. 29-133.
- MARTY (P.), « Les Fadelia », in *Revue du monde musulman*, tome XXXI, Leroux, Paris, 1915-1916, pp. 137-221.
- MARTY (P.), *Étude sur l'Islam et les tribus du Soudan*, Paris, 1918, 1919, 1920.
- MARTY (P.), *Études sur l'Islam maure — Cheikh Sidra — Les Fadelia — Les Ida ou Ali*, Leroux, Paris, 1916.
- MARTY (P.), L'émirat des Trarza, Leroux, Paris, 1919.

- MARTY (P.), *Études sur l'Islam et les tribus maures. Les Brakna*, Leroux, Paris, 1921.
- MARTY (P.), « Tableau historique de Cheikh Sidia », in *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'U.A.O.F.*, Larose, Paris, pp. 76-95.
- MARTY (P.), « Le Sahara espagnol », in *Revue du monde musulman*, Paris, 1921, tome XLVI, pp. 161-213.
- MARTY (P.), « Tentatives commerciales anglaises à Portendick et en Mauritanie, 1820-1826 », in *Revue de l'histoire des colonies françaises*, Paris, 1922, pp. 1-38, pp. 265-302.
- MARTY (P.), « Les chroniques de Oulata et de Néma, Soudan français », in *Revue des études islamiques*, Paris, 1927, vol. 3-4, pp. 355-375.
- MASSIGNON (L.), *Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle*, Jourdan, Alger, 1906.
- MASSIGNON (L.), Une bibliothèque saharienne, in *Revue du Monde Musulman*, 8, Paris, 1909, pp. 409-418.
- MASSIGNON (L.), « Éléments arabes et foyer d'arabisation ; leur rôle dans le monde musulman actuel (Mauritanie et Rio de Oro) », in *Revue du monde musulman*, Paris, 1924, pp. 45-48.
- MATHIEU (Capt.), « Le domaine de l'Islam, Sahara occidental et central », in *Revue du monde musulman*, Paris, tome LV, 1923, pp. 50-52.
- MAUNY (R.), « L'Afrique occidentale d'après les auteurs arabes anciens », in *Notes africaines*, Paris, 1948, n° 40, pp. 6-7.
- MAUNY (R.), « L'expédition marocaine d'Ouadane en Mauritanie vers 1543-1544 », in *Revue de l'I.F.A.N.*, Dakar, pp. 129-140.
- Mauritanie, « Dix ans d'indépendance », in *Europe-France-Outremer*, Paris, novembre 1970, n° 490.
- « La Mauritanie en 1923 », in *Bulletin du comité d'Afrique française*, Paris, 1924, p. 650.
- La Mauritanie et le Maroc, *Renseignements coloniaux*, Paris, 1909, pp. 99-103.
- MAURITANY (H.El.), *L'indépendance néo-coloniale*, éd. Les six continents, Paris, 1974.
- MISKE (H.B.), *Une tribu maraboutique du Sahel ; Les Ahel Barikallah*, in Bull. du C.E.H.S. de l'A.O.F., Paris, oct.-déc. 1937, pp. 282-306.
- MONOD (Th.), *Méharées, Explorations au vrai Sahara*, éd. Jesers, Paris, 1947.
- MONOD (Th.), *Majâbat al-Kûbrâ*, I.F.A.N., Dakar, 1958.
- MONOD (Th.), *L'île d'Arguin (Mauritanie). Essai historique*, I.I.G.T., Lisbonne, 1984.
- MONOD (Th.), *L'Émeraude des Garamantes, souvenirs d'un Saharien*, L'Harmattan, Paris, 1987.
- MONTEIL (U.), *Notes sur Ifni et les Aït Ba Aman*, Institut des Hautes Études Marocaines, Paris, 1948.
- MONTEL (E.), « Les confréries religieuses de l'islam marocain, leur rôle religieux, politique et social », in *Revue de l'histoire des religions*, Paris, 1902, p. 35.

- MONTET (E.), *Le culte des saints musulmans en Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc*, Géographie, Genève, 1909.
- MOUTABASSIR (Al.), « Ma el Aïnin ech Changuity », in *Revue du monde musulman*, Paris, tome I, 1907, pp. 343-351.
- « Le Nord-Ouest africain en 1906. Les colonies côtières et l'ancien Soudan », in *L'Afrique Française*, Paris, 1907, pp. 253-263.
- NORRIS (H.T.), *The Berbers in arabic litterature*, Librairie du Liban, Londres, 1982.
- NORRIS (H.T.), « Shaykh Ma' al Aynayn el Qalqami in the folk litterature of the Spanish Sahara », in *Bull. of School of Oriental and African Studies*, vol. 31, pp. 113-136 et 347-376.
- NORRIS (H.), « The history of ſingit according to the Idewe ɻi traditions », in *Bull. S.O.A.S.*, 24, Londres, 1962, pp. 393-412.
- NORRIS (H.T.), « Yemenis in the western Sahara », in *The Journal of African History*, 3 (2), Londres, 1962, pp. 317-322.
- NORRIS (H.T.), *The Arab conquest of the western Sahara-Studies of the historial events religions beliefs and social customs which made the remotest Sahara a part of the Arab world*, Longman, Londres, 1986.
- OMARI (Al.), *Masalikel Absarfi Maramlik el Amsar*. I, *L'Afrique moins l'Égypte*, Trad. Gaudefroy Demonbynes, Geuthner, Paris, 1927.
- OUFRANI (El.), *Nozhat el hadi bi akhbar molouk et Karn el hadi* (histoire de la dynastie saadienne au Maroc, 1511-1670), trad. Houdas (O.), Paris, 1889.
- PADDOCK (J.), *A narrative of the Shipwreck of the « oswego » on the coast of south Barbar and of suffering of the master and the crew while in bondage among the Arabs*, Longman, London, 1818.
- PANET (L.), *Relation d'un voyage du Sénégal au Maroc*, Le livre africain, Paris, 1968.
- PANZANI (P.), « Une opération saharienne (l'affaire d'Oum el Assel) », in *Armée d'afrique*, Paris, 1924, pp. 44-48.
- PARK (M.), *Second voyage de... dans l'intérieur de l'Afrique fait en 1805*, Trad. R. Adams, Dentu, Paris, 1820.
- PARK (M.), *Les trois voyages de... au Maroc et dans l'intérieur de l'Afrique (1787-1804) racontés par lui-même*, Dreyfus, Paris, 1882.
- PARSONS (F.V.), « The North West African Company and the British government 1875-1895 », in *The historical journal*, pp. 136-153, Londres, 1958.
- PASCON (P.), *Les ruines d'Agoutir de knifis*, Rabat, 1963.
- PAYN, « Les contingents auxiliaires et les goums en Afrique occidentale française », in *Renseignements coloniaux*, 1911, pp. 285-290.
- PREFONTAN (Lt), « Histoire de Tombouctou de sa fondation à l'occupation française (XII^e siècle-1893). in *Bull. du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, n° 1, janv.-mars 1922, pp. 81-113.
- « La pénétration au Sahel et la question maure », in *Renseignements coloniaux*, 1900, pp. 29-41.

- PERES (H.), *Relations entre le Tafilalet et le Soudan à travers le Sahara du XII^e siècle au XIV^e siècle ; les poésies à Fez sous les Almoravides et les Almohades*, Jourdan, Alger, 1934.
- PEYRONNET (R.), « Sud-Ouest marocain, Rio de Oro et Sahara occidental », in *Bull. de la Société de Géographie d'Alger*, tome XXIX, 1928, pp. 687-710.
- PIANEL (G.), « Une source nouvelle de l'histoire saadienne », in *Hespéris*, Paris, 1949, pp. 185-197.
- PIANEL (G.), « Du nouveau sur Mohamed Ibn Isa, historiographe et ministre de Moulay Ahmed el Mansour le Doré », in *Hespéris*, tome 41, 1954, pp. 147-153.
- PIERRET (R.), *Étude du dialecte maure des régions sahariennes et sahéliennes de l'Afrique occidentale Française*, Impr. Nationale, Paris, 1948.
- PIGEOT (Gl.), « Défendre le Sahara », in *Revue de la Défense nationale*, janvier 1958.
- POMMEROL (J.), *Islam saharien. Chez ceux qui guettent*, éd. Fontemoing, coll. Minerva, Paris, 1902.
- POULET (G.), *Les Maures de l'Afrique occidentale française*, Challamel, Paris, 1904.
- PRUDHOMME, « Les pelotons méharistes de Mauritanie », in *Armée d'Afrique*, Paris, fév. 1925, pp. 30-55.
- PRUDHOMME (Cdt), « La sebka d'Ijlil », in *Bull. du comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, Paris, avril-juin 1925, pp. 212-216.
- PUIGAUDEAU (O. du), « La ziâra de Cheikh Mohammed Fadel », in *Bull. de l'I.F.A.N.*, tome XIII, Dakar, oct. 1951, n° 4.
- QUELLIEN, *La politique musulmane dans l'A.O.F.*, Larose, Paris, 1910.
- « La question saharienne à la conférence de Rabat », in *Renseignements coloniaux*, Paris, 1928, pp. 605-614.
- RAYNAL, « Contribution à l'étude de la défense des confins et des formations méharistes (subdivision militaire de la Mauritanie). Emploi des autochenilles mitrailleuses », in *Revue des troupes coloniales*, 1924, pp. 275-282 et 427-435.
- REINE et SERRE, *Chez les fils du désert. Récits d'aventures au pays Maure*, éd. de France, Paris, 1929.
- « Relations commerciales entre le Maroc-Algérie et le Sénégal-Soudan », in *Revue franco-musulmane*, Paris, juillet-août 1902, pp. 30-36.
- RESSOT (Cpt.), « Reconnaissance sur Tindouf. Rapport officiel », in *L'Armée d'Afrique*, Paris, nov. 1925, pp. 428-429.
- RESSOT (Cpt.), « Vers le Sud du Maroc et la haute Mauritanie », in *Renseignements coloniaux*, Paris, juillet, 1926, pp. 313-333.
- REZETTE (R.), *Le Sahara occidental et les frontières marocaines*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1975.
- « Le rezzou de Port-Étienne », in *Bull. du Comité de l'Afrique française*, Paris, 1927, pp. 329-330.
- RICARD (R.), « Les Portugais au Maroc », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, juillet 1937.
- RILEY (J.), *Naufrage du brigantin américain, le commerce sur la côte d'Afrique*, Le Normand, Paris, 1818.

- ROHLFS (G.), *Voyage du Maroc à Tombouctou*, Nouvel annuaire des voyages, Paris, 1863.
- ROMAGNY (J.), « Le rôle de la France au Maroc », in *Bull. de la Société de Géographie d'Oran*, déc. 1906, p. 497.
- SAHARIEN (Un), « Sur l'emploi de l'automobile et de l'avion dans le Sahara de l'Ouest », in *Bull. de la Société de Géographie d'Alger*, 2^e trim. 1927, pp. 144-161.
- SALVY (G.), « Les Kounta du Sud-marocain », in *Travaux de l'I.R.S.*, tome VII, Alger, 1951, pp. 161-186.
- SAUGNIER, *Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique au Maroc, au Sénégal... avec des détails intéressants pour ceux qui se destinent à la traite des nègres, de l'or, de l'ivoire, tirées des journaux de... qui a été longtemps esclave des Maures*, Laborde, Paris, 1799.
- SCOTT (A.), « Account of the captivity among the wandering Arabs of great african désert », in *Edimburg Phil. Journal*, n° VIII, 1821, p. 38.
- SECONZAC (R. de), « El Hiba, Fils de Ma el Aïnin », in *Bull. du Comité d'Afrique française*, Paris mars-avril 1917, pp. 58-69 et 90-94.
- SID EL HACH IDRIS EL JORICHI EL FASI, « Voyage à l'oued Noun », in *Bull. de la Société de Géographie*, Paris, mars 1878.
- SIMON (Cpt.), « Trois rapports du lieutenant-colonel de Colomb sur la question du commerce transsaharien », in *Bull. de la Société de Géographie d'Oran*, avril, juin 1905, pp. 167-192.
- « La situation politique de la région de Tombouctou », in *Renseignements coloniaux*, Paris, nov. 1926, pp. 501-506.
- SLANE (M.G. de), Conquête du Soudan par les Marocains en l'an 999, in *Revue Africaine*, Paris, 1857, pp. 287-298.
- SLEIGH (W.), *Preliminary treatrise on the resources of ancient Mauritania or the territory of western Sahara*, Aylott and Jones ed., Londres, 1851.
- SOLLER (Ch.), « Les caravanes du Soudan occidental et les pêcheries d'Arguin », in *Bull. de la Société de Géographie Commerciale de Paris*, tome X, 1888, pp. 280-287.
- STEWART (C.), *Islam and social order in Mauritania*, Clarendon Press, Oxofrd, 1973.
- Tableau historique des découvertes et établissements faits par les Européens dans le Nord et dans l'Ouest de l'Afrique jusqu'au commencement du XIX^e siècle*, Société d'Afrique, Paris, 1804, trad. par Cuny.
- Tarikh el Fettah*, Maisonneuve, Paris, 1964, Trad. Houdas (O.) et Delafosse (M.).
- TENNA, « La pacification dans le Nord de la Mauritanie. Les salines d'Ijlil », in *Renseignements coloniaux*, Paris, 1930, pp. 405-409.
- TERRASSON (C.), « Étude sur la tribu des Arib », in *L'Afrique française*, 41, 1931.
- TERRIER et MOUREY, *L'œuvre de la troisième république en Afrique occidentale ; l'expansion française et la formation territoriale*, Larose, Paris, 1910.

- THOMASSY, *Le Maroc et ses caravanes. Relations de la France avec cet empire*, Paris, 1842.
- Trois français au Sahara occidental en 1784-1786 (Saugnier, Adrien-Jacques Follie, Pierre-Raymond de Brillon); introduction, choix de texte et notes par M. BARBIER, L' Harmattan, Paris, 1984.
- VANEGUE, « L'aéronautique du Maroc et la pénétration du Sud-marocain et du Sahara occidental », in *Revue des Troupes coloniales*, 3^e trim., n° 195, Paris, 1921, pp. 248-258.
- VERMALE (Dc. P.), *Au Sahara pendant la guerre européenne. Correspondance et notes*, Larose, Paris, 1926.
- VIEUCHANGE (M.), *Chez les dissidents du Sud-marocain et du Rio de Oro. Smara. Carnets de route*, Plon, Paris, 1932.
- VINCENT, « Extrait d'un voyage exécuté en 1860, dans le Sahara occidental », in *Bull. de la Société de Géographie*, Paris, 1863, pp. 1-37.
- WEBB (J.L.A.), *Shifting sands an economic history of the Mauritanian Sahara, 1500-1850*, University microfilms international, Ann Arbor, Mich., 1985.
- WILLCOX (H.C.), « Exploration of the Rio de Oro », in *Geographic Review*, London, 1921, pp. 372-383.
- ZAIANI (Ez.), *Ehordjeman el moarib and douel el machricq ou el maghrib* (le Maroc de 1631 à 1812), Trad. Houdas (O.), Paris, 1886.
- ZARA (Ibn Abi), *Roudh el Kartas. Histoire des souverains du Maghreb*, trad. par A. Beaumier, Paris, 1860.
- ZAYTOUN (F.S.), « Cape Juby », in Scott. Geo. Mag., XIII, London, 1897, pp. 113-120.

ARCHIVES ET DOCUMENTS INÉDITS

1. *Dépouillement des Archives Nationales de Nouakchott*

Affaires militaires : Dossier n° 68

- Rapport militaire du Lieutenant-colonel Mouret sur la tournée de police qu'il a dirigée dans le Nord de l'Adrar du 27 février au 28 mars 1913 (adressé par le gouverneur de l'A.O.F. au ministère de la guerre à Paris).
- Correspondance diverse entre les Cercles de l'Adrar, du Trarza et de la baie du Lévrier avec Saint-Louis et Dakar, à propos des événements qui ont immédiatement précédé et suivi sur l'affaire de la délivrance des naufragés du Sebou qui furent prisonniers des Maures (1918).

Affaires politiques : Dossier E/1/18 sur l'esclavage

- Importante correspondance sur la question du sort du serviteur dans le partage des successions.

Affaires politiques : Dossier E/2/17 : les ouled Bou Sba

- Échange de correspondance entre l'Adrar et le Trarza avec Saint-Louis et Dakar : rapports divers et directives politiques (1914, 1917, 1926, 1927, 1928, 1930, 1933, 1935, 1936, 1937, 1939, 1941).
- Note sur les grands nomades du Nord : Tekna, Reguibat, Ouled Bou Sba, Atar, 1910, Claudel.

Affaires politiques : Dossier E/1/97

- Correspondance manuscrite de Frèrejean, du poste de Nouakchott à Saint-Louis (1904) puis de Tikikja à Saint-Louis (1905).

Affaires politiques : Dossier E/2/7 sur les nomadisations

- Rapports de tournées et correspondance diverse entre Atar et Saint-Louis (1929, 1935, 1936, 1937).
- Relations entre les commandants de Cercle du Tagant et de l'Adrar ayant trait à la nomadisation des Reguibat et des gens de l'Adrar au Tagant (1930, 1931, 1933, 1934, 1935).
- Correspondance entre Kiffa et Saint-Louis sur les relations entre les Reguibat et l'Assaba (1931, 1932).

Affaires politiques : Dossier E/2/83 : les Reguibat Sahel

- Échange de correspondance entre l'Adrar et Saint-Louis ou Dakar à propos de la politique de contrôle puis d'administration des Reguibat Sahel : rapports de tournées, rapports politiques, directives, circulaires, bulletins de renseignements de 1916 à 1941.
- Recensements des différentes fractions des Reguibat Sahel (1936, 1938).
- Conventions de 1920, 1925, 1933.

Affaires politiques : Dossier E/2/119 : les Ma el Aïnin

- Correspondance diverse (rapports, directives, notes) (1909, 1911, 1912, 1916, 1933, 1934, 1941).

Affaires politiques : Dossier E II/2/139 2^e partie

- Régions d'Agadir, Bulletins de renseignements mensuels et bimensuels de 1950 et 1952.
- Rapports mensuels du gouvernement général d'Algérie, territoires du Sud, 1952.

Affaires politiques : Dossier E/2/52 : les oulad Delim

- Correspondance diverse (rapports, directives) (1915, 1917, 1927, 1930, 1934).
- Notes de synthèse :
 - Note sur les ouled Delim (1917).
 - Note sur les ouled Delim (1916-1930).

Rapports politiques mensuels de l'Adrar jusqu'en 1942

Rapports politiques annuels de l'Adrar jusqu'en 1942

2. Dépouillement d'archives du ministère de la Coopération

Dossiers Mauritanie

Dossiers Soudan (en particulier le dossier III sur la mission Coppolani en 1899).

3. Documents du C.H.E.A.M. et divers par ordre alphabétique d'auteur

- BOURGUIGNON (Lt), *Les Chorfa Imasine*, Note dactylographiée, 1914.
- BOYER, *Le Rio de Oro, un territoire saharien*, C.H.E.A.M., n° 2843, Paris, 1958.
- DENIS (P.), *Les Reguibats L'Gouacem (origines, mode de vie, nomade, problèmes actuels)*, Thèse de doctorat, Université de Nancy, 1984.
- DUPAS (M.), *Les ahel Cheikh Ma el Aïnin*, C.H.E.A.M., n° 452, Paris.
- MAC DOUGALL (E.A.), *The Ijil salt mine. Its role in the pre-colonial economy of the Western Sudan*, ph. Doctorel thesis, University of Birmingham, 1980.
- MALGALHAES-GODINHO (V.), *L'économie de l'empire portugais au XV^e siècle et au XVI^e siècle. L'or et le poivre. Route de guinée et route du poivre*, Thèse de 3^e cycle, Paris, 1958.

- MARTIN (H.), *Une tribu marocaine en Mauritanie : les oulad bou Sba*, C.H.E.A.M., n° 3108, Paris, 1937.
- MARTIN (H.), *Les oulad Bou Sba*, C.H.E.A.M., n° 90, Paris, 1937.
- MARTIN (H.), *Le Sahara espagnol*, C.H.E.A.M., n° 300 227, Paris, 1939.
- MARTIN (H.), *Les tribus nomades de l'Ouest et du Nord mauritanien, du Sahara espagnol et du Sud-marocain*, C.H.E.A.M., n° 300 228, Paris, 1939.
- MEI (Cpt.), *confréries et zaouïas*, Note dactylographiée (consultée au C.H.E.A.M.), Rabat, 1947.
- MOHAMADAH OULD BABAH, *La vie et l'œuvre du poète Abu Bakren ad-Daymâni al-Fadilî as-Shingîti*, D.E.S., Paris, 1960.
- MONTEIL (V.), Notes sur le Sahara espagnol (consulté au C.H.E.A.M.), Tiznit, 1944.
- NAIMI (M.). *L'infiltration des rapports marchands dans une formation économique traditionnelle : le Sud-Ouest marocain*, thèse de 3^e cycle, Paris X Nanterre, 1981.
- NAIMI (M.), *Le pays Takna*, Commerce, histoire et structures, thèse de doctorat d'Etat université Mohammed V, faculté de Sciences judiciaires, économiques et sociales, Rabat, janvier 1987.
- SHOEN (Baron), *Les confréries dans le Sud-marocain*, C.H.E.A.M., n° 89, Paris, 1937.

Principales abréviations

A.N. : Archives Nationales.

A.P. : Affaires politiques.

A.O.F. : Afrique Occidentale Française.

C.E.H.S. : Comité d'études historiques et scientifiques (de l'A.O.F.).

C.E.R.M. : Centre d'étude et de recherche marxiste.

C.H.E.A.M. : Anciennement : Centre des hautes études administratives musulmanes, actuellement : Centre des hautes études d'Afrique et d'Asie moderne, 13, rue Dufour, Paris 75006.

I.F.A.N. : Institut français d'Afrique Noire. Dakar.

I.R.S. : Institut de recherche saharienne. Alger.

NKT : Nouakchott.

R.I.M. : République Islamique de Mauritanie.

GLOSSAIRE

a

- 'abd* (pl. *'abid*). - esclave.
adamīn. - chef d'un groupe de guerriers constituant une fraction de *gazwa*.
ahal. - famille ; gens.
'a'rab. - noble, chevaleresque.
awlād. - fils de (pl. de *wuld*).
awlād an-naw'. - fils des nuages, symbolise les Rgaybāt.
'ayn. - source ; puits permanent ; parfois utilisé au pluriel, *'ayūn*, lorsque ces puits sont rapprochés.
ayt. - fils de (pluriel de *u*) - terme berbère équivalent d'*awlād*, ou d'*ahal*, selon le contexte.
ayt arba'īn. - conseil extraordinaire dont les membres sont désignés par la *gama'a*.
azalay. - caravane de chameaux dont l'objectif est commercial (commerce du sel, du bétail).

b

- banū*. - fils de (pl. de *ibn*).
baraka. - bénédiction divine, notion d'influence positive.
baydān. - maures.
bīr. - puits permanents.

c

- caïd*. - v. *qā'id*.
chleuh. - population berbérophone de la bordure septentrionale du désert (Maroc).
chorfa. - descendants du prophète.

g

- gafir*. - « don » en signe d'alliance ; v. p. 122.
gazwa. - expédition guerrière en cas de guerre entre musulmans.
gazzi (pl. *gazzyān*). - expédition militaire en cas de guerre contre les infidèles.
grama. - tribut exigé par les guerriers aux populations soumises. (*qabā'il* dont ils maîtrisent le territoire).

g

- gama'a*. - assemblée des notables.
gama'a al-'uliya. - assemblée suprême.
gīhad. - guerre sainte.

h

- hadiya*. - don.

b

- halla*. - campement de l'émir ou de l'ayt *arba'īn*
hassān. - guerrier.
hassāniya. - langue maure.
hawz. - abreuvoir.
hurma. - tribut réclamé aux *znāga* par les *hassān*.

mahrad. - unité militaire centrale au cours d'une attaque ; vertèbre cervicale.

mahṣar. - grand campement érigé selon un plan rectangulaire (succession de lignes de tentes, v. fig. p. 612).

muqqadām. - président du conseil (*ayt arba'īn*).

n

- halifa*. - le successeur (au sens politique du terme).
al-hayr. - la paix ; le bien.

naw' (pl. *anwā'*). - mansions lunaires.
nsārā. - chrétiens d'outre-mer (d'Europe, d'Amérique, d'Australie).

i

- ibn* (pl. *banū*). - fils de (équivalent de *wuld*).
iliwiš. - peau de mouton tannée qui sert de tapis de selle au chameau.
imām. - qui dirige la prière ; qui commande la guerre sainte.
irīfi. - vent de l'est (chaud et sec, souvent chargé de sable).

qabala. - aller de l'avant ; aller vers le sud.

qabīla (pl. *quabā'il*). - terme communément traduit par « tribu ».

qādī. - juge musulman.

qāf. - lettre de l'alphabet.

qā'id. - représentant local du pouvoir central au Maroc.

qsar. - village.

qubba. - tombeau de saint ou d'émminent personnage, érigé en forme de coupole.

k

- kadya*. - montagne.
kāf. - lettre de l'alphabet ; se prononce comme le k latin.
kšam. - fusil à balle et à poudre, muni de deux canons.
kwār. - populations négro-africaines.

r

ragba. - col.

rahla. - selle de chameau.

ragaba. - cou ; esclave (arabe classique).

ribāt - monastère fortifié.

l

- laff*. - ligue politique ; réseau d'alliances (fonctionnement bipolaire).

sāhil. - ouest ; rivage.

surba. - délégation de paix.

m

- al-mā'*. - l'eau.
ma'allim. - forgeron.
madrasa. - école.
mağbūr. - expédition guerrière.

sūdān. - noir ; utilisé dans l'expression : *trāb as-sūdān*, la « terre des noirs ».

sūfi. - mystique musulman.

s

š

šarg. - est. *umma*. - communauté des croyants.

šarif. - descendant du prophète (v. chorfa qui en est la marque plurielle : šurfa).

šarr. - guerre.

šayh (pl. ašyāh). - chef religieux.

ših (pl. šuh). - chef temporel.

šulha. - v. chleuh.

u

wād ou wādi. - oued.

warwar. - fusil à cartouche modèle 1874.

wuld (pl. awlād). - fils de.

t

tiyāb. - guerrier repenti.

tmar. - datte.

trāb. - terre, territoire.

z

†

zakāt. - aumône légale.

zāwiya. - siège d'une confrérie.

ṭālib. - maître d'école.

INDEX NOMINUM

Nous avons opté pour l'ordre alphabétique latin ; c'est dire que les noms commençant, par exemple, par les lettres « h », « ḥ » et « ḥ », sont réunis sous la seule section des « h » à l'exception de g, ġ, ḡ, s et ṣ qui constituent des sections séparées.

Notons qu'il n'y a pas de section ' . Les noms commençant par cette consonne se trouvent donc classés en fonction de la lettre suivante. De même, l'article al-, quelle que soit la forme sous laquelle il apparaît (el, aš, l...) a été systématiquement négligé. Les noms de groupes (*ayt*, *ahal*, *awlād*) sont notés sous la forme : *Dlaym* (*awlād*).

La seule abréviation utilisée est v. qui signifie voir à. En effet, nous avons regroupé les indications de pages après la forme translittérée d'un nom (lorsqu'elle a été utilisée dans le texte) tout en relevant les différentes orthographies sous lesquelles le nom apparaît, en particulier dans les citations.

A

- al-'Abd (*ahal*). - 103, 220.
 Abda. - 38.
 'Abd al-Hayy (*ahal*). - 110, 126, 147, 148, 152, 164, 217, 224.
 'Abd al-Hayy *wuld* 'Abd al-Hayy. - 75, 225, 233.
 'Abd al-Hayy *wuld* 'Abdallah *wuld* 'Umar. - 221.
 'Abd al-Karīm. - 139, 165, 170.
 Abdallah (ahel). - 242.
 Abdallah Cheikh Sidir. - 190.
 Abdallah ould Mehdi. - 15.
 'Abdallah *wuld* 'Abd al-Wahhāb. - 169.
 Abdallah O/Brahim. - 237.
 Abdallah ould Ba Baccar. - 15.
- Abdallah *wuld* ar-Rgayyag (ou Rgīg). - 78, 215.
 'Abd al-Wahhāb (*awlād*). - 60, 65, 100, 193, 235.
 'Abd al-Wahhāb *wuld* Šaygar. - 15, 76.
 'Abd as-Salām ibn Mašīš (ou Mšayš). - 42, 48, 202.
 'Abd as-Samād. - 205.
 Abdelfetah (ahel). - 242.
 Abdelfetah O/Cheiguier. - 242.
 Abdel Fettah (oulad). - 182.
 Abdel Krim. - v. 'Abd al-Karīm.
 Abdel Wahab ould Cheiguier. - v. 'Abd al-Wahhāb *wuld* Šayyar.
 Abdel Wahad (ahel). - 243.
 Abdel Wedoud ould Cheikh. - 15.
 Abdoum (ahel). - 242.
 Abeidi (ahel). - 241.

- Abeidoumou O/Sidi Ahmed. - 241.
 Abī al-Fardan. - 220.
 Abī al-Ǧinha. - 205.
 al-Abīd. — 229.
 Abide O/Mohamed. - 242.
 'Abidīn. - 195.
 'Abidin *wuld* Bayrūk. - 219.
 Abū l-‘Abbas Ahmad b. Muhammad b.
 ‘Abd as-Salām b. Alī Bakr b. al-
 ‘Arūs. - 58.
 Abū l-Hasan ‘Alī. - 42.
 Abū l-Hasan ‘Alī as-Šađilī. - 42.
 Abū Madyān. - 42.
 Adrār (ou Adrār *tmar*). - *passim*.
 Adrār Sütuf. - 143, 148, 150.
 'Afrayīt (ahel). - 88, 89, 100, 173, 174,
 175, 218, 241, 243.
 Afreyat (ahel). - v. 'Afrayīt (ahal).
 Afrique de l'Ouest (ou occidentale). -
 32, 95, 97, 98, 102.
 Afrique du Nord. - 20, 80, 92.
 A.O.F. (Afrique Occidentale Fran-
 çaise). - 125, 156, 172, 176, 193, 197.
 Agadir. - 23, 80, 138, 140, 145, 165,
 171.
 Agan. - 229.
 Agaraktim. - 179.
 Agargar. - 215.
 'Agaybas. - 230.
 Agayt. - 223.
 'Agīlī Nnādi. - 180.
 Aglāb. - 10.
 'Aglāt. - 221.
 Ahmad (ahal). - 88, 89.
 Ahmad (awlād). - 205.
 Ahmad Bābā (ahal 'Abd al-Hayy). -
 126.
 Ahmad Bābā *wuld* Šayyar. - 222.
 Ahmad Bābā *wuld* as-Šīh al-Muhtār. -
 217.
 Ahmad Hammadi. - v. Ahmad *wuld*
 Hammādi.
 Ahmad Sālik *wuld* Bayrūk. - 191.
 Ahmad Salīm *wuld* 'Afrayīt. - 219.
 Ahmad ould Boale. - 127.
 Ahmad Tigna *wuld* al-Mrābut. - 220.
 Ahmad *wuld* Adda. - 126.
 Ahmad *wuld* Dā 'Alī. - 213, 215.
 Ahmad *wuld* Hammādi. - 168, 169,
 170, 173, 184 à 189, 192, 235.
 Ahmad *wuld* Lahsan. - 205, 213, 215.
 Ahmad *wuld* Mḥammad. - 143.
 Ahmad *wuld* Muhammad *wuld* 'Atmān. -
 84, 86, 217, 218.
 Ahmayyan. - 235.
 Ahmed (ahel). - 241, 242.
 Ahmed Baba O/Derouich. - 237, 242.
 Ahmed ben Sidi. - 237.
 Ahmed el Hayba, el Heiba ou el Hiba. -
 v. al-Hayba.
 Ahmed Fall O/Kaddour. - 155.
 Ahmed Hammadi. - v. Ahmad
 Hammādi.
 Ahmed O/Mouloud O/Saloum (ahel). -
 243.
 Ahmed Salem (ahel). - 243.
 Akšaš (glayb). - 103, 131, 220, 234.
 Aibousat. - 111.
 Aīn Sefra. - v. 'Ayn Safra.
 Aīn Semara. - v. Smara.
 Aioudj (ahel). - 155.
 Aīoun Abdelmalek. - v. 'Ayūn 'Abd al-
 Malik.
 Akšar. - 156.
 Akšar (awlād). - 128.
 Al-Bwarāt. - 148.
 Aleya ould Chabane. - 181.
 Alger. - 133, 136.
 Algérie. - 10, 11, 17, 21, 81, 96, 133,
 136, 145, 156, 159, 161, 162, 176, 182,
 191, 193, 197.
 Algériens. - 141, 178.
 Ali (ahel). - 241.
 Ali (aulad). - 66.
 A'li.
 A'li *ibn* 'Abdallah. - 213, 215.
 Alī Kağüt. - 220.
 Alī Labbat *wuld* Takdu. - 221, 227.
 Alī l-Khāl *wuld* al-Bbayh *wuld* Qāsim
 wuld Sīd Ahmad ar-Rgaybī. - 205.
 Ali O/Yazid. - 243.
 Alī *wuld* l-Kihāl. - 220.
 Alī *wuld* Bādī. - 215.
 Alī *wuld* Ballāw. - 74.
 A'li *wuld* Miyyāra. - 169, 170, 184,
 187, 188, 189, 192, 235.
 A'li *wuld* Sīd Ahmad ar-Rgaybī. - 31,
 61, 78, 204, 205, 206.
 Alī *wuld* 'Umar. - 221.
 Aliyāt *wuld* Husayn al-Fuqrāwī. - 91,
 219.

- Aliyin (ahel). - 241.
 Alla O/Hamadi (ahel). - 242.
 Allemagne. - 137.
 Allemands. - 153, 165, 166.
 Almonte (E.). - 151, 194.
 Almoravides. - 38, 47, 76, 138.
 Alüs. - 234.
 A'mar (*awlād*). - 75, 78, 214.
 Amar (oulad). - 241.
 al-'Amar *wuld* Dāwud *wuld* A'li *wuld*
 Sīd Ahmād ar-Rgāybī. - 206.
 A'mar *wuld* Sīd Ahmād ar-Rgāybī. -
 31, 61, 204, 205.
 l-Amđanna. - v. Lamđanna.
 Amdeiza (ahel). - 242.
 l-Amđad. - v. Lamđad (*ahal*).
 al-Amđad *wuld* Faqīr *wuld* Qāsim *wuld*
 Sīd Ahmād ar-Rgāybī. - 205.
 Ammeir (ahel). - 241.
 'Ammī 'Umar *wuld* Muħammad al-
 Halīl. - 187.
 Ammuni (*awlād*). - 170, 227.
 Amoggar. - 110.
 Amsaga. - 225.
 Amuğgar. - 229.
 An Dagan. - 213.
 Anglais. - 68, 98, 142.
 Anti-Atlas. - 24, 55, 138, 151, 155, 171,
 195.
 Aougueimin. - v. Goulimine.
 Aouker. - v. Awkar.
 Aqqa. - 191.
 Arabes. - 48, 53, 54, 59, 60, 64, 65, 90,
 133, 163.
 el-Arabi. - 81.
 Arabie. - 54, 76.
 Arbaumont (J. d'). - 15.
 A'rayb. - 215.
 'Arīda. - 102, 220.
 al-Arūci. - v. Sīd Ahmād al-'Arūsī.
 al-'Arūs. - 46.
 Arusien. - v. 'Arūsī'īn.
 'Arūsī'īn. - 39, 43 à 46, 57, 59, 60, 62,
 65, 73, 74, 100, 111, 112, 115, 147,
 148, 163, 168, 188, 189, 213.
 l-'Arūsī *wuld* Bābā Hammū. - 170, 186,
 187, 235.
 'Arūsiyya. - 46, 58.
 Asāba. - 22.
 Asabat al-Hassyān. - 223.
 Asar (oulad). - 74.
 Asensio (J.). - 43, 58.
 Assla. - 133.
 Atar. - 23, 39, 127, 128, 129, 132, 144,
 150, 153, 155, 157, 158, 160, 161, 171,
 173 à 176, 178, 184, 187, 188, 192,
 233, 240, 241.
 'Atarša. - 216.
 Atlantique. - 105, 143, 176.
 Atlas. - 94, 140, 141, 145, 148.
 'Atmān (ahel). - 108.
 Atman (Ait). - v. 'Atmān (ayt).
 'Atmān (ayt). - 52, 53, 54, 56, 57, 58, 63,
 68, 73, 101, 119, 167.
 'Atmān *wuld* al-Makki at-Thālī. - 216.
 Atṭā (ayt). - 152.
 Augiéras. - 162, 179.
 Awaynat *Lagra'a*. - 216.
 Awaynat *Turkuz*. - 222.
 'Awīsāt. - 205, 216.
 Awkar. - 47.
 Awsard. - 83, 110, 221.
 'Ayad aġ-Grarī. - 224.
 Ayaycha. - v. 'Ayayša.
 'Ayayša. - 170, 235.
 Aydār. - 205.
 'Ayn al-Barka. - 222.
 'Ayn al-Kahala. - 226.
 'Ayn bin Tīlī. - 234.
 'Ayn Safra. - 133, 135, 171.
 'Ayūn 'Abd al-Malik. - 162, 178, 179,
 186, 189.
 Azadir. - 219.
 Azawād. - 10, 57, 65, 67, 90, 128, 147,
 148, 155, 160, 163, 187.
 Azīzā. - 66.
 Azwāfiq. - 54, 56.

B

- Ba'. - 205.
 Ba (M.A.). - v. Mahmadou Ahmadou
 Ba.
 Bā Ahmād. - 134.
 Bā A'li (ahel). - 102, 220, 241.
 Ba Amar (ahel). - 241.
 Bā Amran (ayt). - 151.
 Baba (O/). - 241.
 Bābā 'Ammī (ahel). - 206.
 Baba Hammou (ahel). - 242.
 Baba Houna (ahel). - 243.
 Bachir (ahel). - 241.

- Bād (*ahal*). - 102, 220.
Baday *wuld* al-Bārdi. - 91, 219.
Bādi. - 213.
al-Bādi (*ahal*). - 218.
al-Bādi *wuld* 'Abdallah. - 216.
Balla O/Mbark. - 237.
Ballāw (*ahal*). - 31, 74, 88, 100, 172, 173, 174, 186, 187, 189, 192, 206, 215, 216, 218, 235, 241, 242.
Ballāw *wuld* Mūsā *wuld* A'li *wuld* Sīd Ahmād ar-Rgābī. - 31.
Balqāsim *wuld* Brahim. - 205.
Balqāsim *u* Brahim (*ahal*). - 73, 102, 116, 205, 220, 224.
Ba Mouis (ahel). - 241.
Bāni. - 52, 104, 123, 152.
Banū Hafyān. - 204.
Banū Üniya. - 206.
Banū Hasan. - 20, 25.
al Bār. - v. al-Bār *wuld* al-Habīb.
al-Bārdi (*ahal*). - 90.
el-Bar O/Mohamed. - 241.
al-Bārdi *wuld* 'Abdallah. - 216.
Barek ould Abdallah ould Moham-med. - 182.
Bargad. - 217.
Bārik Allah (*ahal*). - 66, 148, 189.
Barka (ahel). - 241.
Barkat Zammūr. - 217, 221.
Barrim (ayt). - 206.
al-Bār *wuld* al-Habīb. - 187, 188, 189.
Barry (B.). - 69.
Baruja (C.). - 100, 110, 111, 112, 119.
Basset (R.). - 66, 69.
Baten. - v. Bātin.
Bātin. - 226, 227, 229, 233.
Baydān. - 19.
Bayed (ahel). - 242.
Bayrük (*ahal* et *awlād*).
Bayrük *wuld* Mhammad *wuld* Fa 'Abīd Allah. - 80, 81, 94, 96, 98, 99, 101, 112, 142, 150.
al-Bbayhāt. - 31, 74, 193, 213, 215, 235.
Bbay *wuld* Qāsim *wuld* Sīd Ahmād ar-Rgābī. - 31, 205.
Béchar (*djebel*). - 134.
Beibou O/Sidi Brahim (ahel). - 242.
Beidallah (ahel). - 241.
Beirouk. - v. Bayrük.
Bellao (ahel). - v. Ballāw (*ahal*).
Belqacem ou Brahim. - v. Balqāsim *u* Brahim.
- Benhaia (O/). - 241.
Ben Hamdi (ahel). - 242.
Beni 'Aroûs. - 45.
Beni Guil. - 133.
Beni Hassān. - v. Banī Hassan.
Ben Kaimat (ahel). - 241.
Ben Nacer (O/). - 242.
Benz (F.). - 144, 150, 153.
Beraber(s). - v. Brābar.
Berābich. - v. Brābiš.
Berlin (conférence de). - 143.
Beslay (F.). - 15.
Béthencourt (J. de). - 142.
el Beyed el Mahla. - 127.
Beyries. - 177, 178.
Beyrouk. - v. Bayrük.
Billa (ayt). - 101, 119, 219, 220.
Billāl *wuld* Ahmād al-Kīhāl. - 224.
Bir Amran. - 181, 182.
Birī (awlād). - 148, 183.
Bir Iguini. - 240.
Bir Maṭlani. - 225.
Bir Moghrein. - v. *Bir Umm Grayn*.
Bir Tedebuset. - 108.
Bir Umm Grayn. - 81, 83, 106, 150, 193, 216, 218.
Bir Zraygāt. - 162, 163, 180, 181, 182, 240.
Bir Zreigat. - v. *Bir Zraygāt*.
Blanc (cap). - 143.
Bock. - 195.
Boeibate (ahel). - 241.
Boeida (ahel). - 241.
Boedi (O/). - 242.
Boijhari (O/). - 241.
Bojador (cap). - 142, 143.
Bollé. - 186, 188.
Bonelli (E.). - 143.
Bou Aillé (ahel). - 242.
Boubeker (ahel). - 241.
Boudaya O/Saloum (ahel). - 243.
Bouellah (ahel). - 242.
Bougana. - 132.
Bou Hadda (ahel). - 242.
Bouhaya O/Daha. - 242.
Bouichir (ahel). - 242.
Boukhari O/Béchir. - 241.
Boukreiss O/Abd. - 241.
Bouna O/Sidi Mohamed. - 237.
Bouras. - 233.
Bourguiba. - 47.

Bou Sba (oulad). - v. Bū as-Sba^c (awlād).
 Bou Semghoune. - 133.
 Bouthabet (Aulad). - 66.
 Bouzeid (ahel). - 242.
 Brābar. - 73, 92, 102, 103, 152, 164, 219, 220.
 Brābīch. - v. Brābiš.
 Brābiš. - 63, 65, 66, 90, 91, 147, 148, 196, 219.
 Brahim (ahel). - 241, 242, 243.
 Ben Brahim al-Khalil (cheikh). - 113.
 Brahim Mohamed (ahel). - 242.
 Brahim (O/). - 241.
 Brahim O/Saloum (ahel). - 243.
 Brahim ou Daoud. - v. Brahim u Dāwud.
 Brahim ould (Abdallah ould) Ely Mbil-lal. - 178, 189.
 Brahim ould Mogueya. - v. Brahim wuld Mugiya.
 Brahim u Dāwud (ahal). - 31, 73, 74, 102, 179, 180, 193, 213.
 Brahim wuld 'Abdallah. - 215.
 Brahim wuld Dāwud wuld Qāsim wuld Sid Ahmād ar-Rgāybī. - 205.
 Brahim wuld Mugiya. - 186.
 Brahim wuld Muhammād wuld 'Afrayīt. - 218.
 Brahim wuld Muhammād wuld 'Umar. - 216.
 Brakna. - 22, 64, 65, 123, 158, 233.
 Braygna. - 117, 224.
 Braykāt. - 205.
 Brayk wuld Faqīr wuld Qāsim wuld Sid Ahmād ar-Rgāybī. - 205.
 Brissaud. - 146, 183, 195, 196.
 Brosset (D.). - 180, 196.
 Broussonnet. - 94.
 Brugnot. - 146.
 al-Bū. - 169.
 Bū as-Sba^c (awlād). - 9, 10, 37, 39, 43, 44, 47, 57, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 81, 83, 94, 111 à 116, 125, 136, 138, 147, 148, 156, 157, 163, 192, 202, 213, 214, 216, 217, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 230, 242.
 Bubba (šarr). - 43, 44, 46, 59, 60, 65, 67.
 Bū Garfa. - 86, 217.
 Bū Garn. - 169.

Buhari wuld Brāhīm. - 222.
 Bū-Karzī (ou Karziya) (awlād). - 205, 219.
 Burbus. - 63.
 Burhīm (awlād). - 193, 235.
 Bū Zayd wuld Muhammād Brāhīm wuld 'Afrayīt.
 al-Bwarāt. - 128, 130, 132, 150.
 Bwātīn. - 235.

C

Caire (Le). - 107.
 Canaries (îles). - 142, 167.
 Cap Juby. - 39, 144, 153, 157, 191, 237.
 Carde. - 172, 173, 195.
 Casablanca. - 139, 140.
 Cauneille (A.). - 40, 58, 67, 69, 102, 110, 111, 119.
 Cercera (D.J.). - 143.
 Chaamba. - 178.
 Chaïman. - 184 et v. Tuğunīn.
 Champault (D.). - 15.
 Charwat (ghazzi). - v. Šarwāt.
 Chassey (F. de). - 15.
 Chazal. - 183, 196.
 Chazelas. - 193.
 Chebana. - 66.
 Chebīh. - 164.
 Chebeïka et Chebiķa. - v. Šbayka.
 Chech (erg). - v. Šaš.
 Chedmiya. - 182.
 Cheikh (oulad). - v. Šīl (awlād).
 Cheikh Ahmed el Hiba. - v. al-Hayba.
 Cheikh Dahman. - v. Dahman wuld Habib wuld Bayrūk.
 Cheikh Hamzett. - 15.
 Cheikh Ma el Aīnīn. - v. Mā al-Āīnīn.
 Cheikhna ould Sidi Ali. - 15.
 Cheikh O/Sid. - 237.
 Cheikh Saad Bou. - v. Sa'ad Bu.
 Cheikh Sidia. - v. Sīdiya.
 Chengra. - 38.
 Chérif (ahel). - 241.
 Chikh al Koury. - 188.
 Chinguetti. - v. Šingūti.
 Chleuhs. - 19, 38, 138, 140, 165.
 Chorfa (ahel). - 242.
 Choteau. - 175, 177, 196.
 Chreirik. - v. Šrayrik.
 Claudel. - 126, 127, 146.

Colin (G.-S.). - 57.

Colomb-Béchar. - 171.

Compagnie saharienne du Touat. - 135, 162, 171, 178.

Coppolani (X.). - 123, 124, 148, 233.

Cordani (M.). - 15.

Cordani (M.M.-C.). - 15.

D

Dā 'Alī (*ahal*). - 205.

Dadda (*ahal*). - 205.

Daddi (ahel). - 242.

Dadès. - 140.

Dāf (*ahal*). - 189, 192.

Dāh (*ahal*). - 205.

ad-Dahabi. - 43.

Dahla. - 145.

Dahman *wuld* Ḥabīb *wuld* Bayrūk. - 98, 101, 137, 219.

Dakar. - 23, 97, 102, 136, 139, 173, 176.

Dakhla. - v. *Dahla*.

Doman. - 229.

Dami (ahel). - 243.

Daoud (oulad). - v. Dāwud (*awlād*).

Dār. - 233.

Dara. - v. *Dar'a*.

Dar'a. - 9, 17, 19, 21, 22, 42, 50, 59, 63, 66, 77, 113, 135, 138, 140, 143, 144, 149, 150, 152, 156, 158, 167, 201, 203, 204, 215, 222.

Darraman ('glat). - 230.

Daugan. - 171.

Dāwud (*awlād*). - 78, 175, 188, 192, 193, 215, 223, 235, 243.

Dāwud *wuld* A'li *wuld* Sīd Ah̄mad ar-Rgaybī. - 31, 205, 206.

Dayira. - 224.

Deddi (ahel). - 243.

Deia (O/). - 242.

Deïd (ould). - 190.

Deleim (ahel). - 241.

Delim (oulad). - v. Dlaym (*awlād*).

Demouine (ahel). - 242.

Denader. - 181.

Derâ. - v. *Dar'a*.

Derouich (ahel). - 243.

Dhar. - v. *Dār*.

Dhīl *wuld* Sīdī Bābā. - 226, 227, 229, 230, 231, 233.

Dhīl *wuld* Muḥammad *wuld* Mbārd. - 86, 218.

Dibi ben Bodaye. - 237.

Didi (O/). - 243.

Dih ould Daf. - 14.

Dinaux. - 171.

Djelal (Aulad). - 66.

Djenan el Dar. - 134.

Djerir (ouled). - v. *Garīr* (*awlād*).

Djouf. - v. *Gawf*.

Dlaym (*awlād*). - 9, 10, 37, 38, 39, 57, 59, 62 à 68, 71, 73, 79, 83, 87, 90, 91, 93, 94, 99, 100, 101, 107, 108, 112, 115 à 117, 126, 128, 136, 138, 143, 144, 145, 148, 163, 164, 168, 171, 176, 183, 185, 189, 192, 198, 202, 207, 213, 215, 219, 220, 224, 228.

Dmwisāt. - 116, 224.

Don Alvarez Perez. - 143.

Dou el (ahel). - 243.

Doui Mansour. - 66.

Douï Ménia. - 134.

Dra ou Draa. - v. *Dar'a*.

Orag. - 221.

Dubief (J.). - 110, 111, 119.

Dufour. - 174 à 180, 196.

Douïs (C.). - 74, 94, 101, 119.

Doutte (M.). - 58.

Duleim - v. Dlaym.

Dupire (M.). - 15.

ad-Dwayn. - 235.

Dwī Hasan. - 53, 63.

Dwi Hassân. - v. Dwī Hasan.

E

Eutman. - v. Aṭmān.

Eatmān ibn Manda. - 52.

Eleb. - 127.

Eljeroura. - 134.

Ely ben Abdallah (ahel). - v. A'li ibn 'Abdallah.

Ely O/Beila. - 237.

Ely O/Saloum (ahel). - 243.

Ely Saloun O/Mohamed O/Brahim O/Saleum. - 243.

Ely ould Meyara. - v. A'li *wuld* Miyyāra.

Espagne. - 21, 117, 123, 141, 143, 144, 148, 149, 166, 176, 177, 180, 191, 193, 194, 238.

Espagnols. - 63, 98, 142, 144, 145, 151, 153, 157, 164, 165, 176, 177, 191, 192, 235, 237.

Etchaga el Khattat (ahel). - 189.

Ethman (ahel). - v. *Atmān (ahal)*.

Eūmours Sahra. - 133.

Europe. - 96, 97, 98, 143.

Européens. - 81, 96, 124, 135, 142, 189.

Eydda O/Mohamed O/Ghadi. - 241.

F

Fadel (ahel). - 241.

Fadel O/Haimedaha. - 237.

Fādīliyya. - 104.

Fādīl *wuld* Brahim. - 213.

Faidherbe. - 96, 102, 118.

Fal Abid Allah *wuld* Salem. - 94.

al-Fanniš. - 215.

al-Faqīr *wuld* Qāsim *wuld* Sīd Ahmad ar-Rgaybī. - 31, 33, 205.

Fatma mint al-Khalil. - 14, 40.

Fdirik. - 57, 165, 184, 191.

Fès. - v. *Fez*.

Feten ould Moulaye. - 14, 15.

Fez. - 76, 85, 97, 135, 136, 137, 138, 139, 146, 147, 217.

Figuig. - 133, 134, 135.

Filālā. - 60.

Filaliens. - 138.

Flye Sainte Marie. - 178.

Foqra. - v. *Fuqrā*.

Fournier. - 195.

al-Frā. - 218.

Frah. - 217.

Français. - 68, 104, 125, 126, 130, 132, 134, 135, 136, 137, 139, 144, 145, 148, 150, 152, 153, 155, 157, 161, 162, 166, 168, 182, 186, 187, 190, 191, 233, 235.

France. - 43, 105, 114, 117, 123, 129, 133, 134, 135, 136, 140, 142, 143, 144, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 159, 161, 164, 168, 171, 173, 174, 175, 177, 185, 190, 191, 193, 194, 233, 234.

Front Polisario. - 13.

Fum Tazzu. - 213, 214.

Fuqrā. - 31, 33, 74, 92, 171, 173, 174, 179, 191, 193, 213, 215.

Fušt. - 10, 223, 224, 230, 231.

G

Gab. - 228.

Gaada. - v. *al-Ga'ada*.

al-Ga'ada. - 60, 61, 62, 71, 137.

Gaden. - 150, 160, 161, 166, 168, 171, 172, 174, 175, 194, 195.

Gāh *wuld* Darwiš. - 170.

Gassar. - 234.

Gatroux. - 196.

Gazūla - 206.

Gçayb. - v. *al-Ksayb*.

Gdar Talh. - 216.

Gendouz (oulad). - 38.

Għailane (Ulad). - v. *Ġaylān (awlād)*.

Għallaqiyya. - v. *Galawiya*.

Għarraba. - v. *Garaba*.

Għeilane (oulad). - v. *Ġaylān (awlād)*.

Gherard. - 130, 131, 234.

Gillier. - 131, 145, 146.

Gläwi Madanī. - 140, 141.

Għim. - v. *Goulimine*.

Għaku. - 222.

Għaydli. - 219.

Gorgol. - 47.

Goulimine. - v. *Glīmin* - 39, 80, 81, 94, 98, 101, 137, 142.

Gouraud. - 124, 126, 133, 136.

Gourrara. - 134.

Gravil. - 173.

Grawā. - 220.

Graybīš. - 214.

Grufflet. - 192.

Gseibe. - v. *al-Ksayb*.

Guelta Zemmour. - v. *Zammūr (Gulta)*.

Guinée. - 105.

Guir (oued). - 134.

Gür al-Behniya. - 217.

Gür Amuğġar. - 227.

Gür Gnayfid. - 83.

Ğ

Garīr (awlād). - 134, 224.

Ġawf. - 179.

Gazūla. - 54.

al-Ġazūlī. - 42, 58.

Ġazūlisme. - 47, 76.

Ġazūliyya. - 49.

Ǧdīd *wuld*. - 92, 219.

Ǧinha. - 205.

ağ-Ǧmal (*ayt*). - 52, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 63, 68, 73, 77, 80, 99, 100, 101, 112, 137, 166, 167, 219, 220.

G

Ǧalamān. - 22, 176.

Ǧalawīya. - 180, 181, 240.

Garaba (*ahal*). - 178, 196.

Ǧasaramt. - 170, 229.

Ǧaylān (*awlād*). - 39, 48, 107 à 112, 132, 154, 170, 175, 176, 179, 186, 192, 202, 221, 222, 225, 234.

H, Ǧ, Ǧ

Habib ould Bellal. - v. Lhabīb *wuld Billāl*.

Ḩabši. - 59, 205.

al-Ḩadad (Galb). - 226.

Hadj (ahel). - v. Ḥāḡ (*ahal*).

Hadrami. - 105.

Hafyān. - 50, 51.

al-Ḩāḡ. - 127.

Ḩāḡ (*ahal*). - 189, 241.

Ḩāḡ al-Bašīr. - 217.

al-Ḩāḡ Muḥṭār. - 64.

el Ḥaj. - v. al-Ḩāḡ.

Ḩalī Hanna *wuld* al-Wālī. - 165, 166.

al-Ḩalīl (*awlād*, *ahal*). - 127, 183.

al-Ḩalīl *wuld* al-Ḩalīl. - 173.

al-Ḩalīl (*wuld* Muḥammad) *wuld Ḥamdā*. - 216.

Hamadi O/Saloum (ahel). - 243.

Ḩamdi ben Haïssan. - v. Ḥamdī *wuld Haysān*.

Ḩamdī *wuld* Haysān. - 180.

Hamed Hammadi. - v. Ahmād Ḥam-mādi.

Ḩamēs (C.). - 15.

Ḩamian Djemba. - 133.

Ḩamid (O/). - 243.

Hammadi (ahel). - 243.

Hammou ould Haymedaha. - 14.

Ḩamr. - 63.

Ḩank. - 22, 50, 162, 176, 182, 184, 218.

Ḩank as-Sakkum. - 218.

Ḩannūn *wuld* al-Lab *wuld* al-Ḩāḡ. - 218.

Ḩannūn *wuld* Muḥammad *wuld* Bābā. - 220.

Ḩanni *wuld* Bbayh *wuld* Qāsim *wuld* Sīd Ahmad ar-Rgaybī. - 205.

Ḩaouz (*de Marrakech*). - v. Ḥawz (*de Marrakech*).

Ḩarawī. - 51, 59, 204.

Ḩariṭāni *wuld* Miska. - 217.

Hasan (ancêtre des Dwī Hassān). - 9, 66, 67.

Hassan (aulad). - 66.

Ḩassana (Şayh) *wuld* Ma' al-‘Aynīn. - 128.

Ḩawz. - 10, 22, 38, 47, 58, 65, 104, 105, 106, 128, 136, 147, 155, 160, 163, 187, 233.

Ḩawz (*de Marrakech*). - 65, 77, 147.

al-Ḩayba *wuld* Mā' al-‘Aynīn. - 128, 136, 137, 139, 140, 141, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 164, 165, 195.

Heddi (O/). - 241.

el Heiba. - v. al-Ḩayba.

Ḩenoune Blal. - 15.

el Hiba. - v. al-Ḩayba.

Ḩimyārite. - 64, 76.

Ḩlayb (*ahal*). - 205.

Ḩmād Bābā *wuld* 'Abd aġ-Ǧalīl. - 223.

Ḩmād Lahsan al-Barbī. - 220.

Ḩmaydiyāt. - 25, 217.

Ḩmīn *wuld* 'Arūsī. - 223.

Ḩnīga. - 43.

Ḩodh. - v. Ḥawz.

Ḩoggar. - 90, 219.

Hollandais. - 68.

Houceine (ahel). - 241.

Hourcade. - 198.

Ḩraybisāt. - 218.

Ḩrayf (*ahal*). - 205.

Ḩraytānī *wuld* Ḫīl al-Muḥṭār. - 223.

Ḩriq as-sakkum (*wād*). - 102, 220.

am-Ḩums (*awlād*). - 206.

al-Ḩusayn (*awlād*). - 31, 74, 89, 206, 213, 215.

Ḩusayn ibn Hašam. - 80, 95, 113.

Ḩusayn *wuld* Mūsā *wuld* A'li *wuld* Sīd Ahmād ar-Rgaybī. - 31.

Ḩufra Wadān. - 229, 235.

I

- Ibn Haldūn. - 53, 66, 67, 69.
 Ida *u Blal*. - 215.
 Ida *u 'Is*. - 224, 229, 233.
 Idaw-‘Aîch. - v. Ida *u 'Is*.
 Idaybusât. - 127, 155.
 Idayqub. - 173.
 Idayšalli. - 154.
 Ideibouçat. - v. Idaybusât.
 Ideiboussat. - v. Idaybusât.
 Ideichelli. - v. Idayšalli.
Ifni. - 142, 144, 165, 191.
 Igīdi (erg). - 10, 22, 50, 87, 90, 118, 135, 176, 178, 181, 192, 214, 219.
Iğil. - 107, 126, 133, 143, 178, 179, 184, 191, 192.
Igilid. - 229.
 Igli (ksar). - 134.
 Iguidi. - v. Igīdi.
Ilîg. - 81, 95, 96.
Ilîgh. - v. Ilîg.
 Imrâgin. - 114.
 In Salâh. - 134.
 Institut Mauritanien de la Recherche Scientifique. - 14.
Inchiri. - v. *Inširi*.
Inširi. - 66.
Irni (wâd). - 218, 220.
 Ismael ould Bardi. - v. Ismâ 'il *wuld al-Bârdi*.
 Ismâ 'il *wuld al-Bârdi*. - 169, 170, 173, 185, 192, 235, 237.
 Izarguen. - v. Zargiyyîn.

J

- Jafar. - 64.
 Jafrat. - 64.
Jâma' el Fenâ. - 45.
 Jayed. - 179.
 Jenha. - v. Ğinħa.
 Jiyid ould Abdi. - 15.
 aj-jmel (aît). - v. aġ-Ġmal (*ayt*).
 Jouima O/Hammadi. - 242.
Jraif. - 108.
Juby (Cap). - v. *Cap Juby*.

K

- Kal. - 223.
 Kaori O/Omar O/Daoud. - 242.
 Kaoui (ahel). - 241.
Kardûs. - 151, 152, 157, 164, 165.
 Karkûb (*wuld*). - 170, 190, 191.
Kasbet Tadla. - 139.
 al-Kawrî *wuld* al-Bardi. - 222.
Kerdous. - v. *Kardûs*.
 Kehel (ahel). - 242.
 al-Kdâdra. - 108, 110, 112, 189, 192, 221.
Kedia d'Idjil. - Igil.
 Khali Ali (ahel). - 242.
 Khali Henne ould Cheikh el-Wali. - 15.
 Khalil. - v. Halil.
 Khalil O/Mouloud O/Boualli. - 237.
 Khebabcha. - 66.
Kheneg Sekoum. - 73.
Kitâb al-Istiqa. - 76, 77.
Knîs (ahal). - 205.
 Koreichites. - 64.
 Kouirin (ahel). - 241.
Koutoubia. - 45.
al-Krab. - 227, 228.
Krâkad. - 221.
Ksar Torchane. - 126.
al-Ksayb. - 187, 188, 227, 235.
 Kunta. - 39, 43, 57, 65, 67, 72, 81, 82, 83, 90, 104, 108.

L

- Lab. - 65, 66, 67, 83, 87, 88, 89, 90.
 al-Lab (*awlâd*). - 65, 79, 127, 147, 148, 156, 202, 215, 218, 227.
 Labeid (ahel). - 243.
 Lab *wuld* 'Abdallahi *wuld* 'Umar. - 222.
 Lagħdaf. - v. Muħammad al-Āgdaf.
Lagħażi. - 223.
 Lahbeichi (ahel). - 241.
 Lahbib (ahel). - 241, 242.
 Lahceinat (ahel). - 242.
Lahsan (awlâd). - 31, 74, 88, 89, 90, 91, 100, 156, 161, 169, 178, 192, 206, 213, 215, 216, 218, 229, 235, 243.
Lahsan (ayt). - 52, 53, 54, 56, 58, 77, 80, 100, 112, 165, 167, 205, 214.

- Lahsen. - v. Lahsan.
Lakdaym. - 169.
Lakhdar. - 44, 45.
Lalla Marnia (convention de). - 133.
Lamdanna. - 117, 206, 224.
Lamothe. - 155.
Lamšawb. - 213.
Laperrine. - 135, 161.
Lapeyre. - 178, 179, 196.
Larabi (ahel). - 242.
La'rayda. - 214.
Laroussi (ahel). - 241, 242.
Laroussi ben Ouali. - 237.
Laroussi O/Soudani (ahel). - 242.
Larribaoud (J.). - 43, 58, 73, 74, 94.
La Ruelle. - 53.
Lauzanne. - 162, 163, 179.
La'wga. - 221.
Lbouihat. - v. al-Bbayhāt.
Lecoq. - 185.
Lefdil ould el Lob ould Athman. - 127.
Legouacem. - v. Rgaybāt al-Gwāsim.
Lekdakra. - v. al-Kdādra.
Lekdim. - v. *Lakdaym.*
Léon l'Africain. - 44, 45, 46, 48, 63, 65, 66, 69.
Lesourd (M.). - 58.
Le Tourneau (R.). - 58.
Lévrier (baie du). - 183.
Lga'ada. - v. *al-Ga'ada.*
Lgouacem. - v. Rgaybāt al-Gwāsim.
Lhabib wuld Billāl. - 173, 180, 181, 182.
Lhabib wuld Dlaymī. - 216.
Liboirat. - v. *al-Bwarāt.*
Lloyd Cabot Brigg. - 43, 58.
el Lob (oulad). - v. al-Lab (*awlād*).
Londres. - 96.
Lyautey. - 135, 141, 149, 150, 167, 173, 194.
Lybie. - 63.
- M**
- Mā al-'Aynīn (le šayh ou Šayh.* - 76, 82, 83, 84, 98, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 115, 118, 124, 125, 126, 130, 131, 134 à 139, 142, 144, 147 à 153, 156, 164, 165, 167, 170, 174, 223, 224, 234.
Mā al-'Aynīn (ahal). - 116, 147, 153, 157, 165, 173, 184, 185.
Maaref (berbères). - 67.
Mackenzie (D.). - 98, 142.
Mac-Mahon. - 189.
Māğabāt al-Kubrā. - 9.
Maghreb. - 9, 47, 64, 76, 93, 95, 98, 135, 140, 197.
al-Maglūl wuld Muḥammad Šayn. - 215.
Mahchil. - v. Ma'qil.
Mahgūb wuld Maḥlūl. - 81, 216.
el-Mahla. - 126.
Mahmadou Ahmadou Ba. - 65, 69, 173, 179.
Mahmūd wuld al-Halil. - 173.
Makhzen. - 138, 149, 151, 238.
al-Makki wuld Mmayo. - 214.
al-Ma'lag. - 108, 111, 215, 222.
Mali. - 17, 29, 65, 187.
el-Mallague. - v. *al-Malag.*
Mamina wuld Sīdati. - v. Muḥammad al-Amīn wuld Sidati.
Mamou (ahel). - 242.
Mangin. - 141, 148.
Al-Mandhar. - 221.
Mantallah (O/). - 242.
Ma'qil. - 9, 43, 44, 48, 52, 53, 59, 66.
Maqṭayr (erg de la). - 22, 118, 162, 173, 192.
Maqteir. - v. *Maqṭayr.*
Marabbi Rabbu. - 148, 150, 151, 152, 157, 164, 165, 167.
Mariem mint Touilem. - 15.
Maroc. - 10, 11, 17, 21, 43, 58, 63, 76, 77, 81, 87, 97, 98, 101, 113, 115, 125, 128, 133, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 148, 149, 156, 159, 166, 167, 170, 172, 173, 177, 191, 193.
Marocains. - 139, 140, 141, 149.
Marrakech. - 45, 65, 76, 77, 85, 128, 137, 139, 140, 141, 147, 171, 217.
Mašzūf. - 187, 192, 229.
Martin (A.G.P.). - 135, 138, 146.
Martin (H.). - 76, 77, 94.
Marty (P.). - 43, 47, 58, 94, 106, 119, 138, 146.
Marzūg wuld Bbayh wuld Qāsim wuld Sīd Ahmad ar-Rgaybī. - 205.
Massa. - 80.
Masch (ghezzi). - v. Msayh.

- Maures. - 11, 20, 21, 22, 23, 24, 37, 58, 67, 94, 101, 105, 129, 142, 151, 172, 175, 186, 190, 192, 233.
- Mauritanie*. - 10, 11, 13, 15, 16, 17, 21, 26, 50, 57, 67, 76, 100, 113, 123, 125, 128, 129, 133, 136, 139, 145, 148, 149, 151, 153, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 169 à 173, 175, 178, 179, 180, 184, 185, 189, 190, 191, 193, 197, 233, 235, 239, 240.
- al-Mawlāt (*awlād*). - 39, 64, 65, 67, 68, 69, 71, 89, 90, 91, 92, 202, 205, 218, 219.
- Mawlāy 'Abd al-'Azīz. - 106, 125, 134.
- Mawlāy 'Abd ar-Rahmān. - 85, 217.
- Mawlāy Ahmād al-Mansūr. - 43, 45.
- Hawlāy al-Hasan. - 98, 101, 134, 142.
- Mawlāy A'li *wuld* 'Umar as-Sa'adī. - 217.
- Mawlāy Hāfiẓ. - 137, 139, 140.
- Mawlāy Idrīs. - 125.
- Mawlāy Ismā'il. - 68.
- Mawlāy Muḥammad. - 80.
- Mawlāy Muḥammad *ibn* 'Abdallāh. - 76.
- Mawlāy Zayn. - 233, 237.
- Mayid (ahel). - 243.
- Maylid *u* Masa'ūd. - 223.
- Maymuna *bint* Ahmād al-'Aliyīn. - 148, 151, 152, 164, 165, 166.
- Mbārak *wuld* Ahmād al-Bārdī. - 91, 219.
- Mbārak *wuld* as-Sgīr. - 215.
- Mbark (ahel). - 242.
- Mbarka *bint* Muḥammad *wuld* al-Qādī. - 215.
- Mbarkat *wuld* A'li. - 91, 219.
- Mbayraka. - 217.
- M'bēia. - 133.
- Mdāfa'ag-Gmaz*. - 213.
- Mdāfa as-Sadmāt. - 213.
- Mebrouk (ahel). - 242.
- Mechdouf. - v. Mašzūf.
- Médine*. - 41.
- La Mekke*. - 106.
- Meknès. - 45, 66.
- Merabtines. - 243.
- Merebbi Rebbo. - v. Marabbi Rabbu.
- Mérénides. - 58.
- Messaoud (ahel). - 241.
- Meyara (ould). - v. A'li *wuld* Miyāra.
- Mgūn. - 77, 85, 214, 217.
- Mhaimed ould Khalil. - v. Mhaymmad *wuld* Muḥammad *wuld* al-Ḥalīl.
- al-Mhāmid. - 59.
- Mhaymmad *wuld* Muḥammad *wuld* al-Ḥalīl. - 132, 172, 174.
- Miege (J.-L.). - 118, 119.
- Miğik. - 235.
- Mijik. - v. Miğik.
- Miknasah. - v. Meknès.
- Miské (A.-B.). - 15, 40, 69, 119, 140, 143, 146, 185, 196.
- al-Mmay. - 74, 213.
- al-Mmaylīd. - 217.
- Mmayya (*awlād* ou *ahal*). - 156, 206, 215.
- Modat. - 151, 154, 194, 195.
- Mogador. - 80, 98.
- Mohamdel Maamoun. - v. Muhamdil Mamūn *wuld* A'li Ṣayḥ.
- Mohamed (ahel). - 242.
- Mohamed Abderrahman O/Sidi Ahmed. - 241.
- Mohamed Beyrouk. - v. Bayrūk.
- Mohamed Bidane (ahel). - 242.
- Mohamed ould Eli ould Bakou. - 127.
- Mohamed Fadel. - v. Muhammad Fādil.
- Mohamed Lahbib O/Bouhara. - 241.
- Mohamed Lamine (O/). - 241.
- Mohamed Lamine O/Sidi. - 242.
- Mohamed O/Deddi. - 243.
- Mohamed O/ Hamda (ahel). - 242.
- Mohamed Salem O/Brahim. - 243.
- Mohamed ould Najem. - v. Muḥammad *wuld* Nāğim.
- Mohamed Abderrahman ould Ali ould Dhill. - v. Muḥammad 'Abd ar-Rahmān *wuld* Dhīl.
- Mohammed Laghdaf. - v. Muḥammad al-Āqḍaf.
- Mohammed Lamine ould Mohammed ould Brahim. - 189.
- Mohammed Mahmoud ould Ndi. - v. Muḥammad Maḥmūd *wuld* an-Ndī.
- Mohammed Mouloud ould Daddah. - v. Muḥammad Mawlūd *wuld* Dad-dah.
- Mohammed Nadjim. - v. Muḥammad *wuld* Nāğim.

- Mohammed ould Khalil. - v. Muhammad *wuld* al-Hālīl.
Mohammed ben Sidi Salem. - 237.
Mohammed Salem. - v. Muhammad Sālim.
Mohammed Salem ould Afreyet. - v. Muhammad Salim *wuld* 'Afrayīt.
Mohandel Maamoun. - v. Muhamdil Mamūn *wuld* A'li Šayh.
Mokhtar ould Hamidoun. - v. Muhtār *wuld* Ḥamidūn.
Moktar ould Najem. - v. Muhtār *wuld* Nāğim.
Montané Cap des Bosc. - 125, 146.
Monteil (V.). - 40, 52, 58.
el-Morra. - 134.
Moujtaba. - 166.
Moulai Ahmed ech-Chems. - 135.
Moulat(e) (oulad). - v. al-Mawlāt (*awlād*).
Moulaye ould Boukhreiss. - 14.
Moulay' el Hassan. - v. Mawlāy al-Hasan.
Moulay Hafid. - v. Mawlāy Hāfiẓ.
Moulay Hafid. - v. Mawlāy Hāfiẓ.
Moutounsi. - v. Ūmm Tūnsī.
Mouret. - 128, 129, 130, 131, 133, 146, 147, 148, 149, 150, 163, 170, 194.
Moussa (oulad). - v. Mūsā (*awlād*).
Moussani. - 104.
Moussa ou Ali (aït). - v. Mūsā ū 'Alī (ayt).
Moyen Orient. - 20, 71.
al-Mrabūt (*ahal*). - 103, 220.
Mraybāt. - 205, 215.
Mrazgi(ya). - 205.
Msayh. - 109, 111, 222.
Msayħn. - 226.
al-Msayyad. - v. al-Msīd.
al-Msīd. - 59.
al-Muḍnīn. - 31.
Muhamdil Mamūn *wuld* A'li Šayh. - 164, 170, 173, 184, 185, 189, 190.
Muhammad 'Abd ar-Rahman *wuld* Dhīl. - 178.
Muhammad al-Agdaf. - 148, 149, 150, 152, 157, 164, 165, 166, 167, 238.
Muhammad 'Alī *wuld* Sīd Aḥmad. - 216.
Muhammad al-Hwadi. - 231.
Muhammad al-Kawī. - 220.
Muhammad al-Muhtār bal-'Amaš. - 82, 83, 84, 85, 94, 106, 217.
Muhammad al-Muhtār *wuld* an-Ndī. - 64, 69, 90.
Muhammad al-Qaytī *wuld* 'Abd al-Hayy. - 65.
Muhammad Bayna as-Salmi. - 218.
Muhammad Bra 'Afrayīt. - 215.
Muhammad Fādil (le šayh ou Šayh). - 104, 105, 109, 147, 164, 223.
Muhammad Fādil (Šayh) (*ahal*). - 108.
Muhammad al-Amīn *wuld* Sidati (dit Mamina). - 166, 185.
Muhammad Maḥmūd *wuld* an-Ndī. - 14, 82.
Muhammad Mawlūd *wuld* Daddah. - 15, 63, 65, 67.
Muhammad Muhtār *wuld* La'maš. - v. Muhammad al-Muhtār bal 'Amaš.
Muhammad Sālim (*ahal*). - 127, 147, 148, 152, 155.
Muhammad Sālim *wuld* 'Abd al-Hayy. - 10 et *passim* (v. doc. Annexe).
Muhammad Sālim *wuld* 'Abd ar-Rahman *wuld* Bū Garn. - 113, 222.
Muhammad Sālim *wuld* 'Afrayīt. - 174, 185, 216.
Muhammad Sālim *wuld* Sayda. - 227, 228.
Muhammad Sālim *wuld* Sīdī Muhammād *wuld* Rašīd. - 170.
Muhammad Sālūm Maḥlūl. - 126.
Muhammad Šayn. - 213.
Muhammad Taqi Allāh. - 105, 169.
Muhammad *wuld* 'Abd al-Hayy. - 186.
Muhammad *wuld* 'Abdallāh *wuld* Dāha. - 88, 89, 218.
Muhammad *wuld* al-Hālīl *wuld* Ḥamdā. - 43, 100, 103, 126, 127, 128, 132, 136, 140, 150, 153, 154, 155, 156, 157, 161, 162, 163, 165, 172, 173, 174, 218, 219, 220, 234.
Muhammad *wuld* 'Ali *wuld* Ḥwaydi. - 228.
Muhammad *wuld* Brāhīm ad-Dāwdī. - 223.
Muhammad *wuld* Miftah. - 220.
Muhammad *wuld* Nāğim. - 182, 188, 189.
Muhammad *wuld* Šayh Mbārik. - 191.

Muhammad *wuld* Sīdī *wuld* Mawlāy
'Alī. - 116, 178, 224.
Muhammad *wuld* Yūsūf *wuld* 'Abd al-
Hayy. - 85, 91, 216, 217, 218.
Muhtār *wuld* 'Abayd Allāh. - 169.
Muhtār *wuld* 'Abd al-Ayyda. - 110.
Muhtār *wuld* Hamidūn. - 15, 33, 43,
65, 69, 73, 75, 103.
Muhtār *wuld* Nāğim. - 166, 167, 187,
196, 241, 242.
al-Muhtār *wuld* Sīd Brāhīm *wuld*
Gaylānī. - 221.
Mūsā u 'Alī (ayt). - 80, 143.
Mūsā *wuld* A'li *wuld* Sīd Ahmad ar-
Rgaybī. - 31, 205, 206.
Mussat. - 175, 185.
al-Mutnīn. - 214.
al-Mwanan. - 229.
al-Mzarrab. - 162.
el-Mzerreb. - v. *al-Mzarrab*.

N

Naama. - v. Na'ma *wuld* Mā' al-
'Aynīn.
Nabga. - 217.
Naciri es-Slaoui (Ahmed ibn Khaleb
en-). - 94.
Nafs (an). - 109, 110, 221.
Naghmucha. - 108.
Nāğim *wuld* Ahmad Büd. - 221.
Najem (ahel). - 211, 242.
Naïmi (M.). - 58, 201.
Na'ma *wuld* Mā' al-'Aynīn. - 152, 165,
166, 167.
N'ayl. - 214.
Nbunān. - 229.
Ndār. - v. *Saint-Louis*.
N'deye Fily Diallo. - 15.
Nefar O/Yazid. - 242.
Nefcha. - 108.
Ne'ma. - v. Na'ma *wuld* Mā' al-'Aynīn.
Niger. - 10, 23, 26, 63, 102.
North West African Company. - 143.
Noucha (ahel). - 242.
Nouadhibou. - 22, 50, 151.
Nouakchott. - 14, 15, 45, 60, 116, 136,
139, 179, 190.
Noun (oued). - v. *Nūn (wād)*.

Nūn (wād). - 37, 38, 52, 56, 58, 62, 68,
71, 72, 74, 80, 81, 83, 85, 87, 94, 95,
98, 99, 101, 102, 117, 128, 134, 137,
139, 141, 142, 145, 147, 148, 149, 150,
151, 156, 161, 163, 176, 191, 193, 214,
218, 219, 220, 235.

O

Obissier. - 154, 157, 158, 159, 160, 172,
195.
Oglat ehel Bellao. - 181.
Omar (ahel). - 241.
Omar O/Mahimed (O/). - 241.
Othman. - 66.
Ouadane. - v. wadān.
Ouaded (ahel). - 242.
Ouadjaha. - v. Wağahā.
el Ouali. - v. al-Wālī.
Ouassat. - 176.
Ould Aïda. - v. Sīd Ahmad *wuld*
Ahmad *wuld* Sīd Ahmad *wuld*
Aydda. Oumar O/Saloum (ahel). -
243.
el Oueli. - v. al-Wālī.
el Ouelli. - v. al-Wālī.
Oum er-Rebia. - 140.

P

Pascon (P). - 15, 95, 118, 119.
Perrigault (J.). - 170, 189, 190, 195,
196.
Ponty. - 194.
Port Étienne. - 23, 39, 151, 162, 169.
Portugais. - 42, 43, 47, 76.
Port Victoria. - 142.
Puerto Cansado. - 142.
Puigaudeau (O. du). - 119.
Protectorat. - 139.
Puyana. - 142.

Q

al-Qādī (ahal). - 205.
al-Qādī (awlād). - 31, 34, 89, 100, 132,
172, 174, 183, 188, 192, 213, 215, 242.
Qādiriyya. - 104, 105, 118, 119.

Qāsim *wuld* Ahmad ar-Rgaybī. - 31,
61, 202, 204, 205.
Qasa (*awlād*). - 206.
Quiroga. - 143.

S

R

Rachid. - v. Raṣīd.
Racmen. - 63.
Racmen *wuld* Hassan. - 65.
Ragba. - 47.
Rahamna. - 65, 67.
ar-Ramā. - 205.
Ramtīya. - 63.
al-Raqqithat. - 66.
Raṣīd. - 111, 222, 229.
Raysūli. - 170.
El Regād. - 67.
Regueiba. - 47.
Reguiba. - 47.
Reguibi (ahel). - 241.
Réguique. - v. Rgīg *wuld* as-Sgīr.
Rgayyag *wuld* as-Sgīr. - v. ar-Rgīg
wuld as-Sgīr.
ar-Rgīg *wuld* as-Sgīr. - 72, 73, 78, 86,
205, 218.
Rhallaman. - *Galamān*.
Reine. - 177.
Renaud (H.P.J.). - 94.
Ressot. - 173, 195.
Reviers de Mauny. - 180, 183, 196.
Rif. - 139, 167, 176, 177.
Rio de Oro. - 17, 63, 67, 98, 143, 144,
151, 157, 169, 175, 177, 185, 189, 190,
191, 194, 198.
ar-Rmāt. - 221.
Rizg (oulad). - 66.
Rzig ben Abdi ben Hassān ben Hassān
ben Moussa ben Hamid ben Saīd
ben Hassān ben Mokhtar ben
Mohammed ben Ma'qil. - 66.
Rizzo (F.). - 143.
Robert (S.). - 15, 57.
Rocaithat. - 66.
Rocca (L.). - 15.
Rogui. - 136.
Rosso. - 184.
Ruqaybāt. - 67.
Ruqaytat. - 66, 67.
Ryade. - 45.

Sā'ad Bū (Šayh). - 105, 150, 173.
Sa'diens. - 43, 80.
Safī. - 38, 58.
Sâgia. - v. *Sâgya al-Hamrā'*.
Sâgya al-Hamrā'. - 9, 17, 19, 38, 43, 44,
45, 47, 50, 51, 52, 58 à 62, 65, 71, 73,
75, 76, 77, 78, 83, 86, 87, 90, 98, 99,
102, 104 à 107, 112, 113, 114, 116,
117, 118, 123, 126, 128, 132, 135, 137,
144, 148, 149, 152, 164, 167, 184, 193,
213, 214, 216, 220, 221, 233, 234, 235.
Sahara espagnol. - 144.
Sahara occidental (ou nord-occidental). - 9, 10, 11, 13, 32, 38, 52, 62, 75,
76, 77, 84, 90, 92, 101, 113, 118, 145,
147, 159, 171, 176, 180.
Saharaouis. - 13, 141, 186.
Said O/Abd. - 237.
Saint-Louis. - 96, 98, 102, 105, 113,
126, 128, 132, 139, 148, 150, 156, 157,
159, 160, 172, 174, 175, 184.
Sakkum (wād). - 125.
Salak *wuld* Tabalnak. - 221.
Salek O/Ba Hoceini. - 241.
Salek ould Bouzeid. - 14.
Salem (Aulad). - v. Sālim (*awlād*).
Salem (oulad). - v. Sālim (*awlād*).
Sālim. - 66.
Sālim (ahal). - 188, 205.
Sālim (*awlād*). - 39, 64 à 69, 71, 79, 88
à 92, 100, 202, 215, 218, 219.
Sallām (fraction des Rgaybāt). - 173.
Sallām. - 65, 66, 67, 205.
Saloum b. Ahmed b. Daoud (ahel). -
243.
Şanħāġa. - 25, 60, 74.
Sanni. - 227.
Santa Cruz de Mar Pequena. - 142.
Saoura. - v. Sawra.
Sawrā. - 57, 134, 135.
Sayni *wuld* Ahmad Bābā *wuld* Šalḥ
wuld Darwiš. - 170, 196.
Sayyad *wuld* 'Abd al-Hayy. - 91.
S'ayyad *wuld* A'li *wuld* Sīd Ahmad ar-
Rgaybī. - 31, 205.
Sayyidī Ahmad ar-Rgaybī. - v. Sīd
Ahmad ar-Rgaybī.
Sbūya. - 214.

- Sdādqa. - 205.
 Segiet el Hamra. - v. *Sāgya al-Ḥamrā'*.
 Seguia. - v. *Sāgya al-Ḥamrā'*.
 Seguiat. - v. *Sāgya al-Ḥamrā'*.
 Sellam. - v. Sallām.
 Selmoun (oulad). - v. Selmun (ulad).
 Selmun (ulad). - 108, 126.
 Sénégal. - 17, 20, 21, 23, 26, 58, 59, 81, 96, 105, 113, 115, 124, 175.
 Serre. - 177.
 Sfissifa. - 133.
 as-Sgāyyar wuld Bābā al-Mūsāwī. - 74, 213.
 Shadhiliyya. - v. Šadiliyya.
 ash-Shayh Ma' l-ainīn. - v. Mā' al-'Aynīn.
 Sī'a (ahel). - 224.
 Sīdī Ahmed O/Daha. - 242.
 Sīdī Ahmad al-‘Arūsī. - 46, 47, 52, 59, 60, 76.
 Sīdī Ahmad al-Kuntī. - 82, 83, 112, 202, 216, 222.
 Sīdī Ahmad ar-Rgaybī. 10, 19, 22, 24, 28, 31, 41, 42, 43, 44, 46 à 52, 57, 59, 61, 64, 65, 73, 76, 102, 106, 117, 201 à 205.
 Sīdī Ahmad Bū Qumbūr. - 44, 60.
 Sīdī Ahmad el Ouroussi. - v. Sīdī Ahmād al-‘Arūsī.
 Sīdī Ahmad wuld Ahmād wuld Sīdī Ahmād wuld Ayddā. - 109, 111, 124, 125, 127, 128, 154, 155, 185, 186, 190, 191, 222.
 Sīdī Ahmad wuld Alāmīn. - 40, 65, 107.
 Sīdī Ahmad wuld Sisfat. - 178.
 Sīdī Ahmed (ahel). - 241.
 Sīdī al-Kawrī wuld 'Umar. - 215.
 Sīdī Brayk. - 215.
 Sīdī O/Sidi Baba. - 241.
 Sīdīa. - v. Sīdīya.
 Sīdī 'Abdallahi (*awlād* ou *ahel*). - 116.
 Sīdī Ahmed (ahel). - 241.
 Sīdī Ahmed (O/). - 241.
 Sīdī Ahmed el 'Arouçī. - v. Sīdī Ahmād al-‘Arūsī.
 Sīdī Ahmed O/Lahbib. - 241.
 Sīdī Ahmed O/Mahjoub (ahel). - 242.
 Sīdī Ahmed O/Mohamed Salem. - 241.
 Sīdī Ahmed O/Ouroussi O/Moulay Omar. - v. Sīdī Ahmād al-‘Arūsī.
- Sīdī Ahmed ould Aīda. - v. Sīdī Ahmād wuld Ahmād wuld Sīdī Ahmād wuld Ayddā.
 Sīdī Ahmed uld Teggudi. - 108.
 Sīdī Ahmād ar-Rgāyibī. - v. Sīdī Ahmād ar-Rgāyibī.
 Sīdī Ahmed Rgueibi. - v. Sīdī Ahmād ar-Rgāyibī.
 Sīdī 'Ali. - 151, 213.
 Sīdī Allal (ahel). - v. Sīdī 'Allal (*ahel*).
 Sīdī 'Allal (*ahel*). - 102, 173, 205, 241.
 Sīdī Bachir (ahel). - 243.
 Sīdī Ibrahim ben Sīdī Ahmed el Aroussy. - 60.
 Sīdī Eddaha. - 134.
 Sīdī el Cheikh el Cheraga (ouled). - 133.
 Sīdī Hachem. - v. Sīdī Hašam.
 Sīdī Hašam. - 80.
 Sīdī Laâmeuch. - 104.
 Sīdī Lalsdal. - 94.
 Sīdī Mbayrak as-Sba'ī. - 224.
 Sīdī Muhammād ibn Mawlāy 'Abd ar-Rahmān. - 217.
 Sīdī O/Deddi. - 243.
 Sīdī Omar (ahel). - 241.
 Sīdī Omar (O/). - 241.
 Sīdī (ould Bah) ould Abdelhai. - 14, 51, 178.
 Sīdī Rahal el Boudali. - v. Sīdī Rahhāl.
 Sīdī Rahhāl. - 44, 45.
 Sīdī Salāh (*ahel*). - 42, 203.
 Sīdī 'Umār. - 205.
 Sīdī Wali (ahel). - 243.
 Sīdī wuld Muhammād Sālim wuld 'Abd al-Hayy. - 201.
 Sīdīya (Sāyh). - 105, 125, 126, 136, 148, 157, 158, 190.
 Sīdī Yūsuf (*ahel*). - 116, 224.
 Silva. - 142.
 Sīdī Mohammed el Haoussine. - 151.
 Skarna. - 67, 68, 127, 128, 162, 174, 193, 235.
 Skarnāt. - v. Skärna.
 Slälka. - 205.
 Smacid. - v. Smasīd.
 Smara. - 39, 81, 83, 84, 98, 104, 106, 107, 109, 111, 115, 116, 118, 130, 135, 136, 137, 145, 149, 164, 190, 191, 223, 224, 234.
 Smasīd. - 108, 112, 119, 179, 241.

- Solb.* - v. *Şolb.*
Songhai. - 71.
Souaad. - v. *Swā'ad.*
Souad. - v. *Swā'ad.*
Soudan. - 9, 71, 81, 96, 105, 170.
Soudan (gazzi du). - 186, 188.
Soufi (ahel). - 242.
Souidi Ahmed (ahel). - 242.
Souidi O/Mohamed Salem O/Mekhloul. - 242.
Sous. - v. *Sūs.*
Sud-algérien. - 145, 176, 193.
Sud-marocain. - 43, 56, 79, 80, 96, 98, 105, 113, 163, 193.
Şolb. - 176.
Sultāna mint Sīd Ahmād ar-Rgāybī. - 204.
Sūs. - 37, 42, 45, 58, 76, 98, 101, 134, 137, 138, 139, 141, 142, 145, 147, 151, 152.
Swā'ad. - 31, 67, 73, 74, 76, 77, 78, 110, 116, 127, 128, 150, 153, 154, 156, 161, 162, 164, 168, 178, 179, 189, 192, 193, 196, 206, 213, 215 à 218, 221, 222, 223, 224, 235.
Swayd (???). - 229.
- S
- Şabkat al-Bagra.* - 216.
Şādiliyya. - 42, 58.
Şanāsan (wād). - 135.
Şarwāt. - 189, 235.
Şaş (erg). - 10, 22, 50, 113, 118, 135, 176.
Şayh Husayn ibn Haşam. - v. *Husayn ibn Haşam.*
Şayh Mā' al-'Aynīn. - v. *Mā' al-'Aynīn.*
Şayh Mbark. - 189.
Şayh Muhammed Fādil. - v. *Muhammed Fādil.*
Şayh Sā'ad Bü. - v. *Sā'ad Bü.*
Şayh Sīdī al-Muhtār. - 65.
Şayh Sīdiya. - v. *Sīdiya.*
Şayh wuld al-Āgrāb. - 185.
Şayh wuld Dlaym. - 63.
aş-Şbayka. - 52, 59, 60, 71, 109, 111, 204.
Şbihanna wuld Mā' al-'Aynīn. - 152.
Şīh (awlād). - 31, 74, 127, 128, 132, 155, 156, 162, 168, 175, 177, 187, 192, 193, 194, 213, 215, 216, 221, 235, 241, 242.
Şīh Bwisāt. - 188.
Şīh wuld A'mar wuld Sīd Ahmād ar-Rgāybī. - 31.
Şingiṭi. - 39, 41, 107, 108, 110, 169, 180, 188, 192.
Şrayrik. - 154, 166.
Şulha. - v. *Chleuh.*
aş-Sūq. - 216.
Şwārb. - 204.
Şwaynāt. - 205.
Şyūh (awlād). - 63, 65, 68.

T

- Tabelbala.* - 135, 145, 176.
Tadla. - 139.
Tafilalet. - v. *Tafilāt.*
Tafilāt. - 64, 65, 69, 134, 161, 171, 195.
Taġakānt. - 9, 10, 39, 43, 57, 59, 71 à 79, 81 à 87, 93, 94, 102, 103, 107, 117, 127, 213, 214, 217, 218, 225, 226.
Tagānt. - 22, 47, 109, 111, 123, 148, 168, 175, 183, 221, 229, 233.
Tagaost. - v. *Tagwast.*
Tagħiġat (oued). - v. *Tagħiġat (wād).*
Tagħiġat (wād). - 130, 131, 148, 163.
Tagwast. - 80.
Tahalat. - v. *Thālāt.*
Tahia (ahel). - 242.
Taini O/Bechra. - 242.
Tajakant. - v. *Taġakānt.*
Takna. - 10, 11, 27, 38, 39, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 59, 61, 62, 63, 68, 71, 72, 73, 74, 77, 79, 80, 81, 82, 85, 91, 93, 98 à 102, 106, 108, 112, 114, 116, 117, 118, 128, 131, 136, 137, 142, 143, 148, 156, 163, 165, 166, 167, 193, 213, 215, 216, 220, 228.
Tālib (awlād). - 31, 193, 213, 215, 235.
Tālib 'Alī (ahal). - 99.
Tālib al-Muhtār (ahal). - 104.
Tālib Ḥiyyar wuld Mā' al-'Aynīn. - 106, 152, 154, 155, 156, 157, 164.

- Taleb Khiar. - v. Ṭālab Ḥiyyar *wuld Mā' al-‘Aynīn*.
 Taleb Khiyyar ould Cheikh Ma el Aïnin. - v. Ṭālib Ḥiyyar *wuld Mā' al-‘Aynīn*.
Tamanart. - 101, 220.
Tamug. - 222.
Tanazruf. - 9.
Tandga. - 127, 147, 148.
Tanṭan. - 226.
Taoudenni. - v. *Tawdanni*.
Taoutei (ahel). - 241.
Tarfala. - v. *Tarfaya*.
Tarfaya. - 98, 106, 142, 153, 159, 164, 165, 167, 193, 235.
Taroudant. - 140, 141, 152.
Tatwag. - 217.
Tawdanni. - 71, 90, 107, 163, 219.
Tazeroualt. - v. *Tazarwalt*.
Tazarwalt. - 80, 83, 95, 113, 151.
Taziast. - 148.
Teizegua. - 108.
Tekna. - v. *Takna*.
Telzaza (oued). - 134.
 Tenakha O/Abeidallah ben Ahmed ben Saloum (ahel). - 243.
Tendgha. - v. *Tandga*.
Teniet el Sassi. - 135.
Terniche (ould). - 157.
Tétouan. - 142.
Tsariti. - 130, 234.
Thālāt. - 31, 33, 74, 100, 107, 108, 109, 110, 112, 119, 125, 126, 127, 161, 162, 164, 169, 170, 172, 173, 178, 179, 183, 193, 213, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 223, 235.
at-Thālī. - 31, 33.
Thoine. - 169.
Tidikelt. - 134.
Tidra. - 114.
Tidrārīn (awlād). - 44, 60, 65, 99, 100, 163, 169, 175, 219, 242.
Tigesmat. - v. *Tigsmāt*.
Tigi. - 217.
Tigiga. - 235.
Tigigil. - 186.
Tiġikġa. - 123, 124, 183, 233.
Tigsmāt. - 181, 218.
Timbadra. - 187.
Tombouctou. - v. *Tombouctou*.
Timimoun. - 134.
Tindouf. - v. *Tindūf*.
Tindūf. - 22, 23, 26, 50, 58, 71 à 74, 81 à 86, 102, 103, 104, 106, 107, 113, 118, 127, 135, 171, 174, 193, 216, 217, 220, 235.
Tiout. - 133.
Tiris. - 10, 22, 37, 38, 50, 75, 83, 86, 87, 90, 93, 94, 100, 106, 107, 108, 110 à 114, 118, 143, 178, 218, 221, 223, 230.
Tisṭīt. - 169.
Tislaṭīn. - 111, 112.
Tiznit. - 39, 136, 137, 139, 140, 142, 148, 149, 151, 155, 156, 160, 161, 166.
Tnāḥa (ahal). - 206.
Touama. - v. *Twāma*.
Touat. - 135, 162, 171, 176, 178, 191.
Togba. - v. *Tugba*.
Tombouctou. - 58, 66, 74, 102, 104, 105, 106, 142, 148.
Tombutto. - v. *Tombouctou*.
Touahar (ahel). - 242.
Tourine. - 126, 154.
Tranchant. - 172, 174, 188, 195.
Trārza. - 22, 44, 63 à 66, 68, 75, 83, 88, 90, 105, 114, 115, 123, 130, 132, 140, 147, 148, 150, 151, 155, 163, 168, 183, 184, 185, 189, 190, 191, 196, 215, 218, 233.
Trayfiyāt. - 169, 235.
Trinquet. - 193.
Tripolitaine. - 71.
Tumar Halim. - 220.
Tunis. - 46.
Tunisie. - 44, 46.
Tugba. - 155, 156, 160.
Tuġunīn. - 184, 233.
Turaqāt. - 213.
Turšan. - 110, 192, 221.
Twama. - 155, 156.
Twizigza. - 110, 221.

U

- ‘Umar u Dāwud. - 214.
Ūday Sakkum. - 218.
Ūday wuld Ḥassān. - 63, 64, 67.
‘Umar wuld at-Thālī. - 213.
Umm Agwaba. - 235.
Umm Aqwāb. - 221.
Umm Dfayrāt. - 192.

Umm Tansi. - 189, 192, 196.

Uran. - 226.

Urraca (D.J. de). - 142.

Ūsā (*ayt*). - 53, 58, 166, 16.

V

Volenhoven (de). - 156.

Villa-Cisnéros. - 23, 39, 143, 144, 145, 151, 177.

Vodei. - 63.

W

Wadān. - 108, 126, 169, 229, 230, 234.

Wadane. - v. *Wadān*.

Wağħa wuld 'Alī Ṣayħ *wuld* Muħammad Taqi Allah *wuld* Ṣayħ Muħammad Fadil. - 164, 167, 168, 169, 170.

Walata. - 23, 57.

al-Wālī wuld al-Bārdi. - 218.

al-Wālī wuld Mā' al-‘Aynīn. - 126, 151, 157, 164 à 167, 170, 173, 184.

Wayntargat. - 216, 217.

Y

Ya‘la (*ayt*). - 205.

Yaggūt. - 108, 112, 128.

Yagut. - v. *Yaggūt*.

Yagūtī (*awlād*). - 89, 218.

Yahya (ahel). - 242.

Yahya ben 'Othmān (oħlād). - 64.

Yahya ibn 'Atman (*awlād*). - 215, 216, 221, 223, 229, 230.

Yahyā wuld 'Ugmān (*awlād*). - 107.

Yatti. - 22, 176.

Yetti. - v. *Yatti*.

Yiche. - 133.

Yūsuf wuld Daymān. - 218.

Z

Zammūr. - *passim*.

Zammūr (*gulta*). - 130, 150, 221.

Zargi'īn. - v. *Zargiyīn*.

Zargiyīn. - 68, 100, 108, 112, 115, 116, 142, 143, 215, 219, 224.

Zayni. - 51, 204, 217.

Zayn *wuld* Ahmad Yahyā. - 126.

Zein (ahel). - 241.

Zemmour. - v. *Zammūr*.

Zinder. - 176.

Zini. - v. *Zayni*.

Zmeirat. - 66.

Znaga. - 66.

Zouérat. - 143, 225, 233.

Zoug. - 181.

as-Zīz az-Zrag. - 214.

Zrība. - 223.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE THÉODORE MONOD	9
AVANT-PROPOS	13
RÈGLES DE TRANSLITTÉRATION	15
INTRODUCTION	19

PREMIÈRE PARTIE

DU « TEMPS DE LA PAIX » AU « TEMPS DE LA PEUR » 35

CHAPITRE I : A l'origine de la *qabila* 41

I. Un ancêtre fondateur : Sīd Ahmad ar-Rgaybī	41
II. Des protecteurs : les Takna	52

CHAPITRE II : La constitution du territoire

PREMIÈRE ÉTAPE : L'EXPANSION PACIFIQUE 59

I. L'ilīwīš de Sīd Ahmad ar-Rgaybī	59
II. La Sāgya al-Hamrā'	61
III. Le Zammūr et les <i>awlād</i> Dlaym de l'Est	62

CHAPITRE III : La constitution du territoire

DEUXIÈME ÉTAPE : L'APPRENTISSAGE DE LA VIOLENCE

I. La phase défensive	71
II. La phase offensive : les premières tentatives	79

CHAPITRE IV : La constitution du territoire

TROISIÈME ÉTAPE : LES GRANDES GUERRES DE CONQUÊTE

I. La crise dans le <i>wād</i> Nūn	95
II. La guerre généralisée : Rgaybāt, Takna, <i>awlād</i> Dlaym	99
III. La défaite des Tagakant de Tindūf	102
IV. Sayh Mā' al-Aynīn à Smara	104

V. La guerre contre les <i>awlād Gaylān</i>	107
VI. Les <i>awlād Bū as-Sba'</i> , dernier conflit	113
 DEUXIÈME PARTIE	
L'OCCUPATION COLONIALE DU TERRITOIRE 121	
 CHAPITRE V : L'encerclément du <i>trāb ar-Rgaybāt</i> 123	
Au Sud : la Mauritanie	123
Au Nord : l'Algérie et le Maroc	133
A l'Ouest : l'Espagne	141
 CHAPITRE VI: Vingt ans de résistance saharienne 147	
I. <i>L'ahal Mā' al-'Aynīn</i>	147
II. La politique d'« apprivoisement »	157
III. Les <i>Gāzzyān</i>	163
IV. La politique de « la main tendue et l'arme au pied »	171
V. Les événements de 1932-1933	184
CONCLUSION	197
ANNEXES	199
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	243
GLOSSAIRE	267
INDEX NOMINUM	271

TABLE DES FIGURES

Carte générale du Sahara occidental	7
Limites du <i>trāb ar-Rgaybāt</i>	17
Limites du <i>trāb al-Bayḍān</i>	21
Carte des précipitations	23
Conceptualisation de la société maure par les <i>Rgaybāt</i>	27
Schéma structural	29
Système de filiation des principaux ancêtres de référence	31
Situation des tribus amies et/ou ennemis	39

